George Rosen

Gift of Dr. George Rosen
Yale Medical Library

George Green

DU SUICIDE

ET

DE LA FOLIE SUICIDE.

Librairie médicale de Germer Baillière.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

DES HALLUCINATIONS,

OU

HISTOIRE RAISONNÉE DES APPARITIONS, DES VISIONS, DES SONGES, DE L'EXTASE, DU MAGNÉTISME ET DU SOMNAMBULISME.

1852, 2e édit., entièrement refondue. — 1 vol. in-8 de 720 pag. — Prix : 6 fr.

Anthropotomie, ou **Traité élémentaire d'anatomie**, contenant : 1° les préparations anatomiques ; 2° l'anatomie descriptive ; 3° les principales régions du corps humain, avec des notes extraites du cours de M. Blandin. nouvelle édition 1832, 1 vol. in-8 de 800 pag. (Epuisé.)

Mémoire sur la monomanie homicide. 1826, in-8 (Epuisé.)

Observations sur quelques maladies du foie. 1828, in-8. (Epuisé.)

De la pellagre et de la folie pellagreuse ; observations recueillies au grand hôpital de Milan, mémoire lu à l'Académie royale des Sciences, dans la séance du 30 novembre 1830. 2e édit. augmentée. 1834, in-8. (Epuisé.)

Des établissements d'aliénés en Italie. 1832, in-8. (Epuisé.)

Relation historique et médicale du choléra-morbus en Pologne, comprenant l'apparition de la maladie, sa marche, ses progrès, ses symptômes, son mode de traitement et les moyens préservatifs. 1832, 1 vol. in-8 avec fig. 5 fr.

Manuel de médecine légale. 1835, 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés ; ouvrage couronné par la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles. 1836, in-8, avec fig. (Epuisé.)

Influence de la civilisation sur le développement de la folie. 1839, in-8.

De la menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques (ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine en 1840). 1842, 1 vol. in-8, br. (Epuisé.)

Du delire aigu. Mémoire inséré dans le tome XI des *Mémoires de l'Academie royale de médecine* 1845, in-4. 3 fr. 50

De l'ennui (*Tædium vitæ*). In-8, br. 1 fr. 50

De l'interdiction des aliénés, et de l'état de la jurisprudence en matière de testament dans l'imputation de démence ; avec des Observations de M. Isambert, conseiller à la Cour de cassation. 1852, in-8, br. 2 fr.

Annales médico-psychologiques, journal destiné à recueillir tous les documents relatifs à l'aliénation mentale, aux névroses et à la médecine légale des aliénés, par MM. Baillarger, Brierre de Boismont et Cerise. (2e série commencée en 1849 et terminée à la fin de 1854.)

De l'emploi des bains prolongés et des irrigations continues dans les formes aiguës de la folie et en particulier de la manie, t. XIII des *Mémoires de l'Academie de médecine*.

De l'influence de la vie de famille sur le traitement et la guérison des maladies mentales. In-8. (*Sous presse.*)

BRIERRE DE BOISMONT et MARX : Leçons orales de clinique chirurgicale faites à l'Hôtel-Dieu de Paris par M. le baron Dupuytren, chirurgien en chef. 1839, 6 vol. in-8, 2e édition refondue. 14 fr.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

DU SUICIDE

ET

DE LA FOLIE SUICIDE

CONSIDÉRÉS DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LA STATISTIQUE, LA MÉDECINE
ET LA PHILOSOPHIE,

PAR

A. BRIERRE DE BOISMONT,
Docteur en médecine de la Faculté de Paris,
directeur d'un établissement d'aliénés, chevalier des ordres de la Légion d'honneur
et du Mérite militaire de Pologne,
lauréat de l'Institut et de l'Académie impériale de médecine,
membre de plusieurs Sociétés savantes françaises
et étrangères, etc., etc.

PARIS.
GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.
LONDRES, H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.
NEW-YORK, H. BAILLIÈRE.
1856

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Open Knowledge Commons and Yale University, Cushing/Whitney Medical Library

Med. Lib
19th
Cent.
PA1136
.B75
1856

http://www.archive.org/details/dusuicideetdelaf00br

PRÉFACE.

Il y a dans l'histoire de l'humanité un fait irrécusable que peuvent voiler les magnificences de la pensée, les créations merveilleuses du génie moderne, mais qu'elles ne sauraient détruire, c'est le caractère d'universalité de la souffrance. En quelque lieu que se rencontre un homme, on est sûr d'entendre un soupir, une plainte. A chaque instant, il se fait autour de nous un double travail d'analyse psychologique et de statistique qui met à nu les plaies cachées de notre cœur et les misères de notre race. Aujourd'hui, comme autrefois, malgré la formule hégélienne : *Eritis sicut Deus*, la douleur est le lot du genre humain. Parmi les maux qui nous affligent et dont tant d'écrivains honorables sont les éloquents interprètes, nous avons pris pour notre part de labeur, l'étude de la dernière manifestation du désespoir, le *suicide*.

Le trait distinctif de cet ouvrage, ou plutôt sa nuance philosophique, sera, comme celui du *Traité des hallucinations* (1), le rejet de tout système absolu, la recherche du juste milieu. C'est ce qui va ressortir, nous l'espérons du moins, de l'exposition de notre plan.

(1) *Des hallucinations*, ou histoire raisonnée des *apparitions*, des *visions*, des *songes*, de l'*extase*, du *magnétisme* et du *somnambulisme*, 2e édit., 1 vol. in-8, 1852.

Un inconnu vient de se tuer sur la voie publique, la foule se presse autour de son corps ; approchez et écoutez : « C'est un malheureux, disent les uns ; c'est un fou, murmurent les autres. » Lisez et jugez, si nous avons raison d'adopter l'opinion de la foule. Pendant longtemps, on a fait du suicidé un criminel qu'on a traîné sur la claie et privé de sépulture ; de nos jours, c'est un insensé qu'il faut confier aux soins du médecin. La vérité n'est pas plus dans l'une que dans l'autre de ces hypothèses. Caton se perce de son épée pour ne pas survivre à la perte de la république, peut-être aussi pour ne pas voir le triomphe de César ; comparerez-vous les motifs qui l'ont fait agir à ceux de l'aliéné qui se tue pour obéir à des voix mystérieuses ou aux conceptions chimériques de son imagination délirante ? Un négociant, à force de travaux, est parvenu à acquérir une grande fortune qui s'écroule en un instant ; ou bien, pour retarder sa ruine, il commet un acte coupable, dont il sait que la justice peut à chaque minute lui demander compte, la vie lui devient insupportable, il se réfugie dans la mort ; le placerez-vous sur la même ligne que celui qui termine son existence par la peur du diable, d'un spectre, du poison répandu dans ses aliments ? Le sens commun, sans la science, se charge de la réponse.

La distinction de ces deux formes du suicide est donc d'une haute importance, car si, dans l'une, l'homme conserve la liberté et la volonté, tandis que, dans l'autre, il n'est plus maître de soi, les causes et le traitement doivent, dans les deux cas, présenter des différences tranchées.

Les moralistes, qui ont tant écrit sur le suicide, en ont surtout cherché les causes dans l'éducation, les passions et l'oubli des devoirs, etc., sans songer que ces influences agissent sur tous les hommes et qu'il n'y en a qu'un certain nombre qu'elles atteignent. Les médecins, plus habitués à analyser les éléments divers d'un sujet, ont fait la part de l'organisation, mais subissant, à leur insu, le joug de leurs méditations habituelles, la plupart n'ont vu dans le suicide qu'une maladie dont ils ont été conduits à faire un symptôme de la folie.

Ces deux faces de la question, prises séparément, n'en donnent qu'une idée imparfaite ; réunies, elles se complètent l'une par l'autre.

L'homme n'est pas un être isolé sur la terre, il tient au passé par la famille, au présent par ses rapports avec le monde extérieur et son individualité, à l'avenir par l'exemple, le but et la fin. Pour avoir une connaissance aussi approfondie que possible des causes du suicide, il faut donc remonter à l'origine de l'homme, car la race, l'hérédité jouent ici un rôle considérable; il faut aussi s'enquérir de son aptitude intellectuelle, de son organisation (tempérament, sensibilité, caractère), des notions qu'il puise dans l'éducation religieuse et morale, les idées de l'époque, le milieu où il vit, en un mot, de l'âme et du corps qui constituent l'indivisible dualité humaine.

Parmi ces éléments dont l'examen est indispensable pour arriver à une appréciation judicieuse de cette maladie, il en est plusieurs auxquels la statistique prête son concours. Chaque chose a, sans doute, son bon et son mauvais côté, la statistique, toute-puissante pour les

faits matériels, n'a plus la même valeur pour les faits moraux ; elle ne saurait peser les phénomènes de conscience ; dans ce cas même, il y a des degrés à établir, et le chiffre, dès qu'il ne veut pas faire d'une abstraction une idée individuelle ou un être, devient alors un excellent auxiliaire, pourvu que l'interprétation reste dans les bornes convenables. Ainsi, lorsque sur les 4,595 exemples de suicides qui forment la base principale de ce travail, nous constatons 672 morts violentes dues aux chagrins, nous faisons observer que cette cause entre pour un sixième environ dans le relevé général, et qu'elle doit être comptée parmi celles qui ont beaucoup d'influence sur la production de la maladie. Jusque-là, cette déduction est admissible ; mais, si après avoir pris, pendant dix ans, des moyennes, variant à peine annuellement de quelques unités, nous affirmons qu'il y aura toujours un même nombre d'aliénés, de suicides, de criminels, cette conclusion fataliste doit être vivement combattue, parce qu'elle est contraire à la notion de la divinité et à la loi du progrès.

Ces réserves faites, nous avons pensé que la statistique *morale* pouvait être utile ; aussi n'avons-nous pas hésité à nous en servir pour former un certain nombre de groupes, dans lesquels sont venus se ranger, suivant leurs analogies, comme derrière autant de têtes de colonne, les milliers de faits que nous avons recueillis. Il est impossible, en les parcourant, de ne pas s'apercevoir que l'étude du suicide touche aux grandes questions sociales de notre époque, *paupérisme*, *travail*, *salaire*, *famille*, *propriété*, *avenir* des artisans, de la société peut-

être, etc. ; tous ces sujets et beaucoup d'autres encore, trouvent dans l'étiologie de nombreux enseignements, en même temps qu'ils révèlent la profondeur d'un mal qui n'a pas fait moins de 300,000 victimes en France depuis le commencement de ce siècle (1).

En face d'un chiffre aussi élevé et qui lui-même est peu de chose, si on le met en regard du nombre de ceux qui ont désiré la mort, serait-il vrai que le néant (*das Nichts*) fût l'aspiration de la société moderne, comme l'éternité était celle de l'ancienne société ?

Dans l'examen du suicide, si nous avons insisté sur les rapports physiques et moraux, indiqué la part qu'il fallait faire à l'élément organique, nous n'en sommes pas moins convaincu que les idées dominantes et les passions doivent avoir une influence décisive sur le développement de cette maladie. Lorsque le doute, le scepticisme, l'amour de soi, la préoccupation des intérêts matériels, l'ardeur des biens de ce monde, l'emportent sur les croyances religieuses, le dévouement à la patrie, l'accomplissement des devoirs, la résignation, il est évident que les déceptions et la perte des espérances qui sont, en définitive, le partage du plus grand nombre, font naître dans les âmes des sentiments de découragement, de désespoir, et la pensée de la mort.

C'est surtout aux époques où la sensibilité générale est surexcitée et exagérée que la disposition au suicide est prononcée. Une conséquence naturelle de cet ordre de

(1) Voyez pages 45, 54, 67 et 392. Nous comprenons, dans cette énumération, les suicides constatés, les suicides présumés, inconnus et les tentatives.

choses, c'est qu'il tend alors à prendre des proportions plus considérables. Aussi beaucoup d'écrivains ont-ils signalé son accroissement actuel, et l'évaluation approximative que nous en avons donnée est un argument qui milite en faveur de cette opinion.

La recherche des causes, quelque étendue qu'elle paraisse, serait cependant imparfaite, sans l'étude des passions. Nous les avons scrutées, autant qu'il a été en notre pouvoir, en nous aidant de la volumineuse correspondance laissée par les victimes. L'analyse de leurs derniers sentiments, chapitre nouveau et plein d'intérêt, nous a guidé dans ce dédale, souvent fort obscur, et permis de rapporter les causes aux trois chefs suivants : motifs *vrais*, motifs *exagérés* ou *futiles*, motifs *faux*, dernière preuve de la difficulté de détacher, même au moment de la mort, le masque sous lequel se cachent le mensonge et l'hypocrisie. Ce qu'il y a de curieux et de triste à la fois, c'est qu'à mesure que les suicides sont plus nombreux, il semble que les causes en deviennent moins graves; on dirait qu'ils ont perdu le caractère grandiose de l'antiquité pour se rapetisser aux proportions de l'individu.

Cette remarque n'est pas la seule. En lisant la collection d'autographes, il est impossible de ne pas s'apercevoir que les raisons alléguées pour se détruire sont excessivement variées, souvent plausibles, quelquefois si logiques qu'on doit se trouver embarrassé dans le choix des arguments et avouer que les mêmes règles ne peuvent s'appliquer à tous. Nous signalons, en passant dans ce groupe, les suicides accomplis avec un extrême sang-froid.

Persuadés de la vérité de ces faits, le philosophe et le physiologiste, tout en blâmant le suicide, au point de vue très élevé du christianisme, n'en reconnaissent pas moins la nécessité d'établir des catégories, de varier les remèdes suivant les espèces. Il est incontestable que l'enseignement religieux, le plus fort des secours, sera sans efficacité chez celui qui manque de croyance et de foi. Il y aura, en effet, beaucoup d'hommes qui répondront comme l'ingénieur Barthélemy au shérif de Londres : « Je ne crois pas en Dieu et j'en suis fâché, parce qu'en l'état où je suis, je pourrais puiser quelque force dans la foi. La foi est une chose tout intérieure, elle est au-dessus de la volonté ! Je n'ai pas la foi ! hâtez-vous donc d'exécuter la sentence rendue contre moi, ou je l'exécuterai moi-même ; je suis las de la vie, et il m'importe peu comment finira mon existence ! »

Il y a dans les passions un côté plein d'intérêt, ce sont les *rapports du suicide avec la civilisation.* Puisque ces mobiles de nos actions se montrent d'autant plus énergiques que la sensibilité est plus générale, on comprend que les morts volontaires soient très fréquentes dans notre siècle, c'est ce que démontre l'analyse morale secondée par la statistique; mais comme la civilisation est essentiellement progressive, il en résulte que cette proportion ira en décroissant, lorsque la religion et l'humanité auront conclu leur alliance définitive.

L'étude des causes et de leur influence sur la production du suicide, soulève un problème que nous posons, sans chercher à le résoudre. Comment ces causes parviennent-elles à triompher de l'amour de la vie ou plutôt du prin-

cipe vital? Quel est lui-même ce principe? Son existence est hors de doute, mais le mystère le plus impénétrable environne son essence. Ce sujet nous a vivement préoccupé; voici l'opinion que nous nous en sommes formée. Il se produit sans cesse en nous des actes, des idées que la raison se refuse invinciblement à rapporter à l'âme, à cette création immortelle de Dieu. On sent instinctivement qu'ils sont sous la dépendance d'une force d'un ordre moins élevé qu'on appellera *mens inferior*, force vitale, principe vital, peu importe, mais qui, bien évidemment, n'est ni l'intelligence seule ni la matière seule. Nous inclinerions assez à la considérer, avec le savant abbé Bautain, comme la résultante de la fusion d'une certaine partie de l'esprit psychique et de l'esprit physique; sous ce rapport, nous adopterions, volontiers, la dénomination de *principe organico-vital.* Le suicide dont nous avons établi deux formes, étant pour nous une maladie, avec cette différence que la raison se conserve dans la première, tandis qu'elle se perd dans la seconde, sa terminaison fatale serait un fait semblable à ceux qu'on observe dans les autres états morbides où le principe vital est tantôt vainqueur, tantôt vaincu.

La division du suicide en deux espèces devait être fondée sur les caractères qui les séparent. Après avoir lu le chapitre de la physiologie et de la symptomatologie, celui de la nature du suicide, il est présumable que personne ne sera tenté de confondre l'aliéné avec l'homme qui a la conscience de son acte.

Les accidents variés déterminés par les divers modes de destruction nous ont paru pouvoir jeter un nouveau jour sur

la médecine légale. Nous nous sommes borné à mettre en lumière ceux qui avaient été peu ou point étudiés. Nous avons aussi appelé l'attention sur deux questions rarement discutées dans les ouvrages *ex professo*, la simulation du suicide et les rapports du suicide avec l'homicide.

La mission du médecin est de guérir le mal ou mieux encore de le prévenir. Si la ferme volonté d'être utile est la mesure des efforts, nous aurions dû approcher du but, au moins dans certaines limites. Quoi qu'il en soit, nous avons divisé nos ressources d'après les deux espèces de suicides. A celui des personnes raisonnables, nous avons opposé l'enseignement de la religion, de la morale, des devoirs, l'exemple, les émotions, la diversion. Une observation, qui est elle-même un fragment détaché d'une méthode, montre par quelle série de précautions l'homme intelligent peut s'empêcher de tomber. A tous nous avons recommandé la formule de la charité catholique, la seule jusqu'alors qui réponde d'une manière générale aux besoins de notre cœur. Contre le suicide des aliénés, l'expérience nous a conseillé l'isolement, les mesures de contention, dans les cas de tentatives répétées, les bains prolongés et les irrigations continues, dans les formes aiguës, mais surtout la *vie de famille*, que nous regardons comme un véritable progrès. Enfin, nous avons tracé les règles de conduite à suivre pour les enfants nés de parents qui ont la tache originelle. Une conclusion qui résulte de l'examen des suicides de cette deuxième catégorie, c'est qu'eu égard à leur proportion considérable, l'Église doit être très réservée sur l'application des peines disciplinaires.

La pensée et l'ordonnance de l'œuvre nous paraissant suffisamment expliquées, nous allons dire quelques mots de l'exécution. Depuis douze ans que nous travaillons à ce livre, nous avons beaucoup recueilli, beaucoup écouté et beaucoup vu: c'est qu'en effet les procédés de l'art diffèrent complétement de ceux de la science. Le génie de l'artiste peut, par l'observation d'un seul caractère, en deviner les nuances, les délicatesses, les contrastes, et composer un type immortel. Ce don précieux, qui dans une partie fait découvrir un tout, les maîtres le doivent à une faculté merveilleuse de l'âme, l'intuition. Par elle, ils voient dans l'œil de leur esprit les créations de leur imagination, d'abord confuses, se dessiner de plus en plus nettes; lorsque les contours en sont bien arrêtés, la représentation bien exacte, ils les transportent dans leurs écrits, sans néanmoins pouvoir jamais reproduire leur idéal, mais sous la magie du style, on reconnaît l'image fidèle de la nature. Le signe différentiel de l'art, c'est de sacrifier les détails à la figure principale, de ne tenir aucun compte des variétés et d'aimer le beau par-dessus tout.

Le savant et le médecin, au contraire, ne se font accepter qu'autant qu'ils ont longtemps et minutieusement étudié les objets sous toutes leurs faces, sans rien laisser dans l'ombre, car l'omission d'un simple détail peut empêcher la découverte d'une loi ou renverser une théorie. Certes, la quantité des observations n'en constitue pas l'autorité, il leur faut encore la qualité. Toutefois dans ce cas même, d'abondantes récoltes sont nécessaires pour séparer le bon grain de l'ivraie. L'imagination n'est plus ici

d'aucun secours, elle serait même nuisible; ce que l'on veut, ce sont des faits multipliés, bien observés et les conséquences qui en découlent. La route à suivre était donc toute tracée : parmi les milliers d'observations publiées sur le suicide, nous avons choisi celles qui offraient le plus de garanties, en les soumettant au critérium de l'expérience. Placé par notre profession, le tour de notre esprit, le genre de nos recherches sur un théâtre qui nous a fait assister trop souvent aux représentations de la mort, nous croyons pouvoir parler en connaissance de cause des scènes douloureuses qui se sont passées sous nos yeux. A défaut de talent, ce livre aura donc le mérite d'être exact, plus complet que ceux qui l'ont précédé, et nous aimons à croire que les impressions nées de la lecture ou de la vue de ces événements tragiques éclaireront la question du suicide et feront faire quelques progrès à son traitement.

Il nous reste maintenant un devoir à remplir, celui de remercier MM. Boucly, ancien procureur à Paris, et Cramail, l'un de ses substituts. Ces deux honorables magistrats, en nous ouvrant les archives du Parquet, nous ont donné les moyens de féconder une étude qui, sans ces riches matériaux, eût été insuffisante et peut-être déclamatoire!

Si les présages et les pressentiments pouvaient faire augurer favorablement de la destinée d'un livre, nous aurions bon espoir dans celui-ci. Lorsque nous le commençâmes, il y a de cela longtemps, nous fûmes prié de secourir une pauvre jeune fille qu'un désespoir d'amour avait poussée à se donner la mort par le charbon. Au bout de quelques heures, elle était rappelée à la vie. Le jour

même où nous fut remise la dernière épreuve de cet ouvrage, on vint réclamer en toute hâte notre assistance pour une autre jeune fille qu'une même cause avait entraînée à recourir au même moyen. Nous fûmes encore assez heureux pour la rendre à sa famille. Puisse notre œuvre, sous ce double patronage, sauver de la tombe d'autres infortunés, ce sera la plus douce récompense de nos travaux !

Paris, ce 1er août 1855.

DU SUICIDE

ET

DE LA FOLIE SUICIDE.

CHAPITRE PREMIER.

DU SUICIDE DANS L'ANTIQUITÉ, AU MOYEN AGE ET DANS LES TEMPS MODERNES, AUX POINTS DE VUE HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE.

Antiquité. — Influence des doctrines philosophiques et religieuses. — Panthéisme. — Chinois. — Japonais. — Indiens. — Chaldéens. — — Persans. — Hébreux. — Africains. — Européens. — Celtes. — Grecs et Romains. — Doute. — Stoïciens. — Passions dans l'antiquité. — Résumé. — **Moyen âge.** — Mélancolie païenne. — Germains. — Goths. — Saint Augustin. — Francs. — Accidia ou Athumia. — Résumé. — **Temps modernes.** — Libre examen. — Doctrines encyclopédistes. — Doute et scepticisme. — Maladies morales. — Affaiblissement du sentiment de la responsabilité humaine. — Altération du sentiment de la Providence. — Altération du sentiment de la vie future. — Développement du sentiment de la personnalité. — Danger des utopies. — Esprit de révolte. — Mal de l'insuccès. — Absence de la règle. — Affaiblissement du sens moral. — Mal des regrets. — Confusion des idées. — Désillusionnement général. — Ennui. — Rêverie. — Mal de l'impuissance. — Tristesse. — Mobilité de l'esprit, ses conséquences. — Nature des races. — Glorification de la terre, déceptions, suites. — Progression du suicide. — Résumé.

Antiquité (1).

Dans l'origine des sociétés les faits précèdent les théories et les systèmes; mais avec les progrès des temps arrivent les penseurs, qui méditent et cherchent à rattacher les faits à un prin-

(1) Nous avons consulté pour cet article le savant ouvrage de Buonafede, intitulé : *Histoire critique et philosophique du suicide*, traduit de l'italien par MM. Armellino et Guérin (Paris, 1841), et un travail de M. Szafkowski : *De la mort volontaire chez les peuples de l'antiquité.*

cipe, à une idée, à une cause (1). Le meurtre de soi-même, si antipathique à l'homme, et pourtant si commun, ne pouvait échapper à cette loi; dans l'antiquité, où il fit des milliers de victimes, il est incontestablement le résultat des systèmes religieux et philosophiques.

En effet, l'Orient, qui présente les premiers exemples de mort volontaire, professait le panthéisme. Les doctrines du bouddhisme, son code véritable, son expression fidèle, établissent que le principe, la base et la règle de l'univers, ne résident que dans une essence ou une âme universelle, impressionnable et sans désirs; que tout se fait par pur mécanisme et par des lois nécessaires. Ainsi, l'âme universelle n'a aucun souci, ne tient aucun compte des actions bonnes ou mauvaises des hommes : ceux-ci ne sont eux-mêmes qu'une partie ou une émanation de cette essence à laquelle ils retournent après la mort. La conséquence de ce système est naturelle; le principe ne pouvant infliger aucune peine, rien n'empêche qu'on se tue, soit pour partager sa félicité, soit pour échapper à la souffrance.

Chinois, Japonais, Indiens. — Ouvrez le code des lois de Menou, le *Tchoung-yung*, l'*Histoire du Japon* de Kæmpfer, vous retrouverez partout la doctrine de l'unité et de l'identité de Dieu, des âmes et de la matière. La mort n'est qu'un changement de forme, le suicide une action indifférente et même louable, puisque le grand Bouddha s'est tué pour que sa chair fût distribuée dans une famine générale. Aussi voyons-nous le suicide en grand honneur à la Chine, au Japon et dans les Indes. C'est une histoire bien célèbre parmi les Chinois, que celle des cinq cents philosophes de l'école de Confucius, qui, dédaignant de survivre à la perte de leurs livres brûlés par l'ordre du farouche empereur Chi-koang-ti, se précipitèrent tous dans la mer (2). — Un

(1) Lerminier, *Philosophie du droit.*

(2) Brucker, *Hist. natur. philos.*, t. IV, p. 11 et 670.

écrivain chinois rapporte qu'on voit souvent des sectaires de Foé se rendre en pèlerinage dans des temples situés sur le sommet d'un roc escarpé, et, après avoir prononcé quelques prières, se précipiter dans l'abîme. Deux amants qui trouvent des obstacles à leur passion prennent de concert le parti de se noyer, dans la conviction que, venant à renaître, ils s'uniront par un hymen heureux (1).

Les systèmes philosophiques et religieux des Japonais ont les plus grands rapports avec ceux des Chinois; leur base est également l'âme universelle, l'émanation et la métempsycose; aussi le suicide est-il fréquent parmi eux. On ne saurait se faire une idée de la facilité avec laquelle les individus de cette nation s'ouvrent le ventre, se brûlent ou se détruisent par d'autres moyens.

Rien n'est plus commun, dit Charlevoix (2), que de rencontrer le long des côtes des barques remplies de ces fanatiques qui se précipitent dans la mer, chargés de pierres, ou qui percent leurs barques et se laissent submerger peu à peu en chantant les louanges de leurs idoles. Un grand nombre de spectateurs les suivent des yeux, exaltent jusqu'au ciel leur valeur, et demandent leur bénédiction avant qu'ils disparaissent. Les sectaires d'Amida (idole des Japonais) se font enfermer et murer dans des cavernes où ils ont à peine assez d'espace pour s'asseoir, et où ils ne peuvent respirer que par un soupirail : là ils se laissent tranquillement mourir de faim. Dès qu'un Japonais a pris la résolution de quitter la vie, ses amis ne l'abandonnent plus. Le futur martyr ne les entretient que du mépris du monde, et il fait même quelquefois des discours publics sur le grand sujet qui l'occupe. Toutes les personnes qui le rencontrent l'honorent et lui font des présents. Enfin, le jour du sacrifice

(1) Eclaircissement d'un auteur chinois, *Histoire des voyages*, t. II.

(2) *Histoire du Japon*, t. II, p. 69.

étant arrivé, il assemble ses parents, ses amis, ceux qu'il a engagés à suivre son exemple (c'est toujours le plus grand nombre), et les exhorte à la persévérance. Un festin d'adieu termine ces préparatifs, et l'on ne quitte la table que pour marcher à la mort.

De tout temps le suicide a été commun aux Indes. Bayle dit que les brahmanes qui appartiennent à la secte des gymnosophistes (philosophes nus) poussent à l'extrême l'indifférence de la mort; la régénération étant pour eux un fait positif, et la terminaison fatale un simple changement de demeure, ils s'y préparent comme à un voyage d'agrément. Calanus, un de ces gymnosophistes, se brûla en présence d'Alexandre. Trois siècles plus tard, un autre gymnosophiste, nommé Zarménochegra, se brûla dans Athènes, devant Auguste (1).

L'homme a si grand besoin de bonheur qu'il ne renonce jamais à le poursuivre, même aux heures de désespoir. Imbu de la doctrine des naissances successives, l'Indou, quand il souffre, se réfugie tranquillement et avec joie dans la mort; pour lui ce n'est que recommencer une partie perdue avec des chances moins défavorables (2).

De nos jours, le suicide par le feu est encore en usage parmi les veuves, et des fanatiques se font écraser sous les roues de l'idole Djaggernat, se noient dans les fleuves sacrés, ou se font enterrer vivants.

Il faut néanmoins être juste envers la nation anglaise; après avoir assisté officiellement aux suicides des femmes indiennes, elle a aboli cette coutume barbare, quand le moment lui a paru favorable. C'est à l'administration de lord William Bentinck que se rattache cette mesure, l'une des plus impor-

(1) Plutarque, *Vie d'Alexandre.* — Diodore de Sicile, liv. XVII. — Bouillet, *Dict. d'hist. et de géographie.*

(2) Théodore Pavie, *Récit de la côte du Malabar* (*Revue des deux mondes*, 1854).

tantes qu'ait prises le gouvernement de la Compagnie; il défiait ouvertement les préjugés et les coutumes de ses sujets indiens.

La loi qui défend le suicide des veuves, et punit comme complice d'un meurtre quiconque a par ses actes ou ses conseils contribué au sacrifice homicide, a été couronnée d'un plein succès. Si quelques *suttées* s'accomplissent encore aujourd'hui, ces cas sont excessivement rares, et l'on peut regarder cette pratique inhumaine comme entièrement extirpée des mœurs de la race indienne. Il n'en était pas ainsi, il y a à peine quelques années, et les temples dédiés aux veuves qui ont mêlé sur le bûcher leurs cendres à celles de leurs époux, que l'on rencontre à chaque pas aux bords des rivières de l'Inde, donnent une juste idée du service rendu par la mesure préventive de lord William Bentinck à la population indigène.

Le colonel Sleeman, se trouvant en 1829 à la tête du district de Jubbulpore, reçut une pétition signée par les chefs d'une des familles de brahmanes les plus influentes de la contrée, dans laquelle il lui était demandé de permettre que la veuve d'un de leurs parents, mort la veille au bord du fleuve Nerbudda, prît place sur le bûcher destiné à brûler le corps de son mari. A cette demande, le colonel opposa un refus formel et prit des mesures de police pour empêcher l'accomplissement de l'acte homicide.

Le corps du mari fut, en effet, brûlé aux bords de la rivière, devant une assemblée de plusieurs milliers d'hommes, accourus, à la nouvelle du *suttée* projeté, des diverses parties du district. La cérémonie funéraire achevée, la foule se dispersa, et la veuve, une vieille femme de soixante-cinq ans, demeura au bord du fleuve, entourée d'une partie de sa famille, dont plusieurs membres se rendirent auprès du colonel Sleeman pour renouveler leurs sollicitations.

Depuis quarante-huit heures le mari était mort, et la veuve

refusait toute nourriture, lorsqu'elle couvrit sa tête du turban rouge ou *dhuffa*, et brisa ses bracelets. Ces actes qui, devant la loi indoue, entraînent la mort civile, et excluent un individu de sa caste, annonçaient la détermination inébranlable de la veuve. La prohibition de la coutume des *suttées* n'avait pas encore été érigée en loi par le gouvernement de l'Inde; et le colonel Sleeman, persuadé que la vieille femme se laisserait mourir de faim s'il n'accédait à ses demandes et à celles de sa famille, ne se crut pas autorisé à persister dans son refus. Cependant il voulut tenter un dernier effort, et se rendit le matin auprès de la victime volontaire de la plus folle des superstitions. Elle était assise au bord du fleuve, le turban rouge sur la tête, une noix de coco dans chaque main, ayant à ses pieds une assiette de cuivre remplie de riz et de fleurs.

Mais ce fut en vain que le colonel épuisa tous les arguments que son bon cœur put lui suggérer pour la détourner de son projet. « Mon pouls a depuis longtemps cessé de battre, répondait-elle à ses sollicitations; mon âme m'a quittée. Il n'y a plus en moi qu'un peu de terre, que je désire mêler aux cendres de mon mari. Le feu sera sans douleur pour mon corps; et, si vous en doutez, faites approcher un brasier, vous verrez que mon bras sera consumé sans qu'il sorte une plainte de ma bouche. »

Le colonel, désespérant de rien obtenir d'un si aveugle fanatisme, accorda la permission demandée, mais à la condition toutefois que les parents de la veuve s'engageraient par écrit à ne plus pratiquer la coutume du *suttée* dans leur famille. Aussitôt que la veuve eut reçu avis de la décision de l'autorité, elle témoigna sa joie par ses gestes et ses paroles; puis, sans perdre de temps, accomplit par trois fois la cérémonie des bains, pendant qu'à une distance de cent cinquante pas environ on rassemblait les matériaux du bûcher.

« Après le bain, elle demanda une feuille de bétel; puis, se levant, elle se dirigea vers le bûcher en s'appuyant sur les

épaules de son fils et de son neveu. Au moment de son départ, le feu était mis à la pile de matériaux combustibles, et la flamme brilla bientôt à ses yeux; mais l'air de sérénité qu'avait revêtu son visage et la fierté de sa démarche ne subirent pas la plus légère altération.

» Une seule fois dans le trajet elle s'arrêta pour murmurer ces mots : « Mon époux, pourquoi pendant cinq jours m'ont-ils retenue loin de toi ? » A quelques mètres du bûcher, elle quitta ses deux soutiens, et, s'avançant d'un pas majestueux, fit le tour de l'ardente fournaise. Elle s'arrêta ensuite un instant, jeta dans le feu les fleurs de son collier, récita une prière à voix basse, et ensuite, avec un sang-froid qui ne se démentit pas un seul instant, vint se coucher au milieu des flammes, où elle fut consumée sans qu'un cri, sans qu'une plainte sortît de sa bouche. Du mardi au samedi, elle n'avait pris d'autre nourriture que quelques feuilles de bétel (1). »

Chaldéens, *Persans*, *Hébreux*. — Quant à ces peuples, les exemples de mort volontaire parmi eux sont si rares, qu'on pourrait dire qu'elle y était presque inconnue. Les préceptes d'âme universelle et de métempsycose paraissent avoir fait chez ces nations peu de prosélytes, ce qu'il faut attribuer à leur genre de vie et à leur religion. Les Hébreux, en particulier, eurent un tel éloignement pour le meurtre de soi-même, qu'après les plus minutieuses investigations, on ne trouve dans leurs annales que huit ou dix suicides, et cela dans l'espace de quatre mille ans?

Un grand changement paraît s'être opéré, sous ce rapport, dans leurs mœurs, après l'invasion des Romains. L'épisode suivant, que nous allons brièvement raconter, en est une preuve certaine, en même temps qu'il contient d'importantes particularités. La forteresse de Jotapat venait d'être prise, tous les

(1) *Annal. médico-psycholog.*, octobre 1854. — *Le Droit*, même année.

hommes avaient été passés au fil de l'épée, à l'exception de ceux qui se tuèrent, de leurs propres mains, pendant l'assaut. Josèphe, gouverneur de la forteresse, s'était réfugié avec quarante Juifs dans un caveau très profond. Découvert par les Romains, ceux-ci lui offrirent la vie sauve et même la protection de l'empereur Vespasien ; mais ses compagnons lui déclarèrent qu'ils le tueraient, s'il consentait à se rendre, et qu'il était bien préférable de se donner la mort, Josèphe prit la parole et chercha à leur démontrer que se tuer soi-même n'était pas une action de courage, mais une lâcheté. « Nos âmes, s'écria-t-il, sont immortelles et participent en quelque sorte de la nature de Dieu. Ainsi, on ne peut sans impiété entreprendre de ravir aux hommes cette grâce qu'ils tiennent de lui comme un dépôt qu'il lui a plu de leur confier... C'est pourquoi notre très sage législateur, sachant l'horreur qu'il a d'un tel crime, a ordonné que les corps de ceux qui se donnent volontairement la mort demeurent sans sépulture, jusques après le coucher du soleil. Il y a même des nations qui coupent les mains parricides de ceux dont la fureur les a armés contre eux-mêmes, parce qu'ils croient juste de les séparer de leurs corps comme ils ont séparé leurs corps de leurs âmes. »

Josèphe, n'ayant pu persuader ses compagnons, leur proposa de jeter le sort pour voir qui serait celui qui devrait être tué le premier par celui qui le suivrait, et de continuer toujours d'en user de la même sorte, afin que nul ne se tuât de sa propre main, mais reçût la mort par celle d'un autre. Cette convention ayant été acceptée avec joie, chacun tendit la gorge à celui qui devait le tuer, jusqu'à ce qu'il ne restât plus que Josèphe et un autre auquel il persuada de vivre, après lui avoir donné parole de le sauver (1).

(1) Flavius Josèphe, *Œuvres complètes*, *Guerre des Juifs contre les Romains*, liv. III, chap. XXVI, p. 674 et suiv. — *Panthéon littéraire*.

Africains. — L'Afrique eut, comme les Indes, ses gymnosophistes; ils enseignaient à exercer le courage, et à ne faire aucun cas de la mort (Laerce). D'un autre côté, les prêtres de l'Égypte, qui étaient les docteurs et les philosophes de la nation, n'ont pas peu contribué, par leur doctrine d'âme universelle et de métempsycose, à développer le penchant au suicide (Bayle). Sésostris, le plus grand des rois de ce pays, ayant perdu la vue dans sa vieillesse, se tua avec calme et réflexion. Mais c'est surtout au temps de Marc-Antoine et de Cléopâtre que le suicide jouissait en Égypte de tant de faveur, qu'on forma une académie appelée *des synapothumènes* (συναποθυρενῶν), où se réunissaient un grand nombre de personnes déterminées à mourir ensemble. Marc-Antoine et Cléopâtre, après la bataille d'Actium, devinrent l'âme et le guide de cette société, dont la seule occupation était la recherche des moyens les plus doux pour finir gaiement la vie (1).

Européens, *Celtes.* — La philosophie des Celtes présente une grande affinité avec celle des Orientaux. Leurs prêtres, appelés *druides*, enseignaient que l'univers est animé par une divinité. Suivant eux, des parties considérables de cette divinité habitent les endroits les plus vastes du monde : on doit, en conséquence, adorer les étoiles, les forêts, les grands rochers et les mers; les âmes des hommes sont immortelles, d'origine divine, et soumises à la métempsycose (2). Il n'est donc pas surprenant

(1) Buonafede, p. 30. — M. Schæn, dans sa *Statistique générale et raisonnée de la civilisation en Europe*, rapporte, page 151, qu'il existait en France et en Prusse, à l'époque des guerres de la république et du consulat, des clubs de suicides dont les statuts obligeaient les membres à se donner la mort. En Prusse, le dernier membre de cette Société a, dit-on, terminé ses jours en 1819. — M. Prosper Lucas, dans sa thèse, *De l'imitation contagieuse*, p. 32, dit que le club de Berlin comptait six personnes, et celui de Paris, douze. Le règlement portait qu'on élirait tous les ans celui des membres qui se tuerait.

(2) Laerce, liv. I, p. 2.

que la mort volontaire ait été très répandue chez les Celtes. La fureur du suicide était parvenue chez eux à un tel degré, que, pour mieux glorifier cette terrible domination, ils assignaient un séjour de délices à ceux qui se donnaient la mort, et un souterrain affreux et plein d'animaux venimeux à ceux qui mouraient de maladie ou de décrépitude (1). Aussi les vieillards étaient-ils dans l'habitude de se précipiter, après un repas d'honneur, du haut de certains rochers consacrés à cet usage.

Il existe encore en Suède, dit le chevalier Temple, un monument de cette ancienne coutume : c'est une grande baie, sur les côtes de la mer, environnée de rochers escarpés. Les Celtes du Nord, ne voulant pas mourir honteusement dans leurs lits, se faisaient conduire le plus près possible de la pointe de ces rochers, et ils se jetaient ensuite eux-mêmes dans les flots (2). Du reste, la meilleure preuve du peu de valeur que cette nation attachait à la vie, est le barbare usage qui prescrivait, suivant Valère Maxime, de célébrer les jours de naissance par des pleurs et les funérailles par des chants (3).

Grecs et Romains. — L'apologie de la mort est partout dans les livres de ces deux peuples : *Nil igitur mors est, ad nos neque pertinet hilum; quandò quidem natura animi mortalis habetur!* s'écrie Lucrèce (4).

A son tour, Pline regarde comme une grande prérogative de l'homme sur les animaux, et même sur la divinité, de pouvoir se donner la mort quand bon lui semble : *Imperfectæ verò in homine naturæ præcipua solatia, ne deum quidem posse omnia. Namque nec sibi potest mortem consciscere, si velit; quod homini dedit optimum in tantis vitæ pœnis...* (5). La pensée

(1) Pomponius Mela, *De situ orbis*, lib. II, cap. XII.

(2) *Œuvres mêlées*, p. 11.

(3) Lib. II, cap. VII.

(4) Lib. III, *De rerum natura*, v. 842.

(5) *Natur. hist.*, lib. II, cap. VIII.

fondamentale de ces ouvrages est que l'homme qui se tue améliore sa position.

Comme chez les Celtes, il y avait des lieux publics où l'on pouvait se tuer. Il suffira de rappeler les noms de Leucade, de Céos et de Marseille.

En parcourant les auteurs les plus célèbres, nous retrouverons presque partout la doctrine du suicide préconisée, vantée, admirée comme une action sublime. « On ne doit blâmer celui qui se donne la mort, dit Platon, que lorsqu'il agit soit sans l'autorisation des magistrats, soit sans y avoir été déterminé par une position pénible et intolérable, ou par la crainte d'un avenir rempli de malheurs (1). »

Dans un autre passage des écrits de Platon, on trouve exprimé un sentiment naturel aux cœurs aimants, celui de revoir dans un autre monde ceux qui ont eu toutes leurs affections sur la terre, en même temps qu'il atteste l'étendue du suicide chez les Grecs : « Il y a beaucoup d'hommes qui, pour avoir perdu leurs amants, leurs femmes ou leurs enfants, descendent volontairement aux enfers, conduits par la seule espérance que là ils verront ceux qu'ils aiment, et qu'ils vivront avec eux (2). »

« Le dieu qui a sur nous un pouvoir souverain, écrit Cicéron, ne veut pas que nous quittions la vie sans sa permission; mais lorsqu'il nous en fait naître un juste désir, alors le vrai sage doit passer avec plaisir de ces ténèbres aux lumières célestes (3). »

Il faut, toutefois, faire remarquer qu'on établit en Grèce et à Rome des lois comminatoires et pénales destinées à sévir contre ceux qui se tuaient après un crime, soit par l'effet du remords, soit par la crainte des peines.

Après Platon et Speusippe, fondateurs de la première aca-

(1) *Des lois*, liv. IX.

(2) *Phédon ou de l'âme*, dialogues traduits par M. Schwalbe, p. 104.

(3) *Tuscul.*, lib. I.

démie, et dont le second se tua à cause des railleries de Diogène, on vit apparaître dans la Grèce Arcésilas et Carnéade, créateurs de la seconde et de la troisième académie. Ces deux chefs d'école terminèrent aussi leurs jours par le suicide. Le *doute*, que les platoniciens et les pythagoriciens n'avaient posé que sur certaines questions, fut formulé en précepte. Après le doute, le scepticisme et le pyrrhonisme achevèrent de relâcher tous les liens qui pouvaient encore attacher à la vie. L'existence et la mort étaient devenues également indifférentes pour ceux qui adoptèrent ces principes (1).

Les mœurs dures et sauvages, la doctrine bizarre et extravagante, et la philosophie triste et brutale des cyniques, à laquelle vint se joindre plus tard le scepticisme moral, ne contribuèrent pas peu à rendre la mort volontaire plus fréquente, surtout après les exemples que donnèrent les hommes les plus marquants de cette secte. Diogène et son disciple Stilpon, de Mégare, se suicidèrent tous les deux, le premier en s'étouffant, le second en buvant tout exprès une grande quantité de vin. Pendant la célébration des jeux Olympiques, le cynique Pérégrin annonça publiquement qu'il se ferait brûler vif, et fixa lui-même un jour pour cet étrange sacrifice. Une foule considérable vint assister à ce spectacle. Pérégrin parut : il avait une torche à la main, et était suivi par une troupe de cyniques. On mit aussitôt le feu au bûcher; alors il posa son manteau, sa besace et son bâton, invoqua ses dieux propices, et s'élança dans les flammes (2).

Mais c'est aux stoïciens qu'appartient l'initiative d'avoir érigé le suicide en dogme. Les Romains, et principalement

(1) *The Anatomy of suicide*, by Forbes Winslow, M. D. London, 1840. Cet ouvrage entre dans des grands détails sur les suicides des personnages de l'antiquité. La *Manie du suicide*, de M. Tissot, en contient aussi de nombreux exemples.

(2) Lucien, *De morte Peregrini*.

ceux qui remplissaient les hautes dignités dans les cités et à l'armée, presque tous les législateurs du temps de la république, séduits par l'autorité et la grandeur de la morale stoïcienne, l'adoptèrent avec enthousiasme, et écrivirent le fameux décret : *Mori licet cui vivere non placet.* Après la chute de la république et l'établissement de l'empire, les poëtes, les littérateurs les plus illustres, applaudirent également aux doctrines des stoïciens. On peut affirmer que tout ce qu'il y avait de grand, d'élevé dans le monde romain, subissait l'influence de cette école, qui rangeait au nombre des choses indifférentes la vie et la mort.

Zénon, fondateur de la secte, voulut joindre l'exemple au précepte. On rapporte qu'un jour étant tombé et s'étant cassé un doigt, il frappa la terre de sa main, en s'écriant : » Me demandes-tu? je suis prêt : *En adsum, quid me urges, precor* (1)? Et, sans tarder davantage, il se donna la mort (an 264 avant J.-C.). Ses disciples suivirent en foule son exemple. Nous nous bornerons à citer les noms de Caton, de Sénèque, etc.

Les enseignements des cyrénéens, quoique différents de ceux des cyniques et des stoïciens, aboutirent aux mêmes résultats. Aristippe de Cyrène, fondateur de la secte, enseigna que le sage doit choisir ce qu'il aime le mieux de la vie ou de la mort, et regarder l'une et l'autre avec une égale indifférence. — Hégésippe, célèbre parmi ces philosophes, fit des descriptions si éloquentes des misères de la vie et des félicités de la mort volontaire, que ses auditeurs, entraînés par ses discours, se tuèrent en tel nombre, que le roi Ptolémée lui défendit de parler sur ce sujet (2).

Les épicuriens faisaient aussi consister le souverain bien dans la volupté, avec cette différence néanmoins, que la volupté

(1) Diogène Laerce, lib. VII, p. 28.

(2) *Tuscul.*, lib. I, p. 34.

n'était pas uniquement, pour eux, dans les plaisirs corporels, mais encore dans le contentement de l'esprit. Leur moral, en ce qui regarde la mort volontaire, peut se réduire à ceci : Le suicide est une action sans importance, ou qui mérite même des éloges, lorsqu'on sait le commettre à temps; c'est-à-dire que, dans certaines positions, il importe d'examiner s'il est utile de prévenir ou d'attendre la mort (1). — Lucrèce, l'auteur *De rerum naturâ*, l'admirateur passionné d'Épicure, se tua, à peine âgé de quarante-huit ans. — Diodore se coupa la gorge. — Mais le plus curieux exemple de suicide parmi les épicuriens, est celui de Pétrone, surnommé, à cause de ses poésies, *auctor purissimæ impuritatis*. La volupté et la mollesse étaient les seules préoccupations de sa vie. Ces belles qualités lui valurent l'honneur d'être un des principaux confidents de Néron et l'intendant de ses plaisirs. La grande faveur dont il jouissait lui attira l'envie de Tigellin, qui l'accusa d'être entré dans une conspiration contre l'empereur. Quand Pétrone se vit arrêté et jugé, il prit la détermination de se tuer lui-même, pour ôter à son ennemi le plaisir de le faire tuer. Il accomplit son dessein suivant les règles posées par les épicuriens, avec un calme et même une légèreté extraordinaires. Il se fit ouvrir les veines, tout en s'entretenant avec ses amis de vers et de poésie, puis il ordonna de les refermer pour se les faire ouvrir de nouveau. Dans l'intervalle, il envoya à Néron un livre cacheté de sa main, dans lequel il décrivait les débauches de ce prince sous des noms empruntés. Enfin, après avoir partagé son temps entre le badinage et les frivolités, il s'éteignit dans une indifférence que rien ne saurait exprimer (2).

De ces causes générales, si nous passons à l'étude des causes particulières, nous voyons les passions exercer une influence

(1) P. Gassendi, *Syntagma phil. Epicuri*, p. 111, cap. xx, et ses notes sur Diogène Laerce, liv. X.

(2) Tacite, *Annal.*, liv. XVI.

immense sur le nombre des morts volontaires ; mais ces mobiles ont un reflet d'héroïsme, de dévouement, de grandeur qui leur imprime un caractère spécial.

C'est ainsi que l'amour de la patrie, si puissant dans l'antiquité, fut l'origine d'une foule de suicides, parmi lesquels se placent ceux de Thémistocle, de Codrus, des Philène de Carthage, des Numantins, etc. — L'amitié eut aussi ses martyrs : après la défaite de C. Gracchus, ses deux amis Pomponius et Licinius, voulant l'empêcher de se détruire, lui sacrifièrent leur vie. Sysigambis, ne pouvant supporter la perte d'Alexandre, se laissa mourir de faim. Antinoüs s'immola pour prolonger les jours de l'empereur Adrien.

L'amour des époux, celui de la famille, donnèrent également lieu à de nombreux suicides. La bataille de Thymbrée coûta la vie à Abradate, roi de Susiane ; sa femme Panthée en fut tellement désolée, que, malgré les exhortations de Cyrus, elle se donna un coup de poignard et tomba sans vie sur le cadavre de son mari. Phila, fille d'Antipater, désolée de la défaite de son mari, avale le poison et meurt. Porcie, fille de Caton et femme de Brutus, meurtrier de César, ne veut pas survivre à son époux ; en vain on lui enlève tous les moyens, elle avale des charbons ardents... Arria, femme de Pætus, personnage consulaire, sachant la destinée qui lui était réservée pour avoir conspiré contre l'empereur Claude, saisit une épée, l'enfonce dans son sein, et, la lui présentant tout ensanglantée, elle lui dit : *Pæte, non dolet...* Qui ne connaît les tentatives de Pauline, femme de Sénèque !

Les hommes imitèrent aussi ces exemples : Tibérius Gracchus, époux de l'illustre Cornélie, ayant trouvé dans son lit deux serpents, l'un mâle, l'autre femelle, consulta les aruspices. Il apprit d'eux que sa femme succomberait bientôt si on laissait échapper le mâle, tandis qu'il périrait si la femelle était mise en liberté. Dans cette alternative, Gracchus n'hésita point à tuer

le mâle, et quelque temps après il mourut. C. Plautus Numida, ayant appris la mort de sa femme, se porta un coup de poignard dans la poitrine.

Plusieurs personnages célèbres se tuèrent de douleur d'avoir perdu leurs enfants. Telle fut la fin d'Aristomène, le héros des Messéniens. La mère de Thémistocle, ne pouvant arrêter les déportements de son fils, dans sa jeunesse, se pendit de désespoir. L'un des deux Balbus, dont on admire les statues équestres à Herculanum, en voyant égorger son fils, se fit massacrer avec lui. La première femme de Séjan, à la vue des cadavres de ses enfants exposés en public, se donna volontairement la mort. Gordien l'aîné, âgé de quatre-vingts ans, se suicida en apprenant que son fils avait été tué.

L'honneur et la gloire ont constamment exercé leur empire sur le genre humain. Parmi la foule incroyable des suicides déterminés par ces deux sentiments, nous ne choisirons que les plus réfléchis et les plus célèbres.

Sardanapale, vaincu, se brûla sur un bûcher d'une hauteur considérable, avec ses trésors, ses femmes et ses eunuques. Le fils de la reine Thomyris, fait prisonnier par Cyrus, se donna la mort pour recouvrer sa liberté. Annibal, trompé par L. Quintus Flaminius et trahi par Prusias, s'écrie : « Ce jour prouvera combien les mœurs du peuple romain ont dégénéré. Leurs pères avertirent le roi Pyrrhus, ennemi armé et dont les troupes couvraient l'Italie, de se tenir en garde contre le poison; ceux-ci, au contraire, envoient un ambassadeur à Prusias pour l'engager à se souiller d'un crime ! » Après avoir prononcé ces paroles, il avala le poison qu'il gardait habituellement sur lui.

Sur le point de tomber entre les mains de ses ennemis, Mithridate donne du poison à ses femmes, à ses filles et en boit lui-même. Mais le poison est impuissant; il a recours à son épée, elle trahit encore son espérance; alors il s'adresse à un soldat, et se fait tuer par lui.

La guerre d'Afrique fut marquée par trois suicides célèbres : celui de Caton, dont nous avons déjà parlé, puis celui de Saba, et en dernier lieu le suicide de Scipion, gendre de Pompée.

A ces noms connus il faut joindre ceux de Cléomène, de Démosthène, d'Isocrate, de Poppée, de Corbulon.

La tyrannie des empereurs fit du suicide une affreuse nécessité. Sous le règne de Tibère, les accusés politiques condamnés à la peine capitale étaient non-seulement exposés, traînés par la ville et jetés dans le Tibre, mais encore tous leurs biens étaient confisqués; tandis qu'au contraire ceux qui, avant de subir la peine, disposaient de leur vie, recevaient les derniers honneurs, et leur fortune était conservée comme une prime due au courage de se donner la mort (1).

Le sentiment de la chasteté a été la cause d'un certain nombre de morts volontaires. Nous n'aurons que deux hommes à mentionner : Démoclès et Sixt. Papinius. Le premier, jeune homme d'une beauté et d'une vertu remarquables, se tua pour ne pas céder aux sollicitations infâmes de Démétrius (Plutarque). L'autre se précipita d'un lieu élevé pour échapper aux caresses incestueuses de sa mère (2). — Le nombre des femmes qui se tuèrent pour le même motif devait être beaucoup plus considérable. En tête de la liste se place Lucrèce; puis viennent les femmes des Teutons, qui, sur le refus de Marius de les remettre aux mains des Vestales, se pendirent de désespoir. Nous lisons dans Cicéron que deux jeunes filles de Byzance, appartenant aux plus hautes familles, se jetèrent dans des puits pour échapper à l'opprobre (3). On sait que beaucoup de femmes chrétiennes se suicidèrent aussi par des principes de chasteté. Eusèbe et plusieurs saints Pères rapportent que sainte Domnine et ses deux

(1) Suétone, *Vie de Tibère.*—Tacite, *Annal.*, liv. II. Montesquieu, *Grandeur des Romains*, chap. XII.

(2) Tacite, *Annal.*, VI.

(3) Valère Maxime, liv. VI, cap. I.

filles, Bérénice et Prosdoce, vierges d'Antioche, se noyèrent dans une rivière pour échapper au déshonneur (1).

La douleur physique fit beaucoup de victimes parmi les anciens : c'était une conséquence naturelle du mépris de la mort. Nous citerons Aristarque, qui voulut, par un suicide, mettre fin aux tourments de l'hydropisie (Suidas) ; le médecin Erasistrate, qui, rongé par un ulcère, but la ciguë (2) ; Eratosthène, surnommé le Philologue; Pomponius Atticus, Latrone, Dioclétien et Silvius Italicus.

L'antiquité compta des suicides dont les motifs furent aussi futiles que ceux du cuisinier Vatel. Antoclès et Epiclès, après avoir mangé tout leur argent dans la gourmandise et la débauche, se donnèrent la mort en avalant de la ciguë. Un des trois Apicius, qui excellaient dans l'art culinaire, avait sacrifié aux plaisirs de la bouche la plus grande partie de sa fortune. Obligé de vérifier ses comptes, il fut fort surpris de voir qu'il ne lui restait plus que six millions de sesterces; et comme il trouva que cette somme n'était pas suffisante pour la voracité de son ventre, il s'empoisonna (3).

La folie eut aussi sa part d'influence dans les suicides de l'antiquité, et ce récit d'Hérodote en est une preuve décisive.

« Cléomènes, roi de Lacédémone, ayant été rappelé à Sparte, y fut à peine arrivé, qu'il tomba dans une frénésie, mal dont il avait déjà eu précédemment quelques légères attaques. En effet, s'il rencontrait un Spartiate en son chemin, il le frappait au visage de son sceptre. Des parents, témoins de ses extravagances, l'avaient fait lier dans des entraves de bois. Mais un jour, se voyant seul avec un garde, il lui demanda un couteau : celui-ci le refusa d'abord; mais d'autant plus intimidé par ses menaces, que c'était un ilote, il lui en donna un. Cléomènes ne

(1) *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. XII.

(2) Stobée, sermo VII, *De fortitudine*.

(3) *Athénée*, lib. I, IV et VII.

l'eut pas plutôt reçu qu'il commença à se déchirer les jambes dans toute leur longueur, et à en couper les chairs. Des jambes il passa aux cuisses, des cuisses aux hanches, aux côtés; enfin, étant parvenu au ventre, il se le découpa, et mourut de la sorte. La plupart des Grecs attribuent cette maladie à une offense envers les dieux (1).

En résumé, le panthéisme, ce grand système religieux de l'Orient et de l'antiquité, jeta les premiers germes du suicide, en faisant de l'homme une partie intégrante de l'âme universelle, une émanation d'une divinité sans énergie, sans contrôle, indifférente à tout. Comment, en effet, supporter la douleur, l'ennui, le dégoût de la vie, quand, par un simple changement de demeure, on pensait s'affranchir de tous les maux, se réunir à son principe, jouir de la félicité?

A leur tour, les systèmes philosophiques anciens, ces négations déguisées, mais constantes, des religions, agrandirent singulièrement le cercle du suicide. Trois opinions principales concoururent surtout à ce résultat déplorable : l'une, en généralisant le doute et en semant sous ses pas le scepticisme et le pyrrhonisme; l'autre, en glorifiant l'homme outre mesure, en l'élevant au rang des dieux et en érigeant le suicide en dogme; la troisième, enfin, en plaçant le souverain bien dans le plaisir, et le mal dans sa perte : toutes, en professant l'indifférence la plus complète pour la vie ou la mort.

Quant aux passions, toujours semblables pour le fond, variables seulement pour la forme, elles reflétèrent dans le suicide les mœurs, les coutumes, les institutions du temps. Comme, chez les anciens, la patrie était tout, la famille presque rien, il en résulta pour les morts volontaires une apparence de grandeur, d'héroïsme, de dévouement dont l'orgueil était au fond le mobile, et qui explique l'éclat qu'elles eurent dans le monde. La

(1) *Hist. d'Hérodote*, Erato, liv. II, p. LXXV, trad. de Larcher.

vileté des femmes et des enfants, le mépris qui s'attachait à l'esclavage, devaient ensevelir dans l'obscurité tous les suicides du foyer. Ajoutons encore que la démarcation tranchée qui existait entre les hommes libres et les esclaves, l'indifférence avec laquelle on les tuait, le spectacle si fréquent de leurs supplices, les combats des gladiateurs, devaient familiariser les anciens avec l'idée de la mort. Il en sera tout autrement lorsque nous étudierons le suicide dans les temps modernes : l'influence de la femme et l'amour de la famille devenant de plus en plus prédominants, les chagrins domestiques, les intérêts froissés auront une part considérable dans les causes; les morts volontaires, s'individualisant de plus en plus, perdront ce caractère d'élévation et de grandeur que leur avaient imprimé les mœurs antiques, et ne figureront guère que comme des unités dans l'*histoire* et les tableaux de la statistique moderne.

L'aliénation mentale doit également être comptée parmi les causes du suicide dans l'antiquité.

Moyen âge.

Le paganisme, cette matérialisation de la pensée, cette glorification de la forme, était mort dans les âmes; la philosophie, qui n'avait cessé de l'attaquer et de le miner, ne vivait plus que dans quelques souvenirs. A leur place avait grandi une croyance nouvelle qui allait faire une révolution générale dans les idées, car elle proclamait l'unité de Dieu, le respect de la femme et des enfants, l'abolition de l'esclavage. Quelque étrange, et même quelque barbare que dût paraître à la société élégante et spirituelle de la Grèce et de Rome cette religion prêchée par d'obscurs artisans venus d'un pays détesté, le peuple n'avait pas tardé à comprendre qu'elle était un immense progrès : n'annonçait-elle pas, en effet, l'avenir du monde, son émancipation, son égalité devant Dieu et devant la loi? Son caractère distinctif, le sentiment religieux par lequel elle aspirait non-seulement à gou-

verner les individus, mais à régir les sociétés, était l'adversaire le plus redoutable des systèmes religieux et philosophiques de l'antiquité sur le suicide. En présence d'une doctrine qui érigeait en autant de dogmes la souveraineté, la puissance, la justice de Dieu, la dépendance complète de ses créatures, son droit absolu de vie ou de mort sur chacune d'elles, le principe de conservation devait triompher du principe de destruction. Aussi rencontrerons-nous peu de morts volontaires pendant la période croyante du moyen âge : c'est, au reste, ce que l'analyse rapide de cette époque mettra dans tout son jour.

Mais avant de passer outre, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications.

L'établissement du christianisme, tout prodigieux qu'il paraît, ne fut cependant ni assez rapide, ni assez général, dans les premiers siècles de notre ère, pour détruire complétement les idées de l'antiquité sur le suicide. Sans parler des opinions stoïciennes, la société romaine, après le renversement de la république, fut travaillée, sous les empereurs, de maladies morales qui ont été décrites avec soin dans les derniers temps par des écrivains habiles. La tyrannie, les malheurs publics, les guerres civiles sans cesse renouvelées, jetèrent dans les esprits les germes de l'ennui, du découragement et du désespoir.

A côté du christianisme, si mélancolique, si contemplatif dans sa nature, naquit une mélancolie païenne dont Sénèque a laissé un tableau frappant.

Au temps de Sénèque, en effet, le suicide était une véritable maladie contagieuse, les hommes éprouvaient comme un besoin de mourir. Les crimes des empereurs firent, ainsi qu'on l'a vu précédemment (*Du suicide dans l'antiquité*), de la mort volontaire une affreuse nécessité. L'adulation eut aussi ses victimes. Des Romains se dévouaient pendant la maladie d'un empereur; ils s'engageaient à se donner la mort ou à combattre dans l'arène, si le prince revenait à la santé. Caligula contraignit deux

de ses flatteurs à accomplir leur promesse; il voulut assister au combat de l'un, et ne le congédia que vainqueur; l'autre, orné de festons et de bandelettes, fut promené dans Rome, et une troupe d'enfants le précipita ensuite du haut des remparts (1).

Rome, qui pendant tant de siècles s'était assimilé par la conquête tous les peuples étrangers, allait à son tour subir la peine du talion. Du Nord s'avançaient les hordes barbares, ayant à leur tête les Germains, qui devaient se partager les lambeaux de sa nationalité. Si nous parcourons les traditions religieuses et populaires de ces peuples, nous verrons encore de ce côté le christianisme aux prises avec des convictions profondes sur le suicide, et une lutte longue et vigoureuse aura lieu avant qu'il étouffe ces croyances, fruit du climat et de la religion. Pour éclairer ce point historique, quelques détails sont indispensables.

Chez les peuples septentrionaux, le suicide était tout à fait passé dans les mœurs. Le dieu des Germains, Odin, en avait lui-même donné l'exemple. Voyant la mort approcher, il se fit, dit la tradition, ouvrir la chair au moyen d'une pointe de lance, et s'appropria, par cette cérémonie magique, tous les guerriers qui périssaient à l'armée dans les batailles (2). Des femmes germaines, faites prisonnières par les Romains, et exposées en vente d'après l'ordre de l'empereur, se donnèrent toutes la mort, après avoir égorgé leurs enfants (3). Bartholin (*ouv. cit.*) rapporte que les guerriers danois regardaient comme une honte de mourir, vivants dans leur lit, de vieillesse ou de maladie, et se suicidaient souvent pour échapper à un pareil opprobre. Le roi Helgo se laissa tomber volontairement sur la pointe d'une

(1) Suét., *Vita Calig.*, cap. XXVI.

(2) Bartholin, *De causis contemptæ mortis a Danis*, lib. II, cap. VII, p. 334. In-4. Hafniæ, 1689.

(3) Tacite, *Annal.*, II, 15.

épée. Hading se pendit, ne pouvant survivre à Hunding, roi de Suède, qui, à la nouvelle controuvée de la mort de son ami, s'était noyé dans un tonneau. Starchater, déjà avancé en âge, et craignant de perdre, dans une vieillesse impuissante et inactive, la gloire de ses exploits, se fit donner le coup mortel par un autre guerrier.

Les Goths croyaient que ceux qui ont vécu oisifs et qui meurent de mort naturelle, de maladie ou de vieillesse, sont destinés à croupir éternellement dans des antres remplis d'ordures et d'animaux venimeux, tandis que les guerriers morts au milieu des batailles doivent avoir part aux délices du palais d'Odin. Chez eux, la mort de ceux qui succombaient aux fatigues de l'âge était appelée *kerlingedande*, c'est-à-dire, la mort des vieilles femmes. Il y avait, sur les limites des terres des Wisigoths, un rocher élevé, dit le *Rocher des aïeux,* du haut duquel les vieillards se précipitaient lorsqu'ils étaient las de la vie (1).

Pline attribue une coutume semblable à des peuples qu'il désigne seulement sous le nom de *nation hyperborée :* peut-être veut-il parler des Wisigoths? On trouve dans le second chapitre de l'histoire de Gothric et de Raoul le récit de la mort de Kapnartung et de ses enfants, qui, honteux de vivre, se jetèrent du Rocher des aïeux et allèrent ainsi, pleins de joie, rejoindre Odin dans le Valhalla. Les esclaves qui périssaient avec leurs maîtres étaient admis dans ce séjour de félicité éternelle, et ils servaient seuls le grand Odin. Les femmes étaient, en général, exclues du Valhalla; mais il y avait une exception en faveur de celles qui suivaient leurs maris au tombeau en se donnant la mort (2).

Deux coutumes analogues, nées de la vie présente et de l'espoir de la vie à venir, se rencontrent chez la plupart des peu-

(1) *Œuvres mêlées du chevalier Temple,* p. 11.

(2) Keysler, *Ant. select. septent. et celtic.* Hanov., 1720, p. 141.

ples septentrionaux. Les anciens auteurs, qui ont parlé des Thraces, des Vénèdes, des Hérules, des Brussiens, des Serres et des Troglodytes, les montrent se tuant eux-mêmes lorsqu'ils étaient parvenus à la vieillesse, ou donnant la mort à leurs pères qui la recevaient comme un bienfait.

L'élément civilisateur chrétien eut donc à vaincre de grandes difficultés pour arracher des esprits l'idée du suicide que les éléments gréco-romain et germain barbare y avaient profondément enracinée; mais lorsque la pensée chrétienne régna sans partage sur les consciences, le suicide devint beaucoup plus rare. Ce fut saint Augustin qui, au IVe et au Ve siècle, se prononça contre les théories favorables à la mort volontaire; il leur opposa une argumentation vive et puissante, donna pour base à ses doctrines des prescriptions faites par Moïse et Jésus-Christ, et fixa pour l'avenir les idées chrétiennes sur le suicide (1). Bientôt les conciles déterminèrent une pénalité destinée à le prévenir, et sanctionnèrent ainsi les principes de l'évêque d'Hippone. Le concile d'Arles, tenu en 452, déclara que la mort volontaire ne pouvait être l'effet que d'une fureur diabolique; et en 565, le concile de Bragues décida que ceux qui se donneraient la mort par le fer ou le poison, ou en se précipitant d'un lieu élevé, ou en se pendant, ou de quelque autre manière, seraient punis des peines de l'Église (2). Les mêmes prescriptions sont reproduites dans les actes du concile d'Auxerre, en 578, et dans ceux du concile de Troyes, au IXe siècle. Le pape Nicolas Ier défendit également les prières pour le repos de l'âme du suicidé (3).

Une réprobation aussi éclatante de la part d'une autorité qui

(1) *De civitate Dei*, lib. I, cap. XVI et seq.

(2) *Concilium Arelatense*, ann. 452, ap. Labb. conc., t. V, p. 8, edit 1728. — *Concil. Bracarens*, II, can. 16, ap. Labb. concil., t. VI, p. 522.

(3) *Ouv. cit.*, t. IX, p. 1545.

était tout alors, et à laquelle vinrent se joindre les peines portées par les lois, dut produire une impression profonde sur les esprits. Aussi se fit-il un grand changement dans les mœurs relativement à la mort volontaire, qui se montra de plus en plus rare. Cependant les exemples ne cessèrent pas entièrement; les historiens et saint Grégoire de Tours surtout en ont cité plusieurs parmi les Francs convertis.

Mérovée, fils de Chilpéric, pris par les soldats de son père, s'abandonna au désespoir, et ne vit de recours que dans la mort volontaire. Il fit venir Gaïlen, son ami, et lui dit : « Nous n'avons tous les deux qu'une même pensée et qu'une même volonté ; je t'en prie, ne souffre pas que je tombe dans les mains de mes ennemis : prends mon glaive et frappe-moi. » Gaïlen n'hésita pas et le perça d'un coup de poignard (1).

Le comte Palladius, ayant été dépouillé de son comté par l'influence de l'évêque de Gévaudan, apprit à Clermont, où il s'était réfugié, que le roi voulait le faire tuer : « Alors, frappé de terreur, il tomba dans de telles angoisses, qu'il menaçait de se donner la mort de ses propres mains. Quoique très surveillé, il trouva le moyen d'échapper un instant aux regards de sa mère, entra dans sa chambre à coucher, tira son épée du fourreau et s'appuya si fortement dessus, que la pointe entra par la mamelle et ressortit par l'épaule. Palladius se releva, perça la seconde mamelle comme la première et tomba mort. » Chose merveilleuse! s'écrie saint Grégoire, et qui ne put avoir lieu que par l'œuvre du diable; car le premier coup devait le tuer si le démon ne fût venu à l'aide, pour que le comte pût pousser jusqu'au bout son infernal dessein. Le cadavre fut transporté au monastère de Cournon, et y fut enseveli en dehors des sépultures chrétiennes, et sans obtenir l'honneur d'une messe. Certai-

(1) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. V, *Ap. script. rerum Gall. et Franc.*, t. II, p. 216.

nement ses malheurs et sa mort eurent pour cause l'outrage qu'il avait fait à l'évêque (1). On lit dans ce même recueil que des émissaires de Frédégonde, venus pour assassiner Childebert, ayant été découverts et livrés à la torture, plusieurs d'entre eux se percèrent de leurs poignards (2). Des malheureux, contraints par le roi Chilpéric Ier de suivre en Espagne la jeune Rigonthe, qui devait être la femme de Reckared, roi des Goths, s'ôtèrent la vie avec des lacets au moment de la séparation douloureuse à laquelle on les condamnait (3).

Ces faits, à la vérité peu nombreux, prouvent qu'il restait encore chez les Francs, après la conquête, des habitudes de suicide; ils montrent en même temps que cet acte avait perdu le caractère de grandeur qu'il présentait chez les Romains pour devenir brutal comme les mœurs.

Le christianisme modifia sans doute profondément l'état des âmes, mais il ne put triompher complétement de ces sentiments de tristesse et de dégoût de la vie qui tourmentent tant d'esprits, et la rêverie mélancolique se réfugia dans les cloîtres. Ceci n'a rien qui doive surprendre. Les populations, effrayées des signes de décadence de la société, des ravages terribles causés par les barbares, sentant de toutes parts le sol trembler sous leurs pas, faisaient irruption dans les monastères. C'est ainsi que le moine Cassien, au ve siècle, réunit en peu de temps, autour de lui, dans les Gaules, plus de 5,000 cénobites. Mais si la vocation était pour beaucoup dans cet élan, il faut aussi reconnaître que le vieil homme n'était pas mort chez tous les religieux. Cassien, lui-même, après avoir gémi, dans son *Spiritus tristitiæ,* sur une maladie appelée *accidia*, signale plusieurs suicides dus à cette influence. Ce désordre de l'intelli-

(1) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. IV, cap. XI.

(2) *Ibid.*, lib. X, cap. XVIII.

(3) *Ibid.*, lib. VI, cap. XLV.

gence (véritable lypémanie) n'est pas plus étonnant que la *dysménorrhée des femmes cloîtrées* dont nous avons parlé dans notre traité de la menstruation (1). Les écrits des Pères de l'Église, et notamment les trois livres de saint Jean Chrysostôme à Stagyre, peignent d'une manière admirable le malaise, l'inquiétude, la tristesse ou plutôt l'*athumia,* mot grec cent fois plus énergique, qui consumaient le monde au milieu des joies les plus étourdissantes et du besoin qui poussait les hommes à chercher dans le suicide un terme plutôt qu'un remède à leurs maux (2).

Saint Jérôme appelle également l'attention sur cette disposition maladive des âmes (3).

Du ve au xe siècle, les documents sur le suicide deviennent de plus en plus rares, sauf les cas observés dans les monastères, et qui doivent, en grande partie, être attribués à la folie : c'est l'époque que nous appelons croyante. De loin en loin cependant on suit les traces de cette maladie : c'est ainsi que M. Magnin en a cité un exemple dans sa tragédie de *Callimaque.* Ces sentiments, dont on constate quelques exemples, ne sont eux-mêmes qu'une des formes de l'ennui inhérent à l'homme, qui, porté à son plus haut degré, revêt le caractère de la mélancolie monomaniaque.

Mais avec le XIIe et le XIIIe siècle, une révolution générale s'opéra dans les opinions, la nature des relations sociales, la littérature et les arts. La manie du suicide, bornée d'abord à quelques exceptions, se ranima comme un souvenir des temps antiques, et pénétra dans toutes les classes de la société.

(1) *De la menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, p. 349, 1842, édition épuisée.

(2) *Saint Chrysostôme*, édition Gaume, t. I, p. 191.—Saint-Marc Girardin, Bourquelot.

(3) S. Jer., litt. 95, *ad Rusticum ;* 97, *ad Demetriadem.*

A cette époque, le suicide se montra avec plus de fréquence dans les monastères. M. Bourquelot, qui a surtout indiqué ce fait, a parlé d'une tristesse et d'un désespoir qui paraissent avoir affecté particulièrement l'âme des moines, sorte de maladie locale, qui souvent cherchait son remède dans la mort. Il arrivait en effet, de temps à autre, que ces prisonniers volontaires, vivant dans le silence, privés du commerce des autres hommes, des distractions et des jouissances que donne le monde, obligés à la pratique des vertus les plus difficiles, condamnés à concentrer toutes leurs facultés dans l'amour d'un Dieu invisible, se sentaient pris d'une mélancolie profonde et du dégoût de la vie. Césaire en rapporte des exemples (1).

Les chroniques des XIVe et XVe siècles contiennent un certain nombre de morts volontaires d'individus qui ne sont arrêtés ni par la crainte de l'ignominie réservée à leur dépouille, ni par la terreur du supplice éternel. Marie Coronel, privée de son père, séparée de son mari par ordre de Pierre le Cruel (1353), se donna la mort, craignant de ne pouvoir résister aux tentations d'une jeunesse ardente. « Femme digne d'un meilleur siècle! s'écrie le Jésuite Mariana : remarquable exemple de chasteté (2). »

A la fin du XVe siècle, divers suicides d'hommes, de femmes et de moines furent accomplis dans les villes de Metz et de Strasbourg. « Au mois de janvier (1484), les nouvelles furent appor- » tées à Metz que ung evesque de Strasbourg se avoit pendu et

(1) Il n'est pas de médecin qui ne reconnaisse dans ce tableau les principaux traits de la lypémanie, et il est certain que la démonomanie devait former une des variétés importantes de ce type. (*De la folie*, par Calmeil.)— Voyez le savant mémoire de M. F. Bourquelot, *Bibliothèque des Chartes*, t. III, p. 529 à 560 : *Recherches sur les opinions et la législation en matière de mort volontaire pendant le moyen âge*. Ce travail nous a été très utile pour la rédaction de cet article.

(2) *De rebus hispanicis*, lib. XVI, cap. XVII.

» estranglé, et que la justice du dit lieu l'avoit fait enfoncier de-
» dans ung tonneaul et le mettre sur le Rhin et le laissier alleir à
» l'adventure. » A Metz, un compagnon, qui s'était pendu par amour, ayant été secouru à temps et sauvé, la justice le fit saisir et à *force de verges tout nud très bien chaistoyer* (1). Charles VII, suivant toute apparence, se laissa mourir de faim (2). Le poëte Étienne Mancinel, auquel le pape Alexandre VI fit couper les deux mains et la langue pour une satire, se laissa mourir de sa blessure (3).

Les suicides des juifs méritent d'être remarqués : ce fait se produit particulièrement depuis le XIIe siècle. Les persécutions atroces exécutées contre cette race malheureuse rendent compte de cette terrible détermination. A York, cinq cents juifs furent voués à la mort; dans leur désespoir, ils se tuèrent les uns les autres, aimant mieux, dit un chroniqueur, être frappés par ceux de leur nation que périr de la main des incirconcis (4). En 1321, quarante juifs étaient enfermés dans une prison royale et attendaient le dernier supplice; un vieillard, qu'ils appelaient leur père, consentit avec un jeune homme à délivrer de la vie ses compagnons qui l'en suppliaient; lui-même fut tué par celui qui l'avait aidé dans cet horrible carnage (5).

Ce fut surtout à partir du XVIe siècle qu'il se fit une sorte de réaction en faveur du suicide ; quelques écrivains osèrent le justifier; il fit moins d'horreur et devint plus fréquent. Il est très probable que l'étude du droit romain, l'admiration des temps antiques, le désir de les imiter, contribuèrent à modifier les idées du moyen âge sur ce point.

(1) Chron. de Metz, *loc. cit.*

(2) Chron. Martinienne, *ad finem.*

(3) Duplessis-Mornay, *Mystère d'iniquité.*

(4) *Recueil des hist. de France*, t. XII, p. 428 et 466.

(5) *Cent. de Guill. de Nangis*, p. 96.

La mort du Florentin Philippe Strozzi, fait prisonnier à la bataille de Marone par le grand-duc Côme Ier, mérite une mention particulière. Strozzi, accusé d'avoir pris part à l'assassinat du duc Alexandre Ier, se tua pour ne pas compromettre ses amis par les aveux que la torture pourrait lui arracher (1538). Voici un fragment de son testament traduit par M. Bourquelot :

« Au Dieu libérateur. Pour ne pas rester plus longtemps au pouvoir de mes barbares ennemis, qui m'ont injustement et cruellement emprisonné, et qui peuvent me contraindre par la violence des tourments à révéler des choses nuisibles à mon honneur, à mes parents, à mes amis, comme cela est arrivé dernièrement à l'infortuné Julien Gondi; moi, Philippe Strozzi, j'ai pris la seule résolution qui me restait, toute funeste qu'elle me paraît pour mon âme, la résolution de mettre fin à ma vie de mes propres mains. Je recommande mon âme à Dieu, souverain miséricordieux, et je le prie humblement, à défaut d'autre grâce, de lui accorder pour dernier asile le séjour où habitent les âmes de Caton d'Utique et des hommes vertueux qui ont fait une semblable fin (1). »

Les historiens ont conservé le souvenir de divers autres suicides accomplis ou tentés au XVIe siècle. Suivant Guichardin, à la journée de Cérisoles, le duc d'Enghien, désespéré de la fortune du combat, essaya deux fois de se donner l'épée dans la gorge (2). Jérôme Cardan, l'un des plus grands esprits du XVe siècle, périt des suites d'une abstinence prolongée (3).

La justice de l'Église et la justice civile continuèrent à condamner le suicide; le protestantisme témoigna également son horreur pour le meurtre de soi-même. L'infortunée Jane Gray, dans sa réponse au docteur Aylmers qui lui avait proposé de se

(1) *Bibliothèque des Chartes*, t. IV, XIVe, XVe et XVIe siècles.

(2) Montaigne, *Essais*, t. III, chap. III.

(3) De Thou, lib. XII, p. 455.

dérober au supplice par le poison, établit que le vrai chrétien doit attendre sa destinée (1).

En Angleterre, il se fit une réaction à cette époque en faveur de la mort volontaire. Le chancelier Thomas Morus, dans son *Utopie*, origine de toutes les folies de ce nom, admit sa légitimité; Jean Donne en publia une apologie. Ce furent ces récits et les drames lugubres de Philippe Mordaunt, de Richard Smith et de Charles Bloum, qui firent accréditer par Voltaire et Montesquieu l'erreur que l'Angleterre était la terre classique du suicide. En France, de grands écrivains, et à leur tête Montaigne, ne dissimulèrent pas leur sympathie pour ce genre de mort. « Le sçavoir mourir, dit cet auteur célèbre, nous affranchit de toute subjection et contraincte (2). « Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Maupertuis, parlèrent également en faveur du suicide.

Aujourd'hui, les lois qui punissaient les suicides dans leur honneur, leur famille, ont été effacées de presque tous les codes. Quant à la manie elle-même, elle subsiste; elle subsistera tant qu'il y aura des malheureux et des fous au monde, et ce n'est pas par des lois barbares qu'on la fera cesser.

En résumant les faits principaux de ce chapitre, on peut formuler les conclusions suivantes :

Le caractère distinct du moyen âge, au point de vue du suicide, est la diminution progressive de cette maladie, surtout pendant la période de *croyance*.

Ce changement dans les idées doit être attribué à la prédominance du sentiment religieux, et aux peines portées par l'Église et la législation.

La diminution du suicide n'est pas cependant aussi générale dans le christianisme que dans le mahométisme, ce qui s'explique par la différence des dogmes, de la liberté et du fatalisme.

(1) *Réflexions sur le suicide*, par madame de Staël.

(2) *Essais*, t. I, chap. XXXIX.

Malgré l'influence de la religion, on voit de temps en temps le germe du suicide se reproduire et se manifester, surtout dans les monastères, circonstance probablement due aux erreurs de vocation, à la prédominance de la rêverie sur la réalité, de la pensée sur l'action, à la mélancolie naturelle à l'homme, et surtout au développement de certaines formes de l'aliénation, parmi lesquelles l'*accidia* (lypémanie) mérite une mention spéciale.

C'est à partir du XVIe siècle que la tendance au suicide devient plus prononcée. Cette recrudescence se lie au retour des études vers l'antiquité, au relâchement des croyances religieuses, à la liberté d'examen, aux apologies du suicide; mais cette disposition reste exceptionnelle jusqu'à ce que, les théories étant descendues dans les faits, elle se généralise et éclate dans le cours du XVIIIe siècle, favorisée par l'esprit de doute, qui est le trait caractéristique de cette époque.

Temps modernes.

Vouloir apprécier une époque contemporaine, c'est courir au-devant des obstacles ; les difficultés deviennent bien plus grandes si l'esprit public est tenu en échec par des coteries puissantes. Chacune d'elles se croit la véritable église, hors de laquelle il n'y a point de salut, et quelques précautions que prenne l'écrivain, il ne peut échapper au blâme. Que faire en pareil cas? Parler suivant sa conscience, éviter les extrêmes, ne pas oublier que le monde est un mélange de biens et de maux, et avoir toujours l'œil fixé sur le but utile que l'on se propose. Ce sont ces règles de conduite qui vont nous diriger dans notre examen philosophique des causes de suicide dans les temps modernes.

L'antiquité, par ses systèmes religieux et philosophiques, avait puissamment contribué au développement et à la propagation du suicide. Le moyen âge, au contraire, appuyé sur la

religion catholique et la philosophie scolastique, combattit ce penchant et parvint à le resserrer dans des limites plus étroites. Un nouveau changement se fit dans les idées. Le XVIe siècle, en proclamant le libre examen, attacha la sape au principe d'autorité, et, dans l'espace de trois cents ans, cette doctrine, poussée dans ses dernières conséquences d'après la marche naturelle de l'esprit, ébranla jusque dans leurs fondements les grandes colonnes de l'édifice du christianisme, l'autorité religieuse, l'autorité politique et l'autorité domestique.

Un autre changement qui n'a pas été assez remarqué, c'est la teinte triste et sévère que la Réforme a jetée sur les esprits qu'elle a complétement métamorphosés, ce dont on peut s'assurer en fouillant les anciennes chroniques de l'Allemagne et de l'Angleterre ; aussi un écrivain n'hésite-t-il pas à dire qu'il faut rechercher dans cette influence l'origine du spleen anglais (1).

Par un singulier retour des choses du monde, les formules panthéistes ont reparu, et c'est l'Allemagne, pays initiateur de tous les systèmes, qui a donné le signal de cette résurrection de l'antiquité. Quelle frappante leçon nous offre ici l'histoire! Toutes les fois que la morale chrétienne se retire de nous, les aberrations antiques reparaissent. Foscolo, fait observer M. Étienne dans son excellente analyse du roman de Jacopo Ortis, a perdu le sens de l'Évangile, le voilà aussitôt retombé dans les plus grossières erreurs qui datent de deux mille ans. Comme ses maîtres païens , il épuise sa force contre les épreuves de la fortune dans les ressources du suicide. Mais, oubliant que les stoïciens eux-mêmes réservaient au sage le privilége du suicide, il propose sa doctrine à ses concitoyens. Le suicide, à ses yeux, fait partie du patriotisme. Et pourtant il y a quelque chose de noble dans cette espèce de suicide ; il est le produit d'un faux courage, mais

(1) Aurélien de Courson, *De la vieille gaieté germanique* (*Moniteur universel* du 21 février 1855, p. 208).

du moins il n'est pas celui de la lâcheté. Le stoïcisme, doctrine orgueilleuse, conserve toujours des droits à notre respect (1).

Pour bien apprécier l'influence que le XVIIIe siècle et la première partie du XIXe ont eue sur la production du suicide, il faut essayer de se rendre compte de la nature des idées et de l'état des âmes.

Les doctrines encyclopédistes, nées sans doute de l'orgueil, mais aussi d'un sentiment inhérent à l'homme; le besoin de l'affranchissement de la pensée et l'instinct de la liberté, avaient, comme toujours, dépassé leur but. Au lieu de réclamer avec force et persévérance contre des priviléges qui avaient fait leur temps, contre des abus qui ne pouvaient plus subsister, elles avaient ruiné les institutions, détruit les hiérarchies, et jeté dans les esprits les germes d'un doute qui menaçait de devenir général.

La chute de l'ancienne monarchie fut le premier triomphe de l'insurrection contre l'autorité. En contemplant gisantes dans la poussière ces idoles adorées pendant tant de siècles, en apprenant chaque matin le renversement des pouvoirs de la veille, en voyant s'amonceler les ruines de toutes parts, l'homme finit par n'avoir plus foi qu'en soi, et de là à la glorification de sa propre personne, la distance fut bientôt franchie.

C'est ainsi que de destruction en destruction nous en sommes arrivés à n'avoir plus aucune de ces bases qui font la force et la durée des empires; en un mot, de ces buts d'activité sans lesquels il n'est point d'avenir.

Lorsque le but d'activité est affaibli ou perdu, que les peuples errent à l'aventure, ne formant plus qu'un état atomistique, suivant l'expression d'Hégel, que le doute a gagné la plupart des individus, les passions déchaînées priment le devoir et leur

(1) Étienne, *Poëtes et romanciers modernes de l'Italie* (*Revue des deux mondes*, septembre 1854).

voix est seule entendue. Pour leur résister, il faut avoir des convictions, des croyances, une foi. Où les rechercher aujourd'hui ? Le monde est travaillé par des maladies morales dont les symptômes éclatent de toutes parts, et qui proviennent non-seulement du doute qui a encore quelque chose de viril, mais de l'indifférence, qui est un signe de décadence.

Ici c'est l'affaiblissement du sentiment de la responsabilité humaine, et par suite du culte de la force et du succès. Là c'est l'altération du sentiment de la providence divine, d'où découle l'idolâtrie de l'humanité. Ailleurs c'est l'altération du sentiment de la vie future, cause de la chimère du bonheur parfait ici-bas.

Doit-on croire, dit M. Saisset, qui a si bien étudié ces états moraux (1), que ces trois idées : la *liberté*, la *providence*, l'*immortalité*, qui donnent à l'existence terrestre tout son prix, tendent à s'effacer de la conscience des hommes ?

L'indifférence qu'on a pour elles semblerait l'indiquer. Aussi qu'en est-il résulté ? qu'à la place d'une société bien organisée s'agitent, sous un prétendu niveau, une multitude d'êtres qui ne recherchent que la satisfaction des sens et font consister le bonheur dans la fortune et les plaisirs. Loin de nous la pensée de blâmer l'aspiration au bien-être, à l'indépendance, à l'égalité ; vouloir la combattre, ce serait méconnaître une tendance irrésistible de notre nature. L'idée dominante d'une époque peut être dirigée, mais elle doit être satisfaite. L'aspiration vers le bien-être ne saurait donc être étouffée, il faut seulement la régler.

Si les écrits philosophiques et littéraires du XVIIIe siècle ont jeté dans l'immense majorité des esprits les germes du doute, puis plus tard ceux du scepticisme et de l'indifférence, en faisant table rase des principes qui guidaient l'ancienne société, ils

(1) *De l'état moral de notre époque* (*Revue des deux mondes*, 1830).

ont eu pour autre conséquence de développer outre mesure le *moi* humain.

Le sentiment de la personnalité, l'exagération du moi, l'amour-propre, la vanité, l'orgueil enfin, ont toujours existé, mais ils ont surtout pris un accroissement prodigieux dans notre temps. Nul ne se reconnaît inférieur à ses semblables, il y a toujours un côté par lequel on l'emporte sur les autres, et ce côté c'est l'esprit; on ne peut se figurer à quel degré d'infatuation cette bonne opinion de soi-même est arrivée chez une foule d'hommes. Nous ne craignons pas d'être démenti en disant que la folie du siècle est l'orgueil. Tous veulent être quelque chose, arriver aux emplois, aux honneurs, avoir de la fortune, des jouissances, faire parler d'eux.

Analysez un grand nombre d'écrits modernes, vous y trouvez la poursuite systématique de la théorie; plus de supériorité intellectuelle. N'a-t-on pas dit que le génie était une difformité? Descendez encore plus avant dans l'analyse, vous n'apercevez que des intelligences maladives et des cerveaux fatigués avant d'avoir pensé. Mais du milieu de ces médiocrités s'élève l'adoration du moi, aussi forte chez les petits que chez les grands. Quelle différence avec les grands écrivains des siècles de Périclès, d'Auguste, de Louis XIV, c'est à peine si vous y découvrez le moi dans quelque recoin obscur; ces hommes de génie se sont presque complétement effacés derrière la peinture des événements, des mœurs, des passions, des sentiments, ils ont eu le courage de fouler aux pieds le vieil homme, et ils sont restés immortels. Les imaginations désordonnées des auteurs modernes se consument dans le culte idolâtre de leur fausse grandeur. Le médecin Tronchin a très bien montré la source de cette maladie de l'esprit chez quelques personnages célèbres de son temps. Dans une lettre qu'il écrivait à Rousseau en 1756, il dit, en parlant de Voltaire : « Son état moral a été, dès sa plus tendre enfance, si peu naturel et si altéré, que son être actuel fait un

tout artificiel qui ne ressemble à rien. De tous les hommes qui coexistent avec lui, celui qu'il connaît le moins, c'est lui-même. L'excès de ses prétentions l'a conduit insensiblement à cet excès d'injustice que les lois ne condamnent pas, mais que la raison désapprouve. A soixante ans, on guérit peu des maux commencés à dix-huit. On l'a gâté, on en gâtera bien d'autres. » Nulle part, dit M. Saint-Marc-Girardin, cette maladie de l'âme qui produit la vanité et qui finit par substituer un être artificiel à un homme n'a été mieux observée.

Encore si cette littérature rachetait ses faiblesses par un noble désintéressement, elle pourrait avoir quelque excuse; mais ce qu'elle a cherché n'est que trop connu, elle vend au poids de l'or le mal sous toutes les formes, et quand les sujets sont épuisés, elle vend son propre cœur et livre aux railleries de la foule ce trésor secret de sentiments intimes qu'on avait toujours respectés.

Il y a, d'un autre côté, dans ces écrits un trait particulier qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est le caractère d'opiniâtreté que les chimères donnent aux passions. L'auteur du roman allemand des *Titans modernes* met dans la bouche du docteur Horn, humilié dans son orgueil, à bout de ressources, quelques paroles qui résument cette situation de l'âme, cette révolte contre la destinée : « Je meurs, dit-il, fidèle à mes doctrines, je meurs comme un représentant de l'absolu. La vile espèce humaine se soumet servilement à la mort, amenée par des causes étrangères; moi, ma mort est mon œuvre. Le principe que j'ai toujours défendu, c'est que l'homme doit être maître de lui-même, jouir de lui-même, n'aimer que lui-même, ne dépendre que de lui-même. La conclusion est qu'il doit se tuer lui-même. » Il est impossible, en effet, de ne pas reconnaître que dans beaucoup de pays les actions de l'homme ne sont plus jugées selon les règles éternelles du juste et de l'injuste, parce qu'elles ont un caractère vague et équivoque qui les soustrait à l'appréciation. Le nombre de

ceux qui sont pareils à ces damnés du Dante, que le ciel repousse et dont l'enfer ne veut pas, est grand aujourd'hui (1).

Le doute et l'orgueil ne sont pas les seules plaies qui affligent notre époque, elle est encore travaillée par un autre mal, la fureur de l'insuccès. On ne saurait se faire une idée du nombre d'hommes qui, jetés par l'éducation actuelle sur la place publique avec un vernis de connaissances qui les fait aspirer à tout et ne les rend propres à rien, blessés dans leur vanité, leur orgueil, se retournent avec fureur contre la société qui les traite en parias. L'absence de jugement sur ce point est poussée si loin, que des milliers de gens, bien placés, mais irrités jusqu'à la rage par un refus, une préférence, un oubli, n'hésitent pas à déserter leurs convictions pour se venger du pouvoir par un acte hostile, sa ruine et la leur dussent-elles en être les conséquences!

M. Cuvillier-Fleury, dans une analyse de l'*Histoire de la révolution de* 1848, par Daniel Stern, auteur de l'*Essai sur la liberté*, a bien peint cette déplorable disposition des esprits :

« De tous les travers, dit-il, qui s'attaquent de nos jours à la société, il n'en est pas de pire que celui qui consiste à se venger sur elle du tort même qu'on lui a causé ou des offenses qu'on lui a faites. Il est une race d'esprits malades et pervers qui mettent à son compte, sans scrupule, leurs espérances déçues, leurs ambitions trompées, le poids de leurs fautes, le déclassement de leurs destinées, le désordre de leurs sentiments et de leurs affaires. La race des Érostrates est immortelle. Le monde nouveau foisonne de génies méconnus qui rêvent de se révéler à la terre dans l'incendie même qu'ils vont allumer. Cette maladie de l'âme humaine est ancienne. Il était réservé à

(1) M. Tissot, dans son livre sur la *Manie du suicide, et de l'esprit de révolte*, auquel M. Dupin a rendu la justice qu'il mérite, a consacré un chapitre fort intéressant à cet esprit de révolte contre toute autorité. (Deuxième partie, p. 155 et suiv., Paris, 1840.)

notre époque de lui donner, en la propageant, des proportions effrayantes. Combien de gens aujourd'hui poëtes, philosophes, publicistes, écoliers, femmes incomprises, combien de gens qui voudraient brûler le temple de Diane à Éphèse, et répètent contre la société ce mot fatal du héros d'Alexandre Dumas : « *Elle nous résiste, nous la tuerons !* »

» C'est que jamais, à aucune époque, sous une apparente chaleur de la philanthropie universelle, l'orgueil du *moi* humain n'a caché un plus inexorable égoïsme; c'est que jamais la prétention d'améliorer la condition des classes malheureuses n'a servi de prétexte à une plus réelle indifférence pour leur destinée, à un plus dédaigneux oubli de leurs souffrances (1). »

A ces maladies morales sont venues s'en joindre d'autres dont chaque jour de nouveaux indices ne révèlent que trop les progrès : telle est l'absence de la règle et du sens moral. « Le secret des contradictions des hommes du jour, dit Chateaubriand, est dans la privation du sens moral, dans l'absence d'un principe fixe, et dans le culte de la force. Quiconque succombe est coupable et sans mérite. Derrière les phrases libérales des dévots de la terreur, il ne faut voir que ce qui s'y cache, le succès divinisé. Le succès, la fortune, voilà les idoles du moment. » « Fasse le ciel, ajoute plus loin l'auteur que nous venons de citer, que ces intérêts matériels qui ont une si grande influence sur l'affaiblissement du sens moral ne trompent personne; qu'ils soient aussi féconds, aussi civilisateurs que ces intérêts moraux d'où sortit l'ancienne société ! Le temps nous apprendra s'ils ne seraient que le songe infécond de ces intelligences stériles qui n'ont pas la faculté de sortir du monde matériel ! La doctrine des intérêts matériels, si nettement formulée dans cette maxime : *Chacun pour soi et chez soi*, est l'obstacle le plus grand aux sentiments et aux actes généreux ;

(1) Feuilleton du *Journal des Débats*, 14 avril 1850.

profondément enracinée dans les masses, elle est, pour un temps, le garant de la tranquillité publique, et le propagateur incessant des opérations industrielles ; mais elle est aussi le dissolvant le plus actif de cette antique honnêteté qui a été la gloire et l'orgueil de notre nation. On ne saurait se faire une idée des brèches journalières que cette doctrine fait dans les esprits (1). Réussir, tel est le mot magique qui entraîne les consciences. Qu'importent les antécédents d'un homme, sa moralité, s'il est utile? En vain les faits les plus graves seront-ils articulés et prouvés, on n'en continuera pas moins à le voir, à lui rendre service, à charge de revanche ; seulement, avec cet air d'hypocrisie qui est, dit-on, un hommage rendu à la vertu, on répétera tout bas que le trait est vif; encore les habiles se contenteront-ils de faire un mouvement imperceptible. »

Le succès, voilà le but général. Malheur aux vaincus, il ne leur reste qu'à périr!

Prenons dans notre profession un exemple du joug tyrannique qui pèse sur toutes. Supposons un médecin auquel ses travaux auront permis d'aspirer à un titre scientifique. Pour atteindre ce but, honorable sans aucun doute, que d'heures précieuses dérobées au travail et aux devoirs! Que de mécomptes, de blessures, d'humiliations, de sourdes colères qui lui feront monter la rougeur au front en abrégeant son existence! On s'étonne de l'abaissement du sens moral ; la première, la plus puissante cause de ce mal est la nécessité où chacun est de se courber sous un patronage quelconque pour arriver au plus minime emploi. La science, qui semblerait le moins se prêter à ce dur esclavage, est au contraire celle où son action se fait le plus fortement sentir. On ne saurait se faire une idée des difficultés contre lesquelles viennent se briser les hommes qui n'ont

(1) Deux faits récents qui se sont passés à la face de l'Europe ne justifient que trop ces critiques.

pas trouvé de protecteur, et les exemples de ceux qui, avec des talents incontestés, n'ont jamais pu arriver, ne sont malheureusement que trop communs parmi nous. On disait un jour devant nous : « Il y a peu de fortunes à millions qui n'aient quelque tache à l'origine. » On pourrait ajouter : « Il n'est pas de place qui n'ait coûté quelque démarche pénible ! »

Loin de nous la pensée de trop généraliser l'absence du sens moral ; il y a, et nous en avons eu souvent la preuve, de nombreux fidèles qui ont conservé intact ce précieux dépôt, mais cette classe d'honnêtes gens reste chez elle, ne s'agite point dans le tourbillon et laisse la place aux intrigants.

Dans cette énumération des maux qui accablent la société, je n'ai pas parlé du mal des regrets, du tourment de l'avenir, de l'énervement moral qui est la suite des grandes civilisations, de cet ennui qui envahit les nations blasées. Goethe, dans son roman de Werther, n'a pas peu contribué à répandre une rêverie vague dont la conséquence est l'inactivité et le dégoût de la vie. D'autres écrits de la première partie de ce siècle (*Obermann*), ont également concouru à entretenir une mélancolie nuageuse qui, bien qu'énergiquement combattue par l'activité industrielle de notre époque, n'en donne pas moins des signes de son existence, ainsi que l'attestent le roman des *Titans modernes*, le *Livre posthume*, et plusieurs ouvrages de la même facture. Le suicide de M. Maxime Ducamp est un héros à l'image et à la ressemblance de tous ceux de l'école moderne. Ce personnage, dont l'auteur retrace l'histoire, appartient certainement, comme le remarque très bien M. Ch. de Mazade, à cette famille d'esprits violents et malades, ennuyés de la vie et d'eux-mêmes, égoïstes et désespérés, ambitieux et pénétrés de leur impuissance, cherchant partout leur place et ne la trouvant jamais, que la poésie byronienne a singulièrement contribué à multiplier. Un livre contemporain rare, qui n'est plus une fiction, puisqu'il est écrit par une de ces tristes victimes,

donne un exemple, pris dans le vif, de cet état de l'âme (1).

« Je bâille l'ennui, » a dit un écrivain de ce siècle devant lequel se sont inclinés tous les fronts jusqu'à ses derniers moments. Cette sympathie qui n'a cessé de l'entourer, à quoi la devait-il? A ce qu'il était la représentation vivante du doute et de l'orgueil aux prises avec le sentiment religieux. Qu'on relise l'*Essai historique sur les révolutions, René* et les *Mémoires d'outre-tombe*, ces trois ouvrages où M. de Chateaubriand, jeune, homme fait, vieillard, s'est peint lui-même avec tant de complaisance. « Est-il, fait remarquer M. Guizot, une seule de nos dispositions et de nos infirmités morales qui ne s'y retrouve? Nos espérances si démesurées, nos dégoûts si prompts, nos tentatives si changeantes; nos ardeurs, nos défaillances et nos susceptibilités alternatives; nos retours vers la foi et nos rechutes dans le doute; nos ennuis, nos désespoirs et nos aspirations vers la mort; cette activité à la fois inépuisable et incertaine, ce mélange de passions nobles et d'égoïsme, cette fluctuation entre le passé et l'avenir : tous ces traits mobiles et mal assortis qui caractérisent parmi nous, depuis un demi-siècle, l'état de la société et de l'âme humaine, M. de Chateaubriand les portait aussi en lui-même, et ses livres, comme sa vie, en offrent partout l'influence et l'image. De là aussi sa popularité générale au milieu de nos dissensions, persévérant en dépit de nos révolutions politiques et littéraires. »

« Nous aurons beau nous débattre contre la tristesse, écrivait dernièrement M. Paul de Molènes, dans la *Revue des deux mondes*, notre siècle est celui de Werther, de Manfred et de René : on ne fera jamais de nous des gens qui souriront sans arrière-pensée. Qui dira le contraire mentira. Pas de cœur qui,

(1) *Reliquiæ*, *Œuvres posthumes* du docteur Charles Lefèvre, précédées d'un atlas sur sa vie, par Jules-Lefèvre Deumier, 1851. C'est ce médecin qui a fondé à l'Académie de médecine le prix de la *mélancolie*.

depuis tantôt soixante ans, ne naisse avec cette mystérieuse maladie qu'on appelle l'*ennui*, l'*inquiétude*, le *spleen*. »

Telle est encore aujourd'hui la situation de la société, elle vit dans le vague et l'incertitude, sans convictions aucunes, flattant les pouvoirs et les tournant en ridicule, prête à les abandonner à leur première défaillance, cherchant sans cesse les émotions, sans en être jamais satisfaite ; agitée de tristes pressentiments, sans confiance dans sa destinée, sans certitude dans l'avenir. La nuée lumineuse ne l'éclairant plus, elle a demandé à la terre l'oubli, et, pour l'obtenir, elle s'est précipitée, comme les *rabidi voluptatum* de Sénèque, dans tous les enivrements qu'elle peut lui donner. Encore un jour de passé, s'écrie-t-elle, et son unique désir est d'en avoir un autre.

Un pareil ordre de choses ne peut subsister longtemps, et c'est cette pensée qui a suscité dans l'Allemagne ce cri des écrivains : « Redevenons enfants, » c'est-à-dire effaçons nos anciennes impressions, oublions ce qui s'est passé, et recommençons une nouvelle carrière.

En résumant les faits principaux de ce chapitre, on trouve que la doctrine exagérée du libre examen a été le point de tous les bouleversements qui ont agité le monde. Le XVIIIe siècle systématisa le doute qu'avait fait naître dans les esprits la ruine de tout ce qu'ils avaient adoré, et le scepticisme élevé à la hauteur d'une doctrine devint le code de l'époque. Ce système était d'ailleurs en harmonie parfaite avec l'humeur frondeuse, spirituelle, railleuse, mais surtout excessivement légère de la nation. Rire de tout, même de soi; railler sans pitié ce qu'on ne connaît pas; sacrifier parents, amis, fortune, au plaisir d'un bon mot : tel a toujours été dans l'histoire l'un des traits caractéristiques de notre race. Arrêtons-nous un instant sur ce sujet, car peut-être y trouverons-nous l'explication d'une partie des événements dont fourmillent nos annales. Une des tendances naturelles de l'esprit est de rattacher les faits à des lois; c'est la

conséquence du principe de causalité, et c'est ce qui constitue l'étude attrayante de la philosophie des sciences. Mais s'il est curieux de savoir en vertu de quelles lois les faits se produisent, en recherchant les besoins et les facultés dont ces faits ont été la manifestation et dont ils ont ainsi attesté la virtualité, il est étonnant que l'on ne s'applique jamais à découvrir le pourquoi de ce qui n'a pas été. « Jamais, dit M. Milsand, on ne fit ressortir le rôle que jouent les incapacités, l'influence qu'elles ont sur le sort des nations, en ne leur permettant que certaines combinaisons pour faire face aux nécessités de leur existence. Cette mobilité de la race celtique qui se montre à chaque instant et sous mille formes différentes, n'est-elle pas le fondement de la puissance de son imagination, de la grandeur de ses actions, de la force de ses idées, mais aussi de l'instabilité de ses projets, de la fréquence de ses révolutions, de la facilité avec laquelle elle passe de l'enthousiasme à l'abattement, de l'adoration à l'oubli, du plaisir à l'ennui, de l'action à la réaction, en un mot, d'un excès à l'autre, tenant sans cesse le monde dans l'attente de quelque grand événement, mais ne laissant le plus ordinairement que des souvenirs ? »

On n'a pas assez insisté sur les considérations tirées de la nature des races ; il y a là les germes d'une théorie beaucoup plus complète de l'histoire des peuples, c'est-à-dire de leurs facultés et de leurs impuissances, que celles qui ont été données jusqu'alors.

L'éducation jointe à la légèreté de l'esprit a multiplié outre mesure les sceptiques ; mais on a beau répéter qu'on ne croit à rien, il faut toujours finir par adorer quelque chose : le moi humain s'est substitué aux hiérarchies, aux rois, à Dieu, et l'orgueil a remplacé les autres croyances.

C'était le terme où l'attendait la justice éternelle ; tandis que enorgueilli de ses conquêtes matérielles, il élevait, comme l'impie de l'Écriture, son front vers les cieux, elle l'a replacé

en face de ses misères réelles, des passions, des chagrins, des maladies et de la mort. Il s'était fait centre, tous les coups sont venus le frapper, et comme l'espérance d'une autre vie appuyée sur la résignation ne le soutenait plus, le désespoir s'est emparé de lui, et il s'est mis à désirer la mort pour toutes les souffrances physiques et morales qu'il éprouvait.

Du souhait à l'action, la distance a été bientôt franchie, et les hécatombes humaines des temps modernes ont commencé pour ne plus s'arrêter qu'avec le triomphe des devoirs Mercier avait compté en 1783, 150 suicides (1). M. Guerry, de 1827 à 1830, a relevé 6,900 morts volontaires, ce qui donne un mouvement de près de 1,800 chaque année. M. Petit, continuant l'histoire de ce sinistre martyrologe, a trouvé de 1835 à 1846, 33,032 victimes : 2,751 par an. Ainsi, dans l'espace de seize ans, 39,932 individus se sont donné la mort. En portant en moyenne le chiffre annuel des suicides à 2,000, depuis le commencement de ce siècle, on trouve que 110,000 infortunés ont abrégé leur existence. Mais cette évaluation est fort loin de la vérité, car il faut encore y ajouter les morts par accident, derrière lesquelles se cachent plus d'une mort volontaire, les suicides dissimulés, les tentatives de suicide; de sorte qu'en adoptant l'opinion d'Esquirol, il faudrait élever ce chiffre à plus de 330,000 personnes. Que serait ce, enfin, si l'on y joignait le nombre de ceux qui ont désiré la mort? Cette opinion sur l'accroissement des suicides a été critiquée par M. Guerry, dans son ouvrage sur la *Statistique morale de la France;* nous la discuterons ailleurs.

Tout s'enchaîne dans l'ordre des faits. L'homme, en proclamant la terre son royaume, en s'en déclarant le souverain maître, était naturellement conduit à se vouer au culte des intérêts matériels, dont nous sommes loin de contester les merveilles. Mais cette doctrine, lorsqu'elle est ouvertement pro-

(1) Mercier, *Tableau de Paris*, nouvelle édition, t. III, p. 187. Paris, 1783.

fessée, est le plus terrible antagoniste des intérêts moraux.

Il ne faut pas d'ailleurs se faire illusion, comme l'a dit M. Ch. de Mazade, sur ces œuvres prodigieuses dont se couvre notre globe ; elles sont le fruit de la civilisation, elles n'en sont pas la garantie, elles n'en assurent pas la durée. La grande race romaine peuplait aussi les villes de monuments, entassait les travaux gigantesques, ouvrait des routes dont les vestiges survivent encore, au moment où le sceptre du monde allait lui échapper. Elle aussi laissait voir cette absence d'équilibre entre la civilisation morale et la civilisation matérielle qui tend à devenir une des conditions des sociétés modernes et une des causes du malaise qui les travaille. L'utilité du progrès matériel ne saurait être mise en doute, mais on aura résolu un important problème le jour où l'on sera parvenu à fixer la place qu'il doit occuper dans l'ordre général des choses.

Comme conclusion des trois époques que nous venons de passer en revue, on peut formuler les propositions suivantes :

1° L'antiquité, par ses doctrines philosophiques et religieuses, toutes essentiellement panthéistes, a été très favorable au développement du suicide.

2° Le moyen âge, au contraire, par l'établissement de la religion chrétienne, par la prédominance du sentiment religieux et de la philosophie spiritualiste, est parvenu à arrêter les progrès de ce mal.

3° Enfin, les temps modernes, en propageant le doute, en exaltant l'orgueil, en faisant de l'amour de soi, du scepticisme et de l'indifférence, une sorte de code à l'usage du grand nombre, ont donné une nouvelle impulsion au suicide.

CHAPITRE II.

DES CAUSES.

Considérations sur la sensibilité générale, le tempérament, le caractère, la capacité intellectuelle, les sentiments, l'harmonie des éléments, le groupement des causes. — 1° **Causes prédisposantes.** — Hérédité. — Influences climatériques et météorologiques — Sexes. — Ages. — État civil. — État de fortune. — Moralité. — Instruction. — Professions. — 2° **Causes déterminantes.** — Passions. — Tableaux. — Division de cette seconde catégorie en dix groupes. — *Premier groupe* : Ivrognerie, pauvreté, misère, embarras d'argent, revers de fortune, inconduite, paresse, manque d'ouvrage. — *Deuxième groupe* : Folie, délire, caractère faible, exalté, hypochondrie, caractère triste, *tædium vitæ*. — *Troisième groupe* : Chagrins domestiques, chagrins en général, contrariétés. — *Quatrième groupe* : Maladies. — *Cinquième groupe* : Amour, jalousie. — *Sixième groupe* : Remords, crainte du déshonneur. — *Septième groupe* : Jeu. — *Huitième groupe* : Orgueil. — *Neuvième groupe* : Motifs divers. — *Dixième groupe* : Motifs inconnus.

Les trois époques historiques que nous venons de passer en revue nous ont fait apprécier les influences des systèmes religieux et philosophiques, des idées dominantes, des mœurs, des coutumes, des usages, sur le développement du suicide; mais le moraliste et le médecin n'auraient qu'une notion imparfaite des conditions de causalité de cette maladie, s'ils ne faisaient la part de l'organisme et de certains états qui constituent une véritable prédisposition.

Sentir et réagir, voilà les deux grands leviers de la vie, et si un philosophe illustre a eu raison de dire : *Je pense, donc je suis*, la formule suivante : *Je sens, donc j'existe*, n'est pas moins évidente. C'est, en effet, dans l'état de la sensibilité ou de l'impressionnabilité, et dans le mode de la réaction sur l'impression qu'il faut chercher les motifs des problèmes que soulèvent à chaque instant les actions humaines. En quoi consiste cette sen-

sibilité générale (1)? Pourquoi est-elle si différente, non-seulement de peuple à peuple et d'individu à individu, mais encore d'enfant à enfant dans la même famille? Là est l'inconnue que nous poursuivrons longtemps avant de l'atteindre. Si nous ne pouvons remonter à la cause première, il nous est beaucoup plus facile d'étudier les influences secondaires qui exaltent la sensibilité, la pervertissent ou l'affaiblissent, et celles qui la développent, la maintiennent, la modifient ou la rétablissent dans l'état normal.

De tous les peuples modernes, il n'en est aucun chez leque. la sensibilité générale, trait d'union du monde des faits et du monde des idées, soit plus développée que chez les Français. D'une mobilité prodigieuse, passant d'un excès à l'autre; enfantant des prodiges et donnant le spectacle des plus infimes misères; affrontant les plus grands dangers et s'annihilant pour sauver sa vie et sa fortune; ayant au plus haut degré le courage guerrier et presque complétement dépourvu de courage civil; traînant aux gémonies ce qu'il a encensé la veille; recherchant les émotions jusque dans les raffinements de la mort, et s'en lassant à tel point qu'il oublie même le nom des choses qui l'ont le plus vivement impressionné; spirituel, gai, généreux, puis fatigué de l'esprit, des plaisirs, de la charité; voulant tout avec ardeur et changeant en un instant d'idées, de pensées, de volonté; sans cesse emporté par le sentiment, le Français présente à lui seul la réunion de tout ce qui caractérise les qualités et les défauts de la sensibilité générale, et dès à présent il est facile de concevoir pourquoi le suicide trouve près de lui autant d'accès.

A quoi tient cette prédominance de la sensibilité dans notre

(1) La sensibilité générale a sa racine physique (somatique) dans le système nerveux, véritable laboratoire des sensations, qui comprend le cerveau, la protubérance annulaire, le cervelet, la moelle épinière, le grand sympathique, les ganglions, les plexus et les nerfs, unis entre eux de la manière la plus intime et formant un immense réseau qui enlace tout l'organisme.

pays? A l'action des races, à la goutte de sang originelle dont on a voulu contester l'influence. Est-ce que le souffle vital transmis par les parents, insaisissable à tous nos instruments, ne contient pas, dans sa subtile essence, les traits, les vertus, les vices de la famille, souvent même à des degrés éloignés?

Ainsi, dès nos premiers pas dans la recherche des conditions de causalité du suicide, nous nous trouvons liés dans le passé à la chaîne des temps par l'hérédité, preuve indubitable que si, d'un côté, l'homme est une individualité nouvelle par la force de création qui est en lui, de l'autre, il est la continuation de sa race, de sa famille dont il représente une évolution quelconque, parce qu'il est impossible que, dans le plan général de la nature, il n'ait pas sa destination. Pour compléter ce travail, il faut examiner les conditions de causalité qui peuvent être fournies par les éléments constitutifs de l'homme et par ses rapports avec le milieu environnant.

Le mode de sentir est le résultat, chez l'individu, de l'action simultanée de plusieurs éléments primordiaux parmi lesquels le tempérament, le caractère, l'aptitude intellectuelle, occupent le premier rang. Les philosophes ont eu le tort, dans leurs belles études sur le moral, de trop négliger les influences physiques. On ne doit jamais perdre de vue, comme le disait dernièrement M. Émile de Montégut, que l'ambition, l'amour, le goût des arts, la piété même, sont soumis à l'action du sang et des nerfs, de la bile et de la lymphe, et que la même passion peut revêtir une forme splendide et majestueuse ou une forme méprisable et abjecte, suivant la nature des agents (1).

L'organisation, telle est, en effet, la première impulsion à laquelle obéit l'homme; vif, impressionnable, irritable ou fleg-

(1) *Scènes de la vie et de la littérature américaines* (*Revue des deux mondes*, janvier 1855).

matique, selon que le tempérament est sanguin, nerveux, bilieux ou lymphatique, il se modifie avec le mélange de ces divers éléments, ou, pour parler plus exactement, d'après la prédominance de tel ou tel système d'organes. Il est, en effet, à remarquer que l'équilibre parfait est excessivement rare, et que dès les jeunes années, on voit poindre les signes précurseurs qui font pressentir de quel côté l'édifice s'inclinera et tombera. En voici un exemple, il est d'hier et il se renouvellera jusqu'à la fin des siècles. Un érudit que nous avons tous connu et aimé, parvenu à force de travail, de persévérance et d'années, à une position des plus honorables et dans laquelle il semblait à l'abri des coups du sort, est profondément blessé dans une vieille amitié. Cette ingratitude, si peu prévue, l'atteint dans tout son être; son sang s'altère, se décompose: il meurt foudroyé, victime de cette impressionnabilité dont il avait donné des preuves dès son enfance et qui se manifestait encore par des larmes, lorsqu'il entendait quelque récit touchant. Un savant médecin auquel je racontais cette triste anecdote s'écria : « Voilà comme nous mourons tous; aussi suis-je tenté cent fois de laisser là rapports et mémoires qui peuvent devenir la source de tant de douleurs poignantes. »

En France, les tempéraments sanguin et nerveux étant excessivement communs, la sensibilité et la réaction sont les caractères dominants des individus; mais, à leur tour, ces deux propriétés modifient d'autant plus le tempérament, que l'habitude et la périodicité y ont une plus grande part. Il en est de même des maladies qui le changent quelquefois totalement; c'est ce qui s'observe, en particulier, dans la folie où l'aliéné guéri ne conserve souvent que très peu de traits de son tempérament primitif.

Le caractère qu'on a surnommé le *tempérament moral* n'est pas moins important à étudier comme signification physique de la valeur des organes. Il ne se perd presque jamais à travers les

vicissitudes de la vie, aussi n'est-il pas rare de le retrouver vers la fin de la carrière, tel qu'il se montrait dès l'origine. M. Renaudin le considère avec raison comme un fait mixte qui relie l'ordre psychique à l'ordre somatique. L'aptitude ou la capacité intellectuelle termine la série des éléments constitutifs de l'homme, dont l'appréciation est indispensable dans la recherche des conditions de causalité du suicide. Que l'intelligence pèche par défaut ou par excès, elle entre pour une part considérable dans la pathogénie de cette maladie, par suite des mécomptes et des déceptions de tout genre dont elle est sans cesse la victime. Le défaut d'équilibre d'un tempérament, le trouble d'un système, produisent des changements remarquables dans le caractère. Qui ne connaît l'influence des digestions sur l'esprit? J'ai donné des soins à une dame qui ne pouvait manger d'un grand nombre de mets, quoiqu'elle les eût pris avec un certain plaisir, sans en être incommodée. Toutes les fois que cela arrivait, elle éprouvait subitement une tristesse indéfinissable, perdait la conscience de ce qui se passait autour d'elle, et pendant quelques instants ses propos étaient décousus ; cette crise durait à peine quelques minutes. J'ai été consulté par plusieurs personnes chez lesquelles une sécrétion plus abondante de bile, des difficultés dans la digestion, faisaient naître des idées noires, et qui, tout en appréciant très bien leur point de départ, ne pouvaient s'en débarrasser. Fréquemment alors la pensée de la mort se présentait à elles, et ce n'était plus évidemment, dans ce cas, qu'une question de degré.

Tourmenté par ces perturbations physiques, le caractère devient morose, sombre; il perd de son activité, de son énergie, il concentre toute son attention sur des objets tristes ou sans rapport avec le but habituel, et lorsque la crise se prolonge, on voit grandir l'idée du suicide si la prédominance morbide du tempérament pèse fortement sur le caractère. Il faut aussi reconnaître que la condition de causalité peut se trouver dans la constitu-

tion. Les caractères exclusifs, originaux, bizarres, n'ont qu'un pas à faire pour passer à l'état maladif.

A mesure que nous passons en revue ces divers éléments, nous voyons grossir le courant qui entraînera la volonté; mais ce qui, surtout, contribue à ce résultat, c'est la propriété inhérente à la sensibilité, de développer chez chaque individu un degré quelconque d'irritabilité qui le constitue ce qu'il est, ou, pour parler le langage médical, lui donne son idiosyncrasie propre, de telle sorte que la même impression déterminera les sentiments les plus opposés : ainsi celui-ci s'extasiera devant un tableau, celui-là le regardera froidement; l'un rira d'un bon mot qu'un autre trouvera détestable. C'est cette variété dans la manière de sentir qui explique la différence des déterminations et l'impossibilité de persuader et de réussir par les mêmes moyens. Plus l'irritabilité est grande, plus le sentiment l'emporte sur le jugement, moins aussi le raisonnement a de prise : c'est alors qu'ont lieu ces paradoxes étranges, ces sorties excentriques, ces défaillances morales qui remplissent l'âme de douleur lorsqu'ils viennent de ceux qui sont chers, et qui font regarder le monde comme un vaste pandémonium, lorsque leurs auteurs sont des indifférents. A un plus haut degré, l'irritabilité devient élément délirant.

Tout côté humain a deux faces opposées. L'irritabilité, par exemple, peut ne pas exister, et à sa place se montre un véritable état apathique. Lorsqu'on n'a pas été habitué dès l'enfance à combattre cette fâcheuse tendance, on se heurte plus tard contre le découragement et l'impuissance, auxquels succède le désespoir, origine d'une proportion considérable de suicides.

Sentir et réagir, tels sont, avons-nous dit, les deux faits primordiaux de la vie; mais celle-ci serait incomplète sans la faculté de réfléchir. Comment, en l'absence de ce puissant auxiliaire, pouvoir diriger les sentiments, et vouloir qu'ils convergent vers un but déterminé? C'est donc dans l'harmonie de tous

ces éléments que consiste la raison, dont la virtualité se manifeste par le plus ou moins d'énergie de la force morale. De leur désharmonie, au contraire, résulte la condition principale de causalité du suicide (1).

Dans l'esquisse que nous venons de tracer des principales conditions de causalité du suicide, on a vu que pour bien comprendre la genèse de cette maladie morale, il ne fallait pas s'attacher à une cause exclusive, mais à des groupes de causes. Le plus souvent, en effet, le suicide n'est pas amené brusquement, mais préparé de longue main par une élaboration successive d'influences qui remontent quelquefois à plusieurs générations ; ces influences elles-mêmes sont empruntées aux éléments constitutifs de l'homme ou au milieu environnant ; enfin le suicide est surtout entretenu et activé par les éléments morbides qui, s'ajoutant les uns aux autres, n'attendent plus qu'une dernière impulsion pour produire la catastrophe. Ce serait cependant tomber dans une grave erreur que de croire qu'il en est toujours ainsi. La sensibilité, qu'on apprécie et qu'on ne mesure pas, dont les degrés sont aussi variables que les figures et les caractères, peut être vivement impressionnée par une seule cause, et le meurtre de soi-même est alors la conséquence d'un chagrin ou d'un accident physique, sans qu'il y ait d'incitation bien évidente dans les antécédents.

Il est hors de doute que l'homme issu de parents qui se sont suicidés peut apporter avec lui les germes de cette funeste tendance. Il n'est pas moins certain que les individus nerveux, impressionnables, chez lesquels la sensibilité est très développée, qui sont enclins à la tristesse, à la mélancolie, aux idées noires, à l'hypochondrie, seront beaucoup plus portés au sui-

(1) Dans ses *Études médico-psychologiques sur l'aliénation mentale*, Paris, 1854, M. Renaudin a développé d'une manière très remarquable l'influence de ces divers éléments sur la pathogénie de la folie. (Voyez l'analyse que nous avons faite de ce savant ouvrage dans l'*Union médicale*, 20 janvier 1855.)

cide que les personnes d'un tempérament sanguin, lymphatique, d'un caractère égal, d'une humeur gaie. A ces dispositions organiques il faut joindre d'autres influences dues au sexe, à l'âge, à l'état civil, à la moralité, à l'instruction, aux professions. Mais il n'est pas moins certain que ces causes, toutes puissantes qu'elles sont, n'agissent pas constamment; car il faudrait alors ramener invariablement le suicide à une loi de fatalité, et la liberté humaine se trouverait détruite sur ce point, comme on a essayé de la détruire sur d'autres. L'observation montre, en effet, qu'il y a des hommes qui se tuent sans ces antécédents, avec le plus grand sang-froid et après avoir mûrement et longuement réfléchi. On a voulu rattacher le suicide à certaines conformations cérébrales, comme Gall, à l'épaississement des os du crâne. Outre que les faits sont contraires à cette hypothèse, nous ferons remarquer que c'est encore faire tout dépendre du physique.

Nous aurons donc à examiner les causes prédisposantes; après avoir fait la part de l'élément somatique, une source de recherches d'un extrême intérêt, l'étude des passions (causes déterminantes) viendra donner à la question l'attrait qu'ont toujours eu les faits philosophiques et moraux, dont le privilége est d'être éternellement jeunes, tandis que les données scientifiques vieillissent rapidement. Ce ne seront plus, comme dans l'antiquité et le moyen âge, des passions sociales, orgueilleuses, religieuses, souvent grandioses, mais des passions individuelles, presque toujours étroites, au fond les mêmes, variant pour la forme, et qui nous présenteront l'humanité sous un nouvel aspect.

Causes prédisposantes.

1° *Hérédité.* — Sa fréquence moins grande dans les suicides de l'état de raison que dans ceux de l'état de folie. — Exagération de l'influence de l'hérédité. — Antagonisme des lois d'hérédité et d'innéité ou de création. — Influences climatériques et météorologiques.

L'influence de l'hérédité dans la production du suicide est un fait incontestable. Le plus ordinairement la transmission a lieu directement par le père et la mère; elle peut remonter jusqu'aux aïeux et venir même par les branches collatérales. Le genre de vie des parents, leurs maladies, leur âge lors de la conception, leurs habitudes, leur tempérament, leur caractère, leurs vices, parmi lesquels l'ivrognerie a une part énorme, contribuent puissamment à produire la prédisposition au suicide. Combien d'idiots et d'imbéciles ne doivent leur triste sort qu'à cette cause! Souvent même plusieurs générations subissent ainsi la peine infligée aux fautes d'un seul. La prédisposition héréditaire ne suppose pas toujours que la tendance au suicide ait été léguée par les parents, elle dépend aussi des conditions dans lesquelles ils se sont trouvés et qui ont réagi sur eux. Cette prédisposition est même progressive d'une génération à une autre. C'est de cette manière qu'entrent dans la production du suicide les grandes commotions sociales et certaines épidémies, laissant après elles une misère profonde ou produisant une exaltation désordonnée.

Il suffit de parcourir les traités *ex professo*, pour recueillir de nombreux exemples d'hérédité du suicide. Gall, dans son ouvrage sur le système nerveux, en a rapporté de fréquentes observations (1). Nous avons nous-même recueilli plusieurs faits d'individus dont les parents s'étaient suicidés, avaient fait des tentatives ou avaient eu des idées de mort, douloureusement

(1) F.-G. Gall, *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties*, t. IV, p. 144 et suivantes, 6 vol. Paris, 1825.

affectés qu'ils étaient par les luttes de la vie. D'un autre côté, nous avons donné nos soins à des personnes, en nombre plus considérable, dont les parents n'avaient jamais offert le moindre indice de cette funeste tendance.

Cette première nature de suicide, d'après l'observation judicieuse de Prosper Lucas, rentre, comme acte volontaire, dans la catégorie des déterminations de la liberté humaine, et ne subit, à ce titre, de la génération que l'espèce d'influence commune aux actes libres et en laissant à l'homme l'imputabilité. L'impulsion ou le penchant à cette forme de suicide peut, en d'autres termes, être aussi réellement héréditaire que la disposition à tous les autres actes; mais l'acte en soi ne l'est pas.

De toutes les formes de l'aliénation, la monomanie suicide est peut-être celle dont le délire se lie le plus fréquemment au transport séminal. Dans notre chapitre sur la *Physiologie du suicide chez les aliénés*, nous insistons vivement sur cette disposition; les extraits suivants que nous avons pris dans l'excellent livre de Prosper Lucas confirment cette observation.

« La transmission séminale du suicide, dit Cazauvieilh, est d'autant plus à craindre, que les ascendants sont devenus aliénés, ou ont été portés à la mort volontaire, sans motif appréciable, ou pour une cause légère ou imaginaire (1). »

On n'a, malheureusement, que l'embarras du choix entre les faits désolants qui prouvent l'hérédité.

On a vu, lit-on dans Esquirol, des familles entières se tuer, ou devenir aliénées. Et il cite, en effet, des observations de membres de la même famille qui ont tous succombé tour à tour à cette fascination maladive de la mort. Gall, Falret, Müller, J. Moreau, Marc, Ellis, etc., en rapportent, à l'envi, les exemples les plus saisissants. Le premier de ces auteurs

(1) Cazauvieilh, *Du suicide, de l'aliénation et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques. — Recherches sur ce premier penchant chez les habitants des campagnes*, p. 16-26. Paris, 1840.

a connu une famille dont la grand'mère, la sœur, la mère se sont suicidées; la fille de cette dernière a été sur le point de se suicider, et le fils s'est pendu. Falret a vu atteintes de mélancolie suicide la grand'mère et la petite-fille. Dans une autre famille, dont parle le même médecin, le père, d'humeur taciturne, avait eu six enfants, cinq garçons et une fille : l'aîné, à quarante ans, se précipite, *sans motifs*, d'un troisième étage; le second a des peines et s'étrangle, à trente-cinq ans; le troisième se jette d'une fenêtre en essayant de voler; le quatrième, se tire un coup de pistolet; un des cousins s'était jeté dans la rivière pour une cause futile (1). Krugelstein, d'Ohrdruff, en Saxe, a connu une famille où l'hérédité de la même monomanie venait surtout des femmes : la grand'mère et une des parentes de cette dame s'étaient suicidées; la mère et les deux fils se suicidèrent, comme elle, dans l'espace de quinze mois. M. Moreau cite ces autres faits : M. H. de la C... était affecté de penchant au suicide; son père et son oncle paternel se sont tués. Un frère, qui venait lui rendre visite à Charenton, était désespéré des idées horribles qui le tourmentaient lui-même, et ne pouvait se défendre de la conviction qu'il finirait par succomber. Dans la famille de O..., de la noblesse la plus ancienne de Ténériffe, deux sœurs sont affectées de manie suicide, leur frère unique s'est tué, leur grand-père et deux oncles se sont donné la mort. Mais il est difficile de rencontrer un fait présentant une plus triste combinaison de cas et de parenté suicides que le suivant, rapporté par Cazauvieilh : D... fils et neveu de parents suicidés, prend une femme, fille et nièce de parents suicidés; il se pend, et sa femme épouse en secondes noces un mari dont la mère, la tante et le cousin germain se sont tués.

Ellis fait la remarque qu'il n'est point d'affection de l'intelli-

(1) J.-P. Falret, *De l'hypochondrie et du suicide*, p. 7, 10 et autres. Paris, 1822.

gence où l'hérédité ait plus de fidélité dans la répétition.

Voici des faits qui prouvent jusqu'à quel degré elle peut être poussée : M. L... père était monomaniaque, et s'est donné la mort à l'âge de trente ans ; son fils arrive à peine à sa trentième année, qu'il est frappé, comme lui, de monomanie, et fait deux tentatives de suicide. — Madame B... essaie trois fois de se détruire : la première fois, en se précipitant dans un puits, deux autres fois en se pendant. Sa mère, folle comme elle, a eu recours aux mêmes moyens pour terminer sa vie. Un dégustateur des ports se jette à l'eau ; sauvé, il donne à Marc cette raison bouffonne, que s'étant trompé sur la qualité d'un vin, il a craint que ses confrères ne le prissent pour une ganache. Marc apprit plus tard que ce Vatel d'un autre genre s'était suicidé, et que son père et l'un de ses frères avaient mis, au même âge, fin à leur existence, de la même manière que lui. Un autre individu est, à la fleur de l'âge, pris de mélancolie, par suite d'une suppression de flux hémorrhoïdal, et se noie volontairement. Son fils, d'une bonne santé apparente, jouissant des dons de la fortune, père de deux enfants adorés, arrivé au même âge de la vie où son père s'est noyé, se donne la mort par le même mode de suicide.

Nous empruntons, enfin, au premier des tableaux du travail du docteur Cazauvieilh, ces derniers exemples où la répétition héréditaire arrive, comme dans les précédents, non pas seulement à la reproduction de l'acte, mais souvent, après de très longues années d'intervalle, à la copie la plus exacte du genre de mort.

Le n° 2 se *noie* en 1804, son neveu se *noie* en 1809.

Le n° 9 se *pend* en 1807, son neveu se *pend* en 1823.

Le n° 24 s'est *pendu* en 1817, son grand-oncle se *pend* en 1803.

Le n° 29 s'est *pendu* en 1817, sa fille se *pend* en 1820.

Le n° 30 s'est *pendu* en 1817, sa sœur en 1821, son aïeule en 1802.

Le n° 61 s'est *pendu* en 1827, son grand-père en 1799, et son frère et sa sœur ont tous deux essayé de se suicider.

Enfin, comme dernière preuve de ce qu'il y a souvent de purement séminal dans cette répétition instinctive de tel ou tel genre de mort, dans la monomanie suicide *proprement dite,* nous citerons un fait rapporté par M. Moreau, et qui rentre, selon nous, dans la classe si nombreuse et si bien indiquée par Cazauvieilh, des cas d'*innéité* de cette forme d'aliénation : C.... à diverses reprises, sauvé du suicide, réussit à se tuer. Ce malheureux ne pouvait passer près d'un puits ni près d'une rivière sans être à l'instant même assailli de son idée fixe de destruction. Désirs analogues, dans les mêmes circonstances, chez une sœur aînée, comme lui morte de suicide (1).

Ces exemples ne laissent aucun doute sur la fréquence du suicide chez les aliénés. Dans cette seconde catégorie, il est vrai, les malades sont soumis à une observation journalière, et les renseignements sont bien plus précis; il importe néanmoins de faire remarquer que les suicides de la première catégorie ont été examinés par nous avec le plus grand soin, et que nous avons acquis la certitude qu'il n'y avait pas eu d'influence héréditaire.

Ces faits reconnus, il y a cependant quelques réserves à faire. Oui, l'hérédité joue un rôle immense dans les rapports du physique et du moral, l'observation ne permet pas la moindre incertitude à cet égard; mais, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, on a été au delà des limites. Après avoir reconnu l'action de la ligne directe (père et mère), rétrospective (aïeux), on a signalé celle de la ligne collatérale (oncles, tantes, cousins). Les efforts ne se sont pas arrêtés là : on a étudié l'influence de maladies qui paraissaient n'avoir aucune relation avec celle qui était en question; c'est ainsi que l'on a établi des liens étroits

(1) Prosper Lucas, *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux*, 2 vol. in-8, 1847 et 1850, t. II, p. 780 et suiv. Paris. (Voy. notre analyse, *Ann. d'hygiène*, t. XLII, p. 221, 1849.)

entre l'aliénation et le rhumatisme, les affections scrofuleuses, la phthisie pulmonaire, etc. Chaque jour a vu s'agrandir le cercle. En continuant à suivre cette voie, on parviendrait à prouver que tous les désordres physiques prédisposent à l'aliénation mentale. Il y a cependant un argument à opposer à cette théorie, c'est que s'il en était ainsi, la maladie sur laquelle l'hérédité pèse d'un si grand poids envahirait toutes les classes de la société, et que le monde en serait infecté. Il est pourtant notoire qu'on voit naître, de parents malades, des enfants parfaitements sains, et la vie refleurir plus brillante là où ses sources paraissaient taries. Ce travail individuel, qui n'est autre que la force créatrice en antagonisme constant avec la force héréditaire, est la barrière qui s'oppose à la domination universelle de l'hérédité.

Influences climatériques et météorologiques.—En parlant de la prédisposition héréditaire, nous avons dit qu'elle était parfois liée à des conditions de climat. L'observation montre, en effet, que la crétinisation est transmise, par des parents sains, à leurs enfants, lorsqu'ils viennent habiter un pays où la maladie règne endémiquement. Cette influence se remarque, non-seulement de pays à pays, mais encore de province à province, et même d'homme à homme. Deux circonstances météorologiques doivent être surtout notées par leur action sur l'économie, ce sont la température et les mouvements atmosphériques. Les extrêmes de température contribuent à la propagation du suicide. Pendant l'expédition d'Égypte, l'élévation de la chaleur donna lieu à un certain nombre de suicides, et l'intensité du froid, lors de la retraite de Moscou, détermina de nombreux accidents du même genre. Sous les tropiques, il n'est pas rare de voir des hommes se précipiter brusquement à la mer, quand le soleil darde verticalement ses rayons. Le docteur Dietrich raconte que dans un voyage autour du monde, accompli de 1844 à 1847, par M. le comte Charles de Gortz, il observa une impulsion irrésistible, qu'il nomme *the horrors*, chez les marins de l'équipage. « Le mal

se manifeste, dit-il, généralement dans la saison d'hiver, lorsque, après une longue et pénible traversée, les marins, ayant mis pied à terre, se placent sans précaution autour d'un poêle ardent, et se livrent, suivant l'usage, aux excès de tout genre. C'est en rentrant à bord que se déclarent les symptômes du terrible *horrors*. Ceux que l'affection atteint sont poussés par une puissance irrésistible à se jeter dans la mer, soit que le vertige les saisisse au milieu de leurs travaux, au sommet des mâts, soit qu'il survienne durant le sommeil, dont les malades sortent violemment en proférant un hurlement affreux. »

Le capitaine d'un vaisseau, avisant un jeune matelot debout sur le port, la physionomie bouleversée, lui demande ce qu'il a. « Je n'en sais rien, » dit-il, et à l'instant il s'élance dans l'abîme et disparaît. Suivant le narrateur, témoin oculaire de ces faits, les infortunés qui résistent à cet entraînement fatal se rétablissent lentement. Deux matelots miraculeusement sauvés par son intervention opportune avouèrent ne posséder, au moment de la détermination, aucune conscience de leur état.

On reconnaît ici une forme particulière de l'affection qu'on appelle *calenture*. Ce qu'il y a de particulier dans les faits rapportés par Dietrich, c'est que le trouble cérébral s'est montré pendant l'hiver, tandis que la calenture se rencontre ordinairement l'été et sous le soleil des tropiques. Mais on conçoit très bien que l'action excessive de la chaleur du poêle agisse à peu près comme celle du soleil, de manière à déterminer une congestion cérébrale, et que la maladie, conséquemment, n'en mérite pas moins le nom de *calenture*. Il est à noter encore que, chez les malades frappés du *the horrors*, l'envie de se jeter à la mer nous paraît s'être manifestée subitement, sans délire préalable, ce qui n'est pas ordinaire dans ce genre singulier de désordre cérébral (1).

(1) *Allgem. Zeitsch. für Psychiat.*, t. II, liv. III (*Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 2 février 1855, p. 92).

L'action des vents, et en particulier du *sirocco* (*khamsin, simoun*) a été signalée fort anciennement.

Pendant qu'il souffle en Afrique, il n'est pas rare de voir des militaires frappés de délire, de folie, d'accès pernicieux, diriger contre eux-mêmes un suprême effort, et mettre fin par le suicide à une horrible torture. On en a eu de trop nombreux exemples : « C'est ainsi, dit M. Guyon (1), que dans les deux expéditions du général Bugeaud, en 1836, dans la province d'Oran, pendant les plus fortes chaleurs de l'été, on en compta jusqu'à onze... Les vents du sud régnaient depuis deux jours et la chaleur était étouffante, lorsque le 17 août, cinq hommes se firent sauter la cervelle.

De nouveaux suicides, en juin 1837, dans la province d'Oran, furent signalés par M. Payen. En juin 1840, M. Rhul en enregistrait aussi de Philippeville à Constantine (2).

M. Larrey et plusieurs chirurgiens militaires nous ont également assuré que l'élévation de la température et l'action du sirocco étaient des occasions fréquentes de suicide.

2° *Sexes*. — Prédominance du sexe masculin, tableau des suicides à Paris et dans les départements. — Influence des prisons. — Nécessité de tenir compte des tentatives. — Des suicides non connus et non déclarés.

L'influence du sexe sur la production du suicide est un fait incontestable. Partout la proportion des hommes est bien supérieure à celle des femmes. Nos recherches ne laissent aucun doute sur ce point ; nous les avons limitées, il est vrai, au département de la Seine ; mais les motifs de cette préférence sont faciles à saisir. Les suicides sont d'abord beaucoup plus nombreux à Paris que dans toute autre partie de la France, et, ce

(1) *Mémoires de médecine militaire*, t. XLIV.

(2) Feuilleton de la *Gazette hebdomadaire*, 23 décembre 1853.

qui est de la plus haute importance, les documents sont plus complets et mieux recueillis que dans les autres localités.

Les matériaux de notre travail, qui embrassent la période décennale de 1834 à 1843, forment un total de 4,595 suicides (1) se subdivisant en 3,215 hommes et 1,380 femmes.

La proportion du sexe féminin est environ du tiers (3,33). Cette infériorité numérique semble déjà montrer qu'il faut, pour prendre une semblable détermination, un degré d'énergie, de courage, de désespoir, qui n'est pas en rapport avec la constitution faible et délicate de la femme. Chez elle aussi, le sentiment de la famille, le principe religieux, beaucoup plus prononcés, sont des obstacles qui luttent victorieusement contre l'idée de la destruction.

M. Devergie, dans son relevé de la *Statistique décennale de la Morgue*, de 1834 à 1846, admet une proportion plus faible. Suivant lui, le suicide à Paris serait quatre fois et demie plus fréquent chez les individus du sexe masculin que chez ceux du sexe féminin, ce résultat n'est pas conforme à ses chiffres qui s'élèvent à 1,398 pour les hommes et à 368 pour les femmes. Cette opinion est aussi celle de M. Lélut. En admettant

(1) Ce chiffre diffère de ceux de la Préfecture de police et des comptes rendus de la justice criminelle pour le même laps de temps. En effet, le relevé de la première administration est de 4,875, et celui de la seconde de 4,663, ce qui fait pour la Préfecture un excédant de 280 suicides, et pour la justice une augmentation seulement de 68. Il y a donc évidemment erreur dans les totaux de ces deux administrations ; quant au nôtre, il résulte de l'analyse des procès-verbaux que nous avons tous collationnés. — Nous ferons d'ailleurs remarquer qu'en comparant année par année les trois relevés, nous avons constaté qu'il y avait pour chaque administration deux années où, pièces en main, notre nombre de suicides était supérieur à celui des tableaux officiels. Il est fort possible qu'il y ait eu des doubles-emplois et qu'on ait porté à la colonne des suicides des morts violentes ou accidentelles; peut-être aussi des dossiers ont-ils été égarés : ce qu'il y a de certain, c'est que notre travail est basé sur les pièces originales.

cette évaluation, elle ne ferait que donner plus de force aux arguments que nous venons d'exposer; mais les documents que nous avons recueillis pour toute la France, de 1835 à 1843, ceux de M. Petit, qui comprennent la période de 1835 à 1846, reproduisent la proportion que nous avons établie pour Paris. Ainsi, notre relevé général constate que les femmes entrent pour un tiers dans le nombre total, puisqu'elles sont au nombre de 5,969, et les hommes de 17,904. M. Petit a trouvé que sur ses 33,032 suicides, il y avait 24,762 hommes et 8,270 femmes. Ces chiffres sont entre eux, à très peu de chose près, comme 3 est à 1 (rigoureusement : : 2,99 : 1). Ce rapport est exactement celui qu'a indiqué Esquirol. Dans une statistique fort bien faite du canton de Genève, publiée par M. Prévost dans les *Annales d'hygiène*, t. XV, le rapport des individus du sexe féminin à ceux du sexe masculin est aussi d'un tiers.

Le tableau comparatif suivant indique le chiffre relatif des deux sexes pendant la période de dix ans :

	SUICIDES DE PARIS.			SUICIDES DE TOUTE LA FRANCE.		
Années.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
1834	257	95	352	»	»	2078 (1)
1835	287	107	394	1,784	521	2,305
1836	297	118	415	1,775	565	2,340
1837	292	144	436	1,811	632	2,443
1838	309	163	472	1,886	700	2,586
1839	332	138	470	2,049	698	2,747
1840	351	165	516	2,040	712	2,752
1841	336	147	483	2,139	675	2,814
1842	355	161	516	2,129	737	2,866
1843	399	142	541	2,291	729	3,020
	3,215	1,380	4,595	17,904	5,969	25,951

(1) La séparation des sexes n'étant pas indiquée dans le compte rendu de l'année 1834, nous n'avons pu donner que le total.

La persistance de cette progression, à peu de chose près la même chaque année, se retrouve dans tous les départements, qu'ils soient très populeux ou moins peuplés. Il y a cependant une différence pour la période de quinze à vingt ans, ainsi que nous le montrerons en examinant l'influence des âges.

Cette faible proportion des femmes par rapport aux hommes est surtout prononcée parmi les condamnées.

« On ne compte pas de suicides, dit M. Ferrus, ou du moins ils sont excessivement rares parmi les prisonnières, bien qu'on ait pu voir qu'il se développe pour elles plus de cas de folie. Cette différence tient évidemment à ce que la sensibilité joue chez les femmes un rôle plus actif que les penchants énergiques et meurtriers: elles s'exaltent aisément, aggravent leurs maux, exagèrent leurs douleurs; mais elles tiennent à la vie, ont horreur du sang, et lors même qu'elles puisent dans le paroxysme du chagrin la fermeté nécessaire pour se suicider, elles trahissent encore leur faiblesse et un dernier instinct de coquetterie, en recourant aux moyens qui ne causent pas de douleurs et tuent sans défigurer. Cette dernière remarque concourt aussi à expliquer l'extrême rareté du suicide parmi les femmes captives, puisqu'elles n'ont pas dans la prison la possibilité de recourir à la submersion ou à l'asphyxie, et qu'il leur faudrait, pour se donner la mort, faire usage de procédés douloureux auxquels ont le plus souvent recours les détenus hommes, en se brisant la tête contre leur cachot, en se pendant ou bien en se mutilant avec de mauvais couteaux (1). »

Indépendamment de la faiblesse relative des femmes due à la différence d'appareil musculaire, et par conséquent à la diminution de la contractilité, il existe chez elles une mobilité de

(1) Ferrus, *Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons*, p. 137. Paris, 1850.—Voyez notre analyse de cet ouvrage, *Annales d'hygiène*, t. I, 2e série, 1854, p. 468.

sentiments qui ne leur permet pas de s'arrêter longtemps aux mêmes choses; il faut cependant faire exception pour les sentiments affectifs qui acquièrent un grand développement. Sensibles au plus haut degré, elles vivent surtout par l'imagination, tandis que le raisonnement leur fait souvent défaut. Ces conditions, et d'autres que nous avons indiquées, contribuent à diminuer chez les femmes le penchant au suicide; mais il en est d'inhérentes à leur organisation qui peuvent, au contraire, les entraîner dans cette voie : telles sont les difficultés d'une première menstruation, les irrégularités de ce flux périodique, sa suppression dans certaines circonstances et l'âge critique. La grossesse, l'accouchement et ses suites, peuvent également produire des perturbations dans la sensibilité générale; aussi figurent-ils par un chiffre assez élevé dans les relevés statistiques des asiles parmi les causes du suicide. Les circonstances dans lesquelles se produit la grossesse doivent aussi être prises en considération; il est hors de doute que la femme trompée se trouve dans un milieu bien différent de celui de la mère entourée de sa famille. Il résulte de ces remarques que la statistique en présence de l'individualité humaine doit toujours être admise avec beaucoup de réserve; car si chez les femmes, des dispositions psychiques et somatiques particulières diminuent considérablement le chiffre général des suicides, d'autres tendent à l'accroître dans certains états spéciaux. Cette observation n'est pas moins applicable aux âges.

Tentatives. — Les suicides suivis de mort sont sans doute un élément important de la question, mais ils n'en représentent pas le chiffre exact, il faut encore y ajouter celui des tentatives. D'après le tableau de l'administration, leur nombre à Paris, de 1834 à 1843, s'est élevé à 1,864, ainsi répartis :

TABLEAU DES TENTATIVES.

Années.	Hommes.	Femmes.	Total.
1834	79	59	138
1835	110	73	183
1836	110	82	192
1837	118	94	212
1838	111	108	219
1839	102	64	166
1840	99	94	193
1841	92	89	181
1842	90	96	186
1843	106	88	194
	1,017	847	1,864

Ce chiffre, qui forme un peu moins de la moitié du nombre total (2,46), n'est pas encore l'équivalent du nombre vrai ; car dans beaucoup de familles les tentatives sont soigneusement cachées, et les médecins sont souvent forcés dans l'intérêt de leurs clients, dans le leur même, de les ensevelir sous le plus profond secret. Il faut ajouter que les relevés adressés par les procureurs généraux sont loin de comprendre tous les suicides connus, qui ne forment eux-mêmes qu'une partie des suicides commis, n'offrent que les suicides constatés judiciairement, et qu'en outre, parmi les morts regardées comme accidentelles, et surtout pour celles qui ont lieu par chute et submersion, il en est beaucoup de volontaires. On peut donc évaluer, sans crainte de se tromper, le nombre des suicides commis presque au double de celui des suicides constatés.

3° *Ages.* — Résumé par périodes décennales. — Suicide des enfants. — Maximum des suicides à Paris et dans les départements. — Comparaison des suicides avec le chiffre des individus existants à chaque période correspondante. — Suicide des vieillards. — Moyenne des suicides suivant les périodes. — Élévation des suicides chez les femmes pendant la période de quinze à vingt ans.

Le suicide étant dans le plus grand nombre des cas le résultat d'une détermination, il faut que celui qui la prend ait déjà

une certaine force de volonté. Aussi cet acte est-il rare avant 15 ans Depuis quelques années, cependant, on a publié plusieurs observations de suicides de 7, 8 et 9 ans. L'observation apprend, en effet, qu'il existe des enfants dont l'imagination se développe de très bonne heure, et s'ils vivent au milieu des influences sociales de l'époque, cette faculté, développée outre mesure par cette espèce de serre chaude, peut acquérir une impressionnabilité extrême.

Dans nos 4,595 faits, nous avons trouvé, à dix ans, un garçon et une fille; à treize ans, 6 garçons et 3 filles ; à quatorze ans, 5 garçons et 7 filles ; à quinze ans, 12 garçons et 9 filles; à seize ans, 15 garçons et 18 filles.

Ce sujet offrant de l'intérêt, nous allons lui consacrer quelques pages.

Du suicide chez les enfants. — Quoique ce mal affecte de préférence l'époque de la vie où les passions sont dans toute leur force, il fait néanmoins de nombreuses victimes parmi les jeunes gens et même aussi parmi les enfants. M. Durand-Fardel (1) a constaté, en France, pendant une période de dix ans (1835-1844), sur un chiffre de 25,760 suicides, 192 cas avant 16 ans, ce qui donne 1 sur 134, pour le chiffre total, et 19 par année. Dans vingt observations qu'il a recueillies, l'âge se distribue ainsi :

1 avant 5 ans.	6 avant 12 ans.
2 — 9	7 — 13
2 — 10	2 — 14

Nous avons compris le suicide du jeune âge, en lisant dans les *Confessions de saint Augustin*, qu'un enfant à la mamelle ne pouvait voir sa nourrice donner le sein à un autre enfant, sans

(1) *Études sur le suicide chez les enfants* (*Annales médico-psychologiques*, janvier 1855).

entrer dans un violent état de colère, au point d'en avoir des convulsions. Il y a des enfants, en effet, d'une telle précocité, qu'on les prendrait pour des hommes en miniature, et si une bonne hygiène et une éducation sagement dirigée n'arrêtent pas ce développement trop hâtif, il peut en résulter les plus graves conséquences. Les auteurs ont rapporté plusieurs exemples de mort chez les enfants.

« Pendant nos dernières guerres de Milan, raconte Montaigne, » et tant de prises et reprises, le peuple, impatient de si divers » changements de fortune, print telle résolution à la mort, que » j'ai ouï dire à mon père qu'il y veit tenir compte de bien vingt » et cinq maistres de maison qui s'estaient desfaicts euls mesmes » en une semaine : accident approchant à celui des Xanthiens, » lesquels, assiégés par Brutus, se précipitèrent pesle mesle, » hommes, femmes et enfants, à un si furieux appétit de mourir, » qu'on ne faict rien pour fuyr la mort que ceuls cy ne fassent » pour fuyr la vie : de manière qu'à peine Brutus en peut sauver » un bien petit nombre.

» Nous avons plusieurs exemples en notre temps de ceulx, » jusques aux enfants, qui, de crainte de quelque légère incom- » modité, se sont donné la mort (1). »

Ce même fait a été observé dans la Grande-Bretagne. Le relevé des années 1838 et 1839, qui, pour l'Angleterre proprement dite et le comté de Galles, comprend 2,000 individus, note sur ce nombre 10 enfants de 9 à 10 ans qui s'étaient tués par contrariétés. La statistique de la Prusse atteste qu'il n'est pas rare de voir des enfants, avant 15 ans, attenter à leurs jours. En 1845, M. Morel nous écrivait de Bruxelles : « Une petite fille de onze à douze ans, prend une pièce de monnaie valant à peine quelques centimes, qu'elle trouve sur une fenêtre. La propriétaire de cette misérable pièce vient à la mai-

(1) Montaigne, *Essais*, liv. I, chap. XI, p. 295, édition de Lefèvre.

son des parents de cette petite fille, pour lui faire des reproches. L'enfant pleure, s'excuse sur la faim qui l'a portée à faire ce vol. La propriétaire, se faisant une espèce de plaisir de son effroi, la menace des gendarmes. — Eh bien, alors, dit l'enfant, je vais aller au catéchisme, ils ne viendront pas me chercher là. — Au contraire, répond l'autre, ils viendront te prendre à l'église. » Sur ce l'enfant perd la tête, se sauve en courant de la maison paternelle et va se précipiter dans les étangs qui sont derrière la ville, d'où on l'a retirée noyée.

A ces faits nous joindrons les suivants : « On écrit de Magdebourg, 7 octobre 1854, que l'avant-veille, dans la soirée, on avait amené au bureau de police de cette ville un petit garçon de cinq ans, le fils d'un vitrier, qu'on venait de retirer de l'Elbe, dans lequel il s'était précipité, à cause des mauvais traitements dont sa mère l'accablait (1). »

« Une petite fille de neuf ans s'est donné la mort en se précipitant par une croisée. Il paraît qu'elle venait de casser un petit gobelet, et qu'elle craignait d'être grondée par ses parents. Elle avait manifesté, quelques jours avant sa mort, du chagrin d'être malproprement habillée; ses parents étaient pauvres (2). »

« Les époux V..., fabricants d'orfévrerie, quai du Marché-Neuf, ont pour unique enfant une jeune fille âgée de onze ans, et de la plus intéressante figure. Joséphine V... n'était pas moins heureusement douée sous le rapport de l'intelligence. Toutes ses facultés se sont développées avec une surprenante rapidité, et son esprit a de beaucoup devancé son âge.

» Depuis quelque temps, Joséphine se chagrinait d'être traitée en enfant et de ne pouvoir prendre dans la vie le rôle qu'elle enviait. Dans cette jeune tête blonde germait sourdement la pensée du suicide. Sachant que l'opium donne la mort et que

(1) *Annales médico-psychologiques*, octobre 1854, p. 675.

(2) *Siècle*, 23 juillet 1842.

cette funeste liqueur se tire du pavot, elle amassa l'argent qu'on lui donnait pour acheter des gâteaux, et se procura, chez différents herboristes, huit ou dix têtes de pavot ; elle les fit bouillir pendant l'absence de ses parents, dans une certaine quantité d'eau, qu'elle but ensuite d'un trait. Ce breuvage la plongea dans une léthargie dont elle ne put être tirée que le lendemain.

» Les époux V... avaient grondé leur enfant et veillaient à ce qu'elle ne se trouvât pas seule. Hier, cependant, ils furent obligés de sortir pour une affaire qui ne devait leur prendre que peu d'instants, et ils laissèrent Joséphine à la maison. Cette affaire n'était pas encore terminée, lorsque la dame V..., saisie par un sinistre pressentiment, entraîna son mari et le pressa de retourner chez eux. Celui-ci, voyant les abords de la maison aussi calmes que d'habitude, la railla sur ses craintes. Ils entrèrent dans l'allée et se mirent en devoir de monter l'escalier qui conduit à leur logement situé au troisième étage.

» A peine avaient-ils gravi quelques marches, qu'ils entendirent des cris s'élever dans la rue. Ils s'élancèrent au dehors, et aperçurent leur fille étendue sanglante sur le trottoir. Elle venait de se précipiter par la fenêtre, et elle était tombée devant l'établissement de M. Dumas, marchand de vin, qui la recueillit dans son arrière-boutique où des secours empressés lui furent donnés par le docteur Cavé, qui demeure dans le voisinage. Après une enquête faite par le commissaire de police de la section, la malheureuse enfant a été transportée chez ses parents. Malgré les soins affectueux dont elle est l'objet, on a peu d'espoir de la sauver (1). »

La pensée du suicide chez les enfants paraît avoir fait des progrès depuis quelques années. Tous les ans les comptes rendus de la justice criminelle enregistrent un certain nombre d'en-

(1) Journal *le Droit*, 1er juillet 1851.

fants au-dessus de quatorze ans, qui ont mis fin à leurs jours. Cette triste tendance, plus commune dans la capitale, tient à la mauvaise éducation qu'on leur donne. En les conduisant aux drames modernes, en leur laissant lire des romans, en racontant devant eux les histoires de suicides rapportées dans les journaux, on dépose dans leur cœur les germes du mal, et vienne une contrariété un peu vive, qui prend à leurs yeux les proportions d'un violent chagrin, ils n'hésitent pas à se donner la mort.

Le dévouement filial, dont l'antiquité nous a laissé un souvenir si touchant, peut aussi porter les enfants à se sacrifier pour prolonger les jours de leurs parents.

« Les époux B..., demeurant place des Trois-Maries, se trouvaient depuis quelque temps dans une extrême misère; relevant d'une grave maladie, le mari, dont la profession exige une assez grande force manuelle, ne pouvait trouver d'occupation. Les veilles prolongées avaient causé à sa femme une inflammation des yeux. Tous les objets de quelque valeur avaient pris le chemin du mont-de-piété. Les infortunés époux s'affligeaient de leur détresse, moins pour eux-mêmes que pour leur fille Élisa, âgée de douze ans, qui les soignait et s'efforçait de les consoler en leur disant que le bon Dieu aurait pitié d'eux. Aux heures des repas, elle se privait de nourriture et déclarait qu'elle n'avait pas faim, de peur de diminuer la part de ses parents. Enfin, elle s'imagina que si elle n'était plus à leur charge, ils seraient plus heureux.

» Ayant, hier au soir, une commission à faire, elle les embrassa tendrement et sortit. Bientôt elle se précipitait dans la rivière, à peu de distance des bains de la Samaritaine. Mais la Providence veillait sur l'enfant égarée par son amour filial. Le sieur Labreu, marchand de charbon et porteur d'eau, se trouvait en ce moment sur un bateau d'où il aperçut Élisa se débattant contre la mort. Il se jeta à la nage et fut assez heureux pour la

ramener vivante. La jeune fille a été rendue à ses parents, dont on va s'occuper d'améliorer la position (1). »

Le suicide chez les enfants est en général le résultat d'une prompte détermination ; il peut même avoir lieu, sans qu'ils en aient la pensée et d'une manière réellement instinctive.

« Le fils du sieur Pirmot, voiturier à Vaugirard, enfant de douze ans et demi, fut envoyé par son père à l'écurie, afin de voir si les chevaux avaient la quantité de fourrage nécessaire pour la nuit. L'enfant obéit ; un quart d'heure s'écoule, et il n'est pas revenu. Le père, surpris, l'appelle, et n'obtenant pas de réponse, il prend une lanterne et se rend lui-même à l'écurie ; mais à peine en a-t-il ouvert la porte qu'il aperçoit son enfant pendu, à l'aide d'un bout de cordon, au râtelier des chevaux. Heureusement ce malheureux, en se débattant contre la mort, avait pu poser les pieds sur le bord de l'auge, de sorte que l'asphyxie n'était pas complète, et le père s'étant hâté de couper la corde, il put être rappelé à la vie. Interrogé sur le motif qui avait pu le porter à attenter à ses jours, l'enfant répondit qu'il n'en avait aucun ; que cela lui avait pris tout à coup, et qu'il y avait été poussé par une puissance irrésistible (2). »

Nous avons eu, malheureusement, trop d'occasion de constater des suicides, pour ne pas avoir rencontré parmi eux de jeunes sujets. Une demoiselle de dix ans à laquelle sa mère adressait des réprimandes sur sa conduite, répondit avec emportement : « Si vous me tourmentez ainsi, vous me trouverez pendue aux colonnes de votre lit. »

Je fus appelé, il y a une douzaine d'années, pour donner des soins à une demoiselle de quatorze ans et demi qui venait de faire une tentative d'empoisonnement, en avalant plus de trente

(1) Journal *le Droit*, 15 mars 1855.

(2) Extrait du *Moniteur parisien*, 23 août 1841.

grammes de laudanum. Elle avait beaucoup vomi et était encore dans un état de stupeur. Lorsque les moyens employés en pareil cas l'eurent rappelée à elle-même, je lui parlai avec tous les ménagements possibles de ce qui venait de se passer. « Je vous remercie, me dit-elle, de vos bons soins, mais je ne regrette pas ce que j'ai fait. Ma mère et moi nous ne pouvons nous entendre. J'aime la lecture, les ouvrages sérieux, en un mot tout ce qui peut cultiver l'intelligence, et ma mère ne se complaît que dans les soins du ménage, les détails du pot-au-feu. Cette vie m'est insupportable, et s'il fallait qu'elle se prolongeât longtemps, j'aimerais beaucoup mieux être morte. » Tout cela était dit avec résolution, sang-froid et sans qu'il y eût la moindre hésitation dans les paroles. Le dessein avait été aussitôt exécuté que conçu.

Il est, en effet, d'observation, que les enfants et les jeunes gens n'ont pas peur de la mort, et que cette idée ne les préoccupe que très peu ; cela tient incontestablement à ce que, chez eux, le raisonnement et la réflexion sont presque nuls, tandis que les sentiments sont tout.

Mais ce qui surtout mérite d'être constaté, c'est l'énorme différence que nous avons trouvée entre le chiffre des suicides de 5 à 14 ans et celui des aliénations mentales pour la même période.

Les comptes rendus des asiles d'aliénés s'accordent tous pour reconnaître la rareté des aliénations mentales avant la puberté. Dans son article *Folie*, Esquirol ne cite que trois enfants aliénés : un de 8 ans, un autre de 9, et un troisième de 11 ans. Jamais, nous n'avons vu d'enfants aliénés dans les nombreux asiles que nous avons visités, et parmi plus de 2,000 aliénés auxquels nous avons donné nos soins, nous n'avons observé qu'un enfant de 6 ans, qui était maniaque, et une jeune demoiselle de 7 ans, qui voyait les anges au ciel et restait en extase. Les relevés de la Grande-Bretagne ne parlent que très rarement

d'enfants atteints d'aliénation mentale. Il est bien entendu qu'il faut en déduire les idiots et les épileptiques maniaques.

Il y a donc pour le jeune âge une ligne de démarcation tranchée entre le suicide et la folie, et cela nous paraît tenir jusqu'à un certain point aux conditions pathogéniques diverses de ces deux états. Ainsi, tandis que le suicide des enfants s'accomplit d'une manière rapide, instantanée, sans qu'ils paraissent comprendre la gravité de l'acte ou être effrayés par les terreurs de la mort, la folie, au contraire, se prépare généralement par le désordre d'un plus ou moins grand nombre d'éléments, par une longue période d'incubation, et se manifeste surtout aux époques où les passions sont dans leur effervescence.

Les tableaux suivants pour Paris et les départements feront facilement saisir l'influence des diverses époques de la vie sur la production des suicides.

Résumé général, pour Paris, de l'influence des âges pour les deux sexes, par périodes décennales.

Ages.	Hommes.	Femmes.	Total.
De 10 à 20 ans.	166	122	288
20 à 30	676	343	1,019
30 à 40	681	254	935
40 à 50	654	241	895
50 à 60	500	191	691
60 à 70	310	136	446
70 à 80	111	51	162
80 à 90	25	3	28
90 à 91	2	0	2
Rien d'indiqué.	90	39	129
	3,215	1,380	4,595

Résumé général, pour tous les départements, de l'âge des deux sexes, par périodes décennales.

Ages.	Hommes.	Femmes.	Total.
Jusqu'à 20 ans.	905	446	1,351
De 20 à 30	2,876	992	3,868
30 à 40	3,303	945	4,248
40 à 50	3,571	1,111	4,682
50 à 60	2,903	1,026	3,929
60 à 70	2,166	779	2,945
70 à 80	1,175	370	1,545
80 et plus.	247	80	327
Age inconnu.	761	217	978
	17,907	5,966	23,873

En comparant les deux tableaux, on voit que le chiffre le plus élevé à Paris est de 20 à 30 ans, tandis que dans les départements, c'est celui de 40 à 50. Si ce résultat était toujours le même, il faudrait en conclure que les jeunes gens, dans la capitale, sont plus portés à se donner la mort; cette disposition serait alors due à l'ennui de la vie (*tædium vitæ, spleen*) si commun à cet âge, et sur lequel nous avons particulièrement insisté dans le chapitre des causes, au développement plus hâtif des facultés et des penchants, et, si l'on pouvait se servir de cette expression, au passage rapide de la jeunesse à un désillusionnement plus fictif que réel, car à cet âge l'homme ignore encore les déceptions. Aux États-Unis, on a remarqué que la folie était plus commune chez les jeunes gens, ce que les auteurs de cette nation expliquent par la préoccupation des affaires à une époque où les fils de l'ancien monde sont encore au collége.

La proportion numérique des suicides est en général plus forte de 20 à 50 ans, puisque dans ce laps de trente ans, on compte pour Paris 2,846, tandis que le chiffre réuni de toutes les autres périodes qui embrasse cinquante-deux ans, n'en

présente que 1,746. Il en est de même pour les départements. Dans la première période, en effet, sur un total de 23,873 individus, on constate 14,149 suicides, et dans la seconde 9,724 seulement. Si l'on compare maintenant chaque période décennale avec le chiffre correspondant de la population à cette époque, on arrive à cette conclusion, que la proportion des suicides chez les vieillards est relativement plus élevée que chez les adultes. Cette proportion est numériquement même plus forte de 70 à 80 ans, que de 10 à 20 ans, puisqu'elle est, dans le premier cas, de 1,545, tandis qu'elle n'est que de 1,351 dans le second. — De 10 à 30 ans, on compte 5,219 suicides, et de 60 à 80, on en trouve 4,490, différence qui n'est aucunement en rapport avec les populations respectives de ces diverses séries.

C'est donc à tort qu'on a affirmé d'une manière générale, qu'à mesure que le vieillard s'avance vers le tombeau, il paraît s'attacher davantage à l'existence, ce qu'on a attribué à l'affaiblissement de ses forces, de ses émotions, de ses sentiments, en un mot à son égoïsme. Cette règle, comme toutes les autres, souffre de nombreuses exceptions. Il y a plus, l'énergie et la force de volonté peuvent même être très prononcées à cet âge; tous les journaux du temps ont raconté le drame lugubre qui se passa entre une jeune femme et un vieillard de plus de quatre-vingts ans. M. Etoc-Demazy nous paraît donc avoir été dans le vrai, lorsqu'il a soutenu, contrairement à l'opinion d'Esquirol, que la vieillesse avait aussi ses morts volontaires, et qu'elles étaient plus fréquentes qu'aux autres époques de la vie (1).

Le fait le plus curieux de suicide parmi les veillards, est celui relaté dans un mémoire publié par le ministre de l'intérieur à Saint-Pétersbourg : « Le paysan Netfried Astapon, dans

(1) Etoc-Demazy, *Recherches statistiques sur le suicide*, p. 67, Paris, 1844. — *De la folie dans la production du suicide* (*Annales médico-psychologiques*, 1846).

le cercle de Mohilow, s'est pendu dans son écurie, à l'âge de cent vingt ans (1). »

Les motifs qui paraissent porter plus particulièrement les vieillards au suicide sont les suivants ; voici du moins ce que nous avons constaté dans 192 cas :

Tableau des causes chez les 192 *vieillards de soixante-dix à quatre-vingt-onze ans.*

Causes.	Hommes.	Femmes.	Total.
Aliénation, dérangement ou affaiblissement de l'esprit, dégoût de la vie, hypochondrie....	34	14	48
Souffrances physiques, infirmités.....	35	12	47
Misère, revers de fortune, embarras d'affaires.	25	10	35
Chagrins domestiques, pertes de personnes chères.....	22	4	26
Ivrognerie.....	12	5	17
Causes inconnues.....	10	9	19
	138	54	192

Pour apprécier le nombre des suicides à chaque période de la vie, il faut connaître combien il existe d'individus de chaque âge. La table de M. Mathieu, dans l'*Annuaire du bureau des longitudes*, permet de faire cette comparaison.

D'après les calculs de cet astronome, on trouve :

De 16 à 21 ans,	1 suicide sur	22,417	individus du même âge.	
21 à 30	—	11,143	—	—
30 à 40	—	10,425	—	—
40 à 50	—	8,078	—	—
50 à 60	—	8,378	—	—
60 à 70	—	8,125	—	—
70 à 80	—	8,717	—	—
80 et au-dessus	—	10,544	—	—

Il résulte de ce tableau que la période de 40 à 50 ans est

(1) *Débats*, 27 avril 1854.

celle où la prédisposition au suicide atteint son maximum, ce qui est conforme à notre résumé général; elle reste à peu près stationnaire durant la vieillesse, et quoiqu'elle diminue d'une manière notable dans la caducité, elle s'y maintient encore au niveau de la période de 31 à 40 ans.

Les faits que nous avons observés dans cette période appartenaient plus spécialement à la catégorie des lypémaniaques (monomanies tristes).

Sur 1,223 individus dont l'état civil a été constaté, lors de leur transport à la Morgue, M. Devergie dit que le suicide, envisagé au point de vue des âges de la vie auquel il s'accomplit a présenté les résultats ci-après.

En moyenne annuelle, pour une période de dix années :

8,8	de 15 à 20 ans.	18,0	de 50 à 60 ans.
26,51	de 20 à 30	10,0	de 60 à 70
27,9	de 30 à 40	3,6	de 70 à 80
24,8	de 40 à 50	0,3	de 80 à 85

Lorsqu'on examine les différentes périodes décennales sous le rapport de la population des deux sexes, on constate que pour toute la France les hommes sont aux femmes comme 3 : 1. Il n'y a d'exception que pour l'époque de 10 à 20 ans, ou plutôt de 15 à 20 ans, dans laquelle la proportion des femmes subit un accroissement remarquable. A Paris, où cette élévation est réellement considérable, l'action continuelle du milieu où vivent les femmes, les malheurs de toute espèce qui les accablent, l'isolement ou l'abandon de la famille, expliquent jusqu'à un certain point cette augmentation. L'âge critique, signalé comme ayant une grande influence, n'a point d'action particulière sur le suicide; il est certain que plusieurs femmes attentent à leurs jours à cette époque par suite de la violence des douleurs des maladies cancéreuses, ou par le chagrin de vieillir, mais la proportion est toujours du tiers. Déjà dans

notre livre sur la menstruation, nous avions établi que la mortalité des femmes à cette époque était moindre que celle des hommes, quoique les affections cancéreuses fussent alors fort communes (1).

L'élévation du chiffre des femmes dans la période de 15 à 20 ans, qui atteint, à Paris, les deux tiers, et dans les provinces la moitié de celui des hommes, nous paraît, indépendamment des influences signalées, due en grande partie aux phénomènes de la puberté, de la menstruation, et surtout aussi à l'action toute-puissante des passions amoureuses.

Relativement aux âges, il importe de faire la remarque générale que, si l'évolution normale d'une époque est troublée, il s'établit une prédisposition morbide qui s'accroît à chaque période critique, lorsque le désordre n'a pas été réparé. Considérées dans leurs rapports avec le suicide, trois divisions donnent lieu à quelques observations particulières. Ainsi on a signalé, au temps de la puberté, ce sentiment de vague, de malaise indéfinissable, d'aspiration vers l'inconnu, qui, n'étant pas suffisamment contenu, peut avoir les plus tristes conséquences. L'onanisme et les pertes séminales se manifestent ordinairement à cette époque; leur action sur la sensibilité est de produire des idées noires, des états mélancoliques et des pensées de suicide. Ces résultats sont surtout prononcés, lorsque les impulsions de l'organisme sont en lutte avec les principes de religion et de moralité. Dans la période de l'âge mûr, on voit se développer une autre condition de causalité du suicide, lorsque l'éducation a été mal dirigée : c'est une tendance, souvent impuissante, vers un but déterminé ; la personnalité, froissée à chaque pas, s'abandonne aux regrets, au découragement, à la désillusion et au désespoir. C'est encore dans cette période que l'homme, en proie

(1) A. Brierre de Boismont, *De la menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, p. 241, 428, 435, Paris, 1842.

aux préoccupations les plus sérieuses, est assailli de chagrins de toute nature; aussi l'âge mûr compte-t-il une proportion considérable de morts violentes. Leur nombre diminue dans la vieillesse, lorsqu'on a compris les nécessités impérieuses de ce temps de décadence; mais si l'on veut y vivre avec les passions, les désirs, les habitudes d'un autre âge, le suicide reparaît avec une nouvelle force. C'est donc avec justesse qu'on peut appliquer à cette maladie ce que M. Renaudin a dit de la folie, qu'au point de vue de l'âge, la condition de causalité essentielle se trouve dans la disproportion, entre les forces vives et l'usage qu'on en fait ou qu'on en veut faire.

4° *État civil.* — Influence du célibat, du mariage, du veuvage. — Action de l'isolement. — Nombreux suicides d'individus ayant des enfants. — Causes qui affaiblissent l'amour des enfants.

Le célibat, le mariage, le veuvage, ont-ils une influence sur l'acte du suicide? Voici les résultats du relevé général :

CÉLIBAT.			MARIAGE.			VEUVAGE.			RIEN.
Hom.	Fem.	Tot.	Hom.	Fem.	Tot.	Hom.	Fem.	Tot.	
1,501	579	2,080	1,129	515	1,644	319	241	560	311

Total..... 4,595

Les proportions qui résultent de ces divers nombres sont les suivantes :

Pour le célibat, les femmes sont aux hommes dans le rapport de 1 à 2,76; pour le mariage, de 1 à 2,19; pour le veuvage, de 1 à 1,32.

Relativement aux hommes célibataires et mariés, les veufs sont aux premiers comme 1 : 4,71, et aux seconds comme 1 : 3,85. La proportion des veuves pour ces deux catégories est de 1 à 2,40 pour la première, et de 1 à 2,13 pour la seconde.

Dans un relevé de M. Devergie, les suicides du sexe masculin n'excédaient que de 3/10 celui du sexe féminin chez les veufs, tandis que chez les individus mariés et dans l'état célibataire, la proportion mâle était deux fois supérieure à celle du sexe féminin pour les veufs.

L'isolement doit donc être considéré comme une circonstance prédisposante favorable à l'accomplissement du suicide, et cette remarque prend encore plus de force, si l'on réunit dans la même catégorie les veufs qui, dans une mesure donnée, doivent être rangés dans la classe des célibataires. Pour apprécier toute l'influence du célibat, il faut se rappeler que l'état de mariage, par rapport à la population, est bien supérieur au célibat et au veuvage. Parmi les nombreux arguments invoqués en faveur de la famille, celui-ci mérite de fixer l'attention; nul doute que l'influence du mariage ne fût bien autrement prépondérante, si les considérations qui servent de base à cette institution n'étaient exclusivement prises dans les intérêts matériels.

1,180 individus se sont donné la mort, quoiqu'ils eussent des enfants. Sur ce nombre, 803 hommes avaient depuis 1 enfant jusqu'à 8, et 377 femmes, depuis 1 jusqu'à 6 (1).

Dans le chiffre total (4,595), il se trouvait 48 enfants naturels, 94 maris et femmes séparés, 27 femmes enceintes. La considération des enfants, si puissante dans un grand nombre de cas,

(1) 397	homm.	avaient	1 enfant.	233	femm.	avaient 1 enfant.	630
246	—		2 —	102	—	2 —	348
89	—		3 —	23	—	3 —	112
34	—		4 —	8	—	4 —	42
16	—		5 —	7	—	5 —	23
13	—		6 —	3	—	6 —	16
7	—		7 —	1	—	11 —	7
1	—		8 —	»	—	» —	1
»	—		» —	»	—	» —	1
803	hommes.			377	femmes.	Total.	1,180

est donc souvent sans force dans le suicide, comme beaucoup d'autres sentiments, mais il ne faut pas perdre de vue que la folie, l'ivrognerie, la débauche, les mauvaises passions doivent beaucoup affaiblir le sentiment de la famille.

5° *État de fortune.* — Richesse. — Aisance. — Salaires assurés. — Gêne. — Pauvreté. — Misère. — Départements industriels, leur nombre plus grand de suicides. — Éléments favorables et défavorables de la civilisation.

La misère est souvent invoquée par ceux qui attentent à leurs jours, mais il n'est pas moins vrai que beaucoup de ces suicides sont mus, en même temps, par d'autres motifs. En examinant avec le plus grand soin toutes les pièces de chaque dossier, nous croyons nous être approché le plus possible de la vérité, en classant l'existence de chacun d'eux de la manière suivante :

Riches	126	697
Aisés	571	
Gagnant leur vie	2,000	2,000
Gênés	256	1,588
Ruinés	159	
Pauvres	709	
Misérables	464	
Rien	310	310
	4,595	4,595

Ainsi, nous trouvons que 697 individus (le sixième environ) étaient dans de bonnes conditions de fortune ; 2,000, lorsque leur suicide a été constaté, gagnaient leur vie par le travail: il est certain que parmi eux, il y en avait qui étaient mécontents de leur position ou qui avaient plus ou moins souffert, mais aucun n'était alors dépourvu de ressources. Dans la troisième catégorie (le tiers environ), plusieurs conservaient encore quelque argent, mais étaient sur le bord du précipice. Tous les autres étaient plus ou moins malheureux ; sur ce nombre, 282 paraissent s'être donné la mort par suite de leur profonde misère.

Dans les trois tableaux que M. Petit a consacrés aux rapports des suicides avec la population, le sol, le climat, l'industrie et l'instruction, il établit que les départements de la première série, les plus avancés sous le rapport industriel, sont aussi ceux qui comptent le plus de suicides (1). Ce médecin fait observer que l'agglomération des individus, l'agriculture, l'industrie, l'instruction, éléments principaux de la civilisation, favorisées par la nature du sol, les influences climatériques, prennent aussi un développement plus considérable. Mais, ajoute l'auteur, la civilisation elle-même entraîne l'agrandissement du domaine moral, elle fait croître les passions affectives et les passions ambitieuses, sources perpétuelles de tourments et de sollicitude. Il ne faut donc pas s'étonner si ces éléments réunis exercent une action puissante, incontestable. Il est évident que la civilisation ne saurait être rendue responsable de ces résultats, parce que dans le monde moral, comme dans le monde physique, il n'y a pas de chose, quelque bonne qu'elle soit, dont les avantages ne soient accompagnés d'inconvénients.

6° *Instruction* bonne, passable, nulle, inconnue. — Instruction de Paris. — Nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles. — Les départements où l'instruction est la plus répandue sont plus prédisposés au suicide. — Dangers de l'instruction incomplète ou fausse.

Toutes les statistiques, et surtout celles de la justice criminelle, s'appliquent à faire connaître le degré d'instruction des individus qui font la base de leurs travaux. C'est toujours au fond la recherche de la solution de ce problème : quelle est l'influence de l'enseignement et de l'ignorance sur la moralité des peuples? Voici les données qui nous ont été fournies à cet égard par l'examen de l'éducation, des professions et des écrits.

(1) Petit, *Recherches statistiques de l'étiologie du suicide. Tableaux synoptiques.* Thèse. Paris, 1850.

	Hommes.	Femmes.	Total.	
Instruction bonne.....	467	106	573	1,362
Lisaient, écrivaient bien.....	601	188	789	
Lisaient, écrivaient sans orthographe.	1,145	511	1,656	
Lisaient sans écrire.....	1	2	3	
Instruction nulle (illettrés).....	36	29	65	
Instruction inconnue.....	969	540	1,509	
	3,219	1,376	4,595	

Si l'on défalque du nombre total les individus dont l'instruction est inconnue, on remarque que la proportion de ceux qui ont reçu une instruction plus ou moins complète est au chiffre restant comme 2 : 26, et le rapport des individus qui lisaient et écrivaient sans orthographe comme 1 : 86.

Parmi les 1,509 individus sur lesquels les renseignements manquent, il y en avait probablement un bon nombre qui savaient lire et écrire. Il y a une autre remarque nécessaire pour Paris, c'est que l'instruction des ouvriers n'est pas seulement due à l'enseignement des écoles, elle se fait encore par les journaux, les feuilletons et surtout le théâtre (1). Aussi beaucoup de ces individus qui ne savent lire et écrire que fort imparfaitement, ont-ils des notions plus étendues, une imagination plus active que des milliers d'habitants de la province qui ont reçu une instruction plus complète. La conséquence à tirer du tableau et des réflexions précédentes, c'est que l'instruction, à Paris, doit entrer dans les éléments du suicide. Il ne faut pas oublier en même temps, que cette instruction puisée dans les romans, les drames, les publications de l'esprit de parti, n'est pas de nature à former le jugement, à rectifier le sens moral, et qu'elle tend au contraire à exagérer les désirs, les chagrins et à faire trouver dans le suicide un refuge contre cette multitude de prétendus maux.

(1) Nos relevés embrassent la période de 1834 à 1843.

Un moyen d'apprécier l'état de l'instruction dans un département est de comparer le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles avec le chiffre de la population. Le rapport de 1845, publié par M. le ministre de l'instruction publique, fait seulement connaître les quinze départements qui ont fourni relativement le plus d'élèves, et les quinze où il y en a eu le moins. Les départements de la première catégorie sont compris, en général, dans la première et la deuxième série du tableau, et ceux de la seconde catégorie dans la deuxième et la troisième série. Ces renseignements, sans établir une relation directe entre l'instruction et le suicide, semblent néanmoins indiquer une tendance à l'augmentation du nombre des suicides dans les départements où l'instruction est le plus répandue. Il y a dans l'influence de l'instruction, comme dans celle de la civilisation, des réserves à faire. L'instruction ne consiste pas seulement à savoir lire, écrire, calculer, il faut qu'elle s'appuie sur une bonne éducation morale. Si elle est seule, incomplète, elle a souvent des résultats pernicieux, et ces suites sont d'autant plus inévitables qu'elle a été corrompue par de mauvaises lectures. C'est le cas de répéter cet aphorisme : « Peu de science mène au doute, beaucoup de science conduit à la foi. »

7° *Moralité* bonne, mauvaise, inconnue. — Prédominance des vices et de l'inconduite.

Il n'y a rien d'absolu dans le monde. Si l'on prétendait, par exemple, que l'inconduite mène toujours au suicide, on commettrait la même erreur, que si l'on prétendait que les excès abrégent toujours la vie, puisqu'on pourrait citer, comme l'a fait M. Cuvillier-Fleury, dans son article sur la *longévité humaine* de M. Flourens, des hommes qui sont arrivés sains et saufs à l'âge de quatre-vingts ans, malgré l'oubli de tous les préceptes

de l'hygiène. En faisant le relevé du genre de vie des 4,595 personnes qui ont attenté à leurs jours, on a les matériaux du tableau suivant :

MORALITÉ BONNE.			MORALITÉ MAUVAISE.			MORALITÉ INCONNUE.		
Hom.	Fem.	Tot.	Hom.	Fem.	Tot.	Hom.	Fem.	Tot.
1,256	689	1,945	1,009	445	1,454	962	234	1,196

Si l'on décompose les éléments qui forment la moralité mauvaise, on peut les classer sous ces cinq chefs :

IVROGNERIE.	CONCUBINAGE.	ADULTÈRE.	JEU.	VOL.
Hom. et fem.	Hom. et fem.	Hom. et fem.	Hom. et fem.	Hom. et fem.
780	663	170	50	46

Il importe de remarquer que le concubinage, l'adultère et l'ivresse se trouvent souvent réunis dans les deux sexes et chez les mêmes individus. Ainsi se trouve expliquée par les doubles et triples emplois, l'élévation du chiffre de la moralité mauvaise.

En défalquant les 1,196 cas sur lesquels on ne possède aucun renseignement, on constate que plus de la moitié du chiffre restant (1,75) avaient une bonne conduite, tandis que les individus mal notés n'en formaient qu'un peu moins du tiers (2,23).

Considérés individuellement, les cinq chefs d'immoralité se présentaient dans les proportions suivantes, l'ivrognerie pour le quart environ (4,35); le concubinage pour le cinquième (5,12); l'adultère pour le dix-neuvième ; le jeu pour le soixante-septième et le vol pour le soixante-dixième.

Mais la proportion des individus ayant une vie régulière et qui attentent à leurs jours diminue singulièrement, si l'on se rappelle qu'il y a parmi eux un nombre considérable d'aliénés, d'esprits faibles, exaltés, d'hypochondriaques, de malades, de

gens réduits à la pauvreté et à la misère. Il est donc vrai de dire que les vices et les passions exercent une influence fâcheuse sur nos actes et nos déterminations, et que ceux qui s'y abandonnent ont en perspective la pauvreté, la prison, les maladies, la folie et le suicide.

8° *Professions.* — Tableau des principales professions. — Artisans. — Grands industriels. — Domestiques. — Militaires. — Professions libérales. — Filles publiques. — Prisonniers. — Résumé général.

Si toutes les professions étaient constamment exercées par les mêmes individus, on pourrait apprécier avec exactitude la part qu'elles prennent dans l'acte du suicide, mais il s'en faut de beaucoup que les choses se passent ainsi. Un grand nombre d'hommes, nés avec l'instinct de la paresse, n'ont d'aptitude pour aucun état, et font successivement tous les métiers. L'influence de l'éducation ne lutte que très faiblement contre celle de l'ignorance. On aura beau faire, d'ici à longtemps, il y aura des milliers de gens que la nécessité et la force pourront seules contraindre à s'occuper.

Comme il eût été extrêmement fastidieux de présenter un résumé complet de toutes les professions, parce qu'il s'en serait trouvé des centaines qui n'eussent figuré sur le tableau que pour des proportions très minimes, nous avons pensé qu'il valait mieux en constituer différents groupes, fondés sur le plus d'analogies possibles. Le chiffre des professions qui offraient un nombre assez élevé de suicides a été seul indiqué; nous avons réuni sous le titre de *divers*, celles qui, rentrant dans le groupe par un ou plusieurs côtés, sans s'y assimiler complétement, ne représentaient le plus ordinairement que des unités ou des collections très faibles.

Tableau des professions.

1.	*Ouvriers* sans désignation	74	
	Ouvriers en bois; menuisiers	85	
	— ébénistes	38	
	— divers	96	
	Ouvriers en cuirs, peaux, cordonniers	117	
	— divers	33	
	Ouvriers en fil, laine, soie et coton — Tailleurs	99	
	Ouvriers en fil, laine, soie et coton — Couturières, lingères	195	
	Ouvriers en fil, laine, soie et coton — Blanchisseurs	121	
	Ouvriers en fil, laine, soie et coton — Divers	69	
	Ouvriers en fers, métaux, serruriers	30	
	— bijoutiers	59	
	— divers	212	
	Ouvriers en pierres, maçons	54	
	— divers	44	
	Architectes, toiseurs	7	
	Ouvriers de divers genres sans autre indication	171	
	Perruquiers	31	
		1,535	1,535
2.	Marchands en détail et autres	494	
	Marchands épiciers	30	
	Colporteurs	6	
	Marchands en gros, banquiers	31	
	Commis marchands	52	
	Aubergistes, limonadiers, marchands de vin, restaurateurs	150	
		763	763
3.	Hommes de peine et journaliers	241	
	Domestiques	217	
	Concierges, portiers	55	
	Cuisiniers, cuisinières	53	
	Cochers	58	
		624	624
	A reporter		2,922

Report.....		2,922
4. Employés.....	164	
Fonctionnaires.....	5	
Agents de la force publique	16	
Avocats, avoués, notaires.....	27	
Médecins, chirurgiens, dentistes.....	15	
Étudiants en médecine.....	14	
Étudiants en pharmacie.....	5	
Étudiants en droit, clercs, élèves.....	24	
	270	270
5. Officiers.....	39	
Sous-officiers.....	69	
Soldats et invalides.....	138	
Soldats remplaçants.....	14	
	260	260
6. Rentiers.....	182	
Propriétaires.....	50	
	232	232
7. Compositeurs, imprimeurs	53	
Graveurs.....	16	
Peintres.....	37	
Peintres en bâtiments.....	41	
	147	147
8. Commissionnaires, porteurs d'eau.....	49	
Porteurs aux halles.....	13	
Mariniers, bateliers.....	12	
Voituriers, rouliers, charretiers.....	23	
	97	97
9. Cultivateurs, bergers.....	47	
Jardiniers.....	45	
	92	92
A reporter.....		4,020

Report.....		4,020
10. Boulangers, pâtissiers.....	32	
Bouchers, charcutiers.....	22	
Meuniers.....	5	
	59	59
11. Professeurs, instituteurs, hommes de lettres.	36	
Musiciens.....	11	
Artistes.....	10	
	57	57
12. Filles publiques.....	17	17
13. Professions inconnues ou sans professions...	442	442
		4,595 (1)

Avant de présenter quelques observations sur ces différentes professions, il est nécessaire de faire remarquer qu'on manque complétement de base pour bien apprécier leur influence. Dans le groupe, par exemple, qui comprend 47 cultivateurs et bergers, 45 jardiniers, pour établir un rapport approximatif, il faudrait connaître le nombre des cultivateurs, bergers et jardiniers qui existent dans le département de la Seine. Or, ce nombre n'a jamais été indiqué et il est tout à fait inconnu pour la France entière. Il serait aussi fort intéressant de savoir si certaines occupations prédisposent plus que d'autres au suicide; si les professions libérales développent cette impulsion plus souvent que les travaux purement manuels; si les causes morales inhé-

(1) Dans un *Tableau statistique et comparé des qualités distinctives des souverains de diverses nations, depuis l'origine des empires jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle*, M. Sainte-Fare Bontemps a trouvé que, sur 2,542 chefs appartenant à soixante-quatre pays, 20 (1 sur 127) s'étaient suicidés, et 11 (1 sur 221) étaient devenus insensés. — Voyez aussi les *Études sur le genre de mort des hommes illustres de Plutarque*, par le baron Desgenettes, dans le *Journal complémentaire des sciences médicales*, 1829.

rentes à plusieurs professions occasionnent autant de morts volontaires qu'on l'a prétendu (Petit).

Tout en reconnaissant la justesse de ces objections pour la France, nous croyons qu'elles n'ont pas la même valeur pour Paris, où le rapport approximatif des professions est généralement mieux apprécié. Il y a d'ailleurs des considérations d'un autre ordre, suggérées par l'examen des causes qui déterminent le suicide dans les diverses professions, et qui ne sont pas sans intérêt pour l'analyse morale du cœur humain.

Si nous passons maintenant en revue ces différents groupes, nous remarquerons d'abord l'énorme quantité d'artisans qui se donnent la mort. La proportion de cette catégorie est de près de la moitié (2,70) des professions connues. Les causes de cette fatale influence sur cette classe sont très variées, mais peuvent être ramenées aux suivantes : la concentration de toutes les industries dans la capitale, l'attrait des salaires élevés, la concurrence qui amène à chaque instant des perturbations dans la main-d'œuvre, les privations de toute nature, la cherté des vivres, la mauvaise disposition des logements, la facilité des plaisirs, parmi lesquels la débauche et le vin ont une part considérable (1), l'ignorance ou le mépris des devoirs, les mauvaises lectures et les mauvais spectacles, l'exemple si contagieux du vice, la vue continuelle du luxe, et l'absence ou l'affaiblissement des principes religieux et moraux.

Parmi les catégories d'ouvriers qui occupent un rang élevé dans cette triste énumération, il faut placer les couturières, les lingères, les blanchisseurs, les cordonniers, les tailleurs, les menuisiers, les bijoutiers, les maçons, les ébénistes, les perruquiers, les serruriers, etc. Sans doute, les motifs que nous venons de faire connaître rendent compte de la fréquence du suicide dans ces états et doivent éveiller la sollicitude de l'autorité,

(1) Frégier, *Des classes dangereuses*, 2 vol. Paris, 1840.

mais il faut aussi avouer que le besoin impérieux de s'amuser, *de faire la noce*, pour nous servir d'une expression consacrée, est une cause de gêne continuelle, de ruine même pour les ouvriers. Plus on s'est diverti, plus les privations sont dures, et il arrive un moment où l'on préfère la mort à ce jeûne forcé.

L'industrie n'est pas seulement frappée dans ses soldats, ses chefs sont également décimés. La proportion de ceux qui se sont donné la mort est du cinquième environ (5,44). Les chances si diverses du commerce expliquent jusqu'à un certain point ce chiffre élevé. Une des professions qui présentent le plus de victimes est celle des marchands de vin, ce qu'il faut attribuer dans un grand nombre de cas aux excès alcooliques et à la folie.

La classe des domestiques, des gens de peine, compte un nombre considérable de suicides; les vices nombreux des premiers doivent avoir une part active dans ce déplorable résultat. Paresseux, ivrognes, grossiers, menteurs, curieux, libertins, bavards et souvent voleurs, ils subissent toutes les conséquences de ces défauts, dont les principales sont le changement continuel de places, la possibilité de rester longtemps sans occupation, la misère d'autant plus cruelle qu'ils ont plus vécu dans l'abondance chez leurs maîtres. Il y a pour les femmes une autre cause, la débauche. Séduites et abandonnées par ceux qui leur devraient aide et protection, elles ne peuvent supporter leur oubli après avoir partagé leur couche et leur aisance. Il y a sans doute de nombreuses exceptions à faire parmi les domestiques, mais il n'en est pas moins vrai que les mœurs de cette classe ont besoin d'une grande réforme et qu'il ne faut pas perdre de vue que le mal vient d'en haut et d'en bas. Les concierges, les cuisiniers, les cochers, forment encore une proportion considérable du chiffre des suicides parmi les domestiques.

L'armée (active et en retraite) apporte son contingent au suicide, et, proportion gradée, le nombre des victimes ne laisse

pas d'être considérable. L'habitude de braver le danger, la facilité du moyen qui est toujours à proximité, la sévérité de la discipline, expliquent assez bien cette tendance chez les militaires. Il y a aussi d'autres motifs que nous allons rapidement indiquer. La susceptibilité inhérente à la profession se trouve souvent blessée, tandis que la hiérarchie met sans cesse des obstacles au désir de la vengeance, et lorsque le supplice est de tous les jours, il rend la vie insupportable. La discipline qui fait la force des armées, fait aussi le tourment de ce grand nombre d'hommes qui se sont engagés, parce qu'ils ne voulaient ni travailler ni obéir.

Les dettes, surtout pour les comptables, sont fréquemment une cause de suicide. Les retraits d'emploi, par inconduite ou insultes, entrent aussi en ligne de compte. Chez les soldats, l'ivrognerie amène à chaque instant des infractions à la discipline, et par suite des punitions. Rien de plus ordinaire que de lire sur les feuilles de service que le tiers, la moitié du temps a été passée dans les prisons. C'est donc avec juste raison qu'un des derniers ministres de la guerre a recommandé la plus grande douceur aux officiers, lorsqu'ils voyaient leurs soldats rentrer ivres. L'insubordination, la nostalgie, déterminent aussi le suicide parmi les militaires. L'influence contagieuse de l'imitation doit également être notée. On a plusieurs fois constaté que lorsqu'on recevait à la Morgue le corps d'un soldat suicidé, il était rare de ne pas recevoir dans cet établissement, à une distance plus ou moins rapprochée, le corps d'un ou de deux soldats. Cette sorte de contagion est bien plus marquée, lorsqu'un officier s'est suicidé.

Nous ne présentons pas de remarques particulières sur les autres professions, parce que les causes de suicide, chez elles, sont toutes celles qui sont indiquées dans l'étiologie; nous nous bornerons à faire observer que les professions libérales forment le cinquième environ du chiffre total, tandis que les

autres professions réunies n'en constituent qu'à peu près la moitié.

En concentrant toutes les affections, toutes les jouissances sur un seul ordre d'objets, a dit un auteur, les passions ont pour résultat général de diminuer l'attachement à la vie ; mais quels que soient leurs égarements, il est rare que toute moralité soit éteinte en celui qu'elles conduisent au suicide. L'observation prouve que la mort volontaire est à peu près incompatible avec les derniers degrés de l'avilissement. Parent Duchâtelet a trouvé très peu de suicides parmi les prostituées. Notre relevé vient à l'appui de cette opinion, car sur le nombre des professions connues, les filles publiques n'en représentent que la deux-cent-quarantième partie.

La même remarque s'applique aux détenus et particulièrement aux forçats.

Sur une population de 15,000 individus dans les maisons centrales, de 1840 à 1846, on a compté 30 suicides, sur 7,041 forçats ; et de 1838 à 1846, on n'en a constaté que 5. Les voleurs, les assassins de profession, les forçats, les grands coupables, ont plus rarement recours à ce moyen violent pour se soustraire à l'expiation pénale que les détenus d'une perversité moins profonde, et lorsqu'ils veulent en finir, l'énergie morale leur manque quelquefois pour recourir au suicide direct. Les morts volontaires qui ont lieu dans les prisons s'appliquent, dans la généralité des cas, soit à des individus évidemment fous, soit aux détenus politiques, soit au petit nombre de coupables infortunés qui ont cédé à une passion, à un entraînement irrésistible et momentané (1). Peut-être un emprisonnement cellulaire trop rigoureux y contribue-t-il dans une certaine proportion ; c'est du moins ce que porte-

(1) G. Ferrus, *Des prisons, des prisonniers, de l'emprisonnement*, p. 111 et suivantes. Paris, 1850.

rait à croire un travail de M. Pietra-Santa, qu'il a communiqué à l'Académie de médecine. D'après ce médecin, en prenant la moyenne de quatre années (1850 à 1854), depuis l'ouverture de la prison Mazas, on a eu sur 25,268 prisonniers, 24 suicides et 43 tentatives, soit :

1 suicide sur 971 individus.	1 tentative sur 765 individus.

Pendant la même période, aux Madelonnettes, on a eu à déplorer 1 suicide sur plus de 12,000 prisonniers, soit :

1 suicide sur 12,000

et aucune tentative.

A la vieille Force, de 1840 à 1849, sur 37,397 détenus, on a constaté 3 suicides et 4 tentatives, soit :

1 suicide sur 12,465.	1 tentative sur 9,000.

L'auteur fait remarquer qu'en général les détenus qui se sont suicidés n'appartenaient pas à la catégorie des hommes pervers, et qu'ils étaient spécialement passibles de la police correctionnelle. Il conclut que la pensée de destruction a été suggérée instantanément par l'impression de l'encellulement; il aurait pu ajouter : et aussi par l'émotion douloureuse que causent les premiers délits et la prison (1).

Résumé. — L'influence de l'hérédité, incontestable, mais limitée dans le suicide de l'état de raison, est beaucoup plus marquée chez les aliénés.

Les influences climatériques et météorologiques doivent être rangées parmi les conditions de causalité du suicide.

(1) De Pietra Santa, *De l'influence de l'emprisonnement cellulaire de Mazas sur la santé des détenus.* (*Union médicale*, 30 janvier 1855.) — Voyez le travail de M. Lélut, *De l'emprisonnement cellulaire de Mazas.* Paris, 1852.

Le rapport des sexes, dans la totalité des suicides, est pour les femmes d'environ 1 sur 3.

Cette diminution du chiffre du suicide dans le sexe féminin est remarquable parmi les prisonnières.

On n'aurait qu'une idée imparfaite du chiffre des suicides dans les deux sexes, si l'on ne tenait compte de celui des tentatives. En joignant à ce nouvel élément les suicides dissimulés, regardés comme accidentels, les suicides inconnus, on peut en évaluer le nombre au double des suicides constatés.

Le département de la Seine présente le maximum des suicides :

L'époque de la vie où l'on compte le plus de suicides est celle de 20 à 50 ans, mais c'est surtout de 40 à 50 ans que la prédisposition au suicide atteint son chiffre le plus élevé.

La vieillesse, que l'on croirait très avare de ses jours, a aussi ses morts volontaires. Le jeune âge est celui où le meurtre de soi-même est le plus rare; depuis quelques années cependant, il paraît avoir subi une augmentation sensible.

L'accroissement du chiffre des suicides, dans le célibat, le veuvage, tient à des causes particulières parmi lesquelles il faut tenir compte de l'isolement, de l'irrégularité des mœurs, de la perte d'anciennes habitudes, etc.

L'état de fortune doit être pris en considération parmi les causes de cette maladie morale; mais si la pauvreté a une action marquée sur cette détermination, il est évident qu'il y a d'autres éléments : ainsi les départements les plus avancés sous le rapport industriel sont ceux qui comptent le plus de suicides.

L'immoralité exerce une influence fâcheuse sur la production du meurtre de soi-même.

L'instruction, quand elle ne repose pas sur une base solide, semble favoriser la tendance au suicide.

Certaines professions paraissent prédisposer davantage au suicide.

Causes déterminantes (1).

Influence des passions.—Action de la douleur. — Sa division : douleurs vraies, douleurs futiles ou fausses, douleurs inconnues. —Tableaux des causes.

L'étude du suicide dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, nous a fait connaître les influences diverses qui préparaient l'esprit à subir les atteintes de ce mal; les causes prédisposantes, à leur tour, nous ont révélé les influences des agents physiques, de quelques autres modificateurs et du milieu ambiant. Nous allons terminer cette exploration par l'analyse des causes qui ont leur siége dans la sensibilité générale, appelées par les philosophes, *inclinations*, plus connues sous le nom de *sentiments*, et qui se résument dans les passions qu'on retrouve dans toutes les biographies de suicides. Quelquefois nobles et généreuses, elles sont le plus souvent empreintes de la personnalité humaine, l'égoïsme, et aboutissent, dans un grand nombre de cas, au délire, à la folie, au suicide. Les motifs peuvent varier selon les époques, mais la passion en est toujours le caractère distinctif. Dans l'antiquité, l'orgueil immole des milliers de victimes. Au moyen âge, le fanatisme religieux n'est pas moins fatal à l'humanité. De nos jours, les sacrifices de l'Inde sont dus à la même cause, et le trépas volontaire des Japonais est le résultat de leurs idées sur l'honneur. Le commandant américain de l'escadre qui a récemment visité les côtes de ce pays raconte qu'ayant voulu débarquer, le chef de la ville le supplia de ne pas le faire ; comme l'officier insistait et lui demandait qui l'en empêcherait, le Japonais répondit : « Vous êtes libre, mais dès

(1) Cette division des causes en prédisposantes et déterminantes est un jalon destiné à faciliter l'étude : elle est loin d'avoir la précision désirable ; quelques sections, les moins importantes, à la vérité, pourraient, jusqu'à un certain point, rentrer dans l'une ou l'autre des deux grandes divisions.

que vous aurez mis le pied à terre, je serai déshonoré ; moi et mes subordonnés serons forcés de nous ouvrir le ventre. »

Les passions, tels sont, en dernière analyse, les plus puissants incitateurs du suicide, et cela n'a rien qui doive surprendre, car être soumis à leur influence, c'est souffrir, et la douleur est insupportable à l'homme. Sans doute, la folie détermine un grand nombre de suicides, mais là encore nous trouvons l'existence de la douleur au point de départ. Toutes les fois, en effet, que nous avons pu descendre au fond d'une question de folie, nous y avons presque toujours découvert un penchant vicié, une passion déréglée, en un mot, une mauvaise direction des idées et des sentiments : la souffrance, tel est le cri suprême de l'humanité.

A la douleur se rattachent toutes les histoires de suicides que nous avons recueillies dans les annales de la justice. Quant à ceux que nous avons vus s'accomplir sous nos yeux, elle y a toujours été associée. Mais ce groupe fondamental se décompose lui-même en trois autres divisions : les douleurs vraies, les douleurs futiles ou fausses, les douleurs inconnues. Nous allons maintenant les étudier dans les vingt sections présentant le résumé des 4,595 observations qui font la base de notre travail (1). Aucune des pièces de ces nombreux dossiers n'a été omise par nous, nous les avons toutes lues, leur chiffre s'est élevé à plus de 15,000. Les enquêtes des commissaires généralement faites avec beaucoup de soin, les rapports des médecins, les lettres des suicidés, dont nous ferons un chapitre spécial, ont été les sources auxquelles nous avons puisé nos matériaux.

Deux tableaux embrassent toutes les causes : ils sont distribués par ordre numérique, par ordre de groupement et d'analogie, par ordre de proportion relative ; une note est consacrée

(1) L'immense majorité des faits cités sont tirés des documents qui nous avaient été confiés par le parquet, mais il en est un grand nombre qui ont été recueillis par nous ou empruntés à des sources dignes de foi.

aux causes par double-emploi. L'ordre que nous suivrons dans l'étude des causes sera celui du groupement par analogie.

Tableau général des causes simples.

1° *Ordre numérique et ordre proportionnel.*

	Ordre numérique.	Ordre proportionnel.
1. Folie	652	7,04
2. Ivrognerie	530	8,66
3. Maladies	405	11,34
4. Chagrins domestiques	361	12,72
5. Chagrins, contrariétés	311	14,77
6. Amour	306	15,01
7. Pauvreté, misère	282	16,28
8. Embarras d'argent, revers de fortune, cupidité	277	16,58
9. Dégoût, ennui de la vie	237	28,71
10. Caractère faible, exalté, triste, hypochondrie	145	31,68
11. Remords, crainte de déshonneur, des poursuites judiciaires	134	34,29
12. Inconduite	121	37,97
13. Paresse	56	82,05
14. Délire aigu	55	83,54
15. Jalousie	54	85,09
16. Jeu	44	104,43
17. Manque d'ouvrage	43	106,86
18. Orgueil, vanité	26	176,73
19. Motifs divers (1)	38	120,92
20. Motifs inconnus	518 (2)	8,87
	4,595	

(1) La proportion minime de chaque cause nous a porté à les réunir sous ce titre.

(2) Les motifs inconnus, par leur ordre proportionnel, devraient prendre place après l'ivrognerie, mais leur titre même les classe au dernier rang.

2° *Ordre de groupement et d'analogie, avec la proportion relative des causes au chiffre total.*

	Ordre de groupement.		Ordre proportionnel.
1. Ivrognerie	530	1,309	3,51
Pauvreté, misère	282		
Embarras d'argent, revers de fortune, cupidité	277		
Inconduite	121		
Paresse	56		
Manque d'ouvrage	43		
2. Folie	652	1,089	4,54
Ennui, dégoût de la vie	237		
Caractère faible, exalté, triste, hypochondrie	145		
Délire aigu	55		
3. Chagrins domestiques	361	672	6,85
Chagrins, contrariétés	311		
4. Maladies	405	405	11,34
5. Amour	306	360	12,76
Jalousie	54		
6. Remords, crainte de déshonneur, des poursuites judiciaires	134	134	34,29
7. Jeu	44	44	104,43
8. Orgueil, vanité	26	26	176,73
9. Motifs divers	38	38	120,92
10. Motifs inconnus	518	518	8,87
		4,595	

Les causes du suicide ne sont pas toujours simples, souvent elles sont associées plusieurs ensemble; c'est ce que nous avons constaté dans 1,415 cas. Voici l'ordre dans lequel les faits se sont présentés (1) :

(1) Pauvreté, misère, 185 ; caractère faible, exalté, triste, hypochondriaque, 185; ivrognerie, 173; chagrins, contrariétés, 133; embarras d'affaires, revers de fortune, 106 ; chagrins domestiques, 98; dégoût, ennui de la vie, 97;

PREMIER GROUPE.

IVROGNERIE, PAUVRETÉ, MISÈRE, EMBARRAS D'ARGENT, REVERS DE FORTUNE, INCONDUITE, MANQUE D'OUVRAGE, PARESSE.

SOMMAIRE. — 1° *Ivrognerie.* — Ses abus en Amérique, en Allemagne, en Suède. — Alcoolisme chronique. — Sociétés de tempérance. — Causes morales et physiques de l'ivresse. — Influence de l'ivresse sur le suicide et le développement de la folie. — Variétés. — Hallucinations spéciales. — Folie suicide ou homicide de l'ivresse instantanée. — Monomanie du vol. — Érotomanie. — Penchant à l'ivrognerie succédant à la folie, à un état de maladie. — Perversion de certaines facultés. — Irrésistibilité. — Résumé. — 2° *Pauvreté, misère.* — Son influence sur le suicide. — Ses causes diverses. — 3° *Embarras d'argent, revers de fortune.* — Différences des époques. — Causes diverses. — 4° *Inconduite.* — Amour du plaisir, libertinage, motifs inconnus. — 5° *Manque d'ouvrage.* — Nécessité d'organiser des moyens de travail pour les condamnés libérés, pour les ouvriers qui sont momentanément sans ouvrage. — Utilité d'une maison de retraite pour les ouvriers vieux ou infirmes. — 6° *Paresse* innée chez un grand nombre d'hommes. — Nécessité d'habituer de bonne heure au travail, — Influence de la paresse sur le suicide. — Utilité du travail. — Résumé des cinq dernières sections.

1° IVROGNERIE. — Il y a longtemps qu'on a dit : *Le vice porte avec lui son châtiment.* Misère, maladies, abrutissement, folie, crimes, suicide, voilà les conséquences fatales de l'ivresse.

La *Revue Britannique* publia en 1833 un extrait des travaux de quelques économistes américains sur les résultats de l'ivrognerie pour les États-Unis. D'après un rapport lu à l'*American temperance Society*, on trouve que 30 ou 40,000 personnes mouraient tous les ans victimes de leurs excès, et que plus de 200,000 étaient atteintes de maladies graves, ou plongées dans la plus affreuse misère. M. Samuel

inconduite, 93 ; folie, 89 ; maladies, 65 ; paresse, 38 ; remords, crainte du déshonneur, 34 ; amour, 33 ; sans ouvrage, 28 ; jeu, 21 ; jalousie, 16 ; motifs divers, 14 ; orgueil, 6 ; délire, 1.

Hopkins estime que la perte qu'occasionne à l'Union le crime ou sa répression s'élève tous les ans à 7 ou 800,000 dollars (44,110,000 francs), dont les 3/5es, ou 5,911,168 dollars (30,329,190 francs), doivent être imputés à l'intempérance.

L'ivrognerie est le vice le plus ordinaire des basses classes de l'Allemagne. On compte tous les ans dans cette contrée 40,000 morts à la suite des excès de boisson. Dans le Zollverein, seulement, on vend et consomme 300 millions de quarts d'eau-de-vie; et dans la Hesse, on fait servir à la distillation la moitié des grains que produit le sol (1).

Le professeur Magnus Huss, de Stockholm, qui, dans son remarquable ouvrage sur l'*Alcoolisme chronique*, a étudié avec grand soin les suites dangereuses de l'abus des boissons parmi des milliers d'habitants de son pays, a signalé à l'attention des médecins un grand nombre d'états pathologiques résultats de ces excès, parmi lesquels nous devons surtout mentionner la forme prodromique, la forme paralytique, la forme anesthésique, la forme hyperesthésique, la forme convulsive et la forme épileptique. L'auteur fait remarquer qu'il faut bien se garder de confondre la forme paralytique, avec la paralysie progressive, qui s'en rapproche beaucoup; elle se rapproche plus du *delirium tremens chronique* (2).

On a cherché à combattre cette funeste passion par les sociétés de tempérance, les résultats obtenus paraissent satisfaisants. En Amérique, il y a des comtés où les distilleries, qui étaient par centaines, ont complétement disparu. En Prusse, les mesures semblent également couronnées de succès.

(1) *Union médicale*, 2 décembre 1852.

(2) *Chronische Alkoholskrankheit oder Alcoholismus chronicus*, von Dr Magnus Huss, traduit du suédois par le docteur Gerhard van dem Busch; in-8. Stockholm und Leipzig, 1852. — *Annales médico-psychologiques*, janvier 1853, analyse de M. le docteur Renaudin.

Nulle part, peut-être, les sociétés de tempérance n'ont produit des effets plus favorables que dans la haute Silésie. Il résulte d'un rapport des autorités supérieures de cette province, qui, par ordre du roi, a été publié dans les journaux et affiché à Breslaw, qu'on a constaté les faits suivants : « Pendant l'année comprise entre le 1er septembre 1843, et pareil jour de la présente année (1844), 18 distilleries ont été converties en établissements industriels d'un autre genre, et 108 autres distilleries n'ont pas été exploitées. La quantité d'eau-de-vie fabriquée pendant l'année en question présente une diminution de 45,000 eimers (13 millions 950,000 litres) sur celle de l'année précédente, et, par suite, les droits sur les boissons spiritueuses ont éprouvé un décroissement de 254,489 thalers (1 million 37,956). Les classes inférieures de la population ont été beaucoup plus assidues à l'église qu'auparavant, la vie de famille plus tranquille, et il n'y a presque pas eu de rixes sur la voie publique.

» Ces résultats seront portés à la connaissance de tous les grands propriétaires ruraux de la Silésie entière, par des circulaires que leur adresseront les directeurs des districts (1). »

Mais il faut dire aussi que nous avons vu des individus portant la médaille du père Mathews, qui transgressaient presque journellement leurs vœux. Les folies dues à l'ivresse, et surtout le *delirium tremens*, sont d'une fréquence extrême aux États-Unis, où l'on a même proposé de créer des asiles spéciaux, *tant* la proportion de ces aliénés est considérable. Il en est de même en Suède, en Norwége, etc.

Le nombre des individus dont le suicide a été la suite de l'ivresse s'élève à 530, le huitième environ du chiffre général (8,66); chez beaucoup d'entre eux, les chagrins ont été les promoteurs de cette funeste passion: nous avons noté cette cause 112 fois. L'observation seule, sans le secours de la statistique,

(1) *Presse*, 10 décembre 1845.

démontre la justesse de ce relevé; c'est donc à tort et d'après un examen superficiel des faits, qu'on a rangé exclusivement l'ivresse parmi les causes physiques de la folie. Il y a sans doute un grand nombre d'hommes qui sont entraînés à boire par leur organisation, et nous en avons recueilli des exemples déplorables; mais les chagrins, la misère, la paresse, la contagion de l'exemple doivent être comptés parmi les motifs les plus puissants de l'ivresse.

Combien d'hommes s'établissent avec rien ou peu de chose qui, ne pouvant réussir à équilibrer leurs dépenses, après avoir lutté quelque temps contre cette ruine en détail, finissent par chercher dans le vin un oubli à leurs peines. Les querelles et les chagrins domestiques ont souvent aussi ce résultat. Parmi les faits que nous avons recueillis, nous avons trouvé bon nombre d'individus qui avaient contracté l'habitude de l'ivrognerie, les uns parce qu'ils avaient sans cesse sous les yeux le spectacle des déportements de leurs femmes; les autres, parce qu'ils avaient perdu un être cher, ou avaient été abandonnés. La plupart disaient qu'ils s'étaient livrés au vin pour s'étourdir sur leurs maux.

Des artisans dont le salaire est insuffisant pour nourrir leur famille, obligés de se défaire pièce à pièce de leur petit mobilier, ont recours à la bouteille, et lorsque l'ivresse est passée, ils éprouvent un tel chagrin de leur position, qu'ils mettent fin à leurs jours. Un malheureux qui venait de vendre son dernier drap s'asphyxie après s'être enivré. Beaucoup d'ivrognes se tuent par le regret que leur cause l'impossibilité de vaincre leur funeste penchant et les conséquences déplorables qu'il a produites. En se voyant sans emploi, continuellement chassés de leurs places, couverts de dettes criardes, exposés à des reproches incessants, battus, battant, punis par les tribunaux, en horreur à leurs familles, n'ayant jamais le sou, le désespoir s'empare d'eux, et ils se tuent. 130 individus se rangent dans

cette catégorie. Ici nous n'avons que l'embarras du choix. Ceux-ci vendent ou engagent tous leurs effets et même ceux de leurs pratiques; ceux-là mangent l'argent de leurs fournisseurs, de leur loyer, de leur remplacement. Les uns accablent de coups leurs femmes et leurs enfants, dont les jours sont sans cesse en danger ; les autres deviennent violents, paresseux et débauchés. Il en est qui tombent dans un abrutissement qui leur permet à peine de parler ou d'agir. Les actions honteuses, le vol, ne sont que trop souvent les conséquences de l'ivrognerie; lorsque ce penchant est devenu irrésistible, il faut le satisfaire à tout prix, et l'on ne recule devant aucun moyen.

La surexcitation causée par l'ivresse peut déterminer tout à coup l'idée du suicide chez un homme qui n'y était aucunement enclin, et qui, sauvé de la mort, n'en conserve pas de souvenir et se félicite d'avoir échappé à une aussi triste fin.

« X.. , ouvrier journalier, avait puisé au fond d'une bouteille une surexcitation alcoolique qui lui faisait entrevoir les mille petites misères de la vie. L'idée du travail lui paraissait une horrible malédiction. Il résolut de s'en affranchir sans plus tarder.

» Muni d'une corde, il grimpe sur un arbre de la place, et, éclairé par un bec de gaz, procède à l'installation de l'instrument du supplice. La corde solidement attachée à une branche flexible, le nœud coulant préparé, il y passe la tête, abandonne le tronc de l'arbre, et se lance, comme disent les Anglais, dans l'éternité.

» La branche ploie, craque et casse, rejetant sur la terre l'auteur de cette coupable tentative.

» Au même instant, un passant accourt et coupe la corde encore attachée à la branche rompue, une patrouille se mêle de l'affaire, et X... est conduit au violon. Là, il ne peut rien dire, sinon que l'ivresse l'avait sans doute rendu fou.

» Du reste, complétement dégrisé, il se félicite sincèrement

d'avoir échappé à la mort qu'il a vue pourtant de si près ; il garde précieusement la corde qui lui a servi pour cette tentative de suicide (1). »

L'ivrognerie conduit très souvent à la folie; nous avons trouvé dans 136 cas cette cause indiquée. Il y a longtemps que le *delirium tremens* est l'apanage des buveurs; mais ce genre de folie n'est pas le seul que l'on observe, toutes les aliénations peuvent en être la suite; les formes que nous avons le plus constamment observées après le *delirium tremens*, sont les hallucinations, les monomanies suicide et homicide : 53 fois la monomanie suicide ébrieuse a été bien établie. Les hallucinations ont pour ainsi dire quelque chose de caractéristique : elles consistent en des apparitions de reptiles, d'animaux d'un aspect repoussant, de figures hideuses, d'hommes noirs qui passent au travers des murs, disparaissent dans des trous, etc.; en général, les folies déterminées par l'ivresse se caractérisent par la prédominance d'idées tristes, effrayantes, etc. Nous avons insisté sur ce fait dans notre histoire des hallucinations (2). Depuis, M. Marcel, dans une bonne thèse, a également appelé l'attention sur ce sujet (3). Il y a quelque temps, on amenait dans notre établissement un homme qu'on disait atteint d'un délire aigu. En l'entendant s'écrier : « Voyez-vous ces rats, ces grenouilles, ces poissons qui sortent des murailles, ces hommes qui montent et disparaissent par des trous, » j'affirmai que le malade avait un *delirium tremens*. En vain toutes les personnes de la famille m'assurèrent-elles qu'il était excessivement rangé, qu'il ne buvait jamais, je n'en persistai pas moins dans mon opinion que vint mettre hors de doute un examen sérieux.

(1) Journal *le Droit*, 12 juillet 1854.

(2) A. Brierre de Boismont, *Des hallucinations*, 2e édit., p. 179. Paris, 1852.

(3) Marcel, *De la folie causée par l'abus des boissons alcooliques*, thèse. Paris, 1847.

L'adage, *il a le vin triste*, *mauvais*, est fondé sur une observation rigoureuse des faits. Nous avons vu que 53 individus s'étaient suicidés par suite du désordre apporté dans leurs facultés par l'abus des liqueurs fortes. La plupart avaient depuis plus ou moins longtemps des accès de folie après s'être enivrés, et dans cet état ils ne cessaient de répéter qu'ils se tueraient. A force de les entendre dire la même chose, on avait fini par n'y plus faire attention, et les témoins déposaient qu'ils ne croyaient plus qu'ils missent leurs menaces à exécution.

Ceux qui se suicident par l'influence alcoolique ne se nuisent pas seulement à eux-mêmes, ils peuvent encore nuire aux autres. Souvent, en effet, l'idée de tuer se manifeste avec la monomanie suicide. Rien de plus ordinaire que d'assister à des scènes de fureur dans lesquelles ces malheureux s'écrient : Nous voulons nous tuer, mais auparavant nous tuerons notre femme, notre maîtresse, nos enfants. 16 fois nous avons constaté la monomanie homicide. Les individus qui avaient cette idée fixe étaient la terreur de ceux qui les entouraient. Leurs discours étaient des menaces continuelles de sang, ils ne parlaient que d'égorger, de couper le cou, d'éventrer. Plusieurs aiguisaient leurs couteaux, leurs poignards ; les familles, dans des transes continuelles, étaient obligées de s'enfuir. L'accès fini, toute cette fureur s'évanouissait, et l'idée de mort disparaissait avec elle. Quelques-uns ne conservaient aucun souvenir de ce qui s'était passé. Nous avons fait la même remarque dans la monomanie suicide. Les individus que tourmente cette idée, tristes, sombres, moroses pendant l'accès, faisant même des tentatives de diverse nature, ne se rappellent souvent plus ni leurs paroles ni leurs actes. L'observation rapportée plus haut en est la preuve.

La folie suicide ou homicide peut éclater tout à coup. Deux individus qui n'en avaient jusqu'alors donné aucun signe en furent saisis inopinément. L'un d'eux se déshabille en un clin

d'œil, se met à courir de toutes ses forces, s'élance sur le parapet d'un pont et se précipite dans la rivière. L'autre, qui était fort tranquille à table avec ses amis, tire à l'improviste son couteau, en frappe l'un d'eux, puis montant rapidement l'escalier, il se brûle la cervelle. Cette action resta inexplicable pour ceux qui le connaissaient.

L'ivresse peut conduire à la monomanie du vol. Un homme sur la probité duquel aucun soupçon ne s'était jamais élevé n'avait pas plutôt bu, qu'il se mettait à dérober tout ce qui lui tombait sous la main. Dès que l'accès était terminé, il se faisait de vifs reproches et restituait les objets. Le désespoir de ne pouvoir se corriger de cette funeste habitude le conduisit au suicide.

Une des conséquences fort graves de l'ivresse est l'exaltation des désirs sexuels. Un grand nombre de crimes ont été commis dans cet état. Nous avons été plusieurs fois consulté pour un individu qui a fini par être enfermé à Bicêtre. Lorsque les liqueurs lui avaient fait perdre la raison, il se mettait nu et poursuivait femmes et hommes avec de telles excentricités, qu'il ne pouvait exister de doute sur le désordre de la raison.

Si l'ivresse produit fréquemment la folie, on l'observe quelquefois aussi comme conséquence de cette maladie. H. Royer-Collard a cité dans sa thèse l'exemple d'une dame fort respectable qui, parvenue au temps critique, fut prise d'un besoin irrésistible de boire de l'eau-de-vie. Cette époque franchie, elle revint à ses habitudes, éprouvant un éloignement extrême pour ce qu'elle avait tant aimé. Pariset nous racontait souvent l'observation d'une dame sujette à des accès d'aliénation, qui n'était pas plutôt dans cet état, qu'elle se mettait à boire des liqueurs fortes. Parmi les malades auxquels nous avons donné des soins, nous avons rencontré, à trois diverses reprises, le penchant aux liqueurs pendant l'aliénation. Cette perversion du goût s'affaiblissait à mesure que la raison reprenait son empire.

Deux faits nous ont frappé dans les désordres de l'esprit qu'on observe chez les individus qui font un usage immodéré du vin et des liqueurs fortes : la perversion de certaines facultés et l'irrésistibilité du penchant, en présence des événements les plus désastreux.

Les observations de ce genre sont si nombreuses, que nous n'avons que l'embarras du choix. Une dame, d'une imagination romanesque, ne trouve pas dans l'union que lui a fait contracter sa famille le bonheur qu'elle a rêvé. Pour diminuer ses regrets, elle cherche dans les plaisirs de la table une distraction ; le goût du vin et des liqueurs se développe, prend de l'intensité, et se convertit en une passion furieuse. Sourde à toutes les remontrances, elle ne cesse de s'enivrer. Privée de cet excitant qui lui est devenu indispensable, elle fait main basse sur ce qu'elle trouve et l'échange contre du vin. Pendant des journées entières, elle s'absente du toit conjugal, sans qu'on sache ce qu'elle est devenue. Ramenée chez elle par des étrangers ou par la police, il lui est impossible de dire ce qui lui est arrivé pendant tout ce temps. Plusieurs fois, elle est revenue sans vêtements. Longtemps le mari concentra ces scènes désolantes dans son intérieur ; mais il lui a fallu céder à la nécessité, et placer sa femme dans une maison de santé.

La fille d'un négociant avait reçu une excellente éducation morale et religieuse. Restée orpheline à seize ans, elle prit le parti de se retirer dans un couvent, où elle passa quelques années. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, il paraîtrait que de mauvais conseils firent naître en elle le goût des boissons. Une fois entrée dans cette voie, qu'elle devait parcourir d'une manière si fatale, rien ne put l'arrêter. Au couvent, elle buvait en cachette. Sortie de la communauté, à l'étonnement de tous, peut-être parce que son déplorable penchant avait été connu, elle vint à Paris, où quelque temps après elle se maria à l'un de ses parents. Cette union ne fut pas plu-

tôt formée, que le mari surprit sa femme buvant; il lui fit des représentations qui n'eurent aucun succès. Désolé de ne pouvoir la corriger, le chagrin s'empara de lui, et, en peu de temps, il succomba.

Se trouvant de nouveau seule, elle se livra sans contrainte à sa passion : aussi le patrimoine fut-il dévoré en quelques années. Aux avis d'une domestique qui ne l'avait jamais quittée, elle répondait : « Tes raisonnements sont très justes; je sais qu'avec ce vice personne ne voudra me recevoir. Mais que veux-tu ! c'est plus fort que moi, j'aimerais mieux mourir. » Un jour elle vint frapper à ma porte; elle n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures; son extérieur annonçait la plus affreuse misère. Ma femme lui fit don d'une robe qu'elle vendit en sortant pour acheter de l'eau-de-vie. Peu de temps après, nous apprîmes qu'elle avait mis fin à sa triste existence.

La violence de cet ignoble penchant est telle, qu'un homme jeune, bien né, auquel nous retracions avec toute la chaleur de l'amitié les conséquences déplorables de ce vice, dont son organisation portait déjà la marque fatale, nous répondit : « Eh bien, que voulez-vous? Je mourrai. » Un autre, forcé de vendre sa charge, part pour les pays étrangers; il parvient à pervertir sa femme, et trafique de ses charmes pour satisfaire sa passion. Cette infâme ressource s'épuise, il se fait chevalier d'industrie. On l'enferme dans mon établissement. Vingt années s'étaient écoulées depuis l'origine de ses désordres. Mon examen ne peut me laisser aucune illusion. Je conseille de profiter d'une occasion qui se présente de le transporter aux colonies, où il meurt, heureusement, peu de temps après son arrivée.

Plusieurs maladies paraissent avoir une certaine influence sur la production de l'ivresse. Un individu fait une chute sur la tête, d'une hauteur considérable. Il est amené dans un hôpital, sans connaissance, présentant une fracture avec enfoncement

du coronal et d'un des pariétaux; le chirurgien se décide à lui pratiquer l'opération du trépan. La guérison a lieu, mais le blessé, qui n'avait jusqu'alors manifesté aucun penchant à l'ivrognerie, se livre avec fureur aux boissons. Plusieurs années s'écoulent ainsi, sans qu'aucune représentation puisse le corriger. Enfin, il s'enivre pendant trois jours consécutifs et se tue. — Une femme, à la suite de ses couches, éprouve le besoin de boire; elle cède à ce désir impérieux; l'aliénation mentale survient, on la conduit à Charenton, où elle reste huit ans. Revenue à une demi-raison, elle est mise en liberté; mais dans l'espace de quatre ans, elle a plusieurs accès de folie, déterminés par la même cause. Cette malheureuse femme, qui avait le sentiment de sa position, ne voulait voir personne. Un jour, on la trouva pendue.—Un homme est atteint d'une attaque d'apoplexie, il se rétablit; ceux qui l'entourent s'aperçoivent qu'il est devenu buveur. Possesseur de 120,000 francs, il finit par s'imaginer qu'il n'avait pas les moyens suffisants pour vivre. Enfin, nous pourrions encore citer le cas d'un individu qui contracta l'habitude de s'enivrer après une grave maladie vénérienne.

Quelquefois les maladies, par le chagrin qu'elles occasionnent, peuvent conduire à l'ivrognerie. Nous avons recueilli l'observation d'une femme qui s'abandonna à l'usage des liqueurs pour échapper à la douleur que lui causait un ulcère de la matrice. Dans un autre cas, nous avons vu un artisan qui, pour s'étourdir sur l'affaiblissement de sa vue, se mit à boire; chaque excès le rendait mélancolique et sombre pendant plusieurs jours.

La passion de l'ivresse est une des causes les plus puissantes de l'abrutissement du peuple; il suffit de parcourir les barrières de Paris, les dimanches et les lundis, pour avoir une idée des suites de ce vice, dont les conséquences inévitables sont les rixes, les coups, les blessures et le meurtre. Il ne se passe pas de semaine que les papiers publics n'enregistrent des actes d'une barbarie révoltante. Chaque année, des milliers de con-

damnations correctionnelles viennent punir les ivrognes, et le châtiment est quelquefois plus terrible encore, puisque le bagne est souvent le réveil de l'ivresse. Nous n'avons dans cette étude en vue que le suicide, que serait-ce si nous parlions des innombrables maladies que l'abus du vin occasionne et qui se terminent par la mort dans les hôpitaux? Beaucoup d'auteurs et M. Renaudin, entre autres, dans ses *Études médico-psychologiques*, ont montré que l'accroissement de la folie était en grande partie dû à l'ivrognerie.

Plus les passions deviennent abjectes, moins ceux qui en sont les victimes formulent leurs dernières pensées : abrutis par leurs excès, le plus petit effort d'esprit leur est impossible ; aussi les ivrognes laissent-ils fort peu d'écrits.

En *résumant* les faits de cette section, on arrive à conclure que l'ivrognerie est une cause fréquente de suicide.

Il importe de remarquer que l'ivrognerie, rangée exclusivement parmi les causes physiques, peut être le résultat des chagrins, de la misère, de la paresse, etc.

L'ivrognerie conduit très souvent à la folie dont les principales formes sont : le *delirium tremens*, la monomanie suicide, la monomanie homicide, les hallucinations d'une nature spéciale, la stupeur ébrieuse (1).

L'alcoolisme chronique produit des maladies non moins graves, parmi lesquelles la paralysie générale, décrite par le docteur Magnus Huss, occupe une place considérable.

Plusieurs fois l'abus des liqueurs fortes a été suivi de la monomanie du vol.

L'exaltation génésique, la perversion de cet instinct, sont souvent les conséquences de l'ivresse.

L'ivrognerie peut succéder à la folie, au temps critique, à certaines maladies.

(1) Delasiauve, *Diagnostic différentiel du delirium tremens* ou *stupeur ébrieuse* (*Annales médico-psychologiques*, p. 646, 1851).

Le penchant à l'ivrognerie entraîne la perversion des instincts, des facultés, et son irrésistibilité devient quelquefois telle, que les catastrophes les plus terribles ne peuvent l'arrêter.

2° Misère; pauvreté. — La misère, cet élément fatal du crime, figure pour une proportion considérable dans la production du suicide. En présence d'un pareil résultat, n'y a-t-il pas une extrême légèreté à proclamer la folie, seule explication possible de ces douloureux holocaustes? Il y aura toujours assez de cœurs froids et égoïstes qui passeront outre, sans qu'il soit nécessaire d'en augmenter le nombre et d'endormir les consciences, en leur suggérant une pareille justification. Il est sans doute fort tranquillisant pour les heureux de la terre, de se dire : voilà un fou qui vient de se tuer; mais si la voix du mort pouvait leur répondre, comme celle d'un poëte infortuné, c'est la faim qui m'a mis au tombeau, la compassion se réveillerait aussitôt; car l'instinct généreux qui porte à soulager ses semblables peut être engourdi, mais n'est jamais éteint dans le cœur de l'homme.

La confirmation de ces paroles est dans la lecture des 4,595 procès-verbaux que nous avait confiés l'administration de la justice. On y trouve 282 morts par misère, la seizième partie environ du chiffre total (16,28). Parmi eux, beaucoup sans doute avaient été conduits à cette terrible résolution par la paresse, l'imprévoyance, le libertinage, l'ivrognerie, mais beaucoup aussi y avaient été amenés par les privations de toute espèce. Quel terrible tableau que celui de ces malheureux qui avaient successivement engagé tous leurs effets et vendu même les reconnaissances du Mont-de-Piété, pour prolonger de quelques heures leur lente agonie! En entrant dans ces mansardes où s'était accompli le dernier acte de cette cruelle tragédie, les officiers ministériels, dont nous n'avons qu'à copier les déclarations, ont souvent constaté qu'il ne restait plus ni meubles, ni vêtements et que la paillasse même avait servi à alimenter le

feu. Au plus fort de l'hiver, on relève un homme presque entièrement nu ; il affirme dans une lettre, qu'il a combattu pied à pied, vendant tout ce qu'il avait ; on n'aperçoit que les quatre murs de la chambre.

Tantôt ce sont des gens qui n'ont pas mangé depuis plusieurs jours, parce que la faiblesse les a cloués sur leur grabat. Nous avons recueilli cinq faits de ce genre. L'un de ces infortunés n'avait rien pris depuis trois jours. De faux dévots retirèrent les secours du Bureau de bienfaisance à une pauvre femme, sous prétexte qu'elle avait logé dans une maison de prostitution ; elle déclara dans un écrit, qu'elle était sans aliments depuis deux jours. Une autre révéla qu'il n'y avait point de semaine qu'elle ne fût vingt-quatre heures sans une bouchée de pain.

Tantôt, ce sont des individus à qui leur fierté n'a pas permis de mendier. Deux hommes, victimes de ce préjugé, répréhensible sans doute, mais jusqu'à un certain point excusable, aimèrent mieux se donner la mort que de se faire inscrire au Bureau de charité. Les uns se tuent parce qu'ils sont dans l'impossibilité de faire vivre leur famille ; ainsi, une pauvre fille travaille jour et nuit pour procurer à sa mère vieille, impotente et presque aliénée, les secours qui lui sont indispensables ; ses forces s'usent, ses ressources s'épuisent, le travail manque, elle s'étend silencieusement sur sa couche et murmure : Puisque ma vie lui est inutile, puisse au moins ma mort la faire entrer dans un établissement de charité ! D'autres s'immolent parce qu'ils ne peuvent supporter d'être à la charge de leurs parents, par suite de leurs infirmités, de leur vieillesse.

Sur les 282 individus, dont la misère paraît avoir déterminé la mort, on trouve dans 149 cas, des détails circonstanciés qui ne laissent aucun doute sur les motifs ; dans les 133 autres cas, les procès-verbaux se bornent à indiquer la misère comme cause, les reconnaissances du Mont-de-Piété, la nudité des pièces, l'absence de vêtements, de lit même, sont les meilleurs

commentaires de la valeur de ce mot ; il ne faut pas perdre de vue que si l'inégalité des salaires, le chômage, l'élévation du prix des denrées, le fardeau des impôts sont pour beaucoup de malheureux des motifs puissants de ruine, la paresse, les mauvais appétits, la nonchalance dans le travail, la fainéantise, les besoins de dissipations, de divertissements, de plaisirs, sont pour un très grand nombre les véritables causes de leur infortune.

Le nécrologe de 112 de ces malheureux n'est qu'un recueil d'anecdotes déchirantes : un d'eux s'empoisonne au milieu d'ouvriers, il est sans vêtements, sans aliments, n'a pu depuis trois jours fournir à la subsistance de ses deux enfants; épuisé par la maladie, par la diète, il trace les lignes suivantes : « Je lutte depuis trop longtemps sans succès; je suis profondément découragé, sans force, l'idée de laisser mes pauvres enfants dans un pareil dénûment me déchire le cœur, mais j'espère que ma mort appellera l'attention sur eux et que quelque âme charitable en prendra pitié. » Beaucoup sont sans asile.

Si la misère n'arme que trop souvent le bras des malheureux, elle peut aussi faire prendre cette terrible résolution dans le but d'assurer des ressources à sa famille.

Le 12 octobre 1840, un négociant fut trouvé étranglé dans une voiture sur la route de Stettin. Le mauvais état de ses affaires fit d'abord penser à un suicide. Mais la position du cadavre, qui avait les mains liées derrière le dos, des traces de spoliation, tout enfin, écarta un pareil soupçon, et les tribunaux, reconnaissant les preuves d'une mort violente, durent procéder à une enquête judiciaire, qui cependant n'aboutit à aucun résultat. Le négociant avait assuré sa famille, à la banque de Gotha, pour une somme de 10,000 écus (40,000 fr., environ), qui devaient lui être remis, sauf le cas où la mort aurait été le résultat d'un suicide. Les choses en étaient là, lorsqu'un fondé de pouvoirs de cette banque est venu se pré-

senter aux tribunaux pour prouver que le négociant s'était véritablement suicidé, et réclamer la somme déposée entre les mains de la justice. Il exhiba une lettre autographe du mort, dans laquelle celui-ci exposait les motifs qui l'avaient poussé à cet acte et les moyens qu'il avait employés pour l'exécuter. Il résulte de ce document, qu'il s'était sacrifié à sa famille pour lui procurer la somme qui lui revenait de la banque d'assurances, et la préserver ainsi d'une ruine complète. Suivant cette lettre, qui porte tous les caractères de l'authenticité, il s'était pendu à un poteau, d'où un ami était venu l'enlever, d'après un accord fait entre eux, et l'avait mis dans une attitude propre à faire supposer un meurtre. Sur un feuillet écrit et signé de sa propre main, le nom de cet ami est enlevé par une coupure; et l'on n'a pu l'apprendre jusqu'ici (1). « Ce fut probablement un motif semblable qui poussa le peintre anglais Haydon, à terminer son existence.

D'autres ne peuvent gagner leur vie, ou bien leur salaire est insuffisant. Cette circonstance se rattache souvent à la diminution des forces, à l'affaiblissement de la vue, aux infirmités, à la vieillesse. Une femme met fin à ses jours en se voyant grosse et sur le point d'accoucher pour la sixième fois, au milieu du dénûment le plus absolu. Je fus appelé un jour au milieu de la nuit pour délivrer une de ces infortunées. Je ne trouvai pour envelopper la mère et l'enfant que quelques lambeaux d'une grosse toile à emballage.

Quelques-uns ne peuvent supporter le tableau sans cesse présent à leurs yeux, de leur bonheur passé avec leur détresse actuelle. Ce regret est d'autant plus prononcé qu'ils sont plus avancés en âge, et que par cela même leurs illusions sont détruites, leur confiance perdue. Les souffrances de la misère sont encore aggravées chez d'autres, par l'ingratitude et la

(1) *Gazette universelle de Berlin*, 12 octobre 1840.

mauvaise foi de leurs proches qui refusent de leur rendre les dépôts confiés.

Un assez grand nombre (20) se sont donné la mort, minés qu'ils étaient par le chagrin de leur position. Leurs adieux, leurs écrits, leurs conversations établissent que ce n'est qu'après une lutte longue et désespérée, qu'ils ont cédé à l'idée fatale et après s'être assurés que leurs malheurs étaient irréparables.

Sur les 112 individus dont nous analysons les causes de suicide, 30 environ avaient cherché dans l'usage immodéré des boissons, l'oubli de leurs maux. Les conséquences de cette conduite avaient nécessairement accéléré leur ruine, en les précipitant dans les dettes, l'inconduite et la débauche.

Parmi les privations que la misère entraîne, le manque d'asile ou le déménagement forcé n'est pas un des moins pénibles. La chambre où l'on a passé un grand nombre d'années, où l'on a vu venir au monde ses enfants, où se sont écoulés des jours meilleurs, devient un lieu cher à la pensée, et si l'on est dans l'obligation de l'abandonner, un chagrin extrême s'empare de l'esprit. 17 individus n'ont pu supporter cette douleur. En se trouvant sur le point d'être expulsés par l'impossibilité où ils étaient de payer leurs termes, d'être jetés dans la rue sans rien, parce que leur mobilier était retenu, ou saisi ou près d'être vendu, ils n'ont plus voulu quitter vivants ce lieu qu'ils aimaient.

8 se sont tués parce que leur travail ne suffisait pas pour faire vivre leur famille, et qu'ils étaient hors d'état de payer les mois de nourrice de leurs enfants. On s'est beaucoup occupé d'améliorer le sort des travailleurs, on a même proclamé le droit au travail, avec lequel on se flattait d'anéantir la propriété, mais on n'a guère pensé à ces victimes silencieuses du besoin, qui descendent dans la tombe sans rien demander. Que de malheureux se sont tués après avoir sollicité la rougeur sur le front, une aumône qu'on leur a refusée, ou promise d'une manière

illusoire. A l'époque où nous sommes, personne ne doit mourir de faim, et comme il y aura toujours des pauvres honteux qui n'oseront mendier, il serait indispensable de créer dans chaque quartier des commissions de bienfaisance, qui auraient pour mission d'examiner toutes les demandes de secours urgents et réclamés pour les premiers besoins de la vie.

Les papiers publics se sont plusieurs fois élevés contre le refus de recevoir dans les hospices des malheureux qui ne remplissaient pas toutes les conditions des règlements. On se rappelle encore l'anecdote de cette pauvre femme qu'on ne trouvait pas assez avancée dans sa grossesse et qui accoucha dans la rue.

Deux jeunes filles des environs de Louviers, sœurs et orphelines, dépourvues de ressources après la mort de leur mère, étaient venues à Paris, espérant y trouver facilement à se placer. L'aînée, âgée de dix-neuf ans, ne tarda pas en effet à entrer comme bonne d'enfant chez une marchande de soie de la rue Saint-Denis; la plus jeune se procura quelques travaux à l'aiguille, dont le produit, quoique bien faible, suffisait à ses besoins, lorsqu'elle fut atteinte aux doigts de la main droite, d'un mal aigu, d'une espèce de panaris qui bientôt l'empêcha de travailler. D'abord elle tenta de se faire recevoir dans un hôpital, mais elle n'y put parvenir, le mal dont elle se plaignait ayant été jugé trop peu important.

Sa sœur lui vint en aide autant que cela lui fut possible; mais elle ne pouvait elle-même disposer que de bien minimes ressources. La jeune fille se désolait; son mal, loin de diminuer, semblait empirer de jour en jour, et il avait fini par atteindre successivement tous les doigts de la main.

Il y a huit jours, l'aînée étant montée chez sa sœur, dans la maison garnie où elle demeurait, l'aperçut en proie à des douleurs si violentes, qu'elle se tordait dans d'atroces convulsions. Après quelques instants, l'intensité de cette crise

ayant diminué, cette malheureuse apprit à sa sœur que, désespérée de ne pouvoir travailler, elle avait le matin même, avalé un grand verre de vinaigre, dans lequel elle avait mis une forte quantité de poivre, espérant ainsi se rendre assez malade pour que l'on consentît à la recevoir dans un hospice. Un médecin fut appelé; elle était dans un état si alarmant, qu'il conseilla de la faire transporter sans retard dans un hôpital. Cette fois on l'y reçut, mais l'infortunée n'y devait pas faire un long séjour; entrée le mardi matin, elle expirait le vendredi soir. Rien ne saurait peindre la douleur que causa à sa sœur ce funeste résultat; c'était quelque chose de navrant, que de voir cette pauvre fille qui avait obtenu de ses maîtres l'argent nécessaire pour faire enterrer sa sœur, et qui suivait seule le modeste corbillard, en gémissant sur la sévérité de ceux qui avaient réduit la malheureuse enfant au désespoir, en ne lui accordant pas l'admission dans l'asile du pauvre (*Presse*).

Cinq individus infirmes, réduits à la dernière misère, ont terminé leur existence par le même motif. Quand bien même un malheureux se présenterait aux hospices, parce qu'il est sans ressources, l'administration ne devrait pas lui fermer la porte, car sur vingt paresseux, il peut y avoir un infortuné qui n'ait pas mangé, qui soit sans asile, épuisé de fatigue, et ce refus sera peut-être le signal de sa mort. Un de ces suicides avait adressé à une haute autorité une pétition dans laquelle il exposait sa triste situation, elle resta sans réponse. Un autre qui avait envoyé la sienne à un ministre, se tua également de désespoir, parce qu'on ne lui répondit pas.

La misère étant une cause très fréquente de suicide, toutes les circonstances qui tendent à l'aggraver doivent influer sur l'accroissement des morts volontaires. Aussi, les années de disette, en produisant un malaise général, multiplient-elles les causes occasionnelles de suicide. On trouve dans le compte rendu de la justice criminelle pour 1847, que le nombre des suicides

s'est élevé de 3,102 (1846) à 3,647, soit une différence de 545 en plus pour 1847.

Il est évident qu'une pareille augmentation, d'après les faits que nous avons rapportés, ne peut être attribuée qu'aux privations de tous genres qui accompagnèrent cette année si calamiteuse!

3° Embarras d'argent, revers de fortune. — Dans une société où l'argent est tout, les membres qui la composent doivent chercher à le gagner par les moyens les plus expéditifs, afin de se procurer les jouissances qu'il donne. Un des caractères les plus certains de cette tendance générale des esprits, c'est la disposition de l'intelligence elle-même à mettre ses produits en coupe réglée et à les livrer au plus offrant enchérisseur.

Lorsque les choses en sont arrivées à ce point, les hommes qui ne peuvent atteindre le but, ou qui, après l'avoir touché, s'en trouvent repoussés, éprouvent les plus vifs regrets. Consumés par la violence de leurs désirs, sans cesse irrités par les objets de leur convoitise, ne pouvant résister à ce supplice de tous les jours, un grand nombre d'entre eux prennent la vie en dégoût et mettent un terme à cette malheureuse existence.

Certes, l'amour de l'or n'est point nouveau, et Lucien a eu raison de dire que les passions de l'homme peuvent varier pour la forme et l'expression, qu'au fond elles sont toujours les mêmes. Mais, au temps de ce célèbre critique, la soif de l'or n'existait que chez les patriciens, les citoyens, les affranchis. Sous Louis XV, les agioteurs de la rue Quincampoix ne le cédaient en rien à nos spéculateurs actuels, mais certaines classes seules possédaient, et sauf quelques individus qui gravitaient dans l'orbite des riches, la majorité de la nation ne prit point part à ces saturnales. Les époques ne sauraient être comparées, ce qui était alors l'apanage d'un petit nombre de privilégiés,

tous le rêvent aujourd'hui. On conçoit donc que la convoitise ou la perte de l'or soit pour beaucoup un motif de suicide.

Le nombre de ceux qui se sont donné la mort par suite d'embarras d'argent, de revers de fortune, d'intérêts lésés, s'élève à 277, le seizième environ du chiffre total (16, 58). Cette proportion se répartit de la manière suivante :

Pertes et revers de fortune	98
Opérations commerciales	91
Dettes	87
Loterie	1
	277

96 écrits nous ont fourni, sur les causes de ces suicides, des renseignements très précieux.

Beaucoup de ceux qui appartiennent à la première catégorie ont été ruinés par les opérations de bourse. La hausse ou la baisse en leur enlevant leurs ressources, les précipite dans le désespoir et le suicide.

Un grand nombre de ces désastres sont dus non-seulement à des spéculations hasardeuses, mais encore au désordre de la conduite et des affaires, aux dépenses sans proportion avec les bénéfices, aux tromperies des associés, à la mauvaise foi des débiteurs, et, ce qui est plus douloureux, aux supercheries des propres parents. Lorsque la ruine arrive chez des personnes qui ont parcouru plus des deux tiers de leur carrière, le souvenir de ce qu'ils ont souffert, de leurs longues années de lutte, de l'épuisement actuel de leur énergie, produit un tel découragement qu'ils ne peuvent triompher de leur chagrin et préfèrent la mort à la misère. Quelquefois cette pensée se montre à de grandes distances. Un jeune homme dont les parents avaient perdu toute leur fortune, forcé de renoncer à des habitudes qu'il considérait comme naturelles, forme le projet de se donner la mort. Une circonstance heureuse se présente, il en profite, et pendant

longtemps le bonheur le favorise dans toutes ses entreprises. Vingt années se sont écoulées, jamais pendant cette période de temps, la pensée du suicide ne s'est présentée à son esprit. Tout à coup un de ces événements imprévus qui déjouent tous les calculs de la prudence humaine vient le frapper, les revers se succèdent, il se retrouve au point de départ, ruiné, avec des années de plus, la mort lui paraît sa dernière ressource et il s'asphyxie.

La ruine d'un grand nombre de ces malheureux due à leur inconduite, à leur mauvaise gestion, à la légèreté de leur tête, à la folie de leurs entreprises, n'en a pas moins été pour eux une cause de suicide. Au lieu d'attribuer à leur sottise la cause de leurs revers, ils en accusaient le sort. Un faiseur de projets, comme il y en a tant, se met dans l'esprit de détruire les charançons; après avoir dépensé 60,000 fr. en essais de tout genre et qui devaient lui rapporter des sommes immenses, il se tue en déclarant par écrit que rien n'a pu lui réussir.

Un assez grand nombre de commerçants ne pouvant supporter l'idée de ne pas remplir leurs engagements et d'être dans la nécessité de faire faillite, préfèrent se donner la mort. Nous en avons compté 40 dans cette catégorie. Leurs lettres, leurs écrits, leurs discours ne laissaient aucun doute à cet égard. Les éléments de cette détermination sont doubles : le sentiment exagéré de l'honneur chez plusieurs est la cause exclusive de cette funeste détermination; chez d'autres, l'intérêt est le mobile réel. Les deux motifs peuvent exister simultanément : souvent la ruine est encore éloignée, mais les individus prennent la vie en horreur parce qu'ils font mal leurs affaires, que leurs bénéfices sont très minimes et qu'ils ont la crainte ou la certitude de ne point réussir. Les commerçants se tuent quelquefois parce qu'ils espèrent que leur mort désarmera la colère de leurs créanciers, arrêtera leurs poursuites, et que leurs femmes et leurs enfants sauveront quelques débris du naufrage.

Les dettes par les tracas qu'elles suscitent, par les embarras qu'elles créent, par la misère à laquelle elles conduisent, ont amené le suicide de 87 personnes. Harcelés par les huissiers, poursuivis par les tribunaux, dévorés par les frais, ayant la prison en perspective, et se voyant presque tous dans l'impossibilité de payer, ces infortunés ont mieux aimé terminer leur existence que de vivre dans de pareilles angoisses. Quelques-uns se sont tués après des scènes publiques qui avaient occasionné des rassemblements nombreux et où les épithètes les plus injurieuses leur avaient été prodiguées. Le suicide, en pareille circonstance, est singulièrement influencé par la position, le caractère, le degré d'intelligence de l'individu. Tel homme se tuera parce qu'il doit énormément d'argent, tel autre parce qu'il n'a plus assez de crédit pour acheter un pain. Un artisan que ses débauches et son inconduite avaient laissé sans ressources est rencontré par son bottier; celui-ci le saisit au collet et l'oblige à défaire sa chaussure qu'il ne lui avait pas payée; furieux, il rentre chez lui et se pend.

La pensée de la ruine est sans doute bien amère, mais elle peut être aggravée par le regret de la haute position qu'on occupait, par le souvenir des fautes qui en ont été la cause. Un retard dans l'envoi d'une somme, l'éloignement de toute connaissance peuvent devenir des motifs de suicide pour un étranger.

Une personne s'étant mise à sa fenêtre, aperçut un locataire de l'hôtel garni, situé en face, occupé à briser une vitre de sa croisée. Il n'agissait pas comme un homme en colère, et mettait au contraire un certain soin à faire cette opération. Le voisin, curieux de savoir où il voulait en venir, l'observa; il le vit bientôt se reculer, puis tirer son rideau. Cette circonstance cessa bientôt de l'occuper. Mais environ une demi-heure après, s'étant encore approché de sa croisée, il aperçut avec effroi, à celle du locataire de l'hôtel, une main entr'ouvrir légèrement

le rideau, sur lequel elle laissa une empreinte rouge; puis cette main, toute ruisselante de sang, arracha encore un fragment de verre à la vitre déjà brisée et se retira.

Il se passait évidemment quelque chose d'extraordinaire dans cette chambre, et la personne qui avait été témoin de ce que nous venons de raconter s'empressa de descendre et d'avertir le maître de l'hôtel. Celui-ci monta aussitôt à l'appartement désigné, qui était occupé par un jeune Anglais.

Il frappa à la porte, mais il ne parvint à son oreille que de sourds gémissements : il s'empressa d'aller prévenir M. G..., commissaire de police, qui arriva sur-le-champ, accompagné d'un médecin.

Lorsqu'ils pénétrèrent dans la chambre, un spectacle horrible s'offrit à eux : le jeune Anglais, vêtu seulement de sa chemise, gisait dans une mare de sang; il s'était ouvert plusieurs veines à l'aide d'un fragment de verre qu'il avait arraché de la croisée. M. G... fit transporter le jeune étranger à l'hospice Saint-Louis. Des renseignements apprirent que l'embarras où il était, par suite d'un retard d'argent, l'avait poussé à cette tentative de suicide.

Les principes religieux ne sont pas un obstacle contre l'idée du suicide. Un homme annonce qu'il a tout perdu; il ajoute : « Je meurs dans la religion catholique, je n'ai plus de parents, des recherches seraient inutiles. »

Souvent il arrive qu'un malheureux eût été sauvé, s'il avait trouvé assistance chez ses amis. Un Anglais laisse en mourant une lettre dans laquelle il déclare que si on lui avait tendu une main secourable, il ne se serait pas porté à cette extrémité.

La nécessité de solliciter les autres, lorsqu'on a été riche et puissant, est pour plusieurs une cause de mort.

La découverte d'une situation embarrassée, surtout lorsqu'elle est faite par des chefs, des protecteurs, en blessant l'amour-propre, peut provoquer le suicide. Un employé déclare qu'une

reconnaissance du Mont-de-Piété, trouvée par son chef, a été son arrêt de mort, mais ne voulant pas que ses parents et ses compatriotes soient informés de sa fin tragique, il prie un ami d'écrire qu'il a été écrasé par une roue de voiture, et qu'il est mort à l'hôpital, dans les bras de la religion.

Au moment de quitter la vie, il est des personnes qui éprouvent le besoin de faire des citations, en rapport avec la disposition de leur esprit; une d'elles écrit sur un morceau de papier :

> Donec eris felix multos numerabis amicos,
> Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Un autre, ces vers de Voltaire, murmurés par tant d'infortunés :

> Quand on a tout perdu et qu'on n'a plus d'espoir,
> La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Cette dernière citation a été reproduite dans beaucoup de cas analogues.

4° Inconduite. — La misère, l'ivrognerie, le crime et le suicide, tels sont les résultats ordinaires de l'inconduite, dont la paresse peut être considérée comme le point de départ. Celui qui de bonne heure n'a pas contracté l'habitude du travail, doit toujours craindre de venir se ranger dans l'une de ces catégories et quelquefois même dans toutes.

121 individus, la trente-huitième partie environ du chiffre total (37,97), ont été conduits au suicide par l'inconduite. Ce chiffre se subdivise de la manière suivante :

Amour du plaisir	30
Libertinage	22
Motifs inconnus non spécifiés	69
	121

Beaucoup d'individus se précipitent dans la débauche avec une véritable frénésie : ne travaillant pas, dissipant toutes leurs ressources, criblés de dettes, ils ne s'arrêtent point dans l'orgie et préfèrent la mort, plutôt que de renoncer à ces excitations enivrantes. Quelquefois ce penchant au mal se révèle dès l'âge le plus tendre; une jeune fille de quatorze ans, élevée dans de bons principes par ses parents, parvient à leur échapper plusieurs fois pour aller à des rendez-vous. Deux ans après, elle est renfermée dans une maison pénitentiaire. Elle en sort, en apparence revenue à de meilleurs sentiments, mais comme elle s'aperçoit qu'on la surveille avec le plus grand soin, elle prend un tel chagrin de ne pouvoir se livrer à la débauche, qu'elle s'asphyxie à l'aide du charbon.

Cette ignoble passion éteint les sentiments généreux, pervertit ceux qui s'y livrent. Un ancien militaire, appartenant à un corps d'élite, s'abandonne à de tels déportements qu'il est dégradé et chassé de son régiment. Il troque l'épée contre le gourdin de ces malheureux dont la profession n'existe que dans les pays civilisés. Fatigué de ce genre de vie, à bout de ressources, il fait une dernière orgie dans laquelle il détermine la fille publique qui était alors sa maîtresse à se tuer avec lui.

Le libertinage peut conduire aux plus déplorables excès : un père, ivrogne d'habitude, conçoit pour sa fille une passion furieuse; hors d'état de se maîtriser, il se porte sur elle aux derniers outrages. Revenu à lui, il sent toute l'énormité de son crime, son parti est bientôt pris, il monte dans son grenier et se pend.

La dissipation, l'amour du plaisir ont souvent pour conséquences fatales le suicide. Il est, en effet, fort difficile, après avoir longtemps mené ce genre de vie, d'y renoncer, et c'est cependant ce qu'on est forcé de faire, lorsqu'on a épuisé toutes ses ressources et qu'on est tombé dans le dénûment. Pour satisfaire ce goût presque général, les uns mangent tout leur avoir,

vendent leurs établissements ; les autres dépensent l'argent d'autrui, pillent leurs parents, ruinent leurs propres enfants. Nous avons assez souvent noté le suicide de remplaçants, après la perte de l'argent qu'ils avaient reçu. Cet esprit de désordre peut conduire aux plus folles prodigalités. Un individu qui avait fait un assez modeste héritage, payait la dépense de tous ceux qu'il rencontrait. Il se plaisait surtout à se faire suivre par plusieurs cochers qu'il défrayait des journées entières; lorsque l'héritage fut entièrement englouti, il se pendit, disant qu'il en avait assez. Un ouvrier gagnait 5 fr. par jour: au lieu de faire des économies, il dépensait tout son gain à manger du rôti, à boire du bon vin; quand le travail manquait, il se trouvait sans ressources. Comme il était habile dans son état, sa logeuse lui faisait crédit; il arriva qu'un jour sa note se monta assez haut, elle le pria de lui donner un à-compte, c'était le signal qu'il attendait : Je ne pourrai plus maintenant, s'écria-t-il, faire bombance, la mort est préférable à une vie de privation ; et il s'asphyxia

L'inconduite est une source de chagrins continuels pour ceux qui s'y abandonnent. Ce sont d'abord des réprimandes, des querelles, des menaces de la part des proches; puis viennent l'abandon des parents, des femmes, des maris, des enfants. Le dénûment le plus affreux en est la terminaison inévitable; rien cependant ne peut triompher de ce funeste penchant. Un malheureux est, pour ce motif, délaissé de son père et de sa mère qui ne veulent plus le voir. Une place lui reste, on l'avertit à différentes reprises qu'il sera remercié; il continue, sa démission lui est envoyée. Pour vivre, il s'engage; son éducation, un peu de surveillance, lui permettent de passer successivement caporal, sergent; aussitôt il recommence son genre de vie : successivement dégradé et presque toujours condamné au cachot, il aime mieux se brûler la cervelle que de changer.

On pourra sans doute adoucir la férocité des mœurs, les crimes

contre les personnes (et l'on y est, en effet, parvenu, quoique des faits nombreux semblent prouver qu'on a plutôt refoulé qu'éteint les mauvais penchants), mais on rencontrera des difficultés insurmontables à vaincre la disposition générale des esprits à satisfaire leur goût pour les jouissances matérielles, et c'est ce que semble confirmer la proportion toujours croissante des attentats contre la propriété.

5° Manque d'ouvrage. — Dans nos sociétés modernes, où le progrès est dans la bouche de tous, on n'en est pas même encore arrivé à s'entendre sur la question du travail, les uns proclamant son organisation une utopie monstrueuse, les autres la panacée de tous nos maux. Sans parler de l'insuffisance et de l'incertitude des salaires, il y a malheureusement des circonstances où l'ouvrier ne peut trouver de travail. Le chômage n'a pu jusqu'alors être évité. Rien n'est fait pour les condamnés libérés, et dans mainte circonstance on en a vu qui, dans l'impossibilité de trouver du travail, ont pris le parti de voler de nouveau, pour se procurer du pain et un asile. Il y a donc ici une grande lacune à remplir, car l'aumône, qui est admirable, nécessaire même, ne remplit pas toujours le but que les âmes bienfaisantes se proposent, elle a, en outre, le grave inconvénient d'être blessante. Mais si la société doit du travail à tous ses membres, il faut aussi qu'il soit réel et que les ouvriers n'oublient pas que la paresse, le mauvais vouloir, l'envie, n'ont droit à rien, et que le salaire se proportionne à la tâche et à la capacité. L'égalité dans le salaire c'est la destruction de l'individualité, la ruine de l'industrie et le triomphe de l'étranger. M. Saint-Marc Girardin, dans un article fort bien fait de la *Revue des Deux-Mondes*, a parfaitement développé ces idées.

43 individus, la 107e partie environ du chiffre général (106,86) se sont tués parce qu'ils n'avaient pu réussir à s'employer. Sur ce nombre, 33 manquaient d'ouvrage, 5 avaient été dans l'impossibilité de s'en procurer, 5 étaient sans emploi.

Parmi ceux de la première catégorie, il y avait des ouvriers qui étaient depuis plus d'un an sans occupation. Plusieurs avaient été obligés pour vivre d'engager ou de vendre un à un leurs effets et leurs outils.

Quelques-uns de ces infortunés, rangés, laborieux, s'étaient présentés partout pour se faire occuper, mais n'avaient pu y parvenir. Un certain nombre d'entre eux avaient été refusés, parce que leur conduite n'était pas régulière, et qu'on les avait renvoyés de différents ateliers à cause de leur paresse ou de leur ivrognerie. 5 individus étaient restés inoccupés, parce qu'ils étaient infirmes, faibles ou sans forces. 5 autres étaient de petits employés qui avaient perdu leurs places et qui n'avaient pu en obtenir d'autres.

Un motif de désespoir souvent trop fondé pour l'ouvrier qui a passé la plus grande partie de la vie dans un pénible labeur, c'est la pensée qu'il se trouvera sans ressources lorsque les forces lui manqueront. Les gouvernements fondent des retraites pour les soldats et les marins qui ont été mutilés à leur service, pourquoi ne créeraient-ils pas un hôtel des invalides civils pour les bons ouvriers qui seraient arrivés au terme de leur carrière, et à l'entretien desquels les familles ne pourraient pourvoir? Peut-être les ouvriers arriveraient-ils à ce résultat en établissant des caisses de secours mutuels, ou en s'entendant avec l'État pour exercer une retenue mensuelle sur leur salaire. Honneur au souverain qui a réalisé ce double vœu!

6° Paresse. — L'homme a la mission de travailler pour lui, pour les siens, pour les autres. Son existence, celle de sa famille ne sont assurées qu'à ce prix. Et cependant, on ne saurait se faire une idée du nombre prodigieux d'individus qui éprouvent un éloignement invincible pour le travail. On a dit, si au lieu d'accabler l'enfant d'occupations pénibles, qui n'ont aucun rapport avec ses goûts, ses aptitudes, ses penchants, vous lui rendiez l'étude agréable, vous triompheriez de sa paresse. La

remarque est juste, mais l'immense majorité préférera toujours le jeu, la dissipation, l'oisiveté aux études quelles qu'elles soient, fussent-elles même de leur goût. Les rues et les places publiques sont remplies d'enfants qui contractent, dès leurs plus jeunes années, l'habitude de ne rien faire et l'horreur de toute surveillance. Entrez dans les administrations, les bureaux, vous serez frappés de la nonchalance et du laisser-aller avec lesquels beaucoup d'employés remplissent leurs devoirs. Pénétrez dans les ateliers, et vous acquerrez bientôt la conviction que le travail est un fardeau que la plupart ne supportent qu'impatiemment. Lorsque l'histoire parlera de notre époque, elle aura une page pour les ateliers nationaux! Que de camarades j'ai connus qui passaient leurs journées au café, à causer, à muser, quoiqu'ils fussent attendus à des rendez-vous d'affaires. On les avait prévenus qu'une excellente occasion se présentait, qu'il fallait se hâter, malgré le besoin, ils n'en étaient pas plus pressés et n'arrivaient jamais à temps. On peut le dire, sans crainte de se tromper, à moins d'immenses réformes, le monde appartiendra longtemps encore à ceux qui ont un but d'activité, vers lequel ils marchent avec résolution et persévérance.

56 individus, la quatre-vingt-deuxième partie environ du chiffre général, se sont donné la mort par l'impossibilité où ils étaient de vivre sans travailler et par le dégoût que leur inspirait le travail. Les uns aimaient le plaisir, les femmes, mais ne voulaient rien faire pour satisfaire ces penchants; les autres, sans énergie, sans courage, ne se levaient que fort tard pour se rendre au bureau ou à l'atelier, malgré les réprimandes et souvent même malgré les corrections. Celui-ci paresseux, gourmand, convoitait tout ce qu'il voyait, passait sa vie devant les boutiques, achetait souvent sans pouvoir payer; celui-là, sans fixité dans les idées, sauf son éloignement invincible pour toute occupation régulière, tour à tour voyageur, soldat, déserteur,

employé, domestique, fréquentant les cabarets, les filles, le jeu, tombait dans la plus affreuse misère et finissait par le suicide.

La plupart manifestaient, dès leurs jeunes années, une répugnance extrême pour tout ce qui exigeait du travail. Ils étaient légers, évaporés, insouciants. Il est surtout une classe d'hommes chez lesquels la paresse semble innée : ce sont les domestiques. Il serait sans doute à désirer que les maîtres leur donnassent de meilleurs exemples et n'oubliassent pas qu'ils sont des hommes et des chrétiens comme eux, mais il faut reconnaître que la plupart des serviteurs prennent cet état par ennui d'un travail régulier.

La mobilité dans les idées existait chez beaucoup de ces individus; ils passaient continuellement d'un projet à l'autre et changeaient d'état comme de vêtement. Un de ces malheureux répondit à ses parents qui l'engageaient à prendre une profession, qu'il préférait la mort à l'ennui d'aller passer ses journées dans un atelier. C'est une remarque déjà fort ancienne que bien peu d'hommes aiment leur état; nous reconnaissons que beaucoup n'ont pas été consultés sur le choix, mais nous croyons aussi être dans le vrai, en disant que cela tient aussi à ce qu'un grand nombre n'en voudraient avoir aucun.

Au lieu de proclamer le droit au travail, comme on le faisait naguère, c'est le goût au travail qu'il faudrait inculquer, développer dans les esprits, et ne pas outrager les plus simples notions du bon sens et de l'expérience, en prêchant une égalité qui n'a jamais existé que dans des cerveaux malades. L'inégalité physique et intellectuelle est partout dans la nature, il faut que les rôles soient distribués en conséquence. Si vous dites à celui qui ne pourra jamais faire un calcul, résoudre un problème, suivre un raisonnement élevé, qu'il a la même intelligence, partant les mêmes droits que celui qui présentera ces aptitudes, vous faites un acte insensé, sinon coupable.

Le travail, voilà la base de la tranquillité de la société et du bien-être de l'homme. Le travail d'abord pour chacun, suivant la mesure de ses forces et de son intelligence, puis la satisfaction des désirs, si elle est possible. Ce sont les doctrines spinosistes et panthéistes, qui ont répandu tant d'idées fausses, et préparé nos malheurs en annonçant dans les bouges de la misère, sans s'occuper de ses mauvaises passions, que l'homme fait partie intégrante de la divinité, qu'il a droit à tout. On a développé en lui un épicuréisme effréné, le goût des jouissances matérielles, le besoin de les satisfaire à tout prix, en même temps qu'on détruisait les sentiments des devoirs, du dévouement et de la résignation. Un moment, l'ancienne société s'est crue perdue, et aujourd'hui elle n'est plus protégée que par la répression, efficace sur le moment, mais qui tend toujours à se relâcher.

Dieu et le travail, tels sont les principes qu'il faut se hâter de poser, et autour desquels il faut se rallier fortement. Les sociétés qui ont vécu le plus longtemps sont celles qui ont eu une religion respectée, et qui ont honoré et pratiqué le travail. Si notre génération devait périr dans l'enfantement de ce qui se prépare, que celle qui nous succédera soit élevée dans la crainte de Dieu, l'amour du travail et le sentiment des devoirs.

Résumé. — La misère, qui conduit au suicide, est souvent le résultat de la paresse, de l'imprévoyance, du libertinage, de l'ivrognerie, mais souvent aussi elle est amenée par les privations les plus affreuses, parmi lesquelles la faim n'est pas une des moins redoutables.

Le suicide de la misère a quelquefois pour but d'assurer des ressources à la famille.

La passion de l'or, l'impossibilité de la satisfaire, la douleur d'être ruiné, sont des causes fréquentes de suicide.

Le regret de la perte de fortune est d'autant plus vif que l'on a plus vécu et qu'il reste moins d'illusions.

Les dettes, par les tracas de toute nature qu'elles suscitent, sont une cause déterminante de suicide.

L'inconduite est le point de départ de nombreux suicides. L'amour du plaisir, la débauche, l'orgie, produisent une exaltation fébrile, à laquelle succèdent un dégoût de toutes choses et un ennui insupportable de vivre.

Si le manque de travail est souvent dû à la paresse et à l'inhabileté, il n'est pas moins certain que dans plus d'un cas, il est le résultat des circonstances, des événements, des infirmités; aussi pensons-nous qu'il devrait exister des maisons de travail pour les pauvres ouvriers sans ouvrage, et une maison de refuge pour ceux que les années ont mis hors de service. (Ce vœu a déjà été rempli pour Paris.)

La paresse est une cause fréquente de morts volontaires. La proportion des gens paresseux est immense. Il faudrait inspirer de bonne heure le goût du travail. Par là, non-seulement on améliorerait le sort de l'homme, mais on préviendrait beaucoup de suicides.

DEUXIÈME GROUPE.

FOLIE; DÉLIRE; FAIBLESSE DE CARACTÈRE, EXALTATION; HYPOCHONDRIE; CARACTÈRE TRISTE, SOMBRE, MÉLANCOLIQUE; ENNUI (TÆDIUM VITÆ).

SOMMAIRE. — 1° *Folie.* — Le suicide n'est pas toujours une preuve de folie.— Exemples. — Statistique. — Suicides dus à la folie. — Monomanies suicide et homicide. — Imitation. — Influence de la peur. — Chagrins. — Monomanies ou délirse partiels. — Stupidité. — Nostalgie. — Folie à la suite des maladies. — Démence. — Paralysie générale. — Hallucinations. — Folies sans indication. — Préméditation, discernement dans la folie. — Danger de trop différer l'isolement. — Suicide instantané. — Impulsion au suicide. — Ruses des suicides. — Lettres, écrits. — Résumé. — 2° *Délire.* — Fièvre chaude. — Absence de conscience. — Hallucinations. — Délire aigu. — Statistique. — Le délire peut exister dans un grand nombre de maladies et conduire au suicide. — Résumé. — 3° *Faiblesse de caractère, exaltation*, statistique. — Résumé. — 4° *Hypochondrie.* — Deux variétés. — Statistique. — Menaces fréquentes de mort. — Résumé. — 5° *Caractère triste, sombre, mélancolique.* – Statistique. — Résumé. — 6° *De l'ennui (tædium vitæ).* — Sénèque, sa description de l'ennui. — Moyen âge. — Saint Jean Chrysostôme : ce qu'il dit de l'ennui. — Saint Jérôme. — Cassien.— Monomanie suicide des démonolâtres.— Seizième siècle, Hamlet. — Dix-huitième siècle, Werther, Gœthe. — Dix-neuvième siècle, René, Raphaël, Adolphe, Chateaubriand, Lamartine, Benjamin Constant. — La maladie de l'ennui avec tendance au suicide n'est pas toujours une variété de la folie. — Statistique. — Ennui acquis. — Ennui originel. — Rêverie mélancolique. — Influence de l'ennui sur l'adolescence. — Gr.. — Dupuytren. — Pariset. — Écrits. — Statistique. — Ennui des blasés. — Écrits autobiographiques. — Fait curieux d'une lente agonie. — Madame du Deffand. — Nécessité d'un but d'activité. — Trois moyens pour combattre l'ennui, ne pas aimer la tristesse, avoir une famille, exercer une profession. — Résumé.

1° *Folie.* — L'amour de la vie est si naturel à l'homme, qu'il paraît tout simple d'attribuer la mort volontaire au dérangement de ses facultés intellectuelles. Avec un peu d'observation, cependant, on se serait aperçu qu'il y a des degrés différents pour chacun. Il en est de cet instinct comme des autres, les natures fortes les dominent, les natures faibles leur obéissent. Prétendre que l'instinct de conservation est supérieur à tout, c'est à son insu donner comme règle ses propres sensations.

Si l'on groupe les suicides déterminés par l'ennui et le dégoût de l'existence, la faiblesse et l'exaltation de l'esprit, l'hypochondrie et la mélancolie, la manie et les hallucinations, les autres espèces de folie, les désordres psychiques dus à l'ivrognerie, on arrive à une proportion considérable. Mais vouloir soutenir que la folie est la seule explication possible du suicide, c'est aller contre les enseignements de l'histoire, c'est fermer les yeux à l'évidence. Lorsque les Grecs et les Romains attentaient à leurs jours, ils obéissaient à des convictions philosophiques et religieuses. La douleur était un mal pour les stoïciens et ils s'en affranchissaient par le suicide. Les vieux républicains de l'ancienne Rome devaient préférer la mort au joug de la tyrannie. Quand les empereurs de Suétone eurent fait de la ville éternelle, le théâtre de tous les crimes, un grand nombre de citoyens ne purent échapper au déshonneur, à l'infamie, à la ruine, qu'en mettant fin à leurs douleurs. Thunberg, Siebold et tous les voyageurs qui ont été au Japon, affirment que les grands se tuent à la moindre disgrâce. Le Japonais a-t-il eu une querelle, il fait ses adieux à sa famille, se pare de ses plus beaux habits, s'étend sur sa natte et s'ouvre le ventre avec son poignard. Son ennemi n'en est pas plutôt informé qu'il s'immole à son tour (1).

Pourquoi donc généraliser une opinion qui, d'après l'examen raisonné des faits, présente de nombreuses exceptions? C'est que dans une école, d'ailleurs fort estimable, qui a posé le dogme de la physiologie dans l'histoire, et auquel le nom de pathologie conviendrait beaucoup mieux, on explique toutes les actions extraordinaires des grands hommes, par un état maladif, réservant au vulgaire les bénéfices de la santé. C'est en un mot la glorification du corps, qui seul mérite l'attention. Mais l'idée,

(1) Voy. le chapitre du *Suicide dans l'antiquité, au moyen âge, et dans les temps modernes.*

dans cette hypothèse, que devient-elle? Elle n'est donc que la très humble servante des organes, forte s'ils sont sains, faible s'ils sont malades. N'est-ce pas la lutte éternelle du matérialisme et du spiritualisme? L'idée, c'est la nuée lumineuse qui conduit l'homme dans le monde. Mille fois, elle s'est montrée sublime, malgré l'altération des organes. C'est l'idée qui enfante les chefs-d'œuvre de toute nature. C'est l'idée qui révolutionne les empires, renverse les religions, anéantit les dynasties. C'est l'idée qui donne lieu aux actions les plus belles. Mais l'idée peut être faussée, et alors il en résulte les conséquences les plus graves. Voyez d'ailleurs la différence de l'idée dans le suicide et la folie. Un négociant, dont toutes les opérations ont été heureuses, dont le crédit est illimité, essuie coup sur coup de ces pertes qui amènent infailliblement une catastrophe, la ruine est certaine, il va falloir manquer à ses engagements, rentrer dans l'obscurité, se soumettre aux privations de toute espèce, renoncer à ces jouissances qui, dans notre société actuelle, sont devenues une seconde nature; cette idée le poursuit nuit et jour, il ne peut s'accoutumer à ce désastre: dans un testament écrit d'une main ferme, il expose avec calme ses motifs, fait ses dernières dispositions et se tue. Il est mort victime d'un sentiment d'honneur exagéré, de l'esprit du temps, de la doctrine des intérêts matériels, mais où est la folie? Un homme craintif ou mélancolique, d'un esprit très susceptible, s'offense du plus léger reproche, saisit une intention blessante dans un mot, dans un geste. Cet état continuel de l'esprit lui fait croire qu'on lui en veut; bientôt il s'imagine qu'il est entouré d'ennemis; l'idée maladive grandit, il ne peut faire un pas sans qu'on lui dise des injures, il découvre autour de lui des figures menaçantes; cette situation d'esprit est un supplice insupportable, et pour y échapper, il se précipite dans la tombe: voilà la folie, et il faut faire un étrange abus des mots pour confondre ces deux états.

Un militaire voit s'avancer une multitude furieuse qu'un mot, une calomnie, un bruit venu on ne sait d'où, ont ameuté contre lui. Aucune chance de salut ne lui reste; il se résout à vendre chèrement sa vie; sa résistance est désespérée, il jonche la terre de ses assassins; blessé, ses munitions épuisées, son dernier abri forcé, la mort est devant lui, il sait qu'elle sera affreuse, cruelle, longue, il entend les hurlements des égorgeurs: à l'instant il tourne contre lui l'arme qui l'avait défendu, et son cadavre est désormais insensible aux tourments. Une insurrection formidable éclate, tous les mauvais instincts sont déchaînés, les menaces les plus terribles sont proférées, la classe riche, éclairée, sait qu'elle n'a point de quartier à attendre, ou que du moins elle est exposée aux plus sanglants outrages; pourquoi donc, en pareille circonstance, la question du suicide ne serait-elle pas agitée? — Ma chère fille, disait un père, si des scélérats venaient pour te déshonorer, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux boire quelques gouttes d'acide prussique que de subir une pareille honte? La religion ne peut admettre ces maximes; malheureusement son empire n'est pas universel, et d'ailleurs, n'a pas la foi qui veut.

Il y a peu de jours, cinq contrebandiers, condamnés au supplice du knout, passaient lentement entre les longues lignes de soldats armés de leurs baguettes; deux expirèrent sur-le-champ, après avoir reçu 3,000 coups, les trois autres moururent le lendemain. La perspective effrayante d'une mort aussi douloureuse n'eût-elle pas jusqu'à un certain point excusé le suicide? (Kœnigsberg, 30 décembre 1852).

Au milieu des bouleversements qui agitent le monde, peut-être y aurait-il moins de lâchetés, se ferait-il de plus grandes choses, si ceux qui sont appelés à jouer un rôle sur la scène politique prenaient la résolution de mourir plutôt que d'abandonner le triomphe de leurs idées, ou préféraient l'honneur à la vie. Il est des époques, dit M. S. de Sacy, où mourir

avec facilité est une noble science, et si le christianisme, à un point de vue plus élevé encore, condamne absolument le suicide, après le courage de garder la vie pour obéir à Dieu, il faut reconnaître qu'il n'y en a pas de plus grand que celui de la quitter volontairement pour ne pas se souiller d'une bassesse (1). Il est donc contraire à l'observation de prétendre que le suicide soit toujours un acte de folie, et cette opinion peut à bon droit être rangée parmi les idées fausses, si communes de nos jours.

Les exemples de suicides dus à la folie sont nombreux, puisque sur le chiffre général (2) nous en avons constaté 652, environ le septième. En voici le tableau d'après l'examen des causes :

Monomanies suicide et homicide	131
Craintes des ennemis, peur de la police	69
Chagrins ayant amené la folie	52
Monomanies dues à diverses idées	39
Folies à la suite de maladies	28
Nostalgie	13
Folies à la suite de couches	13
Folies sous l'influence du temps critique	13
Hallucinations	12
Peur de la folie	5
Folies à la suite de l'épilepsie	5
Démence	4
Craintes, peurs non désignées	3
Folies dues à la masturbation	2
Folie par imitation	1
Folie à la suite de blessures	1
Folie due à l'action du blanc de céruse	1
Folies sans indication	260
	652

(1) S. de Sacy, analyse de l'ouvrage *les Césars*, par M. Franz de Champagny. (*Journal des Débats*, 8 avril 1854.)

(2) Nos observations portent sur 4,595 procès-verbaux embrassant dix années (1834 à 1843). Le relevé général des suicides, d'après les comptes

Le nombre des monomanies suicide et homicide est réellement considérable; quoique l'ivrognerie paraisse avoir compliqué un certain nombre de cas de la seconde espèce, la folie en était constamment le point de départ; il est arrivé plusieurs fois que ce penchant funeste s'est manifesté d'une manière irrésistible.

Une jeune femme était tourmentée depuis deux mois de la pensée de se détruire et de tuer ses enfants. Presque constamment raisonnable, elle condamnait elle-même ces idées qui ne la quittaient pas. Elle adorait ses enfants qu'elle embrassait à chaque instant, mais lorsque la tentation devenait plus violente, elle les chassait brusquement. Sa position de fortune aggravait encore son mal; elle disait que ses ressources précaires ne lui permettaient point de leur assurer un sort et qu'elle les laisserait dans la misère. Lorsque ses accès la prenaient, elle s'écriait souvent : « Je vois couler le sang, je les » tuerai, je le tuerai (elle parlait de son mari)... Je ne le tuerai » pas, c'est un bon père; il faut qu'il vive pour ses enfants. » Puis, la crise terminée, elle les pressait contre son cœur et les couvrait de baisers. — Une jeune fille, pour laquelle nous avons été consulté, se lavait sans cesse les mains. Pendant longtemps il fut impossible de savoir le motif de cette action; enfin elle confia à la bonne qui l'avait élevée qu'elle voyait toujours ses mains couvertes de sang et qu'elle luttait contre l'idée de tuer

rendus de la justice criminelle, comprenant la période de 1835 à 1846, donne un chiffre de 33,032 individus. Si l'on réunit à la 5e classe, intitulée *Maladies mentales*, les paragraphes *Mélancolie*, *Hypochondrie* et *Dégoût de la vie*, on obtient une proportion de 9,540 cas (3,46), c'est-à-dire presque le tiers du nombre total (Petit, *Recherches statistiques sur l'étiologie du suicide*, 1850). — En élevant ce chiffre à la moitié, il n'en est pas moins constant qu'il reste encore une quantité considérable de personnes qui se donnent la mort sans être atteintes d'aliénation mentale, et c'est d'ailleurs ce que les faits qui se sont passés sous nos yeux ont résolu de la manière la plus affirmative.

ses parents. — Un homme ne s'était déshabillé ni couché depuis deux semaines. Le jour de son suicide, il se précipite sur sa femme, en lui disant qu'il faut qu'elle meure, et commence à la rouer de coups; à ses cris, les voisins accourent; ils s'emparent à grand'peine de ce furieux et le conduisent au violon. Quand on vint le chercher pour le mener devant le commissaire, il était pendu.

Le penchant au suicide s'est manifesté chez la plupart de ces malades dans le cours d'une monomanie triste. Plusieurs avaient leurs facultés intactes; ils éprouvaient seulement une tristesse extrême et une propension invincible à en finir avec l'existence. Dans presque tous les cas, il y avait des conceptions délirantes et de faussses perceptions. Nous reviendrons sur cet important sujet, lorsque nous traiterons de la physiologie du suicide.

L'*imitation* paraît avoir agi dans diverses circonstances d'une manière contagieuse. Une femme qui avait l'idée de se faire mourir, apprend qu'une de ses amies vient de mettre fin à ses jours; elle se donne aussitôt la mort de la même manière. Quelquefois cette influence ne se fait sentir qu'au bout d'un laps de temps considérable. Une femme, en entrant dans la chambre, trouve son mari pendu; elle reste anéantie à ce triste spectacle; devenue morose et mélancolique, elle parle toujours de mourir, mais ce n'est que douze ans après qu'elle met son projet à exécution, en se pendant à son tour. Ce sujet est trop intéressant pour que nous ne lui consacrions pas quelques développements.

L'influence mystérieuse de l'imitation peut se manifester à l'occasion d'un événement extraordinaire, ou ayant eu un grand retentissement; c'est ainsi qu'un suicide accompli en se jetant du haut des tours de Notre-Dame, de la colonne Vendôme, de l'arc de triomphe de l'Étoile, du monument de Londres, a été plusieurs fois suivi de suicides semblables. Il y a un autre fait qui n'est pas moins curieux à noter, c'est l'impression que produit

une mort de ce genre sur une foule d'esprits similaires ou harmoniques; un frémissement de terreur les remue dans tout leur être, car ils ont l'intuition que, placés dans les mêmes circonstances, leur vie n'eût tenu qu'à un fil. L'habitude de parler d'un sujet lugubre, devant les organisations jeunes, impressionnables, suffit aussi, sans l'exemple, pour exercer une action contagieuse sur l'imagination. Un écrivain moraliste s'entretenait souvent de ses recherches sur le suicide devant ses enfants; il fut douloureusement étonné de les entendre un jour parler de la mort volontaire comme d'une chose naturelle, et l'un d'eux fit même une tentative qui, fort heureusement, put être neutralisée. L'imitation par contact agit de mille manières différentes : ainsi, il n'est pas rare de voir un mari et une femme, après plusieurs années d'une union heureuse, s'harmoniser dans la tournure, la démarche, l'expression, les traits, la voix et jusque dans les pensées. A différentes reprises, nous avons été témoin de ces communications magnétiques d'âme à âme, sans qu'aucune circonstance commémorative les eût provoquées et quelquefois même au milieu d'un profond silence; l'un des interlocuteurs s'écriait tout à coup : il serait utile de faire telle chose; ou bien, je pensais à ceci; et l'autre répondait : c'est étonnant, j'avais précisément la même idée. Joseph Roger, dans son *Traité des effets de la musique sur le corps humain*, avait déjà dit : « Dans l'absence des conditions de famille, ces rapports de tous les jours et ces continuels frottements d'existence, établissent entre les êtres, par une longue suite d'échanges imitatifs, une assimilation involontaire de nature qui se retrouve dans l'organisation et dans le son même de la voix (Lyon, an XI, p. 265). »

Mais si l'imitation contagieuse existe dans une foule d'actes physiologiques, elle n'est pas moins fréquente dans les cas morbides, et c'est ce que nous n'avons eu que trop souvent l'occasion d'observer dans la folie. Nombre de fois, après une lutte de plusieurs années, nous avons vu le mari ou la femme être at-

teint de la maladie dont l'autre souffrait depuis longtemps. Les observations de suicides, pour ne pas m'écarter de notre sujet, ne laissent aucun doute sur la part puissante de l'imitation; nous en avons cité quelques exemples, nous allons en emprunter d'autres aux auteurs. L'anecdote si connue des jeunes femmes et des filles de Milet remonte à la plus haute antiquité. Primerose (1), Spon (2), Bonnet (3), parlent d'un transport de même nature qui saisissait les femmes de Lyon et les portait à se noyer. Esquirol rapporte qu'autrefois, à Marseille, les jeunes filles se tuaient à cause de l'inconstance de leurs amants. Dans les guerres du Milanais, vingt-cinq maîtres de maison se tuèrent en une seule semaine (4). Au mois de juin de l'année 1697, on observa (5) un grand nombre de suicides à Mansfeld. Il en fut de même à Rouen, l'été de 1806; à Stuttgard, l'été de 1811. Le petit village de Saint-Pierre-Montjau, le Valais, ont présenté à M. Desloges, médecin à Saint-Maurice, en 1823, une épidémie semblable (6).

M. Prosper Lucas, dans son travail sur l'imitation contagieuse (7), fait observer, relativement au suicide héréditaire, qu'il existe des conditions prédisposantes d'organisation qui le transmettent comme les scrofules et la phthisie, mais il ajoute que, dans presque tous les cas, la cause déterminante paraît encore être l'imitation. Il y a toujours eu dans la famille, comme dans l'épidémie, un exemple antérieur plus ou moins prochain qui décide. L'imitation dans le suicide affecte, en

(1) Primerose, *Maladies des femmes.*

(2) Spon, *Histoire et antiquités de la ville de Lyon.*

(3) Bonnet, *Med. sep.*, p. 328.

(4) Montaigne, *Essais.* Cette citation a été rapportée dans le suicide des enfants.

(5) Sydenham, *Œuvres complètes*, t. II.

(6) *Gazette de santé*, 21 mai 1813.

(7) Prosper Lucas, *De l'imitation contagieuse, ou de la propagation sympathique des névroses et des monomanies*, p. 28. Thèse, Paris, 1833.

général, la plus bizarre fidélité dans la reproduction de l'acte qu'elle copie. Cette fidélité ne s'étend pas seulement au choix des mêmes moyens, mais souvent au choix du même lieu, du même âge, et à la plus minutieuse représentation de la première scène. Sous l'empire, un soldat se tue dans une guérite; plusieurs autres font élection de la même guérite pour se tuer. On brûle la guérite, et l'imitation cesse. Sous le gouverneur Serrurier, un invalide se pend à une porte; dans l'espace d'une quinzaine de jours, douze invalides se pendent à la même porte. Par le conseil de Sabatier, le gouverneur la fait murer; la porte disparue, personne ne se pend plus. Il est donc hors de doute que l'imitation joue un rôle considérable dans la production du suicide, mais par quels moyens se transmet-elle? Probablement par les sympathies. Ici l'observation nous fait défaut.

La peur, ce moteur de tant d'actions lâches et criminelles, cet espoir de tous les factieux, joue un rôle considérable dans la production de la folie. Les établissements publics et privés sont remplis d'individus qui se croient poursuivis, dénoncés, en butte aux persécutions de leurs ennemis, etc. La révolution de Février a jeté dans ces asiles une foule de ces malheureux qui ne cessaient de répéter qu'on allait les massacrer. Parmi ceux dont nous avons noté le suicide par folie, 69 appartenaient à cette catégorie. Beaucoup se croyaient l'objet des poursuites de la police. Déjà Esquirol avait fait observer que cette monomanie avait remplacé la peur du démon. Toutes les variétés de la crainte peuvent conduire au suicide. Un homme s'aperçoit qu'il ne peut plus diriger ses affaires avec la même présence d'esprit, la pensée de la folie se glisse dans son esprit: convaincu qu'il va être conduit en maison de santé, cette idée le terrifie et, ne pouvant la supporter, il met fin à ses jours.

Au début de la folie et pendant les intervalles lucides, il n'est pas rare, en effet, que quelques individus apprécient très bien leur état et en soient vivement impressionnés. Je ne

dors plus, ma tête est en feu, je sens que je vais devenir folle, nous disait une de nos clientes; et après plusieurs tentatives d'empoisonnement, elle se donnait la mort par abstinence. — Un autre s'imagine qu'il est poursuivi par des agents, parce qu'il a voulu frapper un individu d'un couteau; ils se montrent à lui dans toutes les personnes qu'il rencontre, mais il est surtout l'objet de la surveillance incessante d'un de ces agents qu'il voit dans le clocher de l'église Bonne-Nouvelle. Persuadé qu'il ne peut se dérober à l'œil de cette sentinelle vigilante, sa frayeur devient si grande qu'il met un terme à ses jours. — Un négociant se présente chez un de ses débiteurs pour opérer le recouvrement d'un billet; à peine le titre est-il dans les mains de ce dernier, qu'il froisse le papier, le roule entre ses doigts et l'avale brusquement. Le créancier stupéfait pousse des cris; on accourt, il raconte l'événement. Le débiteur est conduit en prison, le procès s'instruit, il est condamné à six ans de détention; se tournant alors vers celui qui l'a fait arrêter, il l'avertit de se bien tenir sur ses gardes, parce qu'à l'expiration de sa peine, il lui fera un mauvais parti. Quelques années se passent, le négociant apprend que le condamné est libéré; à cette nouvelle, il perd le repos, à chaque instant il croit voir son ennemi; enfin ne pouvant plus résister à cette obsession, il s'enferme et se tue.

Il en est qui s'imaginent qu'on va venir les chercher pour les conduire en prison, à la mort. Quelques-uns voient partout des ennemis, des voleurs. Celui-ci se plaint d'être accusé de vol, celui-là de meurtre. L'un glisse plutôt qu'il ne marche, son regard est furtif; il a la conviction d'être suivi par des mouchards. L'autre se persuade qu'on veut l'empoisonner, l'assassiner. Un de ces infortunés n'osait se livrer au sommeil parce qu'on devait l'étouffer pendant la nuit. Une pauvre femme qui avait déjà eu plusieurs atteintes de folie triste se présente à la Salpêtrière, priant qu'on la reçoive, parce qu'elle veut se détruire

et qu'il n'y a aucune active surveillance qui puisse l'empêcher d'accomplir son dessein. On lui dit qu'on ne peut l'admettre sans l'autorisation du Bureau central ; en s'en allant, elle se précipite dans la Seine.

La peur du diable a repris quelque empire, et les fous qui veulent se tuer pour fuir sa vue, se dérober à ses poursuites, s'observent encore assez souvent. Nous avons eu trois jours sous les yeux une pauvre dame qui a refusé tout aliment, et a constamment poussé des hurlements effroyables, parce qu'elle voyait le démon devant elle au milieu des flammes. Il faut que l'idée de ce supplice imaginaire soit bien affreuse, puisque ces pauvres insensés lui préfèrent le suicide. Une femme écrit qu'elle se jette dans l'eau, parce qu'elle va être brûlée.

Les chagrins sont souvent une cause de folie et de suicide, nous les avons notés 52 fois. Quelquefois leur action ne se fait sentir que longtemps après. Une femme, après la mort de son mari, devient mélancolique; elle éprouve alternativement des accès de tristesse profonde avec tendance au suicide et des accès de gaieté extraordinaires : ce n'est qu'au bout de vingt ans qu'elle met fin à son existence.— Une autre, qui avait des querelles continuelles dans son ménage, prend la vie en horreur : à la suite d'une scène violente, elle s'enferme dans sa chambre, brûle treize billets de 1000 francs, le linge, les draps, brise les glaces et les meubles, en ayant soin d'écrire qu'elle veut qu'il ne reste à son persécuteur que les yeux pour pleurer, puis elle passe son cou dans un nœud coulant. — Une jeune femme apprend la condamnation à mort de son père, qui avait assassiné une de ses parentes; elle se livre au plus violent désespoir, tombe dans un accablement profond, se croit poursuivie, déshonorée, s'imagine qu'on va la conduire en prison : la mort lui paraît sa seule ressource, et elle s'asphyxie.

Tous les chagrins peuvent être un motif de folie et de suicide; nous ferons seulement observer que dans le suicide par chagrin

seul, la liberté existe toujours, tandis que lorsque le chagrin a amené la folie, il n'y a plus de liberté morale.

52 monomanies diverses ont conduit au suicide. Parmi ces monomanies, quelques-une sont présenté des particularités intéressantes. Une femme s'imaginait qu'elle était enragée; cinq ans auparavant elle avait été mordue par un chien, et depuis elle ne jouissait plus de la plénitude de sa raison. De temps en temps, elle était prise d'envies de mordre. — Un homme était poursuivi par l'idée qu'il mourrait à quarante-deux ans; quand il vit arriver le terme fatal, il ne put résister à son désespoir et mit fin à son existence. — Un marchand, assailli d'idées noires, convenait que les chagrins qui le tourmentaient étaient des créations de son esprit malade, mais leur vivacité les lui rendait aussi douloureux que s'ils eussent été réels. — Deux pauvres insensés, ennuyés de toujours travailler, déclarèrent qu'ils ne voulaient plus vivre, à moins d'avoir 3000 livres de rente; après avoir attendu quelque temps, comme la fortune n'arrivait point, et qu'ils ne voulaient se donner aucun mal pour la gagner, ils se pendirent ensemble. M. Baillarger, dans son *Mémoire sur la stupidité*, a montré que la tendance au suicide était assez fréquente dans cette forme de mélancolie, et nous en avons observé avec lui un cas des plus intéressants; mais de toutes les monomanies que nous avons analysées dans des procès-verbaux, celle où cette tendance s'est reproduite un plus grand nombre de fois est la nostalgie : elle a été constatée 13 fois. Cette cause n'a rien qui doive surprendre quand on réfléchit à cette foule d'étrangers qui viennent tenter la fortune à Paris, et qui n'y trouvent souvent que la misère, l'isolement et le désespoir. Cette tendance est surtout prononcée chez les habitants des montagnes, et en particulier chez les commissionnaires.

Les maladies sont assez souvent suivies d'aliénation mentale; nous avons plusieurs fois observé la folie, les hallucinations et le délire aigu à la fin des fièvres typhoïdes, pendant le

cours d'affections chroniques, etc. 61 individus, atteints de maladies plus ou moins graves, compliquées de folie, ont mis fin à leurs jours. Cette terminaison a été observée 13 fois à la suite de couches, et 13 fois également sous l'influence du temps critique. Une de ces femmes ne cessait de répéter : « Fermez donc la porte! Comment, vous ne les voyez pas? Ils vont m'assassiner. » Mais ce qui la tourmentait le plus, c'étaient les prétendus reproches de son cousin qui l'accusait de s'être jetée dans le canal avec son chien pour avoir volé une petite chienne. « Il y a, disait-elle, vingt ans que cela est passé, on n'en devrait plus parler » On ne saurait se faire une idée du grand nombre d'observations de folie où le remords se dresse comme un spectre! Les autres affections à la suite desquelles nous avons noté la folie étaient : l'épilepsie, les chutes, les coups, les blessures sur la tête, la gastrite chronique, la gastralgie, l'apoplexie, beaucoup de névralgies, plusieurs affections cérébrales. — Une femme était sujette à des congestions, elle disait alors : « Je sens que le sang me monte à la tête. » Puis elle se mettait à chanter, à crier. — Une femme qu'on venait de saigner s'enfuit au milieu de la nuit, en ayant soin de fermer la porte après elle, et court se précipiter dans la Seine.

Les nuances infinies qu'on observe dans la démence rendent très bien compte des exemples de suicide qu'on y a constatés.

Le suicide a été plusieurs fois noté dans le cours de la paralysie générale. Il existe dans cette espèce d'aliénation une forme triste, bien moins fréquente que la forme ambitieuse; il n'est pas rare, dans ce cas, d'entendre les malades dire qu'ils sont aliénés, perdus, et qu'il ne leur reste qu'à mourir; j'en ai observé qui ont fait des tentatives et ont voulu se laisser mourir de faim. Un de ces malades apercevait un requin prêt à le dévorer, il poussait des cris affreux, et se serait tué si on ne l'en eût empêché. — Quelquefois le paralytique peut mettre fin à ses jours, sans en avoir la conscience. Un d'eux, qui voyait tout en beau,

se serra le cou avec sa cravate d'une telle force, que quand nous nous en aperçûmes, il était méconnaissable. Il aurait recommencé, si l'on n'eût pris les précautions nécessaires. — Un homme qui travaillait le blanc de céruse, après avoir eu la colique métallique à diverses reprises, devint mélancolique et se suicida. Nous avons été consultés, M. Foville et moi, il y a plusieurs années, pour un cas semblable.

Les suicides dus à des hallucinations plus ou moins liées à des conceptions délirantes dont nous avons déjà cité quelques exemples, sont fréquents dans la pratique; leur nombre s'élève dans le tableau à 12. — Un homme se croyait sans cesse au milieu d'une scène d'incendie et de carnage. — Un autre, au moment de se brûler la cervelle, se mit à crier : « Voici les anges qui m'ouvrent le ciel. » — Un pauvre malheureux s'imaginait être poursuivi par des ombres infernales, des spectres. Plusieurs se donnent la mort, parce qu'on ne cesse de leur dire des paroles outrageantes, de tenir des propos infâmes sur leur compte. — Un halluciné se tue en s'écriant : « Il ne me reste que peu d'argent, depuis deux mois je vis aux dépens de ma sœur ; mais ce qui me détermine à en finir, c'est d'avoir entendu dire dans la rue : Voici celui qui s'est coupé la gorge. Je recommande mon âme à Dieu. J'ai été trop malheureux dans ce monde, je vais voir l'autre. »

Les folies sans indications sont nombreuses, puisqu'elles forment un total de 260. Nous nous bornerons à faire connaître quelques particularités qui ont appelé notre attention. — Une femme d'un esprit faible, mais capable de gérer ses affaires, était, depuis quinze ans, à la Salpêtrière; on n'avait jamais rien remarqué dans ses paroles qui pût inspirer des inquiétudes pour sa vie, lorsqu'un jour on la trouva pendue.

Il arrive quelquefois que les monomanes suicides paraissent en voie de guérison, on croit leur idée affaiblie ou disparue, et, au grand étonnement de ceux qui les entourent, ils se suicident. Il est probable que dans ce cas ils dissimulaient; peut-

être aussi cet intervalle lucide leur a-t-il fait toucher du doigt la folie. M. Aubanel a remarqué que les lypémaniaques qui se livrent au suicide se tuent souvent *avec préméditation*. Ils méditent plus ou moins longtemps leurs projets; ils écrivent quelquefois préalablement des lettres bien rédigées et bien pensées; ils cachent avec une rare finesse l'intention qui les poursuit; ils préparent avec le plus grand discernement les moyens d'arriver à leur but, et ils prennent les précautions les plus minutieuses pour échapper à toute surveillance.

Il y a des aliénés qui attentent à leurs jours parce qu'ils s'efforcent, sans pouvoir y parvenir, de remonter à la cause réelle de leurs tourments et de leurs maux imaginaires. D'autres, au contraire, terminent leur existence, parce qu'ils s'imaginent avoir découvert l'auteur de leur souffrance (1).

Un grand nombre de ceux qui mettent fin à leurs jours parmi les aliénés ont eu des parents qui se sont tués. L'hérédité est ici une des causes prédisposantes les plus puissantes; beaucoup, en effet, n'ont pas d'autres commémoratifs que d'avoir dit: Mon père, ma mère, etc., se sont tués. On constate aussi fréquemment que les suicidés ont eu des accès antérieurs d'aliénation.

Deux aliénés avaient menacé de se tuer; on vint en prévenir les commissaires de leur quartier qui déclarèrent qu'ils ne pouvaient les faire arrêter, parce qu'ils n'avaient commis aucun acte répréhensible. Quelques jours après, ils se précipitaient par leurs croisées. L'autorité n'aime point à intervenir dans la séquestration des aliénés, à moins qu'il n'y ait flagrant délit; cette réserve a plus d'une fois été fatale aux malades et à la société.

Quelquefois l'acte du suicide est instantané. Un militaire qui était couché tranquillement au milieu de ses camarades se lève tout à coup dans un accès de folie furieuse, il s'empare d'un

(1) Aubanel, *Sur un cas de folie homicide* (*Annales médico-psychologiques*, 1849, p. 275).

fusil pour faire feu sur un autre militaire; on lui arrache l'arme, il s'écrie qu'il veut mourir. On l'engage à se recoucher; il paraît calme, aucune mesure de précaution n'est prise. Dans la nuit, il se lève de nouveau, prend une cruche, la brise sur la tête d'un soldat qu'il assomme, et se fait sauter la cervelle avec son fusil. Les faits de suicide instantané sont assez rares, mais on les observe comme ceux de folie subite (1). L'impulsion au suicide peut être le phénomène prédominant du délire, et si le malade vient à se frapper avant que le désordre mental ait été reconnu, il devient alors très difficile d'apprécier la cause de la mort; celle-ci, en effet, peut être masquée par des chagrins, des revers de fortune, etc., auxquels on attribue la catastrophe, quoique, dans ce cas, ils aient eu une action presque nulle. Tout en admettant cette objection, nous n'en persistons pas moins à dire que des observations authentiques ne laissent aucun doute sur l'absence du délire dans beaucoup de cas de suicide.

Au moment d'exécuter leur projet, certains aliénés prient leurs gardiens d'aller chercher un objet quelconque dans la pièce voisine; ils ferment brusquement la porte et se jettent aussitôt par la croisée ou se donnent la mort d'une autre manière.

M. G..., né à B..., le 31 octobre 1821, domicilié dans la même ville, fut admis pour cause d'aliénation mentale dans un établissement étranger, sur la demande de sa mère et de son frère. Les parents avaient particulièrement appelé l'attention sur son penchant au suicide; le directeur, afin de prévenir tout accident, plaça près de lui un élève en médecine et un gardien qui avaient l'ordre formel de ne pas le quitter. L'hiver se passa sans que le malade manifestât aucune idée sinistre; mais au printemps ses dispositions changèrent et devinrent alarmantes. Ainsi, il fit à cette époque trois tentatives qui heureusement avortèrent : la première, en cher-

(1) Boileau de Castelnau, *De la folie instantanée*, 1852. — Brierre de Boismont, *Médecine légale; Folie* (*Droit*, 22 janvier 1853).

chant à se couper la gorge avec un canif; la seconde, en se jetant dans un petit bras de la rivière où il n'y avait pas assez d'eau pour se noyer, et dont il fut d'ailleurs aussitôt retiré par son domestique qui l'accompagnait. La troisième fois, sa mère étant venue le voir, tandis que l'élève en médecine, aux soins duquel il était confié, reconduisait cette dame jusqu'à la grille, il remonta chez lui accompagné de son domestique; mais arrivé au sommet de l'escalier, malgré les efforts d'un gardien et d'un employé qui se trouvaient là, il escalada brusquement un treillage de bois, monta sur le mur, le parcourut; arrivé à son extrémité où se trouvait placé un vase de fleurs de fonte, il le poussa violemment du pied et le renversa. Soit que l'obstacle qu'il venait de rencontrer, soit que la chute du vase et les cris qui se firent entendre immédiatement, eussent changé la direction de ses idées, il revint sur ses pas, suivit le même trajet, et sauta sans se faire du mal de l'autre extrémité du mur sur le palier de l'escalier, bien que ce mur, dans sa moindre élévation, eût une hauteur de près de 12 pieds.

Depuis ce moment, M. G... était l'objet d'une surveillance continuelle, lorsque l'élève en médecine qui le gardait, ayant eu besoin de s'absenter un moment, laissa confié au domestique le malade, qui jugea le moment favorable pour accomplir son sinistre projet. Il sortit rapidement de la seule pièce de l'appartement qui s'ouvrait sur le corridor, et mettant la main sur la clef qui se trouvait en dehors, il enferma avec une extrême promptitude son gardien, qui essaya en vain d'appeler au secours et d'enfoncer la porte. Pendant cet intervalle de temps presque inappréciable, M. G... descendit précipitamment l'escalier, et reprenant le chemin dont une fatale expérience lui avait appris trois semaines auparavant le parti qu'il en pouvait tirer, il se précipita de l'extrémité, d'une hauteur de 8 mètres environ et tomba la tête la première sur des pavés de grès. On le releva

aussitôt : il avait le visage couvert de sang provenant d'une blessure à la région supérieure du crâne ; il était sans mouvement, sans connaissance, et respirait avec beaucoup de peine. Une heure et demie après, malgré les soins qui lui furent prodigués, il rendit le dernier soupir.

40 aliénés ont laissé en mourant des écrits qui attestent le dérangement de leur esprit ; nous ferons seulement remarquer que ceux dont nous avons constaté la mort dans les établissements privés et publics, et dont la proportion s'élève à une vingtaine environ, n'ont jamais écrit. Cela tient-il à la gravité plus grande de leur état, à ce que la surveillance exercée sur eux les rend circonspects, à ce qu'ils saisissent le moment d'oubli, sachant très bien que cette occasion est fugace ? Il y a tout lieu de le présumer. Il est probable, au contraire, que les aliénés qui écrivent ne sont pas arrivés au dernier période de leur mal, apprécient souvent leur état, ont des intervalles lucides, et que la liberté dont ils jouissent modifie jusqu'à un certain point leur dérangement d'esprit. Cette différence entre les fous libres et séquestrés ne nous a pas paru devoir être passée sous silence, par rapport à la statistique.

De l'ensemble de ces faits résulte la preuve que la folie et ses auxiliaires sont une cause très fréquente de suicide, puisqu'ils représentent la moitié environ des cas connus.

Les formes de l'aliénation qui ont une influence plus grande sur cette terminaison sont les monomanies tristes.

L'exaltation, la manie, peuvent conduire au suicide, à cause des illusions qui les accompagnent.

Les hallucinations, soit par les terreurs qu'elles occasionnent, soit par les erreurs qu'elles produisent, sont souvent une cause de suicide.

L'imitation a plus d'une fois entraîné la mort volontaire.

Le suicide a quelquefois lieu d'une manière instantanée, sans qu'on puisse le rattacher à aucune cause connue. Quelquefois

cependant lorsque la tentative a manqué son effet, on reconnaît qu'elle est le premier symptôme d'une aliénation mentale qui parcourt ensuite ses périodes.

Plusieurs aliénés se tuent dans les intervalles lucides par désespoir de leur maladie.

Des différences tranchées séparent les suicides de l'état de folie de ceux de l'état de raison. Dans la première catégorie, en effet, la mort est toujours due à des conceptions délirantes, à des hallucinations, à des illusions, en un mot à des mobiles imaginaires et dont la fausseté n'échappe à personne. Dans la deuxième, au contraire, les motifs de la détermination sont pris dans les passions, ces excitants habituels de la vie, dont chacun a le germe en soi-même, qu'on peut blâmer, mais qui ne blessent pas le sens commun.

2° Délire. — Il n'y a rien de plus ordinaire que d'entendre dire : Un tel, dans un accès de fièvre chaude, vient de se jeter par la fenêtre. Les journaux sont remplis d'événements de ce genre. Il est peu de médecins qui, dans le cours de leur pratique, n'aient été témoins de morts semblables. Très souvent, les malades qui se suicident dans ces conditions n'ont pas le désir de se tuer, ils cèdent à un mouvement irrésistible ; et lorsqu'on demande à ceux qui ont survécu quel motif les a poussés, ils ne peuvent le dire, ne se rappellent rien, et sont tout surpris de ce qu'on leur apprend. Beaucoup obéissent à des hallucinations ou à des illusions. Une dame nous racontait après sa guérison, que, pendant son accès de délire, elle avait fait des tentatives répétées de suicide, parce qu'elle apercevait à chaque instant le corps de son enfant que sa prétendue rivale avait assassiné. Plus tard, elle éprouvait des tressaillements de terreur quand elle croyait la voir. Il n'est pas rare, dans le cours des maladies nerveuses dont les femmes sont assaillies, d'observer, comme complication, des tentatives de suicide.

Dans le *délire aigu qu'on observe dans les établissements*

d'aliénés, et dont nous avons donné ailleurs la description (1), nous avons constaté que les malades cherchent assez souvent à se tuer, mais dans ce cas ils sont presque toujours entraînés par des hallucinations.

Le nombre des individus qui ont mis fin à leurs jours dans un accès de délire est de 55, ainsi répartis :

Fièvre chaude	36
Délire aigu	6
Fièvre typhoïde	5
Petite vérole	4
Rougeole	2
Maladie aiguë	1
Accès subit	1
	55

Les 36 cas de fièvre chaude comprennent évidemment des faits de délire aigu, de méningites, de méningo-céphalites, des congestions cérébrales. Nous avons observé plusieurs cas de congestion au cerveau dans lesquels les individus éprouvaient une anxiété particulière, et se demandaient avec terreur s'ils allaient devenir fous.

C'est dans cette forme de délire (fièvre chaude) qu'un grand nombre de familles ont eu à regretter des êtres chéris qu'elles auraient conservés, si elles avaient voulu s'en séparer momentanément. Que de fois ne sommes-nous pas consultés pour des malades atteints d'un délire furieux, et dont on nous dit : Il a voulu se précipiter par la croisée. En vain cherche-t-on à faire comprendre aux parents le danger de cet état, ils s'obstinent à garder les délirants, sous prétexte que l'affection est récente et qu'ils pourront guérir chez eux. La catastrophe ne vient que trop souvent justifier le pronostic du médecin.

La folie sous forme maniaque, aiguë, s'observe quelquefois

(1) *Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XI.

vers la fin des fièvres typhoïdes. Le plus ordinairement nous l'avons vue guérir; dans les 5 cas rapportés ici, le suicide en a été la terminaison. Un de ces individus était en proie à un délire furieux. Il n'est pas rare d'observer après la fièvre typhoïde un état d'inquiétude, de crainte, de terreur, qui augmente avec l'obscurité. Le système nerveux a reçu, dans ce cas, un ébranlement considérable, et l'on comprend très bien que cette disposition, en s'aggravant, puisse conduire au suicide.

Quelques individus qui avaient des fièvres éruptives ont attenté à leurs jours. Plusieurs années avant, l'un d'eux avait déjà voulu se tuer. Il était couché, lorsque, se levant tout à coup, il s'écria qu'il était impuissant, et se mettant à courir, il s'élança par la croisée. Un autre, d'un caractère très susceptible, avait, pendant le sommeil, une sorte de délire.

Le désordre intellectuel peut éclater tout à coup, et le suicide le suivre presque aussitôt. Un ouvrier causait tranquillement avec ses camarades, il cesse la conversation, reste quelques minutes silencieux, puis il jette des cris perçants, inarticulés, prononce des paroles incohérentes, veut tout briser, frappe ceux qui le retiennent, s'élance, prend sa course. Après quelques recherches, ses amis le trouvent pendu dans sa chambre.

Il est donc incontestable que, dans un assez grand nombre d'états aigus du cerveau, des individus mettent fin à leurs jours sans le savoir, soit qu'ils cèdent à des hallucinations, à des illusions, soit que cette terminaison funeste dépende d'une congestion sanguine, d'un mouvement irréfléchi, automatique, instinctif. Il y a dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, des distinctions à établir; mais généralement, dans ces circonstances, on peut dire que les personnes n'ont pas la conscience de leur acte.

3° Faiblesse, exaltation de caractère. — Lorsqu'on a longtemps vécu avec les hommes, il ne peut rester aucune incertitude sur la faiblesse d'esprit, l'irrésolution, l'indécision du plus grand nombre d'entre eux. L'histoire de tous les temps

fourmille de catastrophes qui ont été le résultat de l'impossibilité de savoir prendre un parti. Rien de plus rare, en effet, que de trouver un caractère nettement résolu, qui marche d'un pas ferme vers le but qu'il veut atteindre. Cela est triste à dire, mais basé sur l'expérience; à moins d'une refonte générale, l'espèce humaine appartiendra longtemps encore aux chefs habiles, résolus, entreprenants. Malgré toutes les formules, l'exploitation de l'homme par l'homme n'est pas près d'être effacée du code de l'humanité.

Il y a sans doute des jets d'énergie dans la vie, mais ce sont des fusées qui s'élancent, brillent et s'éteignent au même instant. Nous ne saurions assez le répéter, l'éducation publique a sous ce rapport de grands enseignements à donner.

Les faits relatifs au caractère peuvent se diviser en quatre groupes :

Caractères	faibles	51
—	exaltés	30
—	tristes	53
—	hypochondriaques	11
		145

Ce chiffre forme la trente et unième (1) partie environ du nombre total. Les individus compris dans la première catégorie étaient considérés, par tous ceux qui les connaissaient, comme des êtres sans énergie, sans caractère, recevant facilement les impressions. Ils ne pouvaient supporter les contrariétés, les chagrins : tous les événements les alarmaient. Ils se laissaient facilement entraîner, détourner de leurs occupations, séduire par des camarades. On les faisait tourner comme des girouettes. Beaucoup étaient légers, mobiles, pleuraient, riaient pour les motifs les plus futiles. Un de ces infortunés est nommé contre-maître dans une fabrique importante : il s'imagine qu'il n'a pas les capacités pour remplir son emploi, et qu'il perdra sa place ; il ne

(1) La tristesse et l'hypochondrie seront examinées à part.

peut supporter cette idée et se pend. Un autre met fin à ses jours, parce que son nom est celui d'un voleur très connu.

Par opposition, on rencontre des gens qui sont toujours dans un *état d'exaltation*. Cette disposition de l'esprit est très favorable à la folie et au suicide. Dans les 30 individus de cette catégorie, il y en avait qui étaient originaux, inégaux, boudeurs, s'emportant à la moindre querelle, turbulents, ne pouvant rester en place, violents, passionnés, bizarres, quinteux, très susceptibles, romanesques, se faisant un jeu de la mort, fantasques, mauvaises têtes, irascibles, se brouillant avec tout le monde.

L'exaltation chez les jeunes personnes doit être combattue par tous les moyens possibles : fautes, ruine, folie, suicide, voilà les précipices auxquels ne conduit que trop souvent cette malheureuse disposition d'esprit.

Une jeune demoiselle à laquelle son beau-frère refuse d'aller au bal se jette à l'eau ! et n'échappe cette fois à la mort que parce qu'on lui prodigue à temps des secours.

Pour ces organisations malheureuses, tout devient un motif de mort. Plusieurs années après, cette demoiselle fait la connaissance d'un jeune homme, quitte la maison où elle était placée, et à peine quinze jours se sont-ils écoulés depuis que cette liaison existe, que sur la simple annonce d'un voyage elle met fin à ses jours.

Voici sa lettre à sa sœur :

« Tu peux aller prendre le paquet, je n'en ai plus besoin. Avant-hier, en t'écrivant, je ne pensais pas à mon projet, mais aujourd'hui je vais mourir. Conçois-tu cela ! mourir quand on n'a pas vingt ans ! Oh ! c'est triste, n'est-ce pas ? Mais il le faut. Il part, il me quitte, et moi je reste seule. Plus personne qui m'aime ! Oh ! mon Dieu, il vaut mieux être morte. Peut-être me regrettera-t-il un peu ! Adieu, ma sœur, j'aurais bien voulu t'embrasser pour la dernière fois, mais il n'y a pas moyen. Adieu. »

Il existe dans la société un bon nombre d'esprits exaltés qui s'enflamment à la moindre contrariété, cherchent des querelles, des duels, parlent de se tuer à chaque instant; véritables fléaux pour leurs familles et leurs connaissances, ces individus attentent souvent à leurs jours.

Ces caractères exaltés s'emportent avec une extrême facilité, ne veulent écouter aucune observation, se croient excessivement malheureux quand on leur fait quelques représentations.

Le chef d'un établissement chez lequel se trouve placée une demoiselle ayant cette disposition d'esprit écrit à ses parents en ces termes :

« M..., votre fille nous cause beaucoup d'inquiétude à cause de sa mauvaise tête. Nous craignons qu'elle ne fasse quelque malheur; il est inutile de lui donner des conseils, elle ne veut en écouter aucun, elle a toujours raison; elle se trouve parfois si malheureuse, qu'elle forme des projets sinistres dont l'idée seule est de nature à nous ôter tout repos.

» Venez donc tout de suite à Paris la chercher, le mieux serait de l'avoir auprès de vous qu'elle aime tant.

» Ce matin, sur une observation relative à son blanchissage, elle est entrée en fureur, a déchiré un bonnet et allait en faire autant d'une robe, si on ne l'en avait empêchée. Surtout ne lui écrivez pas; qu'elle ignore votre arrivée, car nous ne pourrions répondre d'elle. Du reste, ne vous inquiétez pas, nous userons de tous les moyens pour ne pas nous exposer à de nouvelles craintes. Nous lui passerons tout, pour avoir le repos. Elle serait capable de partir pour l'Amérique avec le premier venu, si elle ne faisait pis dans ses mauvais moments. » — Le soir même du jour où cette lettre était écrite, elle se suicidait.

Une passion, une émotion, une impression quelconque, peuvent faire diversion aux fatales dispositions de ces caractères emportés. Un jeune homme d'une mauvaise conduite, et qui ne pouvait se prêter à aucune subordination, devient amoureux

d'une femme, et cette passion suspend pendant plusieurs années son idée de mettre fin à ses jours.

Ces caractères exaltés suivent, par d'autres mobiles que les gens faibles, l'impulsion qu'on leur donne, ils contribuent également à grossir le cortége des chefs ambitieux.

Résumé. — La faiblesse de caractère est une cause fréquente de suicide; l'exaltation conduit au même résultat.

4° Hypochondrie. — Comme l'hallucination, l'hypochondrie peut être très bien appréciée et ne donner lieu à aucun accident fâcheux, quoiqu'elle imprime une teinte mélancolique aux idées. Mais lorsque cet état augmente, la préoccupation de la santé acquiert la fixité de la monomanie, et le suicide en est assez souvent la conséquence; c'est ce qui est arrivé dans 11 cas. Rien de plus ordinaire que d'entendre ces malades répéter à chaque instant qu'ils désirent la mort, qu'ils voudraient se tuer, mais qu'ils n'en ont pas le courage, et de ne les jamais voir réaliser cette menace. Il faut néanmoins se tenir sur ses gardes, car nous avons plusieurs fois constaté que des hypochondriaques se tuaient, après l'avoir dit pendant des années. Chez ces 11 hypochondriaques, c'était la conviction qu'un organe important à la vie ne faisaient plus ses fonctions. Un littérateur auquel je donnais des soins depuis plusieurs années s'imaginait que son estomac et ses intestins étaient profondément lésés, quoiqu'il mangeât beaucoup et digérât très bien. J'avais sur lui un grand empire, malheureusement je fus obligé de faire un voyage; sa maladie s'étant aggravée, il fut confié à des personnes qui, ne le connaissant pas, le traitèrent d'après les règles ordinaires. Un matin on le trouva baigné dans son sang, il s'était ouvert le ventre en trois endroits différents. L'hypochondrie se joint quelquefois à la nostalgie; le suicide eut lieu dans deux cas de ce genre.

Résumé. — L'action oppressive de l'hypochondrie finit par amener le découragement, l'ennui et le dégoût de la vie. Il

est étonnant que les tortures morales et physiques des hypochondriaques ne soient pas une cause plus fréquente de mort; et il faut attribuer ce résultat à l'amour de la vie qui croît en raison même de la lutte. Il n'est pas rare de voir des hypochondriaques se tuer, après avoir répété pendant des années qu'ils mettraient fin à leurs jours.

5° Caractères triste, sombre, mélancolique. — Cette disposition de l'esprit a été notée un très grand nombre de fois. Dans 53 cas elle était sans autre explication, et souvent elle s'était manifestée de très bonne heure; les individus qui en étaient atteints se montraient peu communicatifs, taciturnes, misanthropes, ne parlaient pas, fuyaient le monde, aimaient l'isolement, la solitude. Tantôt cette mélancolie était habituelle, tantôt elle s'était développée à la suite d'un violent chagrin, à la mort d'une personne aimée. Chez un individu, cette tristesse avait succédé à une maladie cérébrale. Un homme placé dans les meilleures conditions pour être heureux, mais enclin à la tristesse, épouse une demoiselle jeune et jolie; le lendemain de ses noces, ses amis sont frappés de l'expression triste de ses regards; le soir, il s'était coupé la gorge.

Ces tristesses de l'âme existent surtout chez les individus à organisation sèche, maigre, délicate, à tempérament nerveux, irritable. Nous avons été lié avec un homme qui, à force de travail, de persévérance, et en marchant sans cesse vers le but d'activité qu'il s'était proposé, est parvenu à une position des plus honorables. Dès l'âge de seize ans, il avait de ces crises mélancoliques; il lui semblait qu'il allait mourir, il assistait à la cérémonie funèbre, il entendait les chants religieux, et ses yeux se baignaient de larmes. Cette pensée de la mort s'est adoucie avec les années, mais ne l'a jamais quitté.

Résumé. — La tristesse habituelle des idées prédispose au suicide, aussi doit-on lutter contre cette tendance à son apparition et par tous les moyens que suggère le bon sens.

6° De l'ennui (*tædium vitæ*). — *Première partie.* — L'homme qui pense est un animal dépravé, a écrit quelque part un philosophe fameux : il eût été plus naturel de dire, un animal qui s'ennuie. Un poëte illustre, qui sera toujours une des plus belles gloires de notre pays, ne disait-il pas du haut de la tribune : « *La France s'ennuie.* » On a beaucoup critiqué le mémoire de l'*Influence de la civilisation sur le développement de la folie,* que je lus, il y a bientôt dix-huit ans, à l'Institut. Si je le publiais aujourd'hui, croit-on que les événements qui se sont accomplis depuis cette époque seraient de nature à modifier mes conclusions? Eh bien! ce que j'affirmais de la fréquence de la folie dans les pays civilisés, je puis l'avancer avec encore plus de raison de l'ennui.

La première description que nous connaissions de cette maladie morale nous a été laissée par Sénèque. Voici comment s'exprime sur elle cet auteur célèbre qui écrivait à son ami Sérène, dans le Ier siècle de notre ère.

« Le mal qui nous travaille n'est pas dans les lieux où nous » sommes, il est en nous ; nous sommes sans force pour sup- » porter quoi que ce soit, incapables de souffrir la douleur, im- » puissants à jouir du plaisir, impatients de tout. Combien de » gens appellent la mort, lorsqu'après avoir essayé de tous les » changements, ils se trouvent revenus aux mêmes sensations » sans pouvoir rien éprouver de nouveau! La vie, le monde leur » sont devenus à charge; et au sein même des délices, ils » s'écrient : Quoi! toujours la même chose (1)! »

Parole fatale que nous retrouverons à toutes les époques de nos recherches, car elle est le cri des âmes qui préfèrent la rêverie au travail, qui aiment mieux s'agiter qu'agir, jusqu'à ce qu'un jour, pour s'affranchir des fatigues de l'action, elles se réfugient sous la froide et lourde pierre de Montaigne.

(1) Seneca, *De tranquillitate animi,* c. II, *sub. fin,* et lettre XXIV.

Au temps de Sénèque, en effet, le suicide était une véritable maladie contagieuse; les hommes éprouvaient comme une sorte de besoin de mourir. La vie leur paraissait une chose superflue (1). On vit périr de leurs propres mains une foule d'hommes distingués, de guerriers habiles. Horace, dans ses satires, raconte que les gens ennuyés et désespérés allaient au pont Fabricius, mettre un terme à leurs souffrances (2).

Le christianisme modifia profondément cet état des âmes, il ne put triompher entièrement par ses préceptes de ce sentiment de tristesse et de dégoût qui tourmente tant d'hommes, et l'ennui se réfugia dans les cloîtres. C'est dans les écrits des Pères de l'Église, et notamment dans les trois livres de saint Jean Chrysostôme à Stagyre, qu'il faut lire la peinture admirable du malaise, de l'inquiétude, de la tristesse qui consumaient le monde au milieu des joies les plus étourdissantes, et du besoin qui poussait les hommes à chercher ainsi dans le suicide un terme plutôt qu'un remède à leurs maux.

Stagyre était un de ces esprits malades et agités qui croient appartenir à l'élite, parce qu'ils n'ont pas la force des esprits vulgaires; qui se font des joies et des peines à part de tout le monde, et qui, pour dernier trait de faiblesse et d'impatience, méprisent à la fois et envient la simplicité et le calme de ceux qu'ils appellent les petites gens. Pour se délivrer de son ennui, il était entré dans un monastère; mais il n'y rencontrait pas le calme, car il ne trouvait dans son cloître que ce qu'il y avait apporté. Le monde entier, comme l'a fait observer M. de Lamartine dans ses *Nouvelles confidences*, ne contient jamais, en effet, que ce qu'on y voit intérieurement. La réponse de saint Chrysostôme aux plaintes de Stagyre est curieuse, en ce qu'elle

(1) Epist. XXIV.

(2) Horace, lib. II, sat. 3, vers. 32 et seq.

indique un des remèdes de son état de souffrance, et qu'elle montre que le jeune moine, comme bien des malades, ne pouvait supporter ni la douleur, ni le remède. « Ce qui vous fait peine surtout, Stagyre, dit le saint, c'est de voir que beaucoup d'hommes qui étaient en proie au démon de la tristesse, quand ils vivaient dans les délices et dans les plaisirs, s'en sont trouvés tout à fait guéris une fois qu'ils ont été mariés et qu'ils ont eu des enfants ; tandis que vous, ni vos jeûnes, ni vos veilles, ni toutes les austérités du monastère n'ont pu soulager votre mal (1).

Ainsi, dit M. Saint-Marc Girardin, ce n'était point faute de plaisirs et de délices que les hommes étaient tourmentés par la tristesse ou plutôt par l'*athumia*, mot grec qui est cent fois plus énergique : les belles esclaves, les danses ioniennes, les repas magnifiques, les combats des gladiateurs, les contes licencieux de Milet, les peintures voluptueuses qui tapissent les murs de Pompéi et d'Herculanum, rien ne faisait, et l'*athumia* empoisonnait tout cela. Mais si, fatigués de ces plaisirs et de ces angoisses, ils prenaient des mœurs régulières, s'ils se mariaient et avaient des enfants, alors, et comme par enchantement, le démon de l'ennui s'éloignait. La vie de famille et sa paisible douceur faisaient fuir les inquiétudes et les malaises. Comment, en effet, résister aux caresses des enfants. Pour échapper à l'épuisement, il faut que l'âme espère, qu'elle ait de l'avenir ; les enfants sont l'avenir de chaque famille (2). Ce caractère marque la différence de la maladie de l'ennui et de la folie : dans celle-ci, en effet, l'influence de la famille est presque toujours nulle, quand elle n'est pas contraire.

Saint Chrysostôme examine ensuite quel est le genre de tris-

(1) Saint Chrysostôme, édit. Gaume, t. I, p. 194.

(2) Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique, ou de l'usage des passions dans le drame : Du suicide et de la haine de la vie.* Paris, 1843.

tesse qui possède Stagyre, et il fait voir de la manière la plus claire que sa tristesse n'est que l'effet du dérèglement et de la mollesse de l'âme ; chagrins capricieux, qu'il suffit souvent d'un véritable malheur pour guérir aussitôt, parce qu'il n'y a pas d'erreur qui tienne contre la vérité. Après avoir gourmandé éloquemment ces fausses misères, il les analyse avec un talent d'observation qui semble appartenir à un moraliste moderne. « Le meilleur moyen de se délivrer de la tristesse, dit-il, c'est de ne point l'aimer (1). » Mot profond et dont nous sentons aujourd'hui la justesse. Il faudrait les haïr, ces chagrins importuns qui nous cuisent et nous rongent ; mais, comme ils tiennent à nos passions par mille fibres vivantes, nous les réchauffons avec une sorte de tendresse. Est-ce à dire pour cela qu'il faille répudier la tristesse ? Non, créée par Dieu, elle est bonne aussi ; il faut seulement savoir l'employer, et la vraie manière de s'en servir, est d'être triste non quand nous souffrons, mais quand nous faisons mal.

Écoutons maintenant saint Jérôme : « Il est des moines, ajoute ce saint Père, qui, par l'humidité des cellules, par des jeûnes immodérés, par ennui de la solitude, par excès de la lecture,... tombent dans la mélancolie, et ont plutôt besoin des remèdes d'Hippocrate que de nos avis... J'ai vu des personnes de l'un et de l'autre sexe, en qui le cerveau avait été altéré par trop d'abstinence, surtout parmi celles qui habitaient dans des cellules froides et humides. Elles ne savaient plus ce qu'elles faisaient ni comment se conduire, ni ce qu'il fallait dire ou taire (2). »

Les documents deviennent plus rares ; cependant de loin en loin, à travers la poussière des siècles, on suit la trace de cette maladie dans les monastères. C'est ainsi que

(1) *Loc. cit.*, p. 269.

(2) Saint Jérôme, litt. 95, *ad Rusticum;* 97, *ad Demetriadem.*

M. Magnin, en compulsant les manuscrits d'Hrosvita, religieuse de Gandersheim, au xe siècle, exhume de sa tragédie de *Callimaque* les subtilités, la mélancolie, le délire de l'âme et des sens, et jusqu'à cette fatale inclination au suicide et à l'adultère, attributs presque inséparables de l'amour au xixe siècle (1).

Mais, avec le xiie et le xiiie siècle, une révolution générale s'opéra dans les esprits, dans la nature des relations sociales, dans la littérature et dans les arts (hérésies albigeoises, croisades). A la vie de château, au sentiment religieux, au petit nombre d'idées succédèrent l'esprit de doute et d'examen, l'enthousiasme chevaleresque, le relâchement des mœurs. « L'ennui, dit M. Bourquelot, s'empara des populations du moyen âge, comme il s'est emparé des peuples modernes, fatigués, blasés, imbus d'une philosophie sceptique ; et souvent les hommes et les femmes, les moines et les chevaliers, éprouvèrent le besoin d'en finir avec l'existence. »

La manie du suicide, bornée d'abord à quelques exceptions, se ranima comme un souvenir des temps antiques, et pénétra dans les diverses classes de la société. Blanche de Castille, la femme sainte, la mère de saint Louis, en apprenant la mort de son époux Louis VIII, tombe dans un si profond désespoir, qu'elle veut s'arracher la vie (2). L'infortuné Regnault, comte de Boulogne, fait prisonnier à la bataille de Bouvines, et ayant perdu, lors de l'avénement de Louis IX au trône (1226), toute espérance de recouvrer jamais la liberté, se donna la mort dans sa prison (3). Les romans et les poëmes du xiie et du xiiie siècle renferment de touchants épisodes où les peines de l'amour, la

(1) *Revue des deux mondes*, 15 novembre 1839.

(2) *Chroniq. de Philippe Monskes* (in-4 publié par M. de Reiffenberg), t. II, p. 554... Frère Garius qui l'encontre.

(3) *Chron. Alberic.*, *a.*, 6, Leibn., édit. 1698, p. 522.

crainte du déshonneur, conduisent à la mort les châtelaines et les héros.

Sénèque nous a montré l'âme de ses contemporains pleine d'ennui et de dégoût, languissante, privée de développement et d'essor, n'osant se regarder elle-même, mécontente de ce qu'elle a fait, hésitant sur ce qu'elle doit faire. L'homme se plonge de plus en plus dans la solitude sans y trouver le repos qu'il cherche; il appelle en vain les distractions; il se donne du mouvement, il voyage, il fait succéder une émotion à une autre émotion, il change un spectacle pour un autre spectacle, il veut se fuir et il se poursuit : il se retrouve sans cesse; il est lui-même un compagnon importun (1).

Saint Chrysostôme nous a également dépeint la tristesse, l'*athumia*, le défaut d'énergie et de ressort, l'abattement, ou, pour traduire d'une manière exacte, le néant de l'âme; il y a, dans ce cas, apathie, défaut d'action; l'intelligence est libre, elle peut agir, et si elle ne le fait pas, c'est qu'elle le veut ainsi.

Dans saint Jérôme l'*athumia* a fait un pas en avant. Jusqu'à présent la raison, quoique dans le vague, et se repaissant de sentiments chimériques, était saine; mais la limite est enfin franchie, et dans la description de saint Jérôme on voit poindre l'aliénation mentale.

Ces désordres de l'intelligence sont plus marqués dans l'*acedia* (*accidia*) des moines, dont Cassien, qui écrivait au ve siècle, nous a laissé la description, et dans les folies de la démonolâtrie dont M. Calmeil a recueilli un grand nombre d'exemples.

Il existe, rapporte Cassien, un genre détestable de tristesse qui, loin de porter les hommes à une régularité plus grande dans

(1) Félix Bourquelot, *Biblioth. des Chartes*, t. III, p. 539 à 560. — *Recherches sur les opinions et la législation en matière de mort volontaire pendant le moyen âge.*

leur conduite et à l'amendement de leurs défauts, jette leurs âmes dans le désespoir le plus funeste (1).

Les écrivains ecclésiastiques se sont fréquemment occupés de cette maladie morale du monde monacal, à laquelle ils ont donné le nom particulier d'*acedia* (2). Cette maladie mène droit au suicide, et les exemples des moines qu'elle y a poussés sont malheureusement assez nombreux (3). Voici, entre autres, ceux que Césaire, religieux de Cîteaux, cite dans ses *Dialogi miraculorum*, composés au XIIIe siècle. Une religieuse, d'un âge avancé, d'une sainteté exemplaire, se sent tout à coup *troublée et tourmentée par le mal de tristesse, de l'esprit de blasphème, de doute et d'incrédulité;* elle tombe dans le désespoir, refuse les sacrements, puis, se croyant condamnée au feu éternel, et craignant que, suivant la menace du prieur qui la dirige, son corps ne soit enterré sans honneur dans les champs, elle se précipite dans la Moselle, dont on parvient à la retirer vivante (4). — Un convers, jusqu'à la vieillesse, avait mérité l'estime et les éloges de ceux qui l'entouraient, par la régularité de sa conduite et

(1) Cassiani, lib. IX, *De spiritu tristitiæ*, ap. *Cass. opera omnia*, ab Alardo Gazæo edita. Paris, 1642, p. 193.

(2) On lit dans le *Speculum morale* de Vincent de Beauvais (in-fol., Argentinæ, 1476, lib. III, p. VI) : « ..... Accidia est quedam tristitia, aggravansque ità deprimit animam hominis, ut nihil eiagere libeat, et imo accidia importat quoddam tedium benè operandi... Filie accidie multe sunt, quod multis modis per accidiam peccat homo. Ejus autem filie sunt hec : dilatio, signities, sive pigritia, tepiditas, pusillanimitas, inconstantia sive imperseverantia et inquietudo corporis, evagatio mentis, ignorantia, ociositas, verbositas sive multiloquium, murmur, taciturnitas mala, indiscretio, gravedo, somnolentia, negligentia, omissio, indevotio, languor, tedium vitæ, impeditio bonorum, impenitentia, desperatio... » — Ces citations et les suivantes appartiennent à l'érudit M. Bourquelot.

(3) *Histor. monast. Villariensis*, lib. II, cap. VIII, in *Thes. anecd.*, D. Martene, t. III, col. 1368.

(4) Cap. XL. *Cæsarii monast. cisteriensis Dialogi miraculorum, distinct.* III, ap. Tissier, *Bibl. cisterciensis* (in-fol., 1660), v. I, t. II, p. 95.

par le rigorisme de ses pratiques religieuses. Enfin, il fut pris d'une sombre mélancolie; il s'imagina que ses péchés étaient trop grands pour que Dieu voulût lui pardonner, et désespéra de son salut; il ne pouvait plus prier, et, plein d'un doute accablant, il se jeta dans un réservoir d'eau voisin du monastère, où il périt noyé (1). — Une jeune religieuse est *séduite par les artifices magiques* d'un moine, et ne pouvant résister aux tentations qu'il lui inspire, devenue folle d'amour, elle veut sortir du couvent. On l'en empêche, et alors, obéissant à l'impulsion de son désespoir, elle se précipite dans un puits et meurt (2). — Baudouin, moine de Brunswick, la tête affaiblie par les veilles et le travail, se pend à la corde de la cloche de son couvent; on parvient à le sauver de la mort, il ne put recouvrer l'intégrité de sa raison (3). — On lit aussi dans Cassien le récit de la mort d'un vieux moine, nommé Héron, qui se précipita au fond d'un puits (4). Il importe de remarquer que, pour ce dernier, le prieur du couvent permit qu'il fût enterré avec les prières de l'Église, à cause de la ferveur qu'il avait montrée pendant son long séjour.

Les auteurs qui racontent ces suicides, et Césaire entre autres, les considèrent comme tellement honteux pour les ordres monastiques, qu'ils hésitent à les rapporter, et surtout à nommer les lieux et les couvents où ils ont été accomplis. Leurs scrupules eussent été moindres, s'ils avaient connu l'influence de la folie dans les événements de ce genre. Césaire craint aussi que ce ne soit une chose funeste pour les faibles d'entendre de semblables récits (5). Ailleurs, il s'exprime ainsi : « Peut-être Dieu permet de pareilles choses, afin que nul, quelque parfait qu'il soit, ne

(1) Cap. XLI, *id.*, *ibid.*

(2) Cap. XLII, *id.*, *ibid.*

(3) Cap. XLV, *id.*, *ibid.*

(4) *Cassiani Collatio* II, cap. V.

(5) Cap. XLI, *Dialogi miraculorum Cæsarii*, loc. cit.

s'enorgueillisse de ses vertus et de ses œuvres. » Le même auteur pense qu'une ferveur indiscrète est susceptible d'engendrer la tristesse nommée *acedia,* et, après s'être demandé ce que doivent devenir les âmes de ceux qui se sont donné la mort à eux-mêmes, il établit la distinction suivante : « Si la tristesse et le désespoir, non pas la frénésie et l'aliénation de l'esprit, sont les seules causes du suicide, il n'y a pas de doute que celui qui le consomme est damné. Quant aux fous et aux furieux, qui sont privés de raison, ce n'est pas une question s'ils sont sauvés, de quelque façon qu'ils meurent, pourvu toutefois qu'avant de tomber en démence, ils aient eu l'amour de Dieu (1). »

Ces divers paragraphes prouvent que l'Église se relâchait quelquefois de ses rigueurs, lorsqu'il y avait des circonstances atténuantes, et qu'elle savait très bien faire la distinction entre les états moraux, résultats de la mauvaise direction des pensées, dont la volonté pouvait triompher, et les désordres de l'esprit occasionnés par la folie; ils prouvent aussi qu'elle connaissait les dangers de l'exagération religieuse et de l'imitation contagieuse.

La tristesse, l'ennui, le spleen, le dégoût de la vie, encore augmentés par le silence des cloîtres, la vie contemplative, l'ascétisme et le mysticisme, disposaient les esprits faibles, rêveurs, mélancoliques et déjà malades, à recevoir les impressions sociales de l'époque. Comme la crainte de l'enfer, la peur des démons et la terreur de la fin du monde, étaient les idées dominantes du xe et du xie siècle, il se développa alors une véritable épidémie qui a été décrite sous le nom de *monomanie suicide des démonolâtres*.

On a souvent vu, de nos jours, les criminels disposer d'une

(1) *Dialogi miraculorum Cæsarii*, loc. cit. — En parlant du suicide au moyen âge, nous avons considéré la plupart de ces faits comme se rattachant à la *folie lypématique*.

vie que réclame la justice. Les démonolâtres (femmes) de la haute Allemagne, dit M. Calmeil, arrivaient aux audiences la figure et le corps couverts de meurtrissures et d'ecchymoses: Elles se frappaient à la manière des lypémaniaques, en cédant à l'impulsion du délire et du désespoir. C'était pourtant, à les en croire, le diable qui les mettait en cet état et qui les battait en arrière, parce qu'il était outré des aveux qu'elles faisaient aux juges. Finalement, poussées à bout de tous les côtés, n'ayant en perspective que leurs tortures morales, la question et le bûcher, elles cherchaient dans le suicide un remède contre tant de maux, et s'étranglaient avec les lambeaux de leur misérable défroque, en s'attachant aux barreaux de leur prison (1).

Les démonolâtres se donnaient la mort soit par dégoût de la tyrannie du démon, soit par l'effet du remords, soit par la crainte de la justice humaine. Il leur arrivait à chaque instant de se pendre, de se précipiter dans les puits, dans les rivières, de se percer avec des instruments vulnérants. « Un condamné, dit Remy, fait usage pour s'étrangler d'une bandelette de toile à moitié pourrie dont il a fixé les bouts à un os enfoncé dans la muraille. Ses jambes étaient repliées sur ses cuisses et ses genoux touchaient presque à terre; cependant, il n'en avait pas moins atteint son but, et il était mort dans cette posture, tout aussi bien que si le bourreau l'eût lancé du haut d'une potence et tenu suspendu au bout de la meilleure corde (2). »

Quelque soin que nous ayons mis à parcourir les écrits rela-

(1) Sprenger, *In malleo maleficorum*, p. 166. — M. Parchappe, *Le maillet des sorcières*.

(2) M. Remigius, *opere citato*, p. 352, 353, 355, 357. — Voy. Calmeil, *De la folie*. Voy. aussi nos *Observations médico-légales sur les diverses espèces de suicides*, dans lesquelles nous avons cité de nombreux exemples de strangulation sans suspension (*Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1848, t. XL, p. 411).

tifs à l'ennui, au dégoût de la vie, à la tendance au suicide, il faut reconnaître que les faits de ce genre, pendant le moyen âge, sont peu nombreux, comparés à ceux que nous fournira le XIXe siècle. En vain répétera-t-on l'éternel refrain que la question est mieux étudiée de nos jours, que la statistique ne fait que naître; nous nous contenterons de répondre que les faits moraux ont toujours été bien observés, et qu'il suffit d'ailleurs d'avoir un tableau exact des idées dominantes, des lois, des mœurs, des usages d'une époque, pour en refaire le bilan intellectuel et moral. Or, tous les ouvrages écrits sur le moyen âge s'accordent à dire qu'aux XIVe, XVe et XVIe siècles, le meurtre de soi-même était classé parmi les crimes et puni comme tel; l'idée propagée par l'Église chrétienne avait fini par s'enraciner dans les esprits, et passer de la loi pénale dans les mœurs publiques. Il y eut sans doute des suicides pendant ces siècles, et M. Bourquelot en a rapporté des exemples, quoiqu'il les ait trop généralisés; mais, malgré la circulation plus grande des idées, le sentiment religieux, si longtemps maître de la pensée humaine, leur opposa une digue puissante et parvint à les contenir dans des limites plus resserrées. D'ailleurs, nous n'avons pas à nous occuper ici de l'histoire du suicide en général, mais de l'influence qu'eut l'ennui sur cette détermination.

Il n'est point douteux cependant que le mouvement intellectuel du XVIe siècle ne produisît une foule de sentiments nouveaux. L'activité personnelle de chaque individu dut, il est vrai, laisser moins de temps et de place aux ennuis et aux tristesses de l'âme; d'un autre côté, le réveil des sciences et des lettres, les apologies du suicide, exercèrent une influence contagieuse sur cette tendance à la rêverie et à la mélancolie si commune parmi les hommes. L'ébranlement de la foi dont ce siècle fut le point de départ, la renaissance de la philosophie, ne contribuèrent pas peu à répandre les germes du doute et du scepticisme dont nous aurons la personnification dans Werther.

Le XVIe siècle présente surtout un aliment nouveau au suicide rêveur et mélancolique dans le personnage d'Hamlet. Ce qu'il y a de profond et d'immense dans l'idée de la mort, ce qu'il y a de vague dans les terreurs qui s'y rattachent, ce qu'il y a d'horrible et même de rebutant dans les traits qui la caractérisent, tout cela semble attirer le génie anglais. Shakespeare lui-même ne fait qu'obéir à l'inspiration du Nord. C'est au génie du Nord qu'il doit ce goût de tristesse, qui a fait école dans son pays. Au midi, la vie et la beauté sont choses sacrées, dont l'homme écarte avec soin l'idée de la mort comme une sorte de profanation; au nord, l'homme appelle volontiers cette idée comme pour mieux sentir par le contraste le charme de la vie et de la beauté. Telle est dans Shakespeare l'influence que le climat a exercée sur la poésie. C'est dans cet auteur que nous trouvons le principe et la source de cette littérature du suicide; ainsi Hamlet s'écrie : « Mourir, dormir, rêver peut-être,... au delà de la vie, qu'y a-t-il? » Elle a déjà dans ce poëte les traits principaux qui les caractérisent : le goût de la mort et le doute de l'avenir.

M. Saint-Marc Girardin fait une remarque d'une extrême profondeur sur la folie qu'Hamlet commence par affecter, qui finit par le troubler lui-même et par égarer aussi la raison de la jeune Ophélia. « Il y a là, dit-il, une curieuse leçon qui s'applique fort bien à ces caractères orgueilleux et faibles qui rêvent d'autant plus qu'ils agissent moins. Il n'est pas bon pour l'homme de donner carrière à toutes ses rêveries. Les sentiments singuliers, les principes étranges qui nous viennent à l'esprit, nous plaisent d'abord, parce qu'ils nous font croire que nous avons quelque chose d'original et d'au-dessus du vulgaire. Nous nous laissons aller volontiers à la tentation d'exprimer ces sentiments bizarres, afin de nous faire regarder comme un homme à part, comme une exception, chose charmante et qui excite l'ambition de tout le monde, surtout dans le temps et le pays où règne l'égalité. Mais ce petit charlatanisme n'est pas sans

danger pour nous. On commence par vouloir duper les autres, on finit par se duper soi-même; on gagne involontairement l'exaltation qu'on singeait, et l'on perd le bon sens, pour avoir voulu, comme Hamlet, jouer avec la folie. »

Ce remarquable passage est un argument très fort en faveur de la théorie que nous avons émise dans la préface de ce livre, sur le rôle de l'intuition. N'est-ce pas par elle, disions-nous, que les grands moralistes pénètrent dans les mystères du cœur humain et découvrent ainsi, avec l'œil de leur entendement, ce qu'une longue observation peut seule apprendre aux savants. On trouve, en effet, dans ces lignes de M. Saint-Marc Girardin, exposées de la manière la plus fidèle, les influences de la simulation de la folie et de son imitation contagieuse? Shakespeare est surtout un exemple décisif de la puissance de cette faculté, car ses œuvres contiennent une admirable description des principales variétés de la folie (le roi Lear, lady Macbeth, Hamlet, etc.).

La prépondérance de la pensée et de la parole sur l'action, et pour tout dire d'un mot, la faiblesse, voilà donc le fond des héros du suicide rêveur et mélancolique. Pénétrez dans ces âmes inquiètes, vous y trouverez la faiblesse et l'inertie. La force de vivre, au contraire, fait essentiellement partie du génie. Voyez Homère, le Dante, Milton, le malheur ne leur a pas manqué; ils ont vécu cependant, parce qu'ils avaient en eux la force qui fait supporter les peines de la vie (1)

Les doctrines sensualistes du XVIIIe siècle, les atteintes portées aux croyances religieuses, les encouragements donnés au suicide par les écrivains les plus distingués avaient produit leurs fruits : l'ennui et le dégoût de la vie s'emparèrent de nouveau des esprits. Rousseau, dans le personnage de Saint-Preux, et Gœthe dans celui de Werther, résumèrent les sentiments de

(1) *Du suicide et de la haine de la vie* (*Cours de littérature*, 1843).

leurs compatriotes. Quoique ces deux figures appartiennent au roman, comme elles ne sont pas moins la reproduction exacte des tendances de l'époque, nous en dirons quelques mots, sans oublier René, Raphaël, car Saint-Preux, Werther, René, Raphaël, ce sont Rousseau, Gœthe, Chateaubriand, Lamartine, et ces grands hommes sont eux-mêmes les microcosmes de leur temps.

Werther est le type des personnages ardents et exaltés, manquant de force et de patience ; la vie n'est pas faite pour eux. Un insecte mortel l'a piqué dans la fleur de sa jeunesse ; cet insecte, c'est l'esprit de doute, c'est l'esprit du XVIIIe siècle, le scepticisme. Lorsque Werther rentre en lui-même, il y trouve un monde plutôt en pressentiments et en sombres désirs qu'en réalité et en action. Cette mélancolie oisive n'apaise pas les passions ; un instant il est occupé, mais il se retire rapidement des affaires, ayant hâte de rentrer dans la vie intérieure : car c'est là qu'il met le mouvement, c'est là qu'il s'agite et se travaille, c'est là le spectacle dans un fauteuil.

Le véritable travail, il le dédaigne, quoique un état soit le moyen d'ajouter à son prix personnel, et que surtout il soit l'accomplissement de la loi divine. Dieu nous a mis ici-bas pour agir et non pour rêver. A toutes nos pensées, à tous nos sentiments, dit M. Saint-Marc Girardin, il a attaché l'action comme une nécessité ; à la piété, le culte ; à l'amour, le soin de la famille ; à l'idée du beau, les arts. Nulle part, Dieu ne s'est contenté de la pensée, parce qu'elle s'évanouit bientôt dans la rêverie, et que la rêverie a inspiré de tout temps le dégoût du travail, et mené au suicide.

On trouve dans Stobée l'histoire d'un jeune homme qui, forcé par son père de se livrer aux travaux de l'agriculture, se pendit, laissant une lettre où il déclarait que l'agriculture était un métier trop monotone ; qu'il fallait sans cesse semer pour récolter, récolter pour semer, et que c'était là un cercle infini et insupportable. Ce suicide par orgueil et par paresse ressemble à

beaucoup de suicides modernes (1). Stobée vivait vers le ve siècle.

Ce qui manque à Werther, c'est le respect de la volonté de Dieu, ce goût de la règle qui rend la vie facile et douce, parce que, fils du XVIIIe siècle, il n'a pas la foi simple et ferme qu'avaient ses pères. Le côté intéressant à étudier dans son caractère, fort commun même parmi les gens qui ne se tuent pas, ce sont les divers degrés de la défaite, les émotions diverses entre la première et la dernière pensée. Tantôt l'âme se rattache avec une sorte de joie douloureuse aux souvenirs de la vie, tantôt elle se sent prise d'une aigreur impatiente qui fait que tout la choque et la blesse, un mot, un geste, un regard. Mais, dans cette impatience même, on sent l'effort et la révolte de la vie contre une résolution fatale que l'homme, arrivé à ce point, n'a plus la force de changer et qu'il n'a pas non plus la force d'accomplir.

Werther est de l'école de Saint-Preux, auquel il a emprunté son amour passionné (2). Il est curieux de remarquer, en passant, l'effet que produisirent sur les contemporains les deux influences contradictoires de Rousseau et de Voltaire. Les passions romanesques succédèrent aux bonnes fortunes des roués; ce fut un changement de mode plutôt qu'une révolution dans les mœurs : il y eut de grandes paroles et de petits sentiments, des émotions médiocres et des conversations enthousiastes. Un autre point de ressemblance, c'est cette sensibilité qui, malgré l'exaltation du langage, tient plutôt encore à la tendresse des sens

(1) J. Stobæus, *Sermones vel Anthologicon*, en latin *Florilegium*. Oxford, 1822, 4 volumes, par Gaïsford, cap. LVII, t. II, p. 420.

(2) Il paraît bien évident aujourd'hui, d'après la publication des *Souvenirs de la jeunesse de Gœthe*, par Kestner, fils de la célèbre Charlotte, que le grand poëte peut avoir eu des pensées de mort, en étant obligé de se séparer de celle qu'il aimait, mais que la scène du suicide lui a été suggérée par la fin malheureuse d'un jeune homme qu'il avait connu et qui se tua par amour pour la femme d'un autre secrétaire. La lettre que celui-ci écrivit à ses derniers moments finissait par ces mots : « Une heure ! Nous nous reverrons dans l'autre vie ! »

qu'à la tendresse de l'âme ; et c'est là vraiment la tendresse telle que l'entendait le XVIIIe siècle (1).

Cette sensibilité, moitié âme et moitié corps, est un mauvais préservatif contre la pensée du suicide. *Sensus carnis mors est ;* a dit saint Paul, *sensus verò spiritûs vita et pax* (2). Aussi Werther sucomba-t-il, en léguant, comme l'a très bien fait observer madame de Staël, cette fatale disposition de son esprit à une génération de rêveurs sur laquelle elle produira les plus fâcheux résultats.

René, qui inaugure ce siècle, est le continuateur de Sérène, de Stagyre, de Werther; malgré son éducation religieuse, le doute est au fond de son âme. Ce jeune homme, à l'âme ardente, inquiète et dévastée, à l'imagination effrénée, auxdésirs infinis vers un but inconnu et qu'on n'atteint jamais, plutôt rêveur qu'homme d'action, plutôt poëte que logicien, est bien la personnification de cette jeunesse souffrante que les horreurs dont elle avait été témoin avaient dégoûtée de la vie. A l'époque où il parut, on sortait d'une révolution qui avait renversé les deux colonnes fondamentales de la France, la religion et la royauté. Des flots de sang avaient emporté le prêtre, le monarque et le noble. Point de famille qui ne comptât des victimes, pas de fortune qui n'eût été ébranlée ou anéantie ; partout des débris, nulle part un refuge. Les croyances étaient mortes, les espérances également. Le désespoir, le scepticisme, la vengeance, régnaient dans les esprits. Les crimes, les apostasies, les délations, avaient montré en maintes circonstances jusqu'où peuvent aller les mauvaises passions et tout ce qu'il y a de souillures au fond du cœur de l'homme. Un découragement immense avait succédé à la foi des siècles précédents. Lorsque, plus tard, René reprend son véritable nom et publie ses *Mémoires d'outre-*

(1) Saint-Marc Girardin.

(2) *Ép. aux Rom.*, chap. VIII, v. 6.

tombe, on lit presque à chaque page l'aveu de l'ennui qui le dévore. Qu'il soit orateur, écrivain, ambassadeur, ministre, il n'est jamais content ; la place où il est lui pèse ; il faut qu'il en change, jusqu'à ce que, chargé d'années et d'ennui, il s'asseye silencieusement dans un coin, se renfermant dans un dédaigneux silence

Lisez Raphaël, qui, comme René, a divulgué dans ses *Nouvelles confidences* le secret de son nom, vous retrouverez dès les premières pages l'indécision, le vague, la rêverie, qui sont l'apanage de ces esprits en qui la foi est morte.

« ..... La langueur de toutes choses autour de moi était une merveilleuse consonnance avec ma propre langueur. Elle s'accroissait en la charmant. Je me plongeais dans des abîmes de tristesse. Mais cette tristesse était vivante, assez pleine de pensées, d'impressions, de communications intimes avec l'infini, de clair-obscur dans mon âme, pour que je ne désirasse pas m'y soustraire. Maladie de l'homme, mais maladie dont le sentiment même est un attrait au lieu d'être une douleur, et où la mort ressemble à un voluptueux évanouissement dans l'infini. J'étais résolu à m'y livrer désormais tout entier, à me séquestrer de toute société qui pouvait m'en distraire, et à m'envelopper de silence, de solitude et de froideur, au milieu du monde que je rencontrerais là ; mon isolement d'esprit était un linceul à travers lequel je ne voulais plus voir les hommes, mais seulement la nature et Dieu. » (Page 31.)

Plus récemment, M. de Lamartine, dans des strophes adressées à un artiste qui avait fait son buste, ne met-il pas à découvert l'amertume et le désenchantement de son âme ?

Nous en citerons seulement quelques vers :

Laissons aller le monde à son courant de boue

. . . . . .

Au pilori du temps n'expose pas mon ombre !
Je suis las des soleils, laisse mon âme à l'ombre.

Le bonheur de la mort, c'est d'être enseveli !
Que la feuille d'hiver au vent des nuits semée,
Que du coteau natal l'argile encore aimée,
Couvrent vite mon front moulé sous son linceul !
Je ne veux de vos bruits qu'un souffle dans la brise,
Un nom inachevé dans un cœur qui se brise.
J'ai vécu pour la foule et je veux dormir seul.

Les conséquences de cette disposition de l'âme furent pour Rousseau, Werther, Chateaubriand, Raphaël, des tentatives de suicide; c'est ce qu'on observe dans la plupart des cas de ce genre. Chateaubriand raconte ainsi cet événement de sa vie :

« Me voici arrivé à un moment où j'ai besoin de quelque force pour confesser ma faiblesse. L'homme qui attente à ses jours montre moins la vigueur de son âme que la défaillance de sa nature.

» Je possédais un fusil de chasse dont la détente usée partait souvent au repos. Je chargeai ce fusil de trois balles, et je me rendis dans un endroit écarté du Grand-Mail. J'armai ce fusil, j'introduisis le bout du canon dans ma bouche, je frappai la crosse contre terre; je réitérai plusieurs fois l'épreuve, le coup ne partit pas : l'apparition d'un garde suspendit ma résolution. Fataliste sans le vouloir et sans le savoir, je supposai que mon heure n'était pas arrivée, et je remis à un autre jour l'exécution de mon projet. Si je m'étais tué, tout ce que j'ai été s'ensevelissait avec moi; on ne saurait rien de l'histoire qui m'aurait conduit à ma catastrophe; j'aurais grossi la foule des infortunés sans nom : je ne me serais pas fait suivre à la trace de mes chagrins, comme un blessé à la trace de son sang (1). »

Raphaël, ainsi que Chateaubriand, a aussi son heure de désespoir : « J'enlaçai, dit-il, huit fois au tour de son corps et du mien, étroitement unis comme dans un linceul, les cordes du

(1) *Mémoires d'outre-tombe* (*Presse*, 31 octobre 1848).

filet des pêcheurs qui se trouvèrent sous ma main dans le bateau. Je la soulevai dans mes bras, que j'avais conservés libres, pour la précipiter avec moi dans les flots..... Au moment même où l'élan que j'avais pris avec mes pieds allait nous engloutir à jamais ensemble, je sentis sa tête pâle se renverser, comme le poids d'une chose morte, sur mon épaule, et son corps s'affaisser sur mes genoux (1). »

Parcourez la correspondance de Benjamin Constant et de madame de Charrière, vous y découvrirez cette disposition mélancolique de l'esprit. Des pensées de suicide ne cessent de l'assiéger... « J'étais, dit-il, abattu, je souffrais, je pleurais. Si j'avais eu là mon consolant opium, c'eût été le bon moment pour achever, en l'honneur de l'ennui, le sacrifice marqué par l'amour. » Cette idée se retrouve dans plusieurs de ses lettres (2). Le roman d'*Adolphe*, image fidèle de l'auteur, ne laisse aucun doute sur les dispositions de son cœur.

Ainsi, à dix-huit siècles de distance, on constate la même disposition maladive des âmes, masquée sous des formes différentes, mais produite au fond par les mêmes passions. C'est que dans ces deux civilisations le véritable but d'activité, celui des nobles tendances, s'est également perdu. L'amour de la patrie chez les anciens, le sentiment religieux chez les modernes, n'ont plus de racines dans les cœurs. La soif du bien-être matériel a remplacé les sentiments généreux, et l'individualisme, plus puissant que jamais, lève sa tête orgueilleuse sans être retenu par aucun frein. Ce rapport entre les deux époques n'est-il pas de nature à inspirer les plus sérieuses inquiétudes? M. Molé s'est donc trompé étrangement en répondant au discours de réception de M. Alfred de Vigny, lorsqu'il a dit, dans son amère critique de ce beau morceau d'éloquence : « Rien ne

(1) *Raphaël, Pages de la vingtième année*, p. 159 et suiv. Paris, 1849.

(2) *Revue des deux mondes*, 15 avril 1846.

ressemble aux deux caractères de Chatterton et de Kitty Bell, pas même ce qui les rappelle, comme Gilbert, Werther, René lui-même, et toute cette famille, hélas! si attachante, d'âmes et d'esprits malades, qui remonte jusqu'à J.-J. Rousseau. Au delà du XVIIIe siècle, on ne retrouve plus leur trace. Ils appartiennent à des générations amollies, à une civilisation énervée, où l'homme, s'absorbant en lui-même et s'apitoyant sur sa propre destinée, s'isole de ses semblables et concentre toute son existence dans un stérile et plaintif orgueil. » Sérène, Stagyre, sont bien évidemment de la même famille, et doivent être regardés comme les aïeux de Werther, de René et de tant d'autres.

« En général, dans les sociétés qui vieillissent, écrit un auteur moderne, les âmes ayant perdu le soutien de la foi et acquis la triste expérience du passé sans avoir trouvé la confiance dans l'avenir, les *âmes lasses d'elles-mêmes*, suivant l'expression de Montesquieu, tombent dans une tristesse pernicieuse qui appelle le sommeil et la mort. A leurs yeux, la mort se présente comme le seul bien que personne ne peut leur enlever; elles prennent l'habitude de la regarder en face, sans terreur; de nombreux exemples les aident à la dépouiller de l'idée de honte qui s'y attache, et ainsi se propage et s'étend l'idée de suicide. »

En terminant cet exposé historique, nous devons faire une remarque importante : la maladie de l'ennui, même avec tendance au suicide, ne peut être considérée comme un variété de la folie, à moins qu'elle ne s'accompagne du désordre des sentiments et des facultés intellectuelles. Vouloir faire d'une maladie morale un appendice de la folie, c'est combler une des mines les plus riches en observations, c'est justifier le reproche tant de fois adressé aux aliénistes de voir partout leur marotte. L'ennui de Sérène, de Stagyre, de Werther, de René, de Raphaël, etc., tient bien plus à des causes sociales qu'individuelles : il est le symptôme d'une civilisation vieillie et blasée,

aux époques de décadence, d'indifférence religieuse et politique, d'analyse universelle. L'ennui conduit souvent, il est vrai, à la folie; il s'en distingue par des caractères bien tranchés : c'est une maladie morale qui peut réclamer les secours de la médecine, mais dont la cure préventive a besoin d'intermédiaires bien autrement puissants.

Deuxième partie. — Jusqu'ici nous n'avons examiné l'ennui qu'au point de vue historique ; nous allons maintenant l'étudier dans les recherches qui nous sont propres.

Parmi les 4,595 individus dont nous avons analysé les procès-verbaux, on en trouve 160 qui sont désignés comme ayant attenté à leurs jours par dégoût de la vie. Sur ce nombre, 40 y ont été conduits par l'affaiblissement de leurs forces, les souffrances de la maladie; 32 par la misère, 23 par les chagrins en général, 19 par les chagrins domestiques, 16 par amour, 5 par vanité, 2 par peur, 1 par jalousie. Restent 22 personnes dont le suicide paraît évidemment avoir été déterminé par l'ennui, le découragement, la mélancolie. La proportion de cette seconde catégorie est beaucoup plus considérable, si l'on consulte les écrits, dont le chiffre s'élève à 237 (192 hommes, 45 femmes). Ainsi l'ennui est rapporté 138 fois à des motifs connus, qui sont ceux déjà indiqués ; 99 fois il n'a d'autre source que lui-même, et provient de l'éducation, des idées dominantes, du tempérament, de l'organisation, de l'humeur des individus.

En réunissant ces causes en tableau, on a le résultat suivant :

Dégoût de la vie.

Par rêverie, ennui, découragement, mélancolie, désespérance	99
Affaiblissement des forces, maladies	40
Misère	32
Chagrins en général	23
A reporter	194

Report.....	194
Chagrins domestiques.....	19
Amour.....	16
Vanité.....	5
Peur.....	2
Jalousie.....	1
	237

Les peines morales, les souffrances physiques, peuvent donc produire l'ennui, le dégoût de la vie; mais il y a alors des éléments complexes, et cette distinction est utile à faire. Ainsi, un homme perd une personne tendrement aimée; la vie, jusqu'alors pleine de charmes, lui devient insupportable, et il se tue pour échapper à son désespoir. Dans ce cas, l'ennui est la cause secondaire; le chagrin de la perte de l'objet aimé, le point de départ du mal moral. Il peut arriver, au contraire, que la rêverie, le vague des pensées, l'ennui, la mélancolie, les idées noires, soient le caractère habituel de l'individu; rien ne lui plaît, tout l'attriste; il se plaint des autres, de lui-même, des choses. Vienne une peine vive, il se lancera dans l'éternité; souvent même la simple exagération de cette disposition d'esprit suffira pour amener la catastrophe. Ici l'état mélancolique de l'âme est la cause première, et le chagrin, la circonstance accessoire. Il y a donc un ennui acquis et un ennui originel.

Esquirol a rejeté l'influence de l'ennui sur le suicide, en cherchant à établir qu'il y avait toujours alors quelque chose de dérangé dans l'esprit, et que les heureux de la terre ne se tuaient jamais par ennui. Cette assertion de notre maître montre qu'il avait plutôt étudié la question en médecin qu'en moraliste. L'observation intime prouve, en effet, qu'il y a des natures rêveuses, mélancoliques, molles, quoique capables d'élans vigoureux, qui sont saisies par moments d'un tel découragement, qu'elles désirent la mort et se la donneraient même, si elles ne faisaient appel à leurs sentiments religieux et mo-

raux. Nous sommes les jouets de mille petites misères qui, dans une mauvaise disposition d'esprit et de corps, prennent des proportions gigantesques, et peuvent nous conduire aux plus fatales extrémités. Que de fois des hommes parfaitement maîtres d'eux, d'une raison supérieure, par suite de leur état d'irritabilité, sont sur le point de se livrer à des transports de colère, de briser tout ce qui leur tombe sous la main, de s'abandonner à des actes dont la pensée seule leur fait monter la rougeur au front?

Quel est l'observateur qui n'a pas rencontré au milieu des siens, parmi ses amis et ses connaissances, de ces âmes inquiètes, rêveuses, mélancoliques, impatientes de tout frein, pour lesquelles les remontrances de la famille sont autant de blessures profondes, qui n'aspirent qu'au moment d'être libres; aucun travail sérieux ne leur est possible, elles n'aiment qu'à songer, leur imagination ne vit que de chimères, la réalité leur est odieuse. Orgueilleuses, pleines d'elles-mêmes, fières de leur esprit, dont elles exagèrent toujours la portée, elles se plaisent à quitter les sentiers battus pour faire acte d'autorité. Les joies du foyer leur sont inconnues, et les souvenirs de la jeunesse ne leur rappellent que d'amers regrets. A mesure qu'elles avancent dans la vie, leur personnalité grandit; si la célébrité vient les trouver, elles s'isolent complétement de leurs rivaux, ne se laissent approcher que par leurs adorateurs, pour lesquels la moindre infraction au culte est un arrêt de renvoi. Au sein de ces succès que tout le monde leur envie, elles sont en proie à mille soucis. Transportées de joie un moment, elles retombent dans l'ennui qui les presse; ces succès eux-mêmes leur paraissent au-dessous de l'idéal qu'elles se sont forgé. N'est-ce que cela? s'écrient-elles en touchant ce qu'elles avaient souhaité. Alors, pour occuper l'activité de leurs pensées, elles se jettent dans les affaires, se donnent en spectacle au monde, livrent le secret de cette mobilité, de cette inconstance, de cette adoration

du moi, qui sont les traits distinctifs de leur caractère. Au sein de cette agitation factice, l'ennui les suit partout. Leur âge mûr se consume en actions grandes et petites, en fautes de toute espèce, jusqu'à ce qu'enfin la faveur publique, après laquelle elles avaient tant couru, s'éloigne d'elles et les oblige à rentrer dans la solitude. Irritées contre elles-mêmes, irritées contre les autres, elles passent le reste de leurs jours dans la mélancolie, l'ennui, le dégoût, l'isolement, heureuses encore lorsqu'elles ne laissent pas après elles de ces souvenirs qui vont porter le deuil et la désolation dans les familles.

Quant aux rêveurs vulgaires, à ces esprits de second et de troisième ordre, qui n'ont jamais pu sortir de l'obscurité, repliés en eux-mêmes, ils se plaisent à faire défiler des horizons nouveaux qui leur échappent sans cesse, parce qu'ils ne font aucun effort dans leur esprit pour les fixer; si par hasard ils se prennent de goût pour la réalité, leurs projets ne reçoivent qu'un commencement d'exécution. Rendus impressionnables au dernier degré par cette existence contemplative dont l'agitation est tout intérieure, le plus léger obstacle, le moindre événement suffisent pour les décourager. Procédant toujours par bonds inégaux, inconstants, capricieux, mobiles, fantasques, ils sont un tourment pour leur famille, un fardeau pour leurs amis. Se croyant méconnus, ces génies incompris, saturés d'égoïsme, deviennent de plus en plus tristes, moroses, mélancoliques; tout les ennuie, tout les fatigue, la vie ne leur paraît plus qu'une amère déception, un poids insupportable, ils n'aspirent qu'à en sortir, et le suicide leur semble l'unique ressource pour s'affranchir de ces maux.

Eh bien, je le demande, y a-t-il folie dans ces âmes rêveuses? La réponse ne saurait être douteuse. On peut, à la vérité, invoquer une prédisposition, mais les idées du temps, l'éducation, les doctrines, rendent très bien compte de cet état de l'esprit.

Il n'est nullement besoin d'être fou pour être mordu au cœur

à l'époque actuelle par l'ennui et le dégoût de la vie. Lorsque personne n'est sûr de son lendemain, que la réputation, la propriété, la fortune, n'ont rien de stable; lorsque conservateurs et socialistes commencent tous leurs écrits par cette phrase : *Nous marchons vers l'inconnu;* qu'en regardant autour de soi on ne découvre que des ruines, pas une institution debout, et que l'intelligence est obligée de s'abriter sous le fer, croyez-vous que la tranquillité d'âme dont parle Sénèque soit à l'usage du grand nombre? Ce pressentiment du mal à venir, ne dirait-on pas qu'il est général? En voyant les populations s'élancer comme des torrents à la recherche du plaisir, ne comprend-on pas qu'elles veulent se fuir et détourner leur vue du mal qui est à leurs portes? N'est-pas l'image fidèle des Juifs au siége de Samarie, s'écriant : « Buvons et mangeons, car nous mourrons demain (1) ».

Il est une époque où le dégoût de la vie paraît surtout se lier aux modifications que subissent les organes sexuels. Passager chez les uns, il exerce son influence avec force chez les personnes habituellement rêveuses et portées à la tristesse. C'est dans l'adolescence que se manifeste ce découragement, cette fatigue de la vie. Les jeunes gens sentent naître en eux des idées toutes nouvelles; ils recherchent la solitude, se plaisent dans leurs propres pensées, qui ne leur retracent que des objets mélancoliques. Ils poursuivent un fantôme qu'ils ne peuvent atteindre. Leur sensibilité est surexcitée. Les plus légères contrariétés sont pour eux de graves sujets de peine. Ils n'aperçoivent que des chemins escarpés, remplis de précipices, des horizons sans fin auxquels ils ne pourront jamais arriver. L'imagination ne cesse de leur grandir les obstacles et les périls; la rêverie les enveloppe de toutes parts; ils vivent alors dans un monde de chimères, et tout prend à leurs yeux des dimensions énormes.

(1) Ceci était imprimé en 1850 dans les *Annales médico-psychologiques* et l'*Union médicale*.

Cet état est surtout particulier aux âmes tendres, aux sujets contemplatifs, aux organisations nerveuses, impressionnables. Il y a longtemps que l'antiquité avait fait la remarque que l'ennui de la vie se faisait sentir chez les jeunes filles au moment de la puberté.

Cette vivacité d'impressions, si fréquente à cet âge, peut encore expliquer pourquoi tant d'hommes célèbres ont été poursuivis, au début de leur carrière, par le démon du suicide. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand a parfaitement décrit les effets de ce genre de surexcitation. Mais l'amour, chez les hommes de génie, n'est qu'une forme de l'immensité de leurs désirs. Leur vie se passe à courir après un idéal qu'ils ne saisissent jamais, et le désenchantement les conduit de bonne heure à désirer la mort. « Je me composai, dit le grand écrivain, une femme de toutes les femmes que j'avais vues! L'enchanteresse pour laquelle me venait ma folie était un mélange de mystère et de passion; je la plaçais sur un autel et je l'adorais. Ce délire dura deux années entières, pendant lesquelles les facultés de mon âme parvinrent au plus haut point d'exaltation. »

Rien de plus commun, chez les artistes enivrés des applaudissements du public, que l'abattement, le chagrin, le désespoir, le désir de la mort, lorsque cette faveur vient à se retirer d'eux. Tous ceux qui ont connu Nourrit savent ce qu'il y avait de bonté, d'élévation et de sensibilité dans cet excellent homme. Un succès partagé fut le commencement de ses maux, et un sifflet qu'il crut entendre, son arrêt de mort.

Un des exemples les plus douloureux des suites fatales de l'amour-propre humilié chez les artistes, est celui que va faire connaître l'anecdote suivante.

Le célèbre G... était d'un caractère peu communicatif, et excessivement impressionnable, comme tous les hommes nés avec de grands talents; mais, lorsqu'on avait gagné sa confiance,

il causait avec beaucoup d'abandon. Se trouvant un jour chez l'estimable docteur Honoré, qu'il était venu consulter, la conversation s'engagea naturellement sur son art, sur ses compositions. G..., après avoir remercié ce médecin des éloges vrais et bien sentis qu'il avait chaleureusement exprimés, lui dit d'un air triste : « Et cependant on ne me fait plus de commandes. » Ce regret mélancolique se reproduisit à diverses reprises pendant la durée de la visite. Il est hors de doute que dès ce moment il existait un sentiment profond de découragement dans son esprit, et que son visage avait un air de tristesse marqué. La conversation s'étant prolongée sur ce sujet, il s'écria en se frappant la tête et le cœur : « Docteur, vous que votre profession rend si apte à juger les hommes, croyez-vous qu'il n'y ait plus rien là? » Ceci se passait l'hiver qui précéda son suicide.

Les divers tableaux qui avaient fait sa réputation ayant été passés en revue, il raconta à M. Honoré, à propos des *Pestiférés de Jaffa*, une anecdote qui prouve que, depuis Michel-Ange, on ne blesse pas impunément les artistes. J'avais rencontré, sur le boulevard, le maréchal B..., qui était alors un grand personnage, et avec lequel j'avais été camarade de classe. Sa réception fut polie, mais mêlée d'une certaine teinte de protection. Il m'invita cependant à venir le voir. Quelque temps après j'allai chez lui; comme on me laissait faire antichambre trop longtemps, je me retirai. Napoléon m'ayant commandé le tableau des *Pestiférés*, je pris des renseignements sur tous les personnages qui s'étaient trouvés à cette visite si fameuse. J'écrivis au maréchal B... que son portrait en pied devait faire partie du tableau, et qu'il voulût bien m'indiquer le jour où il viendrait poser : je l'attendis inutilement. Mécontent de cette manière d'agir, justement blessé de ses procédés, je lui cachai la figure avec un mouchoir. Il s'en plaignit vivement à l'empereur, mais le mouchoir resta, comme le cardinal dans le tableau du *Jugement dernier*.

Le découragement, l'ennui de la vie, ne se manifestent pas seulement parmi les poëtes, les artistes; on les observe chez les hommes d'une trempe plus vigoureuse. Napoléon en est un exemple frappant. Dans un journal écrit de sa propre main, déposé dans la bibliothèque du cardinal Fesch, et que l'habile bibliomane Libri était parvenu à se procurer, le futur empereur dépeint avec vivacité la misanthropie que lui cause le spectacle de la société et le dégoût que lui inspire la vie (1).

Le professeur Cruveilhier dit que Dupuytren était naturellement triste et mélancolique. « Je crois même savoir, ajoute-t il (le fait est positif), que, dès sa jeunesse, le dégoût de la vie s'était emparé de lui, et qu'une pensée terrible, mais qu'il a toujours repoussée avec courage, avait souvent troublé son repos (2). »

Pariset avait eu aussi son mauvais jour, et l'on a lu dans la *Notice nécrologique* de la *Gazette des hôpitaux*, que son meilleur ami le trouva un matin faisant ses préparatifs de suicide: il n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures. Enfin nous pourrions encore citer l'anecdote d'un publiciste fameux qui, dans un de ses moments de découragement, voulut se brûler la cervelle, et heureusement pour lui, se cassa seulement l'épaule.

Dans les 4,595 procès-verbaux qui ont servi de base à nos recherches, le nombre de notes, de lettres, d'écrits, de pièces de vers laissés par ceux qui quittent la vie par ennui, dégoût, désespérance, scepticisme, indifférence, croyances matérialistes, s'élève à 237. Nous les avons divisés en deux séries : la première, la plus nombreuse, comprend ceux dont le spleen, le *tædium vitæ*, a succédé à un chagrin, à une souffrance quelconque (*ennui acquis*, *secondaire*); la seconde renferme les

(1) Brierre de Boismont, *Remarques sur le suicide* (*Annales d'hygiène*, t. XXXV, p. 422). — *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, par G. Libri (*Revue des deux mondes*, janvier, février, mars 1842).

(2) Cruveilhier, *Plutarque français*, t. VIII, p. 22.

suicides chez lesquels la rêverie, la mélancolie, ont toujours existé (*ennui originel, primitif*).

Nous choisirons dans ces deux catégories quelques-uns des faits qui nous ont paru les plus intéressants, et nous signalerons surtout dans la seconde série, qui est la partie principale de ce travail, les nuances diverses qu'a présentées l'ennui primitif dans les écrits des suicidés.

Toutes les misères humaines peuvent engendrer l'ennui et le dégoût de la vie : l'énumération du tableau en a indiqué plusieurs.

« Accablé par les années et les infirmités, écrit un père à ses filles, hors d'état de travailler, entièrement à votre charge, ayant vainement tenté depuis trois mois d'entrer dans un hôpital, je saisis le moment où vous êtes sorties pour me débarrasser d'un fardeau aussi lourd. » — « Les souffrances m'ont rendu la vie insupportable, dit un autre. » Et ceux qui l'ont connu font observer à l'officier ministériel que la gravité de son mal ne leur paraît pas en rapport avec sa fatale résolution; mais, selon la remarque de Chateaubriand, il en est des souffrances comme des patries, chacun a la sienne; vouloir les ramener toutes à des types connus, c'est ne tenir aucun compte du mode de sensibilité propre à chacun.

Sur une table, près d'un homme qui vient de mettre un terme à ses jours, on trouve à côté d'une lettre de sa femme, dans laquelle elle l'exhorte à revenir près d'elle, bien persuadée que leur travail réuni leur assurera une existence honnête, une réponse de sa main ainsi conçue. « En proie à un ennui et à un dégoût de la vie que rien ne parvient à vaincre, je ne puis d'ailleurs supporter l'idée de retourner dans mon pays avec la livrée de la misère, et de montrer à mes compatriotes que mon esprit, mon éducation, mes travaux, ne m'ont conduit à rien. » Qui de nous n'a pas senti la vérité de ces regrets et souvent préféré dans son cœur la mort aux blessures de l'amour-propre? Si nous voulions

rapporter tous les faits analogues, nous grossirions cet extrait hors de mesure; nier l'ennui, c'est nier l'évidence. Il n'y a aucune exagération à dire que l'ennui est l'ombre de l'humanité.

Mais le côté qui nous intéresse le plus est l'ennui primitif, originel, humoristique, l'ennui des Sérène, des Stagyre, des Werther, des René. Nous allons le constater chez une foule d'hommes, fort différent sans doute pour la forme, mais semblable en tout point pour le fond. Rien de plus ordinaire que de lire dans les notes manuscrites des suicidés : La vie m'est à charge, insupportable, j'en suis las; le monde me fait horreur; l'ennui me dévore, etc.

L'ennui des riches, des désœuvrés et des blasés, qui de nous n'en a été le témoin et le confident? Si le pauvre, dont les regards s'enflamment de convoitise et de haine à la vue des heureux de la terre, les connaissait mieux; s'il savait ce qu'il y a de satiété, de dégoût et de malaise au fond de leur cœur, peut-être les plaindrait-il, au lieu de leur porter envie. A quel prix d'ailleurs la fortune leur vend-elle ses faveurs? Ne leur a-t-elle pas fait le don le plus funeste, en leur accordant ce sixième sens, cette seconde vue de certains peuples, qui, chaque jour, leur retrace dans un miroir impitoyable l'emploi de leur journée, sans leur faire grâce d'aucun détail, et enlève ainsi à la vie son plus grand charme, l'imprévu. Cette science intime des choses est pour eux un véritable poison qui les consume lentement. Aussi, pénétrez dans leurs palais, dans leurs hôtels, vous serez frappés de l'indifférence avec laquelle ils parcourent ces somptueuses demeures, où se trouvent réunis tous les trésors des arts et du luxe. Les mets rares et recherchés, les vins fins et délicats qui couvrent leurs tables, suffisent à peine pour stimuler leurs palais émoussés; il faut que le génie culinaire s'ingénie sans cesse à leur trouver quelque nouveauté. Les concerts, les spectacles, les soirées, n'ont pas une influence plus heureuse pour les tirer de leur engourdissement, et rien de plus ordinaire

que de les entendre s'écrier : *Ah! que cela est ennuyeux!* Si quelque chose de réellement intéressant parvient à les sortir un instant de leur apathie, ils prononcent du bout des lèvres un mot d'éloge, et l'impression est bien vite oubliée. Cependant, que d'efforts prodigieux, inouïs, incommensurables pour obtenir cet éclair d'attention !

Afin d'échapper à cet ennui quotidien, ils s'élancent sur toutes les routes, parcourent tous les pays, se précipitent dans tous les tourbillons de plaisirs, jusqu'à ce qu'enfin, saturés, fatigués, épuisés, ils reviennent au foyer, froids, silencieux, immobiles, avec ce visage de marbre qu'aucune émotion ne peut plus agiter, et qui est le caractère distinctif de ces privilégiés de l'ennui.

Souvent c'est un sentiment de découragement, d'impuissance, qui ôte toute énergie à la volonté, toute espérance dans l'avenir :

« Mes bons amis, je vous fais mes adieux, car j'ai résolu de mourir. J'ai eu si peu d'agréments sur la terre que je la quitte sans regrets. C'est une idée que j'ai depuis trois ans; je me suis toujours dit que jamais je ne pourrais parvenir à être quelque chose par mes talents, qui sont nuls, par mon esprit, qui ne vaut guère mieux. Végéter ainsi pendant trente ou quarante ans, peut-être plus, peut-être moins, ce n'est pas la peine de vivre; et d'ailleurs je trouve trop monotone mon existence où je n'ai personne qui me comprenne, pas un cœur qui réponde au mien comme je le voudrais, pas de plaisirs qui me fassent oublier mes peines. Je sais que je suis encore jeune, et que tout cela pourrait venir; je n'ai pas la patience d'attendre, et je suis très content d'avoir le courage de me délivrer de toutes les inquiétudes futures. Si j'avais eu un plus brillant avenir devant moi, je serais peut-être resté; je serai certainement plus tranquille avec cinq ou six pieds de terre pardessus le corps que si j'étais debout. J'avais toujours résolu de ne pas passer trente-deux ans, si mon sort ne s'améliorait pas; je ne manque donc pas à ma résolution, arrêtée depuis longtemps.

» Hors mon père et ma mère et vous, que j'ai toujours considérés comme mes amis les plus chers, je ne regrette rien dans ce monde. N'ayant jamais fait de mal à personne, ni commis aucune action que je puisse me reprocher, je crois fermement que je serai plus heureux dans l'autre. Le dernier service que je vous prie de me rendre, c'est de ne pas me laisser enterrer avant de vous être assuré que je suis bien mort. Je ne crains pas d'en finir, mais je serais bien malheureux si je me réveillais entre cinq planches. Le moyen de lever toute incertitude sera de me faire ouvrir les quatre veines. On doit voir que ce n'est pas le désespoir qui me force à m'ôter la vie, car à mon écriture, il est facile de s'apercevoir que ma main ne tremble pas. »

Un de ces ennuyés se plaint de n'avoir pas reçu à vingt-trois ans l'éducation qui lui aurait permis de se faire un nom parmi les puissants et les riches; il refuse la place qu'on lui offrait comme peu digne de lui, s'en prend à Dieu, à ses parents, à la société.

L'ennui est souvent dû à une tristesse indéfinissable, à une mélancolie profonde, à une teinte noire des idées, qu'aucune distraction, aucun raisonnement ne peuvent surmonter. Il se trouvera sans doute des médecins qui soutiendront que cet état est le premier degré de la monomanie triste; c'est la conséquence du système qui généralise la folie outre mesure. A ce compte, les personnes qui éprouvent sans cause connue, par un simple changement de temps, à la moindre contrariété, de la mélancolie, des angoisses; pour lesquelles tout est fatigue, ennui, dégoût; qui ne peuvent alors supporter la plus légère observation, et ne s'affranchissent de cette véritable souffrance morale que par des distractions variées, ces personnes seraient aliénées. N'est-ce pas le cas de répondre que quand on veut trop prouver, on ne prouve rien?

Un jeune homme de vingt-cinq ans, dans une position heureuse de fortune, vivant au milieu de sa famille, chéri de tous,

avait été, dès son enfance, d'une humeur chagrine. Les années ne le changèrent pas; il se montra habituellement mélancolique et sombre, et lorsqu'on lui demandait la cause de sa taciturnité, il évitait les explications; souvent il lui arrivait de faire des demandes de la nature de celle-ci : « Dites-moi, vous ennuyez-vous? Pour moi, je m'ennuie beaucoup. » Il ne prenait que rarement part aux divertissements de ses amis, et dans ce cas même, il cédait à leurs obsessions. Il était toujours froid, réservé, et très peu confiant. Il y a trois semaines, on le vit façonner la planche qui a servi à l'exécution de son projet; interrogé sur l'usage qu'il en voulait faire, il se borna à répondre qu'on le verrait plus tard. Le jour de la catastrophe il vint, comme d'habitude, s'informer de la santé de son père, déjeuna et ne reparut plus. Lorsqu'il fut trouvé au milieu des singuliers préparatifs qu'il avait imaginés pour ne pas ensanglanter le sol (1), on s'aperçut qu'il avait écrit au crayon plusieurs recommandations sur les murailles, et que dans un petit coffre étaient renfermées des lettres où il parlait de son funeste dessein : « Je vais aller dans le ciel avec ma mère et Eugène D..., si toutefois ceux qui se donnent la mort peuvent prétendre au séjour céleste. Personne sur la terre n'aura de reproches à adresser à ma mémoire touchant l'honneur, la probité, la conscience, et je meurs satisfait sur ces trois points... Je regrette d'être inutile à mon pays et à mes parents. »

Sur une boiserie on lisait : « L'appareil de ma fin est dressé... Adieu, mon père, mes frères; adieu, parents et amis... S'il plaît à Dieu, nous nous reverrons dans l'autre monde. De la main gauche je tiens l'arme qui va m'y précipiter... Priez Dieu pour le repos de mon âme. »

(1) Vis-à-vis de son appareil était une planche destinée à amortir les balles, et au-dessous un panier rempli de son pour recevoir le sang.

Sur la planche en question, il avait écrit, faisant allusion à sa destination et à celle du panier: « Par ce moyen, la trace de mon sang ne souillera pas le carreau, et l'empreinte des quatre balles qui vont me traverser ne sera marquée que sur cette planche; c'est déjà trop que la maison de mon père soit le théâtre de ma mort. »

Il écrivait au peintre qui venait de faire son portrait: « Quand vous recevrez cette lettre, je ne vivrai plus que dans le tableau que vous avez si bien exécuté. Mes yeux seront éteints, et mon image seule pourra rappeler à mon pauvre père ce qu'ils étaient primitivement.

» Au moment de quitter la vie, il faut que j'écarte la douloureuse pensée que je vais dire un éternel adieu à mes chers parents. Plus heureux qu'eux, il n'y aura pour moi de terrible que la séparation; ma résolution exécutée, tout sera anéanti, imagination, organes, et je serai inaccessible à toutes les tentations. Mais... cela ne suffit pas; jamais l'égoïsme n'a eu place dans mon cœur, et l'enivrante perspective du repos que je vais goûter ne m'aveugle pas sur l'affliction dans laquelle je vais laisser mon père, mes frères. Puissent-ils trouver dans mes traits si fidèlement reproduits par vous un adoucissement à leur cruelle douleur!

» Demain, à dix heures du matin, j'aurai rendu mon âme à Dieu, si des circonstances indépendantes de ma volonté n'y mettent obstacle. »

Dans la lettre à son père, il dépeignait l'ennui qui l'avait toujours consumé, et auquel il lui était impossible de résister plus longtemps, « car dans cette lutte, disait-il, je suis sûr de devenir la proie de la folie. »

L'idée du suicide se présente quelquefois d'une manière continue et pendant longtemps, sans que ceux qui en sont poursuivis aient aucun motif réel. Rien ne les amuse, ne les intéresse; l'existence leur est à charge. « Ce pistolet, écrit l'un de ces

infortunés, n'est destiné que pour moi, il ne fera du mal qu'à moi. Depuis six ans cette idée ne m'a point quitté ; je porte toujours mon arme sur moi; mais depuis quelque temps surtout je suis assailli de pressentiments funestes. Que vous dirai-je enfin? Je regarde comme très proche le moment où je mettrai un terme à une vie aussi malheureuse. »

On retrouve dans les paroles, dans les écrits de ceux qui se tuent, leur caractère, leurs habitudes, leur genre de vie, et jusqu'aux influences auxquelles ils ont obéi. Ceux-ci se fatiguent de la vie, parce qu'ils sont humiliés de servir les autres; ceux-là s'en vont sans faire leurs adieux, parce qu'ils n'ont eu à se louer de personne. Beaucoup de ces malheureux, abandonnés dès leurs plus tendres années par leurs parents, errant sur le pavé de Paris, n'ayant reçu que de mauvais exemples, véritables bohêmes, ne font aucun cas de la vie, et la quittent dès qu'ils ne peuvent plus satisfaire leurs grossiers appétits. « Punitions, privations, obéissance, s'écrie un soldat, je n'en veux plus; qu'on ramasse mon corps et qu'on l'enterre, voilà le seul service que je réclame. La pensée de Dieu ne m'a jamais occupé, et je ne crois point à une autre vie. »

Il en est qui se plaignent d'être étrangers à ceux qui les entourent, du sort malheureux qui s'acharne après eux, de ne pas trouver de consolation, de ne pouvoir supporter la misère et les contrariétés, d'être tourmentés par le mal d'imagination.

La répugnance invincible que quelques-uns éprouvent pour une occupation quelconque leur rend l'existence pénible, ennuyeuse; tout leur inspire du dégoût. Un de ces individus se plaint à sa sœur de toujours travailler et de n'avoir pas assez de temps pour se divertir. Ce paria de la vie gagne cependant très facilement ses six francs par jour; mais il fait partie de cette série trop nombreuse d'ouvriers qui, sans capacité, sans éducation, paresseux avec délices, sont mécontents de leur sort, voudraient boire, manger, s'amuser sans se donner aucun

mal, et s'imaginent arriver à ce but tant désiré quand il n'y aura plus de riches. Ce qui est une solution à ajouter aux autres.

Les excès, les reproches qui en sont la conséquence peuvent conduire au dégoût de la vie. Un homme plongé dans une débauche continuelle annonce qu'il est las d'une pareille existence. « Je dois, ajoute-t-il, me battre en duel aujourd'hui avec un père de famille que j'ai cruellement offensé. Si je le tuais, je sens que je serais sans cesse tourmenté par le remords; il vaut mieux, pour lui et pour moi, en finir à l'instant. »

Beaucoup de jeunes gens ne peuvent supporter les moindres contrariétés, sans s'abandonner à tous les emportements du dépit, à tous les écarts d'une imagination déréglée. Nourris de lectures frivoles, n'ayant jamais pu ouvrir un livre sérieux, leur esprit ne se plaît que dans les exagérations, les paradoxes; et dès qu'on fait résistance à leurs volontés du moment, ils s'irritent, maudissent la vie, et menacent de briser leur existence.

Ces apostrophes au malheur se retrouvent dans une foule de lettres. Un jeune homme écrit : « La vie était devenue un fardeau trop lourd pour moi; je ne me sentais pas la force de le porter plus longtemps; ne me plaignez pas, car j'étais trop misérable. »

Quand cette difficulté de vivre est portée à son plus haut degré, les sentiments les plus naturels à l'homme ne peuvent le retenir.

L'ennui de la vie existe à tous les âges : « J'ai passé la soixantaine, écrit un marchand; je termine ma carrière. J'ai assez longtemps demeuré sur la terre; seul, sans parents, sans amis, je pars sans tambour ni trompette, pour faire le grand voyage dans la comète. »

Parmi ceux qui se tuent, quelques-uns s'entourent de livres, d'objets propres à les fortifier dans leur idée. On a trouvé chez plusieurs d'entre eux, placés à leurs côtés, les *Nuits d'Young*,

le *Procès d'Alibaud*, les *Réflexions de madame de Staël*. Dans l'antiquité, Caton d'Utique lut le *Phédon* avant de se percer de son épée.

Les individus qui se tuent par ennui de la vie et consignent leurs réflexions à cet instant fatal, décrivent souvent, avec un sang-froid extrême, les remarques que le genre de suicide leur a suggérées. Un des faits les plus curieux que l'on possède de ces descriptions de suicide, est celui d'un homme qui a pu suivre pendant une heure et cinq minutes les progrès de l'asphyxie.

« Je suis las, écrit-il, de lutter avec l'ennui, la tristesse et le malheur, et de ne pouvoir avoir le dessus, non pour mes affaires, car je n'ai pas de dettes et il m'est au contraire dû de l'argent; mais la méchanceté de certaines personnes, qui cherchent par tous les moyens à compromettre ma réputation, m'a fait plus de peine que tout ce que j'aurais pu éprouver. Si elles sont accessibles à la pitié, elles réhabiliteront ma mémoire après l'avoir calomniée. Je leur pardonne, quoique je doute que celui qui est assez lâche pour vous nuire en cachette ose annoncer ses torts en public. »

Cet homme, maréchal des logis du 2e régiment d'artillerie, s'est débarrassé d'une existence ennuyeuse en allumant et en soufflant avec la bouche le charbon qui devait lui donner la mort. « Je ne prétends pas montrer plus de courage ou de lâcheté, je veux seulement employer le peu d'instants qui me restent à décrire les sensations qu'on éprouve en s'asphyxiant, et la durée des souffrances. Si cela peut être utile, au moins ma mort aura servi à quelque chose. Si je reste court, ce ne sera point pusillanimité de ma part, c'est que je serai dans l'impossibilité de continuer, ou que je préférerai accélérer la catastrophe.

» 7 heures 31 minutes du soir. — Le malheur me poursuit : je suis en retard de quatre heures trois quarts pour l'exécution

de mon projet. Des importuns sont venus sonner, et j'ai été obligé de leur ouvrir dans la crainte qu'ils ne s'aperçussent de quelque chose.

» 7 h. 45. m. — Tout est prêt, le pouls donne 60 à 61 pulsations par minute. J'allume une lampe et une chandelle pour voir laquelle des deux lumières s'éteindra la première. Je prie les savants d'être indulgents si je n'emploie pas les termes convenables. J'attends huit heures pour allumer le feu.

» 7 h. 55 m. — Le pouls bat 80 fois par minute.

» 7 h. 58 m. — 90 pulsations et souvent plus.

» 8 h. — Je mets le feu.

» 8 h. 3 m. — La braise s'éteignant, je suis obligé de la rallumer avec du papier. Léger mal de tête.

» 8 h. 9 m. — 85 pulsations. Le tuyau du réchaud vient de tomber.

» 8 h. 13 m. — Le mal de tête augmente. La chambre est pleine de fumée; elle me prend à la gorge. Picotement dans les yeux; sentiment de resserrement à la gorge; pouls, 65 pulsations.

» 8 h. 20 m. — La combustion est en pleine activité.

» 8 h. 22 m. — Je viens de respirer un peu d'alcali, cela m'a fait plus de mal que de bien. Les yeux se remplissent de larmes.

» 8 h. 23 m. — Un picotement se fait sentir dans le nez, je commence à souffrir.

» 8 h. 25 m. — Je bois un peu d'eau. Je ne puis presque plus respirer. Je me bouche le nez avec mon mouchoir.

» 8 h. 32 m. — Le nez bouché, je me sens mieux; le pouls bat 63 fois.

» 8 h. 33 m. — Les deux lumières perdent de leur éclat. Je renverse l'eau qui me faisait un grand plaisir à boire.

» 8 h. 35 m. — Le mal de tête augmente. Un frémissement se fait sentir dans tous les membres.

» 8 h. 40 m. — La lumière de la chandelle s'affaiblit plus que celle de la lampe. Un seul fourneau brûle bien, le poêle ne marche pas.

» 8 h. 42 m. — Mal de tête plus violent. La lumière de la lampe se soutient mieux; à la vérité, je la remonte de temps en temps. Le poêle se rallume; j'ai envie de dormir.

» 8 h. 49 m. — En me bouchant les narines, les yeux se remplissent encore vite de larmes. La chandelle ne jette plus qu'une pâle clarté. Les oreilles me tintent.

» 8 h. 51 m. — La chandelle est presque éteinte, la lampe va toujours. J'ai des nausées, je voudrais avoir de l'eau.

» 8 h. 53 m. — Je souffre dans tout le corps. Je me bouche plus fortement le nez.

» 8 h. 54 m. — La chandelle est éteinte; la lampe continue d'aller.

» 8 h. 56 m. — 81 pulsations. Ma tête est très lourde; je ne puis presque plus écrire. Les fourneaux sont bien allumés.

» 8 h. 58 m. — Les forces m'abandonnent, si j'avais de l'eau j'en prendrais. La lampe va toujours; le mal de tête augmente; l'oppression redouble.

» 9 h. — Je fais un dernier effort; j'ai pris de l'eau; c'est fini, je ne vais pas droit; *je souffre horriblement.* La lampe va toujours.

» 9 h. 1 m. — Je vais un peu mieux; je viens de boire. La lampe faiblit. *Le délire me prend.*

» 9 h. 5 m. — Le... »

Chez les jeunes gens enclins à la mélancolie, l'isolement, la solitude ne peuvent qu'augmenter cette disposition. Un de ces pauvres délaissés peint ainsi l'état de son âme :

Jamais d'enfant! jamais d'épouse!
Nul cœur, près du mien, n'a battu!
Jamais une bouche jalouse
Ne m'a demandé : D'où viens-tu?

Si les blessures d'un cœur aimant sont une cause puissante d'ennui, la sécheresse peut produire le même résultat. « Aimer, disait un jour la célèbre madame du Deffand, cela est bien heureux; pour moi, je n'ai jamais pu rien aimer (1). » C'est cette absence à peu près complète du cœur, qui laissait dans sa vie un vide épouvantable, que rien au monde ne pouvait combler. Elle s'ennuyait de tout et partout. « Ce n'est ni la fortune, ni les honneurs, ni même une parfaite santé que je désire, écrivait-elle à Voltaire, c'est le don de ne me jamais ennuyer. » Voulant à tout prix se soustraire à cet ennui, elle s'adonna à la table et à la dévotion. La veille de sa mort (25 septembre 1780, elle avait quatre-vingt-trois ans), le curé de Saint-Roch vint la voir : « Monsieur le curé, lui dit-elle, vous serez fort content de moi; mais faites-moi grâce de trois choses : ni questions, ni raisons, ni sermons (2). »

L'impossibilité de ne pouvoir satisfaire ses goûts, la privation de plaisirs que l'âge rend encore plus vifs, est pour quelques jeunes gens une cause de suicide. « J'adore les femmes, écrit l'un d'eux, et je ne puis les avoir; j'aime les spectacles, les chevaux, la bonne table, et ma misère est un obstacle invincible à mes désirs. Une pareille lutte est insupportable; aussi l'existence m'est-elle à charge. Vivre de privations est au-dessus de mes forces; l'ennui, le désespoir me tueraient à petit feu; j'aime mieux en finir tout de suite. »

Il y a des hommes qui, pleins d'amour pour leurs semblables, cherchent tous les moyens d'améliorer leur sort, attaquent les abus, ceux qui en profitent, ne reculent devant aucune inimitié, aucun danger; la plupart meurent à la tâche, dans la misère et dans les larmes; témoin le docteur Chervin et tant d'autres. S'ils sont courageux, habiles, dangereux, on les circonvient, on tâche

(1) *Correspondance de la Harpe*, t. III, p. 148 et suiv.

(2) M. Henry Julia, *Les amis de Voltaire* (*Semaine*, 15 novembre 1850).

de les gagner; mais si la ruse et l'intrigue sont sans pouvoir contre eux, alors commence une ligue qui va toujours en grandissant; la conspiration du silence s'établit; mille bruits calomnieux, insaisissables, circulent. Abreuvé de chagrins, d'humiliations, le malheureux n'a plus de foi en sa mission, le désespoir le gagne, et il disparaît de la scène.

Un jeune compositeur qui avait sondé les plaies du corps social, publia, il y a quelques années, un livre pour venir en aide à ses compagnons de travail; on accueillit l'idée, rien ne fut changé dans le sort des ouvriers. Le découragement s'empara de l'âme de cet infortuné. Après s'être convaincu de l'inutilité de ses efforts, il forma le projet de mettre un terme à ses jours, et consigna ses motifs dans une lettre que nous allons reproduire :

« Je pardonne à ceux qui m'ont fait du mal, et je prie tous ceux à qui j'en ai fait de vouloir bien m'accorder leur pardon.

» Je meurs avec la conviction d'avoir écrit un livre utile à la classe ouvrière; j'ai l'espoir qu'il servira à son émancipation, surtout si l'on veut instituer des prud'hommes, comme je le demande. Je suis certain que, dans l'intérêt de l'ordre, dans l'intérêt de la société, je le dis après avoir étudié profondément la question et avec la connaissance et l'expérience que j'ai des classes ouvrières, le mode à deux degrés, comme je le propose, est le plus favorable aux ouvriers; c'est celui qui les affranchira plus certainement, et leur fera prendre place dans la société. Si le pouvoir l'adopte, les révolutions matérielles ne me semblent plus possibles (1).

» Je remercie les hommes de la presse qui ont fait connaître mon travail. Je recommande aux ouvriers de se servir de cette voie, qui leur sera toujours ouverte quand ils seront modérés : qu'ils se persuadent bien que c'est elle seule qui les émancipera.

(1) C'était quelques années avant février 1848.

» Si l'on veut savoir pourquoi je me donne la mort, en voici la raison : dans l'état actuel de la société, pour le travailleur, plus il est personnel, plus il est heureux. S'il aime sa famille et veut son bien-être, il éprouve mille souffrances; mais s'il aime sincèrement la société et ses semblables, s'il veut le bonheur de tous, s'il consacre et perd son temps pour eux, il doit finir comme moi.

» *P. S.* Je voulais faire un travail pour les vieux ouvriers; il faut tout de suite un hôtel royal des invalides industriels. »

L'ennui chez les femmes ne nous a rien présenté de particulier. « Depuis quelque temps, écrit l'une d'elles, je suis accablée d'idées tristes, de pensées de mort; des pressentiments funestes tourmentent mon imagination. Que dirai-je enfin? le moment n'est pas éloigné où je mettrai, je crois, un terme à mon existence. »

Nous ignorons si l'ennui originel, et par suite le dégoût de la vie, sont moins marqués chez les femmes que chez les hommes; nous serions porté à le croire d'après leurs principes religieux, leur amour pour leur famille et en particulier pour leurs enfants, la différence de leurs passions et la facilité qu'elles ont de se livrer au travail.

En étudiant l'ennui au point de vue pathologique, nous n'avons examiné que l'éxagération de cet état. L'ennui est un phénomène psychologique de naturel, on l'observe chez l'immense majorité des hommes. Créés par une puissance infinie dont la chute nous a séparés, notre origine nous entraîne sans cesse vers elle. Nos désirs illimités et jamais satisfaits, notre recherche continuelle des plaisirs, nos malaises, nos inquiétudes, nos dégoûts, notre ennui enfin, qui est au fond de toutes choses, ne sont que les aspirations du fini vers le souverain maître. Faire toujours la même chose! ce cri désespéré qui s'exhale d'une foule de poitrines, n'est que la protestation contre la déchéance.

Réformateurs qui voulez changer le monde en créant le bonheur sur la terre, faites disparaître l'ennui, et vous aurez donné la preuve de votre mission.

L'existence de l'ennui comme maladie morale est donc suffisamment prouvée par l'histoire et l'observation; sa fréquence est incontestable. C'est surtout aux époques d'indifférence générale, de doute et d'individualisme, qu'il exerce ses ravages. Le meilleur moyen de le combattre avec succès serait de lui opposer une foi vive, des convictions fortes, un but d'activité sérieux; à défaut de ces palladium puissants, aujourd'hui momentanément voilés, il faut faire ce que les médecins appellent la *médecine des symptômes*.

Trois moyens sont principalement indiqués par saint Jean Chrysostôme dans ses *Lettres à Stagyre*, et comme ils nous paraissent encore ce qu'il y a de mieux en pareille circonstance, nous les conseillons de nouveau.

Le premier est de ne pas aimer la tristesse; s'y plaire, en effet, c'est ouvrir la porte à la rêverie, à l'agitation sans but, à l'indécision, au dégoût de la vie; le second est d'avoir une famille. Il n'est pas bon de vivre seul, a dit un auteur chrétien; avec la femme et les enfants, il n'y a plus d'isolement possible; on doit être actif, persévérant, avoir sans cesse les regards tournés vers l'avenir, car il faut consacrer de longues années à élever ses enfants, à les mettre en état de pourvoir à leurs besoins. Le troisième moyen, qui n'est pas moins important que les deux autres, est d'exercer une profession. Le travail est la loi de Dieu; l'oisiveté n'a jamais été dans les vues de la Providence, et elle deviendra de plus en plus impossible avec les temps qui se préparent.

C'est en se proposant de bonne heure ce but d'activité qu'un grand nombre de jeunes gens parviendront à surmonter leur mélancolie, et deviendront des citoyens utiles dans l'État; mais pour obtenir un résultat complet, des efforts unanimes sont

nécessaires pour ranimer la foi religieuse, et c'est là le but vers lequel doivent tendre sans cesse tous les ministres qui marchent sous la bannière du Christ.

Les faits nombreux contenus dans ce travail ne permettent pas de douter que le suicide ne soit souvent le résultat de l'ennui, du dégoût de la vie.

Ce premier point établi, il faut reconnaître que les suicides de cette catégorie forment deux subdivisions : dans la première se rangent les cas, et ce sont les plus nombreux, où les morts volontaires sont les conséquences de l'ennui, du dégoût de la vie, dus à une souffrance morale ou physique; dans la seconde viennent se placer les suicides qui résultent d'une mélancolie ou d'idées noires habituelles. Dans l'une, le dégoût de la vie est secondaire ; dans l'autre, il est primitif.

L'ennui de la vie est souvent déterminé par l'abus de la rêverie, la prédominance de la pensée sur l'action, en un mot par l'absence d'un but d'activité. Cet état des âmes est surtout commun aux époques d'indifférence générale, religieuse et politique.

Cette disposition est encore due à la surexcitation de l'époque de la puberté, à la vivacité des impressions de cet âge, à la disposition mélancolique qui en est le résultat.

Les excès de tout genre, si communs dans les vieilles civilisations, l'épuisement qui en est la suite, sont une cause fréquente d'ennui et de dégoût de la vie.

L'amour-propre blessé chez les artistes, les mécomptes de toute espèce chez les hommes ardents et énergiques, la nature des écrits et des idées du temps, conduisent souvent au dégoût de la vie.

Un sentiment d'orgueil exagéré, une susceptibilité extrême à la moindre contrariété, déterminent chez beaucoup de jeunes gens l'ennui du travail et de la vie.

Les esprits généreux, exaltés, animés du désir d'améliorer le

sort de leurs semblables, sont souvent entraînés au dégoût de la vie en voyant l'inutilité de leurs efforts.

L'humeur naturellement mélancolique produit le suicide, mais elle ne constitue une espèce de folie qu'autant qu'elle s'accompagne des désordres de la sensibilité et de l'intelligence.

L'ennui de la vie peut se manifester à toutes les époques de l'existence, chez le jeune homme comme chez le vieillard.

Le seul traitement qui puisse combattre avec succès cette grave maladie est la poursuite constante d'un but d'activité; lorsqu'elle se complique d'aliénation, elle exige des moyens spéciaux.

Enfin, et cette conclusion est le résumé du travail, le dégoût de la vie est fréquemment une cause de suicide, sans qu'il y ait cependant de symptômes de folie; mais on tomberait dans l'erreur, si l'on prétendait qu'il en est toujours ainsi.

TROISIÈME GROUPE.

CHAGRINS DOMESTIQUES, CHAGRINS EN GÉNÉRAL, CONTRARIÉTÉS.

SOMMAIRE. — Statistique. — Influence des divers degrés de parenté. — Résumé. — Statistique des chagrins en général. — Résumé.

1° *Chagrins domestiques.* — L'amour de la famille est un sentiment inné chez l'homme. Pour le satisfaire, il n'est point de travaux qu'il n'entreprenne, de fatigues qu'il n'endure, de périls qu'il ne brave. Lorsque la douleur le serre de trop près, c'est vers le foyer domestique qu'il tourne son regard abattu, pour y chercher des consolations et y puiser de nouvelles forces.

Comment donc se fait-il que cet instinct si naturel ait été assez profondément blessé pour avoir amené la mort dans 361 cas (le douzième environ du nombre total)? N'y a-t-il pas dans un résultat aussi déplorable, une protestation énergique contre les obstacles qui s'opposent à la satisfaction de ce besoin?

On peut rattacher ces 361 cas d'une manière générale aux chefs suivants :

1°	1. Chagrins domestiques sans indication....	30	30
2°	2. Chagrins causés par des dissentiments, des reproches, des querelles de famille.....	107	140
	3. Par des maladies, des morts de parents, d'enfants.....	33	
3°	4. Par des querelles de ménage, l'incompatibilité d'humeur, l'adultère.....	71	191
	5. Par l'abandon de la femme.....	50	
	6. Par l'abandon du mari.....	14	
	7. Par la mort de la femme.....	41	
	8. Par la mort du mari.....	15	
			361

Si nous décomposons les éléments des causes de la deuxième sous-division, nous voyons le désespoir déterminé par les remontrances, les corrections de la part des parents, les mauvais procédés de la part des enfants et leur refus de reconnaître leurs torts, etc., amener souvent le suicide. — Une fille, exaspérée des représentations que sa mère lui faisait sur ses déportements, s'élance vers la rivière et s'y précipite, en l'entendant lui dire : *Jette-toi donc !*

Cet assassinat moral est plus fréquent qu'on ne le pense. Il y a des misérables qui spéculent sur la sensibilité extrême de leurs victimes pour s'en débarrasser. « Cette lettre, écrit un mari à sa femme, est la dernière que vous recevrez de moi. Je vais faire votre bonheur et celui de votre fille ; sans cesse vous me traitiez de lâche qui n'avait pas le courage de se détruire, aujourd'hui j'accepte le défi ; mais vous n'aurez pas l'acte que vous me demandez pour vous rendre maîtresses de l'établissement et vous débarrasser de moi. Les arches du pont de Grenelle seront mon tombeau. La seule prière que je vous adresse, si

mon corps est retrouvé, c'est de le faire enterrer sans aucune démonstration mensongère. »

Quelquefois ce sont des parents qui, tout en aimant leurs enfants, ne cessent de les quereller et se rendent réciproquement la vie insupportable. Souvent ce sont des enfants qui ne peuvent supporter les reproches de paresse et de malpropreté, etc.; des pères, ruinés par des redditions de compte; des enfants, déshérités par leurs proches. Le chagrin peut être déterminé par l'indigne conduite de personnes sur lesquelles on comptait le plus et qui ont honteusement abusé des dépôts qui leur étaient confiés.

Les motifs qui poussent à cette résolution fatale sont, dans d'autres circonstances, la misère, la ruine des parents, des enfants. « Il y a dix ans, écrit une jeune femme, lorsque je fus maltraitée si injustement par mon père, je conçus le projet de mettre fin à des jours que sa conduite devait empoisonner; mais en voyant la condition malheureuse dans laquelle se trouvait ma bonne mère, quoique bien jeune alors, je sentis mon courage se ranimer. J'ai lutté jusqu'à présent contre la pauvreté, aujourd'hui le mal est au comble, je ne gagne plus de quoi subvenir à mes besoins. Je vois devant moi un long avenir de souffrances. Tout mon zèle n'a pu me conduire au but que je m'étais proposé, de soutenir ma mère dans ses dernières années. Puisqu'il en est ainsi, je ne tiens plus à la vie. Ses demandes, que je trouve si naturelles et auxquelles je ne puis satisfaire, me donnent le coup de la mort. Je lui lègue tout ce qui m'appartient, et je te supplie de la soutenir pendant le peu de temps qu'elle a encore à vivre. »

Quelques-uns ne peuvent endurer la honte, la douleur que leur causent les mauvaises actions de personnes aimées. — Une sœur, en apprenant que son frère vient de commettre un vol, s'écrie qu'elle ne survivra pas. La jalousie causée par des préférences, la froideur des parents, sont pour quelques enfants une cause sans cesse renaissante de chagrin. Des pères et mères

s'affligent outre mesure de l'indifférence, de l'ingratitude de leurs enfants, et ce spectacle qu'ils ont sans cesse sous les yeux finit par les pousser au suicide.

Une des grandes plaies de la famille est l'introduction d'étrangers; presque toujours l'arrivée d'un beau-père ou d'une belle-mère est le signal de dissensions intestines qui ne se terminent que par la dispersion, la ruine et même la mort des enfants. — Une jeune demoiselle bien élevée, fille d'un officier ministériel, est forcée d'abandonner le toit paternel et de venir se placer comme lingère dans un magasin de la capitale. Quelque temps après, elle apprend que sa belle-mère s'est emparée d'une somme d'argent considérable, et qu'elle s'est enfuie, laissant son père dans le plus grand embarras. Sa position précaire, l'incertitude de son avenir, le regret de ce qu'elle a été, la plongent dans les réflexions les plus mélancoliques. La vie lui devient odieuse, elle allume le charbon, et meurt après avoir consigné dans un écrit touchant les motifs de sa résolution.

La famille est le théâtre de mille drames douloureux, bien autrement saisissants que les créations de l'imagination, et qui jettent la perturbation et le désespoir dans l'esprit. « On veut des romans, a dit M. Guizot, que ne regarde-t-on de près à l'histoire? Là on trouverait la vie humaine, la vie intime, avec ses scènes les plus variées et les plus dramatiques, le cœur humain avec ses passions les plus vives, comme les plus douces, et de plus un charme souverain, le charme de la réalité. J'admire et je goûte autant que personne l'imagination, mais ces êtres qui ont réellement vécu, qui ont effectivement ressenti ces coups du sort, ces passions, ces joies et ces douleurs dont le spectacle a sur nous tant d'empire, ceux-là, quand je les vois de près et dans l'intimité, m'attirent et me retiennent encore plus puissamment que les plus parfaites œuvres poétiques ou romanesques. La création vivante, cette œuvre de Dieu, quand elle se montre sous ses traits divins, est plus belle que toutes les

créations humaines, et de tous les poëtes, Dieu est le plus grand (1). » — Un fils naturel parvient à découvrir le secret de sa naissance. En apprenant le nom de son père, sa position élevée, sa fortune, il ne peut s'empêcher d'éprouver une indignation profonde de sa lâche conduite, de sa trahison envers sa mère, morte de chagrin et de misère, de l'affreux abandon dans lequel il l'a laissée. Une idée de vengeance fermente dans sa tête, il se détermine à le tuer. Plusieurs fois il fait le guet pour exécuter son criminel projet, mais bientôt le remords s'éveille dans son cœur, et ne pouvant supporter cette terrible lutte, il se brûle la cervelle.

Tantôt le chagrin que causent aux enfants les querelles de leurs parents, les violences auxquelles ils se portent, font naître en eux le dégoût de la vie. En voyant sa mère sans cesse frappée, meurtrie de coups, rester quelquefois étendue comme morte sur le carreau, une jeune fille monte tout en pleurs dans sa chambre et se pend à la flèche de son lit. Tantôt ce sont les indignes traitements de parents qui, non contents de refuser à leurs enfants les premiers secours, les dépouillent de ce qu'ils possèdent, les accablent de coups et les expulsent du toit paternel. Un misérable déclare à sa fille qu'il ne lui donnera plus rien et qu'il faut qu'elle cherche ailleurs un asile; détenteur de son bien, il lui avait fait manquer un mariage qui eût assuré son bonheur. En la jetant à la porte de chez lui, il a l'infamie de lui conseiller de se faire fille publique comme sa sœur, que la misère et les coups avaient réduite à cette dernière extrémité.

« Un suicide accompli par une jeune fille de moins de dix-sept ans, dans les circonstances les plus douloureuses, vient de produire dans le quartier latin une profonde et pénible sensation. Adélaïde X..., après avoir reçu l'éducation élémentaire que l'organisation des écoles de Paris assure aux enfants des classes

(1) Guizot, *L'amour dans le mariage* (*Revue des deux mondes*, mars 1855).

nécessiteuses, était entrée en apprentissage chez une maîtresse passementière, rue de la Harpe. Douée d'une remarquable beauté, douce, intelligente, laborieuse, elle ne tarda pas à se concilier l'affection de sa maîtresse et de ses compagnes d'atelier; parmi celles-ci, il s'en trouvait quelques-unes dont la conduite n'était pas parfaitement régulière. Adélaïde fut entraînée par elles plusieurs dimanches de suite dans des bals publics, où, naïve et ignorante, elle se laissa courtiser par un jeune ouvrier opticien. Après avoir d'abord résisté à ses obsessions, elle ne put se défendre de l'aimer, et finit par lui céder, lorsqu'il eut fait les plus solennelles promesses de l'épouser.

» Sur ces entrefaites, le jeune ouvrier hérita d'une petite somme que l'exagération habituelle des commérages d'atelier porta au chiffre de 15,000 francs. Le hasard voulut que le dimanche qui suivit le bruit répandu de l'héritage, il ne se rendît pas au bal où il avait rendez-vous, comme d'ordinaire, avec Adélaïde. Ses camarades, celles mêmes qui lui avaient jusque-là témoigné le plus d'amitié, excitées peut-être par la jalousie, lui firent entendre que désormais les relations existant entre elle et le jeune ouvrier ne seraient plus les mêmes, et qu'un homme possédant 15,000 francs ne pouvait penser sérieusement à la prendre pour femme légitime.

» Ces insinuations jetèrent le doute d'abord, puis le désespoir dans le cœur de la pauvre fille; son amant d'ailleurs se montra de ce moment peu empressé auprès d'elle, et déjà de sinistres projets roulaient sans doute dans son esprit, lorsqu'un incident bizarre et inattendu la fixa dans sa résolution. Samedi dernier, sa mère vint chez la maîtresse d'apprentissage à laquelle elle reprocha le peu de soin qu'elle avait mis à veiller sur la conduite de sa fille. La maîtresse, qui ignorait les relations de celle-ci avec le jeune ouvrier, répondit avec quelque aigreur; une vive discussion s'engagea à la suite de laquelle la mère demanda que le contrat d'apprentissage de sa fille, qui avait

encore dix-huit mois à courir, fût résilié. La maîtresse passementière, bien que sincèrement attachée à la jeune fille, déclara que pour cesser toute relation avec la mère, dont elle avait eu déjà à se plaindre, elle était prête à annuler les conventions existantes. A la suite de cette altercation, le contrat d'apprentissage de la jeune Adélaïde fut lacéré; dès qu'il n'exista plus un fragment de cette pièce, la mère, s'adressant à Adélaïde, lui dit : — Me voilà débarrassée de toi pour toujours. Je t'ai jusqu'alors appelée ma fille; tu as été nourrie et élevée comme telle, il faut que tu saches que tu ne m'es rien, et que je n'ai aucun devoir à remplir avec toi. Lors de ta naissance, j'étais une jeune fille de dix-huit ans comme toi; la déclaration faite à la mairie porte que tu es née de ma mère, et non de moi; tu serais donc tout au plus ma sœur aux yeux de la loi. Je te renie pour ma fille, et il ne faut plus compter sur moi.

» En disant ces mots, la prétendue mère d'Adélaïde se retira. La maîtresse d'apprentissage, touchée de compassion à l'aspect du désespoir de la jeune fille, lui offrit de rester près d'elle comme auparavant; elle accepta, mais le coup était porté. Elle réfléchit que désormais, sans appui, sans famille, flétrie du nom de bâtarde, elle ne pouvait appartenir à celui auquel elle s'était donnée; elle employa une partie de la nuit à écrire, mit en ordre toutes ses petites affaires, et adressa une lettre d'adieux et de pardon à son amant.

» Le lendemain, elle vaqua comme d'ordinaire à ses travaux; une fois les ouvrières externes retirées, elle rangea avec un soin minutieux l'atelier, embrassa ensuite sa maîtresse d'apprentissage et s'enferma dans le cabinet où elle couchait. Là elle écrivit une dernière lettre au vénérable ecclésiastique sous la direction duquel elle avait fait, trois années avant, sa première communion; puis, s'étant revêtue de la modeste toilette qu'elle portait d'ordinaire le dimanche pour aller au bal,

elle attendit que onze heures sonnassent, l'heure où elle avait l'habitude de rentrer le dimanche.

» A peine le dernier coup de onze heures tintait-il à l'horloge de la Sorbonne, que le corps de la malheureuse jeune fille tombait brisé sur le pavé de la rue de la Harpe. Adélaïde était morte (1). »

— Un père, poursuivi par un créancier impitoyable, accourt chez sa fille pour implorer son secours; sa demande est repoussée surtout par le gendre. Irrité de ce refus, il s'emporte, se répand en injures, en menaces même. Un agent de la force publique est appelé, il dit au père de le suivre; celui-ci se retourne vers sa fille qui baisse les yeux et se tait. Il reste un instant immobile, puis, lui reprochant son indifférence et son lâche abandon, il la maudit, et avant qu'on ait le temps de lui saisir le bras, il se fait sauter la cervelle.

Quelquefois ce sont des refus de la part des parents de laisser leurs enfants prendre une profession qu'ils aimaient. Nous avons recueilli trois faits de jeunes gens qui s'étaient tués parce que leurs familles, placées dans des conditions heureuses, n'avaient pas voulu qu'ils s'engageassent comme marins. — Une mère qui n'avait qu'un seul fils conçoit un tel chagrin de sa résolution inébranlable de se faire prêtre, qu'elle se détermine à mourir, le regardant comme perdu pour elle. Le souvenir de la famille qu'on a quittée dans un amour irréfléchi d'indépendance ou par suite de mauvais conseils, la comparaison d'une situation précaire avec l'aisance à laquelle on était accoutumé, un amour-propre mal placé qui ne veut pas reconnaître ses torts, conduisent quelquefois au suicide.

Le chagrin d'avouer de nouveau des fautes qui ont attiré des reproches sévères et mérités peut faire naître la pensée de la mort. — Une jeune fille qui avait déjà eu un enfant redevient

(1) *Presse*, 22 juin 1845.

enceinte; l'idée de confier encore son déshonneur à sa mère l'épouvante, et elle allume trois réchauds. — Plus les reproches sont mérités, plus ils irritent certaines natures. Un étudiant en droit passe plusieurs années dans la capitale pour s'y faire recevoir avocat. Le moment marqué pour son retour est arrivé; une charge importante lui est destinée. Le père vient chercher son fils. L'explication ne peut plus être différée, tout se découvre. Depuis longtemps le jeune homme a abandonné ses travaux, il n'a passé aucun examen, subjugué par un amour d'autant plus tyrannique que la femme qui en est l'objet n'est pas libre, il a oublié devoir, famille, avenir. Le mal est irréparable. Le père, justement indigné, lui déclare qu'après une pareille conduite, il ne peut plus y avoir rien de commun entre eux, et qu'il ait maintenant à se tirer d'affaire comme il l'entendra, puis il s'éloigne aussitôt et repart pour son pays. Le soir, le fils avait mis fin à son existence; trois jours après, la jeune dame, qui se désolait de ne pas avoir vu son amant, apprenant la terrible catastrophe, s'empoisonnait. D'autres fois, ce sont des jeunes gens venus à Paris, sans guides, sans surveillants, qui, livrés au désordre, contractent des dettes, font des emprunts usuraires; accablés de reproches par leurs parents, avertis que tout envoi d'argent va cesser, ils aiment mieux mourir que de renoncer à leurs habitudes. Il faudra un jour s'occuper de ce sujet, car l'absence de la famille est pour les jeunes gens de province une source de maux souvent sans remède.

Si les reproches adressés aux enfants sont souvent mérités, souvent aussi ils sont injustes. — Une mère accable sa fille de railleries amères, de mauvais traitements, parce qu'elle est contrefaite et myope, et l'infortunée, dans son désespoir, met fin à ses jours. Quelquefois c'est une basse jalousie, produite par les dons du corps et de l'esprit, d'où résulte pour certaines mères un motif d'irritation permanent. L'opiniâtreté des parents à

substituer leur volonté à celle de leurs enfants peut amener une catastrophe; il n'est pas rare que des projets de mariage imposés de cette manière soient l'occasion du suicide; les procès-verbaux que nous avons recueillis en contiennent un assez grand nombre d'exemples. Une inclination rend la résistance encore plus forte; ce refus peut aussi dépendre de la répugnance qu'inspire la personne proposée.

Le suicide est déterminé dans d'autres circonstances par la douleur que ressentent des parents de se voir privés de leurs enfants qui partent pour l'armée, s'expatrient, ou dont on les sépare à cause de leur inconduite.

« Samedi dernier, vers minuit, M. P..., négociant, était réveillé par les coups redoublés qui retentissaient à la porte de son magasin. Il se lève, descend et ouvre au sieur B..., son commis, auquel il reproche de rentrer si tard. L'admonestation terminée, il remonte à sa chambre, et se met au lit. Une demi-heure s'était à peine écoulée qu'il est réveillé par un bruit dont il ne peut expliquer la cause : il a cru entendre le mouvement de la porte de sa chambre; il écoute, tout est tranquille autour de lui; il veut communiquer ses observations à sa femme, il étend le bras, et, à son grand étonnement, il reconnaît que la place est vide. Il se lève, ouvre doucement la porte, écoute, et entend, sans pouvoir comprendre, des paroles à voix basse entre sa femme et son commis.

» Franchir l'escalier, et se placer en face des deux interlocuteurs est l'affaire d'un instant. Le mari, qui se croit outragé par le sieur B..., demande l'explication d'une pareille conduite. Celui-ci proteste de la pureté de ses actes et de ses intentions. M. P... reste incrédule, et exige l'explication de ce rendez-vous dans son comptoir, à une heure du matin.

» La femme intervient alors, et déclare à son mari qu'elle va tout lui dire; elle confesse avoir eu des relations coupables avec M. K..., employé dans la maison, et qui l'avait quittée

depuis onze mois; plusieurs fois elle avait voulu rompre cette liaison, et récemment elle lui avait fait connaître sa résolution à cet égard. K... avait déclaré que si madame P... l'abandonnait, il irait remettre entre les mains de son mari les lettres qu'il avait reçues d'elle. Dans cette alternative, elle avait fait part à B... de la douloureuse situation dans laquelle elle était placée, en le suppliant d'aller trouver K... et d'obtenir de lui, par tous les moyens possibles, la remise de ses lettres.

» B... attesta la sincérité de ces aveux; il ajouta qu'à onze heures du soir, il s'était présenté chez K..., qui avait repoussé ses propositions, et avait répondu à ses reproches par des violences.

» La nature de ces explications, le ton avec lequel elles étaient données, ne laissèrent aucun doute à M. P... sur leur sincérité. Il se tourna vers sa femme, et lui dit en la regardant fixement : Je vous crois, madame; mais vous devez comprendre qu'après cette révélation, nous ne devons plus avoir rien de commun, et que nous allons nous séparer pour ne nous revoir jamais. Je vais aller chercher votre mère à l'instant même, elle vous conduira où elle jugera convenable.

» La malheureuse femme se jeta aux genoux de son mari; elle parla des tentatives de séduction chaque jour renaissantes, des longues luttes à la suite desquelles elle avait succombé, de ses remords, de son désespoir.

» Les prières, les larmes, furent inutiles; le mari partit et revint bientôt accompagné de la mère de madame P... Celle-ci avait hautement blâmé sa fille et compati aux souffrances de l'honneur du mari outragé; en la voyant inondée de pleurs, en proie à une si vive douleur, elle tendit les bras à son enfant, et toutes deux confondirent leurs larmes. La mère pria et supplia à son tour, ce fut en vain. M. P... répondit à ces nouvelles prières par ces mots : J'ai dit qu'elle sortirait, elle sortira.

» Ces paroles, proférées d'une voix ferme, brève et sans émotion, ne laissaient aucun espoir de fléchir l'homme qui venait de les prononcer. Madame P..., soutenue par sa mère, se prépare à quitter le toit conjugal; avant de partir, elle se dirige vers le berceau de son enfant et se dispose à le prendre entre ses bras. — Que faites-vous là? lui dit son mari. — Je prends mon enfant. — Pourquoi? — Pour l'emporter. — Cet enfant n'est plus le vôtre, car vous êtes descendue du rang d'épouse et de mère, pour tomber dans la classe de ces femmes qui n'ont plus aucun droit de famille à réclamer.

» Cette malheureuse femme, au milieu de toutes ses souffrances, n'avait pas songé à cette souffrance nouvelle; elle se précipite aux pieds de son mari, et le supplie de ne pas ajouter aux douleurs qu'elle endure une torture au-dessus de ses forces. Les sanglots qui la suffoquent ne lui permettent plus que de laisser échapper ces seuls mots : Mon enfant! mon enfant! ..— Non, vous ne l'aurez pas! dit le mari resté impassible.

» A ces mots, madame P... cesse de pleurer; elle se redresse, regarde son mari, et se retire dans la chambre voisine.

» Quelques secondes étaient à peine écoulées, qu'un bruit étrange se fait entendre; on se précipite dans la chambre où cette dame vient d'entrer, elle est vide; la croisée est ouverte, le doute n'est pas possible : son corps est, en effet, étendu sur le pavé de la cour.

» Des secours furent immédiatement prodigués à cette infortunée, qui, dans sa chute, s'était brisé les deux jambes. En proie à d'horribles souffrances, elle a succombé dimanche dans la matinée (1). »

Les maladies graves, la mort de personnes aimées, figurent en proportion considérable parmi les causes de chagrins. 35 individus se sont tués pour ces motifs. Sur ce chiffre, la proportion des parents est de 22, tandis que celle des enfants n'est que

(1) *Le Droit*, 12 juin 1849.

de 13. Les mères sont celles qui résistent le moins à la perte de leurs enfants. Quelquefois cette cause n'est pas la seule. Une femme voit mourir son fils, elle tombe dans la mélancolie; alors se présente à elle le souvenir de ses deux sœurs mortes folles, elle ne cesse de répéter qu'elle craint d'avoir leur sort, et cette pensée la conduit au suicide.

La souffrance morale, déjà si forte au foyer paternel, va grandir encore sous le toit conjugal : 191 individus attenteront à leurs jours par suite de ces chagrins sans nombre que voit éclore la vie commune. Le chapitre des incompatibilités d'humeur est celui qui se présente le plus souvent à l'observateur. Il n'est point, en effet, de supplice plus douloureux que de réunir côte à côte deux individus chez lesquels tout est opposition, et c'est malheureusement ce qui n'arrive que trop souvent. On contracte des alliances pour les exigences sociales, sans tenir aucun compte des caractères, des goûts, des humeurs. Est-il surprenant qu'une pareille conduite produise d'aussi déplorables résultats ?

Un homme s'exprime ainsi : « Qu'on n'inquiète personne à cause de ma mort, elle est volontaire; elle était devenue indispensable dans la position horrible où je me trouve placé. Vivre avec un être qui n'a pour vous que de l'aversion, qui cherche toutes les occasions de vous nuire ou de vous contrarier; qui, sur le motif le plus frivole fait des querelles dont rougirait une femme du peuple; qui s'attache à vous comme une furie et ne vous suppose jamais que de mauvaises intentions ou des actions coupables; qui, sans égard pour l'âge et les infirmités, se croit adorable et prétend qu'on va porter à d'autres les hommages qu'on ne peut plus rendre à ses charmes surannés : n'est-ce pas un martyre intolérable ?

» Telle est ma position; je m'en serais déjà affranchi, s'il n'avait fallu prendre un de ces partis violents qui sont la dernière ressource contre un mal sans remède. Ce parti, c'était de me séparer pour toujours de mon implacable ennemie. Quelle

affreuse existence que de vivre isolé, loin de mon fils à qui je ne pouvais faire partager mon exil. Je ne puis échapper à mon malheur qu'en me donnant la mort. La mort, je ne la crains pas; je l'appelle, au contraire, depuis longtemps. Quelle affliction je vais causer à mon fils, à ma famille, à mes amis! Une autre idée vient encore me tourmenter. En disposant de ma vie, j'offense la Providence, j'espère que ma faute sera rachetée par les tourments que j'ai soufferts. 9 juin 1840. »

L'esprit volage de l'homme ou de la femme est souvent un motif de désordre; l'expérience apprend que bien plus souvent encore les querelles sont les causes de ces scènes scandaleuses qui ébranlent chaque jour l'institution du mariage. Si le riche peut échapper à cette véritable contrainte par corps, le pauvre n'a pas les mêmes facilités, et ces disputes de tous les jours qui continuent jusque dans le lit nuptial le mènent souvent à la folie et au suicide. Au premier rang des chagrins domestiques, il faut placer les discussions dues à la révélation de défauts ou de vices soigneusement cachés, à l'aigreur des caractères, à l'inconduite des époux, aux maladies honteuses qui en résultent, à la mauvaise gestion des affaires, à la gêne et à la misère qui en sont les suites inévitables; des injures on passe aux voies de fait, et il n'y a pas de jours que de misérables femmes ne soient littéralement assommées. — Une mère de trois enfants, dont le travail suffisait à peine à sa subsistance et à la leur, avait pour mari un mauvais sujet qui disparaissait dès qu'il avait quelque argent; puis, quand il avait tout mangé, il revenait, la battait pour lui prendre son modique gain, emportait même jusqu'aux couvertures des enfants. En vain cherchait-elle à échapper à ses fureurs et à ses vols, en changeant de quartier, il finissait toujours par la retrouver, et les mêmes scènes recommençaient. Désespérée d'une lutte dans laquelle elle ne cessait d'être victime, encore toute meurtrie des coups qu'il venait de lui donner, malgré une grossesse avancée,

elle prie une voisine de garder quelques instants ses trois petits enfants, et s'enfermant dans sa chambre, elle se fait périr à l'aide du charbon.

Un simple reproche adressé à une organisation nerveuse, impressionnable, exaltée, peut devenir une cause de suicide. — Un mari gronde sa femme d'être restée trop longtemps dans une maison et lui ordonne de n'y plus retourner; elle s'écrie aussitôt : « On ne me fera plus de semblable reproche. » Et montant dans sa chambre, elle s'asphyxie. — L'indifférence, la haine, poussent au désespoir. Le souvenir des tourments domestiques et l'obligation de les affronter de nouveau peut faire prendre une résolution désespérée. Une femme apprend que son mari a obtenu un jugement qui l'oblige à rentrer dans le domicile conjugal; la veille du jour où il doit venir la prendre, elle allume deux réchauds et met fin à ses jours.

On ne saurait se faire une idée de l'immensité de ces douleurs domestiques et de leurs variétés. Beaucoup de femmes qui n'aiment pas leurs maris, ne reçoivent leurs caresses qu'avec une froideur et une répugnance marquées; quelques-unes même ne dissimulent pas le dégoût que leur inspire ce devoir. Dans quelques circonstances, ce sont des refus formels, une véritable lutte.

D'autres fois ce sont des épouses qui, spectatrices muettes et désolées, voient s'accomplir des actes déshonnêtes et condamnables. Je passe sous silence les scènes de jalousie, les récriminations de toute espèce qui en sont les suites inévitables; nous reviendrons sur ce sujet, lorsque nous traiterons de cette passion.

Aux peines de la vie commune viennent s'ajouter celles que donnent les enfants; nous en avons parlé ailleurs, nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

L'oubli des devoirs est souvent pour l'un des époux un motif de désespoir : 13 personnes se sont donné la mort par suite d'infidélités. — Une femme apprend que son mari a provoqué

en duel son complice. Désolée de ce combat qui met en péril des jours qui lui sont chers, également affligée de l'éclat que va avoir cette affaire, des poursuites dont elle est menacée, et du déshonneur qui rejaillira sur elle et sur ses enfants, elle débouche un flacon de laudanum qui ne la quittait pas, avale la liqueur et expire quelques heures après. On racontait cette anecdote devant une jeune dame qui avait une liaison illégitime ; à peine quelques instants s'étaient-ils écoulés, qu'elle écrivait un billet à son amant pour lui donner un rendez-vous. Je me suis souvent demandé à quoi servaient l'exemple, l'expérience, l'histoire, et presque toujours il m'a fallu reconnaître qu'ils pouvaient intéresser, émouvoir, instruire, mais qu'ils n'étaient que très rarement utiles !

L'habitude de vivre ensemble, l'isolement qui succède à l'abandon, causent le suicide d'un grand nombre d'individus. Sans vouloir tirer aucune conséquence rigoureuse de ce fait, nous ferons remarquer que 50 hommes se sont tués après l'abandon de leurs femmes, tandis que seulement 15 femmes ont mis fin à leurs jours pour le même motif (1).

Quelquefois le regret d'avoir poussé l'animosité trop loin et d'être sur le point de se séparer amène une réaction. Un homme qui plaidait en séparation contre sa femme apprend, la veille du jugement, qu'il obtiendra gain de cause; il renvoie tous ses ouvriers et se pend.

Les mauvais procédés d'un mari, l'inconduite d'une femme, rendent souvent la mesure indispensable ; les suites de cet isolement sont quelquefois si pénibles, qu'elles font prendre une résolution funeste. Voici les plaintes d'une jeune dame qui s'était trouvée dans cette cruelle position :

« La femme, c'est la faiblesse et la fragilité. La nature, en la créant ainsi, lui impose l'obligation et le besoin d'un protec-

(1) Plusieurs de ces causes de suicide se reproduisent dans la section de l'amour, elles sont surtout relatives aux unions illégitimes.

teur, d'un ami sincère. Mais qu'elle est à plaindre, celle qui fut trompée dans son choix, et qui ne trouve que perversité dans celui qu'elle devait regarder comme le gardien de sa jeunesse! Rien ne peut toucher un cœur endurci par les vices. La femme courbe la tête sous le joug du malheur; à ses terribles épreuves, elle oppose ses vertus, sa résignation. L'honneur lui ordonne enfin de mettre une barrière infranchissable entre elle et celui dont elle ne peut porter le nom sans rougir, la loi le lui permet, et prononce sa séparation. A quel prix lui est rendue cette liberté trop tardive! Seule, désenchantée, elle est condamnée à un éternel abandon. Il lui est désormais défendu de connaître le bonheur d'aimer et le titre si doux de mère. Son cœur ne doit plus écouter ces sentiments sacrés. Jamais elle ne s'appuiera sur une main amie. Jamais sa tête ne reposera sur le sein d'un être chéri; elle doit parcourir sans guide le sentier pénible de la vie; son avenir n'est qu'une vaste solitude où elle n'aperçoit pas même l'espérance. Faible fleur, elle doit tomber, elle tombe. »

Nous retrouvons pour la mort la même différence que nous avons constatée pour l'abandon: aussi, tandis que 15 femmes seulement se sont tuées par suite du chagrin que leur causait la perte de leurs maris, 41 hommes se sont suicidés pour un motif semblable. Sans nier le dévouement et la tendresse des femmes, les observations que nous avons recueillies nous ont révélé dans le sexe masculin des particularités fort touchantes. Un homme très aimant avait perdu sa femme quatre ans auparavant. Depuis cette époque, il visitait fréquemment le cimetière où elle reposait; deux jours avant sa funeste détermination, il fait ouvrir son caveau et ordonne de graver sur sa tombe : *Il est revenu rejoindre sa chère et tendre amie.*—Nous avons connu un gentilhomme qui, pendant deux ans, se rendit chaque jour à la tombe de sa femme; au retour de son dernier pèlerinage, il appelle son notaire, fait son testament, se met au lit, remplit ses devoirs

religieux, et meurt quelques jours après.—Un pauvre homme n'avait d'autre consolation depuis la mort de sa femme, arrivée trois ans auparavant, que de regarder la place où elle avait expiré; on lui signifie son congé : la pensée de quitter le lieu où elle a rendu le dernier soupir lui devient insupportable, et il met fin à ses jours.

« Le sieur B..., négociant, rue Saint-Honoré, perdit, il y a quelques années, une femme qu'il adorait. Son désespoir fut des plus violents, et comme il était dans la nécessité de se remarier à cause de son commerce, il crut, dès que son deuil fut passé, tromper sa douleur en épousant la sœur de sa femme, dont les traits offraient une grande ressemblance avec les siens. Soit qu'il ne trouvât pas dans sa nouvelle épouse l'humeur et les qualités de l'ancienne, soit qu'il fût dans les dispositions de son propre caractère de rester inconsolable, cette union ne lui rendit ni le calme ni le bonheur.

» La dame B... avait été enterrée dans un caveau de famille, situé au cimetière Montmartre. Son mari visitait souvent ce lieu funèbre et y passait des heures entières. Il s'obstinait ainsi à nourrir son chagrin, et l'on remarquait, depuis quelque temps, une altération dans ses facultés intellectuelles.

» M. B... avait fait fabriquer récemment une espèce de châsse ou reliquaire d'une assez grande dimension. Avant-hier, il emporta avec lui cet objet au cimetière. A son retour, il le tenait encore entre ses bras, et le serra dans une chambre dont il retira la clef, afin que personne n'y pénétrât.

» Vers minuit, M. B... s'enferma dans cette pièce ; sa femme, à plusieurs reprises, frappa à la porte et l'invita à rentrer dans sa chambre, il ne voulut rien entendre. Madame B... prit alors le parti de se coucher, et après deux ou trois heures d'insomnie, elle commençait à s'endormir, lorsque tout à coup une formidable détonation la réveilla en sursaut.

» Madame B... fut bientôt sur pied et appela ses commis logés à l'étage supérieur et qui venaient aussi de se lever. S'étant tous dirigés vers l'endroit où se trouvait M. B..., ils sentirent une odeur de poudre. La porte céda bientôt aux efforts qu'on fit pour l'enfoncer, M. B... était accoudé sur une table, tenant embrassée une tête humaine à l'état de squelette et à laquelle adhéraient quelques lambeaux de chair desséchée. Il s'était fait sauter le crâne à l'aide d'un pistolet dont sa main droite était encore armée; son sang inondait la tête de mort sur laquelle ses lèvres étaient appuyées comme s'il lui eût fait un suprême adieu.

» M. B... avait passé la nuit à écrire diverses dispositions testamentaires; il demandait, dans l'une d'elles, qu'on l'enterrât avec cette tête, qui était celle de sa première femme et dont il ne voulait plus se séparer. Il l'avait exhumée avec une peine infinie, détachée du tronc et rapportée dans le reliquaire (1). »

Chez plusieurs individus, c'est le chagrin d'avoir causé la mort de leur compagne par de mauvais traitements qui les détermine à mettre un terme à leurs jours.

2° Chagrins en général, contrariétés (2). — Il n'est point surprenant que des esprits moroses se soient écriés que la vie n'est qu'une amère déception. Quand, ôtant le masque dont se couvre l'homme, on voit à nu son visage, on reste saisi de l'étonnante variété de douleurs qu'il exprime. Certes, si l'on se borne à ses œuvres, il y a lieu d'être satisfait, fier même. L'imprimerie,

(1) *Le Droit*, 6 août 1851.

(2) La section des chagrins, en général, devait nous exposer à des répétitions, parce que leur influence se retrouve dans un grand nombre d'autres groupes de causes et dans l'analyse des derniers sentiments. Nous avons cherché, autant que possible, à remédier à cette difficulté, en ne faisant appel dans ces derniers chapitres qu'à des motifs non encore évoqués, ou en résumant sous d'autres points de vue les causes déjà nommées.

la vapeur, l'électricité, les découvertes incessantes de l'industrie, attestent la puissance de son génie. Mais quand on y regarde de plus près, l'étude des passions qui le dévorent, montre assez que le bonheur n'est pas là, et que toutes ces magnificences de la pensée, toutes ces créations de l'art ne sont que des mirages destinés à éblouir ses yeux et à le précipiter au dehors de son for intérieur. Là, en effet, la scène change, ce colosse qui remplissait le monde, n'est plus qu'un assemblage de misères.

Pas un de ses pas qui ne soit marqué par une douleur, la perte d'une illusion. Amour, amitié, fortune, gloire, lui feront payer cher leurs faveurs. Que dis-je? ses chagrins lui viendront de ces bonheurs dans lesquels il avait mis sa confiance. L'amour, presque jamais il ne le rencontrera ou il en sera délaissé ; l'amitié, elle le trahira ou ne le suivra que de loin ; la fortune, elle le fera plus d'une fois rougir, pour s'écrouler peut-être en un jour; la gloire, s'il l'a méritée, il la verra à chaque instant contestée, et à moins de mourir à temps, il court grand risque d'assister à ses funérailles. L'auteur d'*Eugénie Grandet* gémissait de la situation des gens de lettres au milieu de notre société : « Mais, lui dit-on, ne comptez-vous pour rien la gloire? — Je l'ai connue, la gloire! Je voyageais en Russie; nous reçûmes un jour l'hospitalité dans un château qu'habitait un seigneur russe et sa famille. On nous offrit une collation. La dame de compagnie qui avait quitté le salon, revint avec un plateau chargé de verres et de flacons. Au moment où elle entre, une des personnes qui causaient avec moi, prononce mon nom... — M. de Balzac! s'écrie la dame de compagnie, émue, et le plateau, s'échappant de ses mains, tombe avec fracas. — Eh bien! ajouta M. de Balzac, voilà pour les gens de lettres ce que c'est la gloire, ni plus ni moins (1).

Chaque jour enfin l'homme est assailli de contrariétés, de

(1) Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. IV.

chagrins, qui frappent sur lui, comme le marteau sur l'enclume, et si des principes religieux ou philosophiques ne l'ont pas ceint d'un triple airain, il finit par tomber, entraîné par la maladie, la folie ou le suicide.

Les déchirements de la famille nous ont révélé les angoisses de son cœur. Les peines morales vont nous montrer les blessures de son esprit.

311 individus, environ le douzième du nombre total, se sont donné la mort par contrariétés, chagrins; les éléments de ce chiffre peuvent être classés de la manière suivante :

Contrariétés, chagrins non déterminés	34
Peines morales	138
Intérêts matériels	50
Renvoi de places	65
Motifs faibles, futiles	24
	311

La douleur est souvent silencieuse: bien des gens succombent à leurs chagrins, sans qu'on les ait soupçonnés ou devinés. « Je meurs, écrit l'un d'eux, parce que je n'ai pu supporter les peines de la vie; j'emporte mon secret avec moi. » Un autre laisse en mourant ces quatre vers :

Pardonnez ma peine secrète ;
Plaisir, bonheur, j'ai tout perdu.
Vous jouissez, moi, je regrette,
Vous vivez, moi, j'ai vécu.

Sur l'agenda d'un employé, on lisait :

Alors il se coucha, blasphémant Dieu, sa mère;
Ne croyant plus à rien, au ciel, ni sur la terre.
Son dernier cri d'adieu, d'angoisse et de douleur
S'exhalait en ces mots : malheur ! malheur ! malheur !!!

Les peines morales sont aussi diversifiées que les caractères, les esprits, les intelligences, les pensées.

Les discussions, les querelles avec les patrons, les chefs d'établissement, sont un motif de mort pour un certain nombre de commis, d'ouvriers, d'apprentis. Des employés, dangereusement malades, se tuent, parce qu'ils n'ont pas le temps voulu pour avoir leur retraite et qu'ils vont laisser leur famille dans la misère, ou parce qu'on leur a refusé une place, de l'avancement.

Les critiques, les diffamations, les calomnies, font naître la pensée du suicide. Un homme est accusé d'avoir fait mourir sa femme; ses voisins s'éloignent de lui; il ne peut supporter cette idée et s'asphyxie.

Une institutrice parvient à gagner la confiance d'une famille honorable, en se couvrant du masque de l'hypocrisie religieuse. Son manége dure quatre années, sans que certains actes viennent éveiller l'attention, tant l'engouement qu'elle avait inspiré est grand. Enfin une circonstance décisive se présente : le père est obligé de se séparer de sa fille et de la laisser à la tête de la maison qu'il dirigeait. Une pensée infernale germe dans l'esprit de l'institutrice, celle de s'emparer de l'établissement. L'âge de sa pupille, son inexpérience, sa crédulité, sont autant d'armes dont elle fait provision. Alors commence un système de calomnies qui sème l'incertitude, le doute, le mécontentement, entre le père, la mère et la fille. Les manœuvres sont poussées si loin et conduites avec tant d'habileté, que le père prend la résolution de retirer l'établissement à sa fille et d'en confier la gestion à l'institutrice. Celle-ci ne peut dissimuler sa joie, elle maltraite sa victime qu'elle croit avoir anéantie. Mais la nature ne pouvait perdre ses droits; une explication a lieu, les combinaisons machiavéliques de l'intrigante sont dévoilées, elle reçoit l'ordre de s'éloigner. Un changement prodigieux s'opère dans sa conduite, elle jette le masque religieux dont elle s'était affublée. « Vous me chassez, dit-elle, eh bien, retenez bien ce que je vais vous dire : je déclare une guerre à mort à votre fille, j'emploierai tous les moyens de la perdre de réputation,

de ternir son honneur, de la miner dans sa fortune, je ne reculerai devant rien, j'irai partout. »

A peine deux mois s'étaient-ils écoulés que la jeune fille, élevée par ses parents qui ne l'avaient jamais quittée, se voyait diffamée, poursuivie avec un acharnement inconcevable : sa chambre était l'objet d'une perquisition minutieuse ; ses actions, sa conduite, sa vie, étaient soumises à un examen sévère ; ses domestiques, ses commensaux interrogés ; une dénonciation trop légèrement accueillie l'avait signalée comme tenant une maison mal famée. La vie irréprochable de son père, sa réputation qui n'était pas sans quelque gloire, n'avaient pu la protéger contre la calomnie. Si la pensée du suicide se fût alors présentée à l'esprit de la jeune fille outrageusement soupçonnée, son désespoir n'eût-il pas été excusable ? Un fonctionnaire, auquel le père exprimait la douleur dont l'avait pénétré un semblable événement, lui disait : « Si vous saviez quelle masse de dénonciations ces cartons ont reçue depuis six mois, votre étonnement cesserait bien vite. »

La calomnie fut la cause de la mort de l'infortuné Lazzari. Accusé d'avoir mis le feu à son théâtre, il en éprouva un tel chagrin qu'il se brûla la cervelle.

Il y a des gens qui se suicident par le regret qu'ils éprouvent de voir leurs camarades retourner au pays et de ne pouvoir les suivre ; d'autres, par l'obligation où ils sont de rejoindre leur régiment. Quelques-uns sont désolés d'avoir une difformité qui les empêche de se marier ; plusieurs s'indignent de subir des punitions ; ce fait est surtout commun chez les militaires, et il faut reconnaître que les fautes les plus légères sont quelquefois sévèrement expiées.

Il en est qui, soit par un excès de délicatesse, soit par une extrême susceptibilité, ne peuvent supporter d'être injustement attaqués dans leur honneur, leur probité. Le simple soupçon leur est odieux. Une domestique est accusée de vol par sa maî-

tresse qui retient ses malles. Indignée de cette humiliation, elle remonte à sa chambre et se pend à l'espagnolette de sa croisée.

Des individus éprouvent un dégoût de leur état que rien ne peut vaincre.

Quelquefois ce sont les reproches de la conscience et la vindicte publique qui rendent l'existence insupportable. — Un homme accablait sa femme de mauvais traitements; il la voit faire devant lui des préparatifs d'asphyxie, sort pour vaquer à ses occupations et ne rentre qu'à la fin de la journée. A son retour, il trouve sa femme morte; les voisins accourent à ses cris, aperçoivent un papier dans lequel elle reprochait à son mari sa conduite envers elle : « Te voilà heureux, ajoutait-elle, car tu m'as vue entasser le charbon dans les réchauds, et tu es sorti pour ne pas être obligé de me porter du secours. Crois-le bien, malheureux, ma mort te poursuivra partout. » Les voisins s'éloignent en lui reprochant son infamie. Il devient sombre, lutte quelque temps, et se suicide à son tour.

Parmi les procès-verbaux, on lit des récits de morts dues au chagrin d'avoir été refusé aux examens, d'être obligé de quitter la France par suite de mauvaises affaires, d'accusations infâmes, etc. Les motifs les plus divers conduisent à cette fatale résolution.

Des individus se tuent par le chagrin d'être remplaçants. Quelques-uns, au contraire, sont désespérés d'avoir été refusés pour le service militaire comme faibles de constitution. — Un homme se pend, parce que son amour-propre est profondément blessé de n'avoir pu se procurer cinquante francs pour se marier. Une femme met fin à ses jours, pour échapper aux poursuites d'un homme qui avait vécu autrefois avec elle. — La fille naturelle d'un major allemand qui avait toujours eu l'espérance de retrouver une famille honorable, reçoit une lettre d'un pays lointain par laquelle on la prévient de la mort du major; à cette lettre est joint un envoi d'une somme de 80 thalers.

on l'engage, en même temps, à renoncer à des recherches dispendieuses et qui ne seraient d'ailleurs d'aucune utilité. Elle ne se décourage point; à force de persévérance, elle apprend qu'un testament a été fait en sa faveur, bientôt les traces de la spoliation se perdent, rien ne peut la remettre sur la voie; elle cherche un oubli momentané dans les liqueurs fortes; le souvenir de son père, de sa fortune ne peut s'effacer de son esprit, et le suicide vient mettre un terme à ses douleurs.

L'un s'immole parce qu'il apprend qu'il est enfant naturel, l'autre parce qu'il est douloureusement affecté de la mort violente de plusieurs de ses amis; celui-ci met fin à ses jours pour avoir été privé de sa médaille de crieur public à cause de ses cris séditieux, celui-là pour avoir dissipé en orgie l'argent de son loyer.

Les intérêts matériels ont été des causes de mort pour 115 individus; sur ce chiffre, 65 ont mis fin à leur existence par le chagrin qu'ils éprouvaient d'avoir perdu leur emploi. La plupart étaient des domestiques que leur inconduite ou leur caractère avait fait renvoyer; quelques-uns cependant étaient d'honnêtes serviteurs, qu'un caprice chassait de maisons dans lesquelles ils servaient depuis un grand nombre d'années. Au nombre de ces malheureux étaient plusieurs employés auxquels la perte de leur place enlevait leur unique ressource.

Parmi les 50 autres personnes pour lesquelles les intérêts matériels lésés ont été un motif de suicide, et qui ne rentrent pas dans la catégorie de ceux dont nous avons parlé à l'article *Revers de fortune*, etc., il y avait des commerçants qui n'avaient pas trouvé de fonds pour s'établir ou qui ne faisaient pas d'affaires; des officiers publics, sans clientèle; des individus qui avaient manqué un mariage avantageux ou qui n'avaient pas réussi dans leurs entreprises; des artistes qui avaient perdu la voix; des femmes mariées à des hommes qui n'avaient rien, après leur avoir fait croire qu'ils avaient de la fortune ou un

capital quelconque; des instituteurs et des institutrices qui n'avaient pu se procurer une existence honorable, etc.

Plusieurs se sont donné la mort parce qu'ils étaient dans l'impossibilité d'empêcher leurs proches de faire des spéculations ruineuses. Il y en a qui se suicident parce qu'on a rejeté en cassation un pourvoi qui était leur dernière espérance, ou qu'ils ne peuvent supporter le tracas des affaires.

Quelquefois c'est un motif de vengeance qui est le mobile de l'action. — Un soldat, furieux contre un de ses camarades avec lequel il avait eu une querelle, coupe pendant la nuit tous ses effets, et puis, en songeant à la punition qui l'attend, il se fait sauter la cervelle. — Un musicien met fin à son existence par suite de contrariétés violentes avec son chef : « C'est sa conduite à mon égard, dit-il, qui est la cause de cet accident fatal; si je n'avais pas été en retard de dix minutes, il aurait eu son affaire, comme je me fais la mienne; je serai vengé, car il sera touché par quelque chose de plus sensible. »

D'autres fois, au contraire, les chagrins sont déterminés par une passion plus élevée, témoin ce père qui se tua pour faire exempter son fils de la conscription.

Dans l'appréciation des chagrins qui conduisent à prendre une résolution suprême, il ne faut jamais oublier que les causes sont quelquefois multiples.

La lettre suivante, en montrant qu'il peut exister une double cause, est surtout intéressante par la préméditation, le sang-froid, la netteté des idées et la correction de l'écriture.

« A mon fils tendrement et justement aimé :

« Après tant de tourments immérités, de pertes de toute espèce, et depuis la mort de ta bonne mère, j'avais formé la résolution de mettre fin à mon existence; mais tu as arrêté ma résolution.

» Le désir de t'être utile par mon travail et de te donner les soins que réclame ta santé délicate m'a fait suspendre l'exécution de ce dessein et prolonger mon agonie.

» Mes adversaires, en me poursuivant constamment de leur haine implacable, ont paralysé toutes mes tentatives et consommé ma ruine.

» A soixante-cinq ans révolus, toute illusion est détruite, je ne pourrais être désormais qu'un embarras pour toi et pour moi-même; l'homme sans fortune arrivé à mon âge n'a plus à attendre que des jours de tristesse et de souffrance ; il vaut mieux quitter le monde que d'être exposé, comme le sont les gens sans caractère, à mener une vie précaire, au milieu de privations, et à voir sans cesse son amour-propre blessé. L'existence à ce prix est une véritable faiblesse, et la mort un acte de courage.

» Je meurs avec le plus vif regret de n'avoir pu faire ni le bonheur de ta mère ni le tien; je n'ai rien à me reprocher, car j'ai toujours eu la meilleure conduite. J'ai travaillé beaucoup et mis le plus grand ordre dans mes dépenses, ma fausse position a été la seule cause de ce triste résultat.

» Aie du caractère, du courage, du calme, s'il est possible, et de la résignation dans tes malheurs, mets surtout ta confiance en Dieu.

» Reçois, mon cher fils, mes embrassements les plus tendres et mes adieux éternels.

» Ton père irréprochable dans sa vie entière,

» (*Signé*) J^re^...

» *P. S.* Je voulais aller au loin pour en finir avec le monde, et t'éviter par ce moyen le terrible spectacle de ma mort, l'indisposition très grave que j'ai éprouvée récemment, m'a tellement affaibli que je n'aurais pu supporter aucune fatigue, il m'a donc fallu renoncer au projet de m'éloigner et mourir ici.

» Borne-toi, dans ta position, à me procurer un cercueil, le

plus simple corbillard et la fosse commune. Si le clergé de cette commune y consent, on me conduira à l'église, pour me dire les prières des morts. Dans le cas contraire fais-moi porter directement au cimetière, cela suffit aux restes d'un homme de bien.

» Il te sera facile de juger de la lucidité de mon esprit et du calme de ma conscience par le sang-froid que j'ai apporté dans mes dispositions : un homme de ma trempe ne pouvait en manquer dans aucune circonstance. »

Le désespoir d'avoir été volé peut conduire au suicide, surtout quand on est entièrement dépouillé. — Un ouvrier, en rentrant chez lui, s'aperçoit que tous ses effets lui ont été enlevés par une femme avec laquelle il vivait depuis longtemps, il prend sa cravate, l'accroche à un clou, et se la passe autour du cou. — Des rentiers de l'État, en entendant parler de réduction, ou en voyant les fonds baisser, craignant de perdre leur avoir, n'ont pu survivre à l'idée de la ruine. — A l'époque où il fut question sous Louis-Philippe de cette opération, un rentier écrivit : « J'ai une peur extrême de la misère, je lutte depuis quinze ans contre ma mauvaise santé, il me serait impossible de travailler, et la crainte de ne pouvoir suffire à mes besoins par la réduction de la rente me conduit au tombeau. »

Souvent aussi les sujets de contrariétés, de chagrins, sont très légers ; les individus qui les éprouvent ont l'esprit trop faible pour y résister. Il en est d'eux comme des gens qui se mettent en colère pour des riens, qui s'abandonnent au chagrin, au désespoir, aux premières apparences d'insuccès. Une femme s'accuse de l'intempérance de sa langue. « Je me suis frappée, dit-elle, parce que j'étais bavarde; je voulais me punir, j'ai été trop loin. » Une autre annonce qu'elle aime mieux mourir que d'être traitée de canaille par ses voisins. Évidemment, tout est relatif; le monde du chiffonnier, de l'artisan, n'est pas celui de l'écrivain, de l'homme d'État. Un commissionnaire

se donne la mort par chagrin d'avoir communiqué, sans le vouloir, la gale à plusieurs de ses camarades.

Nous avons noté des suicides pour les motifs les plus futiles. Une jeune fille se tue parce qu'on lui fait remarquer, avec quelque vivacité, qu'elle n'a pas brodé une rose sur une bretelle. Une femme se pend de douleur d'avoir perdu ses cheveux, pour lesquels elle employait une foule de cosmétiques. Une autre met fin de la même manière à son existence, parce qu'elle craignait que l'absence de cils l'empêchât de trouver un protecteur. Nous avons constaté, dans un cas, le suicide d'une femme à laquelle son mari reprochait de ne pas savoir la cuisine et de lui avoir servi un poulet dur, et, dans un autre, celui d'une jeune fille à laquelle on avait seulement dit qu'elle avait mis trop d'eau dans la soupe. Un garde municipal auquel son brigadier n'avait pas permis de descendre de cheval pour satisfaire un besoin, rentre à la caserne, exaspéré, et dit à ses camarades : « Est-ce que je serai toujours soldat? » Quelques minutes après, on entend une détonation ; il venait de se faire sauter la cervelle.

Plusieurs fois on a vu des jeunes gens, après une discussion avec leurs camarades, partir comme des furieux pour aller se détruire. Cette disposition est surtout commune chez les jeunes filles qui vivent en concubinage. A la moindre querelle avec leurs amants, elles menacent de se noyer, de s'asphyxier, de se jeter par la croisée. Une ouvrière irritée du reproche de rester trop longtemps au lit, se lève et disparaît. On apprit qu'elle s'était précipitée dans la Seine.

Enfin, quelques individus se tuent parce qu'on les a plaisantés ou qu'on s'est moqué d'eux. Un artisan auquel ses camarades disaient qu'il ne serait jamais un bon serrurier, parce qu'il n'avait pas fait son tour de France, se crut déshonoré et se pendit.

Le fait suivant nous paraît devoir figurer à plus d'un titre dans cette série ;

Il vient de mourir à Londres, dit un journal anglais, un individu (Rogestone) qui a mangé en dix ans une fortune de 150,000 liv. st. (3,750,000 fr.), mais ce qui s'appelle littéralement mangé. Cet individu, dont les plaisirs de la table étaient la passion dominante, a parcouru l'Europe uniquement occupé de gastronomie.

Après un certain nombre d'années passées à satisfaire ses caprices gastronomiques à des prix quelquefois fabuleux, il est arrivé au 15 mars dernier, ne possédant plus qu'une seule guinée, une seule chemise et un seul chapeau tout crasseux. Il a employé la guinée à l'achat d'une bécasse qu'il a mangée, préparée selon toutes les règles de l'art culinaire; il a passé deux heures à la digérer dans une douce quiétude, puis il s'est jeté dans la Tamise, du haut du pont de Westminster, d'où on aurait pu le sauver, si à l'instant même il ne s'était pas ouvert des paris entre quelques gentlemen sur la question de savoir s'il se noierait ou s'il ne se noierait pas. Les bateliers sauveteurs n'ont point passé outre : c'est un usage immémorial (1).

Il est important de ne pas perdre de vue l'âge des suicidés, la nature de leur esprit, la portée de leur intelligence, leur manière de sentir, etc., car ces influences, et beaucoup d'autres, ont une grande part dans leurs décisions. Les jeunes gens sentent autrement que les hommes d'un âge mûr ou les vieillards. Il y a souvent chez eux une sensibilité exquise qui rend la plus légère observation douloureuse. Chez ces natures électriques, un geste, un mot, un acte suffisent pour les jeter dans des transports de joie ou dans le plus affreux désespoir. Le suicide s'exécute alors dans des conditions toutes différentes.

Résumé. — Les discussions de famille sont une cause fréquente de mort. Les malheurs domestiques sont aussi une

(1) *Journal des débats*, 19 avril 1855.

source répétée de désespoir par les privations de toute espèce qui en sont la conséquence.

— L'indifférence et l'ingratitude des proches, leur déshonneur, l'introduction de belles-mères ou de beaux-pères, ont une influence marquée sur l'acte du suicide.

— Le chagrin de ne pouvoir prendre une profession, l'isolement loin de la famille, la honte d'avouer ses fautes, l'abandon qui en est la suite, les reproches injustes ou mérités, l'obligation d'obéir, sont autant de causes de mort violente.

— Parmi les motifs de douleurs domestiques donnant lieu à des déterminations funestes, il faut ranger le départ des enfants, la mort des personnes aimées.

— Les causes de suicides, déjà nombreuses au foyer paternel, augmentent encore entre les époux. — Une des plus fécondes est l'incompatibilité d'humeur qui engendre des disputes continuelles et des scènes de violence.

— L'inconduite, le souvenir de mauvais traitements, la nécessité de réintégrer le domicile conjugal, l'accomplissement de devoirs abhorrés, le mépris, l'abandon, les séparations judiciaires, la vue d'actes indélicats, blâmables, sont autant de causes de suicides.

— Tous les sentiments blessés peuvent devenir cause de suicides : ainsi on a vu les disputes avec un patron, l'impossibilité d'obtenir sa retraite, le refus d'une place, les critiques, les diffamations, les calomnies, etc., etc., conduire fréquemment à la mort.

— Les intérêts matériels lésés ont aussi une grande influence sur le suicide.

— Les motifs les plus futiles peuvent entraîner les résolutions les plus funestes.

QUATRIÈME GROUPE.

MALADIES.

SOMMAIRE. — Influence de la douleur physique continue, de l'incurabilité du mal. — Pomponius Atticus. — Mirabeau. — Statistique. — Phthisie pulmonaire, cécité, maladies cancéreuses, paralysies, maladies de l'estomac, céphalalgie, maladies vénériennes, maladies des voies urinaires, affections du cœur. — Mutilation des organes génitaux. — Varicocèle. — Pertes séminales. — Troubles de la menstruation. — Douleur subite. — Chlorose. Pellagre. — Maladie de Panama. — Résumé.

Maladies. — Lorsque évoquant ses souvenirs, le médecin assiste par la pensée à toutes les tortures physiques dont il a été le témoin, et qui ont si souvent porté le découragement dans son âme, il sait mieux que personne pourquoi tant de malheureux ont eu recours au suicide. Il est très facile, en effet, de dire à l'homme qui souffre : Prenez courage, ayez patience, vos maux passeront. Ces consolations banales ne peuvent avoir qu'une médiocre influence sur celui dont les jours et les nuits s'écoulent sans un moment de repos. Le courage moral et le sentiment religieux pourraient aider à supporter la souffrance, mais ces sentiments ne sont pas à l'usage de tous. L'immense majorité des hommes éprouve un éloignement invincible pour la douleur. Quand elle est continuelle, qu'elle dure depuis des mois, des années, le désespoir n'a rien qui doive surprendre. Il y a tous les jours des malheureux qui éprouvent des douleurs atroces, qui connaissent la gravité de leur mal, son incurabilité même. Ils suivent de l'œil ses progrès; ils mesurent le temps qu'ils ont encore à vivre. Comment leur courage ne serait-il pas ébranlé dans une pareille contemplation? Fuir la douleur, voilà l'instinct de l'humanité. Une sainte seule peut dire : Ou souffrir ou mourir.

Si la douleur est une méditation si poignante pour le riche, dans quel état doit-elle mettre l'artisan qui voit partir ses meubles un à un, et la misère envahir son triste réduit ! Écoutez ce pauvre vieillard, perclus, immobile sur son grabat : « Ma

chère fille, écrit-il, depuis six mois tes ressources s'usent, tu engages silencieusement tes effets; encore quelque temps, et nous serons en proie aux horreurs de la faim. Il vaut mieux que celui qui n'est bon à rien parte; tu viens de sortir pour t'imposer encore quelque nouveau sacrifice; à ton retour, tu ne m'auras plus à ta charge. »

Pourquoi donc ne tenir jamais compte, dans l'appréciation des faits, des idées du temps, des croyances des hommes, en un mot, des caractères du fait? Pomponius Atticus parvient à une vieillesse avancée, comblé des biens de la fortune, chéri de ses concitoyens. Saisi par la maladie qui l'avait respecté jusqu'alors, et sentant la douleur croître de jour en jour, il fait venir auprès de son lit son gendre Agrippa, ses amis Balbus, Sextus et Perducœus. « Vous m'êtes témoins, leur dit-il, que j'ai tout fait pour combattre le mal; mes efforts ont été vains; ce que je prends augmente les douleurs, sans espoir de salut; j'ai résolu de ne plus nourrir la maladie. » Atticus, calme et digne, passa deux jours dans l'abstinence. La fièvre le quitte, un mieux se manifeste; il reste inébranlable dans sa résolution et meurt le cinquième jour, ne trouvant pas que ce qui lui restait de jours à vivre valût la peine d'être disputé à la souffrance.

Mirabeau, brisé par la tyrannie paternelle, les luttes de la tribune, les déportements privés, est atteint d'une maladie dont la violence est telle qu'elle fait croire à un empoisonnement. Ne pouvant plus parler, conservant toute son intelligence, il fait signe qu'on lui donne du papier, une plume et trace ce seul mot : *Dormir*. Son regarde n'indique que trop à Cabanis sa pensée. Celui-ci le trompe à l'aide d'une potion calmante. La voix lui revient; ses premières paroles sont : « *Ah! les médecins!* » Puis il insiste auprès de Cabanis, qui cherche à éluder sa demande en lui opposant les raisonnements qu'il croit les plus propres à le convaincre. Mirabeau se fâche, lui reproche de ne pouvoir obtenir cette dernière marque d'amitié. Qui donc oserait

dire que Mirabeau fût un fou ? Ce désir, cette volonté, ses opinions ne sont-ils pas la meilleure explication de sa demande ? Lisez ce qu'a écrit sur lui un des plus grands écrivains de notre époque et vous comprendrez Mirabeau : » Le peuple n'est pas une religion pour lui ; c'est un instrument ; son Dieu à lui, c'est la gloire ; sa foi, c'est la postérité, sa conscience n'est que dans son esprit ; le fanatisme de son idée est tout humain, le froid matérialisme de son siècle enlève à son âme le mobile, la force et le but des choses impérissables. Il meurt en disant : « Enve- » loppez-moi de parfums et couronnez-moi de fleurs pour entrer » dans le sommeil éternel. » Il est tout du temps ; il n'imprime à son œuvre rien d'infini. Il ne sacre ni son caractère, ni ses actes, ni ses pensées d'un signe immortel. S'il eût cru en Dieu, il serait peut-être mort martyr, mais il aurait laissé après lui la religion de la raison et le règne de la démocratie. Mirabeau, en un mot, c'est la raison d'un peuple ; ce n'est pas encore la foi de l'humanité (1). »

Il serait d'ailleurs contraire à la plus simple observation des faits de prétendre que la douleur continue ne fût pas l'aiguillon de la mort ; que d'hommes cloués sur leur lit par la maladie n'avons-nous pas entendus l'invoquer à grands cris, nous supplier même de mettre un terme à leurs souffrances. Les stoïciens sont bons en théorie ; l'expérience a montré que beaucoup d'individus ne peuvent supporter la douleur physique, surtout lorsqu'elle se prolonge (2).

405 individus se sont suicidés pour cette cause ; c'est environ le 15e du nombre total. Sur ce chiffre, 214 maladies sont indiquées (3).

(1) Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. I, p. II, 1847.

(2) Sur 133 cas, recueillis par M. Prévost, de Genève, 24 reconnaissaient pour cause l'aliénation mentale, et 34 diverses maladies.

(3) Maladies déterminées :

Phthisie pulmonaire, affections de poitrine, 27 ; affaiblissement, perte de la vue, 19 ; maladies cancéreuses (utérus, 11), 19 ; paralysies, 17 ; maladies

On voit d'après l'énumération qui précède que les maladies qui ont le plus souvent fait attenter à l'existence sont : la phthisie pulmonaire, l'affaiblissement et la perte de la vue, les maladies cancéreuses, les paralysies, les affections de l'estomac, les céphalalgies opiniâtres, les maladies vénériennes, les affections des voies urinaires, l'asthme, etc.

Parmi les maladies cancéreuses, il en est une qui prédispose singulièrement au suicide, c'est le cancer du testicule, suivi de l'ablation. Nous ne répéterons pas ce que nous en avons dit ailleurs.

Nous avons rapporté dans les *Leçons orales* de Dupuytren des faits qui trouvent naturellement leur place ici.

« Les mutilations des organes génitaux, remarque ce chirurgien, sont fréquentes, elles constituent une variété fort curieuse de la monomanie suicide. Les individus qui se portent à cette extrémité sont, en général, doués d'une constitution érotique. Ces blessures sont peu dangereuses par elles-mêmes ; les individus ainsi affectés demandent une surveillance spéciale, car presque toujours, ils parviennent à se détruire. On doit craindre chez eux l'explosion d'une manie aiguë dans laquelle l'exaltation des idées sanguinaires pourrait amener les désordres les plus

de l'estomac, 16 ; céphalalgies, 15 ; maladies vénériennes, 14 ; maladies des voies urinaires, 13 ; asthmes, maladies du cœur, 11 ; anévrysmes, 8 ; épilepsie, 6 ; douleurs rhumatismales, goutte, 6 ; diminution des forces, 6 ; désordres de la menstruation, 5 ; maladies intestinales, 4 ; ulcères aux jambes, 4 ; maladies cutanées, 3 ; maladies scrofuleuses, 2 ; pneumonies, 2 ; blessures, 2 ; masturbation, 2 ; maladies cérébrales, 2 ; maladies du nez, 2 ; érysipèle de la face, 1 ; insomnie, 1 ; maladie du foie, 1 ; impossibilité de marcher, 1 ; tumeur au col, 1 ; hémorrhoïdes, 1 ; maladie de la moelle épinière, 1 ; fièvre typhoïde, 1 ; petite vérole, 1.

Maladies déterminées.....	214
Maladies non déterminées.....	191
Résumé.....	405

graves. On a vu plusieurs de ces malades tourner contre les autres une fureur dont ils avaient été le premier objet. Il semblerait que chez eux le sentiment de la douleur est affaibli ou même anéanti. Un mauvais couteau, dont le tranchant émoussé scie plutôt qu'il ne coupe les parties, doit produire une douleur horrible; cependant rien ne les retient, et bientôt ils se parent de ce hideux trophée. Les artères ainsi lacérées donnent peu de sang; la rétraction de la peau et des corps caverneux les ferme, ou bien une syncope arrête l'hémorrhagie. Dans un grand nombre de cas, la guérison est absolument spontanée.

Toutes ces blessures n'ont pas la même étendue et ne comprennent pas les mêmes parties; tantôt le scrotum est plus ou moins attaqué, un seul ou deux testicules sont enlevés; tantôt le pénis est coupé à des distances variables de la racine et plus ou moins complétement; enfin, dans quelques cas, l'appareil génital externe est enlevé en entier. Toutes ces variétés ont été observées, et il n'en est aucune dont la guérison n'ait été facile.

J'ai vu, continue Dupuytren, un homme de moyen âge, réduit au désespoir par l'inconduite de sa fille, se pratiquer une large incision à la base du scrotum et du pénis, et détacher les testicules dans les deux tiers de leur épaisseur. Des points de suture amenèrent la réunion des parties divisées; le corps caverneux qui avait été coupé s'oblitéra. Le malade, parfaitement guéri de sa blessure et de son chagrin, offrait le singulier phénomène d'une érection semi-latérale, ce qui donnait au pénis une forme extrêmement bizarre. Nous avons observé un jeune garçon, à moitié idiot, qui présentait une oblitération complète des corps caverneux à leur partie moyenne. Il s'était avisé de placer une ligature fortement serrée sur le milieu du pénis; elle resta en place pendant quinze jours. La peau et le canal de l'urètre s'étaient gangrenés, et un hypospadias accidentel s'était établi. La moitié postérieure du corps caverneux entrait seule en érection.

Les passions tristes, parmi lesquelles la jalousie tient un haut rang, sont la cause la plus ordinaire de ces mutilations. Un homme déjà vieux, marié à une femme jeune et légère, croyait avoir beaucoup à se plaindre de sa conduite ; il résolut de se détruire, et s'amputa complétement les deux testicules avec leur enveloppe. La guérison fut prompte. Le monomaniaque, peu de temps après, se noya. On ne conçoit guère par quelle aberration de jugement un malheureux jaloux se prive volontairement des organes de la virilité.

Il y a dans cette étrange résolution un mystère du cœur humain fait pour exercer la sagacité des moralistes. Serait-ce une affaire d'amour-propre blessé ? Serait-ce une punition volontaire infligée par le remords et acceptée pour expier des fautes qu'un cerveau affaibli s'exagère ? Nous abandonnons cet examen aux psychologistes.

Les passions tristes ne sont pas les seules causes de ces mutilations. Un gros cordonnier allemand, à figure stupide, à sens obtus, éprouvait assez souvent des accès d'orgasme vénérien pendant lesquels il se mutilait le scrotum. Plusieurs cicatrices profondes indiquaient des plaies fort étendues. Peu satisfait des résultats qu'il obtenait et surtout d'être obligé d'agir lui-même, il parvint à trouver un aide qui remplit parfaitement ses intentions. Une prostituée, saisissant le moment du spasme cynique, divisa le scrotum avec un couteau bien affilé, et fit sortir un testicule, qu'elle enleva fort dextrement. Le blessé ne s'en aperçut qu'à peine, tant était profonde l'extase où il était plongé. Revenu de sa stupeur et inquiet de l'hémorrhagie qui survint, il se fit conduire à l'Hôtel-Dieu, où un pansement approprié eut bientôt amené la guérison de la plaie.

Les individus placés dans ces circonstances sont doués d'une insensibilité qui devient un obstacle réel au développement de la phlogose. Aussi Dupuytren a-t-il eu soin de faire observer qu'on ne doit pas craindre de faire plusieurs points de suture si la

forme de la plaie les réclame, la peau ayant acquis un degré de tolérance qui éloigne tout le danger qu'on attribue à cette pratique (1).

Toutes les affections qui attaquent plus ou moins directement les organes de la génération ont souvent pour conséquence de suggérer la pensée du suicide. Le varicocèle et les maladies des voies urinaires appartiennent à cette catégorie. L'émission répétée du sperme, suite de la masturbation, a déterminé un certain nombre de suicides; il en est de même de la blennorrhagie contractée pour la première fois.

Les pertes séminales involontaires occasionnent souvent un état de mélancolie parfois accompagnée d'impulsion au suicide. M. Lallemand en rapporte plusieurs observations (2).

Il est un organe dont les souffrances paraissent avoir une influence marquée sur le suicide : c'est l'estomac. On a depuis longtemps constaté la prédominance des idées tristes chez ceux qui digèrent mal. La gastrite chronique, les affections gastralgiques, le cancer, prédisposent à la tristesse, à la mélancolie, au suicide, à la folie. Sans nier le rôle du cerveau dans l'hypochondrie, il faut reconnaître que cette maladie a souvent aussi son point de départ dans l'estomac, les intestins et le système ganglionnaire. A peine les hypochondriaques cessent-ils de souffrir que toutes les idées tristes disparaissent comme par enchantement. Une autre remarque que nous avons eu maintes fois l'occasion de faire, c'est que les gastralgies qui avaient amené de graves perturbations dans les fonctions digestives alternent avec les maladies mentales, et qu'à l'apparition de la folie tous les désordres des organes digestifs cessent.

Les troubles de la menstruation, les révolutions du temps

(1) Brierre de Boismont et Marx, *Leçons orales de clinique chirurgicale faites à l'Hôtel-Dieu de Paris*, par M. le baron Dupuytren, chirurgien en chef. 1839, 6 vol. in-8, 2e édition, entièrement refondue.

(2) Lallemand, *Des pertes séminales*, obs. 43, 50, 59, 71, 74, 81.

critique, inspirent assez souvent aux femmes l'ennui de la vie et le désir d'y mettre un terme. Il n'est pas rare, surtout chez les aliénés et les épileptiques, de voir des femmes qui, pendant le flux menstruel, cherchent tous les moyens imaginables de se détruire, et qui perdent de vue cette idée pendant le reste du mois. Quelques femmes sont tourmentées de la même envie pendant leur grossesse (1).

Un grand nombre de ceux qui se tuent par suite de maladies laissent des papiers ou des lettres dans lesquels ils déclarent que leurs maux leur ont rendu la vie insupportable. L'un d'eux annonce que la crainte de devenir aveugle et fou lui a fait prendre cette fatale résolution, et qu'il avait ce projet depuis deux ans.

Lorsque les infirmités datent de loin, le désespoir qu'elles causent conduit souvent au suicide. — « Mon grand âge et mes maux, dit un vieillard, m'ont forcé de mettre fin à mes jours; je ne pouvais faire mon service à mon bureau ; il y a deux ans que mes douleurs ne me quittent pas et deviennent de plus en plus violentes; aucune espérance ne me restait. » — Un certain nombre déclarent qu'ils se donnent la mort à cause des souffrances intolérables que leur faisait éprouver la poitrine.

On conçoit que l'idée de l'incurabilité mène à la mort : « Menacée de cécité complète, qu'on n'accuse personne de ma fin, seule j'en suis l'auteur; j'ai d'ailleurs une maladie mortelle (ulcère de la matrice), et je suis désolée de voir mon amant se gêner pour une chose sans résultat; quand il n'y a pas d'espoir de guérison, il vaut mieux s'en aller que de souffrir. »

Le malheureux qui va se détruire par la souffrance met souvent ordre à ses affaires et les règle d'une manière nette, ferme et lucide ; c'est ainsi qu'après avoir fait ses comptes, son testa-

(1) Brierre de Boismont, *De la menstruation*, ouvrage cité. — Id., *Recherches bibliographiques et cliniques sur la menstruation et la folie puerpérale.* (*Annal. méd.-psych.*, 2e série, t. III, p. 574, 1851.)

ment, un homme écrit : « Depuis trois ans, je n'entends pas, je ne parle que difficilement, il m'est impossible de vivre ainsi. Je meurs cependant dans des sentiments religieux : si les prêtres ne veulent pas m'enterrer, on me portera directement au cimetière. » La douleur produit quelquefois un suicide instantané; un marchand s'exprime ainsi : « En me levant, je me suis trouvé tourmenté par le sang, qui m'a causé une vive douleur à la tête, et alors, dans un moment d'exaltation et de démence, je me suis frappé avec un rasoir. La douleur et la perte du sang m'ont rendu la raison, je n'ai pas l'intention de me suicider; si la douleur revient, je ne puis répondre de mes actes. »

L'affaiblissement, la perte de la vue, sont, comme nous l'avons fait observer, une cause fréquente de suicide chez les artisans. Beaucoup d'entre eux disent, dans leurs lettres, que c'est l'impossibilité de travailler qui est la cause de leur suicide.

Les deux faits suivants sont un exemple de l'influence de la douleur sur le suicide.

« L'action que je vais commettre est interprétée de différentes manières : les uns l'appellent lâcheté, les autres courage. Je partage la première opinion quand elle est déterminée par une grande catastrophe, parce que, telle chose qu'il arrive, avec de la santé et de l'énergie, on peut toujours se tirer d'affaire. Mais quand on est, comme moi, rongé depuis sept ans par la maladie, qu'on a eu recours inutilement à tous les secours de la médecine, la mort n'est point une lâcheté. Mes souffrances ont encore augmenté cette année, et j'ai la triste perspective de rester à la charge d'une pauvre femme qui use son courage, sa santé à travailler jour et nuit. Oui, j'en ai la conviction, il y aurait de la lâcheté à prolonger une pareille existence ; ma chère femme me pardonnera, car elle seule sait ce que j'ai souffert, la résignation et la force que j'ai montrées.

» Quelle triste existence que la mienne ! Accoutumé au travail, l'aimant, je ne puis plus rien faire. Bien vu de mes cama-

rades, choyé par mon patron qui me disait que j'étais le seul ouvrier capable et exact, tout a disparu avec la maladie : le patron, les camarades, les amis. Un pareil abandon était pour moi une mort de tous les jours.

» Mon père, je laisse ma femme sous votre protection ; vous ferez pour elle et pour mon cher enfant ce que vous avez toujours fait pour moi. Cachez à mon fils mon genre de mort ; tâchez, si c'est possible, de lui enseigner à être plus égoïste que moi. — S'il existe un Dieu, je crois qu'il me pardonnera, puisqu'il pardonne aux criminels. »

« Depuis deux jours, écrit un autre, je suis entre la vie et la mort. Hier je n'ai pas autant souffert ; j'étais un peu rassuré ; j'ouvrais mon œil, bien que je n'y visse pas, et il ne me faisait pas de mal. Depuis cette nuit, les élancements sont insupportables, et mon pressentiment est que je perdrai la vue.

» Je préfère donc couper court à mes maux. Si je venais à me manquer, je prie les personnes qui m'apporteront les premiers secours de ne pas faire d'efforts pour me rappeler à la vie, je ne leur en saurais aucun gré. »

Quelquefois, la chlorose, à cause de son action sur le système nerveux, et en particulier sur l'encéphale, fait de la vie un fardeau dont les malades cherchent à se débarrasser. Pendant leur sommeil, ces individus sont poursuivis par des spectres effrayants ; d'autres sont tourmentés par des étouffements, comme le cauchemar ou l'incube, qui les suffoquent et les empêchent de parler (1).

Parmi les malades dont l'action sur le suicide est hors de doute, il ne faut pas oublier la pellagre. Tous les auteurs qui ont écrit sur cette endémie ont signalé cette funeste tendance. Dans notre Mémoire, nous avons fait remarquer que le tiers, et souvent la moitié des pellagreux, étaient tourmentés par l'idée

(1) Gardien, *Traité des accouchements*, 3e édition, 1824, t. I, p. 336.

de mettre fin à leurs jours, de se noyer, et que plusieurs voulaient, en outre, tuer leurs enfants (1). Le scorbut et la lèpre, en certains pays, ont plusieurs fois déterminé la mort volontaire.

M. Emmanuel d'Oliveira, dans une lettre sur la Californie, dit : « Des médecins m'ont entretenu, à Panama, d'une maladie peu connue encore, qui rend noirs ceux qui en sont attaqués, et qui les porte au suicide (2). »

En parlant de la folie, nous avons insisté sur la fréquence du suicide dans cette forme des maladies nerveuses. — Les observations que nous venons de citer prouvent une fois de plus qu'elle n'est pas la seule explication possible de toutes les morts volontaires.

Résumé. — La douleur physique a toujours été une cause de suicide. La pensée de l'incurabilité du mal conduit au même résultat.

— Certaines maladies portent plus spécialement à se donner la mort ; telles sont la pellagre, les maladies des organes digestifs et du système ganglionnaire abdominal, les maladies cancéreuses, la castration, les affections des voies urinaires, la phthisie pulmonaire, la perte de la vue et beaucoup d'affections chroniques.

— La douleur prolongée est sans doute la cause la plus fréquente de semblables déterminations ; la nature du mal, son intensité, son siége, l'instantanéité de son apparition, peuvent aussi suggérer l'idée de mettre fin à l'existence.

(1) Brierre de Boismont, *De la pellagre et de la folie pellagreuse;* observations recueillies au grand hôpital de Milan, 2e édition. Paris, 1832.

(2) *Presse,* 16 juillet 1849.

CINQUIÈME GROUPE.

AMOUR, JALOUSIE.

SOMMAIRE. — *Amour.* — Statistique. — Abandon. — Mariages manqués. — Mort de l'objet aimé. — Séparations forcées. — Doubles suicides. — Remords. — Querelles. — Discussions. — Idée de suicide instantanée. — Écrits. — Statistique. — Mariage de personnes aimées. — Bizarrerie de l'esprit humain. — Résumé. — *Jalousie.* — Statistique. — Motifs divers. — Suicides doubles. — Jalousies de famille. — Résumé.

1° *Amour.* — « Il y a une femme au commencement de toutes choses, » a dit M. de Lamartine. L'histoire, le roman, la vie privée ne laissent aucun doute à cet égard. Toutes les organisations ne ressentent pas, à la vérité, les influences de l'amour au même degré; malheur à celles que la nature a faites rêveuses, impressionnables, sensibles, ou trop fortement constituées, si une éducation habilement dirigée, si les soins de parents éclairés n'ont pas affaibli la vivacité des impressions ou combattu l'énergie des instincts. L'amour est le désespoir d'une foule de familles. Aucun âge n'échappe à son empire. Le vieillard ravit à ses enfants une partie, et souvent même son héritage entier, pour récompenser celle qui lui abandonne ses jeunes années. L'homme mûr dissipe sa fortune pour entretenir ses maîtresses, et le jeune homme se déshonore pour conserver celle qu'il aime. Les exemples ne nous manquent pas; nous les avons autour de nous; ce sont nos proches, nos amis, nos connaissances qui se chargent de nous les donner. L'amour ne conduit pas seulement à la ruine, au déshonneur; il est souvent aussi la cause de duels, de meurtres et de suicides; c'est sous ce dernier point de vue que nous allons l'examiner.

306 individus, environ le 15e du chiffre général (15,01), se sont donné la mort pour cette cause. Sur ce nombre, il y avait 134 hommes et 172 femmes. Les motifs de cette résolution paraissent se rattacher aux chefs suivants (1):

(1) Dans le groupe des chagrins, nous avons déjà énuméré plusieurs de

Chagrins d'amour, sans autre désignation.....	117
Abandon de l'un ou de l'autre (amant, maîtresse).	88
Mariages manqués.....	58
Mort de l'objet aimé	16
Séparations forcées.....	11
Discussions, querelles.....	11
Mariages des personnes aimées.....	5
	306

Lorsqu'on a vécu ensemble, il s'est formé des habitudes qu'il est souvent très douloureux de rompre ; le chagrin est encore plus vif lorsque l'amour était le trait d'union ; aussi, voyons-nous 88 individus se tuer pour avoir été abandonnés. Le désespoir de perdre celui qu'on aime est un motif puissant, il n'est pas le seul. En prenant un amant, la femme prend souvent aussi un protecteur qui, par son travail, l'aide à subvenir à ses besoins. Il est malheureusement établi que le salaire des femmes, surtout dans les grandes villes, suffit à peine aux premières nécessités, et qu'il ne peut leur donner le bien-être ; il en résulte que la prostitution, sous toutes les formes, est souvent la conséquence forcée de cet ordre de choses. Sans cesse sollicitées par la vue d'objets tentateurs que la misère leur interdit, les femmes cèdent au désir de se les procurer. D'un autre côté, l'ouvrier qui n'a aucune avance, craignant de se jeter dans les dépenses d'un ménage, se choisit une compagne qui lui coûte le moins possible. Ces unions improvisées se terminent assez souvent par le mariage ; plus souvent aussi, elles se brisent comme elles s'étaient formées, et la femme reste seule avec un ou plusieurs enfants. L'abandon est quelquefois encore plus cruel : celui qui s'en va emporte avec lui tout le mobilier, et la concubine se trouve dans le plus affreux dénûment. Beaucoup de ces infortunées n'ont cédé qu'à des promesses de ma-

ces motifs, en les indiquant seulement ; ils ne concernent ici que la passion de l'amour, et plus particulièrement les amants et les maîtresses.

riage. Une jeune femme écrit à son amant : « Tu m'as trompée ; pendant deux ans tu m'as juré de m'épouser, puis tu m'as abandonnée. Je te pardonne, je ne puis survivre à la perte de ton amour. » La lettre se termine par ces mots : « Je ne vois plus clair. »

L'abandon est quelquefois déterminé par les défauts de caractère, et celui auquel est due cette cause de séparation s'adresse les plus violents reproches. Une femme laisse en mourant une lettre ainsi conçue :

« Je viens d'arroser de mes dernières larmes le portrait du plus aimé des hommes. J'ai fait moralement tout ce qui m'était possible pour vivre sans lui, sans cette affection qui est désormais le ressort de ma vie, cela est au-dessus de mes forces. Je suis bien lâche à vos yeux. Oh ! ne me blâmez pas ! l'étendue de ma faute est grande ; ma mémoire sera maudite même de mon enfant, de mon enfant, dont le nom fait vibrer toutes les cordes de mon âme ; et pourtant, sans la moitié de moi-même, sans celui que j'ai perdu, la vie m'est insupportable. J'étais résolue à aller me jeter à ses pieds, j'aurais été repoussée ! Qu'il me pardonne mon caractère injuste, mes violences ; qu'il se rappelle seulement les moments heureux qu'il a passés près de moi. Non, la femme qui l'aime si tendrement n'était pas indigne de lui... Dites-lui que je forme des vœux pour son bonheur, que je meurs en l'adorant.

» Je vous renvoie tout ce qui venait de lui ; je garde seulement la boucle de cheveux ; je veux mourir en la pressant sur mon cœur. Quand ce paquet et cette lettre vous parviendront, tout sera fini. Je recevrai là-haut la punition de mon crime.

» Suppliez mon ami de devenir la providence du pauvre orphelin. Plaignez-moi, j'ai tant souffert, surtout ne me méprisez pas. Je désire être enterrée à..... Qu'aucun de mes indignes parents n'assiste à mon convoi. prévenez l'ange de ma vie ; lui seul et mon fils doivent venir pleurer sur ma tombe.....

Le christianisme étant le culte de mon ami, depuis longtemps je suis chrétienne dans l'âme. Adieu ; vous avez eu pitié de moi, Dieu vous en récompense ! Je me confesse d'avoir osé être jalouse de votre vertueuse sœur ; que cette dame me pardonne à l'heure suprême. »

Les caractères de la lettre sont tremblés et à moitié effacés par les larmes.

Ce que dit cette infortunée de ses parents est vrai ; ils l'avaient volée. Son mari lui avait mangé sa dot en la trompant sur sa fortune, et son beau-frère, qui lui avait emprunté une somme considérable, manquait quatre jours après.

L'impossibilité de ne pouvoir épouser celui qu'on aime, la douleur de le voir passer dans les bras d'une autre, ont motivé le suicide de 58 individus.

Mademoiselle Céline D..., âgée de vingt-six ans, née de parents autrefois fort riches, fut conduite à Paris encore enfant, et confiée à l'une de ses tantes, qui la fit élever au sein de l'opulence, en lui donnant la même éducation qu'à ses filles. Céline profita de cet avantage, et bientôt arriva son âge de majorité, qui la rendit maîtresse de ses actions. Elle employa ses loisirs à perfectionner son instruction, et fut citée dans le monde parmi les femmes de lettres distinguées de la capitale.

A vingt-deux ans, elle perdit sa tante, il fallut quitter la famille où elle avait été élevée ; Céline réunit ses petites ressources et continua à cultiver les lettres. Bientôt elle inspira la plus vive passion à un jeune homme. Leur liaison durait depuis quatre ans, quand tout à coup elle apprit que celui qu'elle chérissait allait devenir l'époux d'une autre femme. Dès ce moment, elle fut en proie au plus violent désespoir.

Sa résolution fut bientôt arrêtée : après avoir calfeutré toutes les issues de sa chambre, la malheureuse alluma le charbon, et comme il n'opérait pas son effet aussi promptement qu'elle le désirait, elle avala un demi-verre d'opium, et s'endormit pour

ne plus s'éveiller. Ne la voyant pas descendre aux heures accoutumées, on conçut des soupçons : les portes furent ouvertes, et l'on trouva à côté de son cadavre une lettre autographe qu'elle n'a pas eu le temps d'achever. Voici ce qu'elle contenait :

« Mon cher Albert,

» Mes malheurs passés ne sont rien en les comparant à ceux que j'éprouve en ce moment. Tu fus toujours bon, grand et généreux, et sous ces différents rapports, je devais attendre une tout autre destinée. J'avoue que depuis quatre ans, mes relations avec toi ont été enviées par plus d'une amie ; tu étais tout pour moi sur la terre, puisque, dès ma jeunesse, j'ai perdu ceux qui pouvaient la guider.

» Pourquoi, après avoir suivi une conduite aussi noble que généreuse, cesses-tu tout à coup tes visites ? Qu'ai-je fait à mon meilleur ami pour encourir sa disgrâce ? Est-ce pour t'avoir aimé plus que la vie, puisque pour toi je vais la perdre dans un moment ?

» La mort va nous séparer, j'ai l'espérance de te rendre heureux ; crois-tu, d'ailleurs, que j'aurais pu voir de sang-froid une rivale dans tes bras ? Sérieusement, tu ne le penses pas. Souviens-toi des serments que j'ai reçus et de ceux que tu vas faire à ta fiancée ? Au moment de les prononcer à l'autel, ne crains-tu pas que ma voix ne fasse retentir à son oreille ces paroles : Ne l'écoutez pas, c'est un parjure : il trompera sa femme comme il a trompé son amante. Pardon, ma tête s'égare, le moment approche sans doute ; c'est celui qui brise ou réunit les... » (Ici la plume est tombée sur le papier.)

L'homme qui a eu un premier amour, mais que les nécessités sociales ont séparé de celle qui eût fait le bonheur de sa vie, s'il est doué d'une vive sensibilité, ne peut s'empêcher, au souvenir de ces impressions de la jeunesse qu'évoquent mille circonstances, le bruit des flots, le spectacle de la nature, certaines

dispositions de l'âme, de tomber dans la mélancolie et souvent même dans les pensées les plus noires. L'émotion profonde qu'il éprouve lui retrace ces scènes animées par l'image de la femme tant aimée. La tristesse peut alors être poussée si loin, que la vie lui paraît un fardeau dont il voudrait se débarrasser. Il suffit souvent alors d'une voix chérie pour l'éveiller de ses sombres rêves et le rappeler aux réalités de la vie.

L'opposition des parents aux désirs des amants est un motif de mort pour beaucoup d'entre eux.

Certaines personnes semblent marquées du sceau de la fatalité. Le malheur ne leur laisse point un moment de repos. L'histoire déplorable que l'on va lire est une nouvelle preuve de la vérité de ce fait.

« Il y a deux ans, raconte un malheureux père, je fis appeler le commissaire de police du quartier pour constater le décès de ma jeune fille, qui s'était asphyxiée à l'aide du charbon, parce que j'avais refusé de donner mon consentement à son mariage avec un homme qui ne pouvait lui convenir. — Ma seconde fille fut demandée récemment par un employé : leur mariage allait se célébrer, j'avais trop présent à l'esprit la mort de la première pour m'opposer à cette union. Tout était prêt, les habits de noces achetés, lorsque je sus que son prétendu venait d'être arrêté dans son pays sous l'inculpation de faux. Je dus alors renoncer à l'accepter pour gendre. Après une détention préventive, il fut mis en liberté. Revenu depuis quelques jours à Paris, il a revu ma fille à mon insu. Inquiet de ce qu'elle n'était pas rentrée avant-hier, je suis allé chez sa maîtresse, qui m'a dit qu'elle n'était pas venue travailler de toute la journée, et qu'elle la croyait chez moi ; cette dame a même ajouté que, d'après une lettre qu'elle avait écrite à son futur, il y avait lieu de craindre qu'elle n'eût mis fin à ses jours. Aussitôt j'ai couru à la maison, et après quelques recherches, j'ai trouvé fermée la porte de ce même cabinet où sa sœur s'était as-

phyxiée. En y pénétrant de force, j'ai aperçu mon enfant étendue sur son lit, vêtue d'une robe blanche, la tête ornée d'une couronne de roses blanches. Elle était entourée de réchauds et ne donnait plus aucun signe de vie. »

En recherchant les proportions des deux sexes, dans les cas de suicides déterminés par refus de mariage ou par la difficulté de le contracter, nous avons trouvé 36 hommes et 22 femmes.

Une jeune fille, d'un caractère fort tranquille, de mœurs exemplaires, qui ne lisait pas de romans, n'allait point au spectacle, ne parlait jamais de suicide, est informée que les parents de son amant ne veulent point consentir à leur union; se servant de toute son influence sur son esprit, elle lui représente l'impossibilité où ils sont d'être l'un à l'autre, la séparation qui va être la conséquence de la demande en mariage, puis, l'accablant de caresses, elle le supplie d'imiter sa résolution : « Je suis décidée à mourir, dit-elle, plutôt que de te quitter, donne-moi cette preuve d'amour. » Un vaste foyer est allumé, et ils expirent dans les bras l'un de l'autre.

Il arrive quelquefois que l'un des deux amants refuse, par un motif quelconque, de légitimer une union ancienne; ce refus devient un arrêt de mort.

On lit dans le *Mémorial de Rouen :*

« Un double crime est venu, le 16 de ce mois, répandre la consternation et la stupeur dans une commune du département.

» C..., âgé de trente-quatre ans, vivait depuis longtemps en concubinage avec la veuve M..., âgée de plus de quarante-huit ans, et mère de six enfants. C... tourmentait cette femme pour la faire consentir à une union légitime, elle le refusait obstinément, ayant un fils qui devait bientôt tirer à la conscription, et que son titre de fils de veuve exempterait du service.

» Le 15 au soir, C... alla coucher chez la veuve M... Par un fait d'immoralité malheureusement trop commun, c'est dans

la chambre même où reposent une jeune fille de seize ans et un enfant de sept, que cohabitaient les deux amants. Le matin du 16, la jeune fille, qui est couturière, se leva et partit pour aller en journée. Bientôt la veuve M .. se leva aussi et se mit à vaquer aux soins du ménage.

» Pendant ce temps, C. . avait recommencé ses instances, lui demandant de consentir à l'épouser. Comme elle refusait toujours, il s'emporta, sauta à bas du lit, saisit un couteau de cuisine, releva les jupons de sa maîtresse, et lui porta dans le ventre quatre coups de son arme, qui pénétra jusqu'au manche. La malheureuse tomba, inondée de sang, en poussant un cri déchirant.

» L'enfant, qui était encore couché, se mit à pleurer. — Ce n'est rien, dit C.. , je viens de *saigner* ta mère ; et il releva le cadavre qu'il porta sur le lit. — Maintenant, reprit-il, je vais me *saigner* aussi. En effet, relevant sa chemise, il se porta, du même couteau fumant, plusieurs coups dans le bas-ventre.

» L'enfant, terrifié, n'osait ni parler, ni bouger. C..., voyant que ses blessures n'étaient pas assez promptement mortelles, se saisit d'un clou et d'une corde. — Petit, dit-il, ne remue pas, laisse-moi faire, ou je te saigne aussi. Je vais me pendre à cette poutre ; quand je ne remuerai plus, tu iras avertir M... (un des voisins) que je suis mort et qu'il vienne me décrocher.

» Ces préparatifs ne furent que trop promptement exécutés ; quand on arriva, guidé par l'enfant, pour s'assurer s'il n'y avait pas moyen de sauver les victimes, on ne trouva que deux cadavres (1). »

Seize personnes se sont suicidées après avoir vu mourir l'objet de leur amour.

M. de Lamartine, dans son premier volume de l'*Histoire*

(1) *Presse*, 20 juin 1845.

des Constituants, a raconté l'épisode des derniers moments de Sophie, dont les amours avec Mirabeau ont eu un si grand retentissement.

La mort de M. de Monnier avait rendu à Sophie la liberté. Mais, poursuivie par l'éclat des scandales que Mirabeau avait déversés sur elle, et découragée de l'existence, Sophie était restée volontairement au couvent de Gien. Une petite maison attenante au monastère, qui avait été sa prison, lui permettait de vivre à la fois dans la société des religieuses qui l'avaient consolée et dans la société restreinte du monde. Deux prêtres, habitués du couvent, avaient cherché à abuser de son infortune, et leur obsession bruyante avait laissé transpirer jusqu'à Mirabeau d'odieuses calomnies sur sa victime.

Depuis que Mirabeau était libre, sous la surveillance de son père, une entrevue mystérieuse, favorisée par une religieuse du couvent de Gien, l'avait réuni un moment à madame Monnier pour une explication mutuelle. Cette explication, en présence de la religieuse, complice et témoin, avait été déchirante, pleine de reproches, d'accusations, de colère, de larmes, presque tragique.

Après cette entrevue, Mirabeau et Sophie ne s'étaient jamais revus. Toute correspondance avait cessé entre ces amants dont les soupirs avaient traversé autrefois les murs de Vincennes. Sophie, trompée et flétrie, n'aspirait qu'à la tombe. Son cœur cependant, mal éteint, se ralluma au feu d'un amour plus constant et plus pur pour un gentilhomme des environs de Gien, M. de Poterat. Elle avait trouvé en lui le dévouement absolu qu'elle avait en vain attendu de Mirabeau. Un prochain mariage allait les unir, quand la mort lui enleva son dernier ami. M. de Poterat expira dans ses bras. Tout ce qu'elle avait aimé dans le monde lui était ravi par l'ingratitude ou par la tombe. Sa vie, sans passé et sans avenir, n'était plus pour elle qu'un supplice. Son âme ardente, qui avait toutes les forces de la

passion, n'avait pas celle de la résignation. Après avoir rendu les devoirs funèbres à son fiancé, elle congédia, sous de vagues prétextes, ses amies et ses serviteurs, brûla ses lettres, écrivit ses dernières volontés d'un esprit froid et d'une main ferme, et, s'enfermant dans une alcôve dont elle ferma hermétiquement les portes, elle alluma le charbon du suicide et expira en serrant dans ses mains le portrait de l'époux qu'elle avait perdu.

On la trouva sans vie et les deux pieds enchaînés aux piliers de son lit, comme si elle avait voulu se prémunir elle-même contre les irrésolutions ou les repentirs de l'agonie. Ainsi mourut cette femme intrépide, qui avait ressenti et inspiré la plus tragique passion du siècle, victime de son propre délire, victime surtout du délire, du génie et de l'ingratitude de Mirabeau.

L'anecdote suivante, empruntée à un recueil très estimé, montre jusqu'à quel point l'amour peut porter le dévouement.

L'histoire n'est souvent que la reproduction du roman. Il y a, d'ailleurs, longtemps qu'on a dit que les drames les plus saisissants devaient être cherchés dans la vie réelle.

La catastrophe que nous allons brièvement raconter est celle d'un soldat français qui fut dix ans roi dans l'Inde, et qu'une conception machiavélique de la part de celle qu'il chérissait comme sa compagne et sa bienfaitrice mit dans la fatale nécessité de porter des mains violentes sur lui.

Sombre, dont nous allons retracer la fin déplorable, était un de ces guerriers français que le génie de Dupleix avait conduits dans l'Inde. Après une série d'événements qu'il serait trop long de raconter, Sombre devint l'époux de la Begom de Sardannah. Pendant dix ans il fut roi, comblé des faveurs de la fortune; mais, homme d'avenir et prévoyant la chute de toutes les dynasties indiennes, il chercha à la retarder, à l'empêcher même, en créant aux Anglais des obstacles de toute nature. H..., qui gouvernait alors l'Inde, voulut à tout prix se défaire

de l'aventurier obscur qui se trouvait toujours comme une pierre d'achoppement sur le chemin de sa gloire ; il lui tardait de s'en débarrasser, et les leçons de C... l'avaient rendu peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à ce résultat. Un hasard inespéré vint lui offrir l'instrument qu'il cherchait. Un jeune homme, du nom de Dyce, le père de cet infortuné qu'on avait fait enfermer comme fou en Angleterre, et que la France hospitalière a refusé de livrer, fut choisi pour organiser une intrigue qui délivrât la Compagnie de son dangereux adversaire.

Doué du plus agréable extérieur, d'une figure charmante, des manières les plus gracieuses et les plus chevaleresques, Dyce accomplit le mandat qui lui avait été confié, celui de gagner le cœur de la princesse. Profitant d'une longue absence de Sombre, sans scrupule sur les moyens, il voulait réussir, il réussit. Sombre de retour, il fallut s'imposer la plus grande gêne pour conjurer le soupçon. L'amour de la Begom ne fit que s'accroître ; alors une pensée terrible germa dans son esprit; d'abord repoussée, elle finit par s'en emparer en entier.

Pour assurer la pleine exécution de son affreux projet, la Begom eut à jouer un rôle plus singulier encore que celui de Marino Faliero: il lui fallut se faire l'âme d'une conspiration contre son propre pouvoir. Elle confia l'exécution de l'entreprise à deux officiers qui occupaient des commandements importants dans son armée, son père nourricier et son frère de lait, animés pour la princesse d'un dévouement aveugle et fanatique. Ce fut avec ces deux confidents qu'elle arrangea d'avance tous les incidents du drame dont son mari devait être le héros et la victime. Par une de ces convulsions politiques si communes en Asie, elle devait se trouver soudainement privée de son pouvoir, abandonnée de ses gardes, fugitive, trahie, placée entre la mort et le déshonneur. Elle devait alors proposer à son mari de mourir ensemble, se frapper elle-même et lui laisser consommer seul le sacrifice qui la rendrait à la liberté.

La nuit marquée pour l'exécution du complot arriva... Tout à coup, un bruit inaccoutumé se fait entendre. En ce moment, deux hommes se précipitent dans la chambre, l'un est couvert de sang et vient tomber aux pieds de la princesse en lui criant d'une voix défaillante : « Voici l'ennemi, princesse, fuyez, » et il expire. L'autre est le frère de lait de la Begom. « Vous êtes trahi, dit-il à Sombre, tout le peuple est contre vous. Il n'a point pardonné à la reine son mariage avec un homme d'une caste étrangère, ni sa conversion à la foi catholique. Laissez-moi le soin de prolonger le combat et de couvrir votre retraite. Je me ferai tuer s'il le faut; en attendant, suivez-moi. »

Ces paroles, prononcées avec un accent de vérité, triomphent des hésitations de Sombre; accompagné de la princesse, il gagne la campagne. On entre dans la région montagneuse; à la vue d'un tigre qui venait de saisir et d'emporter un homme de l'escorte, la petite troupe se disperse, et il ne reste que les porteurs, qui se serrent autour du palanquin. Sombre, agenouillé devant la porte du palanquin, écoutait la princesse, qui lui parlait avec calme. « Ami, lui dit-elle, encore quelques instants, et nos ennemis seront ici; tu peux m'en croire, je ne tomberai pas vivante entre leurs mains pour devenir la femme ou l'esclave de quelque paria. Dès que les pieds de leurs chevaux retentiront sur les cailloux du chemin, mon poignard me délivrera de cette vie, à laquelle je ne tenais que par un seul lien, ton amour. Tu m'as appris qu'il est un autre monde où nous pouvons nous retrouver : eh bien! allons-y chercher le bonheur. Tu vas me suivre, nous mourrons ensemble, et nos deux âmes ne seront pas un instant séparées. »

Sombre couvrait de ses pleurs la main de la princesse. Le pistolet tout chargé reposait à côté du poignard sur les coussins du palanquin. Les deux époux attendirent ainsi le moment fatal. Une heure se passa, heure de douloureuse ivresse pour Sombre et d'exaltation inquiète pour la Begom. Enfin un bruit

sourd comme le bruit des galets sur la grève traversa l'espace et le silence : c'était le signal attendu. Des armes étincelantes avaient relui dans l'ombre. Sombre vit la Begom tourner le poignard contre son sein ; il lui donna un dernier baiser, et un instant après il tombait, la tête fracassée, aux pieds de la Begom. Ainsi périt victime d'une infâme intrigue un brave soldat français qui, pendant neuf ans, avait tenu en échec la puissance de W... H... (1).

La nécessité ou la crainte de se séparer a conduit onze individus à se donner la mort. Un jeune étudiant rencontre dans le monde une dame étrangère pour laquelle il s'éprend de la passion la plus vive. Des affaires de famille obligent cette dame à retourner dans son pays. Elle fait ses préparatifs. L'étudiant se jette à ses pieds, emploie tous les moyens pour la faire changer de résolution, la trouvant inébranlable, il tire un pistolet de sa poche, la tue à bout portant, et se précipite par la croisée.

Il n'est pas rare de voir les querelles entre amants se terminer par un suicide. La nature de l'affection donne plus d'exaltation à tous les sentiments. Un mot blessant de celui auquel on a tout sacrifié, une injure de celle qu'on aime déchirent le cœur et rendent la vie odieuse. Nous avons recueilli onze observations de ce genre.

Parmi ceux qui se suicident par amour, il en est un certain nombre qui agissent ainsi, parce qu'ils ont la persuasion de faire le désespoir des survivants. C'est par le même motif qu'on voit de jeunes filles, à la suite d'un chagrin d'amour, épouser par dépit le premier venu pour désoler celui qu'elles aiment. Ces unions *ab irato* font leur désespoir, le désordre en est presque toujours le résultat. Quelquefois ce sont des liaisons cachées qu'une lettre anonyme vient briser. La passion peut être sans

(1) *La Begom Sombre* (*Revue des deux mondes*, septembre 1845).

espoir, soit par la différence de rang, soit par l'insensibilité de la personne aimée, soit par le degré de parenté. Un homme marié se prend d'amour pour sa belle-sœur; celle-ci oppose la plus vive résistance et finit par déclarer que s'il ne cesse pas ses poursuites, elle ne mettra plus le pied dans sa maison. Accablé de ce refus, il lui écrit une lettre d'adieux et se tue. Le plus ordinairement le suicide est simple; dans un certain nombre de cas, les deux amants s'immolent ensemble. Nous en avons cité plusieurs exemples, nous allons en rapporter un autre.

Le 5 ... 183..., en rentrant chez lui, M. B... trouva sa femme et son ami étendus par terre, asphyxiés; la déclaration qui fut faite au commissaire de police portait qu'un accident avait été la cause déplorable de cet événement tragique. Du linge en assez grande quantité, des fers à repasser, une table, des réchauds, semblaient donner quelque crédit à cette explication.

Peut-être même ces dispositions étaient-elles dues aux parents? Voici, au reste, le récit publié par la *Gazette des Tribunaux :*

« Nous devons à nos lecteurs une narration exacte des circonstances qui ont précédé et accompagné l'événement arrivé rue..., et dont nous avons parlé dans un précédent numéro.

» Les renseignements primitifs, quoique émanés de personnes dignes de foi, ne nous avaient pas été rapportés fidèlement, et nous en savons aujourd'hui la cause : c'est que ces personnes étaient, par un motif louable du reste, intéressées à déguiser la vérité. Pourtant on ne nous accusera pas d'indiscrétion, car nous avons eu la prudence de n'employer que des initiales, sans même faire connaître le numéro de la maison où ce double suicide a eu lieu.

« Les époux B... étaient l'un et l'autre âgés de trente-neuf ans; ils recevaient dans leur maison M. L..., depuis dix années environ. La dame B... ne tarda pas à éprouver pour ce jeune

homme une passion violente qu'elle lui fit partager pour la première fois dès l'âge de seize ans ; elle en avait alors vingt-neuf. Peu à peu, elle sut s'emparer de l'esprit de M. L..., au point que celui-ci résolut de ne jamais appartenir qu'à elle.

» Néanmoins, M. L... père, qui ignorait, ainsi que le mari, ce commerce adultère, s'occupa du bonheur de son fils, alors âgé de vingt-six ans, et récemment nommé docteur en droit. Il venait de traiter d'une charge d'avoué à Paris, et déjà une jeune, jolie et riche héritière était destinée à ce jeune homme, qui regardait avec indifférence tous ces projets de bonheur. Quoi qu'il en soit, il allait souvent voir la famille de sa future épouse, dans laquelle étaient aussi reçus les époux B...

» A une dernière réunion, on plaisanta beaucoup sur les intrigues amoureuses, sans cependant y attacher une grande importance. Madame B..., qui avait entendu dire que son amant allait bientôt se marier avec la demoiselle de la maison, interrogea cette jeune fille, qui, ignorant tout à fait les intentions de sa famille, ne put satisfaire sa curiosité. « N'avez-vous jamais aimé? lui demanda madame B... — Je n'ai que dix-sept ans, lui répond-elle ; à cet âge, on ne pense qu'à travailler et à s'instruire. Mais vous, madame, continue-t-elle, on dit que, quoique mariée, M. L... ne vous est pas indifférent? »

» Tout à coup la musique se fit entendre et la conversation en resta là. Toutefois, on s'aperçut de quelques chuchotements entre madame B... et M. L... Le lendemain, comme on le sait, les préparatifs pour repasser du linge furent disposés afin de faire croire à un accident imprévu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'heure convenue, la dame B... a voulu voir expirer sous ses yeux l'homme qu'elle idolâtrait trop pour souffrir qu'il passât dans les bras d'une autre femme. Lorsque le mari arriva auprès d'eux avec le médecin et quelques personnes, le jeune L... avait cessé d'exister depuis une demi-heure, et son amante rendait le

dernier soupir. Saignée aussitôt des deux bras, elle a encore fait un mouvement ; les secours de l'art ont été impuissants pour la rappeler à la vie. »

— Quoique les suicides recherchent en général la solitude, plusieurs de ceux qui se tuent par amour mettent fin à leur existence devant l'objet aimé ou dans sa chambre. Au moment de s'unir à l'homme de leur choix, quelques femmes ne peuvent supporter l'idée de n'en être plus dignes. Une jeune ouvrière, recherchée en mariage par un homme d'une position élevée, et pour lequel elle avait un attachement passionné, arrive jusqu'au jour du contrat, sans qu'on ait eu le moindre soupçon sur son projet. Au moment où l'on se dispose à se rendre chez le notaire, l'amant reçoit une lettre dans laquelle sa maîtresse l'informe que, séduite à l'âge de quatorze ans par les maîtres de la fabrique où elle travaillait, elle ne peut se résoudre à tromper celui qui est si généreux pour elle, et qu'elle préfère se donner la mort.

Les motifs qui président habituellement aux unions, les changements qui se sont opérés dans nos mœurs, les maximes prêchées par certains sectaires, ont fait croire que l'amour n'avait plus en France la même influence qu'autrefois. C'est une erreur que l'observation réduit bientôt à sa juste valeur. Sans parler des milliers de séparations, d'unions illégitimes, d'adultères, qui viennent sans cesse protester contre cette opinion, les couvents, les crimes, les maladies, le suicide, montrent que cette passion, la plus naturelle à l'homme, n'a rien perdu de son empire.

Nous avons indiqué les principales causes des suicides par amour ; nous allons compléter cette énumération en puisant dans notre correspondance, qui ne contient pas moins de cent cinquante-quatre lettres ou écrits. La catégorie des amants est celle qui laisse le plus d'élégies, et cela n'a rien qui doive surprendre, car l'amour est une passion expansive, qui a un besoin

extrême de confidents. A défaut d'êtres animés, on confie sa peine aux échos d'alentour :

Oh! je suis jeune encore, j'ai soif de l'existence,
J'ai soif des fruits dorés de la douce espérance.
Dieu, vous en qui j'ai foi, me les donnerez-vous ?
Pour chercher le bonheur dans son grand labyrinthe,
Me conserverez-vous la femme belle et sainte
Que je veux aimer à genoux ?

Souvent j'ai froid au cœur. Le doute qui m'assiége
Étend devant mes yeux comme un linceul de neige
Où je laisse en marchant l'empreinte de mes pas.
Craignant de m'égarer sur cette froide terre,
Sceptique, je voudrais retourner en arrière
Si sa main ne m'arrêtait pas.

Pauvre femme, elle aussi dans mon âme ingénue
A versé les secrets de sa vie inconnue.
Tous nous avons douté, le doute est notre écueil;
Et j'ai dû, pour fermer sa blessure mortelle,
En parlant d'avenir m'interposer entre elle
Et la porte de son cercueil.

Il faut des ailes d'or pour planer dans ce monde.
Tu ne nous as donné que l'ardeur inféconde
Qui nous fait aspirer aux phases de l'amour,
Et le rameau d'espoir que la misère effeuille
Vacille dans nos mains et tombe feuille à feuille
Avec le soir de chaque jour.

Le papier qui contenait ces vers était maculé de sang.

Les tourments occasionnés par les amours illégitimes font souvent naître la pensée du suicide. Une femme, mariée à un militaire chargé d'une mission dans un pays étranger, apprend que son mari se dispose à revenir. Enceinte de plusieurs mois, elle court, éperdue, solliciter une assistance que, pour l'honneur de l'humanité, elle ne rencontre pas. Désespérée, elle

revient chez elle, s'enferme; ses parents la trouvent asphyxiée.

Les inconséquences du cœur sont un véritable problème. Il y a des hommes qui ne cessent de maltraiter, de battre même la femme qu'ils aiment, et lorsque la victime se dérobe par la fuite à cette tyrannie, cet abandon est pour eux un motif de suicide.

L'amour chez les âmes rêveuses, incomprises, portées à la tristesse, donne lieu à des dissertations philosophiques, à des plaintes, à des aspirations poétiques, etc.

Les bizarreries de la nature humaine sont aussi nombreuses qu'incompréhensibles.

Un homme écrit à sa femme une lettre remplie des sentiments les plus tendres et les plus exaltés, et sur la même table, on trouve une autre lettre datée du même jour, qui ne contient que des plaisanteries déplacées.

Enfin, le suicide peut encore être déterminé par l'ignoble condition, les sentiments bas, les actions méprisables de celle qu'on aime.

Résumé. — L'abandon est une cause fréquente de mort pour les gens qui s'aiment; l'amour n'est pas le seul motif de cette détermination; la misère qui suit l'abandon, surtout chez la femme, a aussi une grande influence sur cet acte. Le désespoir est d'autant plus grand que la séduction ne s'est accomplie que par des promesses réitérées de mariage.

— L'impossibilité d'épouser la personne aimée, la douleur de la voir s'engager dans d'autres liens conduit aux plus fâcheuses résolutions.

—Beaucoup d'individus attentent à leurs jours par le chagrin que leur fait éprouver la mort de l'objet de leur amour.

— La nécessité ou la crainte de se séparer sont aussi des causes de suicide; les querelles entre amants, la pensée de faire le désespoir des survivants, font prendre une détermination analogue. — Il arrive quelquefois, dans ce cas, que la catastrophe a lieu en présence de la personne aimée ou dans sa chambre.

— Quelques femmes se tuent au moment d'épouser celui qu'elles aiment, par remords de fautes antérieures et pour ne pas les tromper.

— La pensée du suicide peut être instantanée.

— Les suicides nombreux, dus à l'amour, prouvent que cette passion est loin d'avoir perdu son influence.

— Les tourments occasionnés par les amours illégitimes sont une des causes de suicide.

— On retrouve dans les suicides de cette section les mêmes contrastes que dans toutes les passions humaines.

2° *Jalousie.* — Si la passion de l'amour est une cause fréquente de suicide, la jalousie, sa conséquence forcée, doit souvent amener cette fatale résolution. La jalousie peut encore naître des préférences accordées dans les familles, des rivalités dans le monde, etc. Plusieurs fois nous avons reçu dans nos établissements des malades dont la folie n'avait pas d'autre origine qu'une tendresse plus grande pour un autre enfant. L'âge n'est point un obstacle au développement de cette passion. On a vu de jeunes enfants se tuer pour cette seule raison.

54 individus, la 85e partie environ du chiffre général, ont mis fin à leurs jours par jalousie. La plupart de ceux qui se sont ainsi détruits s'accusaient réciproquement de coquetterie, d'infidélités, de trahison, etc. L'impulsion au suicide peut être soudaine. Une femme, éperdument amoureuse, rencontre son mari au bras d'une dame sur laquelle on avait éveillé ses soupçons; elle rentre aussitôt chez elle, s'enferme dans sa chambre. Le mari, qui l'avait aperçue, s'empresse d'accourir; il frappe à la porte; ne recevant pas de réponse, il l'enfonce d'un coup de pied; l'infortunée rendait le dernier soupir. Il y a quelques années, une dame du grand monde, qui soupçonnait son époux de la trahir, parvient à se glisser près de l'appartement de sa rivale; bientôt, il ne lui reste aucun doute sur son malheur. Dans la soirée, le mari vient chez sa femme;

là, un spectacle affreux s'offre à ses regards : celle qu'il a outragée, mais qu'il n'a jamais cessé d'aimer, est suspendue sans vie à la colonnade de son lit. Un écrit près d'elle fait connaître la cause de sa mort. Dans son désespoir, il prend le corps dans ses bras, et courant jusqu'à l'appartement de sa maîtresse, il le dépose à ses pieds, en lui criant : « Voilà votre ouvrage, » et s'enfuit de l'hôtel.

Beaucoup d'individus se suicident parce qu'ils ne peuvent souffrir que l'objet de leur amour se marie, ou, s'il est marié, la pensée qu'un autre a les mêmes droits les jette dans des transports continuels de fureur. L'abandon conduit au même résultat. Un soupçon suffit dans la jalousie pour déterminer le suicide. Un officieux avertit une femme qu'il a vu son mari chez une dame qu'elle croit lui être préférée. Ce seul renseignement suffit pour lui faire prendre une résolution fatale.

Quelquefois le jaloux, déterminé à en finir avec la vie, ne peut se résoudre à quitter celle qui fait son tourment. Il met alors tout en œuvre pour l'engager à suivre son exemple, et il peut arriver qu'il réussisse dans son projet. Trois fois nous avons noté le double suicide pour cette cause. Dans d'autres circonstances, la jalousie ne se borne plus aux moyens de persuasion, elle a recours à l'assassinat. Un homme dont les emportements et les querelles quotidiennes avaient forcé sa maîtresse à s'éloigner, veut à tout prix rentrer dans ses bonnes grâces. Il s'introduit de force dans sa chambre, la conjure de lui pardonner, et sur son refus, il lui porte un coup de couteau qui la blesse dangereusement : son oncle, accouru à ses cris, reçoit plusieurs coups de l'arme homicide; des voisins se précipitent pour saisir l'assassin et sauver les victimes, s'il en est encore temps ; celui-ci s'élance dans une pièce voisine dont il ferme brusquement la porte. Au moment où elle allait céder aux efforts, une détonation se fait entendre : il s'était fait justice. — Un autre, consumé de jalousie, se précipite sur sa femme, à

laquelle il porte un coup de baïonnette dans le ventre : « Puisque je n'ai pu tuer ton amant, s'écrie-t-il, tu périras à sa place. » En la voyant baignée dans son sang, pâle, inanimée, il ouvre une croisée et se brise la tête sur le pavé. Ces faits sont communs, et il n'est point d'année que les journaux n'en enregistrent un certain nombre. Parmi les anecdotes de ce genre, celle que nous empruntons à un journal judiciaire offre un grand intérêt (1).

« Un jour du mois d'octobre 1795, deux hommes, portant l'élégant uniforme des officiers de la marine anglaise, s'approchèrent rapidement du canal Saint-Georges et prirent place dans une barque détachée du navire de guerre le *Pingoin*, à l'ancre dans la rade, et dont on pouvait voir flotter à une grande distance la flamme rouge, traversée d'étroites bandes blanches et bleues. Celui des deux qui abandonna la plage le dernier était remarquable par sa stature élevée, sa chevelure d'un blond pâle, ses yeux d'une coupe hardie, et les divers signes physiques qui constituent le type irlandais.

» Cet homme tourna, avec une muette expression de désespoir, son visage altéré vers le chemin qu'il venait de parcourir, et, debout dans la barque, tint son regard obstinément attaché sur les tourelles devenues presque imperceptibles du château féodal de C... Au moment où la barque commençait à s'éloigner du rivage, le tube effilé d'une mince carabine anglaise perça le tissu vert et serré d'une de ces haies vives qui, en Irlande comme en Angleterre, sont la parure obligée de tous les champs et de toutes les prairies; un éclair sillonna l'espace, et l'officier irlandais qui, en raison de son attitude présentait à la balle un point de mire presque infaillible, frappé en pleine poitrine, s'affaissa sur le rebord du canot et glissa rapidement dans la mer.

» Le crime commis, le meurtrier sauta sur un cheval tout

(1) *Gazette des tribunaux*, 11 octobre 1846.

sellé et s'élança dans la direction de la ville de C... Dès qu'il y fut arrivé, il s'engagea hardiment dans les rues, pénétra sans se faire annoncer chez le docteur irlandais T..., et lui dit d'un ton bref et impératif :

« Ma femme se meurt, venez. »

» L'auteur de ce meurtre étrange et mystérieux appartenait à une maison anglaise des plus anciennes et des plus illustres. Il s'appelait lord A..., et jouissait dans le comté de Tipperary de tous les priviléges attachés encore à l'autorité seigneuriale. Du reste, il était généralement plutôt craint qu'aimé, car personne n'ignorait que lord A..., dans sa haine aveugle contre l'Irlande, en était encore aux guerres de la Rose rouge et de la Rose blanche, et qu'il n'eût pas dépendu de lui que les Irlandais ne fussent traités plus inhumainement que ne l'avait fait Henri VII, lorsqu'il conquit leur île et posa les bases de cette législation atroce qui devait peser sans interruption sur cette nation sacrifiée.

» Ce n'était pas volontairement d'ailleurs que lord A... était venu s'établir en Irlande. Après avoir été longtemps, à Londres, un des dandys les plus raffinés de Regent-Street et de Piccadilly, il avait hérité d'un vaste domaine à C..., dans le comté de Tipperary : une clause du testament fait en sa faveur portait toutefois qu'il n'en pourrait devenir possesseur qu'à la condition de ne jamais cesser de l'habiter. Le lord anglais, qui était bien loin de jouir d'une position de fortune en harmonie avec l'illustration de sa naissance et l'éclat de ses goûts, se vit dans la nécessité de se soumettre à cette exigence bizarre ; l'antipathie héréditaire qu'il portait à l'Irlande s'en augmenta, et son humeur, naturellement mélancolique, devint sombre et farouche. Cependant comme il était riche, uni à une femme charitable et belle ; qu'à tout prendre il semait autour de lui l'argent avec une rare prodigalité, l'opinion se montrait patiente et attribuait, non sans quelque raison peut-être, à l'originalité de son carac-

tère les froides violences et les excès sans passion auxquels il se laissait entraîner.

» Lord A..., suivi du docteur, traversa silencieusement C..., s'engagea dans la campagne et gravit d'un pas ferme la route en pente qui conduisait à l'entrée du château seigneurial. Le soin qu'on avait pris d'étendre dans les cours une épaisse couche de paille et de foin, la physionomie bouleversée des domestiques qui traversaient machinalement les chambres et les corridors comme pour échapper à un insurmontable effroi, enfin les cris perçants qui troublaient par intervalles le profond et froid silence qui régnait dans cette maison indiquaient suffisamment qu'il s'y passait une scène d'agonie. Lord A..., sans daigner adresser une seule parole aux domestiques, pénétra dans la chambre d'où partaient des gémissements désespérés. Une femme, très jeune encore, de la figure la plus séduisante, était étendue sur son lit dans une attitude de souffrance terrible; ses longs cheveux blonds dénoués l'enveloppaient presque tout entière; de grosses gouttes de sueur se formaient sur son front, et son corps, agité de soubresauts convulsifs, se repliait par intervalles sur lui-même avec une effrayante flexibilité.

» A cette vue, le lord s'arrêta; la malade avait entendu le bruit de ses pas, et prononcé son nom; son œil hagard se fixa sur son mari avec une indéfinissable expression de douleur, et se tournant vers le médecin, qui se tenait devant le lit dans une immobilité pensive, elle s'écria d'une voix vibrante, qui n'admettait ni hésitation ni refus.

« Vous n'avez plus rien à faire ici, monsieur, sortez ! »

» Le médecin semblait en proie à des doutes étranges ; il n'essaya pas cependant de résister à cette injonction, car un seul regard lui avait suffi pour comprendre que lady A... était perdue; il saisit cependant la main de la malade, se baissa pour la mieux voir, et ne put cacher un frissonnement en remarquant que les ongles de cette main livide étaient zébrés

de petites taches noires. Dès qu'il eut quitté la chambre, lady A... fit signe au lord de s'approcher, et dit en lui pressant le bras avec une force passionnée :

« Milord, je vous attendais pour mourir : n'appelez pas, n'invoquez aucun secours, le mal est irrémédiable ; le docteur l'a compris ; vous l'avez vu ! »

» Elle étouffa dans son oreiller les sanglots involontaires que lui arrachait la souffrance, et ajouta :

« Écoutez, milord ; une pauvre femme condamnée qui succombe aux tortures les plus atroces, a droit peut-être à quelque indulgence. Rejetez, oh ! rejetez pour un instant le manteau de glace qui vous couvre, car j'ai une grâce suprême à solliciter, un aveu déchirant à faire... Edwards, lady A .. a été coupable, bien coupable envers vous... Durant votre dernier séjour à Londres, un homme que, jeune fille, j'avais tendrement aimé, a profité de votre absence pour reparaître devant moi, pour réveiller par ses paroles des souvenirs à peine éteints... Que vous dirai-je ? vous n'étiez pas là pour me défendre de ma faiblesse, pour me protéger contre mon cœur, j'ai succombé... Voilà ce que j'ai voulu vous confesser avant d'entrer dans la tombe, et ce qui me fait plus de mal que l'agonie. Soyez clément, milord ! L'expiation a suivi la faute ; mes entrailles brûlent.... Dieu vous a vengé ! »

» Lord A... avait écouté cette confession solennelle de la moribonde avec une attention grave et recueillie ; ses traits, immobiles, n'avaient laissé voir ni étonnement, ni colère, ni pitié. Il se contenta de serrer la main repentante qui cherchait la sienne.

» Frappée de ce silence, lady A... se souleva à demi par un violent effort et regarda fixement son mari, cherchant à lire dans ses yeux sa pensée la plus secrète.

« Vite, milord, s'écria-t-elle, un dernier baiser, le baiser du pardon, c'est à la mort que vous le donnez.

» — Je savais tout et vous pardonne, répondit le lord sans

s'émouvoir ; à votre tour, milady, vous avez à me pardonner de vous avoir empoisonnée. »

Et il ajouta avec le même calme :

« Quant à votre amant, je l'ai tué ce matin sur les bords du canal Saint-Georges. »

» Une exclamation d'indicible stupeur, un cri de haine sauvage accueillit cette double révélation, jetée d'un ton tranquille au milieu d'une si douloureuse agonie. Maître de lui toujours, lord A... ne quitta le chevet de la mourante que lorsqu'elle eût exhalé son dernier souffle. Après avoir posé le drap sur sa tête, il prit la bougie qui avait éclairé cette scène lugubre et se rendit à l'étage supérieur dans ses appartements particuliers. Il eut soin, en s'éloignant, de refermer les portes des diverses chambres qu'il traversa, d'en ôter les clefs et de tirer un à un les verrous derrière lui. On n'aurait pu, d'ailleurs, sur ses traits flegmatiques, ni dans son maintien assuré, surprendre l'indice de la plus légère émotion, et si la crainte ou le remords agitait sourdement son cœur, il s'efforçait de se le cacher à lui-même.

» On put voir pendant toute la nuit une lumière briller dans la chambre à coucher du lord ; il n'appela près de lui personne, et le plus profond silence ne cessa de régner dans cette partie du château. Le matin étant venu, le valet de chambre de lord A... essaya vainement de pénétrer dans les appartements, et livré à de mortelles inquiétudes, il envoya querir constables et policemen. Les portes furent ouvertes de vive force, on entra. Le lord était étendu sur le tapis et baigné dans son sang. Une expression d'ironie convulsive était la seule que la mort eût empreinte sur son visage décomposé. Sans rien perdre du sang-froid stoïque dont les suicides anglais ont offert jusqu'à nos jours de si étonnants exemples, il s'était coupé la gorge à l'aide d'un rasoir, et avait opéré d'un seul coup, avec une force incroyable et avec la plus sinistre habileté, la section de l'artère carotide.

» La bougie, presque entièrement consumée, brûlait encore sur la table, où se trouvait déposé, à la place la plus apparente, un pli cacheté, scellé de l'écusson armoirié du lord, et portant cette suscription écrite d'une main ferme et reposée :

« Testament de lord A..., décédé à C..., le 7 octobre 1795. »

» Le lord d'Irlande consacrait par ce testament la majeure partie de sa fortune à l'érection d'un hôpital militaire à Londres, dans le quartier de Black-Friars, et entre autres dispositions bizarres, il avait rédigé cette clause finale, document essentiellement caractéristique, funèbre bouffonnerie que nous traduisons fidèlement en essayant de lui conserver sa couleur originale, car elle peint d'une manière aussi grotesque que tragique l'humeur britannique :

« Je donne et lègue la somme annuelle de 100 livres sterling, qui devra être payée à perpétuité par ma succession. Selon ma volonté et mon plaisir, cette somme sera employée à acheter d'une certaine liqueur, appelée gin, qu'on distribuera à une centaine d'individus, Irlandais seulement. Ces individus, conformément à un avis qui sera rendu public, devront se rassembler dans le cimetière de C...; là, il leur sera remis à chacun un bâton de bois de chêne et un couteau. On leur distribuera ensuite le gin par demi-pinte jusqu'à ce que la totalité en ait été consommée. Mes ordres exprès sont que cette distribution se renouvelle le 17e jour de mars et le 18e d'octobre de chaque année. En effet, convaincu que les grossiers habitants d'Irlande ne manquent que d'armes pour s'entre-détruire toutes les fois qu'ils se trouvent ensemble, j'ai voulu prendre le moyen le plus certain pour les réunir, et j'espère qu'avec le temps ils dépeupleront eux-mêmes leur pays, qu'on pourra repeupler alors avec une race civilisée venue d'Angleterre. »

Les lettres de Clark, ni les autres Mémoires de l'époque ne disent pas si ce codicile du testament de lord A... reçut son exécution; mais quelle que soit en Angleterre l'inviolable puis-

sance de la volonté individuelle, nous doutons fort que l'esprit religieux de la nation ait sanctionné de pareilles dispositions.

— L'observation suivante est une preuve entre mille autres du degré d'énergie sauvage auquel arrivent les passions dans certaines organisations !

Un homme, dont le nom a eu quelque célébrité dans les fastes judiciaires, le nommé S..., exerçait à Paris la profession de perruquier. Il avait fait la connaissance d'une jeune fille appelée Henriette, qui ne se contenta pas d'un seul amant. La chronique affirmait qu'elle recevait aussi les soins d'un autre perruquier et d'un garçon boucher. L'amour de S... ne put supporter ces rivalités, et, après de violentes querelles, il prit la résolution de mettre un terme à ses tourments en faisant mourir sa maîtresse. Choisissant une nuit où celle-ci était profondément endormie, il alluma un réchaud, boucha toutes les issues et, se retirant à pas de loup, il ferma la porte, dont il avait auparavant retiré la clef, qu'il avait posée sur un meuble.

A demi-asphyxiée et se débattant sous l'atmosphère de plomb qui l'écrasait, Henriette put sortir de son lit; en tâtonnant de droite et de gauche, elle mit la main sur la clef et fut assez heureuse pour ouvrir la porte et respirer un air pur. Dans les premiers moments, elle porta plainte; S... fut arrêté; l'amour ayant repris ses droits, la fille H... se désista, expliqua l'affaire d'une autre manière l'attribuant à la jalousie, et S.... sortit de prison.

L'événement fatal n'avait été que différé; quelque temps après, S..., que la jalousie tourmentait plus violemment que jamais, poursuivit la fille H..., et la rencontrant dans la rue de la Bûcherie, il la frappa au cœur d'un instrument pointu, qui la tua sur-le-champ. M. B..., commissaire de police de la section, arrivé à l'instant sur le lieu du crime, fit les recherches les plus actives, et ayant trouvé sur elle un paquet d'ai-

guilles qui contenait l'adresse d'une de ses amies, il se rendit sans perdre de temps chez cette dernière, lui parla d'Henriette et l'interrogea sur sa conduite; l'amie répondit qu'elle était légère et entra dans quelques détails plus précis sur le nombre de ses amants. Eh bien! lui dit M. B..., s'il était arrivé quelque malheur à Henriette, lequel de ses amants soupçonneriez-vous! — S..., s'écria-t-elle. Quelques heures après, S... était arrêté et incarcéré à la Conciergerie.

Le procès eut lieu en 1826; la plaidoirie de l'avocat, la franchise des aveux du prévenu, la cause du crime, avaient donné quelque célébrité à cette affaire. Un grand personnage étranger qui voulait connaître la manière de rendre la justice en France, assistait par hasard ce jour-là aux débats. Il suivait avec le plus vif intérêt les nombreuses péripéties de ce drame. On le vit même verser des larmes en entendant le récit du malheureux événement. L'intérêt qu'il prenait au sort du prévenu eut, du moins d'après les journaux anglais, pour celui-ci, un résultat heureux, car le jury français, désirant peut-être donner à l'étranger une marque de sa sympathie, admit des circonstances atténuantes en faveur de S..., qui ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité. L'étranger était Canning, le premier ministre de la Grande-Bretagne.

Quelques années après, S..., dont la conduite exemplaire au bagne lui avait valu l'amitié de ses surveillants, fut abordé par un Anglais de haute distinction, qui lui adressa la parole en ces termes : « N'êtes-vous pas le nommé S..., auquel est arrivé, en 1826, le malheur d'assassiner sa maîtresse? Racontez-moi cette affaire dans tous ses détails. » Pendant le récit, les yeux de l'Anglais ne quittaient point S...; il l'écoutait avec une extrême attention. Quand il eut fini, il lui dit : « Vous m'avez profondément intéressé; je connaissais cet événement, j'ai voulu le tenir de votre bouche. Tout ce que vous m'avez raconté m'est arrivé; votre histoire est la mienne; plus heureux que vous,

j'ai mis la mer entre la justice et moi. Comptez sur mon appui. J'ai en France de puissants protecteurs. » Quelques mois après, S... était gracié.

A peine fut-il mis en liberté, qu'il partit pour son pays. Arrivé à minuit chez son père, dans la petite commune de R..., ce bon vieillard se trouve mal de joie à la vue de son fils qu'il était bien loin d'attendre. « Te voilà ici, mon pauvre enfant, lui dit-il en essuyant ses yeux baignés de larmes ; mon cœur me commande de t'ouvrir ma porte et de te tendre les bras; si tu n'es qu'un forçat évadé, ma main doit te repousser pour éviter de plus grands malheurs ! — Rassurez-vous, lui répond son fils, j'ai reçu grâce entière du roi des Français. » Et il lui raconta l'heureuse circonstance à laquelle il devait sa délivrance.

Aujourd'hui, S... est établi maître cordonnier et ménétrier dans la commune ; depuis son retour, on n'a jamais eu le plus léger reproche à lui faire.

— La jalousie n'est pas toujours le résultat de l'amour. Nous avons noté un certain nombre de suicides dont la cause était due aux préférences prodiguées à des enfants au détriment des autres. Une jeune fille de quatorze ans, chargée des soins du ménage, était souvent grondée par ses parents. Son autre sœur, un peu plus âgée qu'elle, était l'objet de toutes les tendresses. La jeune fille s'acquittait de ses devoirs sans murmurer; sa physionomie avait un air de mélancolie et de tristesse qui révélait le chagrin de son âme. Un jour qu'elle avait été plus réprimandée que de coutume, elle monte à sa chambre sans proférer une parole. Plusieurs heures s'écoulent. Ne la voyant pas revenir, sa mère se rend auprès d'elle, pousse la porte, et aperçoit sa fille étendue sur le carreau, près d'un réchaud de charbon. Une lettre qu'elle tenait encore à la main faisait connaître les motifs de sa mort. « J'ai longtemps lutté contre le sort injuste dont j'étais la victime ; me voir toujours méconnue, haïe même des auteurs de mes jours, était un supplice au-dessus de

mes forces. Je leur pardonne. Puisse ma sœur leur faire oublier celle qu'ils ont rendue si malheureuse. »

Enfin, dans une sphère moins élevée de sentiments, on a vu des serviteurs mettre fin à leurs jours parce que leurs maîtres leur en préféraient d'autres.

Résumé. — La jalousie, par les tourments affreux qu'elle fait naître, rend la vie insupportable à ceux qu'elle dévore.

— La pensée de laisser au pouvoir d'un rival la personne aimée, le désir de se venger d'une trahison, entraînent parfois à l'assassinat avant le suicide.

— La jalousie par amour n'est pas la seule qui conduit au suicide; on voit des enfants, des serviteurs, se tuer parce que d'autres personnes leur sont préférées.

SIXIÈME GROUPE.

REMORDS, CRAINTE DU DÉSHONNEUR, DES POURSUITES JUDICIAIRES.

SOMMAIRE. — *Remords.* — Statistique. — Attentats contre les propriétés, contre les personnes, mauvaises actions. — Vol, suite de maladie. — *Crainte du déshonneur, des poursuites judiciaires.* — Résumé.

Le remords a toujours été considéré comme la punition morale du crime. Si le coupable échappe aux peines de la loi, il n'évite pas les reproches de la conscience. Les agitations de la vie peuvent étouffer le remords pour quelque temps, il reprend peu à peu son empire, et ne quitte plus l'homme jusqu'au tombeau. Chez beaucoup d'individus, c'est l'ombre de Banco qui marche sans cesse à leurs côtés et dont leurs regards effrayés ne peuvent se détacher. L'hallucination, dans ce cas, n'est point un symptôme de folie, c'est la personnification du remords, le juste châtiment de la justice divine. Qu'importe, en effet, que le fantôme soit une création de l'imagination terrifiée, l'effet est le même, l'expiation est commencée, et si la perte de la raison survient à son tour, elle n'est qu'une punition

plus forte. L'exemple ne sera point perdu pour ceux qui l'auront eu sous les yeux. La proportion des hommes que le remords conduit à la folie est plus grande qu'on ne se l'imagine, et c'est sans doute cette considération qui a porté Heinroth à considérer cette maladie comme un résultat du péché, tant il est vrai que dans chaque théorie, il y a toujours un côté vrai.

134 personnes se sont donné la mort par suite de remords tantôt seul, tantôt uni à la crainte du déshonneur ; c'est la trente-quatrième partie environ du chiffre total. Le nombre peut être ainsi groupé :

Attentats contre les propriétés	93
Attentats contre les personnes	25
Mauvaises actions	16
	134

La première de ces catégories montre qu'il y a de grandes lacunes dans l'éducation : si la morale, la pratique des devoirs, avaient une part plus large dans l'enseignement, il n'y aurait pas tant d'attentats contre la propriété, un désir si ardent de posséder soi-même ; l'on ne verrait pas ces curées furieuses de places dont tous les partis nous ont donné de si déplorables exemples, et ces courses au clocher insensées pour obtenir un coupon quelconque dans toute espèce de spéculation On ne peut se faire une idée de la variété de formes sous lesquelles se cache le besoin d'avoir de l'or. Les gens qui paraissent les plus honnêtes ne se font aucun scrupule de frauder les droits du gouvernement. Les commerçants usent de mille supercheries pour vendre le plus cher possible leurs marchandises sophistiquées. Tous les gains que l'on peut faire, sans avoir de démêlés avec la justice, sont regardés comme une chose naturelle. N'est-il pas évident qu'il y a dans une pareille conduite un véritable affaiblissement du sens moral? Il importe cependant de remarquer que si le mal est commis, le châtiment ne tarde pas à le suivre.

Ainsi, voilà sur les 4,595 suicides de Paris, 93 individus, la cinquantième partie environ, qui se donnent la mort par remords, crainte du déshonneur. Ils avaient abusé de dépôts, commis des larcins, vendu des objets qui ne leur appartenaient pas, dépensé de l'argent qu'on leur avait confié pour payer des factures ou des dettes. Plusieurs ne pouvaient rendre leurs comptes de caisse, de tutelle. Quelques-uns étaient sous la crainte continuelle d'être découverts; d'autres étaient en état d'arrestation.

Parmi les faits de cette catégorie, nous citerons les suivants: Un jeune homme possesseur d'une grande fortune, la perd par des excès de tout genre et par sa mauvaise administration; c'est dans cette situation critique qu'il rencontre une demoiselle dont il devient éperdument amoureux; sa conduite, sa ruine, ne lui permettent pas de songer à une alliance avec une famille riche, noble, puissante et justement considérée. Entraîné par sa passion, il écoute de mauvais conseils, et demande au jeu les moyens de combler la distance qui le sépare de celle qu'il aime. Le précipice se creuse de plus en plus, il ne recule pas devant le faux; le bandeau qui l'aveuglait tombe enfin, il reconnaît son crime, son âme est en proie aux plus violents remords, et pour mettre fin à ses tourments, il allume le charbon et meurt.

Ce matin, des mariniers ont retiré de la Seine, non loin de Sèvres, le cadavre d'un jeune homme âgé d'environ vingt-cinq ans, et vêtu avec une certaine recherche. On n'a trouvé sur lui aucun papier de nature à faire connaître son identité. Dans la poche droite de son gilet était une petite bouteille de verre blanc soigneusement bouchée, dont on a retiré l'écrit suivant :

« On ne parviendra certainement pas à me reconnaître, car je ne suis pas de Paris, que je viens de choisir pour me donner la mort. A mon heure dernière, je forme le vœu que cet écrit soit livré à la publicité. Puisse ce qu'il contient servir de leçon aux jeunes gens.

» J'appartiens à une honorable famille de province, et,

pour satisfaire aux désirs d'une comédienne, j'ai eu la faiblesse de faire de faux billets sur lesquels j'ai apposé une signature imitant celle de mon père. L'échéance de ces malheureux billets approche, mon crime va être découvert, et je ne puis en supporter la honte; la mort est donc la seule ressource qui me reste. Selon toute probabilité, ma famille me fera rechercher; je la supplie de couvrir mon absence d'un prétexte; cependant, si elle voulait faire donner sépulture à mon corps, elle me reconnaîtra, dans le cas où ma lettre, livrée aux journaux, lui tomberait sous ses yeux, à l'aveu de ma faute et au tatouage que j'ai sur le bras gauche et qui représente Cupidon perçant d'un javelot un cœur sur lequel on lit ce nom : Émilie. »

Des mesures ont été prises pour faire rechercher la famille de ce jeune homme (1).

Un homme enlève dans une maison où il était reçu, une somme d'argent; les soupçons se portent sur une servante de la famille; elle est arrêtée et conduite en prison. L'instruction s'engage, les apparences sont contre cette infortunée, on parle déjà d'une condamnation. Celui qui avait fait le vol sent le remords pénétrer dans son cœur, il écrit une lettre dans laquelle il établit sa culpabilité, démontre l'innocence de l'accusée et se donne la mort.

Le vol peut être dans quelques cas le résultat d'une maladie. Un commissionnaire dont la réputation d'honnête homme n'avait jamais été mise en doute, est atteint d'une affection bilieuse, à laquelle succède un dérangement momentané de l'esprit; c'est alors qu'il soustrait près de deux cents bouteilles dans la cave d'un de ses clients; cet acte ne tarde pas à le tourmenter; il se figure qu'il est dénoncé, conduit en prison, condamné. Assailli de terreurs continuelles, il prend la résolution d'y mettre fin et se pend à un clou dans sa chambre. Nous avons plusieurs fois

(1) *Le Droit*, 24 octobre 1851.

constaté la manie du vol dans la période commençante de la paralysie générale des aliénés.

La pensée du jugement impressionne vivement quelques esprits. Un jeune homme écrit à ses parents : « Lorsque vous recevrez cette lettre, je n'existerai plus ; je me suis rendu coupable d'un grave délit, et je serai condamné aux galères. Je préfère me brûler la cervelle. Adieu, mes chers parents ; je sens que ma main tremble, mes idées se brouillent. Tout ce que je vous prie, c'est de ne pas vous affliger, attendu que je ne mérite point de regrets. »

Il est des personnes qui ne peuvent survivre à une arrestation, à une condamnation ; ceci s'observe surtout quand l'individu en est à son début dans la carrière du mal.

Le nommé B... était employé comme porte sonnette au bureau de M. le commissaire de police de la rue Verte ; ce magistrat ayant acquis la certitude que cet homme lui avait volé de l'argent, l'arrêta et le conduisit lui-même, samedi au soir, au corps de garde de la ligne situé aux Champs-Élysées, avenue de Matignon ; l'ayant fait enfermer au violon, il lui dit en se retirant : « C'est à la cour d'assises que nous nous retrouverons. » Ce malheureux, qui est marié et père de trois enfants, n'a pas voulu attendre cette épreuve, et, quelques heures après, il s'étranglait.

Il peut arriver que le coupable, tout en reconnaissant sa faute, trouve la punition trop sévère, ou même injuste, ce qui peut être vrai à son point de vue ; le désespoir qu'il en ressent le conduit au suicide.

« Je meurs, ma chère femme, écrit un de ces malheureux, et je ne regrette la vie que pour toi, notre chère Julie et ton vieux père. Il a fallu que j'aie une funeste pensée ; cependant la réflexion que j'avais faite à temps, ainsi que je l'ai déclaré à la justice, devait me mettre à couvert de toute condamnation, puisque je ne me suis pas rendu coupable du commencement

d'exécution voulu par la loi. J'ai dit aux jurés : Non-seulement le repentir est venu repousser victorieusement la mauvaise intention que j'ai conçue un moment, mais encore le souvenir de ma femme et de mon enfant a seul suffi pour me faire abandonner un projet criminel. Oui, leur ai-je affirmé, et c'était le cri de la vérité, il m'a semblé les entendre me dire : Arrêtez! vous êtes sur le bord du précipice où vous allez vous engloutir pour toujours, et nous ne nous reverrons plus!...

» En effet, je me retirais, lorsque j'ai été soupçonné, car il n'y a jamais eu que des soupçons. Adieu, mes chères amies, je meurs en vous aimant jusqu'au dernier moment. »

— L'homme élevé dans des principes d'honnêteté peut céder à ses passions et faire une mauvaise action; le remords ne tarde pas à le troubler; c'est ce qu'attestent les paroles suivantes :

« Le brasier est allumé ; la vapeur mortelle m'environne, je vais mourir. Je viens de commettre une action infâme. Hier soir, j'ai emprunté la montre de... avec l'intention d'aller la vendre, afin d'en risquer la valeur au jeu. Il me fallait de l'argent pour un de mes créanciers qui devait venir demain ; il m'en fallait pour un autre ; il m'en aurait fallu dans huit jours, dans quinze jours, dans un mois, ou bien j'aurais passé ma vie sous les verrous. Vous avez fait pour moi ce que vous deviez, et plus que vous ne deviez. Si je m'étais adressé à vous, peut-être seriez-vous encore venu à mon secours ; je n'ai pas osé. Et puis vous le dirai-je, je n'ai pu supporter votre mépris, tout caché qu'il était.

» Hier matin, j'ai arrêté le projet que j'exécute à présent.

» Quelle lente, quelle terrible agonie !

» J'ai commencé tard à vous écrire ; ma chandelle ne m'éclaire plus; écrivez (d'une main tremblée) à mon père, à ma pauvre mère, dites-leur... »

— Parmi les exemples d'abus de confiance, malheureuse-

ment si communs, celui que nous allons rapporter n'est pas un des moins intéressants.

« En allant, monsieur le commissaire, vous requérir pour constater un suicide qui venait d'être commis, je vous ai donné verbalement communication des faits dont j'avais été le témoin; vous avez paru croire qu'il serait important pour la justice d'en avoir connaissance, je vous transmets ma déposition par écrit.

» Hier 22, vers quatre heures et demie du soir, est arrivé chez moi un de mes parents, M. le baron de L..., chef maritime dans un de nos ports de mer, actuellement en congé. Il m'a raconté que depuis longtemps M. C..., receveur, était chargé par lui de toucher de l'argent et de le convertir en rentes. A diverses époques, plusieurs inscriptions avaient été achetées en son nom, et selon les comptes remis par son agent, leur totalité s'élevait à 4,700 francs en 5 pour 100. M. de L..., qui avait la plus entière confiance dans M. C..., lui avait toujours laissé ses titres entre les mains. Il y a quelques jours, à la suite d'une conversation avec une personne dont je ne me rappelle pas le nom, mon parent demanda à M. C... à voir les titres. Ce dernier prétendit qu'ils étaient déposés au Trésor; cette réponse parut fort extraordinaire à M. de L..., et hier, il voulut vérifier par lui-même, au ministère des finances, si ce fait était vrai; il acquit la certitude qu'il n'y avait plus aucune inscription en son nom, et que celles même dont M. C... lui avait dit avoir fait l'achat n'avaient jamais été portées au grand-livre. L'employé ne put s'empêcher de s'écrier : — Vous êtes *volé*. M. de L... me pria, d'après les conseils de M. d'A..., de l'accompagner dans les démarches qu'il voulait faire auprès du receveur des rentes. M. de L .. le croyait dans une position aisée; cependant, la découverte qu'il venait de faire lui inspirait de justes craintes, et nous nous rendîmes à la préfecture de police, où, après avoir parlé aux chefs supérieurs de cette administration, on mit à la disposition de M. de L... deux agents du

service de sûreté, qui avaient pour mission d'arrêter M. C... dans le cas où cette arrestation serait jugée nécessaire.

» Vers sept heures environ, M. de L... et moi arrivâmes chez M. C..., qui nous ouvrit lui-même sa porte. M. de L... lui expliqua en peu de mots le besoin pressant qu'il avait de se procurer de l'argent, et lui demanda avec anxiété quelle était la somme dont il pouvait disposer. M. C... déclara qu'il avait 3,000 francs. M. de L... lui témoigna sa surprise de cette réponse, puisque, d'après un compte qu'il lui avait fourni récemment, il devait avoir en caisse 6,300 francs. Le receveur balbutia quelques mots, et alors M. de L... insista sur la nécessité où il était de rembourser sur-le-champ une somme importante; M. C... ayant prétendu qu'il ne pouvait le faire le soir même, son client lui dit d'un ton impératif : — Il me faut 100,000 francs. C'était à peu près la somme représentative du capital. M. C... parut fort décontenancé; cependant il tira de la caisse de son bureau trois billets de 1,000 francs qu'il remit à M. de L... Celui-ci fit un reçu de ces 3,000 francs et d'une somme de 1,000 francs qu'il avait touchée la veille; en même temps, il insista de nouveau sur la nécessité où il se trouvait d'avoir des fonds; c'était, ajoutait-il, une chose très facile au moyen de ses inscriptions de rentes. Il lui demanda quel était son agent de change. C... lui indiqua M. T... — Eh bien ! répondit mon parent, nous allons nous rendre sur-le-champ chez M. T... Le receveur voulait remettre au lendemain, sur les observations de M. de L... il prit son chapeau et parut décidé à partir avec nous. Du reste, aucun reproche ne fut adressé à M. C..., et on ne lui parla pas de la vérification faite au Trésor. Quand nous fûmes sur l'escalier, C... prétendit qu'il avait oublié quelque chose et rentra dans son appartement. Ne le voyant pas revenir, nous attendîmes dans l'antichambre, puis bientôt M. de L... l'appela à plusieurs reprises. La belle-mère sortit d'une pièce voisine et

alla elle-même voir où était son gendre. Elle trouva fermée la porte par laquelle on communique de l'intérieur à la cuisine, descendit précipitamment pour avoir la clef de la porte qui donne sur l'escalier.

» A peine fut-elle entrée qu'elle s'enfuit en poussant un cri d'horreur. M. C.., était renversé la face contre terre, baigné dans son sang, tenant à la main le manche ensanglanté d'un couteau droit ordinaire; la gorge, horriblement déchirée, laissait apercevoir entièrement divisés l'artère et le larynx. Dans une pièce voisine était une jeune femme, la figure égarée; elle regardait tous ces étrangers et demandait à voir son mari.

« La caisse ouverte, on a trouvé un peu d'argent, deux inscriptions, l'une de 1,900 francs, l'autre de 700 francs, et un dossier volumineux concernant M. de L .., qui perd 120,000 fr. Des renseignements ont appris que cette catastrophe était le résultat de spéculations malheureuses et de jeux de bourse. »

— Le remords causé par des actions honteuses est souvent un motif de suicide. Un homme qui avait toujours donné des signes d'une grande dévotion, est saisi en flagrant délit avec une petite fille de six ans. Désespéré, il s'écrie qu'il ne peut survivre à une pareille faute.

— Les fautes, les mauvaises actions, sont aussi pour les âmes timorées, ou pour celles qui ont été élevées dans le sentiment du devoir, un motif continuel de reproches. La crainte qu'éprouvent beaucoup de femmes d'être découvertes, les terreurs qui en résultent, les remords qui sont les conséquences de ces inquiétudes, surtout lorsque la faute est un crime, sont autant de motifs de suicide.

« Un portrait, écrit une dame, trouvé par mon mari, en révélant une faute que je croyais à tout jamais cachée, détruit ma position, brise mon avenir. Pour éviter des scènes horribles, une séparation scandaleuse, la haine de ma famille, je préfère

me donner la mort. Un moment de souffrance ne peut balancer une vie de tourments et de malheurs. »

Parmi les plus déplorables histoires que nous connaissions en ce genre, est celle qui nous a été racontée par notre ami feu le docteur Salone. Un père usant de tout son ascendant sur sa fille, ayant même recours aux mauvais traitements, finit par la faire condescendre à ses désirs. Une grossesse est le résultat de ce commerce. Les idées religieuses, longtemps comprimées, se réveillent avec force dans l'esprit de cette infortunée ; elle fait les représentations les plus vives à son père, lui déclare qu'elle ne peut rester avec lui. Des querelles s'élèvent ; chaque jour des scènes de violence ont lieu. La fille, hors d'état de résister, et ne voulant pas, d'un autre côté, appeler sur l'auteur de ses jours la vindicte des lois, profite d'un moment où il l'avait laissée quelques instants libre, s'enferme dans sa chambre, et s'asphyxie.

Il est des individus qui mettent fin à leur existence parce qu'on les a pris commettant des actes sans nom.

Le souvenir toujours présent des crimes, la crainte des poursuites, sont de puissants motifs de suicide.

Hier, vers quatre heures, la foule se pressait dans la rue Saint-Denis. Une détonation s'était fait entendre, et le magasin d'épiceries du sieur B .. avait été immédiatement fermé. Cet homme, à peine âgé de vingt-quatre ans, venait de faire un voyage à son pays pour y terminer un mariage depuis longtemps projeté. Tout était arrangé entre les deux familles, qui avaient déjà fixé le jour des noces, lorsqu'une jeune femme arrivée dans le village, court trouver les parents de la future, leur raconte son histoire, et les amène, à force de larmes et de prières, à refuser la main de B... Cette jeune fille était depuis longtemps sa maîtresse et se trouvait alors dans un état de grossesse avancée. B..., ainsi éconduit, consent à revenir à Paris avec elle, lui jurant de l'épouser à son arrivée. Des obstacles

sérieux s'opposant à cette nouvelle union, les deux amants prirent la résolution d'en finir avec la vie. Ils s'enfermèrent tous les deux dans une chambre ; un réchaud fut allumé, et bientôt l'asphyxie ferma les yeux de la pauvre fille. Soit que B... reculât devant la mort, soit qu'il eût, par un odieux calcul, poussé sa maîtresse au suicide, prévoyant qu'elle mourrait avant lui, il ouvrit la porte quand il la vit sans mouvement, et cria au secours. La victime, qui respirait encore, fut transportée à l'hospice, où, après trois jours de cruelles souffrances, elle mourut il y a quelques semaines. Depuis ce temps, B..., tourmenté par le remords, et peut-être par la crainte des poursuites judiciaires, se décida à se donner la mort. Après avoir toute la matinée vaqué à ses travaux comme à son ordinaire, et sans que sa sœur, qui habite avec lui, et ses garçons eussent remarqué sur sa figure la moindre préoccupation, il prit une bouteille d'eau-de-vie, s'enferma dans son arrière-boutique, et comme s'il eût craint que le courage lui manquât encore une fois, il se grisa, et quelques moments après, il s'appuyait sous le menton la bouche d'un pistolet.

Quelquefois, d'odieuses machinations ont amené le suicide des malheureux qui en étaient les victimes. Un négociant reçoit une lettre anonyme dans laquelle on lui annonce que s'il n'envoie pas une somme de 1,000 francs dans un lieu qu'on lui désigne, on le déshonorera comme ayant l'habitude de se livrer à des actes infâmes. La lettre est écrite par des misérables qui ont donné une apparence de vérité à leurs affreuses calomnies. Au lieu de faire face à l'orage et de s'adresser de suite aux magistrats, sa tête se perd et il se noie. On ne saurait se faire une idée des malheurs qu'occasionnent ces indignes manœuvres. Bien des gens n'ont pas le courage de les affronter et de les démasquer.

Le désespoir d'avoir causé la mort de quelqu'un peut devenir, comme le prouve l'observation suivante, le point de départ de la mélancolie, de la folie et du suicide.

Un étudiant qui suivait les cours du Collége de France, y fit la rencontre d'une jeune demoiselle qui était toujours accompagnée de son père. L'intérêt qu'elle lui avait inspiré ne tarda pas à se changer en une passion violente; il confia ses tourments et ses espérances à sa mère. Riche, disposant d'une partie de ses biens, pouvant par conséquent épouser la femme qui lui plaisait, il la pria de faire les premières démarches. Sa demande fut agréée; les renseignements étaient excellents, la seule différence était dans la fortune, fort médiocre du côté du père de la jeune personne, dont le principal revenu consistait en une place dans la magistrature. Le mariage eut lieu quelque temps après.

Les premiers mois de l'union furent très heureux; peu à peu la jeune dame, d'un caractère susceptible, s'imagina que son mari, plein de l'idée qu'il l'avait enrichie, n'apportait pas dans ses rapports avec elle la réserve et les égards qui lui étaient dus. Bientôt elle se persuada qu'il était beaucoup trop empressé auprès de ses cousines, qui venaient souvent la voir. Elle fit à ce sujet quelques représentations à son mari, qui en plaisanta, n'en tint aucun compte, et qui peut-être même, par esprit de contradiction, ou par mécontentement d'une conduite qui le blessait, exagéra les bons rapports que la parenté avait fait naître. Il en résulta des tiraillements, un peu de froid dans le ménage; rien n'avait cependaut éveillé l'attention, lorsque, dans un dîner qui réunissait toute la famille, la jeune femme crut saisir un signe d'intelligence entre une des cousines et son mari. Incapable de se maîtriser, elle fit une observation qui donna lieu à une réponse irritante, déplacée sans aucun doute. Elle se tut aussitôt, ne montra aucune émotion; au bout de quelque temps, elle se leva de table sur un prétexte plausible et sortit. La conversation avait repris son allure, et l'on n'avait pas encore eu le temps de remarquer son absence, lorsqu'une détonation venant du côté du parc se fit entendre. Tous les convives se levèrent avec un sentiment de malaise indéfinissable et coururent

vers l'endroit où le bruit avait eu lieu. En arrivant, on aperçut sur le gazon, dans un massif, la jeune femme qui rendait le dernier soupir; elle s'était emparée d'un petit fusil à un coup et l'avait déchargé dans la région du cœur.

A cette vue, le mari resta immobile, anéanti, sans proférer aucune plainte; à l'altération de ses traits, tout le monde comprit la violence de sa douleur, elle ne devait plus finir. Les jours, les semaines, les mois s'écoulèrent sans amélioration, malgré les soins, les consolations, les distractions qui lui furent prodigués. Concentré dans ses préoccupations, il recherchait la solitude, et sa tristesse ne tarda pas à dégénérer en idée fixe; la folie était sur le seuil; les médecins conseillèrent un voyage. Cette mesure si utile vers la fin des maladies, dans la période commençante de la convalescence, quelquefois même dans l'état stationnaire, n'eut aucun résultat avantageux, il fallut ramener M. X...chez lui. L'aliénation mentale avait fait des progrès, il y avait des illusions de la vue, des pensées de suicide; à diverses reprises il avait fait des tentatives qui n'avaient manqué que par la surveillance à laquelle il était soumis.

Un jour il s'approche de sa mère, lui met les mains sur le cou, et le palpe quelques instants avec une grande attention. Tout à coup il s'écrie : « Quel bonheur! je viens de trouver la lentille; sans la présence de ce signe, je te tuais. » Un phénomène, bien commun dans le monde fantastique où il vivait, avait métamorphosé la figure de sa mère en celle d'un personnage menaçant contre lequel il allait s'élancer, sans le doute qui traversa son cerveau. Après une pareille scène, il n'était plus possible de garder M. X...; on prit aussitôt le parti de le conduire dans une maison de santé. Un ami intime de la famille se chargea de ce pénible devoir. En arrivant près du directeur de l'établissement, il lui donna les détails précédents et lui recommanda une extrême vigilance. « Le malade, lui dit-il, est dans une belle position de fortune, ainsi

vous pouvez prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la réalisation de sa funeste manie; là est le danger, il ne faut pas qu'il soit quitté d'un seul instant. »

A son entrée, M. X... fut placé dans une chambre matelassée et confié à la garde de trois domestiques. Pendant trois semaines, il ne se passa rien de particulier; au bout de ce temps M. X..., dont les projets de suicide avaient la même fixité, trouva le moyen de se débarrasser des deux domestiques qui lui restaient, en l'absence du troisième, et lorsqu'ils revinrent, ils l'aperçurent pendu à un clou qu'on avait oublié en démeublant la pièce, et qui était caché par les matelas.

Des enfants se sont donné la mort, parce que les peines infligées à leurs parents leur causaient un chagrin continuel, et que le préjugé en faisait rejaillir la honte sur eux.

«Nous avons récemment annoncé le suicide d'un jeune officier de l'armée d'Afrique, dit un journal, une correspondance de l'*Émancipation* de Bruxelles donne sur ce fait les détails suivants :

» Ce jeune homme était parmi les officiers de son corps l'un des plus honorables, des plus distingués et des plus courageux. Malheureusement il portait un nom que la justice a atteint et que l'opinion publique a frappé. Son père, ancien général, ancien ministre, faillit un jour et fut condamné, trop sévèrement peut-être, dans une circonstance où il n'était pas le principal coupable : il n'avait pas reçu d'argent, il en avait donné.

» Malgré ses prétentions à des sentiments dégagés des anciennes préventions et des anciens préjugés, le monde est ainsi fait, il n'oublie jamais la flétrissure attachée à un nom propre. Aussi, à partir de cette époque, les rapports de l'officier avec ses camarades devinrent-ils gênés et difficiles; deux duels s'ensuivirent.

» Cependant plusieurs années s'étaient écoulées, et il pou-

vait espérer enfin n'avoir plus à protéger son honneur contre une faute qui n'était pas la sienne, lorsque dernièrement, au milieu d'une discussion assez vive, il reçut encore en face l'affront d'une allusion directe et brutale. Nouvelle provocation et nouveau combat pour le lendemain. Cette fois, les chefs et les officiers de son corps se sentirent révoltés de tant d'injustice; ils intervinrent auprès de l'offenseur, et exigèrent de lui qu'il rétractât son outrage.

» Les excuses furent complètes, sincères et courageuses. Notre jeune officier les accepta en présence de son colonel et de ses camarades réunis, et rentra chez lui, où deux heures après il se faisait sauter la cervelle (1). »

Résumé. — Le remords peut donc être considéré comme une cause fréquente de suicide pour les âmes en qui l'habitude, une mauvaise éducation n'ont pas éteint tout sentiment honnête. La crainte du déshonneur fondée ou exagérée a les mêmes conséquences pour ceux qui tiennent à l'estime publique et considèrent sa perte comme un mal irréparable.

SEPTIÈME GROUPE.

JEU.

Sommaire. — Statistique. — Motifs divers. — Spéculations de bourse. Résumé.

Le jeu, en abandonnant les tripots publics où venaient se perdre tant d'hommes inexpérimentés, paraît avoir restreint le nombre de ses victimes. Sans doute les jeux clandestins, les jeux de société alimentent encore la passion, mais les émotions terribles, incessantes que provoquaient les établissements publics, et qui jetaient une foule de malheureux dans les filets de

(1) *Le Moniteur du soir*, 25 mai 1852.

Saint-Cloud (1) ou sur les dalles de la Morgue, se sont considérablement affaiblies. Il s'est opéré à cet égard une transformation remarquable. Parmi les joueurs bien élevés, au lieu de se tuer, on se fait grec. Les mœurs tournent à la douceur, on a horreur du sang. On veut bien affronter le scandale, on se soucie fort peu de la mort; au moins quand tout sentiment d'honneur est éteint dans le cœur.

On ne trouve plus dans les procès-verbaux actuels de suicides résultant de pertes aux jeux publics, à la loterie. Il faudrait cependant rechercher si, à l'article *misère*, un certain nombre d'individus n'ont pas attenté à leurs jours par des motifs semblables.

La proportion de ceux que le jeu a menés au suicide est de 44, environ la cent-quatrième partie du chiffre total. Les uns avaient perdu des sommes considérables, les autres leur petit pécule ; dans les deux cas la ruine était complète. Le plus ordinairement ces revers avaient lieu dans les maisons publiques; quelquefois dans la société. Un de ces individus se tua après avoir mis son dernier argent à la loterie. Parmi ces malheureux, il y en avait qui avaient dissipé la dot de leur femme, la fortune de leurs enfants, les dépôts qu'on leur avait confiés, l'argent de leur terme, celui de leur provision quotidienne. Un d'eux, qui fréquentait une grande maison de jeu, se tua dans l'hôtel qu'il habitait. On trouva dans l'un des tiroirs de son secrétaire un testament par lequel il léguait deux cent mille francs à sa famille. Les recherches les plus actives ne fournirent pas le moindre indice sur l'existence de cette somme, et l'on resta persuadé que c'était une ruse pour donner le change sur la cause de sa déconfiture.

Il y a des joueurs qui se tuent parce qu'ils ne veulent pas ruiner leur famille.

(1) Cette expression consacrée désigne simplement la *Seine*.

Un officier supérieur de l'armée royale perdit à la révolution de juillet son grade, son rang, sa position; fidèle à ses convictions, il ne voulut pas prendre de service dans le nouvel ordre de choses. L'ennui qui succède à une vie agitée ne tarda pas à peser sur lui; il chercha dans les distractions un moyen d'y échapper. Rien ne put l'en débarrasser; le jeu seul lui offrit une diversion puissante. Une fois lancé dans cette voie, il essaya, comme tous les joueurs, de neutraliser les chances du sort par les combinaisons de la martingale. Plusieurs années se passèrent dans des alternatives de revers et de gains.

Un jour, il eut un éclair de raison, la passion fit trêve, il examina froidement sa position, les phases par lesquelles il avait passé, les événements qui l'attendaient, et, prenant la plume, il écrivit ces mots :

« Ma chère femme, et vous, mon fils, lorsque vous recevrez cette lettre, vous n'aurez plus de mari et de père. Mon amour pour vous a armé mon bras. Si j'avais tardé à prendre cette détermination, votre ruine serait complète. Sachez donc que le changement de vie, le désœuvrement m'ont conduit au jeu. J'ai longtemps combattu cette affreuse passion; elle m'a entraîné comme tous ceux qui ont joué avant moi et comme tous ceux qui joueront après moi. En vain vos images, votre avenir se sont-ils cent fois offerts à mes regards: la passion a été plus forte que toutes mes résolutions. La conviction m'est restée définitivement que j'aurais des moments d'arrêt, sans pouvoir me retirer jamais de la mêlée. La moitié de ma fortune est perdue, il vous en reste encore assez pour vivre et permettre à mon fils de prendre une carrière devenue indispensable pour lui; si je tardais un seul instant, vous pourriez vous trouver sans ressources, dans la plus affreuse misère. Il ne faudrait qu'un plus fort éblouissement pour tout engloutir, adieu donc, vous que j'aimais tant. Ce sacrifice est la dernière preuve de mon attachement pour vous. »

Certes le principe est faux, car on peut toujours se corriger, quoique le jeu n'ait presque jamais rendu ses victimes; mais quel dévouement, et l'on pourrait dire quelle logique, dans une pareille résolution!

La passion du jeu a plus d'une fois donné lieu aux drames les plus sombres : des infortunés, réduits à la dernière misère, n'ont pas hésité, avant de se donner la mort, à tuer leurs enfants, leur femme, leur maîtresse.

Les motifs qui poussent à jouer sont fort divers; les uns cherchent dans le gain les moyens de satisfaire leurs désirs ou d'améliorer leur sort; les autres cèdent aux entraînements de la passion, aux émotions qu'elle donne.

Quelquefois le malheureux qui va périr fait la peinture la plus terrible des combats que se livrent l'instinct de la vie et le fatal projet.

« Enferme-toi et lis seul. Une heure ou deux après la réception de cette lettre, ton frère ne sera plus qu'un cadavre. C'est affreux, sans doute; ne crois pas que je quitte la vie sans regrets. J'étais trop endetté, je ne pouvais plus résister à mes angoisses. Joueur, j'avais perdu plusieurs fortes sommes, il ne me restait qu'à me brûler la cervelle. J'ai voulu essayer un dernier moyen de salut; je suis venu à Paris avec huit cents francs tenter les chances du jeu; j'ai tout perdu, même l'argent qui ne m'appartenait pas. Hier soir, j'étais décidé; j'errai trois à quatre heures dans les environs de Paris, n'ayant pas même le courage de charger mon pistolet. Le désir de vous revoir encore une fois, l'esprit de conservation qui me faisait retarder par tous les moyens possibles le moment terrible, m'ont empêché ce jour-là de mettre mon projet à exécution. Oh! si tu pouvais savoir, mon cher frère, quelles étaient mes terreurs, toutes les fois que je sentais le froid de l'instrument qui devait terminer mon existence, tu frémirais de mes tortures; quand je me disais, en voyant les lumières qui

brillaient sur les boulevards: Ma vie sera éteinte avant elles, j'éprouvais une secousse qui devait décomposer tous mes traits.

» J'ai lu bien des descriptions de suicide dans ma vie, qu'elles sont pâles en face de la réalité ! Les chocs répétés de cette arme maudite portaient mon exaltation jusqu'au délire. Mon Dieu, quelle faiblesse! Je me croyais plus de courage; quand, il y a deux mois, traversé d'un coup d'épée, j'avais la conviction d'être blessé à mort, je quittais alors la vie sans regret. Pourquoi maintenant ce projet me semble-t-il aussi horrible! Pour détourner les soupçons, j'ai dit que j'allais en Afrique, et je viens de détruire tous les papiers qui pourraient mettre sur la voie. Cache ma lettre à ta femme; il ne faut pas qu'elle ait sous les yeux un tableau aussi déchirant. Ah! si le sort eût mis sur ma route un pareil trésor, je n'aurais pas fait une aussi mauvaise fin.

» Pendant ces trois jours j'ai employé tous les moyens de m'étourdir; l'orgie, les femmes, n'ont pu chasser l'idée fixe. Je charge en ce moment mes pistolets ; dans quelques instants tous les liens seront brisés. Adieu, cher frère, tu es l'être que je regrette le plus au monde. Prends toutes les précautions pour apprendre ce fâcheux événement à notre père. Qu'y a-t-il là-haut? Sans être croyant, je n'ose et ne puis être incrédule ! »

Depuis la suppression des jeux publics, beaucoup d'individus se sont livrés aux spéculations de la Bourse, et là encore le suicide a compté de nombreuses victimes. En inventoriant la chambre d'un homme qui venait de se faire sauter la cervelle, le magistrat trouve sur la commode un papier contenant ces lignes : « Je me suis laissé aller à jouer à la Bourse, dans les fonds espagnols; ma ruine est complète. En présence d'une passion qui m'entraîne depuis des années et a dévoré tout mon avoir, qui m'a causé mille tourments, fait faire de nombreuses fautes; dans la conviction où je suis que tous mes efforts pour la vaincre seront désormais inutiles, je prends le parti de mettre

un terme à cet enfer de tous les instants. Un seul regret empoisonne mes derniers moments, celui de laisser ma chère femme dans la plus affreuse misère. »

Il arrive très souvent que celui qui joue expose son argent, celui des autres, et ne recule même pas devant le faux et le vol par effraction. La perte de toutes les ressources, le souvenir de l'action, l'irrésistibilité du penchant, sont autant d'entraînements vers la mort.

Une réflexion que devraient faire tous ceux qui ont le germe d'une passion dangereuse, c'est que parmi les occasions de la satisfaire, il s'en trouvera une qui les mènera fatalement à leur perte. On côtoie à chaque instant le danger, il suffit d'une démarche, d'une parole légère pour être entraîné dans une série d'événements dont le point de départ, futile en apparence, est le premier anneau de la chaîne dont le dernier sera la misère, le crime, le suicide ou la folie.

Nous avons lu dans un livre moderne des réflexions qui, bien que faites par un personnage de création, ne nous semblent pas moins devoir être reproduites, parce qu'elles sont une copie fidèle de ce qui arrive souvent en pareille circonstance.

Le héros du drame était un joueur qui venait de perdre une somme considérable sur parole, et qui, au moment de se brûler la cervelle, cherchait à s'étudier et à lire dans son âme. Il y trouva, à défaut d'un repentir bien sincère, la volonté très arrêtée de s'acquitter par la mort, si tous les autres moyens lui échappaient. Sa fierté se révoltait à l'idée de marcher la tête basse dans un monde où il avait l'habitude de porter le front si haut; de demander grâce, lui dont la bouche était si prompte au défi; de voir les yeux se détourner de lui après les avoir attirés si longtemps; de devenir un objet de dédains après avoir été un objet d'envie. Non, à aucun prix, il ne supporterait un sort pareil; il lui semblait plus facile de mourir que de déchoir. Après tout, n'était-ce pas là une des chances de la vie? Soldat,

il aurait trouvé une balle sur son chemin ; c'était encore une balle qu'il allait trouver, moins glorieuse peut-être, mais tout aussi sûre. Question de point d'honneur des deux côtés, mieux placée ici, là plus mal, et se vidant par le seul moyen digne de gens de cœur, le sacrifice de la vie. Sans doute il était triste de la quitter si jeune, mais la sienne était assez gâtée pour qu'il n'eût pas à la regretter beaucoup. D'ailleurs tout se réduisait à ceci : pouvait-il, ne pouvait-il pas payer dans les vingt-quatre heures ? S'il pouvait payer, il n'avait aucun motif raisonnable de sortir de ce monde ; s'il ne le pouvait pas, aucun motif honorable d'y rester.

Tel est l'argument suprême que cet insensé s'était posé, et dont aucune force humaine n'aurait pu le faire dévier. Ce que c'est que le cœur de l'homme, et que de contradictions il renferme ! Quand il s'est agi d'une saine résolution, d'un de ces retours salutaires où il eût trouvé le repos et le bonheur, il manque d'énergie et de volonté ; il s'est toujours arrêté en chemin, ne sachant pas revenir au bien d'une manière formelle, ni expier ses torts par un sincère repentir ; il s'est montré faible, hésitant, sans puissance sur lui-même. Aujourd'hui qu'il s'agit d'un acte fatal, interdit, condamné par la conscience et par la voix de Dieu, il trouve dans son âme une inébranlable fermeté, une persévérance que rien ne fléchit, un courage calme et à toute épreuve. Cette force qu'il n'avait pas à l'appel du devoir, il l'a et en use à l'appel du point d'honneur. Contrastes étranges ! Tristes infirmités de l'esprit humain ! Quand notre vie d'ici-bas quitte la voie des problèmes, c'est pour se jeter dans celle des démentis.

Sans doute alors il reporta sa pensée vers ceux qu'il allait abandonner, vit leurs images se réfléchir devant lui, et entendit leurs voix pleines de reproches affectueux. L'égoïste et l'insensé ! En tout ceci, il n'avait compté, calculé que pour lui seul ! Il ne s'était pas même inquiété des vides que son brusque

départ pouvait causer et des souffrances qui en pouvaient naître. Il avait tout mis aux pieds d'un faux point d'honneur ; il ne s'était pas demandé s'il était libre de disposer ainsi d'une existence à laquelle d'autres êtres que lui avaient attaché un intérêt, un sentiment, et, qui le sait, leur propre vie peut-être ! Non, il n'y avait pas même arrêté sa pensée ; il avait considéré comme au-dessous de son attention tout ce qui ne touchait pas son misérable orgueil ; il avait oublié sa femme, si dévouée et si pure, son enfant en bas âge, à qui ses soins allaient manquer. Qu'était-ce que cela auprès d'une dette de jeu, d'une dette sacrée ? Il y a une heure encore, il eût rougi d'accorder une place à de si petites considérations. Mais, au suprême moment, elles se firent jour, elles dominèrent malgré lui, et il eut alors un retour sur lui-même. Ce retour fut profond, à en juger par les larmes qui coulaient de ses yeux. Il se sentait bien faible dans sa force, et bien chétif dans ses vanités ; les vrais sentiments reprenaient le dessus, et l'écrasaient de tout leur poids. Le timbre de la pendule put seul l'arracher à cette crise où éclataient ses remords. — Point de faiblesse, dit-il ; l'heure arrive ; je ne puis plus reculer.

Le courage brutal parla de nouveau ; il ne pouvait reculer : c'est ainsi que tous les actes de désespoir s'exécutent. Arrivé si près de la mort, il ne voulait pas que l'on pût dire qu'il en avait eu peur. Il porta donc la main sur son pistolet, arma froidement la détente et l'éleva à la hauteur de son front. C'en était fait de lui, lorsqu'un bras pesa fortement sur le sien et l'obligea à baisser son arme (1).

Résumé. — La passion du jeu a fait d'innombrables victimes, et il est peu de joueurs qui n'aient eu au moins une fois dans leur vie la pensée de mettre fin à leurs angoisses.

(1) Louis Reybaud, *La vie à rebours* (*Constitutionnel*, 24 avril 1853).

HUITIÈME GROUPE.

ORGUEIL, VANITÉ, AMOUR-PROPRE, AMBITION.

SOMMAIRE. — Statistique. — Multiplicité des causes. — Maladies des incompris. — Résumé.

Il y a longtemps qu'on a dit : L'homme pardonne tout, excepté les blessures faites à son amour-propre. On consent à être malheureux, laid, trahi; personne ne veut passer pour un sot. C'est l'orgueil qui pousse de jeunes insensés à s'immoler dès leurs premiers pas dans la carrière, sous prétexte qu'ils ont été méconnus ou incompris. Les uns se tuent parce que la société n'a point vu l'auréole qui ornait leur front, et qu'on leur a refusé les encouragements auxquels ils avaient droit, jusqu'au moment où leur génie devait apparaître dans tout son éclat; les autres se précipitent dans le gouffre, parce qu'on leur a manqué d'égards, ou qu'on les a abreuvés d'humiliations. Les nuances de ces susceptibilités sont aussi variées que les caractères. Plus la confiance en soi est grande, plus les convictions sont profondes pour le moment, plus aussi la passion est immense. Ces orgueilleux ne sauraient supporter une objection, eux seuls ont raison, eux seuls sont capables, leurs adversaires sont des niais. Un homme d'une grande autorité disait un jour devant nous, en parlant d'un de ses collègues dont il n'estimait pas les travaux : « C'est un véritable crétin. »

La vanité, l'amour-propre, l'ambition, filles naturelles de l'orgueil, n'ont pas une influence moins désastreuse.

Parmi les exemples d'hommes de talent qui se sont tués au début de la vie, pour n'avoir pas su attendre, celui de Chatterton a eu un grand retentissement. Peu de morts volontaires ont donné lieu à des jugements plus divers. On se rappelle encore cette séance où un orateur politique, répondant à un littérateur célèbre, s'exprima en ces termes :

« Vous avez voulu rendre sensible, par les émotions du théâ-

tre, cette idée qu'il y a des êtres autour desquels il se crée une sorte de nécessité de mourir, soit que leur organisation trop faible, trop fine et trop délicate, ne puisse supporter les froissements et les mécomptes de chaque journée, soit qu'un concours de circonstances accablantes leur fasse de l'existence un trop pesant fardeau; idée, j'ai besoin de le dire, qui blesserait mes plus chères et mes plus profondes convictions. Si Chatterton, si ce jeune homme de dix-huit ans m'eût laissé lire au plus profond de lui-même, ne croyez pas que je me fusse borné, comme le lord maire, ou lord Talbot, à lui ouvrir ma bourse : non; son âme souffrait plus que son corps, c'est elle qu'il fallait arracher au poison dont elle se nourrissait, au charme énervant et corrupteur de ses vagues et mélancoliques rêveries; il fallait lui montrer sur la terre cette vie pratique dans laquelle nous marchons tous, et au-dessus de sa tête quelque chose de plus élevé, de plus poétique que sa propre poésie; lui dire que l'amour et la foi retiennent également le faible tenté de fuir dans le tombeau. Son cœur si noble, sa jeunesse si pure, se seraient bientôt rappelé que celui de qui nous tenons le souffle de vie a seul le droit de nous le retirer un jour, et qu'il ne nous refuse jamais à la fois le soulagement de nos misères et le courage de les supporter. »

Un autre membre de l'Académie française parlant de ce suicide, l'a apprécié ainsi :

« La mort de Chatterton fut exploitée contre Walpole. Au reste, ce suicide célèbre, qui ne peut être plaint qu'à la condition d'être blâmé, a de tout temps servi d'acte d'accusation contre la société. L'égoïsme règne assurément, et ni l'esprit ni le talent ne préservent toujours des rigueurs du sort et de la dureté des hommes; cependant, même pour ne pas mourir de faim, il est bon d'avoir de l'esprit et du talent, et aucune supériorité n'est un malheur. Chatterton avait droit, je le veux, à toute sorte de sympathie, et méritait de devenir un personnage

intéressant et romanesque; mais Walpole ne pouvait s'en douter. La société non plus ne saurait découvrir le génie tant qu'il n'a rien dit. Faites-lui sommation par des chefs-d'œuvre, et puis vous vous plaindrez ensuite si elle ne répond pas (1). »

Nous allons faire suivre ces deux jugements de l'opinion de notre excellent ami M. Alfred de Vigny. « Il est, dit-il, une sorte de nature que l'imagination possède par-dessus tout. Au moindre choc elle part, au plus petit souffle elle vole et ne cesse d'errer dans l'espace qui n'a pas de routes humaines. Celui qui vient d'elle est inhabile à tout ce qui n'est pas l'œuvre divine. Sa sensibilité est devenue trop vive; ce qui ne fait qu'effleurer les autres le blesse jusqu'au sang; les affections et les tendresses de sa vie sont écrasantes et disproportionnées; ses enthousiasmes excessifs l'égarent; ses sympathies sont trop vraies; ceux qu'il plaint souffrent moins que lui, et il se meurt des peines des autres. Les dégoûts, les froissements et les résistances de la société humaine le jettent dans des abattements profonds, dans de noires indignations, dans des désolations insurmontables, parce qu'il comprend tout trop complétement et trop profondément. — C'est le poëte. — En vain s'adresse-t-il à tous? personne ne l'entend ni ne le comprend.

» Il ne lui reste plus, s'il en a la force, qu'à se faire soldat, calculateur, écrivain; mais à la longue le jugement aura *tué* l'imagination, et avec elle, hélas! le vrai poëme qu'elle portait dans son sein.

» Dans tous les cas, il *tuera* une partie de lui-même; mais pour ces demi-suicides, pour ces immenses résignations, il faut encore une force rare. Si elle lui manque, quel parti prendre? Celui que prit Chatterton. Se tuer tout entier; il reste peu à faire.

» Le voilà donc criminel! criminel devant Dieu et les hommes.

(1) Ch. de Rémusat, *Revue des deux mondes*, juillet 1852, p. 227 et 228.

Car *le suicide est un crime religieux et social.* C'est ma conviction, comme c'est, je crois, celle de tout le monde; le devoir et la raison le disent. Il ne s'agit que de savoir si le désespoir n'est pas quelque chose d'un peu plus fort que la raison et le devoir.

» Comment prévenir un pareil malheur? En assurant quelques années d'existence seulement à tout homme qui aurait donné un seul gage du talent divin. Il ne lui faut que deux choses : la vie et la rêverie; le *pain* et le *travail* (1). »

De pareilles lignes sont bien éloquentes, et il est difficile de leur répondre; n'oublions pas cependant que si, d'après le beau vers de Gilbert,

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré!

l'orgueil a tué un bien plus grand nombre de ces génies incompris!

26 individus, environ la cent soixante-seizième partie du chiffre général, se sont immolés aux tyrannies variées de cette passion. Ce nombre ne saurait être regardé comme absolu, car il est beaucoup de ceux qui périssent par misère, chagrins et autres causes, qui ont été poussés par l'orgueil à cette fatale détermination. Il ne faut jamais oublier, dans l'énumération de ces motifs qu'on fait figurer, le plus apparent, et qu'il est souvent associé à d'autres qui ont eu leur part d'influence dans la dernière résolution.

La plupart de ces 26 personnages étaient mécontents de leur sort; d'autres se plaignaient qu'on ne rendît pas assez vite justice à leur mérite. On trouve chez l'un d'eux un écrit circonstancié, par lequel il exprimait son chagrin d'être dans une position médiocre dont son mérite et ses efforts n'avaient pu le faire sortir, tandis que ses frères étaient riches et heureux. Un autre, officier public, écrasé par le luxe de ses rivaux, monte un grand état de maison : il a voiture, habi-

(1) Alfred de Vigny, Chatterton, *Dernière nuit de travail.* Paris, 1835.

tation à la campagne, loges aux spectacles; pour subvenir à ces énormes dépenses, il se lance dans toutes les spéculations; la ruine ne se fait pas longtemps attendre; il fallait rentrer dans l'obscurité, le malheureux se donne la mort.

Il en est pour qui la vue de leurs parents pauvres ou placés trop bas dans l'échelle sociale est un supplice qu'ils ne peuvent endurer. Quelques-uns se révoltent de ce qu'ils sont dans une position inférieure. Un homme se tue par le dégoût que lui inspire son état, en disant qu'il ne ferait jamais qu'un ouvrier.

Les déceptions littéraires et philosophiques ont plus d'une fois conduit au suicide. Un artisan, qui n'avait point reçu d'éducation, se croit doué du talent de composer des pièces; il se met à écrire des mélodrames pour le boulevard; éconduit, mystifié, souvent chassé, il s'en prend dans sa fureur à la société qui le méconnaît, il tourne son pistolet contre lui-même et se brûle la cervelle. Trois autres ouvriers auxquels les poésies prolétaires et les louanges banales dont elles avaient été l'objet avaient monté la tête, quittent leurs travaux pour écrire des chansons, faire des canevas de pièces; la misère survient rapidement, et avec elle le désespoir et le suicide.

L'amour-propre, la vanité blessée, suggèrent quelquefois les résolutions les plus funestes. Horace Walpole raconte dans ses Mémoires que lord Windsor s'étant querellé avec un certain Nourre, vieux joueur, celui-ci lui envoya un cartel que le lord refusa, disant qu'il était trop vieux. Nourre, furieux, rentra chez lui et se coupa la gorge. Voilà, dit Walpole, en manière de réflexion, une des sottes façons dont les hommes sont faits (1).

Ces résolutions désespérées sont d'autant plus à craindre que les intelligences faibles ont souvent un orgueil démesuré.

Quelquefois c'est une fierté mal placée qui fait prendre une pareille détermination. Un écrivain, réduit au dernier état de

(1) Ch. de Rémusat, *Revue des deux mondes*, juillet 1852, p. 58.

gêne, reçoit la visite d'un de ses amis, qui, à la vue de cette grande détresse, s'empresse de lui ouvrir sa bourse. L'homme de lettres refuse avec hauteur, se plaint qu'on ait voulu lui faire l'aumône. Les deux amis se séparent froidement. A peine la porte est-elle refermée que l'écrivain calfeutre toutes les ouvertures, allume deux réchauds, s'étend sur son lit et meurt.

La passion de l'orgueil se montre dès la plus tendre enfance. J'ai donné des soins à trois jeunes enfants chez lesquels elle est prononcée au plus haut degré. L'aînée n'entend pas une observation sans s'imaginer que c'est pour l'humilier. Sa figure exprime l'indignation et le mécontentement, elle s'enferme dans sa chambre et concentre en elle-même ses prétendus mécontentements; la seconde rougit à la plus légère réprimande, les larmes lui viennent aux yeux, elle s'enfuit chez elle, s'abandonne aux sanglots, aux cris, et se roule sur le plancher dans un véritable état convulsif; enfin le troisième, qui a à peine six ans, ne peut entendre un mot de reproche, sans que sa figure et son œil ne prennent une expression particulière. A table, entouré des mets les plus appétissants, il se lève, s'en va; ni caresses ni punitions ne peuvent le faire revenir. Dans un moment d'impatience, son père le frappa. L'enfant ne fit entendre aucun cri et ne mangea pas de la journée.

L'ambition a plus d'une fois été le mobile du suicide; cette triste fin n'a rien qui doive surprendre, car, comme l'a très bien dit la Bruyère, l'esclave n'a qu'un maître; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune. M. Descuret cite les noms de 124 ambitieux célèbres qui ont péri de morts violentes; sur ce chiffre, 9 se sont suicidés; il n'a pas compris dans cette liste les ambitieux qui ont joué les principaux rôles sur la scène de la révolution française. Il s'est borné à rappeler sommairement la triste fin de la plupart des présidents de la Convention. Sur les 76 membres qui ont dirigé cette assemblée, 3 se sont suicidés, 4 sont devenus aliénés, 18 ont

été guillotinés. Presque tous les secrétaires de la Convention ont eu une fin déplorable (1).

Résumé. — Lorsqu'on scrute les motifs secrets du suicide, on y trouve très souvent l'orgueil comme un des éléments constitutifs. L'étude des trois grandes époques dans lesquelles nous avons passé en revue les causes du meurtre de soi-même a mis en relief la part importante qu'y prenait cette passion.

NEUVIÈME GROUPE.

MOTIFS DIVERS.

SOMMAIRE. — Statistique. — Opinions exaltées. — Lecture des romans. — Dévouement exagéré. — Avarice. — Amour du gain. — Terreur. — Colère. — Vengeance. — Motifs faux. — Résumé.

Quelque soin que nous ayons mis à rapporter les nombreux exemples de suicides des groupes précédents aux causes indiquées, il en est plusieurs qui ne peuvent rentrer dans cette énumération, et qu'en raison de leur petite proportion, nous avons réunis dans un même article : ce sont les morts volontaires dues aux opinions exaltées, à la lecture des romans, à un dévouement exagéré, à l'avarice et à l'amour du gain, à la terreur et à la colère. Ces suicides, qui s'élèvent à 38, forment la centvingtième partie du chiffre total.

Des jeunes personnes se tuent parce que leur imagination leur a fait chercher dans les romans des types que la société ne produit pas. Une d'elles passait ses journées à lire ces sortes d'ouvrages et essayait de reproduire ses impressions; comme son éducation première avait été manquée, elle ne réussissait pas à rendre sa pensée; désespérée de cette impuissance, elle mit fin à ses jours.

Nous avons recueilli les observations de plusieurs individus

(1) B.-F. Descuret, *La médecine des passions*, p. 581. Paris, 1841.

dont les théories philosophiques, sociales, humanitaires avaient acquis un tel degré d'exaltation, que leurs auteurs, rencontrant les obstacles qu'oppose la vie réelle à toutes ces utopies qui s'éteignent dans l'indifférence et l'oubli, n'avaient pu se résoudre à supporter la lutte et s'étaient donné la mort. L'un d'eux disait dans ses écrits que l'homme avait le droit de partir, lorsque les choses n'allaient pas à son gré.

Un dévouement exagéré, respectable dans sa source, mais blâmable dans ses conséquences, peut conduire à une détermination fatale.

Un Vénitien, de mœurs douces et religieuses, marié, et père de plusieurs enfants, tenait des écritures; cet état fort peu prospère ne lui permettait pas de subvenir aux besoins de sa maison. Il avait pour frère un homme de loi dans une meilleure position de fortune. Après lui avoir demandé inutilement des secours à diverses reprises, il lui écrivit une dernière lettre, où, sans parler de lui, il l'implorait pour les siens. Voici la réponse: « *Quand tu ne seras plus, je me chargerai de ta famille.* » Au reçu de ces terribles lignes, le pauvre malheureux fit ses préparatifs avec calme, et on le trouva pendu dans une espèce de grenier. Près de lui il y avait une lettre adressée à son bourreau : « *Maintenant, que je ne suis plus,* disait-il, *tu te chargeras de ma famille.* » Ce testament de malheur ne contenait pas un seul mot de reproche (1).

Chez quelques individus, l'amour de l'argent est poussé si loin, que le plus petit revers, la moindre perte sont la cause de leur mort. Une vieille femme qui se refusait le strict nécessaire et ne se nourrissait que des débris qu'elle trouvait dans les rues ou des dons de ses voisins, se pendit de douleur d'avoir perdu une pièce de trente sous.

« Depuis dix jours, raconte M. Descuret, une femme de

(1) Communiqué par notre ami le docteur Carrière, palais Cavalli, Venise, ce 29 avril 1855.

quatre-vingts ans, qui habitait, au cinquième étage, une mansarde de la rue Saint-Jacques, n'ayant pas été vue dans la maison comme d'ordinaire, les voisins en informèrent le commissaire de police du quartier de l'Observatoire. La porte à peine ouverte, on aperçut le cadavre de cette malheureuse qui s'était asphyxiée. Déjà on avait jeté dans un coin de la chambre les vêtements infects qui la couvraient, et l'un de ces haillons était livré aux flammes, quand une femme qui connaissait l'avarice sordide de la défunte, donna le conseil de visiter les autres, soupçonnant qu'il pouvait y avoir quelques papiers secrets soit dans les poches, soit entre l'étoffe et la doublure. Ce conseil fut très profitable aux héritiers; car on trouva renfermés dans une boîte de carton seize billets de banque de mille francs et dix autres mille francs de valeurs sur la Banque de France (1). »

D'autres fois c'est le désir du luxe chez les jeunes personnes.

Louise D... avait été élevée aux frais de l'État dans une des pensions destinées aux enfants des militaires. A peine venait-elle d'achever son éducation que son père mourut, la laissant sans ressources et sans autres parents qu'une dame R... établie maîtresse blanchisseuse à Boulogne. C'est là que se réfugia la jeune fille; elle y fut bien accueillie; comprenant qu'elle ne pouvait rester à la charge de braves ouvriers, elle voulut travailler comme eux, et depuis un an environ c'était elle qui dirigeait la maison de sa bienfaitrice.

Avant-hier matin, madame R..., ne voyant pas Louise occupée comme de coutume aux travaux de l'établissement, pénétra dans la chambre de la jeune fille et la trouva vide.

Le soir du même jour elle recevait la lettre suivante :

« Ma bonne madame R...

» Merci, mille fois merci de votre généreux accueil; depuis la

(1) Descuret, *ouv. cit*, p. 636.

mort de mon pauvre père, vous m'avez servi de protectrice, de mère! Merci encore!

» Ma résolution est prise, vous ne me reverrez plus. Je vais remettre mon âme à Dieu; puisse-t-il la classer dans le séjour des heureux!

» En souvenir de moi, priez quelquefois.

» J'ai lutté longtemps contre la pensée du suicide, il n'y avait que ce moyen de ne pas déshonorer le nom de mon père.

» Je vous l'avoue à ma honte, je rougissais de ma condition; malgré moi, je rêvais un sort plus heureux. J'avais envie de connaître le monde. Rien n'égalait ma douleur lorsque je voyais passer ces belles dames superbement vêtues aux bras d'élégants cavaliers.

» J'aurais pu, au prix de mon déshonneur, réussir à briller comme tant d'autres; j'ai mieux aimé, dans la crainte de faillir un jour, me résigner à mourir vertueuse.

» A l'heure où vous recevez cette lettre, la Seine aura enseveli dans ses eaux celle qui vous demande une larme, une prière.

» Louise D... » (1).

La terreur est quelquefois la cause du suicide. Une femme se trouvait sur le boulevard du Temple, lors de l'attentat de Fieschi; au bruit de l'explosion, à la vue des victimes, sa frayeur est si grande qu'elle tombe épileptique; poursuivie par ce lugubre spectacle, elle déclare que l'existence lui est à charge et qu'elle préfère mourir plutôt que de vivre avec de pareilles terreurs. Un homme est mordu par un chien qui passait pour enragé. On lui applique aussitôt le traitement en usage, il reste frappé de l'idée qu'il a le germe de cette maladie, et cette crainte de tous les moments devient la cause de son suicide. Il n'est pas rare de voir des militaires se tuer pour ne pas paraître devant les conseils de guerre. Nous avons noté plusieurs

(1) *Le National*, 24 août 1851.

suicides causés par la crainte de se venger et d'être condamnés, par la frayeur qu'avait occasionné un assassinat dans la même maison. Un individu se suicida par la peur d'être compromis, parce qu'il venait de boire avec un remplaçant qu'on avait volé dans le même instant.

Quelquefois c'est l'ennui de la prison, la crainte de la mort sur un échafaud qui arment le bras.

La prison, dont quelques-uns s'accommodaient alors, tant on avait la vertu de la résignation ! la prison fut odieuse à Chamfort. « Ce n'est pas la vie, ce n'est pas la mort, disait ce philosophe; il n'y a pas de milieu, il me faut ouvrir les yeux sur le ciel ou les fermer dans le tombeau. » Il redevint libre; à peine eut-il le temps de respirer au grand air en compagnie d'un gendarme, que la prison se rouvrit pour lui. Il jura de s'y soustraire : quand on vint pour le saisir, il se tira un coup de pistolet sur le front; la balle lui fracassa le nez et lui enfonça un œil. Étonné de vivre, il s'arma d'un rasoir et essaya de se couper la gorge. La mort ne voulait pas de lui. En vain il se taille le sein, il s'ouvre les veines, il se frappe partout, égaré par la douleur. Le sang ruisselle, il tombe épuisé, mais vivant. A ceux qui voulaient le traîner en prison il dicte d'une voix ferme : « Moi Sébastien Roch-Nicolas Chamfort, déclare avoir voulu mourir en homme libre plutôt que d'être conduit en esclave dans une prison. » Il signa d'une main sûre, avec un paraphe de sang, cette déclaration.

Le croira-t-on? Chamfort ne mourut point alors; ce qui est plus incroyable, c'est qu'on ne lui fit pas grâce. Il fut condamné à cet étrange esclavage qui consistait à payer un écu par jour à un gendarme, moyennant quoi on était gardé à vue pour la sûreté de l'État. Il survécut à toutes ces tortures de l'âme et du corps. Ne ressemblait-il pas alors à l'humanité que tant de désastres ont frappée, qui a répandu sur tous les chemins son sang et ses larmes, qui, toute sillonnée de blessures

marche toujours en avant poussée par le maître invisible? Il succomba pourtant à ses douleurs. « Ah! mon ami, dit-il en expirant, je m'en vais enfin de ce monde où il faut que le cœur se brise ou se bronze (1). »

Les emportements de la colère peuvent devenir une occasion de suicide.

« Jeudi dernier, dépose la femme d'un suicidé, vers six heures du soir, je rentrai dans mon domicile où je montai avec mon mari que j'avais rencontré au bas de l'escalier. Nous étions seuls tous les deux. Lorsque nous fûmes dans notre logement il commença une querelle, selon son habitude, à l'occasion de sa famille, car je venais de faire une visite au Père-Lachaise avec sa propre sœur, madame A... Ses parents n'approuvaient pas sa conduite et me témoignaient beaucoup d'intérêt; c'était un sujet de mécontentements fréquents qui se traduisaient en scènes violentes par suite de son tempérament excessivement colère; aussi le jour de son suicide, il y avait déjà une heure qu'il s'emportait, sans que je pusse parvenir à le calmer. Il criait et brisait ce qui lui tombait sous la main.

» Tout à coup, vers sept heures et demie, au milieu de cette scène, il tomba à terre en s'écriant : Ah! je suis un malheureux, j'ai oublié que j'étais marié et père. Bien que je ne lui visse pas de couteau à la main (il paraît qu'il l'avait jeté immédiatement après s'être frappé), pensant qu'il venait de se porter quelque mauvais coup, je me baissai vers lui, et en l'examinant, j'aperçus quelques gouttes de sang à sa chemise.

» Je courus aussitôt chez notre médecin; à son arrivée, mon mari lui dit : Je suis perdu; j'ai oublié mes devoirs, continuez à être l'ami de mon fils, comme vous étiez le mien; je suis un misérable. J'ai fait mon temps, il est seulement à regretter que cela n'ait pas eu lieu quatre ans plus tôt. Ses

(1) *Constitutionnel*, 25 janvier 1851.

traits ne tardèrent pas à s'altérer, son visage se crispa. Ses facultés intellectuelles étaient intactes. La mort s'approchait de plus en plus; reprenant toute son énergie, il régla ses affaires, dicta ses dispositions; les forces s'affaiblissant, il me fit signe de m'approcher, et me serrant convulsivement la main, il prononça ces derniers mots : Je paie le fruit de mes débauches. Une demi-heure après, la respiration s'embarrassa, devint de plus en plus courte, et il expira. »

La pensée de laisser un remords continuel dans le cœur de ses ennemis a plusieurs fois armé la main du suicide.

Les motifs qui portent les individus à se suicider peuvent être futiles, faux même (1); nous en avons parlé ailleurs; nous ne ferons qu'une remarque sur ceux de la seconde catégorie.

Les circonstances nous ont permis d'assister aux derniers moments de plusieurs hommes célèbres : leur pose, leur attitude, leurs paroles s'adressaient aux contemporains et pour quelques-uns à la postérité. Leur rôle était bien étudié, ce n'était qu'une répétition du spectacle donné par les gladiateurs du monde romain. D'un autre côté, nous avons vu mourir de véritables chrétiens, d'honnêtes gens, et nous n'avons pu qu'être profondément émus, en contemplant le calme, le naturel et la sérénité avec lesquels ils franchissaient ce redoutable passage.

Résumé. — Tous les mobiles des actions humaines, les plus puissants comme les plus légers, peuvent conduire au suicide. Il semblerait que les motifs allégués dans les suicides avec conscience, devraient être l'expression de la vérité; il n'en est pas toujours ainsi, et plus d'une fois, on retrouve dans ce dernier acte la fausseté derrière laquelle se cachent tant d'hommes.

(1) Voir ce que nous avons dit des motifs futiles, faux, dans les chagrins, l'ennui et l'analyse des derniers sentiments.

DIXIÈME GROUPE.

MOTIFS INCONNUS.

SOMMAIRE. — Statistique. — Instantanéité des déterminations. — Écrits sans indications des causes. — Énergie de la volonté. — Précautions prises pour ne laisser aucun renseignement. — Résumé.

Motifs vrais ou présumés vrais, motifs faux, motifs inconnus, telle était la division que nous nous étions tracée dans l'appréciation des causes; nous allons terminer par un coup d'œil jeté sur la dernière section.

Motifs inconnus. — Cette division comprend 518 cas, le huitième environ du nombre total, sur lesquels il a été impossible d'obtenir aucun éclaircissement relativement aux causes présumées du suicide. Comme, cependant, plusieurs de ces morts ont présenté des particularités intéressantes, nous avons cru convenable de les indiquer ici. Un barbier se préparait à raser un de ses clients; celui-ci, en lui voyant la main agitée d'un tremblement considérable, ne veut pas se prêter à l'opération; le barbier ne lui fait point d'observation, passe dans le cabinet voisin. Un bruit sourd résonne sur le plancher, on accourt, il venait de se couper la gorge. Un commis marchand chantait et dansait avec ses amis au moment où il se suicida. Chez un de ces individus, on ne put attribuer sa mort qu'à la joie que lui avait fait éprouver l'annonce d'un héritage de cinq cents francs de rente, lorsqu'il était presque sans ressources. Plusieurs fois, j'ai reçu les confidences d'hommes auxquels la vue de leur rasoir avait tout à coup donné l'idée de se couper la gorge.

Une femme écrit : « L'idée m'est venue à l'instant de terminer mes peines et de profiter du charbon que j'avais sous la main. »

Plusieurs femmes n'étaient pas réglées depuis quelques mois;

l'une d'elles venait de mettre son couvert; elle se plaignait d'une céphalalgie qui n'était pas cependant assez forte pour l'obliger de cesser son travail.

On a prétendu que ces déterminations subites étaient plutôt apparentes que réelles, et qu'en cherchant bien, on trouvait toujours un motif pour expliquer le suicide. Nous avons déjà eu l'occasion de discuter cette opinion. Il y a, sans doute, des cas où cette remarque est vraie, mais il faut ne pas avoir étudié l'homme moral, pour ignorer qu'il s'élève en lui de ces tourbillons d'idées qui l'entraînent avec la rapidité de la foudre à des actes, à des manifestations dont il n'a pas la conscience. Esquirol a rapporté plusieurs exemples d'individus qui étaient ainsi poussés par une détermination instinctive, à laquelle ils ne songeaient pas une minute auparavant, à faire des choses plus ou moins bizarres, répréhensibles, dangereuses.

Quelque influence que nous attribuions au mal moral dans ces sortes de déterminations, nous ne sommes point exclusif, et l'observation nous a maintes fois prouvé la part primitive ou secondaire que prend l'organisme à certaines manifestations de l'intelligence. Le fait suivant en est la meilleure preuve :

« Depuis quelque temps, raconte un homme qui venait de se précipiter par une fenêtre, j'étais atteint de maux de tête et d'étourdissements qui altéraient presque ma raison. Sans motif de chagrin dans mes affaires ou dans mon ménage, j'étais triste, rêveur; je ne pouvais m'expliquer ce qui se passait en moi. Dans ces moments, j'avais entièrement perdu la mémoire du passé, et j'étais incapable de pouvoir rendre compte de mes actions. Je ne savais, en un mot, ce que je faisais. J'attribue maintenant cet état à une trop grande quantité de sang qui se portait vers la tête. Je dis maintenant, parce qu'ayant beaucoup saigné des plaies que je me suis faites, je me sens le cerveau très dégagé, et je ne suis plus le même homme qu'hier soir.

» Je vous déclare ici que personne n'a contribué directement ni indirectement soit à ma chute, soit à la résolution instantanée qui m'a entraîné à me précipiter. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il m'est impossible de me rappeler la manière dont j'ai escaladé la croisée, et quelle était l'idée qui me dominait alors, car je n'avais nullement l'envie de me donner la mort, ou du moins je n'ai point aujourd'hui le souvenir d'une telle pensée. Je suis persuadé maintenant que je ne connaissais pas le danger que je courais, lorsque j'ai passé par cette croisée. J'avoue que j'ai *la tête faible*, je n'ai jamais eu l'intention de me détruire; ce ne peut être qu'un dérangement physique et non un état moral qui m'a poussé à une si malheureuse tentative. »

En parcourant les nombreux papiers, notes, lettres, livrets, laissés par les suicidés, on trouve des indications de toute espèce, sans qu'il soit possible de les rapporter à des causes quelconques.

Un fragment de lettre contient ces mots : Mort à point. Un autre : J'ai vécu en véritable fou, je meurs en sage, si je me manque cette fois, ce sera la quatrième depuis huit jours.

Sur un livret (ils sont importants à consulter), on lit : « J'espère que personne ne connaîtra ma mort ni la demeure de mes parents. La cause de ma résolution est un secret. Ma carrière est finie. »

Un certain nombre se plaignent d'avoir manqué leur coup, montrent dans leurs actes une volonté inébranlable.

Des voisins entrent dans la chambre d'un individu qui venait de se couper la gorge, et pendant qu'ils le relèvent et cherchent à étancher son sang, ils s'aperçoivent qu'il étend la main pour saisir le rasoir et s'achever.

Un indice semble quelquefois mettre sur la trace, on va saisir la cause, et puis tout échappe au moment où l'on se croyait maître du secret. Une dame, dont tous les amants, les maris, étaient morts de la même manière, avec les mêmes symptômes,

est enfin soupçonnée. Un magistrat se rend chez elle, accompagné d'un des amis de cette dame. En entrant dans l'appartement, on la trouve sans vie, sur son lit, revêtue d'une robe blanche; l'ami aperçoit quelques taches noires sur ses mains, à son cou, à sa figure, il s'écrie : ce sont les mêmes que j'ai observées sur M... (C'est probablement cette histoire qui a fourni l'épisode du roman de *Monte-Cristo*.) Il fut impossible de se procurer aucun éclaircissement.

Plusieurs fois, on a pu saisir par le collet, les cheveux, un pan d'habit, le col de la chemise, les malheureux qui se lançaient ainsi dans l'éternité; leurs efforts, la faiblesse du point d'appui, ne permettaient pas de les sauver, et la cause du suicide demeurait inconnue.

Bon nombre de ces individus ne laissent après eux que des reconnaissances de Mont-de-Piété, ce qui peut faire présumer que la misère a joué un rôle dans l'acte; comme contraste, il y en a plusieurs qui ont des bijoux, de l'argent, de l'or, des billets de banque, des livrets de la Caisse d'épargne, et d'autres valeurs payables au porteur.

Quelques-uns, au moment de se tuer, paraissent plus gais que de coutume, d'autres ôtent leurs gants, leurs chapeaux, leur principal vêtement, s'agenouillent, font une prière et s'élancent dans l'eau.

— *Résumé*. — Un nombre considérable d'individus ne laissent aucun renseignement sur les motifs de leur suicide, soit pour éviter les recherches, soit par insouciance, soit par aliénation mentale.

— Plusieurs suicides donnent les preuves les plus positives de l'opiniâtreté de leur résolution.

— Il en est qui attentent tout à coup à leurs jours, et qui, rendus à la vie, ne conservent aucun souvenir de leur action.

CHAPITRE III.

ANALYSE DES DERNIERS SENTIMENTS EXPRIMÉS PAR LES SUICIDÉS DANS LEURS ÉCRITS (1).

Statistique générale. — Énumération des sentiments. — Trois sections. — *Première section.* — **Bons sentiments.** — Statistique. — Adieux. — Vœux. — Recommandations. — Regrets des fautes. — Sentiment exagéré de l'honneur. — Demandes de pardon. — Sollicitude pour les enfants, les parents. — Pardon des injures. — Désespoir de la séparation. — Désir d'être regretté. — Distribution d'objets. — Sentiments religieux. — Douleur de la séduction. — Résumé. — *Deuxième section.* — **Sentiments mauvais.** — Statistique. — Plaintes. — Reproches. — Injures. — Menaces. — Irréligion. — Plaisanteries. — Désir de la mort. — Dépravation. — Hypocrisie. — Mensonge. — Résumé. — *Troisième section.* — **Sentiments mixtes.** — Statistique. — Raison. — Sang-froid. — Lettres écrites d'une main ferme. — Testaments. — Déclarations de mort. — Désordres des écrits. — Trois degrés. — La statistique officielle des aliénés ne les comprend pas tous. — Appréciations diverses de l'acte. — Écrits tremblés, illisibles. — Hésitation, crainte, peur de la mort. — Souci des funérailles. — Indications, absence d'indications. — Regrets de quitter la vie. — Sentiment contraire. — Craintes d'être inutiles, à charge. — Désillusion. — Fatalisme. — Insouciance de l'opinion. — Vanité. — Résumé.

Il y a dans l'histoire du suicide un chapitre bien triste, mais d'un intérêt saisissant, c'est celui de l'analyse des derniers sentiments exprimés par les victimes volontaires au moment suprême. Déjà, dans le chapitre précédent, nous en avons cité beaucoup d'exemples; nous allons maintenant réunir en quelques groupes principaux les diverses nuances de ces expressions sentimentales, qu'on peut considérer comme une sorte de résumé général (2). Ce sujet neuf et plein d'enseignements ne peut avoir

(1) Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 5 avril 1851.

(2) Il était impossible que dans l'analyse des écrits, on ne vît se reproduire un certain nombre des causes indiquées dans les groupes, nous n'avons fait alors qu'énumérer les expressions sentimentales.

l'importance qu'il mérite que si les documents sont assez considérables pour que les conclusions soient décisives.

Parmi les 4,595 faits qui font la base de ce travail, nous avons trouvé 1,328 lettres, notes, écrits quelconques (1), où se reproduisent les souffrances si variées du cœur humain. Lorsqu'on réunit ce chiffre à celui des individus qui ne savent ni lire ni écrire, on arrive à ce premier résultat que très peu de ceux qui vont quitter le monde résistent au désir de faire connaître les sentiments qui les agitent, les chagrins auxquels ils sont en proie, les malheurs ou les déceptions dont ils sont ou se croient les victimes. Le besoin de vivre dans la mémoire des hommes, de laisser un souvenir de leur passage sur la terre, semble la préoccupation du plus grand nombre. Ce désir de ne pas mourir tout entier n'est-il pas un nouvel argument en faveur de l'immortalité de l'âme ? Un second fait qui ressort de l'analyse philosophique de ces documents, c'est que, quand l'homme se dégage des liens factices qu'il s'était forgés, qu'il cesse d'être l'esclave des passions qui le tyrannisaient, les sentiments bons et généreux reprennent le dessus. Loin de nous la pensée de prétendre qu'il en soit toujours ainsi, le dépouillement des documents prouverait qu'il y a des natures réellement perverses; nous croyons néanmoins être dans le vrai en affirmant que le bien l'emporte de beaucoup sur le mal.

M. Guerry, dans son *Essai de statistique morale de la*

(1) De ces écrits, 69 étaient tracés au crayon, 10 à la craie sur les murs, 8 dans des portefeuilles, 8 avec du charbon, 8 sur les murs au charbon ou à la craie, 3 sur les portes, 2 sur les glaces, 2 sur une peau d'âne, 2 sur une table, 8 sur un livret, une ardoise, le plafond, la cheminée, les contrevents, une traverse de bois, le parquet, la toile d'un tableau, 3 étaient attachés au pantalon, à la poitrine, dans le chapeau, 19 étaient renfermés dans des bouteilles, des flacons, etc..

Sur le nombre total, 85 (63 hommes et 22 femmes) contenaient des dispositions testamentaires. La proportion des écrits pour les 10 années, de 1834 à 1843, s'est ainsi répartie : 128, 137, 141, 156, 132, 149, 138, 100, 114, 133.

France, a tracé en quelques lignes la liste des principaux sentiments manifestés par les suicidés dans une centaine de lettres. Nous sommes heureux de nous être souvent rencontré dans notre travail avec ce savant consciencieux; on pourra, cependant, facilement constater les différences qui existent entre nos recherches et sa note.

Tableau général des sentiments exprimés dans les écrits d'après l'ordre numérique.

	Hom.	Fem.	
1°	217	87	Reproches, plaintes, injures, déclamations, réflexions des suicides sur les causes de leur mort.
2°	218	60	Adieux à leurs parents, amis, connaissances, au monde.
3°	192	45	Déclamations, plaintes contre la vie; elle est un fardeau.
4°	56	11	Instructions pour leurs funérailles.
5°	48	9	Disent qu'ils ont leur raison : qu'on n'accuse personne de leur mort.
6°	43	12	Disent que leurs idées se troublent.
7°	44	4	Aveux d'un crime, d'une passion, d'une mauvaise action.
8°	36	9	Prières pour obtenir le pardon de leur suicide, disent qu'on vienne les reconnaître.
9°	30	13	Sollicitude pour l'avenir de leurs enfants, de leurs parents, etc.
10°	21	15	Confiance dans la miséricorde de Dieu.
11°	25	6	Paroles bienveillantes.
12°	26	5	Motifs faux.
13°	28	1	Matérialisme.
14°	12	12	Recommandation sur la manière de les ensevelir.
15°	20	2	Regrets de la vie.
16°	18	4	Croyance à une vie future.
17°	13	5	Meurent hommes d'honneur.
18°	5	11	Regrets de se séparer d'une personne aimée.
19°	13	2	Désir d'expier une faute.
20°	9	6	Prières pour qu'on leur pardonne leurs fautes.
	1074	319	

	Hom.	Fem.	
Report	1074	319	
21°	9	2	Prières à leurs amis de donner des larmes à leur mémoire.
22°	10	1	Désir de recevoir les prières de l'Église.
23°	10	1	Désir d'être portés directement au cimetière.
24°	9	2	Motifs futiles.
25°	9	»	Horreur que leur inspire l'action qu'ils vont commettre.
26°	»	9	Regrets d'avoir cédé à la séduction.
27°	8	1	Prière de ne pas donner de publicité à leur suicide.
28°	7	1	Angoisses de leur esprit.
29°	5	2	Croyance au fatalisme.
30°	6	2	Indifférence sur ce qu'on pensera de leur action.
31°	7	1	Prière de cacher le genre de leur mort à leurs enfants, etc.
32°	5	3	Désir d'être enterré avec une bague ou un autre souvenir.
33°	6	1	Prière de les inhumer dans la terre des pauvres.
34°	5	1	Recommandation de leur âme à Dieu.
35°	5	»	Détermination après de longues hésitations.
36°	3	1	Inutiles, à charge sur la terre.
37°	3	»	Préoccupation des souffrances qu'ils vont endurer.
38°	3	»	Crainte de manquer de courage.
39°	2	1	Prière de conserver une boucle de leurs cheveux.
40°	3	»	Tableau des espérances qu'ils voient s'évanouir.
41°	1	1	Regrets de ne pouvoir témoigner leur reconnaissance.
42°	2	1	Appréhension d'être exposés à la Morgue.
43°	2	»	Réflexions sur ce que va devenir leur cadavre.
44°	1	»	Invitation de publier les lettres dans les journaux.
45°	1	»	Insultes aux membres du clergé.
46°	1	»	Incertitude sur leur destinée future.
	1197	350	total 1547.

Ce chiffre est supérieur au nombre réel 1328 (1052 hommes, 276 femmes) par suite des doubles emplois.

Pour faciliter l'analyse de ces sentiments, nous les diviserons, d'après leur nature, en trois classes, tout en faisant observer que cette division n'est pas rigoureuse. Dans la pre-

mière, nous rangerons les manifestations dictées par la bienveillance, le repentir, la religion, l'honneur, la tendresse, l'amitié, la reconnaissance, etc.; nous les réunissons sous la dénomination de *Bons sentiments*. Dans la deuxième classe, nous placerons les manifestations suggérées par le ressentiment, la vengeance, les plaintes, les reproches, les imprécations contre le sort, le matérialisme, l'irréligion, la débauche, la fausseté, etc., c'est celle des *Mauvais sentiments*. Enfin, dans la troisième, nous grouperons les manifestations qui n'ont point un rapport direct avec les deux classes précédentes ou qui, s'ils s'en rapprochent d'un côté, s'en éloignent de l'autre, et que, par cela même, nous appellerons *Sentiments mixtes*.

1° Bons sentiments.

Cette section comprend l'analyse des neuf variétés d'expressions sentimentales. La proportion des cas de cette classe est de 626 (474 hommes, 152 femmes).

Dire un dernier adieu au monde qu'ils vont quitter, donner des témoignages de leur tendresse, de leur amitié, faire connaître leurs chagrins, leurs regrets aux personnes qu'ils ont connues, tel est le sentiment le plus généralement exprimé par les suicidés dans leurs écrits (218 hommes et 60 femmes). Ce besoin est quelquefois si vif qu'à défaut d'amis, de connaissances, ils s'adressent à la société, à la nature, c'est le cri de Gilbert :

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure, etc.

On retrouve là cet instinct qui se manifeste chez tous les hommes au moment de s'éloigner, de se séparer des leurs. Il y a dans l'expression de ce sentiment une véritable hiérarchie ; ainsi, en première ligne, viennent les adieux à la famille, et parmi eux, ceux qui s'adressent à la femme et au mari.

Les amis, les camarades, ne sont pas oubliés dans ce moment

suprême, surtout par les hommes, qui forment les 19/20e du chiffre, ce qui confirme, jusqu'à un certain point, cette remarque d'un moraliste, que les femmes n'ont point d'amis.

Les adieux aux amants, aux maîtresses, tiennent le quatrième rang. Ici la proportion du sexe masculin, qui jusqu'alors avait été très supérieure à celle du sexe féminin, prend le même niveau, et cet argument est une nouvelle preuve en faveur de l'opinion de madame de Staël qui prétendait que l'amour est l'épisode de la vie des hommes et l'histoire de celle des femmes. Dans les adieux au monde en général figurent seuls les hommes dont les sentiments affectifs finissent toujours par se porter sur un objet déterminé. Enfin, les adieux des domestiques à leurs maîtres closent cette liste : ils sont en très petit nombre.

Les suicides ne se bornent pas seulement à faire leurs adieux, ils annoncent encore qu'ils se tuent; souvent sans indiquer les motifs (166 hommes, 36 femmes). Les formules les plus généralement employées sont celles-ci : Je suis l'auteur de ma mort ; autant aujourd'hui que demain, etc.

Parmi les individus qui ont fait connaître dans leurs adieux les sujets de leur suicide (23 hommes et 16 femmes), on retrouve les motifs que nous avons indiqués dans le chapitre des causes.

L'impression générale qui résulte de la lecture de ces lettres, c'est que la souffrance morale a une tout autre influence que la souffrance physique, circonstance que nous avons également signalée dans l'étude des causes de la folie (1).

Un certain nombre de suicides (36 hommes, 7 femmes) expriment dans leurs lettres des vœux, des recommandations, qu'on peut résumer de la manière suivante : sentiments de reconnaissance et de gratitude pour les personnes qui leur ont

(1) Brierre de Boismont, *De l'influence de la civilisation sur le développement de la folie* (*Annales d'hyg.*, t. XXI, p. 241, 295. 1839). — *Des maladies mentales* (*Bibliothèque du médecin praticien*, t IX), — et surtout la *deuxième étude sur la civilisation* (*Annales méd.-psych.*, avril 1853).

rendu service ou qui ont pris part à leurs peines. — Désir, espérance, que leur mort rendra leur famille plus heureuse. — Souhaits d'une vie meilleure pour leurs amis. — Prière de bannir leur souvenir, etc., etc.

Les recommandations peuvent être ainsi classées : remettre les effets aux parents, aux personnes auxquelles ils appartiennent. — Payer leurs dettes. — Anéantir des pièces compromettantes, etc., etc.

Le cri de la conscience ne peut jamais être complétement étouffé. Les notes manuscrites que nous avons recueillies prouvent que le souvenir du mal a souvent été la cause du suicide (44 hommes, 4 femmes). Les motifs de ces morts volontaires se présentent sous trois chefs principaux : crimes (18), mauvaises actions (15), passions (15).

Tantôt les crimes sont cachés, tantôt, au contraire, ils sont avoués. « Je meurs, écrit un homme, de désespoir et de remords et pour éviter le châtiment d'un acte coupable que moi seul connais. Je n'ai pas voulu flétrir ma famille. »

Plusieurs lettres contiennent les réflexions suivantes : — Je n'ai trouvé ici que la honte et le déshonneur, j'y laisse la vie.—Je suis plus faible que coupable. — Je me suis puni de mes crimes.

Les regrets que laissent après elles les passions, sont souvent si vifs, que la mort seule peut y mettre un terme.

La plupart des suicides manifestent la douleur de n'avoir pu se corriger de leurs mauvaises habitudes, et déplorent les égarements dans lesquels elles les ont entraînés.

A l'aveu des fautes, succède très souvent le désir de les expier (13 hommes, 2 femmes). Ici, c'est un mari qui écrit à sa femme : « En me voyant plongé dans une vie de désordre et de débauche, sans avoir la force de m'en retirer, malgré les reproches que je me fais tous les jours, je me donne la mort en expiation de ma conduite. » Là, c'est une femme qui s'accuse à

son mari de son inconduite et dit qu'il ne lui reste qu'à mourir pour racheter ses fautes. Elle lui retrace les heureux jours qu'ils ont passés ensemble et proteste de son amour pour lui, les circonstances l'ont emportée, et elle se punit de ses faiblesses.

Les monarchies vivent par l'honneur, les républiques par la vertu, a dit Montesquieu. En France, le premier de ces sentiments a fait couler des torrents de sang. C'est encore l'exagération de ce principe qui a poussé un grand nombre d'infortunés à se détruire.

La vieille probité du commerce autrefois si générale, et qui faisait regarder une faillite comme un malheur irréparable, a été le motif qui a encore déterminé six négociants à mettre fin à leur existence.

Un certain nombre d'individus déclarent qu'ils meurent hommes d'honneur, sans donner aucune autre explication.

Une anecdote assez peu connue, et qui m'a été racontée par M. de Tar..., Russe fort distingué, montre combien ce sentiment est diversement compris. Quand Pierre le Grand ordonna que son fils Alexis serait jugé, il reçut d'un de ceux qu'il avait désignés pour cet office un placet dans lequel il le priait d'accorder une pension à sa veuve; l'empereur fit venir cet homme et lui demanda ce que signifiait une pareille pétition.

« Sire, lui répondit le juge, je vous obéirai, parce que c'est mon devoir; je ne survivrai pas à mon honneur, parce que c'est mon droit. « Pierre le Grand réfléchit assez longtemps, et finit par lui répondre brusquement : « Allez vous mettre au lit. »

Explique qui voudra ce courage et cette faiblesse, cet honneur qui consent à se salir, et qui espère en la mort pour se laver.

Quelle différence avec la réponse d'un intrépide vieillard, le comte de Sancerre. Le roi François II le pressait d'apposer sa signature à l'arrêt qui condamnait à mort le prince de Condé :

« Votre Majesté peut me commander toute autre chose pour son service ; je lui obéirai tant que l'âme me battra dans le corps ; mais j'aimerais mieux qu'on me tranchât la tête à moi-même que de laisser à mes enfants pour héritage la honte de lire le nom de leur père au bas d'un arrêt de mort contre un prince dont les descendants pourraient devenir leurs rois. »

Les motifs allégués par les femmes ont souvent rapport aux mœurs. — « J'ai fait mille démarches, écrit une femme, pour me procurer du travail, je n'ai trouvé que des cœurs de marbre ou des débauchés, dont je n'ai pas voulu écouter les propositions infâmes. » — Enfin, une jeune fille d'une beauté remarquable laisse un écrit par lequel elle annonce qu'elle a usé toutes ses ressources et que ses effets sont au mont-de-piété. « Il ne tenait qu'à moi d'avoir un magasin richement fourni, ajoute-t-elle, j'aime mieux mourir honnête que de vivre en femme perdue. »

L'homme prêt à terminer son existence pense encore à ceux qu'il laisse, il leur demande pardon des chagrins, des embarras qu'il va leur causer (36 hommes, 9 femmes). La plupart des lettres qui expriment ces sentiments sont adressées à des parents, quelques-unes à des amis, à des étrangers ; en annonçant le chagrin de se séparer d'eux, ces infortunés allèguent un motif impérieux, un désespoir qui ne leur laisse pas un moment de repos.

L'instinct de la famille ne fait pas défaut aux suicides ; leurs écrits révèlent toutes les angoisses de leur âme (30 hommes, 13 femmes). Le chiffre des femmes, proportion gardée, devient ici plus considérable. — La sollicitude pour les enfants l'emporte sur toutes les autres (25 hommes, 15 femmes). Ces malheureux les recommandent à leurs parents, à leurs amis, aux personnes charitables, ils tracent des règles de conduite pour eux, ils leur donnent leur bénédiction, ils manifestent les regrets les plus déchirants d'être obligés de s'en séparer. — Un père écrit à ses enfants une lettre par laquelle il les informe qu'il ne veut pas

faire leur malheur en se remariant, et que comme il sait qu'il serait emporté malgré lui, il aime mieux mourir. La vie est pleine de ces entraînements irrésistibles. Que de fois n'avons-nous pas vu, malgré les cris de l'instinct de conservation, malgré les protestations énergiques de la raison, des hommes atteints de maladies organiques céder à des plaisirs qui étaient autant de coups mortels pour eux, ils le reconnaissaient, se promettaient de résister, retombaient, et un jour ils ne se relevaient plus. La raison, à qui donc sert-elle? Aux hommes sans passions violentes, à l'infini petit nombre d'êtres privilégiés qui savent les dompter, à ceux enfin qu'elles ont fortement éprouvés ou dont les années ont glacé l'ardeur.

La sollicitude pour les parents se présente dans une proportion beaucoup moindre que celle pour les enfants (10), encore concerne-t-elle plutôt les femmes mariées ou illégitimes que les pères ou mères; elle est surtout caractérisée par le regret de la douleur que ces morts vont leur causer, ou par la pensée de la misère qui en sera le résultat.

Si beaucoup d'hommes descendent au tombeau avec leurs passions, leurs ressentiments, leurs haines, ce qu'attestent suffisamment les testaments, les exhérédations, les spoliations de toute espèce, il en est aussi d'autres (26 hommes, 7 femmes) qui voient alors les choses sous leur véritable jour, oublient les injures, pardonnent les maux qu'on leur a faits. Comment se résoudre, en effet, lorsqu'on a eu des principes religieux et moraux, à paraître devant Dieu le cœur plein de fiel?

La plupart des lettres sont relatives à des époux qui se pardonnent réciproquement leur mort, à des individus qui remercient leurs amis, leurs bienfaiteurs, ou adressent des paroles de conciliation et d'oubli à leurs ennemis.

Le premier mouvement de l'homme est bon; la réflexion, l'égoïsme, les passions, le dénaturent : c'est la véritable explication de l'ingratitude. La reconnaissance est au fond du cœur

humain; malheureusement la doctrine des intérêts l'y refoule trop souvent.

Le temps calme toutes les douleurs; chez les âmes jeunes, impressionnables, la vivacité des sentiments ne lui permet pas d'agir, et la séparation est souvent pour elles une cause de mort. Dans 16 lettres, où le suicide est attribué à cette cause, 11 appartiennent à des femmes.

Rien de plus naturel que de souhaiter d'être pleuré de ceux qu'on laisse sur la terre : c'est une consolation, la preuve qu'on n'était pas sans quelque qualité, ou bien encore un pardon qu'on leur demande. Voici un fragment d'une des quatorze lettres (11 hommes, 3 femmes), où ce sentiment est exprimé :

« Du haut de ces mêmes tours (celles de Notre-Dame), que je visitais, il y a huit jours, accompagné de L..., je viens de me précipiter. Pleurez-moi, pleurez votre frère, victime de la plus noire ingratitude. »

Périr tout entier est un sentiment contre lequel se révolte l'homme qui va mourir. Il fait des adieux, écrit des lettres, distribue des objets qui lui ont appartenu. Dans une note manuscrite, nous trouvons les recommandations suivantes : « Mon ami, garde ce bracelet en mémoire de moi, et porte une couronne sur la tombe de mon enfant : c'est le dernier vœu de celle qui t'aime plus que la vie. »

Il y a des hommes qui se tuent par vanité, aussi cherchent-ils à donner à leur mort le plus de retentissement possible. — Les grands criminels eux mêmes veulent mourir avec éclat. Ici, comme partout, il y a des exceptions nombreuses; d'autres personnes, au contraire, conjurent de ne pas parler d'elles. — Neuf lettres (8 hommes, 1 femme) renferment l'expression de ce vœu. — La recommandation d'éviter toute publicité, toute insertion dans les papiers publics, est la plus générale; l'intention de ceux qui l'expriment est de ne pas affliger les personnes qui leur sont chères. Dans plusieurs lettres, on voit

percer chez leurs auteurs le désir d'échapper à la curiosité maligne du public, ou de ne pas réjouir leurs ennemis.

Le sentiment de l'amour paternel survit à la pensée de la mort. Il se manifeste de mille manières différentes. Dans les huit lettres que nous avons sous les yeux (7 hommes, 1 femme), il se caractérise par le désir de cacher aux enfants le genre de mort.

La France a produit d'admirables ouvrages religieux, et c'est cependant le pays où la pratique de la religion est le moins suivie. En face de la mort volontaire, le sentiment de la Divinité se réveille quelquefois avec force : trente-six lettres ou notes (21 hommes, 15 femmes) attestent que les infortunés qui vont mourir espèrent encore en la miséricorde divine. La remarque faite sur l'élévation du chiffre des femmes dans les manifestations envers les familles se retrouve à un degré encore plus prononcé dans l'expression du sentiment religieux. Cette remarque peut s'appliquer, en général, à toute la série des manifestations affectives. — Parmi les notes relatives au sentiment religieux, nous citerons la suivante : « Je me tue pour échapper à la débauche, aux passions, au déshonneur et ne pas perdre l'amitié de mes parents : j'espère dans la bonté de Dieu, et je crois qu'en raison du motif de mon sacrifice, il me rendra plus heureuse dans l'autre monde. » Un grand nombre se contentent d'écrire qu'ils demandent pardon à Dieu de leur mort, qu'ils ont confiance dans sa miséricorde.

Les nécessités de la vie matérielle, la satisfaction des sens, l'indifférence de la plupart des hommes pour les problèmes qui sont l'objet des méditations des philosophes et des esprits éclairés, la légèreté de l'esprit français, rendent très bien compte du peu d'attention qu'on accorde aux questions qui touchent à Dieu, à la vie future, à l'éternité. A vrai dire, ce sentiment est plutôt étouffé qu'anéanti ; car à peine les individus sont-ils dans le malheur, qu'ils lèvent leurs regards vers le ciel ; il ne faut pas

moins reconnaître qu'il y a sur ce point si important un vice radical dans l'éducation religieuse. — Vingt-huit autographes (23 hommes, 5 femmes) montrent que la croyance à une vie future est encore une consolation pour les suicidés. — Les uns annoncent que, malheureux ici-bas, ils vont chercher le bonheur dans l'autre monde, voir s'il est possible d'y être mieux. — Les autres, désolés de la mort de personnes chéries, déclarent qu'ils vont les rejoindre dans l'éternité. Les lettres des cinq femmes indiquent le désir de se réunir à ceux qu'elles ont aimés.

Le suicide et les devoirs religieux s'excluent naturellement; le livre inexplicable du cœur de l'homme vient ajouter une nouvelle page à l'histoire de ses variations. Ainsi, voilà 11 personnes (10 hommes, 1 femme), qui, selon les probabilités, ont très rarement mis les pieds dans une église, lorsqu'elle leur était ouverte à tous les instants, qui demandent à y être reçues, lorsque l'anathème leur en ferme les portes. Remarquez bien que les vivants iront encore plus loin que les morts, et que ces mêmes hommes, pour lesquels les croyances religieuses et le respect envers l'Église sont lettres closes, ne reculeront devant aucun scandale pour l'obliger à se parjurer, tant le dogme de la liberté est gravé avec intelligence dans les esprits!

Le plus ordinairement, les lettres, surtout quand elles émanent de femmes, annoncent que leurs auteurs meurent dans la religion catholique, qu'ils désirent être enterrés d'après les cérémonies de l'Église, qu'ils demandent qu'on leur dise des messes. Quelquefois, cependant, les suicidés ne cherchent qu'à sauver les apparences. Un d'eux écrit : « Vous me rendrez un grand service d'aller dire au curé qu'on m'a trouvé mort d'un coup de sang, afin que je puisse recevoir les prières de l'Église, et que la cause de l'événement reste inconnue. »

Il y a évidemment dans l'éducation des femmes des parties qui réclament toute l'attention des moralistes et des législateurs. Chaque année, des milliers de naissances illégitimes, d'avorte-

ments, d'infanticides, d'adultères, viennent révéler l'étendue et la profondeur du mal. En butte à des attaques continuelles, on ne s'explique que trop les chutes de ces infortunées. — La séduction, tel est le déplorable chapitre de leur histoire. Le nombre des lettres que nous avons recueillies est de neuf; rien de plus douloureux que leur lecture. — Presque toujours le parjure et le mensonge, sous forme de promesse de mariage, sont le point de départ du mal. — Une pauvre fille raconte en termes touchants le plan de séduction auquel elle a succombé, l'abandon et le mépris qui s'en sont suivis ; enceinte, elle ne peut survivre à son déshonneur. Dieu punira le misérable qui l'a réduite à une pareille extrémité ! — Une femme, également abandonnée, écrit à sa fille une lettre, dans laquelle elle lui représente tous les malheurs qui l'attendent, et l'engage à suivre son exemple. On les trouve toutes les deux asphyxiées.

En résumant les divers sentiments exprimés dans ce chapitre, qu'on peut rapporter à *cinq sections*, on trouve que la *première section* est surtout consacrée à la sociabilité, manifestée par les adieux à la vie. Ces adieux suivent eux-mêmes une hiérarchie en rapport avec les affections de l'homme; ainsi ils s'adressent successivement aux époux, aux parents, aux enfants, aux amants, aux maîtresses, aux amis, aux connaissances, au monde en général.

La plupart des individus de cette catégorie déclarent en même temps, qu'ils sont les auteurs de leur mort, et qu'il ne faut inquiéter personne. Le plus souvent, ils ne disent rien des motifs de leur suicide, ou, quand ils les indiquent, ils les attribuent aux causes généralement connues.

Un grand nombre de lettres se terminent par des vœux, des recommandations, des expressions de bienveillance et de gratitude.

Les sentiments de la *seconde section* concernent surtout les devoirs : leur oubli fait le tourment des coupables ; ils reconnais-

sent leurs fautes, témoignent la douleur de n'avoir pu se corriger, se punissent de leurs excès, ne veulent pas déshonorer leurs familles.

Plusieurs, par un sentiment exagéré de l'honneur, ne peuvent supporter l'idée d'être calomniés, soupçonnés, accusés, etc.

L'analyse des sentiments exprimés dans les écrits de la *troisième section* est relative à la famille, à l'amour, à l'amitié, à la bienveillance commune. Les individus de cette série regrettent la douleur que leur suicide va causer à leurs parents, aux personnes qu'ils aiment; ils leur en demandent pardon. Ils montrent une grande sollicitude pour l'avenir de leurs enfants, de leurs femmes ou de leurs maris, de leurs parents.

Le chagrin de la séparation est surtout ressenti par les femmes, qui ne peuvent se consoler de la perte de ceux qu'elles aimaient. Pour adoucir l'amertume de cette séparation, un certain nombre de suicides prient qu'on garde un souvenir d'eux, qu'on les pleure; d'autres demandent qu'on évite toute publicité, pour ne pas affliger leurs parents ou pour échapper aux regards d'un monde indifférent ou méchant.

L'oubli des injures, le pardon des offenses, la bienveillance pour ses semblables, se manifestent souvent aux approches du dernier moment, et peuvent être opposés avec avantage aux sentiments de haine que révèlent ou confirment les testaments.

L'analyse de la *quatrième section* comprend les sentiments religieux. Ils se réveillent souvent avec force à la mort chez un grand nombre d'individus; ils sont surtout très prononcés chez les femmes. Dans ce retour vers les idées religieuses, la pensée d'un Dieu unique, surtout chez les hommes, est celle qui se présente le plus ordinairement à l'esprit : un certain nombre, cependant, réclament les prières et les cérémonies de l'Église, dans laquelle ils ont été élevés.

La *cinquième et dernière section* est consacrée à l'analyse des

sentiments exprimés par les victimes de la séduction. La plupart pardonnent à ceux qui les ont perdues ; quelques-unes font entendre les récriminations les plus vives : on ne peut se défendre d'un sentiment douloureux à la vue des piéges de toute nature tendus à ce sexe faible et sans défense, et dont les conséquences terribles sont les naissances illégitimes, les avortements, les adultères, les viols, la prostitution, le déshonneur et la mort.

2° Sentiments mauvais.

L'analyse des sentiments exprimés par les suicides, au moment suprême, est un chapitre dont il est impossible de méconnaître l'utilité. Au milieu des opinions si divergentes qu'a soulevées la nature de cet acte, considéré par les uns comme un symptôme de folie, par les autres comme une manifestation libre de la conscience et de la volonté, les dernières paroles du mourant ne peuvent que jeter de vives lumières sur les motifs qui lui ont fait prendre une semblable détermination. Pour bien apprécier la cause d'un suicide, il faut connaître, a-t-on dit, les antécédents de l'individu, sa manière d'être et surtout son caractère, ou pour mieux dire son idiosyncrasie morale ; alors seulement on peut juger du mode d'action de la cause déterminante, de l'influence que cette cause a exercée sur l'esprit du malade, de la manière dont ses facultés ont été frappées, et enfin des réflexions suggérées par cette cause et du jugement que l'individu en a porté. Quand bien même on refuserait aux procès-verbaux, rédigés d'ailleurs d'une manière remarquable par MM. les commissaires de police de Paris, la valeur nécessaire pour apprécier convenablement toutes les circonstances physiques ou morales qui ont précédé le suicide, circonstances qui doivent d'ailleurs être examinées suivant les temps et les lieux, il n'en pourrait être ainsi des autobiographies écrites par ceux qui vont quitter la vie.

Ces réflexions trouvent naturellement leur place dans l'examen des trois grandes divisions de sentiments.

La seconde classe (*mauvais sentiments*) renferme l'analyse de sept variétés d'expressions comprenant 374 cas (279 hommes, 95 femmes).

Souffrir et se plaindre, tel est le lot de l'humanité. La plainte peut être douce, résignée; elle peut se manifester sous forme de reproche, s'élever à l'injure, à la menace. 304 écrits (217 hommes, 87 femmes) contiennent l'expression de ces diverses nuances. Les sujets les plus ordinaires de mécontentement sont causés par la famille, puis viennent les plaintes, les imprécations, en général arrachées par le malheur, les chagrins, n'ayant aucune désignation fixe, ou bien consistant en des déclamations ou des réflexions sur la misère des destinées humaines.

Le chiffre des écrits se divise ainsi : motifs tirés de la famille 51, du mariage 63, du concubinage 59, de l'amitié 2; 129 écrits, tout en faisant connaître les sentiments de leurs auteurs, les causes auxquelles ils attribuent leur mort, ne s'adressent à personne en particulier, et témoignent seulement du besoin si naturel à notre espèce de s'épancher au dehors, de communiquer avec les autres.

Il est malheureusement vrai que l'éducation ne s'attache point assez à imprimer dans l'âme le sentiment des devoirs; c'est parce que la plupart des hommes n'ont que des notions confuses, fausses sur ce sujet, qu'il règne une aussi grande anarchie dans les idées; de là aussi la légèreté avec laquelle nous traitons les sujets les plus graves. Le célèbre Coleridge, voyageant en Italie, vit deux officiers français qui s'approchaient de la statue de Moïse. Je parie, dit le poëte à son compagnon, que leurs premières paroles seront des railleries sur la barbe et les deux rayons de lumière. (*Goat and cuckold* furent en effet les premiers mots des officiers.)

Quoique le sentiment religieux existe chez la majorité des hommes, il en est quelques-uns qui en paraissent dépourvus, soit par les mauvais principes qu'ils ont reçus, soit par l'indifférence dans laquelle ils ont vécu, soit par leur organisation défectueuse. 29 lettres (28 hommes, 1 femme) constatent l'absence de ce grand principe. Les formules sont différentes, la pensée du néant existe en toutes : « Il y a longtemps que je désire dormir d'un profond sommeil, dit l'un des auteurs; après tant de souffrances et de fatigues, je vais enfin retrouver le repos. »

Quelquefois c'est une image presque gaie qui sert de transition : « Je viens de quitter des amis qui se rendent au bal, et moi je contemple mon orchestre qui fait entendre des petillements enflammés. Quel bizarre contraste! c'est une comédie dont le dénoûment est le sommeil. » Il en est parmi lesquels le souvenir d'une forte sensation est le *nec plus ultrà* de l'existence : « Après avoir goûté l'amour de mon amie, il ne me reste plus qu'à mourir. Qne pourrais-je éprouver encore? Le monde vaut-il d'ailleurs la peine qu'on y reste? J'ai mis huit jours à me décider; il n'y a ni folie, ni courage, ni lâcheté à se tuer, c'est une chose toute simple, quand la vie vous déplaît. »

Plusieurs affirment qu'il n'y a pas de gens plus heureux que les morts; ils ne témoignent aucun regret de ce qu'ils font, ils n'auraient qu'un chagrin, ce serait de ne pas succomber. La seule femme, qui ait considéré la mort comme l'oubli de tous les maux, n'avait aucun principe moral.

L'esprit voltairien exagéré, en éteignant le sentiment religieux sans lequel il n'existe pas de nation possible, se révèle dans un assez bon nombre de lettres, par des plaisanteries, la recommandation formelle de ne point aller à l'église, de conduire directement le corps au cimetière. Quelquefois même cet éloignement pour le culte va beaucoup plus loin; ainsi, dans une lettre, les prêtres sont ridiculisés, injuriés, et la religion

même est représentée comme la plus cruelle ennemie de l'humanité.

La dépravation des mœurs, qu'il ne faut pas confondre avec la perversion maladive des instincts, ne s'arrête même pas devant l'image de la fin dernière. Plusieurs procès-verbaux établissent la preuve que des hommes sont venus chercher la mort au milieu des raffinements de la débauche.

Nous avons trouvé, dans neuf écrits (7 hommes, 2 femmes), des détails qui ne laissent aucun doute sur les pensées de libertinage qui poursuivent certains suicidés jusque dans leurs derniers moments. Nous ne citerons qu'un fragment de lettre d'un ouvrier : « Quelle bonne partie, comme nous allons nous en donner, ce sera une dernière ribotte ! » (Adressée à des prostituées !)

Notre ami le docteur Forget nous a raconté qu'il fut appelé, il y a quelques années, par le commissaire de police de son quartier, pour constater un suicide qui avait eu lieu dans des circonstances assez singulières. Un homme, encore jeune, bien mis, s'était rendu, en compagnie d'une femme, chez un restaurateur connu, et avait demandé un cabinet particulier. Il s'était fait servir un repas délicat, assaisonné de vins fins. Immédiatement après le dîner, il se leva de table, se dirigea vers un coin de l'appartement, et, inclinant légèrement la tête, un coup de pistolet le renversa mort. A la détonation, aux cris de la femme, on accourut. Le commissaire se rendit immédiatement sur les lieux avec notre confrère. On interrogea la femme, et voici ce qu'elle déclara : « La veille, j'avais rencontré cet homme que je n'avais jamais vu, il me proposa pour le lendemain une partie fine dans un restaurant. Lorsqu'il vint me chercher, il paraissait fort calme; pendant le repas, il a bu et mangé d'un grand appétit, trois fois il s'est approché de moi, et c'est après la dernière qu'il s'est tué, sans que j'eusse le moindre soupçon de ce qu'il allait faire. » Une perquisition minutieuse

de ses vêtements ne fournit aucun renseignement sur lui, on constata qu'il était sans argent.

— Depuis quelques jours, les habitants d'une maison de la rue Barre-du-Bec, n'ayant pas vu paraître l'un des locataires, le sieur P..., prévinrent le commissaire de police, qui pénétra dans le logement de cet individu, après en avoir fait ouvrir la porte par un serrurier. On trouva P... pendu à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre à coucher. Sur un meuble était déposée la lettre suivante : « J'ai cinquante ans ; mes parents, honorables commerçants, m'avaient laissé une fortune assez rondelette. Jusqu'à présent, j'ai vécu parfaitement heureux; j'ai vu bien des choses ; j'ai été partout où il y avait une joie, un plaisir à éprouver.

» Il ne me restait donc plus rien à désirer; mon seul vœu était de mourir paisiblement, de mort subite, par exemple, lorsqu'il y a quelque temps un dictionnaire de médecine, me tombant par hasard sous la main, me révéla qu'un bonheur suprême pouvait s'acquérir, au prix du genre de mort que je choisis... Lorsqu'on me trouvera pendu à ma fenêtre, je prie ceux qui me connaissent de n'avoir aucun regret. Ils pourront dire : Voilà un heureux ! il a connu toutes les félicités humaines. Je donne ma fortune aux pauvres. Adieu (1) ! »

Ce n'est pas sans raison, a dit M. Delécluse, que les dernières paroles de l'homme près de mourir ont toujours été écoutées et recueillies avec une curiosité mêlée d'une crainte respectueuse. Alors l'âme, déjà presque entièrement dégagée des liens terrestres, et faisant l'essai d'une liberté qu'elle n'a pu connaître tant que les intérêts d'ici-bas ont altéré sa franchise, compte à ce moment avec elle-même, rompt avec toute dissimulation désormais inutile, montre sans réserve ce qu'il peut y avoir

(1) Journal *la Patrie*, 9 janvier 1851.

en elle de force et de faiblesse, et, comme l'a fait remarquer le poëte, s'arrête là ;

Aux portes du néant respirant l'avenir (1).

Tout semble, en effet, annoncer qu'à l'instant suprême, la vérité doit se faire entendre; ici, comme partout, l'exception vient se placer à côté de la règle.

Dans ce pays de vanité, tout le monde veut poser. Cette prétention ne cède pas même devant la mort. Si l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu, il ne faut pas s'étonner que tant de gens se cachent sous sa livrée. 31 autographes (26 hommes, 5 femmes) vont nous servir de pièces de conviction. Parcourons les principaux. Parmi les motifs allégués par les suicidés pour justifier leur action, on trouve souvent des plaintes contre la famille. Un homme écrit à son frère, directeur d'une grande administration, une lettre conçue en ces termes : « Vous n'avez pas voulu me recommander à votre ministre, parce que je suis mal vêtu et que vous êtes trop orgueilleux pour vous déclarer le parent d'un homme pauvre. Rien ne vous était plus facile que de me créer une existence honnête, votre égoïsme ne l'a pas voulu. Tout pour vous, rien pour les autres, voilà votre règle de conduite. Malgré votre ingratitude à mon égard, je ne vous en veux pas, je vous pardonne ma mort. » Retournez la feuille et vous y trouvez que l'homme qui se drape ainsi en victime généreuse, est un paresseux, un débauché, un joueur qui n'a cessé de faire des dettes et des dupes; furieux de la prospérité de son frère, dont il a toujours été bassement jaloux, il invente une calomnie à ses derniers moments pour satisfaire son envie et se venger de son bienfaiteur. C'est pourtant avec cette flèche de Parthe que se fera une blessure que rien ne pourra cicatriser. Ce mensonge, enrichi de commentaires, circulera

(1) *Débats*, 10 mars 1853.

partout et restera pour la vie attachée comme une étiquette au dos de l'honnête homme qui expiera ainsi le malheur d'avoir eu un fléau pour frère. C'est toujours le : Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?

Quelquefois les individus cherchent à s'entourer du prestige de ces passions, coupables sans doute aux yeux de la morale et de la religion, mais qui font plaindre ceux qu'elles subjuguent.

Voici en quels termes l'un d'eux s'exprime : « Je ne puis vaincre mon amour pour une femme mariée, aussi bonne que dévouée, et cependant une nécessité impérieuse m'oblige à ne plus la voir. Pourquoi faut-il que l'institution du mariage soit ainsi faussée par les conventions sociales? Adieu, mon ange, mon seul bonheur sur la terre. » Voulez-vous avoir quelques renseignements plus intimes sur l'ange? les documents vous apprendront que c'était une fille publique qui n'a pas voulu renoncer à la prostitution et nourrissait la prétendue victime du sort et de l'injustice des hommes. Ceci nous rappelle l'anecdote d'un scélérat qui fut exécuté, il y a quelques années, en Normandie, pour avoir pendu plusieurs individus. Il s'écria, lorsqu'il fut sur l'échafaud : « Prêt à paraître devant Dieu, en face de l'instrument de mort, il est impossible de mentir : je déclare que je suis innocent. »

Quelquefois c'est la vanité qui pousse l'homme à inventer un roman pour se donner l'apparence d'un innocent persécuté, et appeler l'attention sur lui. Un jeune homme raconte qu'il a été attaqué par des inconnus, dépouillé, forcé d'avaler du poison et jeté à l'eau aux Champs-Élysées. Cette histoire est d'abord accueillie favorablement ; le commissaire de police ne s'en laisse pas imposer, il fait une enquête dont le résultat lui apprend que ce jeune homme est un paresseux qui a horreur du travail. Son inconduite, ses goûts dispendieux l'ont précipité dans les dettes, la misère, le dénûment et le désespoir. Déterminé à en finir avec la vie, voulant néanmoins se rendre intéressant, il avait

imaginé de se jeter à l'eau, s'en était lui-même retiré et avait ensuite bu du laudanum.

Quelques suicides s'efforcent de donner le change sur leur genre de mort, ils prétextent un accident, arrangent un récit, leur but n'est plus de déguiser leur mauvaise action : ils veulent échapper aux reproches qu'on adresse à ceux qui se tuent.

Résumé. — Les sentiments affectifs, l'amour-propre blessé, se traduisent par des plaintes, des mécontentements, des récriminations, des injures, des menaces. Ces divers sentiments suivent un ordre en rapport avec l'organisation morale de l'homme : la famille occupe le premier rang, puis viennent les maris et les femmes, les amants et les maîtresses, la société en général.

Dans la famille, les parents attribuent leur désespoir aux mauvais procédés de leurs enfants, à leur inconduite; les enfants, à leur tour, se plaignent des reproches continuels qu'on leur adresse, de l'avarice de leurs parents, des rigueurs dont on les accable. Chez les femmes, les plaintes ont pour objet le refus de leur accorder celui qu'elles aiment, les mauvais traitements de leurs parents, de leurs enfants. Par leur caractère léger, acariâtre, jaloux, méchant, leur conduite irrégulière, elles occasionnent le suicide de leurs maris; ceux-ci, à leur tour, par leurs mauvais traitements, leurs infidélités, la présence de leurs maîtresses, jettent le désespoir dans l'âme de leurs compagnes.

Quant au concubinage, la trahison des amants, leur indifférence, leurs mépris, sont autant de causes de suicide pour les femmes. Les mêmes motifs décident les amants à se tuer.

Les plaintes, en général, ont pour sujet tous les motifs ordinaires, vrais, futiles, faux; souvent aussi leur cause reste inconnue. Enfin les suicides s'en prennent à eux-mêmes, aux autres, à la société, à tout en général.

Il semblerait que l'homme qui va se tuer devrait avoir renoncé à toute pensée d'un autre monde : c'est aussi ce qu'attestent les

écrits de cette série qui renferment des professions de foi matérialistes, des appels au néant, et, comme conséquence naturelle, des insultes à la religion et aux ministres du culte. Mais ici, comme partout, le bien est à côté du mal, car beaucoup d'écrits de la première catégorie attestent des sentiments religieux dans leurs auteurs.

Un certain nombre de faits prouvent que les mauvais instincts de l'homme ne l'abandonnent pas à l'instant suprême. Enfin il est établi, par des observations, que le mensonge se continue jusque dans la mort. Quelquefois, quoique la raison donnée soit fausse, elle est, jusqu'à un certain point, excusable; on veut échapper à la qualification de suicide, ne pas faire de peine à ses parents, cacher le motif de sa détermination.

3° Sentiments mixtes.

Cette dernière classe renferme l'analyse de 23 variétés d'expressions sentimentales, formant 557 cas (451 hommes et 106 femmes), et qu'on pourrait classer en neuf sections.

Si on les examine dans tous leurs détails, on reconnaît bientôt qu'un certain nombre d'entre eux se rattachent par quelques points à l'une des deux catégories précédentes; c'est à raison de ces caractères, que nous avons cru convenable de leur donner la désignation de *mixtes*. Il est facile de comprendre qu'une pareille classification ne pouvait avoir rien de rigoureux; c'est, au reste, ce qui est toujours arrivé pour les divisions fondées sur la morale, et c'est ce que Goëthe, dans *Werther*, a très bien fait sentir en disant qu'il y avait autant de nuances dans les sentiments et les procédés, que de degrés du nez aquilin au nez camus.

L'accusation de folie, prodiguée à tous les suicides, se trouve suffisamment réfutée par l'histoire et par l'observation. Plusieurs lettres (48 hommes, 9 femmes), dont nous allons

extraire les principaux passages, démontrent qu'on peut se faire mourir avec toutes les apparences de la raison, du sang-froid, et sans le moindre désordre physique. — « On dit qu'il n'y a pas de courage à se suicider, que c'est folie ; eh bien! moi qui suis à deux doigts de ma fin, je soutiens le contraire : sain d'esprit et de corps, voyant que le gaz acide carbonique ne produisait pas assez promptement son effet, je me suis relevé à plusieurs reprises pour rallumer le charbon et lui donner plus de force. J'ai toute ma raison; un vieux soldat ne craint pas la mort, j'aurais dû périr sur un champ de bataille! Quel malheur que celui d'Essling, où mon régiment s'est couvert de gloire, n'ait pas été mon tombeau! » — « A Monsieur le commissaire qui me fera relever: La perte de ma place, celle de ma fille aînée, des dettes, la misère, voilà les premières causes de ma résolution. Je ne pouvais voir sans cesse ma femme et mes sept enfants exposés à toutes les privations, manquant de pain, sans éprouver mille tortures. D'ailleurs, ma position malheureuse m'avait fait abandonner de presque tous mes clients. Infirme, souffrant, sans ressources, comment pouvais-je espérer de vaincre dans une lutte aussi inégale? il ne me restait plus qu'à mourir. On pourra m'accuser de manquer de courage, mais où est la folie quand on est réduit à de pareilles extrémités? »

Ces citations suffisent pour faire connaître les dispositions d'esprit dans lesquelles se trouvaient ceux qui les ont écrites, toutes les autres n'en sont qu'une répétition. Il importe de remarquer que la plupart de ces lettres étaient tracées d'une main ferme, 26 étaient très bien écrites, plusieurs n'offraient aucune rature, quelques-unes étaient fort longues, 6 portaient en tête : *Une heure avant ma mort*, un certain nombre n'avaient été interrompues que par la chute de l'individu, surtout dans les cas d'asphyxie; plusieurs même se terminaient par ces mots : « La plume me tombe des mains, » ce que prouvait assez l'irrégularité des dernières lettres.

L'examen de ces notes manuscrites est la meilleure réfutation de l'opinion de ceux qui ont prétendu qu'à ce moment suprême, il se manifeste toujours un vrai délire, un désordre intellectuel appréciable. Ce ne sont pas seulement les caractères physiques des autographes qui démontrent l'empire que beaucoup de suicides ont sur eux-mêmes, ce sont encore les sentiments qu'ils renferment.

85 personnes (63 hommes, 22 femmes) ont fait des dispositions testamentaires. La plupart de ces pièces portent l'empreinte du sang-froid, d'une volonté ferme et d'une grande lucidité dans les idées. Ces testaments sont d'ailleurs dictés sous l'influence de sensations qui dirigent les hommes en pareille circonstance. Les uns lèguent leur fortune, leur avoir, leurs effets, à leurs proches, aux personnes qu'ils aiment, qui ont été affectueuses pour eux, à celles qui les ont soignés dans leur dernière maladie; les autres déshéritent ceux dont ils ont à se plaindre. Plusieurs font observer que certains objets ne leur appartiennent pas, et qu'il faudra les remettre aux individus désignés.

Vingt individus (16 hommes, 4 femmes) ont grand soin de déclarer qu'ils sont les auteurs de leur mort, et de prier qu'on n'en accuse personne. Plusieurs même disculpent ceux que la voix publique aurait pu incriminer à raison des mauvais rapports qui existaient entre eux.

En regard des écrits qui attestent la liberté d'esprit et le sang-froid des personnages qui les ont dictés, viennent se placer ceux qui montrent le trouble des idées de leurs auteurs. Cette série, dont le chiffre est de 55 (43 hommes, 12 femmes), présente plusieurs degrés différents, suivant que le désordre intellectuel est dû à une aliénation plus ou moins ancienne, au délire des derniers instants, à une simple exaltation, aux terreurs de la mort. Si les aliénés suicides de nos établissements n'écrivent presque jamais, ceux qui restent dans le monde, conservant

davantage l'usage de leur raison, vivant de la vie commune, ayant du temps à eux, les facilités d'exprimer leurs pensées, font souvent connaître les motifs qui les animent. Les lettres qui portent le cachet de la folie sont au nombre de 34. Ces pièces viennent à l'appui de l'opinion émise par nous, que la statistique officielle des aliénés ne présente que le chiffre existant dans les asiles, et ne saurait donner une évaluation certaine de leur rapport avec la population générale; c'est ce que met d'ailleurs hors de doute la proportion des suicides qui touchent par un point ou par un autre à l'aliénation mentale, dont nous avons donné le tableau, et qui est de 1,013 cas, le quart environ de notre chiffre total (1).

D'autres fois, les écrits, sans porter précisément le cachet de la folie, annoncent une exaltation habituelle, une exagération romanesque, une disposition hypochondriaque.

Enfin, le désordre des idées peut dépendre de l'acte lui-même, ou des moyens employés pour le mettre à exécution. Plusieurs individus écrivent : Je suis obligé de m'arrêter (surtout dans l'asphyxie), je ne puis plus continuer, mes idées s'embarrassent, ma cervelle est en feu, je ne me connais plus, je suis perdu.

La diversité des jugements portés par les auteurs sur le suicide, se retrouve dans l'appréciation de l'acte par les victimes elles-mêmes. Ainsi, tandis que les uns le considèrent comme une preuve de courage, d'indépendance, de stoïcisme, les autres le proclament une action blamâble, lâche, coupable. 9 individus (hommes) nous ont laissé des lettres qui font connaître leurs pensées sur ce sujet : en voici quelques fragments : « Le suicide est contraire à nos principes; nous trouvant sans argent, sans ressources, sans espérance de travaux, obligés de manquer à nos engagements, notre seule ressource est la tombe. » — « Je

(1) *Recherches statistiques sur le suicide dans la folie* (*Annales d'hygiène*, etc., t. XLII, p. 28, juillet 1849).

sais qu'on dira qu'il y a plus de courage à résister à l'adversité qu'à s'aller cacher dans le tombeau ; comment faire quand on n'a plus un sou pour acheter du pain, qu'on a soixante-quinze ans, et que des scélérats, qui jouissaient de votre confiance, vous ont tout enlevé? En pareil cas, la mort est préférable, et même indispensable. »

Il n'y a rien d'absolu au monde ; toujours à côté d'une formule vient se placer une formule différente. Ainsi on a dit que tous les suicides, au moment de se tuer, n'étaient plus maîtres d'eux, qu'ils éprouvaient une agitation extrême, une sorte de tremblement général, nous venons de donner les preuves du contraire. On tomberait dans une autre erreur, en affirmant qu'il en est toujours ainsi, car nous avons trouvé beaucoup d'écrits qui étaient tremblés, illisibles, attestaient les angoisses de l'esprit, déterminées par la pensée de l'acte qui allait s'accomplir ; ils formaient un contraste frappant avec ceux qui mettaient hors de doute la lucidité, ou du moins l'empire des individus sur eux-mêmes. Un de ces infortunés s'exprime ainsi : « L'idée de la mort m'épouvante ; ma tête est brûlante ; il est si terrible de se tuer, lorsqu'on est plein de vie ! Si, malgré mes frayeurs et mon désespoir, je me fais périr, c'est que je suis sans aucune ressource ; je n'ai pas le courage d'en écrire davantage. » Les autres lettres sont dans le même sens.

Il est positif que, dans un grand nombre de cas, la détermination du suicide n'est arrêtée qu'après de longues hésitations, et qu'au moment même de la mettre à exécution, il doit y avoir de douloureux combats ; ici, comme dans d'autres circonstances, les préoccupations sont telles qu'on ne songe pas à les consigner par écrit. Cinq lettres révèlent cependant les luttes de ces derniers moments. — « Ce n'est qu'après beaucoup d'incertitude et de peine, dit un homme, que j'ai pris cette triste résolution. » — Un autre ajoute : « J'ai mis huit jours à me décider. »

Il est arrivé plusieurs fois que les lettres relatives à une expression sentimentale n'étaient pas en rapport avec le nombre d'individus chez lesquels ce sentiment a existé. Ceci s'explique facilement : lorsque l'esprit est sous l'appréhension de quelque grande souffrance, il n'a plus la liberté de peindre ce qu'il sent, il est absorbé tout entier dans la contemplation du mal ou du péril.

Plusieurs individus, sur le point de se détruire, craignent de manquer de courage. Dans un mémoire justificatif, un malheureux employé s'exprime ainsi : « Je voulais réformer des abus révoltants, introduire d'importantes améliorations dans l'administration à laquelle j'appartiens ; j'avais même réussi, à force de persévérance, à en faire adopter quelques-unes ; ceux qu'elles blessaient s'en sont cruellement vengés ; ils m'ont abreuvé de dégoûts, dénoncé, fait déclarer calomniateur, destituer, chasser sans retraite. J'en appelle au suicide, ma dernière ressource ; son image m'effraie ; je l'avouerai, le courage m'a manqué un instant. Que ferai-je sur la terre, pauvre, frappé dans ma réputation ? Je prends mon parti. » — Cette affaire a eu un triste retentissement dans le procès H...

Il semblerait que l'homme qui attente à ses jours ne devrait prendre aucun souci de ses funérailles ; qu'importe, en effet, ce que deviendront des restes défigurés, hideux, fétides ? Les choses sont loin de se passer ainsi : 67 lettres (56 hommes, 11 femmes) prouvent que cette pensée a préoccupé un grand nombre d'esprits.

L'idée d'aller seul, au champ de repos, contriste l'âme. Gilbert a peint ce sentiment dans ces admirables strophes :

> Je meurs ; et, sur la tombe où lentement j'arrive,
> Nul ne viendra verser des pleurs.

Aussi, plusieurs demandent-ils qu'on suive leur corps, et qu'on les mette dans une fosse à part. — « Si l'on m'accom-

pagne, écrit l'un d'eux, on adoucira l'horreur de mon sort. »

On trouve assez souvent consigné dans les dernières volontés des mourants le désir d'être enterrés près de personnes aimées. Il est des individus, au contraire, qui ordonnent de ne pas venir à leur convoi. — « Si mon corps est retrouvé, écrit un homme, faites-le enterrer sans aucune démonstration, votre présence serait une injure. » On lit dans une autre lettre : « Le corbillard des pauvres, la fosse commune, voilà ma volonté; par-dessus tout, je ne veux pas être accompagné par mes hypocrites d'enfants que je dispense de porter le deuil. » Si jamais, en effet, le sentiment de l'indifférence pour le mode et le lieu de l'enterrement doit exister, c'est surtout chez le suicide; plusieurs de ces infortunés, cependant, ne peuvent supporter l'idée que leur dépouille mortelle sera exposée aux regards. La pensée de la Morgue leur est surtout pénible, comme celle de Charenton et de Bedlam est désagréable à beaucoup de personnes. — Une femme annonce qu'elle se serait noyée sans la peur des dalles de la Morgue.

Tandis que des suicides veulent qu'on les conduise directement au cimetière, afin que leur mort ait le moins de retentissement possible, et que la cérémonie se fasse sans aucune pompe, d'autres désirent qu'on les porte chez eux, chez leurs parents. Plusieurs arrêtent les dispositions de leurs funérailles, écrivent même les noms des invités et font leur épitaphe.

Une femme abandonnée par son amant le conjure de la conduire à sa dernière demeure, dans l'espérance sans doute de lui inspirer des regrets et de réveiller dans son cœur des souvenirs d'amour.

Beaucoup de ceux qui se suicident loin de leur domicile, dans des lieux où ils sont totalement inconnus, laissent des indications pour constater leur identité (23). Les plus ordinaires sont les noms, les demeures , celles des parents, des amis, des connaissances.

Un certain nombre de suicides, au contraire, font disparaître tous les indices qui pourraient les faire connaître. On ne trouve sur eux aucune lettre, aucun écrit; les noms des marchands sont détruits. Sur une lettre on lit : « La victime ne laissera aucun souvenir, les bourreaux ne sauront point sa mort; pourquoi leur dirait-elle qu'ils l'ont fait périr en lui refusant tout secours? » Il est bien douloureux de penser que l'indifférence, la négligence à venir au secours d'un malheureux qui a réellement besoin, sont souvent les causes de sa mort.

Les derniers préparatifs sont l'objet de dispositions spéciales. Rien de plus ordinaire que d'entendre dire : « Vous trouverez dans cet endroit ce qui est destiné à mon ensevelissement. » Cette préoccupation existe dans 24 écrits (12 hommes et 12 femmes). Les principales recommandations sont celles-ci : « Je prie qu'on m'ensevelisse avec mes vêtements actuels; voici le drap, la chemise et le bonnet qui sont destinés à cette cérémonie. » — Sur le nombre total des suicides, 12 individus (6 hommes 6 femmes), qui se sont détruits ensemble, manifestent le désir d'être ensevelis dans le même linceul. On lit sur les diverses lettres les vœux suivants : « O vous! qui que vous soyez, ne séparez point ce que la mort a réuni, c'est notre volonté suprême, respectez-la, faites-nous déposer dans le même tombeau; qu'après avoir été réunis sur la terre, nous le soyons également dans la tombe. »

Quelquefois les suicides expriment le désir qu'on les enterre avec certains objets qu'ils désignent. Tantôt c'est une bague, tantôt un portrait. 8 lettres (5 hommes, 3 femmes) expriment ce vœu. « Ne faites aucun reproche à l'auteur de ma mort, dit une jeune femme; au nom du ciel ne me retirez ni le bracelet ni les vêtements que je porte; mettez-les avec moi dans le cercueil. »

Celui qui attente à ses jours cède à la folie ou à des motifs plus ou moins puissants qui lui rendent l'existence insuppor-

table. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'il ne témoignât aucun regret de son action; c'est, en effet, ce qu'on observe souvent; il en est cependant un certain nombre qui manifestent le chagrin de quitter la vie. Ce sentiment est surtout prononcé chez les jeunes gens; parmi les vingt-deux lettres (20 hommes, 2 femmes) qui en contiennent l'expression, les unes font allusion à la cause du suicide, les autres se bornent à exprimer des regrets.

Dans une lettre adressée à sa maîtresse, un jeune homme s'exprime ainsi : « Ton abandon fait mon désespoir, la vie près de toi était si heureuse; mes yeux se remplissent de larmes au seul souvenir de cette immense félicité ! Vivre sans toi m'est impossible, je meurs en t'adorant. » Le cœur de l'homme est un abîme de contradictions; l'auteur de la lettre est célibataire. Sa position de fortune est heureuse. Sa maîtresse ne lui demande que de reconnaître son enfant; elle le quitte justement irritée de son refus; il ne tient qu'à lui de la faire revenir, et cet homme, pour qui la possession de sa maîtresse est tout, préfère la mort à un acte de justice.

Par opposition à ces regrets de quitter la vie, plusieurs (10 hommes) déclarent hautement la douleur qu'ils éprouvent de s'être manqués. Un homme et une femme se suicident ensemble; on parvient à sauver la femme; lorsqu'elle est complétement rétablie, elle ne cesse de témoigner son désespoir d'avoir survécu à celui qu'elle aime depuis trois ans. D'autres écrivent qu'ils meurent contents, qu'ils se sont bien amusés et qu'ils n'ont aucun regret de ce qu'ils font.

Nier l'ennui et par suite le dégoût de la vie, c'est nier l'évidence. Cette cause ayant déjà été examinée par nous dans un chapitre spécial (*tædium vitæ*), nous n'en dirons rien de plus.

Un certain nombre de ceux qui se donnent la mort ont la conviction qu'ils sont inutiles sur la terre, à charge aux autres

et à eux-mêmes. Ce sentiment est surtout commun dans les suicides déterminés par les chagrins, les maladies. Quatre lettres (3 hommes, 1 femme) renferment l'expression de cette pensée.

Rêver est une des conditions de notre nature; que de déceptions suivent le réveil! Il n'est donc pas surprenant que ceux qui sont entrés dans la vie, le cœur plein d'espérances, se découragent et se désespèrent, lorsqu'ils voient toutes leurs illusions périr l'une après l'autre. « Quel monde je m'étais créé! écrit l'un de ces déshérités de l'existence : j'étais jeune, beau, la gloire se présentait à moi, elle devait me conduire aux honneurs, à la fortune; un avenir magnifique se déroulait à mes yeux. Où suis-je maintenant? Dans la misère et l'oubli; méconnu, malheureux, personne ne fait attention à moi, on passe sans me voir. Il ne me reste qu'à mourir. » N'est-ce pas là le portrait d'une foule de prix de nos colléges qui maudissent plus tard les années qu'ils ont perdues au grec et au latin?

Il y a longtemps que les conséquences du fatalisme sont connues et appréciées; à l'aide de cette doctrine, passions, vols, meurtres, n'ont rien qui doive surprendre, cela était écrit, cela devait arriver. C'est le drapeau de tous ceux qui sont sans énergie pour la lutte et qui ne veulent se donner aucun mal. Le fatalisme existe aussi dans le suicide, et bon nombre de ceux qui se tuent disent qu'ils devaient finir ainsi. Neuf lettres (5 hommes, 4 femmes) portent l'empreinte de cette doctrine qui consiste à prendre la queue des événements.

Lorsqu'on a résolu de se tuer, l'opinion publique doit en général peu importer. Cette considération ne saurait évidemment avoir aucune influence sur le matérialiste! Nous avons trouvé ce sentiment nettement exprimé dans huit lettres (6 hommes, 2 femmes). Un ancien acteur fume son cigare, fait tranquillement ses adieux à sa femme, donne un bout de sucre d'orge à son enfant, passe dans son cabinet et crayonne ces mots : « Rien

de plus naturel que de s'en aller, lorsque le logement menace ruine. Qu'a-t-on à redouter? L'opinion. Il n'y a que les sots qui s'en embarrassent. » Il sort de chez lui, sans montrer la moindre émotion, et va se jeter à l'eau.

La vanité, qui est le trait distinctif de notre caractère, ne nous abandonne pas à la mort. On drape les événements de sa vie, on en explique les causes, on a beau faire, ce qu'on voulait le plus cacher est ce qui se montre le premier. Plusieurs suicidés laissent des écrits, et, quoique le désir de la publicité n'y soit pas nettement exprimé, la manière dont ils sont rédigés prouve que cette pensée les dominait; ne sait-on pas, d'ailleurs, que les lettres intéressantes sont insérées dans les journaux?

Une pensée qui doit se présenter naturellement à l'esprit surtout au moment de mourir, c'est celle de notre destinée après la vie. En vain cherche-t-on à s'étourdir, en vain invoque-t-on le néant, on sent que tout n'est pas fini avec le dernier souffle. Le doute se manifeste dans une foule d'écrits; douter, n'est-ce pas déjà commencer à croire? Voici ce que nous avons trouvé dans une de ces lettres : « Mourons-nous entièrement, ou notre âme paraît-elle devant Dieu? J'ignore ce que je vais devenir, je sens quelque chose en moi qui me dit que, malgré tous mes désirs et mes raisonnements, il y a de par-delà la tombe un nouvel ordre de choses qui va m'être révélé. » A moins d'être plongé dans un abrutissement complet ou d'être dans le délire, à cet instant suprême, cette pensée doit préoccuper bien des esprits.

Si, pour un grand nombre d'hommes, le suicide est la terminaison de violents chagrins, de longues souffrances physiques, de la folie, on doit reconnaître que, chez un certain nombre d'individus, cet acte est déterminé par les motifs les plus futiles. Dans le procès Duroulle devant la cour de Rouen, M. Berryer a rapporté l'observation d'un homme qui s'était pendu, parce que sa mère lui avait refusé un pantalon. Onze écrits (9 hom-

mes, 2 femmes) font connaître les motifs de ces bizarres déterminations. Nous en avons cité un certain nombre d'exemples. (*Chagrins en général.*)

Quelle triste page de l'histoire du cœur humain que celle qui contiendrait l'exposé de tous les motifs futiles qui déterminent les actes les plus importants de la vie!

Résumé. — L'analyse des dispositions de l'esprit par rapport à l'acte de suicide en lui-même, est une nouvelle preuve de l'impossibilité de trop généraliser les questions de morale ou de leur donner une solution unique.

Les faits nombreux de cette section établissent, en effet, que l'on peut se tuer avec toutes les apparences de la raison, du sang-froid et du courage.

Les exceptions aux faits précédents sont une conséquence naturelle de la diversité des sentiments de l'homme. Il est à remarquer que, dans les établissements spéciaux, les aliénés n'écrivent presque jamais, tandis que les aliénés libres laissent très souvent des lettres explicatives de leur suicide.

On retrouve, dans les sentiments exprimés par un certain nombre de suicidés sur leur action, qu'ils traitent d'indifférente, de courageuse, de blâmable, de lâche, de coupable, les opinions diverses des auteurs sur cette question.

L'humeur, le caractère, l'organisation des individus, modifient singulièrement leurs sensations : ainsi, chez les uns, les angoisses de l'esprit forment un contraste frappant avec l'empire que d'autres ont sur eux-mêmes; chez plusieurs, la détermination n'est prise qu'après de longues hésitations; ils se préoccupent des souffrances, ils craignent de manquer de courage, etc. Un certain nombre, au contraire, se tuent froidement, résolument, etc.

Les considérations relatives aux funérailles sont la préoccupation d'une assez grande proportion d'individus, aussi font-ils les recommandations les plus précises et les plus diverses à ce sujet.

Le sentiment des regrets de la vie est surtout exprimé par les jeunes gens, il n'est pas sans exception ; d'autres, en effet, manifestent un vif chagrin de s'être manqués et écrivent qu'ils n'ont aucun regret de leur action.

Beaucoup de lettres révèlent l'ennui et le dégoût de la vie.

Les opinions fatalistes sont assez fréquentes ; ceux qui les professent prétendent qu'ils ne pouvaient agir autrement, qu'ils ont obéi à la destinée.

Une série d'écrits atteste l'indifférence de leurs auteurs pour l'opinion publique par rapport à leur acte. Dans une autre catégorie, les sentiments exprimés annoncent le désir d'obtenir de la publicité, de faire parler de soi. Plusieurs lettres sont consacrées à exprimer l'incertitude de la vie future ; question formidable qui se présente à l'esprit de tous, et dont la raison, sans la foi, ne peut donner aucune solution certaine.

Un dernier paragraphe renferme l'analyse d'une série de sentiments qui montre que dans les actions les plus importantes on peut se décider par les motifs les plus futiles.

Comme corollaire général, nous croyons pouvoir formuler cette proposition : L'examen des causes, l'analyse des derniers sentiments, prouvent qu'une différence tranchée sépare les suicides des gens raisonnables de ceux des aliénés. Les motifs invoqués par les premiers sont pris, en effet, dans les passions, les désirs, les regrets, en un mot, dans tous les mobiles ordinaires de la vie. Chez les seconds, au contraire, la tendance au suicide est déterminée par des hallucinations, des illusions, des conceptions délirantes, une irrésistibilité morbide, un véritable état maladif, c'est ce que la symptomatologie du suicide chez les aliénés établira de la manière la plus évidente Enfin, la liberté est conservée chez les uns, tandis qu'elle n'existe plus ou est profondément lésée chez les autres.

CHAPITRE IV.

DE L'INFLUENCE DE LA CIVILISATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SUICIDE.

Civilisation, sa définition. — Suicides à Paris, de 1794 à 1835. — Nos relevés de 1834 à 1843. — Progression des suicides à Paris et dans les départements. — Augmentation de leur nombre. — Paris atteint le chiffre le plus élevé. — Son influence sur les départements environnants. — Marche ascendante du suicide à mesure qu'il s'avance vers la capitale. — Même remarque pour Marseille. — Prédominance de l'élément urbain sur l'élément rural dans les relevés du suicide. — État civil. — Profession. — Instruction. — Institutions publiques. — Révolutions. — Institutions religieuses. — Prédominance des sentiments sur le raisonnement. — Influence toute-puissante des passions sur la production du suicide dans les pays civilisés, malgré la différence des peuples. — Angleterre.—États-Unis. — Belgique. — Prusse. — Hambourg. — Mecklembourg-Schwerin. — Autriche. — Danemark. — Russie. — Genève. — Etats Sardes. — Italie. — Mexicains et Péruviens. — Indiens. — Chinois. — Nègres. — Turquie. — Perse. — L'analyse morale, à défaut de statistique, établit la fréquence du suicide dans les pays où les passions sont les plus développées. — Faits à l'appui. — Objection contre l'influence des passions sur le suicide, Réponse. — Prédominance des passions dépressives. — Action de la douleur. — Époques où elle est plus prononcée. — Résumé.

Le rôle des passions dans la vie, leur influence funeste sur les déterminations, quand elles ne sont plus dirigées par la raison, leur poids dans le plateau des fautes, des mauvaises actions, des crimes et de la folie, faisaient déjà pressentir la part considérable qu'elles auraient dans la production du suicide; l'étude des causes que nous venons de faire la plus étendue possible, dissiperait tous les doutes, s'il en restait encore. Nous croyons donc le moment arrivé d'aborder cette question : La civilisation augmente-t-elle le nombre des suicides? Avant d'entrer en matière, il est nécessaire de s'entendre sur la signification de ce mot.

Pour nous, la civilisation est l'ensemble des principes immuables, des idées et des besoins, des découvertes, des connais-

sances utiles, propres à chaque âge, transmis par la génération qui précède à celle qui la suit. La civilisation ne s'arrête jamais dans sa marche ; elle est essentiellement progressive ; mais si, d'une part, son origine est divine, de l'autre, marquée du sceau de l'humanité, elle en a les imperfections, les faiblesses et les défaillances.

On dit : La civilisation varie selon les continents et les contrées; elle n'est pas en Orient ce qu'elle est en Europe; elle diffère même entre peuples voisins. Celle de la France offre de nombreux contrastes avec la civilisation de l'Angleterre, de l'Espagne. Au milieu d'éléments si hétérogènes, comment reconnaître la meilleure civilisation? Quel pays la possède? A quel signe pourra-t-on la distinguer?

L'objection est plus spécieuse que réelle. Oui, ces nations ont des mœurs, des coutumes, des lois fort opposées; ces différences ne sont que les formes extérieures de la civilisation, elles n'en constituent pas l'essence; à celle-ci se rattachent les vérités éternelles qui en sont le point de départ, à savoir les notions impérissables de la Divinité, de l'autorité, de la conscience, du juste et de l'injuste, sans lesquelles aucune société ne serait possible.

Quant aux signes caractéristiques de la meilleure civilisation, où les trouver, sinon dans l'ordre de choses qui a proclamé l'unité de Dieu, aboli l'esclavage, relevé la femme et l'enfant de la déchéance dont l'antiquité les avait frappés, c'est-à-dire dans la civilisation chrétienne dont l'Europe est la fille aînée?

Ces préliminaires posés, recherchons l'influence de la civilisation sur le développement du suicide. Dans le premier chapitre de ce livre, consacré à l'état actuel des esprits, nous avons essayé d'établir les faits généraux qui préparent l'évolution de ce mal moral; l'examen des groupes de causes et des derniers sentiments nous a initiés à la connaissance des faits particuliers qui ont une action directe sur la production de l'acte; il ne nous

reste plus maintenant pour compléter cette étude qu'à exposer les faits statistiques que nous avons recueillis et à y joindre quelques déductions tirées de l'analyse morale de l'homme.

Si nous ouvrons les comptes annuels de la justice criminelle, la solution de la question ne semble pas douteuse. Tous leurs chiffres, en effet, constatent un accroissement qui n'est pas en rapport avec celui de la population.

A Paris, de 1794 à 1804, il y a eu 107 suicides par an, tandis que de 1814 à 1823, ce chiffre s'est élevé à 334, et de 1830 à 1835 il a été de 382 en moyenne (1).

La progression est surtout beaucoup plus rapide dans les dernières années de ces diverses périodes. En 1817, il y avait dans la capitale 285 suicides suivis de mort; en 1826, 357; en 1835, 477; de telle sorte que dans l'espace des 18 années antérieures à 1835, l'accroissement aurait suivi à peu près cette progression 3, 4, 6.

M. Devergie a combattu cette opinion. Nous nous bornerons à lui faire observer que ses relevés concernent seulement les suicidés apportés à la Morgue. Les tableaux du ministère de la justice et de la préfecture de police qui embrassent tous les suicides, annoncent, au contraire, une augmentation dans le chiffre.

Avant les années 1827, 28, 29 et 30, période choisie par M. Guerry pour son travail, le ministre de la justice ne publiait pas de comptes rendus de la justice criminelle; il n'y avait, par conséquent, que des éléments incomplets pour établir les calculs, et depuis même cette publication, jusqu'à l'année 1834 inclusivement, les matériaux quoique beaucoup plus exacts, confondaient les sexes. Le total de suicides, pendant les 4 années dénommées, a été de 6,900, environ 1,800 par an.

Nos relevés ne commencent qu'en 1834, parce qu'après avoir

(1) Brouc, *Considérations sur les suicides de notre époque.* (*Annales d'hygiène*, p. 223, t. XVI.)

pris connaissance des procès-verbaux antérieurs, nous les avons trouvés si défectueux, que nous avons dû renoncer à en faire usage. Les 4 premières années de notre travail donnent un chiffre bien supérieur à celui de M. Guerry, puisqu'il s'élève à 9,166, ce qui fait pour chaque année environ 2,300 suicides, 500 de plus que celui indiqué par ce savant. Si nous réunissons les dix années, le chiffre annuel se trouve porté à 2,600 suicides, 800 de plus que celui de la statistique morale. Il y a une remarque à faire sur ce chiffre de 2,600, c'est qu'il est presque aussi considérable que celui des crimes contre les personnes, et qu'il égale au moins trois fois celui des meurtres et des assassinats réunis. On peut tirer de là cette conclusion, que sur 3 morts violentes en France, mais non cependant par suite d'accidents ou d'homicide involontaire, il est presque certain qu'il y a 2 suicides.

La progression des suicides, examinée année par année, est déjà assez marquée pour Paris. Ainsi, en 1843, on compte : 25 suicides de plus qu'en 1842, 58 de plus qu'en 1841, 25 de plus qu'en 1840, 71 de plus qu'en 1839, 69 de plus qu'en 1838, 105 de plus qu'en 1837, 126 de plus qu'en 1836, 147 de plus qu'en 1835, et enfin 189 de plus qu'en 1834.

Cette proportion est bien autrement prononcée pour la France. Ainsi, en 1843, il y a eu : 154 suicides de plus qu'en 1842, 206 de plus qu'en 1841, 268 de plus qu'en 1840, 273 de plus qu'en 1839, 434 de plus qu'en 1838, 577 de plus qu'en 1837, 680 de plus qu'en 1836, 715 de plus qu'en 1835, et 942 de plus qu'en 1834, c'est-à-dire une augmentation environ du tiers (3,2).

On invoquera ici, pour combattre l'opinion de l'accroissement du suicide, l'attention que l'on apporte à la confection des tableaux et l'augmentation de la population ; ce sont les mêmes arguments employés pour combattre le développement plus considérable de la folie dans les pays civilisés. Nous nous contenterons de répondre qu'il est aujourd'hui parfaitement dé-

montré que ces pays sont ceux qui comptent un plus grand nombre de fous, de suicides, de criminels, de naissances illégitimes et de mendiants, ce qui tient à l'exercice exagéré du cerveau, à l'influence toute-puissante des causes morales et en particulier de la douleur, en un mot, à tous les excitants de la sensibilité et à la prédominance des sentiments. Nous verrons, d'ailleurs, cette augmentation se montrer dans bien d'autres contrées.

L'accroissement du chiffre des suicides, quelque explication qu'on en veuille donner, est donc un fait établi; nous allons trouver, dans l'influence rayonnante de Paris et d'autres grands centres, un nouvel argument en faveur de notre opinion. La comparaison des éléments urbain et rural nous fournira des preuves encore plus décisives.

Dans tous les relevés annuels des suicides, on a constamment noté que le département de la Seine, et surtout Paris, atteignaient le maximum des proportions; il n'est donc pas sans intérêt de rechercher si le voisinage de la capitale n'exerce pas une influence marquée sur les départements qui l'environnent. Or, voici ce que font connaître les comptes rendus de la justice: dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Oise, de Seine-et-Marne et de la Marne, etc., les suicides sont annuellement avec les habitants dans la proportion de 1 sur 2,865, 4,984, 5,547, 5,596 et 6,071. Ils ne sont plus que dans celle de 1 sur 42,156, 51,283, 57,955, 90,178, 92,648 pour les départements de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Loire, de l'Ariége et de l'Aveyron. Il paraît donc certain que l'action morale de la capitale rayonne du point central vers les partes environnantes.

En général, dit M. Guerry, de quelque point de la France que l'on parte, le nombre des suicides s'accroît régulièrement à mesure que l'on s'avance vers la capitale. Nous avons repris ses calculs pour la période de 1834 à 1843, et nous avons éga-

lement trouvé que cette progression est surtout frappante pour les départements que traversent les routes de Paris à Lyon, à Strasbourg, à Nantes ou à Bordeaux. En partant de cette dernière ville, on constate successivement : dans les départements de la Charente, 1 suicide sur 13,161 habitants; d'Indre-et-Loire, 1 sur 9,953; du Loiret, 1 sur 8,891; puis enfin 1 sur 4,984 dans le département de Seine-et-Oise. Cette observation est générale. On peut donc regarder comme un fait parfaitement établi que le nombre des suicides augmente regulièrement et dans toutes les directions, à mesure qu'on s'approche de Paris.

Dans quelques départements du sud-est, le nombre des suicides s'accroît également à mesure que l'on s'avance vers Marseille, de sorte que cette ville serait pour la Provence et le Dauphiné ce qu'est Paris pour le reste de la France. Une autre remarque du même auteur, c'est que les départements où l'on attente le plus souvent à la vie des autres, sont précisément ceux où l'on attente le plus rarement à la sienne, et réciproquement.

En retrouvant toujours la prédominance du chiffre des villes sur celui des campagnes dans l'addition du nombre des morts volontaires, on devait être naturellement conduit à relever les éléments de la population urbaine et rurale. C'est ce qu'a fait M. Petit, médecin en chef de l'asile de Rennes. Dans son tableau du rapport des suicides avec la population, il établit trois divisions basées sur la progression successive des suicides : les deux premières contiennent 29 départements, la dernière 28. Indépendamment du nombre de suicides propre à chaque département, il a tenu compte de la population urbaine et de la population rurale. Il est en effet nécessaire, pour arriver à des résultats plus précis sur les éléments du suicide par rapport à la population, d'étudier leur nombre proportionnel dans les villes et dans les communes rurales du même département. M. Archambault, qui a fait ce travail pour la Meurthe, a constaté

que les villes de ce département ne renferment que la quatrième partie de sa population, et cependant dans l'espace de 11 ans (1834 à 1845), il y a eu 115 suicides dans les villes et 95 dans les campagnes, ce qui établit un rapport environ de 19 à 5. M. Étoc-Demazy est arrivé presque à la même conclusion. M. Petit, ayant embrassé tous les départements dans ses recherches, présente des relevés beaucoup plus complets, et par cela même plus intéressants; voici les moyennes de ses trois tableaux :

		Moyenne de la population des villes.	Moyenne de la population des campagnes.	Un suicide sur :
1re série.	29 départements	22 pour 100	78 pour 100	9,918 habit.
2e série.	29 —	19 —	81 —	18,984 —
3e série.	28 —	14 —	86 —	36,721 — (1).

La conclusion à tirer de ces faits est évidente. Le chiffre du suicide augmente progressivement avec l'augmentation de la population des villes, et décroît progressivement avec l'accroissement de la population des campagnes; l'élévation ou l'abaissement du chiffre des suicides dans tous les départements est donc en rapport direct avec la force relative de l'élément urbain ou rural.

Quelque puissant que soit l'élément urbain dans la production des morts volontaires, il y a des causes qui modifient quelquefois son action et prouvent que l'agglomération n'est pas la seule raison de cet accroissement. Ainsi, on a constaté qu'elles sont plus fréquentes dans les départements dont les villes principales sont Meaux (9,900 habitants), Évreux (11,706), Mâcon (12,830), Bar-le-Duc (13,191), Blois (16,156) et Chartres (16,383), que dans les départements où se trouvent les villes de Clermont (32,427 habitants), de Montpellier (40,746), de Caen (43,076), de Nantes (88,250) et de Toulouse (90,368).

Tout en tenant compte de ces différences, dont il faudrait

(1) Petit, *Étiologie du suicide.*

chercher les causes dans l'examen analytique des localités, nous n'en persistons pas moins à regarder comme un fait établi et appuyé sur des documents positifs, la prédominance de l'élément urbain sur l'élément rural dans les relevés du suicide. A l'appui de ces faits, nous pourrions donner notre tableau analogue à celui de M. Petit, qui traite du rapport des suicides (1834-1843) avec la population des départements (éléments urbain et rural), si nous n'étions arrêtés par les limites du livre.

M. Cazauvieilh, contrairement à l'opinion de tous les auteurs, a soutenu que le suicide est généralement aussi fréquent dans les campagnes, où les besoins de la civilisation se sont étendus, que dans les villes. Les causes de cette fréquence chez les paysans sont, d'après ce médecin, l'absence de tout frein, l'ambition d'agrandir leurs propriétés, la cupidité et la passion des boissons alcooliques qui gagne de plus en plus les campagnes (1). Sans nier l'influence de ces passions, qui sont d'ailleurs favorisées par l'ignorance, nous regardons ces faits comme rentrant dans l'action exercée par Paris sur les lieux circonvoisins.

Accroissement successif du chiffre des suicides, influence morale de Paris et des grands centres sur ce résultat, prédominance de l'élément urbain sur l'élément rural, tels sont les faits qui semblent démontrer l'action exercée par la civilisation; nous allons trouver d'autres arguments dans les influences dues à l'état civil, aux professions, aux institutions religieuses et politiques.

Notre résumé de l'état civil, embrassant 4,595 cas, donne : pour le célibat, 2,080 ; le mariage, 1,644, et le veuvage 560 : les renseignements manquent dans 311 cas. En réunissant les chiffres de la première et de la troisième catégorie, on voit que la proportion des individus qui sont plus ou moins privés de famille

(1) J.-B. Cazauvieilh, *ouvr. cité*, p. 250. Paris, 1840.

est de 2,640. Un premier fait qui résulte de cet examen, c'est que le célibat et le veuvage sont plus exposés aux atteintes du suicide que le mariage. Il y a cependant sur la statistique de l'état civil quelques remarques critiques à faire. On manque d'abord de rapports exacts entre les divers éléments de la population, puis il n'est pas prouvé qu'un célibataire qui a attenté à ses jours eût pu se garantir par le mariage d'une pareille fin; tout en faisant ces réserves, il faut reconnaître que les exigences croissantes de l'état social, la gêne, la misère même qui suivent le mariage, surtout si la famille s'accroît dans une proportion ternaire et au-dessus, empêchent beaucoup de personnes de se marier; les conséquences de cette résolution pour les célibataires sont : l'isolement, la lutte contre les passions, une vie souvent désordonnée, la tristesse, l'affaiblissement des sentiments affectifs et la perte des illusions. Quant au veuvage, plusieurs des morts qu'on y constate peuvent avoir leur raison d'être dans le froissement douloureux des affections, la rupture des habitudes, le dérangement de position et la perte des espérances.

Il semblerait *à priori* que le travail dût être un excellent préservatif contre les pensées de mort; on a vu cependant dans le tableau des professions que les artisans formaient près de la moitié du nombre total des suicidés (2,70). Lorsqu'on décompose les divers éléments de ce chiffre, on s'aperçoit promptement que tel individu qui exerce une profession manuelle serait capable d'occuper un rang distingué dans les professions libérales. Beaucoup d'artisans ont des états qui exigent du goût et un degré d'intelligence assez élevé. Naturellement, ceux qui se trouvent dans cette catégorie désirent pour eux et pour les leurs de s'élever dans l'échelle sociale. Il y a d'ailleurs d'autres influences qui neutralisent l'action salutaire du travail chez les artisans. Les journaux, les spectacles, les livres, les réunions, la contemplation incessante du luxe, agrandissent considérable-

ment le cercle de leurs idées. C'est ce qu'a fait observer avec beaucoup de raison un écrivain qu'on ne lit jamais sans y trouver des traits de mœurs qui résument toute une situation. « Pour arriver à l'idée du suicide, dit-il, il faut un certain exercice de l'intelligence et une certaine fermentation des passions. Les hommes qui n'ont pas étudié, les femmes qui n'ont pas lu les romans, n'ont pas dans leurs peines recours au suicide. Aussi y a-t-il plus de suicides chez les peuples civilisés que chez les peuples barbares, et l'on a remarqué qu'en Orient il n'y avait de suicides que depuis l'influence qu'y ont prises les idées européennes. » — « Le suicide n'est pas la maladie des simples de cœur et d'esprit, ajoute-t-il dans un autre endroit, c'est la maladie des raffinés et des philosophes; et si de nos jours, les artisans sont, hélas! atteints eux-mêmes de la maladie du suicide, cela tient à ce que leur intelligence est sans cesse agacée et aigrie par la science et par la civilisation moderne (1). »

Les professions marquent la place de l'homme dans la société, elles mettent en relief son individualité en établissant ses rapports avec le milieu environnant. C'est par elles que les sentiments et les passions se dessinent nettement, parce qu'ils ont un mobile et un but déterminé. Ces influences des professions font préjuger la part importante qu'elles doivent avoir sur la production du suicide dans les pays civilisés où elles tendent de plus en plus à envahir tous les rangs et à rétrécir le cercle des oisifs. C'est ce qu'un simple coup d'œil suffit à démontrer. A l'immobilité d'autrefois, a succédé un mouvement rapide et continuel où l'on se précipite au hasard, le plus ordinairement sans avoir mesuré ses forces, étudié ses aptitudes, souvent sans apprentissage suffisant, et par cela même avec plus de savoir-faire que de science. Au milieu de cette mêlée furieuse de la

(1) Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature. Du suicide et de la haine de la vie.* Paris, 1843.

concurrence illimitée, les artisans se trouvent aux prises avec l'avilissement des salaires, avec des désirs qui ne peuvent être satisfaits et des privations nombreuses. A ces causes d'irritation viennent se joindre la jalousie contre ceux qu'ils accusent de les exploiter et le besoin de s'étourdir de leurs maux dans les jouissances du cabaret; de leur côté, les maîtres ne sont pas moins tourmentés par le succès de leurs rivaux, les mécomptes, les revers et les chutes qui sont les conséquences inévitables de ces luttes sans cesse renaissantes, où le triomphe de l'un est la ruine de l'autre. Les rivalités d'intérêts matériels ont, en effet, le triste privilége de soulèver les passions dépressives, la jalousie, l'envie, la haine, la vengeance, d'où naissent ensuite l'hypochondrie, les idées noires, la mélancolie, le *tædium vitæ*, le spleen et la monomanie suicide.

Les inventeurs sont encore plus cruellement traités que les chefs et les soldats de l'industrie. Leurs découvertes sont presque toujours méconnues, quelquefois raillées ou accueillies avec une froide indifférence. Ils meurent sur un grabat ou périssent de leurs mains avec le doute affreux que leur création, destinée à porter si haut leur nom, n'est peut-être qu'une conception de la folie.

Si nous voulions citer les noms de tous ceux qui sont morts à la peine pour être venus trop tôt, nous dresserions un catalogue ou plutôt un immense martyrologe qui arracherait des larmes aux plus indifférents : c'est l'éternelle histoire des découvertes; elles ne sortent jamais d'une seule pièce de la tête de Minerve; elles sont longtemps à l'avance entrevues, souvent même très bien indiquées, mais, n'étant pas mûres pour les contemporains, elles passent inaperçues Qui donc aujourd'hui, en lisant l'intéressant livre de M. le docteur Figuier, oserait retirer à Papin la gloire d'avoir découvert la vapeur? Son bateau, mû par cette force révolutionnaire, avait remonté les fleuves d'Allemagne. La Société royale de Londres honorait le médecin

français d'une protection spéciale, et cependant Papin vit sa sublime idée bafouée, son bateau mis en pièces par des insensés, et il eut la douleur de descendre au tombeau pauvre, délaissé, sans emporter la consolation d'avoir fait comprendre sa pensée. Quelle différence avec Watt, riche à millions, membre de toutes les sociétés savantes, comblé d'honneurs, et dont la statue s'élève au milieu des illustrations de l'abbaye de Westminster!

Philippe Lebon, ingénieur des ponts et chaussées, fait, en 1785, à Versailles, les premiers essais de l'éclairage par le gaz. Ses compatriotes, après lui avoir tendu une main timide, lui tournent le dos, et il meurt ruiné en luttant seul contre les obstacles qui étouffent son idée.

Dallery, l'ouvrier amiennois, sacrifie toute sa fortune à la construction d'un bateau à hélice et à chaudière tubulaire, l'une des inventions les plus admirables de ce temps. Abandonné de tous, abreuvé de chagrins, il prend lui-même le marteau et fait voler en morceaux, dans un moment de désespoir, l'œuvre de toute sa vie, l'œuvre qui lui avait coûté tant de travaux et tant de veilles (1). Le chirurgien Leblanc trouve, de concert avec Dizé, de l'Académie de médecine, le moyen d'extraire la soude du sel marin et d'enrichir la France de vingt millions. Il présente son travail au corps savant le plus renommé de son temps; le rapport de M. Darcet va lui être défavorable, lorsque éclate la révolution. Ce n'est plus la science qui se montre hostile à sa découverte, c'est la Convention qui confisque sa propriété. Ruiné, il ne reste plus à Leblanc qu'à mourir, il met un terme à son existence (2). Pour être juste, il faut dire que si la science impartiale doit, dans l'historique des découvertes, tenir grand compte des idées des inventeurs, elle doit aussi des éloges aux hommes qui les ont fait entrer dans la pratique.

(1) Victor Meunier, *l'Ami des sciences*, 18 et 25 février 1855.

(2) Dubois d'Amiens, *Éloge de Dizé*, 25 août 1852.

Sur la même ligne viennent se placer les artistes que leur sensibilité exagérée rend les plus malheureux des hommes. Cet idéal sur lequel ils avaient concentré toutes leurs pensées, il faut l'abandonner pour satisfaire aux réalités de la vie. A moins d'être vigoureusement trempés, leur cœur se brise de se voir méconnus, incompris, persécutés ou même tournés en ridicule. Ce triste résultat n'est pas moins à craindre, lorsque la nécessité s'oppose à ce que l'on suive la carrière pour laquelle on était né et paralyse ainsi la vocation. Que serait-ce si nous parlions de la vivacité de leurs rivalités, des blessures de leur amour-propre, de l'acuité de leurs souffrances? Le Dominiquin met fin à ses jours, si l'on en croit ses contemporains, accablé par les persécutions de ses rivaux et surtout par celles de Ribeira, dit l'Espagnolet. Celui-ci, à son tour, se tue, ne pouvant vaincre le désespoir que lui a causé l'enlèvement de sa fille par le vice-roi don Juan.

Qu'y a-t-il alors de surprenant que ceux qui ont usé dans ces combats acharnés leur force, leur énergie et leur intelligence, pour conquérir ce qu'ils croyaient le souverain bien, à bout de ressources, complétement désillusionnés, n'étant pas soutenus par une forte éducation morale et religieuse, n'ayant en perspective que la misère, préfèrent se donner la mort à traîner une vie désormais sans espoir, dans les privations, les douleurs et les larmes?

Les considérations que nous venons de présenter sur les professions en général, ont fait voir que l'instruction seule ou mal dirigée concourait à développer outre mesure la sensibilité chez les artisans parisiens et à fausser leurs idées morales. Le même fait existe dans les provinces, quoique à un degré moins marqué. Ainsi, en comparant les départements qui envoient le plus d'élèves aux écoles avec ceux qui en fournissent le moins, on constate une tendance à l'augmentation du nombre des suicides dans les départements où l'instruction est le plus répandue.

Ce résultat n'a rien qui doive surprendre, car l'instruction, sans une bonne éducation, ne remplit qu'incomplétement le but proposé. A quoi sert-il, en effet, de savoir lire, écrire et calculer, lorsque les espérances viennent à s'écrouler, si, de bonne heure, le caractère n'a pas été dirigé vers le bien et le devoir, si les aptitudes n'ont pas été convenablement développées? On se sent trop faible pour continuer sa route, et trop fort pour retourner sur ses pas; déplacé partout, le découragement s'empare de l'âme, l'on s'abandonne à de mauvaises pensées, et l'instruction ne sert alors qu'à donner de perfides conseils et à égarer la conscience.

Ces détails sur plusieurs des influences qui favorisent le développement du suicide chez les peuples civilisés devaient être bornés à quelques aperçus; c'est la marche que nous allons suivre en parlant des institutions politiques et religieuses.

On ne saurait contester que, lorsque l'autorité d'un seul prédomine, le cercle des idées ne soit beaucoup plus restreint qu'aux époques où chacun peut prendre part aux affaires, où les cerveaux sont autant d'alambics, et où les sentiments sont aussi divers que les personnes. Mais par cela même que la liberté est plus grande, les lois, en élevant des barrières infranchissables aux désirs déréglés, irréalisables, contraires aux conventions sociales, contribuent à développer la pensée du suicide chez ces esprits malades, impatients de tout frein, pour lesquels le sentiment est tout, le raisonnement rien; comme plus les idées et les besoins se multiplient, plus les entraves aux infractions augmentent, il en résulte pour cette catégorie une proportion plus grande de morts volontaires. Ce n'est pas seulement par sa constitution même que la politique influe sur cette fâcheuse tendance, elle y prédispose encore par les révolutions et les catastrophes qui en sont les suites. Les chefs qui président au mouvement des idées, et leurs disciples, entraînés

au delà des bornes, ne tardent pas à être abandonnés par cet immense troupeau qui suit la tradition; le désespoir s'empare des utopistes, et la folie ou le suicide viennent mettre un terme à leur existence. D'un autre côté, les victimes froissées dans leurs affections, leurs intérêts, le plus souvent réduites aux dernières extrémités, ne trouvent aux maux qui les accablent d'autres ressources que la mort. Ainsi s'explique pourquoi aux époques critiques et de transition, le nombre des suicides est plus considérable que dans les temps d'autorité et de calme. Il paraîtrait cependant que, pendant la tourmente, la tension des esprits et d'autres circonstances modifient quelquefois l'impressionnabilité, car on a constaté qu'en 1830 et 1848, il y avait eu moins de suicides et de fous que les années précédentes. — Les angoisses occasionnées par le maniement des affaires sont aussi une condition de causalité du suicide, et l'histoire a enregistré plus d'un événement tragique arrivé à de hauts personnages. — C... gouverne l'empire le plus puissant qu'il y ait au monde; à sa voix, les armées volent au combat, les flottes sillonnent la vaste étendue des mers. Le chagrin, le remords, viennent s'asseoir à son chevet, il entend la voix inflexible de l'histoire que murmurent déjà les générations vivantes, son esprit s'inquiète, se trouble, et une mort violente achève cette vie de souffrances. — Lord C..., dévoré par la plus insatiable cupidité, commet les excès les plus révoltants; enfin les cris des milliers de malheureux qu'il a dépouillés font explosion et parviennent jusque dans sa patrie, dont il a cependant augmenté la gloire et les richesses; malgré ses efforts, une enquête s'ouvre, la mélancolie s'empare de lui, et il termine de ses propres mains sa glorieuse carrière. — B... remplit avec la plus haute distinction les missions diplomatiques dont il est chargé. Il attache son nom dans l'histoire à une négociation que l'esprit de parti a pu seul dénigrer; des chagrins venant de haut lieu ne cessent de l'obséder; il prend en dégoût l'existence et brise lui-même cette vie devenue si

misérable. — « La mort de B..., écrivait un jeune prince qui a laissé d'honorables souvenirs, m'a *funesté*, et je pense qu'elle t'a fait la même impression. Je laisse de côté le triste effet produit à N..., où les lois sur le suicide sont si sévères ; ce qui me touche, c'est la recherche des causes qui ont pu amener ce malheur. B... n'était pas malade ; il a exécuté son plan avec le sang-froid d'un homme résolu. J'ai reçu des lettres de M..., et d'autres qui ne me laissent guère de doute. Il était ulcéré contre le père. Il avait tenu à F... d'étranges propos sur lui. L'action que le père exerce sur tous est si inflexible, que lorsqu'un homme d'État, compromis avec nous, ne peut le vaincre, il n'a plus d'autre ressource que le suicide. » (Lettre trouvée lors du sac des Tuileries en 1848.)

Les institutions religieuses, mal dirigées ou mal comprises, n'ont pas des résultats moins fâcheux. C'est ainsi que le sentiment d'où elles émanent et dont l'universalité décèle la haute origine, n'étant pas suffisamment contenu, peut s'exagérer jusqu'à l'extase, au mysticisme, etc., ou s'égarer dans des terreurs exagérées. Mais si le sombre fanatisme, l'ennui, le dégoût de la vie et le désir de goûter un bonheur infini peuvent porter au suicide, la folie joue un grand rôle dans cette résolution, et il suffit de se rappeler les morts volontaires des moines de Cassien, et les tendances des aliénés qui se croient damnés, pour ne conserver aucun doute à cet égard. — Il y a, d'ailleurs, aussi, dans l'élément religieux, un côté vague et mystérieux, inconnu et terrible, qui doit d'autant plus vivement agir sur les imaginations impressionnables, que chez elles le sentiment a toujours la part la plus grande. Cette influence de la religion est surtout sensible dans les luttes de la conscience avec le devoir, et quand l'esprit n'est pas doué de force, il finit par succomber sous le poids de ses scrupules et de ses remords. La crainte, telle est, en effet, la principale condition de causalité du suicide chez les individus d'une religion peu éclairée et d'un caractère

faible, surtout lorsque l'esprit est prédisposé par les récits effrayants et par la peur du diable. Cet enseignement négatif n'est pas moins nuisible en conduisant souvent au doute qui épuise et anéantit toute force morale. On courrait bien moins de dangers, si, au lieu de lutter contre les passions qu'on excite encore plus par cette conduite, on s'occupait à les utiliser et à leur donner une bonne direction.

Dans les conditions de causalité que nous avons passées en revue, nous avons constamment remarqué que la civilisation était surtout influencée par la prédominance des sentiments, qui ne permettaient plus au raisonnement de se faire entendre; les renseignements que nous avons pu nous procurer sur un certain nombre de localités où les suicides ont été constatés pourront éclairer les lecteurs et leur permettre de se former une opinion.

Une première remarque à faire, avant de nous livrer à nos recherches statistiques, c'est qu'il ne peut y avoir qu'une analogie incomplète entre des peuples qui diffèrent les uns des autres par la race, le tempérament, le caractère, les mœurs, les institutions et la littérature. A voir la vivacité du Français, la rapidité avec laquelle il prend une détermination, la pensée se présente naturellement à l'esprit qu'il aura eu le temps de se donner deux fois la mort, avant que l'Anglais, si flegmatique, si compassé dans ses démarches, n'ait fini d'élaborer son projet. Aussi y a-t-il lieu de croire par ce seul aperçu physiologique, que le nombre de suicides est plus considérable en France qu'en Angleterre et peut-être dans les autres pays. Nous maintenons néanmoins que partout où il y a effervescence des passions, agglomération d'hommes, la proportion des suicides est très marquée, avec les modifications que comportent les différents degrés de la sensibilité.

La statistique de la Grande-Bretagne constate, pour l'Angleterre proprement dite et le comté de Galles, en 1838,

1,058 suicides (751 hommes, 307 femmes); en 1839, 943 (636 hommes, 307 femmes), en tout, 2,001; ce qui, pour une population de 15,900,000 habitants (1840), établirait, d'après l'opinion d'un éminent statisticien, M. Farr, en moyenne par année, une proportion de 1 suicide sur 15,900 individus; tandis qu'en France, avec des relevés bien plus complets, il est vrai, elle serait de 1 sur 13,461 habitants. — Quant au chiffre de Londres, il a été pour ces deux années de 419, environ 209 en moyenne, chiffre bien inférieur à celui de Paris pour les mêmes époques, où il s'est élevé en 1838 à 472, et en 1839 à 470, et qui diminue encore plus, lorsqu'on se rappelle que la population de Paris est deux fois moins considérable que celle de Londres; d'où il résulterait que dans la première de ces capitales, la proportion serait comme 1 est à 5,000, et dans la seconde comme 1 est à 2,178. En Angleterre, comme en France, les deux tiers des suicides appartiennent au sexe masculin, et l'autre tiers au sexe féminin. Le relevé des périodes décennales démontre que la grande majorité des suicides a lieu de 20 à 60 ans, et pour les saisons, d'avril à septembre.

Les genres de mort de 232 individus ont été ainsi classés : pendaison 91, armes tranchantes et section du cou 47, poison 45, submersion 29, précipitation 10 et armes à feu 10.

Les artisans sont plus frappés que les cultivateurs, et parmi les artisans, ceux qui vont en journée, travaillent au dehors, sont moins exposés que les ouvriers d'une constitution faible qui vivent sédentaires, et ont peu d'aisance et de repos. — On a aussi remarqué que le suicide était plus commun dans les comtés du sud et du nord où le plus grand nombre des habitants savent lire et écrire que dans ceux où l'instruction est moins répandue. Les auteurs anglais ont émis l'opinion qu'il n'y a pas lieu de croire que le suicide ait augmenté depuis quelques années dans leur pays. Nous n'avons pas à discuter cette question; nous ferons seulement observer qu'il y a eu en Angleterre

12,055 morts par accidents en 1838, et 11,980 en 1839, sur lesquels on compte annuellement 1,000 submersions, sans que les procès-verbaux établissent si la mort, dans ce cas, a été le résultat d'un suicide ou d'un accident (1). Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que les Anglais rangent parmi les aliénés un grand nombre de morts volontaires, tandis qu'on regarde en France comme suicides tous ceux dont le trépas violent ne peut pas être imputé à l'homicide. Cette différence d'appréciation en établit une très forte dans les résultats.

Avant de nous engager plus avant dans ces recherches, nous ferons de nouveau remarquer que ces matériaux sont très insuffisants et seulement destinés à fournir des documents sur l'état actuel de la question, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses; aussi nous contenterons-nous presque toujours de reproduire les résumés des auteurs.

Nous plaçons directement les États-Unis à côté de l'Angleterre, à cause de l'origine commune des deux peuples.

Le docteur Brigham, qui a relevé les suicides de cette contrée pour l'année 1844, a trouvé 184 cas (154 hommes, 30 femmes). La proportion du sexe féminin ne serait plus ici que de 1 sur 5,1. Parmi 172 suicides dont les époques ont été indiquées, 104 se sont accomplis dans les mois les plus chauds, et 68 pendant le reste de l'année. Les États qui en ont compté le plus sont ceux de New-York 44, de Pensylvanie 25, de Massachusetts 20, de la Louisiane 13, les autres ne présentent que de faibles unités. Parmi les causes présumées, on a compté les peines morales pour 37, l'aliénation pour 29, les abus alcooliques pour 14 et les maladies pour 3; les autres cas, montant à 100, ne contenaient aucun renseignement. Les genres de mort auxquels les suicides ont eu le plus fréquemment recours ont été : la pendai-

(1) *Third annual Reports of the registrar-general of births, deaths and marriages in England*, p. 81. London, 1841.

son 64, la submersion 26, les armes à feu 26 et la section de la gorge 25 (141). Sur le chiffre total il y avait 15 étrangers, le reste se composait d'Américains. De ces 184 individus, 93, dont l'état civil était noté, se distribuaient de la manière suivante : mariés 59, célibataires 32, veuf et veuve 2 (1). — Le même auteur, dans une nouvelle notice, fait observer que le nombre des suicides a été bien plus considérable dans la ville de New-York, relativement à la population, que dans les autres parties de l'État. En 1845, le chiffre total des habitants de l'État s'élevait à 2,233,272, et celle de la ville à 371,223. Or, la proportion des suicides dans New-York a été de 1 suicide sur 8,838 habitants, et de 1 sur 23,263 pour le reste de l'État (2). L'aliénation mentale paraît avoir une part importante dans la production du suicide aux États-Unis; ainsi dans un compte rendu de l'asile du Maine, on a constaté que sur 868 individus aliénés admis dans cet établissement, 101 avaient présenté des symptômes de cette maladie, et que sur ce nombre 51, dont plusieurs étaient très gravement atteints, avaient parfaitement guéri. L'esprit religieux mal dirigé entre aussi comme élément dans la production du suicide; on en a la preuve dans les mémoires de M. Barnum. « En 1831, dit-il, l'Amérique était en proie à une fermentation religieuse qui avait une tournure sauvage; on se suicidait par piété, on assassinait par dévotion (3). »

Il y a sur les États-Unis à faire une remarque qui, si elle

(1) Brigham, *Statistics of suicides in the United States* (*American Journal of insanity*, vol. Ier, p. 225, 1844-1845).

(2) *Ibid.*, vol. III, p. 352. — Balbi, en ne tenant compte que des villes, donne une moyenne pour Boston et New-York, de 1 sur 12,644 habitants. — *Tableau de la balance du globe pour* 1827 (*Revue encyclopédique*, 1854).

(3) *The life of P.-T. Barnum, written by himself;* London, 1855. — Emile de Montégut, *Types américains, le Puffiste* (*Revue des Deux-Mondes*. Avril, 1855).

était prise en considération par des hommes compétents, pourrait donner lieu à des renseignements statistiques intéressants. La population de ce grand empire est composée de deux races distinctes, la blanche et la noire. Il paraîtrait résulter des publications de M. Leuret et de M. Boudin, que les suicides d'esclaves seraient fréquents dans ce pays. Déjà Esquirol avait dit que les nègres se donnaient souvent la mort à bord des vaisseaux négriers, par la douleur d'être arrachés à leur sol natal, séparés de leur famille et accablés de mauvais traitements. L'ouvrage de madame Beecher Stowe a retracé les malheurs de cette race sous des couleurs si sombres, qu'il y a tout lieu de croire que leur contact quotidien avec les blancs éveille sans cesse dans leur esprit, et surtout dans celui des mulâtres, des idées de liberté et d'indépendance, et que le contraste des positions fait souvent naître l'idée de se débarrasser d'une aussi misérable existence. D'après un document de M. Baly, cité par M. Boudin, il résulterait que les morts violentes chez les nègres de New-York seraient deux fois plus considérables que celles de la population blanche, et que la proportion des femmes nègres serait à celle des femmes blanches, comme 1,425 est à 430 (1). M. Boudin attribue surtout ce résultat à l'influence du climat; ainsi il dit qu'en Amérique, passé le 36e degré de latitude, on voit apparaître l'esclavage, et que c'est à mesure que la race nègre s'éloigne de cette zone, qu'elle est attaquée par la folie. L'action des climats est hors de doute, mais il y a évidemment autre chose? Comment, sans cela, les Italiens seraient-ils si peu enclins de nos jours au suicide, tandis que dans l'ancienne Rome, cette maladie faisait parmi eux tant de victimes? Pourquoi les Anglais, qui comptent aujourd'hui un grand nombre

(1) Baly, *On the mortality in prisons and the diseases most frequently fatal to the prisoners* (*Transact.*, vol. XXVIII, p. 113).— Boudin, *Pathologie comparée* (*Annal. d'hyg. et de méd. légale*, t. XLII, p. 53. Paris, 1849).

de morts volontaires, en avaient-ils si peu du temps de la conquête romaine ?

La Belgique, par laquelle nous recommençons notre examen en Europe, a compté pendant les quatre années de 1835 à 1838, 620 suicides, ce qui donne en moyenne, par année, 155, et pour la population, évaluée alors à 4,260,631 habitants, 1 suicide sur 27,488. Le nombre des suicides pendant ces quatre années a peu varié. Comme dans tous les relevés, la proportion a été plus considérable dans les provinces qui comptent de grandes villes; celle du Brabant, qui renferme la capitale, a eu le chiffre le plus élevé de morts violentes (154), ce qui donne 1 suicide sur 15,458 habitants. C'est dans la période de 30 à 60 ans qu'on a constaté le plus de trépas volontaires (426). Les genres de morts les plus fréquents ont été la strangulation et la suspension (333), la submersion (192), les armes à feu et les armes tranchantes (156). — Les professions se sont ainsi réparties : arts et métiers, commerce, 243; cultivateurs, 135; professions libérales, 124; domestiques, 30. On retrouve ici la prédominance des professions libérales, manuelles, qui s'exercent en général dans les villes, sur celles qui consistent dans les travaux d'agriculture. L'aliénation mentale figure dans l'étiologie pour 270, et les causes morales pour 147 (1). La nation belge est généralement flegmatique, honnête, respectant les lois et la religion : ces qualités doivent avoir une certaine influence sur le nombre limité de ses morts violentes. Toutefois, si du total des suicides on avait soustrait ceux qui avaient eu lieu dans la capitale, on peut assurer d'avance qu'on aurait acquis une nouvelle preuve de l'influence des grandes villes sur le développement de cette maladie.

La Prusse, suivant le témoignage d'un grand nombre d'auteurs, occupe en Allemagne un chiffre très élevé dans

(1) *Statistique* de M. Heuschling, p. 51.

l'addition des suicides. D'après une statistique envoyée à M. le docteur Morel de Maréville (1), et qui s'étend de 1834 à 1843, le nombre de morts volontaires aurait été, dans cette période décennale, de 15,103 (12,359 hommes, 2,744 femmes). — En 1834, la proportion des suicides était de 1,359, le chiffre de la population de 13,509,927 habitants, ce qui donne 1 suicide sur 9,941 habitants. En 1843, la population s'élevait à 15,447,440 habitants, et le chiffre des suicides à 1,720, d'où résulte évidemment une augmentation dans les meurtres de soi-même, puisque le rapport est de 1 suicide à 8,081 habitants. Dans ces divers chiffres ne sont pas compris les enfants, et il importe de savoir qu'en Prusse, les suicides à 9, 10, 11, 15 ans, ne sont pas rares. D'après l'ordre de répartition, le Brandebourg, qui renferme la capitale de la Prusse, est le premier en tête des États, viennent ensuite la Silésie, la Saxe, la Poméranie, la Prusse, le duché de Posen, la Westphalie et les provinces rhénanes; dans le Brandebourg, la proportion des suicides est de 1 sur 6,800 habitants, et le tiers de tous ceux commis dans le royaume, tandis que dans la Westphalie, la proportion n'est plus que de 1 sur 29,444. On ne saurait méconnaître l'accroissement du nombre des suicides en Prusse, comme il avait été établi pour Berlin, d'après M. Quetelet. De 1758 à 1775, rapporte le célèbre directeur de l'observatoire de Bruxelles, on a compté 45 suicides; de 1778 à 1797, 62; de 1797 à 1808, 128; de 1813 à 1822, 546 (2). Le témoignage de M. Schœn vient ajouter un nouveau poids à ces faits. Selon lui, à Berlin, le rapport des suicides aux décès n'était en 1798, que de 1 à 900 morts; or, ce même rapport se trouverait en 1828 de 1 à 100 (3). Enfin, dans un numéro d'août 1854 de la *Gazette nationale* de Berlin, on lisait :

(1) *Note communiquée* par M. Diétérici, chef du bureau de statistique.

(2) Quetelet, *Essai de physique sociale.*

(3) Schœn, *De la civilisation en Europe.*

« Jamais il n'y a eu autant de suicides qu'à présent, et par suite on n'a jamais trouvé plus de cadavres abandonnés. On attribue ces suicides à l'extrême cherté des vivres, et aussi aux chaleurs extraordinaires de l'été. Les agents, spécialement chargés des enterrements qui se font par ordre de la police, sont si occupés, qu'ils peuvent à peine suffire à leur besogne (1). »

Cette progression des suicides a été également constatée dans la ville libre de Hambourg. Déjà Schœn avait affirmé qu'il y avait eu dans cette ville, en 1827, six fois plus de suicides qu'en 1821; sans admettre cette différence, la *Bibliothèque universelle* (juin 1835) reconnaît que dans un intervalle de peu d'années, les suicides y ont considérablement augmenté. En 1854, pendant le mois de juillet, il y a eu à Hambourg 24 suicides, chiffre effrayant, en comparaison de la population de cette ville, qui se compose de 120,000 individus. En outre, il a été commis plusieurs tentatives dont heureusement on est parvenu à empêcher la réalisation (2).

D'après les recherches du docteur Spengler, on a relevé en 1845, dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, 69 cas de suicides, soit 1 sur 7,478 habitants; en 1846, 82 cas, soit 1 sur 6,367 : en 1847, 71 cas, soit 1 sur 7,353 (3).

M. le docteur Boudin, dans la *Statistique du suicide en France*, fait observer qu'en Autriche la proportion des morts volontaires, qui, de 1819 à 1827 était de 85 sur 100,000 habitants, s'élevait à 102 dans les périodes de 1828 à 1844 (4).

M. le docteur Hubertz, qui a publié dans les *Annales médico-psychologiques* une bonne statistique des aliénés du Danemarck, nous a adressé une statistique des suicides dans cette contrée. Il résulterait de son travail que de 1835 à 1844,

(1) *Moniteur universel* du 27 août 1854.

(2) *Feuilles de Hanovre* (*Débats*, 14 août 1854).

(3) *Union médicale*, 14 décembre 1848.

(4) *Annales d'hygiène*, p. 274 à 285. Octobre 1852

on aurait constaté en moyenne 407 morts violentes, et qu'en prenant pour base 10,000 habitants, les chiffres moyens auraient été pour Copenhague (qui compte environ 45 suicides par an), de 4,5; pour la préfecture du même nom, de 3,1, et pour les autres préfectures entre 2,9 et 1,1 (1),

Il semblerait que la Russie dût présenter un effectif peu élevé de suicides, c'est au moins ce que sa constitution apparente et l'exclamation qu'un de ses plus célèbres écrivains met dans la bouche d'un paysan porteraient à croire, mais la mort tragique de Lemontof et de plusieurs autres personnages remarquables prouve qu'il n'en est pas ainsi. Les faits que nous allons rapporter démontreront d'ailleurs que cette maladie s'observe dans cet empire encore si peu connu. Parmi les gouvernements russes situés entre le 42e et le 54e degré de latitude, au nombre de 25, et dont la population de chacun était en moyenne de 777,746 habitants, on a compté, en 1819 et 1820, 1 suicide sur 38,882 habitants. Il y a eu, au contraire, dans les gouvernements russes, situés entre le 54e et le 64e degré de latitude, au nombre de 27, avec une population moyenne, de 808,854 habitants, 1 suicide sur 54,577 habitants. Ces chiffres, fait observer M. Brouc, attestent la coïncidence d'une production beaucoup moindre de suicides en Russie, avec une population plus considérable pour les gouvernements exposés à des saisons plus rigoureuses. Il ne faut pas cependant oublier que cette seconde série contient les deux grandes capitales de l'Empire dont les suicides se sont ainsi classés : gouvernement de Moscou, population 1,322,600 habitants, 1 suicide sur 55,108 individus; gouvernement de Saint-Pétersbourg, population 728,000 habitants, 1 sur 29,475.

Le nombre des suicides annoncés dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg est le 1/10 et une fraction de ceux constatés

(1) Hubertz, *Suicides en Danemarck dans la période de* 1835 *à* 1844.

dans les gouvernements de la même zone, et le 1/23 et une fraction de tous ceux accomplis à cette époque dans la Russie entière. Il y a loin de ce chiffre avec la proportion de 1/6, qui était de 1827 à 1830, celle du département de la Seine par rapport à la France (1).

Les révolutions dont la Russie a été le théâtre, son mode de gouvernement, les influences climatériques et atmosphériques, la folie (2), doivent nécessairement avoir une influence sur la production du suicide. Les deux communications suivantes montrent qu'il sévit fortement parmi les classes inférieures.

Il ne faut pas croire, dit un écrivain, que les serfs russes ne protestent pas à leur manière contre les maux dont les accablent les intendants; outre les seigneurs qui périssent chaque année de mort violente et dont le chiffre dépasse 20 et s'élève quelquefois beaucoup plus haut (nous lisions, en effet, dans un livre récent, que dans le courant de l'année dernière, il y en a eu 60 de tués), qui pourrait nombrer les suicides où les entraînent non assurément leurs peines intellectuelles ou morales, mais les mauvais traitements dont ils sont victimes et le désespoir de leur misère? D'après la statistique de M. Herman, sur un chiffre de 652 suicides qui se sont produits dans la seule partie occidentale des provinces du centre de l'Empire, on en a compté, en 1821, 458 parmi les serfs; l'année suivante, sur un total de 673, ces mêmes serfs figurent pour 498 (3).

Voici un fait curieux que l'on peut lire dans le *Moniteur officiel* de 1791 : « Catherine II, dans sa guerre contre les Suédois, obligée de faire de nombreuses levées d'hommes, et ne

(1) Marshall, *Digest of all accounts*, etc., 1833, p. 55.

(2) Une dame, d'une illustre famille de ce pays, qui a été dans une maison de santé de Paris, tourmentée par des persécutions exercées contre les catholiques, devint aliénée, et, pour se préparer au martyre, elle se brûla une main dans un accès de délire.

(3) Leouzon le Duc, *La Russie contemporaine*, p. 300. Paris, 1853.

sachant plus où les trouver, déclara que tout sujet russe qui s'engagerait volontairement contre les Suédois aurait la liberté au bout de quelques années de service. Aussitôt les serfs de quitter en foule les terres seigneuriales et d'accourir sous les drapeaux. Mais Catherine avait compté sans la noblesse. Celle-ci cria à la spoliation, et réclama la restitution des serfs qu'on lui avait enlevés. Catherine eut peur et céda; les serfs durent renoncer à l'uniforme et reprendre leur triste livrée. Inconsolables de cette déception, et redoutant, d'ailleurs, le courroux de leurs maîtres, un grand nombre de ces malheureux, aimèrent mieux se faire périr que de l'affronter. Ce suicide en masse eut lieu dans une prison où on les avait enfermés (1). »

Il y a cependant des parties où le suicide est très peu fréquent. Madame Léonie d'Aunet, dans un ouvrage fort intéressant, raconte qu'à son retour du Spitzberg, pendant une halte en Finlande, elle lut une ballade de M. Berndston, composée sur le suicide par amour d'une jeune fille et de son amant, et ajoute que ces sortes d'événements sont très rares dans cette province (2).

En revenant vers le centre de l'Europe, si nous consultons la statistique de M. Prevost, nous trouvons que dans le canton de Genève il y a eu pour une période de 10 ans (1825-1834), 133 suicides, environ 13 1/2 par an. Le rapport du nombre des morts volontaires a été à celui des décès de 1 sur 90 1/8. Dans le département de la Seine, en n'ayant égard qu'aux suicides suivis de mort, cette proportion est de 1 sur 102. Le rapport du nombre des suicides à la population totale du canton (moyenne 53,000 âmes) est de 1 sur 3,985. Chaque année, le nombre de morts volontaires a paru s'accroître. De 6 par an qu'il était en 1825, on le voit s'élever en 1833 à 24. Il y a sans doute des

(1) *Ouvrage cité*, p. 301.

(2) *Voyage d'une femme au Spitzberg*, p. 298. Paris, 1854.

oscillations, mais l'accroissement reprend ensuite son cours (1).

D'après la *Statistique médicale officielle des États Sardes*, publiée récemment par le gouvernement piémontais, sous la direction d'un savant statisticien, M. le docteur Bonino, le nombre des suicides dans ce royaume irait également en croissant. Selon ce document on aurait compté :

1 suicide	sur	72,053 habit.	en	1824
—	—	57,572 —	—	1830
—	—	50,313 —	—	1838

Pendant nos deux voyages en Italie (1822-1830), nous n'avons presque jamais entendu parler de suicides. M. le professeur Troxler, de Berne, a assuré à M. le docteur Morel, qu'il n'était pas rare parmi les soldats suisses en garnison à Naples; il est facile de voir que la nostalgie entre pour beaucoup dans cette détermination. Les événements politiques ont dû néanmoins modifier les dispositions morales des Italiens, ce qui nous le ferait croire, c'est l'appel fait au suicide par Foscolo, dans son roman de *Jacopo Ortis* (2).

En résumé, les documents que nous avons pu consulter sur l'Europe et les États-Unis ont établi, que partout où il y avait des souffrances morales et physiques, le suicide était commun, et que, dans la plupart de ces pays, il paraissait aller en augmentant; nous allons encore constater que les mêmes causes produisent une résolution semblable dans des contrées fort éloignées des nôtres.

(1) *Note sur le suicide dans le canton de Genève* (*Ann. d'hyg.*, 1836, t. XV, p. 125.)

(2) On pourra consulter, sur ce qui concerne l'Italie, *Il suicidio, il sacrificio della vita, il duello*, del J. Ravizza. Milano, 1834. — *Del suicidio ne suoi rapporti colla medicine legale, la filosofia*, per Fossati. Milano, 1831. Le docteur Ferrario, de Milan, a annoncé, en 1846, une statistique des suicides.

Les historiens ont rapporté que les Mexicains et les Péruviens, après la conquête de leurs pays par les Espagnols, la destruction de leur religion et de leurs lois, se donnaient la mort dans leur désespoir. Il en périt des milliers de cette manière (1).

M. Cattlin raconte dans son ouvrage sur les Américains, que les Indiens se suicident quelquefois lorsqu'ils reviennent sans scalp et qu'ils ne peuvent mettre une queue d'ennemi derrière eux.

Chaque nouveau revers des Chinois dans leur guerre contre les Anglais, était suivi, dit M. Xavier Raymond, d'un nombre immense de suicides (2).

On lit dans le voyage de M. Edmond Combes en Égypte et en Nubie : « Un misérable Turc, ayant à se plaindre d'une esclave, lui infligea lui-même une rude bastonnade; la victime, ayant trouvé le châtiment trop rigoureux pour sa faute, qui était légère, résolut de se donner la mort. Elle planta un pieu sur les bords d'un puits, y attacha fortement une corde, se passa un nœud coulant autour du cou et se laissa glisser dans le puits; son maître, l'ayant malheureusement découverte avant qu'elle eût expiré, la fit aussitôt retirer de la citerne, lui fit donner quelques soins, et lorsqu'il lui eut rendu ses forces, il la manda près de lui, lui appliqua une nouvelle bastonnade, et l'ayant solidement garrottée : « Puisque tu veux mourir, lui dit-il, je ne » m'y oppose pas, mais comme tu m'appartiens, je te choi- » sirai un genre de mort à ma manière. » Alors il lui passe sous le bras la corde avec laquelle elle avait voulu se pendre, attache cette corde au même pieu, sur les bords du même puits, et y jette cette malheureuse qui vécut, dit-on, huit jours, et mourut lentement, après avoir supporté d'horribles souffances (3). »

(1) Esquirol, *Maladies mentales*, t. II, p. 591.

(2) *Sur la Chine* (*Débats*, 28 juin 1853).

(3) *Presse*, 18 septembre 1846.

La religion mahométane oppose des barrières presque insurmontables à la pensée du suicide. Élevés dans les croyances fatalistes, imbus de la doctrine que rien n'arrive sans la volonté d'Allah, les musulmans sont résignés à tout, et il suffit de les voir devant leurs maisons en feu pour se convaincre qu'ils joignent l'exemple au précepte.

Cette remarque a été également consignée pour la Perse. Dans ce pays, comme en Turquie, fait observer M. Eugène Flandin, quel que soit le sort d'un individu, jamais on ne le voit, contre les décrets de Dieu, dans cet état de révolte qui conduit au suicide. Cet homicide contre lui-même y est aussi inconnu que celui qui est si souvent chez nous le résultat d'un préjugé (1).

Malgré les réserves que nous avons faites sur la nature des documents et les conclusions à en tirer, il est impossible de ne pas reconnaître que partout où les excitants de la sensibilité générale sont très développés, la proportion des suicides ne soit considérable. Parmi ces documents eux-mêmes, il en est qui, par l'exactitude avec laquelle ils ont été recueillis, par le caractère des hommes qui les ont rédigés, méritent une attention sérieuse, et cette catégorie est précisément celle où l'on admet l'opinion de la progression des morts volontaires. Dans les pays où manquent les éléments statistiques, on a pu voir que les affections dépressives avaient une influence marquée sur cette fatale tendance. L'histoire est là, d'ailleurs, pour attester qu'avec des civilisations fort variées, des populations, des villes entières, sous l'imminence de grandes catastrophes, n'ont pas hésité à se donner la mort, pour échapper à leurs ennemis. Dans les contrées, au contraire, où le dogme du fatalisme a préparé les hommes à courber la tête devant toutes les éventualités de la

(1) *Souvenirs d'un voyage en Perse* (*Revue des Deux Mondes*, p. 1134. Septembre 1852).

vie, nous avons constaté la rareté, pour ne pas dire l'absence du suicide.

Ainsi, quand bien même l'élément statistique, dont nous sommes loin de contester l'utilité, viendrait à nous faire défaut, nous retrouverions, dans l'analyse morale des nations et des hommes, les matériaux nécessaires pour juger la question, parce qu'en effet le point capital est la connaissance approfondie des passions. Déjà nous avons à différentes reprises fortement insisté sur l'importance de ce sujet, nous allons encore essayer de lui donner quelques développements. « Le chiffre, fait observer M. Étoc Demazy (1), compte les faits matériels, il les généralise ensuite pour les élever à l'état de principes, mais les croyances, les sentiments intimes, la volonté intérieure et profonde de faire le bien ou le mal, le jugement que nous portons nous-mêmes de nos actions, le sens moral enfin sont des faits de conscience qui échappent par leur nature aux recherches du calcul; la conscience n'est pas matière; elle n'est pas mesurable; elle ne peut s'exprimer par des chiffres. » Cette conviction qui a toujours été la nôtre, nous a porté de très bonne heure à faire le bilan moral de tous les hommes qui ont été en rapport avec nous, et le résultat de cet examen a été que les passions, greffées sur le tempérament, le caractère, le degré de sensibilité ou d'irritabilité, l'aptitude intellectuelle, l'éducation, étaient les véritables mobiles des actions; encore faut-il ne jamais perdre de vue qu'il y a une distinction très essentielle à établir entre les passions avouées et les passions cachées. Deux hommes de talent ont pour mission, l'un de défendre un accusé, l'autre d'éclairer la justice sur les caractères du crime; la lutte est à la hauteur des deux grands intérêts qui sont en jeu, chacun se retire émerveillé. Pénétrez plus avant dans les motifs de cette argumentation si savante, si vigoureuse, si brillante, vous y

(1) Etoc Demazy, *Ouvr. cité*, p. 80.

découvrez deux rivalités qui se disputent une place avec acharnement et pour lesquelles la cause n'a été qu'un prétexte de s'attaquer, de se vaincre et de se venger d'une préférence. Dans tous les suicides, exécutés avec liberté, que nous avons analysés, dans un grand nombre même de ceux dus à la folie, nous avons constaté l'influence d'une passion bonne ou mauvaise. Les chiffres ne pourront ébranler notre opinion sur ce point. Aussi n'hésitons-nous pas à déclarer que partout où la sensibilité sera exagérée, partout où les souffrances seront multipliées, on comptera beaucoup plus d'infortunés qui se donneront la mort que dans les contrées où cette propriété sera moins développée et où les causes de stimulation seront plus limitées.

Passions tristes, douloureuses, oppressives, voilà le lot de l'humanité; on a beau les dissimuler, les dérober à tous les regards sous les dehors du bonheur, de la fortune, du silence, dès qu'un observateur attentif s'est introduit au logis, il sait ce qu'il doit croire des victoires de l'homme sur les misères et les douleurs morales.

Mais, dira-t-on, des milliers de personnes subissent ces épreuves, sont torturées par la douleur et n'attentent pas à leurs jours. Cela est vrai, et la remarque sur l'irritabilité propre à chacun serait déjà une réponse à cette objection, si je n'en avais pas une autre à faire valoir : Au début de ma carrière, écrivais-je dans ma *Deuxième étude de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie*, je fus placé, par ce que les uns appelleront le hasard, et moi ce que j'appelle la Providence, comme médecin ordinaire, ou plutôt comme petit médecin, dans de grandes familles, et, après un noviciat de plusieurs années, je savais, pour mon propre compte, que penser de ces névroses, de ces gastralgies, de ces maladies organiques du cœur et de l'estomac, de ces affections cérébrales, etc., attribuées à l'irritation, à l'inflammation, à l'asthénie et à tant d'autres causes aussi profondes; les secrets de ces existences si

enviées m'étaient dévoilés, le suicide volontaire n'avait pas eu prise sur elles, mais le chagrin ne les tuait pas moins sûrement, et j'aurais pu répéter avec un auteur célèbre : « Non, le bonheur n'a pas d'enseigne (1). »

Les passions, et surtout les passions dépressives, sont donc, dans notre état de société, les causes les plus puissantes des morts violentes, et elles conduisent à ce résultat par leur conséquence inévitable, la douleur, qui constitue le phénomène initial du suicide. Cette action de la douleur dépend du développement en excès de la sensibilité, si bien nommée *émotivité* par M. Cerise. Chez les peuples civilisés, il existe une grande exaltation des sentiments moraux, des affections du cœur. Sentir, voilà le plus ardent de leurs désirs. Aussi a-t-on eu raison de soutenir que, dans la plupart des cas, c'était par le cœur et non par l'esprit, que l'aliénation mentale s'établissait chez l'homme.

Il y a ici une remarque importante à faire sur la douleur. Les époques où elle éclate sous toutes les formes, sous toutes les nuances, dans tous les rangs, mais surtout parmi les classes dont la sensibilité est continuellement mise en jeu, sont, sans contredit, celles où le luxe, la littérature et les jeux scéniques provoquent les émotions, devenues indispensables, à cause de la satiété qui est le caractère fatal de ces époques. Les âmes, amollies par les richesses et la corruption, tout en recherchant les émotions factices avec ardeur, n'ont plus l'énergie nécessaire pour supporter les vraies douleurs quand elles les accablent. — Lorsque les maîtres du monde furent parvenus au plus haut degré de la puissance, leur sensibilité devint si exagérée, que le sommeil ne pouvait s'approcher de leurs paupières, si les feuilles de rose de leur lit contractaient un mauvais pli. Malheur à l'es-

(1) A. Brierre de Boismont, *Deuxième étude de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie* (*Annal. méd.-psych.*, 1853).

clave qui agaçait leurs nerfs, il était aussitôt battu de verges ou livré aux murènes Quel temps cependant fut plus fécond en maladies morales ! Le dégoût et l'ennui étaient partout, et la plupart de ces heureux de la terre cherchaient dans la mort un refuge contre les maux, ou s'abandonnaient lâchement à leurs bourreaux. Comparez ces mœurs avec celles de leurs ancêtres aux siècles de la fondation de Rome; contemplez l'attitude pleine de courage et de résignation des premiers habitants de la Nouvelle-Angleterre, élevés dans les croyances religieuses, le sentiment du devoir, la simplicité de l'origine; rappelez-vous l'impassibilité des tribus sauvages américaines à supporter les plus grandes privations, leur mépris de la mort au milieu des plus affreuses tortures, et dites si le développement de la sensibilité, et par conséquent de la douleur, n'est pas en raison directe des jouissances du luxe, de l'exercice exagéré ou dévié de l'intelligence; en un mot, des civilisations avancées, ou plutôt de leur époque de corruption. Un homme d'une vaste érudition et d'un grand savoir, qui a étudié avec un soin extrême les mœurs des Romains, a mis, dans la bouche d'un des personnages de ses écrits, des paroles qui prouvent que la philosophie de Lucrèce avait encore conservé son influence au ve siècle de notre ère parmi les Romains de la décadence. Le neveu d'un illustre patricien s'adresse ainsi à son oncle : « Si un jour, ce qui pourrait arriver, on se lasse de cette sagesse sublime (la vie de famille), il reste une dernière libation à faire à la mort et à l'oubli avec une goutte d'un poison subtil, tel que celui qui est sous le diamant de cet anneau; il reste à fermer mollement les yeux à la lumière et à glisser, en souriant, dans l'éternelle nuit d'où tout est sorti et où tout doit s'engloutir (1). »

La souffrance morale, telle est donc en dernière analyse, dans

(1) M. Ampère, *Hilda ou le christianisme au ve siècle* (*Revue des Deux Mondes*, juillet 1851).

la plupart des cas, l'origine du suicide. Dans cette immense mêlée de la vie, tous souffrent, mais ceux-là surtout que la nature a doués d'une organisation nerveuse, impressionnable, susceptible à l'excès. Lorsque la douleur est arrivée à son dernier période, qu'elle n'a plus de relâche, qu'elle a brisé les forces, les consolations humaines sont des mots vides de sens, car le cœur ne les entend plus et le désespoir n'a d'autres issues que la folie ou le suicide.

Ce sentiment de la douleur dont personne plus que le médecin ne connaît l'intensité et la variété, et qu'il serait plus apte que tout autre à peindre, si ses travaux, ses devoirs et l'habitude le lui permettaient, a trouvé d'éloquents interprètes dans les moralistes des siècles précédents. Mais c'est surtout parmi les moralistes modernes que la protestation contre les souffrances de l'humanité a pris un caractère d'universalité qui révèle sa haute origine : « Aujourd'hui, dit M. E. de Montégut, dans quelque endroit que soit cachée la douleur, dans quelque coin ignoré que se commette l'injustice, un œil invisible regarde et une voix inconnue vient rendre témoignage des oppressions exercées et des souffrances subies. Pas plus qu'autrefois le bien ne domine; comme autrefois le mal triomphe : mais le mal est devenu incapable de garder ses secrets. »

L'époque où nous vivons n'est pas seulement travaillée par l'ennui, cette maladie des civilisations avancées, et qui dévorait l'empire romain du temps de Sénèque, nous sommes encore en proie à une multitude de maladies morales, déjà signalées au commencement de ce livre et auxquelles nous pouvons joindre la confusion universelle dans les idées, la lassitude générale, le désillusionnement complet de tout ce que nous avons vanté et adoré ! Nous sentons que nos créations dont nous étions si fiers, marquées de la fragilité originelle, se brisent sous nos mains. Pleins d'incertitude et de doute, agités de pressentiments sinistres, nous nous réfugions dans ce que je ne voudrais pas ap-

peler l'égoïsme de la famille, nous nous précipitons dans les étourdissements de la vie, et, pour avoir quelques jours de repos, nous nous déterminons aux plus grands sacrifices. La littérature elle-même, qu'on dit l'image des mœurs et le reflet de l'esprit contemporain, ne raconte qu'une seule chose : La double atteinte portée à l'humanité dans son corps et son âme, dans sa santé physique et morale. Il y a peu de jours encore, je lisais un livre qu'on a comparé à une note aiguë et perçante qui traverse l'air comme une flèche, et qui fait frissonner toutes les cordes sensibles du cœur. Dans ce livre, dont toutes les pages sont écrites avec des larmes et du sang, les victimes, en faveur desquelles il proteste, ne se cachent pas dans la nuit des siècles, elles sont de notre temps, se comptent par millions, et les tourments dont on les accable se renouvellent chaque jour dans le pays des grandes choses, de la liberté par excellence, où la moindre infraction aux égards dus à la femme, à l'observation du dimanche serait sévèrement punie. Partout, enfin, on entend le cri de la douleur, et c'est ce qu'une femme d'esprit a parfaitement exprimé en disant : « L'âme humaine est un clavier où résonnent toutes les émotions; mais la joie n'y rend qu'un son rapide, sans écho et bien vite oublié, tandis que la douleur y laisse une vibration profonde et éternelle. »

Quelque étendu que soit ce chapitre, nous sentons que nous n'avons qu'effleuré le vaste sujet de l'influence de la civilisation sur le développement du suicide; dans l'impossibilité d'agrandir davantage notre cadre, nous *résumons* les points principaux de ce travail :

— Les comptes rendus de la justice criminelle et de la préfecture de police établissent une augmentation dans le chiffre des morts violentes.

— La statistique semble indiquer que sur 3 morts violentes en France, non par suite d'accidents ou d'homicide involontaire, il y a 2 suicides (Guerry).

— L'accroissement des suicides, déjà marqué pour Paris, n'est pas moins prononcé pour les départements.

— Cette progression, évidente pour d'autres pays où les statistiques ont été recueillies avec soin, prouve que ce n'est pas seulement à l'augmentation de la population et au plus grand soin apporté aux documents qu'il faut en attribuer la cause.

— Le maximum des suicides se trouve à Paris, mais l'influence de cette grande capitale se fait sentir à son tour sur les départements voisins dont la proportion de suicides est beaucoup plus considérable que celle des départements qui s'en éloignent.

— Plusieurs grandes villes, Marseille entre autres, exercent une influence semblable à celle de Paris.

— La décomposition des éléments statistiques met hors de doute que l'élévation ou l'abaissement du chiffre dans tous les départements est en rapport direct avec la force relative de l'élément urbain ou rural.

— Le célibat et le veuvage favorisent la production du suicide.

— Le travail ne préserve point du suicide. Les artisans sont souvent atteints de ce mal moral. Les luttes acharnées auxquelles donne lieu dans les professions la concurrence illimitée, les revers qui en sont la suite, n'expliquent que trop cette fréquence.

— L'instruction seule, sans le contre-poids de l'éducation religieuse et morale, semble favorable au développement du suicide.

— La politique par sa constitution et ses révolutions entre aussi comme élément dans la balance des suicides.

— Il en est de même de la religion, lorsque les esprits sont faibles et mal dirigés.

— La prédominance des sentiments chez les peuples civilisés est la condition de causalité la plus puissante du développement du suicide; aussi voyons-nous les morts violentes très nombreuses dans toutes les contrées où les passions sont sur-

excitées et n'ont d'autre frein que la loi. Partout, au contraire, où domine le dogme du fatalisme, comme dans les États mahométans, le suicide est une exception.

— L'analyse morale de l'homme, à défaut de documents statistiques, ne permet pas de douter que les passions ne soient, dans le plus grand nombre de cas, les causes du suicide.

— Leur influence est d'autant plus prononcée que leur caractère est plus dépressif. Aussi agissent-elles, en définitive, par la douleur, qui est réellement le phénomène initial du suicide. Dans les cas même où la folie est la cause de cette résolution fatale, on trouve fréquemment la douleur au point de départ.

— La douleur est surtout prédominante chez les peuples où la sensibilité est développée outre mesure, et où le besoin de sentir est l'objet de tous les désirs.

— L'observation de tous les temps démontre que c'est aux époques de civilisation avancée, ou plutôt de décadence, ce qui n'infirme pas les progrès futurs de l'humanité, que la sensibilité atteint son plus haut degré d'exaltation ; les sentiments et les passions l'emportent alors sur le raisonnement, et la souffrance parvient à son apogée ; aussi ne doit-on pas être étonné que les maladies morales se montrent de préférence dans ces périodes.

— Le corollaire de ce résumé c'est que toute passion oppressive qui s'empare de l'homme d'une manière exclusive le conduit presque infailliblement à sa perte par la maladie, la folie ou le suicide.

CHAPITRE V.

DISTRIBUTION DES SUICIDES PAR RÉGIONS, MODES, ÉPOQUES.

SOMMAIRE. — 1° *Lieux de naissance des suicides.* — Proportion des Parisiens, des provinciaux et des étrangers à Paris. — Demeures des suicides. — Nombre et moyenne des suicides à Paris et dans les départements. — Distribution de la France par régions. — Rapport du nombre des suicides avec les régions. — Rapport du nombre des suicides avec la population. — Ordre des régions pour la répartition des lieux de naissance. — 2° *Lieux du suicide.* — 3° *Reconnaissance. et consstatations.* — 4° *Objets trouvés.* — 5° *Suicidés réclamés, non réclamés, reconnus, non reconnus.* — 6° *Modes de suicides.* — Résumé. — 7° *Epoques des suicides le jour, le soir, la nuit.* — Résumé. — 8° *Distribution des suicides par jours, mois, saisons.* — Résumé.

1° *Lieux de naissances des suicides.*

Les anciens avaient fait la remarque que les capitales deviendraient rapidement désertes, si elles n'étaient continuellement repeuplées par les provinces et surtout par les campagnes. *A priori*, on peut donc conclure que les provinciaux et les étrangers entrent pour une proportion considérable dans le chiffre des suicides commis à Paris. Voici, en effet, comment se répartissent les lieux de naissance dans les 4,595 cas que nous avons dépouillés :

Tableau des lieux de naissance, — Régions.

Nord	1,217	2,195
Est	392	
Centre	371	
Ouest	156	
Sud	59	
Paris	1,157	2,400
Banlieue	224	
Pays étrangers	297	
Lieux inconnus	722	
		4,595

Si l'on prend séparément les divers éléments de ce tableau, on voit que la proportion de Paris (1,157) est à celle des dépar-

tements (2,195) dans les rapports environ de 1 à 2. En additionnant le premier de ces chiffres avec celui de la banlieue, le rapport diminue et n'est plus que de 1 à 3. Ainsi, sur 3 individus qui se suicident à Paris, il y en a 2 qui sont étrangers au département.

Demeures des suicides. — La plupart de ceux qui attentent à leurs jours ont leur domicile dans le lieu où ils se tuent. Ainsi, sur les 4,595 suicides, 3,421 habitaient Paris, 700 la banlieue. Il y a cependant une proportion assez considérable de voyageurs qui mettent fin à leur existence dans la capitale; les uns, et c'est le plus petit nombre, n'avaient aucunement ce projet à leur arrivée, ils n'ont pris cette résolution, qu'après avoir été victimes d'un de ces événements si communs dans les grandes villes; les autres, et ce sont les plus nombreux, avaient, en venant, la résolution bien arrêtée de se donner la mort, loin de leur famille, de leurs compatriotes. L'armée fournit aussi son contingent au suicide : pour les 10 années, on compte 131 militaires en garnison. Voici, au reste, le tableau général :

Récapitulation des lieux de domicile.

Années.	Paris.	Banlieue.	Voyageurs, hôtels.	Garnison, casernes.	Bien.	Total.
1834.	284	33	21	4	10	352
1835.	305	61	15	6	7	394
1836.	318	58	13	15	11	415
1837.	336	56	24	16	4	436
1838.	347	81	21	11	13	473
1839.	359	63	21	17	10	470
1840.	375	104	17	9	11	516
1841.	358	65	21	17	22	483
1842.	364	87	15	17	32	515
1843.	375	92	23	19	32	541
	3,421	700	191	131	152	4,595

La difficulté de classer les suicides par arrondissements, à raison des changements continuels de domicile, des morts par

submersion qui ne sont souvent constatées que longtemps après, des précautions prises pour ne laisser aucun vestige de son nom, nous a empêché de dresser un tableau figuratif des arrondissements. Nous devons cependant faire observer que nous avons constaté un nombre considérable de morts violentes dans les 12e, 8e, 7e et 6e arrondissements.

Il est à remarquer que les suicides des individus qui habitent Paris, sauf quelques légères exceptions, ont augmenté chaque année, tandis que le nombre de ceux des voyageurs est presque toujours resté le même. La proportion des militaires qui ont mis fin à leurs jours ne laisse pas que d'être élevée, puisque la moyenne en est de 13 par année; ce qui, sur une garnison de 30,000 hommes, donne 1 sur 2,307. Encore ce chiffre est-il inférieur à celui des professions, parce qu'il n'est question ici que de l'armée active et seulement des soldats qui se sont tués dans les casernes. La proportion des militaires qui attentent à leurs jours a dû s'accroître avec la concentration plus grande des troupes dans la capitale.

On a vu, par les recherches précédentes, lorsque nous nous sommes occupé de l'influence des sexes, qu'en moyenne le nombre des suicides était à Paris de 459, et, en réunissant les tentatives, de 645 environ; si l'on évalue la population de cette ville à 1 million d'habitants, on aurait 1 suicide sur 2,178 habitants, et avec les tentatives connues 1 sur 1,550; pour le département de la Seine, la proportion est seulement de 1 sur 2,865. Le rapport pour toute la France est de 1 sur 13,461 habitants, et avec les tentatives de 1 sur 6,730 (1).

En 1827, sur des données alors très incomplètes, M. Balbi établissait, pour la France, que le chiffre des suicides est de 1 sur 20,740 habitants (2). Plus tard, d'après des faits plus nom-

(1) Nous prenons le chiffre actuel de 35,000,000 d'habitants.

(2) Balbi, *Atlas*, etc. *Tableau intitulé : Monarchie française, comparée aux différents États de l'Europe.*

breux, M. Quételet portait ce nombre à 1 sur 18,000 habitants (1). M. Guerry, dans un ouvrage considérable (2) maintenant sous presse, établit que dans notre pays il y a 1 suicide sur 13,700 habitants, chiffre presque identique avec celui que nous avons donné plus haut.

M. Lélut, qui vient de reprendre ces recherches, fait observer que, en comparant la moyenne actuelle du nombre des suicides constatés dans toute la France durant quelques années, par exemple pendant 1846, 1847, 1848, et qui, pour ces trois années réunies, est de 3,350, avec le chiffre actuel de la population, on trouverait 1 suicide sur 10,447 habitants. Cette proportion est beaucoup plus forte que celle à laquelle on était arrivé jusqu'alors. Mais la question ne doit pas être ainsi posée. En effet, sur les 35,000,000 d'habitants, il y en a au moins 6,000,000 qui ne se suicident pas. Ce sont tous les enfants au-dessous de 10 ans. Restent donc 29,000,000, ce qui donne 1 suicide sur 8,656 habitants. Ce n'est pas tout : si l'on prend l'élément mâle qui compte quatre fois plus de suicides que l'élément féminin, on trouve que le chiffre des suicides dans la population mâle de la France est annuellement de 1 sur 5,861 individus (3).

Nous avons constaté par notre relevé général 1 suicide en France sur 13,461 habitants; ce chiffre lui-même se compose d'éléments dont l'analyse n'est pas sans intérêt, pour étudier la distribution géographique des suicides. Depuis le travail de M. Guerry, la division territoriale en 5 zones a été généralement adoptée, c'est aussi celle que nous avons suivie; or, voici les résultats auxquels nous sommes arrivé.

(1) Quételet, *Sur l'homme et le développement de ses facultés*, t. II, p. 248.

(2) Guerry, *Statistique morale de l'Angleterre.*

(3) Lélut, *Rapport sur la prison cellulaire de Mazas.* Paris, 1852.

Rapport du nombre des suicides avec les régions.

En représentant par 100 le nombre des suicides commis annuellement en France, de 1835 à 1843; négligeant les fractions quand elles sont moindres qu'une demie, et forçant l'unité quand elles sont plus grandes, nous trouvons alors pour chacune des 5 régions les chiffres suivants :

RÉGIONS (1).	1835. Sur 100 suicides.	1836. Sur 100 suicides.	1837. Sur 100 suicides.	1838. Sur 100 suicides.	1839. Sur 100 suicides.	1840. Sur 100 suicides.	1841. Sur 100 suicides.	1842. Sur 100 suicides.	1843. Sur 100 suicides.	Moy. sur 100 suicides.
1° Région du nord. .	47	48	47	50	50	52	50	50	52	0,49
2° — de l'est. .	17	16	17	15	16	14	15	15	16	0,16
3° — de l'ouest.	15	14	15	15	14	14	14	14	13	0,14
4° — du centre.	12	12	12	11	11	12	12	12	11	0,12
5° — du sud . .	9	10	9	9	9	8	9	9	8	0,09
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) *Division de la France en cinq régions.*

Nord. — Aisne, Ardennes, Calvados, Eure, Manche, Marne, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme..... 9,701,347

Sud. — Ardèche, Ariége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, Var..... 5,376,390

Est. — Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Aube, Côte-d'Or, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Haute Marne, Meurthe, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Vosges..... 6,503,838

Ouest. — Charente, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Dordogne, Finistère, Gironde, Ille-et-Vilaine, Landes, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Basses-Pyrénées, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne..... 7,677,619

Centre. — Allier, Cantal, Cher, Corrèze, Creuse, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Sarthe, Haute Vienne. Yonne... 5,794,262

Corse..... 230,271

35,283,727

Ce tableau, qui embrasse neuf années consécutives, montre que le nombre proportionnel des suicides commis dans chaque région de la France n'a éprouvé que de très faibles variations : il n'a pas varié de plus de trois centièmes au-dessus de la moyenne dans la région du nord, de plus de deux centièmes dans celle de l'est, de plus d'un centième dans les 3 autres. M. Guerry conclut d'un tableau semblable qu'il a dressé pour quatre années (1827 à 1830), que la distribution des suicides n'est pas moins régulière que celle des diverses espèces de crimes contre les personnes ou contre la propriété. Je ne ferai qu'une remarque à ce sujet, c'est qu'en déduisant les conséquences rigoureuses de cette doctrine, on arriverait tout droit au fatalisme.

Si nous examinons maintenant les rapports du nombre des suicides avec la population, voici ce que donne le calcul :

Rapport du nombre des suicides avec la population.

	1835.	1836.	1837.	1838.	1839.	1840.	1841.	1842.	1843.	Moy.
	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.	1 suicide sur habit.
Nord	8,900	8,625	8,428	7.561	7,102	6,851	6,919	6.757	6,254	7,560
Est	17,115	17,577	15,267	16,676	14,420	16,981	15,125	14,951	15,192	15,980
Centre	20,550	20,259	20,620	19.477	18,594	17,244	16,892	18,651	17,885	19,125
Ouest	22,518	23,407	21,627	20,365	20,658	19,858	18,910	18,863	19,686	20,768
Sud	27,155	24 001	24,109	22,976	22 216	23 895	23,074	19,912	21,166	23,601
Corse	28,785	32,895	32,895	57,567	250,271	46,054	»	76,757	76,757	52,554

On remarque constamment au premier rang chaque année la région du nord, puis viennent les régions de l'est, du centre, de l'ouest et du sud, et enfin au dernier rang l'île de Corse.

Lorsqu'on veut, pour la répartition des lieux de naissance, rechercher également l'influence des régions, la prédominance du nord se montre de nouveau ; les régions de l'est, du centre, de l'ouest et du sud, suivent leur gradation accoutumée. Cet

ordre est le même que pour les suicides commis dans l'intérieur de la France.

Dans la région du nord, les départements avoisinant la capitale fournissent le plus grand nombre de suicides, tels sont ceux de Seine-et-Oise (229), de Seine-et-Marne (126), de l'Oise (121). Les 3 départements de l'est qui comptent le plus de suicides sont ceux de la Meurthe (61), de la Côte-d'Or (60) et du Bas-Rhin (40) (1). Le département du Rhône n'entre dans le chiffre général que pour 24. La distance est la cause probable de cette diminution, car, dans le chiffre total des suicides de la région de l'est, le Rhône occupe un rang élevé.

La région du centre compte, parmi les chiffres les plus élevés, l'Yonne (57), le Loiret (47), l'Eure-et-Loir (36), le Cantal (35), le Puy-de-Dôme (30).

Les 3 départements de l'ouest qui fournissent le plus de suicides sont ceux de la Mayenne (21), de l'Ille-et-Vilaine (17), de la Loire-Inférieure (17). L'influence des distances se fait également sentir ici. Cette influence est encore plus prononcée dans la région du sud, dont les départements les plus élevés en chiffre, tels que ceux de l'Hérault, du Lot et de l'Ardèche ne comptent que 8 à 6 suicides.

Résumé. — Sur 3 individus qui se suicident à Paris, 2 sont étrangers au département de la Seine.

— La plupart des individus qui attentent à leurs jours ont leur domicile dans le lieu où ils exécutent leur action.

— On compte pour la France en général 1 suicide sur 13,461 habitants.

(1) Nous n'avons pas donné le relevé de tous les départements qui ont fourni leur contingent au chiffre de la Seine, parce que nous nous trouverions à chaque pas entraîné dans des longueurs sans intérêt; nous nous sommes borné, comme M. Guerry, aux douze départements qui figurent pour la plus forte proportion dans le chiffre des morts volontaires.

— Sur 100 individus qui se tuent annuellement en France, on trouve pour chacune des 5 régions que le chiffre des suicides atteint son maximum dans le nord et décroît successivement dans l'est, l'ouest et la centre; il est au minimum dans la région du sud.

En recherchant le rapport qui existe entre le nombre des suicides commis dans chaque région et la population, on constate que les régions se présentent dans l'ordre suivant : nord, est, centre, ouest, sud. La Corse vient après toutes ces régions.

— Le même ordre existe dans la répartition des lieux de naissance des suicides à Paris.

2° *Lieux du suicide.* — Domicile. — Hors du domicile. — Précautions à prendre dans les prisons. — Endroits de préférence hors du domicile. — Tous les lieux ont été le théâtre de suicides.

Lorsqu'on fait le relevé des différents lieux qui ont été le théâtre des suicides, on arrive aux résultats suivants :

Domicile	2,827
Seine-et-Marne	658
Canaux	225
Voie publique	298
Endroits divers (1)	176
Hôpitaux	139
Casernes	85
Prisons	68
Bois	96
Maisons de santé	23
	4,595

Un des premiers faits que constate ce tableau c'est que les suicides qui s'exécutent à domicile sont les plus nombreux.

(1) Sous cette dénomination sont comprises des localités trop différentes et trop nombreuses pour entrer dans un tableau, mais dont plusieurs méritent une mention particulière.

Lorsque l'appartement se compose de plusieurs pièces, c'est ordinairement dans celle qui est la plus reculée que l'individu se donne la mort; cette observation est surtout vraie pour l'asphyxie par le charbon. 252 fois, les individus qui ont attenté à leurs jours étaient logés en garni; 343 fois, il a fallu recourir aux serruriers pour ouvrir les portes qui étaient fermées à la clef en dedans, verrouillées, cadenassées. Les chambres et les cabinets ne sont pas les seules pièces où a lieu le suicide à domicile; on l'a également constaté dans les puits (68), les cours (51), les greniers (27), les lieux d'aisances (26), les caves (15), les escaliers (15 fois les cadavres étaient suspendus aux rampes), et dans les parties les plus diverses et les plus isolées (160).

Un assez grand nombre de personnes se tuent, au contraire, loin de leur domicile. Très fréquemment, elles viennent louer la veille, le jour même, dans un hôtel ou dans un garni, la chambre où doit s'accomplir le projet fatal.

Le lieu par excellence pour la submersion est la Seine; les ponts sont fréquemment choisis pour ce genre de mort; cette circonstance a été notée 125 fois, et il est hors de doute que ce chiffre est beaucoup plus élevé. Après la Seine, l'endroit où l'on se noie le plus est le canal Saint-Martin (167). La Marne n'a rendu que 28 corps.

Les hôpitaux comptent une proportion assez considérable de morts violentes, occasionnée par la présence d'aliénés et la fréquence des fièvres chaudes (méningites, délire aigu). Le désespoir causé par les souffrances et l'incurabilité de la maladie doit également entrer en ligne de compte.

Le suicide des prisons arrive souvent peu d'instants après l'arrestation de l'individu; aussi faudrait-il redoubler dans ces cas de surveillance.

La remarque faite sur les hôpitaux, s'applique également aux maisons de santé; les morts violentes qu'on y constate sont toutes dues à l'aliénation mentale. Lorsqu'on sait par expérience le

grand nombre de fous qui ont une tendance au suicide, on ne peut s'expliquer que par la plus active et la plus incessante surveillance, la proportion peu considérable de ceux qui réalisent leur projet.

Certains endroits sont recherchés par les individus qui se tuent hors de leur domicile, tels sont : les bois de Boulogne (49), de Vincennes (13), les toits (11), les cimetières (8), les carrières (6). Nous avons trouvé mentionnées dans 14 procès-verbaux les morts volontaires du haut de monuments publics, savoir : les tours de Notre-Dame (4), l'Arc-de-Triomphe (4), la colonne Vendôme (3), la colonne de Juillet (3). Pour clore cette nomenclature, nous dirons qu'il n'est point de lieu, pas de rues, presque pas de maison où n'ait eu lieu un événement de ce genre ; les théâtres, les églises mêmes ont été à différentes reprises ensanglantés par des catastrophes semblables. Plusieurs fois, en me promenant la nuit dans Paris, il m'est arrivé de reconstruire, par la pensée, quelques-uns de ces suicides dont les scènes m'avaient plus vivement impressionné ; en jetant les yeux autour de moi, je n'avais que l'embarras du choix ; ces maisons, si muettes en apparence, s'animaient, et je voyais, par une véritable hallucination interne, apparaître les acteurs de ces terribles drames.

3° *De l'époque de la reconnaissance et du mode de constatation des suicides.* — Presque tous les morts sont reconnus la première semaine. — L'ancienneté de la date annonce, en général, la submersion. — Commissaires, médecins, maires, juges de paix, gardes champêtres, Morgue. — Nécessité d'un inspecteur.

Toutes les fois qu'un suicide a lieu, l'autorité intervient pour constater le fait et savoir comment il s'est effectué, depuis quelle époque il a été accompli. En général, les morts sont reconnus le premier ou les premiers jours. Sur les 4,595 procès-verbaux de suicides qui ont servi de base à nos

travaux, 4,244 ont été rédigés dans la première semaine. Le nombre des constatations diminue à mesure que l'on s'éloigne de cette époque. Plus la date du suicide est ancienne, plus il y a de certitude que l'individu qu'on suppose s'être donné la mort a dû recourir à la submersion. Les changements éprouvés par les corps, soit qu'ils se décomposent à l'air libre, soit qu'ils subissent leurs altérations dans l'eau, ont été trop bien décrits dans les ouvrages de médecine légale (1), pour que nous insistions de nouveau sur ce sujet; on trouvera, d'ailleurs, dans nos observations médico-légales, ce que ce genre de recherches nous a paru présenter d'intéressant.

La constatation des suicides se fait à Paris par les commissaires de police qui mettent beaucoup de prudence et de soin dans leurs questions et dans les renseignements qu'ils consignent au procès-verbal. Un médecin les assiste, il rédige un rapport particulier. Ces pièces sont adressées au Parquet, qui, dans quelques cas, désigne des médecins experts pour faire un nouveau rapport et procéder même, s'il est nécessaire, à l'autopsie. Dans la banlieue, surtout lorsqu'il n'y a pas de commissaire, les maires, les juges de paix, les gardes champêtres eux-mêmes rédigent les procès-verbaux, qui sont fort souvent insuffisants.

A la Morgue, autant que les circonstances le permettent, on écrit sur une feuille imprimée, d'une manière abrégée, les indications qui peuvent être fournies par les parents, les amis, les connaissances.

Les commissaires qui ont constaté les suicides représentent un chiffre de	4,110
Celui des maires et des juges de paix est de	485
	4,595

Sous le rapport administratif, les formalités voulues par les

(1) Devergie, *Médecine légale*, 3e édit., 1852.

règlements ont été remplies, toutes les pièces n'ont pas cependant la même valeur; en général, les procès-verbaux rédigés par les maires manquent de détails; il y a sans doute des exceptions, mais les enquêtes des commissaires de police fournissent des renseignements bien plus utiles. Les rapports médico-légaux des médecins devraient exister dans tous les cas, ils manquaient dans 431; l'absence de ce document a surtout été constatée pour les morts volontaires de la banlieue. Je l'avouerai, je n'ai pas toujours trouvé dans la rédaction de ces pièces la précision que j'aurais désirée; quelques-unes sont d'un laconisme désespérant; en somme, les descriptions ne sont pas constamment faites avec tout le soin et l'exactitude désirables. Ne pourrait-on pas faire dans cette circonstance ce qu'on a exécuté pour la vérification des décès, nommer un inspecteur général qui serait chargé de la révision de tous les suicides, et rédigerait, lorsqu'il serait nécessaire, un nouveau procès-verbal, avec ou sans autopsie.

Le relevé des individus portés à la Morgue, et dont le suicide a été constaté, s'élève à 807 pour nos dix années. M. Devergie, qui a publié dans les *Annales d'hygiène* un travail sur ce sujet pour la période de 1836 à 1846, a compté 1,766 suicides, ce qui donne un chiffre de 176 par année; la différence entre ce nombre et le nôtre tient probablement à ce que la statistique de la ville de Paris et du département de la Seine qui a servi de base à M. Devergie pour son travail comporte des éléments bien différents, puisqu'elle comprend les morts accidentelles et violentes, volontaires et involontaires. Le chiffre que nous avons indiqué est le résumé des feuilles de la Morgue que nous avons toutes lues, et qui ne laissent aucune incertitude sur la nature de l'accident.

Les corps des suicides que reçoit cet établissement sont pour les trois quarts retirés de l'eau, les autres appartiennent à des individus qui se sont pendus, tués par les armes à feu,

asphyxiés, précipités, etc., et qui, pour la plupart, ont été trouvés sur la voie publique.

Dans le compte rendu de M. Devergie, la mort par submersion est aussi le mode le plus commun de suicide, puisque sur 1,766 individus, on compte 1,414 noyés. Tous les autres modes réunis ne constituent qu'un sixième du chiffre général. Si on les classe par catégorie, on a le tableau d'ensemble suivant : submersion, 1,414; suspension, 114; morts par armes à feu, 98; asphyxie par le charbon, 46; chute d'un lieu élevé, 56; mort par armes tranchantes, 16; mort par empoisonnement, 11; écrasement par les voitures, 7; mort par l'alcool, 4; total : 1,766.

4° *Objets trouvés.* — Individus habillés, demi-habillés, avec chemise seule, nus. — Position du corps. — Nature des objets : avec l'asphyxie, la pendaison, les armes à feu, les instruments tranchants, le poison, la submersion.

Lorsque les magistrats chargés de constater un suicide font leur enquête, ils ont soin de noter la position du corps, l'état des vêtements, les objets qui ont servi à accomplir l'acte, etc. Persuadé que plusieurs de ces particularités pouvaient offrir de l'intérêt, nous allons entrer dans quelques détails à cet égard.

Vêtements. — Sur les 4,595 individus qui ont servi de base à nos recherches :

3,084 étaient habillés.
291 étaient demi-habillés (1).
987 étaient déshabillés (2).
64 étaient nus.
169 étaient sans indication.

(1) Ceux ou celles qui n'avaient qu'un pantalon et une chemise, ou un jupon et une chemise.

(2) Ceux ou celles qui n'avaient que leur chemise.

La plupart de ceux qui étaient demi-habillés ou déshabillés appartenaient à la catégorie des suicides par le charbon. Un certain nombre de ceux qui s'étaient donné la mort par strangulation avaient également enlevé une partie de leurs vêtements. La majorité des individus trouvés nus avaient été retirés de l'eau ; plusieurs cependant étaient étendus sur le plancher de la chambre : parmi ces derniers, il y en avait quelques-uns qui ne s'étaient mis dans cet état que pour se livrer au libertinage le plus effréné; leurs désirs assouvis, ils s'étaient détruits.

Tantôt les vêtements étaient disposés avec ordre, symétrie, en paquet; tantôt, au contraire, ils étaient déchirés, jetés çà et là, mouillés, ensanglantés, couverts de taches de sperme, surtout les caleçons, les chemises, les pantalons.

Position du corps. — Elle a été indiquée dans 1,577 cas (1).

Nous ne comprenons point dans cette énumération les pendus, les noyés et ceux qui se sont précipités.

(1)	Le corps était sur le lit	1,167 fois.
	— par terre	287
	— sur une chaise	50
	— sur un matelas	21
	— sur un fauteuil	19
	— dans une baignoire	9
	— sur une paillasse	8
	— sur un canapé	3
	— sur le siége des lieux d'aisances	2
	— sur une tombe	2
	— sur une table	2
	— sur des oreillers	2
	— sur une borne	1
	— sur un tabouret	1
	— sur un pot de chambre	1
	— sur un tapis	1
	— roulé dans une couverture	1
		1,577 fois.

Objets trouvés. — Leur nombre varie suivant le genre de mort : l'*asphyxie par le charbon* est celui qui en présente le plus. Les vases sont les moyens les plus généralement employés. Nous avons trouvé indiqués 1.261 réchauds, fourneaux, etc. Très souvent, les instruments de mort sont au nombre de 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dans la même pièce. La plupart des poêles étaient découverts et les clefs fermées, les tuyaux en avaient été ôtés ou bouchés ; plusieurs étaient placés au milieu de la chambre. Lorsque les réchauds manquaient, les foyers étaient construits avec des grilles, des fils de fer, des chenets, des pelles, des pincettes, des briques, des pierres (13). A défaut d'ustensiles quelconques, les suicides se sont bornés à placer un tas de charbon au milieu de la chambre et à y mettre le feu ; dans 79 cas de ce genre, 45 fois il ne restait plus qu'un amas de cendres, 34 fois le charbon était encore en ignition.

L'asphyxie par le charbon n'est pas seulement nuisible à l'individu, elle peut être préjudiciable à autrui. Nous avons cité l'observation d'un homme, qui s'étant donné la mort par ce moyen, manqua de faire périr un camarade qui couchait dans la même chambre que lui. Un accident beaucoup plus fréquent, puisqu'il a été noté 13 fois, est le feu. Tantôt il se communique au parquet, aux meubles; tantôt aux vêtements de la victime qui tombe sur le foyer. Dans trois circonstances, on trouva une main, un pied, une partie du corps brûlés.

Un grand nombre de ceux qui se font périr par le charbon bouchent avec soin toutes les ouvertures par lesquelles l'air pourrait s'introduire.

Un certain nombre de ceux qui s'asphyxient, pour échapper à la souffrance, s'étourdissent, ou, pour rendre leurs derniers moments plus gais, prennent des boissons alcooliques, des liqueurs ; cette circonstance a été notée dans 74 cas.

Les objets trouvés chez *les pendus* consistent généralement

dans les divers liens qui ont servi à accomplir leur dessein (1).

Une indication à tirer de la connaissance de ces faits, c'est que dans les établissements d'aliénés, lorsqu'on surveille des monomanes suicides, il faut leur enlever tous les liens dont ils pourraient se servir, du moins ceux dont ils font le plus d'usage.

Il arrive assez souvent que le lien se rompt et que l'individu tombe à terre; nous avons recueilli 14 cas de ce genre. Quoique chez plusieurs de ces hommes, la rupture eût eu lieu au moment même de la pendaison, la mort n'en avait pas moins été le résultat. Quelques pendus ont néanmoins dû la vie à cette circonstance.

Les points d'appui choisis par un certain nombre de pendus pour mettre à exécution leur projet nous ont paru devoir être l'objet d'une note (2).

(1) 373 cordes, ficelles.
53 cravates.
38 mouchoirs.
6 linges, licous.
4 lacets.
3 jarretières.
2 serviettes.
2 ceintures.
2 draps.
1 couverture.
1 chemise.
1 chaîne.
1 fil de fer.
1 bretelle.
1 châle.
1 bandage herniaire.
1 râtelier.

(2)

Arbres	10
Flèche du lit	17
Barreaux des prisons	14
Croisées (espagnolettes, tringles, boutons des)	9
Colonnes du lit	4
Rampe de l'escalier	5
Derrière les portes	5
Barreaux des loges d'aliénés	4
Verrous	3
Échelles	2
Clef d'une armoire	2
Plafond	2
Anneau d'un chemin de halage	1
Tasseau	1
Bouton de secrétaire	1
Poulie	1
Porte-manteau	1
Corde du lit	1
Anneau du pont d'Iéna	1
Grille d'un parc	1
Deux balais croisés	1
Fléau d'une balance	1
Tringle d'un rideau	1

Armes à feu. — Les procès-verbaux constatent que l'on a trouvé 327 pistolets et 131 fusils déchargés. Un grand nombre de ces armes avaient encore un côté chargé. Chez quelques individus, il y avait plusieurs armes à feu. 8 pistolets avaient éclaté et endommagé plus ou moins les mains de ceux qui les avaient déchargés. L'explosion avait été si forte dans un cas, que la main avait été entièrement emportée. Beaucoup de suicides avaient encore le doigt sur la détente, et tenaient l'arme plus ou moins serrée. Parmi ceux qui ont mis fin de cette manière à leur existence, un s'est tué en présence de son parent, un autre au moment où l'on pénétrait dans la chambre. On a noté dans 52 cas les moyens à l'aide desquels ceux qui s'étaient détruits avec des fusils avaient fait partir l'arme : 34 fois la décharge a eu lieu avec le pied soit seul, soit aidé d'une corde; 18 fois au moyen de baguettes, de ficelles, de pincettes, etc. Dans ces circonstances, l'individu avait fait avec son pied une poulie de renvoi.

Deux fois la mort a été donnée par un petit canon et par une espèce de machine infernale formée de quatre petits canons.

Instruments tranchants. — Les couteaux et les rasoirs sont dans ce cas les instruments de prédilection, ceux qu'on a d'ailleurs presque toujours sous la main. Dans les 175 cas où les procès-verbaux ont décrit les objets, leur classement a lieu de la manière suivante :

Couteaux	66	Report	162
Rasoirs	65	Bistouris	4
Poignards	10	Ciseaux	4
Canifs	8	Baïonnettes	3
Tranchets, couperets	7	Sabre	1
Épées	6	Compas	1
A reporter	162		175

41 de ces instruments étaient couverts de sang.

Le poison est en général contenu dans des boîtes ou des fioles.

Dans 95 cas dont les détails sont connus, les faits sont ainsi rangés :

Acide sulfurique	36	Report	87
Arsenic	20	Chlore	1
Laudanum, opium	14	Hydrogène sulfuré	1
Acide nitrique	10	Teinture de digitale	1
Bleu de Prusse	4	Teinture de colchique	1
Sublimé corrosif	1	Tabac	1
Acide prussique	1	Poisons indéterminés	3
Acétate de cuivre	1		95
A reporter	87		

Dans 60 cas qui se rapportent à tous les genres de mort précédents, nous avons noté quelques détails que nous croyons devoir consigner ici.

Lorsque la submersion a lieu par désespoir d'amour, l'homme et la femme s'attachent quelquefois pour périr ensemble. On retira de la Seine, en 1836, deux corps appartenant à deux jeunes gens de sexe différent, ils étaient liés par le milieu de la taille avec des mouchoirs; sur leur poitrine il y avait un papier attaché qui indiquait la cause de leur suicide. Un panier déposé sur le bord de l'eau contenait le chapeau de l'homme et les souliers de la femme. A quelques mois de distance on repêcha encore de la Seine une demoiselle et un jeune homme qui étaient attachés par un châle. Il y a des personnes dont la résolution est tellement arrêtée, que, pour que rien ne s'oppose à l'exécution de leur projet, elles se lient les genoux, les jambes, se nouent les mains derrière le dos, se bandent les yeux, se placent dans la bouche des bâillons ou des tampons de diverse nature. D'autres se passent autour du cou une corde à laquelle est suspendue une lourde pierre, ou bien elles en emplissent leurs poches.

Dans l'asphyxie par le charbon, on constate fréquemment la présence d'objets religieux dans la demeure des individus qui se sont donné la mort de cette manière, surtout chez les femmes.

Quand l'homme et la femme s'asphyxient ensemble, il n'est

pas rare de les trouver sur le même lit, les bras passés autour du cou. Dans une circonstance semblable, les deux jeunes gens étaient complétement enlacés, il y avait au milieu de la chambre sept réchauds allumés, sur la cheminée 64 francs en argent, dans la commode et l'armoire un billet de 100 francs, une timbale, une montre d'argent et beaucoup de linge. Plusieurs, craignant que les angoisses de la mort ne les séparent, se lient par un mouchoir, une cravate, un châle.

Des infortunés qui se tuent par misère, redoutant la même destinée pour les leurs, prennent la résolution terrible de les faire mourir avec eux. Des voisins préviennent le commissaire de police du quartier qu'une femme de leur connaissance n'a pas paru depuis trois jours. Le fonctionnaire fait ouvrir la porte : on aperçoit trois réchauds éteints; sur la paillasse du lit est étendue sans vie la malheureuse femme; ses trois enfants, couchés sur un matelas placé à terre, ont également cessé d'exister, leur visage n'annonce aucune souffrance. La chambre, complétement dégarnie, ne révèle que trop les privations de cette misérable famille. D'autres fois, les suicides font périr avec eux les animaux qu'ils aimaient, leurs chiens, leurs chats, leurs oiseaux. Dans deux faits de ce genre, les chiens ont succombé, mais les chats, après avoir beaucoup vomi, ont survécu.

On raconte qu'un acteur célèbre contemporain voyant dans un pareil moment se débattre un petit serin qu'il avait élevé, brisa un carreau, ce qui le sauva lui et l'oiseau.

De jeunes filles, des femmes, lorsqu'elles ont pris la détermination de s'asphyxier, se parent de leurs plus beaux habits, se couronnent de fleurs, tiennent des bouquets à la main Plusieurs, que l'inconstance d'un amant ou le refus de la famille a jetées dans le désespoir, s'habillent comme pour la cérémonie du mariage; le bouquet virginal est attaché à leur côté et la couronne de roses blanches posée sur leur tête.

L'inventaire des objets laissés par les suicides prouve que

chez les simples ouvriers, la misère n'est pas la cause exclusive de la mort; dans plusieurs centaines de cas, on a trouvé depuis 20 francs jusqu'à 200, et même 12,000 francs. La quantité de bijoux, d'argenterie est aussi fort grande.

Parmi les objets, il en est qui présentent un grand intérêt, ce sont les lettres, les notes manuscrites, etc.; nous en avons fait un chapitre à part.

5° *Suicidés réclamés, non réclamés, reconnus, non reconnus.*

Un grand nombre d'individus appartenant à des familles pauvres, ou n'ayant pas de parents à Paris, ne sont pas réclamés. Cet abandon tient aussi à ce que beaucoup de personnes ne se soucient point de faire connaître leurs rapports avec les suicidés. Misère, amour-propre, égoïsme, peur, tels sont les mobiles les plus ordinaires de cette détermination. Cette section comprend deux tableaux : nous donnons d'abord celui des *suicidés réclamés et non réclamés.*

	Hommes.		Femmes.
Réclamés	1,732	Réclamées	813
Non réclamés	1,404	Non réclamées	523
Indigents (enterrés gratuitement)	68	Indigentes (enterrées gratuitement)	34
Rien d'indiqué	15	Rien d'indiqué	6
	3,219		1,376

Si, par les motifs que nous avons signalés, un grand nombre d'individus ne sont pas réclamés, presque tous ceux, cependant, qui attentent à leurs jours sont reconnus; c'est ce que démontre le tableau suivant :

Suicidés reconnus et non reconnus.

	Hommes.		Femmes.
Reconnus	3,145	Reconnues	1,353
Non reconnus	70	Non reconnues	21
Rien d'indiqué	4	Rien d'indiqué	2
	3,219		1,376

Ainsi, 91 individus seulement, sur le chiffre total, n'ont pas été reconnus. Ils se composaient d'étrangers ou de nationaux récemment arrivés à Paris, qui n'avaient aucun papier, et sur le compte desquels personne n'a pu fournir d'éclaircissements. Plusieurs de ces individus étaient tellement défigurés par leur séjour dans l'eau, qu'en l'absence de toute indication, il a été impossible de constater leur identité. La même chose est arrivée dans des mutilations considérables par armes à feu.

6° *Modes de suicide à Paris.* — Tableau. — Influence des sexes sur le choix des moyens. — Préférence des femmes pour le charbon. — Ordre. — Modes de suicide en France. — Tableaux. — Influence des âges sur le choix des moyens. — Suicides doubles. — Modes divers et successifs chez les mêmes individus. — Remarques sur les divers modes de suicide. — De la combustion volontaire. — Du suicide par le chloroforme. — Résumé.

Lorsqu'on a formé la résolution de se tuer, on est influencé dans le choix des moyens par l'âge, le sexe, la condition sociale et une multitude d'autres circonstances, souvent très difficiles à apprécier. Pour ne citer qu'un exemple de ces influences, pris des diverses époques de la vie, il y a longtemps qu'on a fait la remarque que l'homme dans sa jeunesse a recours à la suspension, que bientôt il abandonne pour les armes à feu. A mesure que sa vigueur s'affaiblit, il revient aux premiers moyens, et c'est ordinairement par la suspension que périt le vieillard qui attente à ses jours.

Les différents genres de suicides à Paris (1834 à 1843), peuvent être ainsi classés :

1. Charbon.
2. Submersion.
3. Strangulation.
4. Armes à feu.
5. Précipitation.
6. Instruments tranchants, aigus.
7. Empoisonnement.
8. Écrasement.
9. Abstinence.

Nous en donnons ci-joint le tableau :

Récapitulation des modes de suicide (1).

	SEXES.	1834	1835	1836	1837	1838	1839	1840	1841	1842	1843	TOTAUX, H. F. REUNIS.	
Asphyxie charb.	H.	77	89	68	58	68	81	77	81	77	84	760	1432
	F.	51	63	55	75	75	65	76	75	75	70	672	
Calfeutrem.		58	76	61	62	55	58	47	55	65	64	597	
Submersion.	H.	27	44	55	58	78	75	90	79	95	106	705	985
	F.	11	18	20	34	28	55	50	54	34	56	280	
Strangulat.	H.	50	55	62	51	55	55	82	84	77	89	656	790
	F.	11	8	15	9	18	9	18	16	16	14	134	
Suspension.		50	17	25	18	27	30	41	47	47	56	338	
Armes à feu.	H.	64	65	66	67	47	58	48	47	55	54	569	578
	F.	1	5	1	0	2	1	0	0	0	1	9	
Précipitat. d'un lieu élevé.	H.	16	18	23	24	28	26	26	23	26	23	235	433
	F.	17	9	20	18	29	23	27	14	21	18	198	
Instruments tranch. et aigus.	H.	18	11	15	18	16	21	11	15	19	26	170	203
	F.	2	5	2	4	4	4	5	5	7	1	33	
Sect. du cou.		9	7	8	9	16	20	10	11	14	17	121	
Empoisonn.	H.	5	2	9	15	14	16	17	6	5	15	104	157
	F.	2	3	5	6	7	1	11	7	9	2	53	
Écrasement	H.	0	5	1	1	3	2	0	1	3	0		16
Abstinence.	F.	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»		1
		352	394	415	436	472	470	516	485	516	541		4595

Une des premières remarques que nous suggère l'examen de ce tableau, c'est l'influence du sexe sur le choix des moyens. Ainsi, la classification chez les femmes subit des changements, mais des différences doivent être établies suivant l'ordre numérique ou l'ordre proportionnel. Dans le premier cas, le charbon et la submersion conservent leur rang, la précipitation devient le n° 3, la strangulation le n° 4, l'empoisonnement le n° 5,

(1) Les suspensions, le calfeutrement et les sections du cou ne sont pas additionnées dans les colonnes, comme faisant double emploi.

l'arme à feu le n° 7. Dans le second cas, la précipitation prend le premier rang, le charbon le deuxième, l'empoisonnement le troisième, la submersion le quatrième, la strangulation le cinquième, l'instrument tranchant et l'arme à feu restent aux derniers rangs, comme dans l'ordre numérique.

L'asphyxie se présentait à l'esprit comme le moyen que les femmes devaient choisir de préférence; c'est, en effet, ce qui a lieu. La facilité de se procurer la matière première, qu'on a d'ailleurs presque toujours sous la main, l'habitude de s'en servir, la croyance que le charbon conduit par le sommeil à la mort, la position dans le lit, sont autant de circonstances qui favorisent son emploi. Dans le relevé de M. Devergie, de 1827 à 1836, la submersion est le genre de mort le plus fréquent à Paris, l'asphyxie ne vient qu'en seconde ligne. Nous ferons d'abord observer que notre tableau est conforme à celui de M. Trébuchet, inséré dans les *Annales d'hygiène*, 1850, t. L, p. 370. Il y a néanmoins une légère différence : ainsi M. Trébuchet classe les suicides de Paris pour 1851 de la manière suivante : *Asphyxie*, *submersion*, *strangulation*, *précipitation*, *armes à feu*, *instruments tranchants* et *empoisonnement*. Dans son énumération, la précipitation est avant les armes à feu, tandis que dans la nôtre, les armes à feu précèdent la précipitation; mais cette faible nuance s'explique par notre relevé qui embrasse dix années, tandis que le sien se borne à une seule année. Nous renvoyons, d'ailleurs, pour les différences, aux observations que nous avons déjà présentées page 401 et autres sur le travail de M. Devergie. Si l'asphyxie n'est qu'au second rang dans l'ordre proportionnel, tandis que la chute d'un lieu élevé est au premier, cela tient à certaines conditions particulières aux édifices de Paris, au premier rang desquelles il faut mettre leur hauteur prodigieuse et le vertige qui en est la conséquence. Nous verrons, en effet, lorsque nous passerons en revue les lieux de suicide, que c'est presque tou-

ours des étages les plus élevés, du haut des monuments, que s'effectue ce genre de mort. La précipitation a sans doute quelque chose d'effrayant qui semblerait devoir en détourner les femmes; il est probable qu'un des motifs qui les pousse, est l'opinion généralement répandue qu'on a cessé de vivre avant d'avoir touché le sol; ajoutons qu'ici encore, on n'est pas obligé de porter des mains violentes sur soi. Une autre considération qui n'est pas sans importance, c'est la rapidité avec laquelle la détermination peut s'exécuter, ce qui dépend du vertige et de ce quelque chose de spontané, d'entraînant, d'irrésistible, qui tient au moyen lui-même.

La proportion des femmes qui s'empoisonnent est d'à peu près la moitié de celle des hommes. Le peu d'appareil du poison, la promptitude des préparatifs et de l'exécution, expliquent l'emploi de ce moyen, dont l'usage serait beaucoup plus général, sans les difficultés apportées à la vente par les lois.

Dans la submersion, le nombre relatif des femmes décroît d'une manière sensible: ainsi, tandis que la différence en plus des hommes était pour la précipitation de 38, et pour l'asphyxie de 96, le rapport des femmes aux hommes dans ce troisième genre de mort n'est plus que du tiers environ (2,63). La proportion diminue de nouveau dans la strangulation, celle du sexe féminin ne représente que le cinquième (4,98). Pour les instruments tranchants, elle est encore moins considérable, elle s'approche du sixième (5,46). Mais c'est surtout pour la mort par les armes à feu, que les femmes éprouvent une répulsion instinctive ; leur nombre, par rapport à celui des hommes, n'est plus que le soixante et onzième.

L'ordre de succession des différents genres de suicides n'est pas le même pour toute la France, c'est ce que montre le tableau suivant :

Récapitulation des modes de suicide en France, pour neuf années, 1835 *à* 1843 (1).

INSTRUMENTS. MOYENS DE SUICIDE.	SEXES.	1835	1836	1837	1838	1839	1840	1841	1842	1843	TOTAUX, H. F. RÉUNIS.	
Submersion.	H.	458	52[illegible]	502	534	595	586	638	609	720	5162	8015
	F.	247	269	337	317	365	305	351	338	378	2853	
Strangulation et suspension.	H.	567	529	587	599	655	687	752	738	775	5867	7402
	F.	134	143	137	181	163	209	177	202	179	1545	
Armes à feu.	H.	495	470	407	427	455	448	458	457	440	4015	4082
	F.	15	8	7	8	7	7	8	1	10	69	
Asphyxie par le charbon.	H	109	85	81	101	110	105	105	102	117	911	1675
	F.	69	71	77	100	79	94	89	94	89	762	
Précip., chute vol. d'un lieu élevé.	H.	55	58	66	65	92	69	59	77	78	617	1006
	F.	25	36	39	54	51	60	57	50	57	389	
Instr. tranchants et aigus.	H.	60	74	99	96	91	100	97	114	105	834	974
	F.	15	15	17	19	15	12	8	29	14	140	
Poison.	H.	55	50	54	47	60	52	45	41	51	415	601
	F.	18	17	23	19	20	25	25	21	20	188	
Moyens divers.	H.	11	9	15	17	15	5	7	11	7	97	120
	F.	»	8	5	2	2	2	»	2	2	23	
		2305	2340	2443	2586	2747	2752	2814	2866	3020	23 873	

Dans ce tableau, la submersion occupe le premier rang, la pendaison le second, les armes à feu le troisième, et l'asphyxie par le charbon, qui était la première dans le tableau de Paris, descend, pour la France, au quatrième rang.

Cet ordre est également celui qu'on observe dans le relevé de M. Petit.

(1) Les années 1833-1834 ne contiennent pas le tableau des *moyens de suicide.* — Les relevés de 1835 à 1843 sont extraits des comptes généraux de la justice criminelle en France.

Récapitulation des modes de suicide en France (1836 *à* 1847).

1. Submersion.....	11,048	Report.....	30,735
2. Strangulation...	10,605	6. Instruments tranchants.....	1,328
3. Armes à feu....	5,362	7. Poison.....	791
4. Charbon.....	2,321	8. Moyens divers....	178
5. Précipitation....	1,399		
A reporter....	30,735		33,032

On remarquera dans le tableau des modes de suicide en France, que l'asphyxie par le charbon est celui où la proportion des femmes se rapproche davantage de celle des hommes ; viennent ensuite les suicides par la précipitation et le poison : ces résultats sont identiques avec ceux de Paris. Dans les deux tableaux, le genre de mort où la proportion des femmes est la plus faible est celui par les armes à feu.

Suivant M. Devergie, les âges ont une influence sur le choix du genre de mort. Ainsi :

De 10 à 15 ans, 70 à 80 — } la mort a toujours lieu par submersion.

De 30 à 40 ans, 40 à 50 — } la mort a toujours lieu par suspension.

De 20 à 30 ans, la mort a toujours lieu par armes à feu.

Il serait facile de rapporter de nombreuses exceptions à cette influence attribuée aux âges.

Le plus ordinairement le suicide est isolé, mais il arrive quelquefois cependant que deux personnes se donnent la mort en même temps. Dans notre relevé général, nous avons trouvé 50 doubles suicides, la quarante-cinquième partie du nombre total.

Sous le rapport du sexe, les cas sont ainsi répartis :

Hommes et femmes	38
Hommes seuls	4
Femmes seules	8
	50

Quant à l'état civil,

24 étaient célibataires (amants et maîtresses).
8 étaient mariés l'un et l'autre (*id.*).
6 étaient époux.
12 étaient amis ou amies.

Le genre de mort choisi par ces 100 personnes a été 38 fois le charbon, 8 fois la submersion, 3 fois les armes à feu, 1 fois le poison.

Nous ne saurions clore cette nomenclature des modes divers de suicide sans parler de la mort par le chloroforme et de celle par la combustion volontaire sur laquelle M. Bricheteau a lu à l'Académie de médecine une observation intitulée : *Cas de mort suite de combustion volontaire chez un aliéné, dans un accès de délire*, adressé à l'Académie par M. le docteur Madin, de Verdun. — M. P..., âgé de trente-six ans, fut si vivement affecté de la perte d'une femme tendrement aimée, qu'il tomba dans une profonde mélancolie, avec hallucinations de la vue et de l'ouïe. Cet état de délire n'était qu'intermittent et n'empêchait pas M. P... de remplir exactement et convenablement ses fonctions publiques. Après un assez long intervalle de calme, il songea à se remarier ; les difficultés qu'il éprouva pour contracter de nouveaux liens ramenèrent son délire ; les hallucinations devinrent plus fréquentes et d'une nature plus inquiétante. M. Madin, appelé auprès de lui, le trouva livré aux conceptions délirantes les plus étranges : entre autres choses, il croyait avoir reçu la mission de brûler les mauvais livres et les autres objets contraires aux bonnes mœurs. Cette manie de brûler

faisant progrès, M. P..., faillit plusieurs fois incendier sa maison avec des torches enflammées. Le délire n'était pas continu et offrait des intermittences pendant lesquelles M. P... était le premier à rire de ses extravagances.

Le 18 janvier 1836, à deux heures du matin, M. Madin fut appelé auprès de M. P..., qui s'était volontairement livré aux flammes, en expiation des fautes qu'il se reprochait. A cet effet, il avait dressé un bûcher dans la cheminée de la cuisine, et s'était placé dessus, après y avoir mis le feu. La fumée résultant de la combustion avait fait connaître aux domestiques ce tragique événement; une énorme quantité de graisse mêlée à du sang s'était écoulée jusqu'à deux mètres du foyer.

M. Madin fut surpris de trouver le malade calme et presque souriant, au milieu d'une horrible fumée qui lui permettait à peine de respirer. M. P... se réjouissait à haute voix d'aller rejoindre sa femme, après avoir expié, disait-il, ses forfaits sur un bûcher attisé par ses propres mains, d'après l'ordre de Dieu. Le malade avait les jambes, les cuisses et les fesses entièrement brûlées, les os blanchis et calcinés, les organes génitaux carbonisés et les mains réduites à l'état de moignons noirâtres et informes; le reste du corps était intact. Dix minutes s'étaient à peine écoulées depuis que le malade avait été enveloppé dans un immense linge enduit de cérat, lorsque sa voix, auparavant ferme et retentissante, s'affaiblit tout à coup; le pouls devint insaisissable; la mort était imminente. M. Madin, ayant brusquement enlevé l'appareil, reconnut que l'une des artères poplitées, corrodée par le feu, avait donné lieu à une hémorrhagie mortelle (1).

Le fait observé par M. Madin peut être rapproché de celui de Mathieu Lovat, ce cordonnier de Venise qui s'était lui-même crucifié, après s'être couronné d'épines, amputé les

(1) *Académie de médecine*, séance du 2 novembre 1852.

parties génitales et fait au flanc gauche une large plaie avec un tranchet. Ce malheureux, qui ne succomba pas à ses blessures, ne souffrait pas dans les redoublements de son délire, mais seulement dans les intervalles lucides (1).

Le journal *le Droit*, du 6 novembre 1853, a publié un fait analogue.

Parmi les modes divers de suicide, il ne faut pas oublier le chloroforme.

Du moment que cet agent anesthésique a été introduit dans la pratique, il y avait lieu de soupçonner qu'il deviendrait une arme dans les mains de ceux qui voudraient attenter à leur vie. Pourquoi faut-il que le premier exemple de suicide par le chloroforme nous soit fourni par un homme de l'art? « Le médecin en chef de l'hôpital royal de Vienne (Autriche), le docteur Reyer, causait la semaine dernière, avec ses collègues, du genre de mort le moins douloureux ; il paraissait dans les meilleures conditions de santé et d'intelligence. Ces jours derniers, on l'a trouvé sans vie dans sa chambre, ayant encore le nez et la bouche plongés dans un sac à éthérisation rempli de chloroforme, qu'il avait eu la précaution de fixer avec des bandelettes de diachylon (2). »

Résumé. — Le mode de suicide varie suivant l'âge, le sexe, la condition sociale et une multitude d'autres circonstances.

Le nombre des suicides doubles représente, à Paris, la quatre-vingt-douzième partie du chiffre général.

Beaucoup de ceux qui attentent à leurs jours, ne voyant pas la mort venir assez vite, recourent immédiatement à d'autres tentatives.

(1) Forbes Winslow, *Anatomy of suicide*, p. 331, London, 1840.

(2) *Union médicale*, 26 août 1851.

7° *Distribution des suicides, en général, d'après les époques du jour, du soir et de la nuit.* — Remarques sur diverses espèces de suicides d'après les heures. — Influence du jour. — Résumé.

L'homme qui va mettre fin à ses jours recherche en général la solitude, l'isolement ; aussi serait-on porté à croire que la plupart des actes de ce genre s'accomplissent pendant la nuit. Voici, cependant, ce que nos recherches nous apprennent à cet égard.

Époques des suicides.

Jour	2,094
Soir	766
Nuit	658
Rien	1,077
	4,595

Ainsi, dans ce tableau, les suicides effectués le jour sont les plus nombreux, viennent ensuite ceux qui ont lieu le soir ; les suicides de la nuit sont les derniers dans l'ordre numérique. Si l'on additionne les suicides du soir et de la nuit, leur proportion est encore inférieure (1424) à celle des suicides du jour. Les motifs de cette influence du jour sur l'acte de suicide nous paraissent se rattacher à deux conditions physiologiques, l'impression pénible que causent à un grand nombre d'individus l'obscurité, le silence de la nuit, surtout quand ils souffrent, et le besoin du sommeil, besoin si impérieux, que le condamné s'endort au moment de subir sa peine.

En décomposant les 2,094 cas de suicides de jour, on en trouve 712 dont les heures ne sont pas indiquées, et 1,382 dont les heures sont précisées. La première série est ainsi formée :

Jour	183
Matin	389
Après-midi	140
	712

Le matin, dans cette série, est donc l'époque du jour qui compte le plus de suicides.

La seconde série peut être partagée en deux sections :

Heures du matin.		Heures de l'après-midi.	
5 heures....	70	1 heure....	79
6 — ...	102	2 — ...	117
7 — ...	102	3 — ...	109
8 — ...	126	4 — ...	89
9 — ...	104	5 — ...	86
10 — ...	110	6 — ...	67
11 — ...	81	7 — (1) ..	17
12 — ...	123		564
	818		

Comme dans la série précédente, le matin est l'époque où les suicides sont le plus nombreux.

Les heures les plus chargées dans ces deux séries sont les suivantes :

8 heures du matin...	126	3 heures après-midi.	109
12 — — ...	123	9 — du matin..	104
2 — après-midi..	117	6 — —	102
10 — du matin...	110	7 — —	102

Les suicides du soir sont au nombre de 766.

415 fois les heures n'ont pas été désignées ; dans 351 cas, où elles ont été indiquées, les faits se présentent dans l'ordre suivant :

6 heures....	35	9 heures....	69
7 — ...	72	10 — ...	62
8 — ...	69	11 — ...	44

658 suicides ont eu lieu pendant la nuit ; sur ce nombre, les heures de 398 ne sont pas déterminées, elles sont au contraire désignées dans les 260 cas suivants :

(1) Heures de la saison d'été. Dans cette période de temps, plusieurs heures participent encore du mouvement de la journée.

Minuit	65	3 heures....	45
1 heure....	51	4 — ...	50
2 —	49		

En défalquant les heures du soir, qui appartiennent encore à la journée par le mouvement, les occupations, les plaisirs, on voit que la proportion de ceux qui se tuent pendant la nuit est la moins considérable de toutes.

Cette influence du jour, de la lumière, du bruit, du mouvement habituel de la vie, est surtout prononcée pendant les mois les plus longs, qui sont ceux où il se commet le plus de suicides, tandis qu'elle décroît d'une manière sensible dans les mois dont les jours sont les plus courts, qui sont ceux aussi où l'on compte le moins de suicides. Cette remarque a été également faite par M. Petit, qui dit qu'avec l'élévation et l'abaissement progressif du chiffre du suicide, coïncident exactement l'allongement et la diminution de la durée des jours. Il y a ici un rapport de cause à effet.

Quelques modes de suicide donnent lieu à des observations particulières. On remarque qu'à partir de cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir, les strangulations sont excessivement nombreuses, tandis qu'elles décroissent d'une manière très sensible avec l'apparition du soir et des premières heures de la nuit. En effet, le chiffre des suicides dont l'heure est connue, et qui s'élève à 335, ne comprend pas moins de 267 cas, dans la première série, tandis qu'il n'est que de 68 dans la seconde.

Presque tous les suicides par arme à feu ont leur époque précise, ce qui s'explique par l'attention qu'excite la détonation. Ainsi, sur 578 cas connus, 39 seuls n'ont pas fourni de renseignements.

Les faits avec indications d'heure sont au nombre de 448. Sur ce dernier chiffre, 388 individus se sont suicidés de cinq

heures du matin à sept heures du soir, et seulement 60 pendant les heures du silence.

Dans les suicides par *chute*, où le nombre des femmes est presque égal à celui des hommes, si l'on compare ceux qui ont eu lieu de cinq heures du matin à sept heures du soir, on trouve que le chiffre de cette section est de 263, et celui de la nuit de 192.

Toutes les fois que le suicide s'exécute à l'aide d'un moyen douloureux, bruyant, visible, le nombre des cas connus augmente : ainsi, tandis qu'on n'a pu se procurer aucun renseignement sur une proportion considérable des individus qui se sont asphyxiés, noyés, étranglés, nous avons vu cette proportion diminuer considérablement pour ceux qui attentent à leurs jours par les armes à feu, les précipitations; c'est ce que nous constaterons également pour les instruments tranchants, les empoisonnements, les écrasements, etc.

L'observation faite pour les genres de suicides précédents ne varie pas dans celui par les instruments tranchants; c'est toujours de cinq heures du matin à sept heures du soir que les morts violentes sont les plus fréquentes. Ainsi, sur les 138 cas indiqués, 108 appartiennent à cette époque, tandis qu'on ne compte que 30, de huit heures du soir à cinq heures du matin.

157 individus ont mis fin à leur existence par le *poison*.

Sur 110 individus dont les heures de mort sont indiquées, 77 se sont suicidés de cinq heures du matin à sept heures du soir, et 23 de huit heures du soir à cinq heures du matin.

Dans les 16 cas de suicides par écrasement sous les voitures ou par les chemins de fer, tous les accidents ont eu lieu de jour, à des heures déterminées, depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Sur 15 suicides d'aliénés, dont nous avons recueilli les observations, les deux tiers ont eu lieu le jour, et la plupart le matin.

Résumé. — On peut donc poser en principe que les suicides sont plus nombreux le jour que la nuit.

Les heures du matin l'emportent par la fréquence des suicides sur les autres heures de la journée.

Dans toutes les espèces de suicides, c'est également pendant la période du jour que la plupart des individus attentent à leurs jours.

La proportion des heures connues devient d'autant plus considérable que le suicide s'exécute à l'aide de moyens plus douloureux, plus bruyants, plus visibles.

Cette influence du jour, de la lumière, du mouvement de la vie, est mise hors de doute par l'élévation et l'abaissement progressif du chiffre des suicides, coïncidant exactement avec l'allongement et la diminution de la durée des jours.

La conséquence à tirer de cette influence du jour sur la production du suicide, c'est que l'homme a besoin d'une certaine excitation pour accomplir cet acte, tandis que le silence de la nuit augmente encore les angoisses de son âme.

8° *Distribution des suicides par jours, mois, saisons, années.* — Influence de la chaleur, du froid, de la séve, des terrains. — Résumé.

Les influences atmosphériques ont été étudiées avec beaucoup de soin dans leurs rapports avec les maladies, la folie, les crimes, elles ne sont pas moins prononcées à l'égard du suicide. Comment d'ailleurs en serait-il autrement, l'esprit et le corps ne sont-ils pas dans une mutuelle dépendance l'un de l'autre? Sans doute l'esprit, fortifié par la religion, la morale et une saine philosophie, peut s'élever au-dessus des exigences du corps et les asservir même à ses volontés; mais ces faits sont des exceptions, et l'homme, dans la plupart des cas, subit l'action des agents extérieurs.

Pour réunir le plus d'éléments possibles sur ce sujet, nous

avons distribué les suicides par jours, mois, saisons, années. Toutes ces recherches n'ont pas la même valeur, elles peuvent cependant conduire à des résultats nouveaux.

Examinés par jour, les suicides de Paris se répartissent ainsi :

Pendant les 10 premiers jours du mois....	1,727
Pendant les 10 suivants.....	1,488
Pendant les 10 derniers.....	1,380
	4,595

Les chiffres des morts volontaires seraient donc plus considérables dans les dix premiers jours du mois que dans les suivants; la proportion la moins forte serait pour la dernière série, qui, déjà plus faible numériquement, l'est encore davantage, si l'on en retranche le trente et unième jour. De tous les jours les plus chargés dans nos tableaux, sont le premier, qui compte 266 cas, et le second, qui en réunit 190.

Les inductions que l'on peut tirer de l'examen comparatif des mois sont beaucoup plus positives; il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur le tableau suivant, pour saisir les rapports entre les suicides et les mois.

Récapitulation des mois.

ANNÉES.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Novemb.	Décemb.	TOTAUX.
1834	37	25	19	25	31	27	34	35	28	41	30	22	352
1835	32	25	27	25	46	35	45	45	29	34	39	16	394
1836	36	39	31	38	45	44	42	32	34	29	22	25	415
1837	41	40	32	35	44	40	45	40	32	42	16	31	456
1838	28	30	44	42	30	35	65	39	37	36	24	24	472
1839	42	35	46	46	46	38	45	45	30	35	33	31	470
1840	37	45	40	32	38	60	36	37	38	38	31	26	516
1841	44	35	49	39	45	46	34	40	29	36	35	35	485
1842	35	31	45	45	45	30	45	35	36	40	37	38	516
1843	46	40	35	45	77	42	39	49	34	37	29	30	541
	378	359	386	368	485	457	484	435	327	366	298	276	4595

En groupant les mois par série de quatre, on a les résultats ci-après :

1,491 pour les 4 premiers mois de l'année.
1,837 pour les 4 mois suivants.
1,267 pour les 4 derniers mois.

Total.... 4,595

Ce tableau montre, en effet, que les mois où il se commet le plus de suicides sont les plus beaux, les plus chauds et les plus longs de l'année; la proportion diminue d'une manière notable dans les quatre mois suivants ; l'augmentation recommence en janvier, février, mars et avril. Les mois de novembre et de décembre sont ceux qui comptent le moins de suicides; le mois de juillet atteint, au contraire, le sommet de la pyramide.

En reprenant les faits pour toute la France, de 1835 à 1843, on obtient des résultats absolument semblables; c'est ce que met hors de doute le tableau suivant :

Suicides par mois pour toute la France.

Récapitulation générale : hommes et femmes.

ANNÉES.	TOTAUX.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
1835	2305	160	152	205	201	259	241	294	219	169	158	162	105
1836	2310	156	165	205	195	249	261	285	209	161	182	146	150
1837	2443	175	176	215	226	244	261	285	210	194	182	158	159
1838	2586	150	145	250	256	278	299	298	251	207	196	154	144
1839	2747	172	185	228	251	304	275	296	258	218	207	194	179
1840	2752	222	217	215	284	304	287	262	259	199	190	158	175
1841	2814	175	184	276	279	296	281	298	244	209	206	176	190
1842	2866	191	195	226	259	312	348	270	299	191	177	194	224
1843	3020	225	250	285	258	318	334	336	267	207	194	198	170
	23873	1626	1647	2081	2167	2344	2387	2622	2176	1755	1692	1520	1456

En divisant l'année par groupes de quatre mois, on a :

7,521 pour les 4 premiers.
9,929 pour les 4 suivants.
6,423 pour les 4 derniers.

Total... 23,873

Cette proportion est aussi celle de M. Petit; il n'y a de différence que pour le mois de juin, qui excède celui de juillet de 90 suicides.

En prenant les six mois les plus chauds de l'année, nous trouvons, pour Paris, 2,532 suicides, et pour les six mois les plus froids, 2,063. La proportion est la même pour la France, de 1835 à 1843 : on a 13,851 cas pour les six mois les plus chauds et 10,022 pour les six mois où la température est moins élevée.

L'influence de la chaleur a été notée par plusieurs auteurs. Foderé et Duglas observaient plus de suicides à Marseille, quand le thermomètre s'élevait à 22 degrés (Réaumur). Esquirol, dans un relevé des entrées à la Salpêtrière, pendant six années, a trouvé pour le trimestre de janvier, 42 suicides; pour celui d'avril, 58; juillet, 61; et octobre, 31. Le même auteur assure avoir remarqué, comme Cabanis, qu'après un été très sec, un automne pluvieux est plus fécond en suicides. M. Petit ne croit pas que la chaleur soit l'unique cause, ni peut-être la principale cause des différences dans le nombre des suicides, suivant les saisons. Il se fonde sur ce que la progression des suicides commence en janvier, où la température moyenne est la plus basse, et s'arrête en juin, tandis que la température continue à monter en juillet et se maintient élevée en août. Nous pourrions objecter à M. Petit, que dans nos deux tableaux, le maximum des suicides est en juillet, mais nous croyons également que la chaleur n'est pas la seule influence, et qu'il faut tenir aussi compte du réveil général de la nature.

Les recherches faites sur l'influence de la lune dans ces derniers temps, par MM. Etoc-Demazy et Archambault, ont donné des résultats contradictoires. La nature des terrains et leur situation semblent, au contraire, avoir une action plus décisive. Ainsi, on voit sur le tableau n° 4 de M. Petit, que les pays de plaines, les terrains tertiaires, se rencontrent le plus

souvent dans les départements qui ont le plus fourni de suicides, tandis que les régions montagneuses, les terrains primitifs, occupent plus généralement la fin du tableau.

Résumé. — Ces résultats ne laissent aucun doute sur les influences atmosphériques et telluriques. On peut donc établir que la chaleur et le froid ont une action marquée sur la production du suicide. Il est certain, en effet, que les mois de juin et de juillet sont les plus fertiles en accidents de ce genre, et que les mois de novembre et de décembre sont ceux qui en comptent le moins.

L'influence des saisons entre comme élément important dans la détermination du suicide ; c'est ainsi que le réveil général de la nature y contribue d'une manière spéciale.

La composition des terrains et leur situation doivent aussi être prises en considération.

CHAPITRE VI.

PHYSIOLOGIE ET SYMPTOMATOLOGIE DU SUICIDE.

1° Chez les personnes qui ne présentent pas de symptômes de folie. — 2° Chez les aliénés. — *Première section.* Personnes ne présentant pas de symptômes de folie. — Suicide aigu, instantané, chronique ou réfléchi. — Suicides chez les jeunes gens. — Suicides de l'âge mûr et de la vieillesse. — Preuves du sang-froid dans les paroles, les actes, la conduite. — Menaces, tentatives. — Analogies de la raison et de la folie. — Résumé.

Pour écrire la physiologie du suicide, il faudrait avoir lu les biographies de tous ceux qui se sont tués, analysé leurs discours et leurs actes puisé dans les observations et les souvenirs d'une longue expérience, séparé ce qui est raisonnable de ce qui est insensé ; on aurait alors un tableau aussi complet que possible des deux grandes divisions de la maladie.

Il est évident que si le suicide était toujours dû à l'aliénation mentale, la description de ses caractères physiologiques et symptomatologiques ne présenterait aucune difficulté; les choses sont loin de se passer ainsi. J'ai donné des soins à un jeune homme de dix-sept ans qui venait d'avaler le contenu d'un flacon de laudanum, pour une de ces mille contrariétés si fréquentes à cette époque de la vie. Rien dans son caractère, ses habitudes, son tempérament, ne pouvait expliquer cette détermination qui avait été instantanée. A force de chercher, et j'étais placé dans toutes les conditions d'une bonne observation, les seules causes de cette action me parurent être l'influence contagieuse de conversations fréquentes sur ce sujet, les maximes des romans et des drames du temps, l'air d'importance qu'aime à se donner la jeunesse dans tout ce qui lui semble extraordinaire, et une grande faiblesse de caractère.

A peu de distance de là, par un de ces hasards qui arrivent souvent à ceux qui s'occupent d'un sujet, j'étais en visite chez une dame d'environ cinquante ans, que j'avais beaucoup connue autrefois. Par sa volonté, son travail et son esprit d'ordre, elle avait fini par se créer une position à l'abri du besoin. L'entretien roula sur les événements qui s'étaient accomplis depuis notre séparation. J'appris d'elle que sa fille, jeune personne charmante, avait mis fin à ses jours, à la suite d'une vive contrariété. « Quant à moi, ajouta cette dame, d'un ton calme et mélancolique, si je n'avais pas eu mes enfants à élever, la lutte de notre sexe contre les besoins de la vie est si pénible, qu'il y a longtemps que je ne serais plus ici. » Que de fois j'ai entendu, à la suite de grands chagrins, s'écrier : Sans la religion, sans la famille, je me donnerais la mort !

Ainsi, dans ces deux exemples, séparés par un intervalle de quelques jours, j'avais eu sous les yeux la division naturelle du suicide en instantané ou aigu et en réfléchi ou chronique, chez les personnes qui ne présentent point de symptômes d'aliéna-

tion mentale; c'est par ce dernier que nous allons commencer notre étude.

1° *Physiologie et symptomatologie du suicide chez les individus raisonnables.*

La mort volontaire, dans la jeunesse, étant presque toujours due à une détermination instinctive, imprévue, c'est dans l'organisation, le caractère, qu'il faut en chercher l'explication. J'ai constaté le suicide chez des jeunes gens impressionnables, mobiles, naturellement rieurs ; je l'ai également observé chez des jeunes gens peu expansifs, à la figure triste et mélancolique, aux regards empreints d'une sorte de résignation fataliste. Il est assez commun chez les jeunes filles légères, sans jugement, qui s'emportent pour un mot, un geste, regardent comme un malheur toute résistance à leurs caprices, n'écoutent ni avis, ni remontrances, n'en veulent faire qu'à leur tête; celles que rien n'intéresse, qui vivent dans un monde fantastique, en offrent aussi des exemples assez nombreux.

Les jeunes gens d'un tempérament sanguin et nerveux sont portés au suicide subit; cette détermination est à craindre, lorsqu'ils sont faibles d'esprit, faciles à entraîner, irritables, quoique ayant un bon cœur. Avec de pareilles organisations, un accès de colère, une contrariété, fréquemment dus aux motifs les plus futiles, suffisent pour faire prendre une résolution désespérée, à laquelle personne ne s'attendait et dont la connaissance du caractère peut seule rendre compte. Dans plusieurs faits de ce genre, rien n'avait fait présumer la catastrophe. Quelquefois, cependant, on s'est rappelé qu'en diverses circonstances, ils avaient hautement déclaré, en parlant d'un événement quelconque, que si pareille chose leur arrivait, ils se donneraient la mort.

Lorsque l'humeur est habituellement peu communicative,

morose, mélancolique, une semblable catastrophe surprend moins. Bon nombre de jeunes gens taciturnes, fuyant leurs camarades, aimant la solitude, se sont tués pour un reproche, une préférence, quelquefois même sans motif apparent. Leur figure triste, leur œil souvent sinistre, sont des indices qui doivent être pris en considération. L'ennui, le dégoût de la vie, sont aussi au nombre des signes précurseurs du suicide. Ceux que rien n'amuse, que tout trouve indifférents, pour lesquels l'existence est un fardeau, peuvent être considérés comme les élus de la mort volontaire.

Les parents, les maîtres, doivent redoubler de précaution, à l'époque de la puberté, lorsqu'ils ont de semblables caractères sous leur direction. Car c'est alors surtout que l'influence génésique fait naître, dans ces organisations impressionnables, mille pensées diverses qui, prenant des proportions extraordinaires, peuvent avoir les résultats les plus fâcheux.

Le docteur Marc raconte que, dans sa jeunesse, il éprouva un état qui mérite d'être noté et qui se reproduisait d'une manière périodique. Jouissant, d'ailleurs, d'une santé parfaite, il fut atteint pendant trois ans, vers l'automne, d'un sentiment d'anxiété, accompagné d'un désir indéfinissable de terminer son existence, au point qu'il fut obligé de prier un de ses amis de le surveiller pendant la durée de ses accès, qui, après s'être prolongés pendant plusieurs jours, se terminaient chaque fois par une hémorrhagie nasale. Cependant aucun des signes ordinaires de pléthore et de congestion cérébrale ne s'était manifesté ; son teint était plutôt pâle et bilieux que coloré. La seule considération qui combattait énergiquement en lui cette disposition était la pensée du désespoir dans lequel il plongerait sa famille (1).

(1) Marc, *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*. Paris, 1840, 2 vol. in-8, t. II, p. 162. — Voyez aussi un curieux travail de Wigan (*Annal. méd.-psych.*, t. III, 2e série, p. 137. 1851).

Les symptômes du suicide dans l'âge mûr échappent souvent à l'observation. La nature des caractères, des tempéraments, peut néanmoins fournir d'utiles indications. Lorsque, à la suite de quelque émotion douloureuse, de quelque catastrophe, il survient une grande tristesse que l'humeur, la conduite, les procédés, les sentiments, offrent un changement notable, il faut se tenir sur ses gardes et redouter une résolution funeste. Ici encore, on doit tenir compte de la différence des idées, de l'éducation, des professions, des organisations, des degrés de sensibilité et surtout d'irritabilité.

Il n'est pas douteux que beaucoup d'hommes, au moment de se tuer, ne présentent quelque chose d'étrange, d'égaré, d'effrayant; il n'est pas moins certain que d'autres se tuent sans que leur figure et leur langage expriment la moindre émotion.

L'analyse des derniers sentiments exprimés par les suicides dans leurs écrits met hors de doute qu'une proportion considérable de ces individus peuvent écrire des lettres très sensées et tracées d'une main ferme, quelques instants avant de mourir (1). Une remarque non moins importante, c'est que les motifs invoqués par les auteurs de ces lettres ne s'écartent en rien de ceux qui ont cours dans la vie ordinaire.

Esquirol, qui a fortement insisté sur le délire des suicides au moment fatal, n'avait oublié qu'une chose, c'est que cette frayeur de la mort ne leur est pas particulière. Parmi ceux que leur profession semblerait devoir familiariser davantage avec cette pensée, il en est plus d'un qui tournerait le dos au danger, sans la présence des chefs. Que d'exemples nous pourrions citer des effets prodigieux produits par la peur de la mort, aux époques du choléra, lors des naufrages de la *Méduse*,

(1) On a prétendu qu'il y avait dans ce cas dissimulation; nous l'admettons pour quelques hommes intéressés à se draper, mais le plus grand nombre se montrent alors tels qu'ils sont. D'ailleurs, en pareille circonstance, la dissimulation n'est-elle déjà pas une preuve de force?

du *Kent*, de l'incendie des wagons de Versailles, de la catastrophe d'Angers. Mais au milieu même de ces scènes de terreur et de vertige, nous admirerions des actes sublimes de courage et de sang-froid.

Au nombre des faits qui attestent l'empire qu'exercent certains hommes sur eux-mêmes, au moment de se tuer, nous ajouterons l'anecdote suivante, que nous tenons de feu le docteur S...

Le célèbre auteur du système auquel il a donné son nom, Saint-S..., saisi d'un de ces découragements profonds qui s'emparent des âmes les plus vigoureusement trempées, lorsqu'elles voient leurs projets, leurs inventions, leurs idées, accueillis par l'indifférence ou le mépris, forma la résolution de mettre un terme à ce supplice de tous les instants. Après avoir passé en revue les différents genres de suicides, il choisit le pistolet. Pour ne point se manquer, il demanda à différentes reprises au docteur S..., qui était son ami, son médecin et son commensal, dans quelle région il fallait appliquer l'arme pour que la mort fût instantanée. S..., qui ne soupçonnait en aucune manière les projets de Saint-S..., lui dit que s'il prenait cette détermination, il ne se tirerait point le coup dans la bouche, parce qu'il avait vu de fâcheux accidents suivre cette tentative, sans pour cela amener la mort, mais qu'il s'appliquerait l'arme sur l'œil et lâcherait la détente, certain que, dans cette position, la balle entrerait dans le cerveau et que la vie cesserait au moment même.

Ces renseignements obtenus, Saint-S... arrête le jour et l'heure de l'exécution de son projet. Le moment fatal arrivé, il place le pistolet sur le lieu d'élection, et l'œil fixé sur l'aiguille de sa montre, il attend qu'elle touche le point désigné, et lâche la détente. Mais soit la préoccupation bien naturelle dans un pareil moment, soit un mouvement trop brusque du doigt, le pistolet dévie, le coup part, la balle atteint le bord externe de l'arcade sourcilière, le divise en deux ; l'un des fragments va frapper

le plancher, l'autre laboure l'œil, l'ouvre et en dilacère toutes les parties. Saint-S... tombe, étourdi, puis il se lève aussitôt sans avoir perdu connaissance. Bien persuadé qu'il est frappé à mort, il se met sur son lit et attend tranquillement l'événement.

Sur ces entrefaites, arrive S... « Eh bien, docteur, lui dit Saint-S..., j'ai suivi vos préceptes, je viens de me tirer un coup de pistolet dans la tête. » Tous ceux qui ont connu S.. jugeront de l'effet que ces paroles produisirent sur lui : il croit d'abord être le jouet d'un songe, court effaré à Saint-S..., l'examine, le palpe, et lorsqu'il est un peu revenu à lui, qu'il a constaté le genre de la blessure, la présence d'un seul fragment de balle, sous l'influence de son émotion, de la scène, des paroles de Saint-S..., il reste persuadé que celui-ci n'a que quelques instants à vivre. Il le panse cependant, lui prescrit une potion calmante et va s'éloigner pour recourir aux lumières d'autres médecins, lorsque Saint-S... l'appelle et lui dit : « Approchez, docteur, et assurez-vous si mon pouls et mon cœur battent plus fortement que d'habitude. Je vous le déclare, je ne suis aucunement ému, ce que j'ai fait, je l'ai exécuté de sang-froid, et je ne comprends pas comment un homme de bon sens, quand il a bien pris la résolution d'en finir avec l'existence, peut s'en trouver plus affecté que de quelque acte que ce soit. » S... constata, en effet, que le pouls et les battements du cœur étaient à l'état normal.

Quelque temps après, S..., qui avait placé un gardien près du blessé, revint avec la crainte de le trouver mort. Il fut fort surpris de le voir avec toute sa connaissance et ne se plaignant d'aucune douleur. « Il faut, mon cher docteur, que nous nous soyons trompés ; l'autre portion de balle est dans quelque coin de l'appartement; si elle était entrée dans mon cerveau, je ne serais point aussi tranquille. » Après quelques recherches, en effet, on la trouva sous le lit.

Des soins intelligents, la bonne constitution de Saint-S..., sa tranquillité d'âme contribuèrent à son prompt rétablissement. Il

reprit ses travaux, et composa son ouvrage, dont on peut contester les principes, mais qui ne laisse aucun doute sur la vigueur et la puissance de son esprit.

Saint-S... eut bien des mauvais jours à traverser, il ne succomba plus à la pensée du suicide, parce que, à mesure qu'il accomplissait son œuvre, il acquérait la conviction que Dieu lui avait donné la mission d'être utile à ses semblables (1).

Il semblerait que le vieillard qui côtoie à chaque pas la tombe, devrait attendre avec patience, sinon avec terreur, le moment de quitter le monde ; il n'en est pas ainsi, comme le prouvent nos remarques antérieures. l'isolement, les privations, la perte du dernier ami, les passions même, sont les motifs qui déterminent un assez grand nombre d'entre eux à se donner la mort. Dernièrement, les journaux enregistraient le suicide d'une femme de quatre-vingts ans, appartenant à une famille riche, vivant en bonne intelligence avec ses parents, et qui n'avait pu se consoler d'une mort qui rompait toutes ses habitudes.

L'ennui, le dégoût, le désillusionnement de toute chose, l'égoïsme, l'affaiblissement des sentiments affectifs, peuvent être autant de motifs qui inspirent, chez les vieillards, le dégoût de la vie.

Le marquis de M.. , plus que octogénaire, n'ayant aucune des infirmités de son âge, jouissant d'une fortune considérable, entouré d'une famille et d'amis qui le chérissaient et l'honoraient, est trouvé pendu dans son grenier. Après bien des recherches et des conjectures, on finit par découvrir un papier écrit et signé de sa main, contenant ce peu de mots : « N'in-

(1) Saint-S... avait voulu se servir des physiologistes pour propager ses idées. Il vivait en d'excellents termes avec Dupuytren, Breschet, etc. Le premier de ces savants, s'apercevant de la gêne extrême du philosophe, laissa un jour une bourse bien garnie sur sa cheminée. Il descendait l'escalier en toute hâte, lorsqu'il s'entendit appeler : « Voici, lui dit Saint-S..., en lui présentant la bourse, quelque chose que vous avez oublié. »

quiétez, n'accusez personne; sans autre motif que de vivre si longtemps, j'ai pensé que le meilleur moyen d'en finir était de me pendre; ce que je vais exécuter dans mon grenier, pendant que vous déjeunez. Signé, le marquis M... (1).

Le docteur Forbes Winslow a raconté, dans son *Anatomie du suicide*, la mort d'un vieillard, également octogénaire, qui, blessé dans ses préjugés, son honneur, ses affections, assassina une de ses parentes et se fit ensuite sauter la cervelle.

L'on ne constate souvent chez ces individus que de la tristesse, une disposition marquée à la colère, des opinions arrêtées sur la légitimité du suicide dans certaines circonstances, sans aucun signe d'aliénation mentale. On se rappelle après l'accident qu'ils étaient plus préoccupés, plus tristes, plus irritables que de coutume. Plusieurs, cependant, ne présentent aucun changement dans leurs habitudes.

Dans les campagnes, l'abandon où les enfants tiennent leurs parents, lorsqu'ils sont infirmes, la rudesse même avec laquelle ils leur font sentir qu'ils sont à leur charge, a plus d'une fois déterminé le suicide de ces malheureux (Cazauvielh).

Parmi les symptômes du suicide, il ne faut pas oublier deux ordres de faits, les menaces et les tentatives; car ils donnent lieu à des considérations qui ont leur intérêt et leur utilité.

Menaces. — Il est incontestable qu'il y a un grand nombre d'hommes qui, sous l'influence de vifs chagrins, de douleurs violentes, quelquefois même des motifs les plus futiles, font la menace de se tuer, mais ne l'exécutent jamais. D'autres, au contraire, après l'avoir répétée un temps plus ou moins long, finissent un jour par la réaliser. Sur les 4 595 individus du chiffre total, 1,022, un peu moins du quart (4,49) appartiennent à cette catégorie. Dans 422 cas, les dépositions des témoins font connaître qu'ils étaient si habitués à cette menace, qu'ils n'y faisaient plus attention.

(1) Marc, *Annales d'hygiène*, t. V, p. 209.

Tous les motifs, tous les sentiments qui font agir les hommes se retrouvent dans ces menaces, exprimées de mille manières différentes, sous forme d'insinuations, de désirs, de conditions, de demandes, de plaintes, etc. On lit très souvent dans les rapports les phrases suivantes : Je ne porterai pas longtemps ces vêtements... C'est mon dernier repas... On aura demain de mes nouvelles... Que peuvent faire, à soixante ans, de pauvres ouvriers qui n'ont rien... Vous vous moquez de moi, c'est la dernière fois... J'aimerais mieux être mort... On entendra parler de moi... Tu es bien gaie, tu ne le seras pas toujours... J'ai une idée... La vie n'est rien pour moi... Je n'irai pas loin... Cela tournera mal... Il faut que cela ait une fin... Je mourrai bientôt... On ne sait pas ce qui peut arriver... Voilà la corde avec laquelle je ferai mon affaire... Je te débarrasserai de moi... Je ne mourrai jamais de ma belle mort... Tu n'auras bientôt plus de père... Vous porterez sous peu mon deuil... Je n'atteindrai pas trente ans. . J'irai rejoindre mon mari... C'est la dernière fois que nous buvons ensemble... On me trouvera à la Morgue... Je ferai un mauvais coup... Je vais entreprendre un grand voyage...

Quelques-uns de ceux qui menacent ainsi de se donner la mort portent toujours sur eux des poignards, des couteaux, des pistolets chargés. Plusieurs allèguent certaines considérations qui les arrêtent ou retardent leurs projets. Voici quelques-unes de ces formules : Je me tuerai, quand j'aurai tout mangé... Si je perds la vue... Plutôt que d'aller à l'hôpital... Si l'on ne m'accorde pas ma demande...; ou bien : Quand je ne pourrai plus m'amuser, il y a du charbon... J'aimerais mieux être mort que de retourner chez mes parents... Si l'on me renvoie, je me détruirai... Sans ma femme et ma fille, je me ferais mourir.. Si j'étais abandonnée enceinte, je me suiciderais... La mort, si je ne peux plus payer...

Il y a, dans l'expression de ces sentiments variés, une remarque

philosophique et morale à faire, c'est qu'à chaque instant, on constate la diversité du caractère, et par cela même la difficulté d'avoir un système qui s'applique à tous les esprits. On posera quelques grandes règles; on aura beau faire, des multitudes d'individualités s'échapperont par les issues les plus opposées et les moins prévues. Que de nuances, par exemple, dans ce dernier cri des mourants, depuis les motifs les plus graves jusqu'aux plus frivoles! Comment faire entendre toujours sa voix, au milieu de notes si discordantes?

Plusieurs individus, dans ces menaces de mort, associent leur fin à celle des autres; ils annoncent qu'ils se tueront, après avoir immolé leur femme, leurs enfants, leur fiancée, leur concubine, etc... D'autres rappellent les suicides de personnes de leur connaissance. Je me tuerai, comme un de mes amis, par le charbon... Je me donnerai la mort, comme mon cousin, qui s'est brûlé la cervelle... Je finirai comme mon frère et un neveu, qui se sont pendus... Mon père s'est noyé, mon frère s'est tué d'un coup de couteau, j'en ferai autant... Mon amant s'est empoisonné, il y a quatre ans, une sœur a suivi son exemple: imitons-les... Je finirai comme ma mère, qui s'est asphyxiée... Notons, en passant, ces effets de l'hérédité, qui seraient beaucoup plus marqués, si nous rapportions toutes les déclarations.

Quelques personnes s'enquièrent avec sollicitude de l'action des poisons sur l'économie animale; elles demandent si tel genre de suicide est douloureux, si les effets s'en font longtemps attendre, quelle est la mort la plus douce?

Parmi les désirs exprimés, nous avons noté celui d'un homme qui recommande à ses parents, quinze jours avant sa mort, de lui acheter un terrain; et celui d'un malade qui conjurait chaque jour son médecin de lui donner une potion qui le fit dormir bien longtemps.

Les partisans de la doctrine de la folie dans le suicide ont

cherché à appuyer leur opinion sur un fait que M. Worbe a interprété de cette manière : Une preuve *à posteriori*, dit ce médecin, que le suicide est *toujours* un acte de folie momentanée, c'est que sur le plus grand nombre de ceux qui, voulant se détruire, se sont manqués, très peu ont recommencé. — Pour apprécier la valeur de cet argument, qu'on a donné comme une sorte d'aphorisme, il suffit de lire ce qui suit :

Tentatives. — Beaucoup de personnes, après avoir menacé plus ou moins longtemps de se donner la mort, finissent par mettre leur projet à exécution; il peut arriver que, leur première tentative n'ayant pas réussi, elles s'y reprennent à deux, trois et même à un plus grand nombre de fois. Le chiffre de ceux qui ont recommencé leurs tentatives s'élève à 460. Parmi ces derniers, une proportion considérable avaient aussi proféré des menaces de mort.

Esquirol a fait la remarque que les tentatives de suicide échouent fréquemment. Sur cent individus qui essayent de se tuer, dit-il, il n'y en a pas la moitié qui réussissent. Parmi ceux qui ont cherché à se détruire, les suites ont été fort différentes : ainsi, chez les uns, les tentatives ont été suivies de rémissions, de la cessation même de la maladie ; chez les autres, elles ont paru aggraver le penchant.

Nous nous permettrons à cette occasion de faire une observation qui est applicable à bien d'autres cas.

Plus on avance dans la vie, plus on acquiert la conviction que les formules tranchantes ne servent qu'à masquer l'ignorance, à plaire aux puissants qui ne veulent pas d'obstacles à leurs volontés, et aux autorités qui exigent des réponses catégoriques, sans savoir si elles sont toujours possibles. Il faut lire dans les *Mémoires* du général Berthezène, les conséquences de cette conduite pour le sort des empires.

Tableau du temps écoulé entre la première tentative et la dernière pour 214 *cas.*

Même jour.....	8	Report..	105
La nuit précédente...	1	1 an avant....	21
La veille.....	24	2 ans avant....	28
Quelques jours avant.	13	3 — ...	24
8 jours avant.....	7	4 — ...	7
10 — —	1	5 — ...	4
12 — —	1	6 — ...	6
15 — —	5	7 — ...	4
3 semaines avant...	7	8 — ...	2
1 mois avant.....	8	10 — ...	6
5 semaines avant...	3	11 — ...	1
2 mois avant.....	6	12 — ...	1
3 — —	9	15 — ...	1
4 — —	2	16 — ...	1
6 — —	6	17 — ...	2
8 — —	4	29 — ...	1
A reporter.....	105		214

Ainsi, 105 individus ont fait des tentatives depuis le même jour jusqu'à huit mois, et 109 depuis un an jusqu'à vingt-neuf ans. Il est donc contraire à l'observation, de soutenir que l'homme qui a attenté une fois à ses jours recommencera rarement son entreprise. Une autre remarque, c'est que le long intervalle de temps écoulé depuis la première tentative ne garantit pas contre le retour d'une seconde. Ceci nous rappelle l'anecdote d'un magistrat, que nous raconta Esquirol, dans une de ses réunions du dimanche, auxquelles nous ne manquions presque jamais. Ce magistrat avait été soigné par lui pour une tentavive de suicide; la guérison fut si complète qu'il put remplir, pendant trente quatre ans, les devoirs de sa place avec une haute distinction; au bout de ce temps, il se précipita d'un troisième étage et se tua sur le coup.

Les tentatives qui ont précédé le suicide peuvent se partager en trois séries :

Tentatives semblables.....	124
Tentatives différentes.....	234
Tentatives inconnues.....	102
	460

La conclusion qu'on pourrait *à priori* tirer de ces chiffres, c'est que chez beaucoup de suicides le souvenir de la douleur du premier essai, le milieu différent où ils se trouvent, font recourir à d'autres moyens.

Le plus ordinairement les suicides, après une première tentative, se donnent la mort à la seconde ; il peut arriver que, par des circonstances indépendantes de leur volonté, une surveillance active, ils se manquent un plus grand nombre de fois.

Voici comme les choses se sont passées dans 76 cas de ce genre que nous avons réunis :

62 ont fait 3 tentatives.	Rep. 74
10 ont fait 4 —	1 a fait 7 tentatives.
2 ont fait 5 —	1 a fait 8 —
A rep. 74	76

Presque tous ceux qui ont recommencé aussi souvent leurs tentatives étaient aliénés ; les observations que nous avons recueillies ne laissent aucun doute à cet égard, et c'est ce que nous démontrerons dans la dernière section de ce chapitre.

Les 460 tentatives de suicides nous ont présenté des particularités que nous croyons devoir indiquer.

Dans 57 cas, il n'y a eu qu'une seule tentative antérieure, dont l'époque et le genre n'ont pu être déterminés ; dans 45 autres cas, les renseignements se bornent à apprendre que les tentatives ont été recommencées un certain nombre de fois.

71 individus ont répété les mêmes tentatives, dont les époques et le genre ont été parfaitement constatés. Celle qui s'est

reproduite le plus souvent, est l'asphyxie par le charbon, elle renferme 33 cas; viennent ensuite la précipitation, la strangulation, la submersion, les instruments tranchants, les armes à feu et le poison. De grands intervalles ont souvent eu lieu entre les rechutes; nous avons, en effet, noté des espaces de 2, 4, 6, 8, 11 et 17 ans, entre la première et la dernière.

La proportion des individus qui, après avoir essayé de se donner la mort par un moyen, ont recours à un autre, est plus considérable que celle des suicides qui reviennent aux mêmes procédés, car elle s'élève à 91 cas. Cette conduite paraît, en effet, fort naturelle, surtout d'après le choix des moyens. Celui qui s'est manqué avec les instruments tranchants, les armes à feu, les poisons, la submersion, se rappelle les souffrances qu'il a endurées et pense trouver dans un genre de mort différent, une fin moins douloureuse. Nous avons, en effet, entendu plusieurs de ces survivants déclarer que leurs angoisses les avaient guéris pour jamais de l'envie de se tuer. Parmi ceux qui ont fait 3 et 4 tentatives, nous en avons noté plusieurs qui avaient eu deux fois recours au charbon (Paris).

Comme dans les autres catégories, il y a des personnes qui ont fait des tentatives le jour, la veille, plusieurs années auparavant.

Un homme se tire un coup de fusil, dans la forêt de Saint-Germain; on le relève baigné dans son sang et à moitié mort; seize ans après, il met fin à son existence avec le charbon. Un nombre assez considérable de ces individus avaient fait des tentatives différentes 2, 4, 6, 8, 10, 15 ans auparavant.

Chez 62 personnes, les premières tentatives ont été indiquées; mais celle qui a précédé la mort n'a été l'objet d'aucune remarque.

Dans 17 cas, au contraire, les premières tentatives sont mentionnées sans aucun détail, la dernière seule est déterminée.

Les tentatives ont été indéterminées pour l'époque, mais déterminées pour le genre dans 22 observations. Les individus qui en font le sujet nous ont présenté quelques particularités à noter.

L'un d'eux, qui essaya plusieurs fois de s'asphyxier, avait toujours une bassine de charbon dans sa chambre. Un autre portait constamment une corde sur lui. Un troisième, dans une scène de défi avec ses camarades, s'était passé, plusieurs années auparavant, son sabre à travers le corps. Un jeune homme est atteint dans son enfance d'une fièvre cérébrale, il reste triste; plusieurs années après, il faisait une tentative de suicide, en s'ouvrant la gorge. Nous avons recueilli une dizaine de cas de fièvre cérébrale, qui ont donné lieu dans la suite à des aliénations, à des suicides, après avoir été précédés d'un changement dans le caractère, ou de tristesse, de morosité, etc.

Enfin, 94 individus ont fait des tentatives anciennes, indéterminées pour l'époque, constatées pour le genre, et dont la dernière seule a été déterminée. Ils se divisent en trois séries : 1° *tentatives semblables;* 2° *tentatives semblables et différentes*; 3° *tentatives toutes différentes.*

La première série se compose de 19 cas, dont 12 ont eu lieu par le charbon, les autres par la submersion, la précipitation, la strangulation, l'instrument tranchant, le pistolet (1 fois). La mort par le charbon est celle qui paraît laisser les souvenirs les moins douloureux, puisque ceux qui ont déjà essayé de se tuer par ce moyen le choisissent de nouveau, et qu'il en est plusieurs qui y sont revenus 2. 3 et 4 fois.

La deuxième série est celle des individus qui ont fait plusieurs tentatives semblables et différentes, soit que les mêmes moyens leur aient manqué, soit que le souvenir de la souffrance ancienne les ait retenus. Elle comprend 21 cas. Chez un certain nombre d'entre eux, qui ont tenté 4 fois de se tuer, il semble que la comparaison des moyens intermédiaires les ait fait

revenir au premier essai. La submersion, le charbon, la précipitation, ont été les genres de mort qu'ils ont préférés. Comme dans la série précédente, il n'y a qu'un seul exemple d'un homme qui, après avoir cherché à se donner la mort par le pistolet, ait eu recours à ce moyen. Ce résultat est conforme à l'opinion de M. Larrey, qui, dans une des dernières réunions de la *Société d'émulation*, disait qu'il n'avait pas vu de militaires, ayant attenté à leurs jours par les armes à feu, y revenir une seconde fois. Cette règle n'est cependant pas sans quelques exceptions.

Plusieurs observations prouvent une grande ténacité. Une femme met le feu à ses meubles, après avoir fait ses efforts pour jeter son enfant par la croisée. Sauvée une première fois, elle recommence sans plus de succès; elle n'en poursuit pas moins l'exécution de son projet et s'étrangle un matin dans sa chambre. — Un individu a la force d'avaler, à deux reprises différentes, de l'acide nitrique; ses tentatives sont vaines, il se coupe alors la gorge avec un rasoir, et ne se fait qu'une blessure sans danger; la quatrième fois, il allume plusieurs fourneaux et meurt.

Un autre individu va s'élancer dans la rivière, lorsqu'il en est empêché par deux personnes qui, se doutant de son projet, le suivaient depuis quelques instants. Une seconde fois, il se dirige vers un pont, prend ses mesures pour se jeter par-dessus le parapet : il en est détourné par les cris d'une sentinelle. Il renonce à ce genre de mort et fait ses préparatifs pour se précipiter par la croisée de son appartement; il en est encore empêché par l'arrivée inattendue de son frère; enfin, il prend le parti de s'asphyxier.

La troisième série est relative aux individus qui ont fait plusieurs tentatives toutes différentes. Elle s'élève au chiffre de 54. Déjà, dans la série précédente, nous avons vu le nombre des tentatives différentes l'emporter sur celui des tentatives semblables, ici la proportion est considérablement augmentée; les

motifs de cette différence ont déjà été exposés, nous n'y reviendrons pas. Si nous décomposons les éléments de ces tentatives, nous trouvons que sous le rapport de la prédominance des moyens, ceux-ci se présentent dans l'ordre suivant : charbon (26), strangulation (21), submersion (19), précipitation (15), instruments tranchants (15), armes à feu (11), poison (3), écrasement (1). Le charbon est donc, à Paris, le genre de mort qui s'offre le plus souvent à l'esprit (*).

Plusieurs faits de cette série attestent la volonté inébranlable des suicides. Un individu se pend dans sa chambre ; à l'instant même où il mettait son projet à exécution, entre son beau-frère, qui s'empresse de couper la corde et le rappelle à la vie. Quelque temps après, il s'ouvre la gorge avec un rasoir, sans léser les vaisseaux importants. Une troisième fois, il se précipite par la croisée et ne parvient qu'à se casser la jambe. Enfin, il prend un pistolet, le place dans la bouche et se fait sauter la cervelle.

Nous avons cherché, avec tout le soin possible, à constater l'état des facultés intellectuelles, les dispositions de l'humeur chez les individus qui ont ainsi fait des menaces et des tentatives de suicide, le tableau ci-joint est le résultat de cet examen.

Rien.....	2,551	Report..	4,307
Menaces....	1,022	Tristes.....	273
Tentatives...	460	Gais.....	15
Aliénés.....	274		4,595
A reporter...	4,307		

Les conséquences de ce tableau sont qne l'aliénation forme une proportion considérable, puisqu'elle représente presque le quart des menaces et des tentatives, si on les suppose effectuées

(*) Ces chiffres représentent la réunion des diverses tentatives faites par les suicides de la troisième catégorie.

par les mêmes individus; aussi, doit-on exercer la surveillance la plus active sur les aliénés qui parlent souvent de se tuer.

Dans cette esquisse sur les menaces et les tentatives, on retrouve toutes les difficultés signalées par les aliénistes, lorsqu'on cherche à établir les différences qui séparent la raison de la folie. A son point de départ, comme l'a fait très bien remarquer M. Lélut, la folie est encore de la raison, comme la raison est déjà de la folie. De même, parmi les suicides qui ont fait l'objet de ces recherches, beaucoup ont eu leurs actes influencés par la prédisposition héréditaire, la nature de l'organisation, la sensibilité générale, l'éducation, les exemples qu'ils ont eus sous les yeux et les souffrances qu'ils ont endurées; les éléments psychiques et somatiques ont pris dans ces cas une part considérable aux déterminations; il est hors de doute aussi que la raison, éclairée et fortifiée par les principes religieux et moraux, a pu lutter avec énergie contre la funeste tendance, et s'ils ont succombé, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, car ils ont agi librement et avec la conscience de ce qu'ils faisaient.

D'autres, au contraire, et la proportion en est considérable, entraînés par des conceptions délirantes, des visions de toute nature, une véritable paralysie de la volonté, se sont donné la mort sans avoir conscience de leur action, ou sans avoir eu la force de résister à l'impulsion. Le meilleur criterium pour distinguer ces deux catégories, est la répétition des tentatives et les circonstances dans lesquelles elles se sont accomplies.

Résumé. — Les caractères physiologiques et symptomatologiques du suicide doivent être étudiés dans les discours, les écrits et les actes de ceux qui ont mis fin à leur existence.

Dans la jeunesse, le suicide est souvent instantané et presque toujours déterminé par des émotions sentimentales; la réflexion y a peu de part.

Les caractères mélancoliques y sont plus disposés que les

caractères gais et expansifs; cependant, il y en a aussi des exemples parmi ces derniers.

La disposition à la tristesse demande de grandes précautions de la part des parents et des maîtres.

Les signes du suicide dans l'âge mûr se tirent des caractères, des tempéraments, des changements qu'ils éprouvent, de la nature des idées, de l'éducation, des professions, des organisations, des degrés de la sensibilité et surtout de l'irritabilité.

L'expression du visage révèle souvent la résolution fatale; chez d'autres, la physionomie ne décèle aucune émotion.

C'est encore dans les changements d'habitudes, de caractère, dans l'altération des traits, que l'on peut chercher les signes du suicide dans la vieillesse.

Une proportion considérable d'individus font des menaces de suicide Dans les 4,595 procès-verbaux que nous avons examinés, le nombre en a été du quart environ, et celui des tentatives du dixième.

L'intervalle entre la première et la dernière tentative offre des différences très grandes. Ainsi, les uns ont renouvelé leur tentative dès le premier jour, les autres n'ont recommencé qu'au bout de 10, 15, 20, 29 et même 34 ans. On ne peut donc affirmer, comme quelques auteurs l'ont prétendu : 1° que l'homme qui a attenté une fois à ses jours ne recommencera pas ; 2° que le long espace de temps qui s'est écoulé depuis la première tentative soit une garantie contre la seconde.

En général, la mort a lieu à la seconde tentative, mais il peut arriver que des circonstances imprévues en multiplient le nombre.

Plus les tentatives sont fréquentes, plus il est certain que leurs auteurs sont atteints d'aliénation mentale.

Les tentatives peuvent être indéterminées, déterminées, réitérées, semblables, différentes.

La proportion des individus qui, après avoir essayé de se donner la mort par un moyen, ont recours à un autre pour effectuer leur projet, est plus considérable que la proportion de ceux qui emploient le même moyen.

Le souvenir de la douleur est un préservatif contre l'emploi du même mode de suicide. Chez les individus qui ont fait de nouvelles tentatives, nous n'avons trouvé que deux exemples de récidive par les armes à feu. L'instrument tranchant, le poison, quoique plus fréquents que l'arme à feu, sont encore cependant d'une application fort restreinte.

Lorsque les suicides, après avoir manqué leur coup, reviennent au même moyen, c'est presque toujours l'asphyxie par le charbon qui est préférée (Paris).

Dans les cas de tentatives toutes différentes, la mort volontaire a eu lieu de la manière suivante : charbon, strangulation, submersion, précipitation, instruments tranchants, armes à feu, poison, écrasement. Ainsi donc, dans les tentatives semblables et différentes, le charbon est, à Paris, le genre de mort qui s'offre le plus souvent à l'esprit.

L'aliénation mentale a une part considérable sur les déterminations de ceux qui font des menaces ou des tentatives répétées de suicide ; dans nos recherches, elle s'est élevée à près du quart.

Le caractère physiologique important du suicide chez les personnes raisonnables, c'est que leurs discours, leurs actes, leurs écrits sont le reflet de leur tempérament, de leur caractère, de leur éducation, et n'ont aucun rapport avec les conceptions délirantes des aliénés.

Deuxième section. — Physiologie et symptomatologie du suicide chez les aliénés (1). — Manie. — Folie des ivrognes. — Folie puerpérale. — Érotomanie. — Nostalgie. — Formes expansives et dépressives. — Prédominance de la forme triste. — Hérédité. — Hallucinations. — Illusions. — Anesthésie. — Conceptions délirantes. — Refus d'aliments, des boissons. — Etat apparent de raison, absence d'hallucinations, d'illusions, nullité de la volonté. — Hypochondrie. — Folie d'action, — Symptômes prodromiques. — Symptômes caractéristiques. — Dissimulation, discernement. — Suicide instantané. — Irrésistibilité. — Expression de la figure. — Terminaisons. — Anatomie pathologique. — Marche, durée, guérisons. — Résumé.

L'étude physiologique du suicide a fait justice de la théorie étroite et absolue qui le proclamait un appendice de la folie. L'observation s'est d'ailleurs chargée de démontrer l'existence du libre arbitre dans la mort volontaire. Pour ne laisser aucun doute sur les différences qui séparent ces deux catégories, nous allons esquisser l'historique des malades qui nous ont été confiés depuis six ans.

De 1848 à 1853, 440 aliénés ont été admis dans notre établissement; sur ce nombre, 117 avaient fait des menaces ou des tentatives de suicide, ce qui donne une proportion de 3,75 plus une fraction, le quart environ du chiffre total. Pour tirer quelques conclusions de ce rapport des suicides aux entrants, il faudrait avoir des relevés faits pendant un plus long espace de temps dans de grands établissements, aussi ne le mentionnons-nous que comme un résultat accidentel de notre pratique. Peut-être aussi les événements de ces six années ne sont-ils pas sans influence sur cette variété de la folie!

Ce groupe se décompose, sous le rapport du sexe, de l'âge, de l'état civil, des pays, des professions, dans les éléments suivants :

Sexe. — 58 hommes, 59 femmes.

(1) On pourra consulter sur le suicide chez les aliénés un très bon ouvrage de M. Falret intitulé : *Du suicide et de l'hypochondrie.* Paris, 1823.

Age.

Hommes.		Femmes.	
De 20 à 29 ans,	9	De 0 à 16 ans,	1
30 à 39 —	13	20 à 29 —	11
40 à 49 —	12	30 à 39 —	18
50 à 59 —	17	40 à 49 —	14
60 à 79 —	7	50 à 59 —	6
	58	60 à 79 —	9
			59

En réunissant les âges des deux sexes par périodes décennales, on aurait :

De 0 à 16 ans,	1	Report...	78
20 à 29 —	20	De 50 à 59 ans,	23
30 à 39 —	31	60 à 79 —	16
40 à 49 —	26		117
A reporter...	78		

Ces chiffres sont trop peu nombreux pour que nous en déduisions aucune conséquence, nous ferons seulement remarquer que dans le résumé général des suicides pour Paris et les départements, c'est de 20 à 50 ans qu'on note le plus grand nombre de morts volontaires. Si les suicides des aliénés se rapprochent sous ce rapport de ceux des comptes rendus de la justice criminelle, il est à noter que nous n'en avons presque jamais observé avant 20 ans, et les exemples cités par les auteurs sont aussi peu communs.

Relativement à l'état civil, on a compté 73 hommes et femmes mariés, 30 célibataires, 14 veufs. Ce résultat est complétement différent de celui des tableaux statistiques de la justice criminelle où les célibataires sont plus nombreux que les individus mariés. Quant aux professions des 117 malades admis dans l'établissement, les trois quarts étaient rentiers. — Il est établi par les relevés que les suicides constatés à Paris se composent de plus de provinciaux que de Parisiens ; ce résultat est le

même pour notre statistique : 70 de nos malades appartiennent à la province, 41 à Paris, et 6 à l'étranger. Il importe de ne pas oublier que la comparaison porte sur des individus qui ont fait des menaces ou des tentatives de suicide, tandis que les comptes rendus de la justice criminelle ne comprennent que des suicides confirmés.

Les différences qu'on a pu constater sous le rapport de l'égalité des sexes, de la rareté du suicide des aliénés, avant la période de 20 ans, du plus grand nombre des morts volontaires dans l'état de mariage, quoique utiles à faire, ne sont pas cependant assez importantes pour que nous y insistions ; c'est dans l'examen des formes de la folie, des causes, des symptômes de traitement de cette maladie, que nous trouverons les véritables caractères différentiels.

Deux formes principales dominent dans la folie, l'expansion et l'oppression, l'activité et la torpeur ; il est tout simple que la seconde soit plus fréquente dans le suicide.

Parmi les 117 cas particuliers qui ont été soumis à notre observation pendant la période de six ans, la forme oppressive s'est montrée 94 fois, soit avec des conceptions délirantes de nature triste et des idées intermittentes de suicide (53) ou la pensée fixe d'en finir (12), soit avec l'hypochondrie (14), la mélancolie simple ou composée (14) et la misanthropie (1). Les hallucinations et les illusions compliquaient les trois quarts de ces observations.

La forme expansive fut notée 14 fois (exaltation maniaque, manie, délire aigu) avec des accès de monomanie triste, pendant lesquels les malades exprimaient leur désir de mourir ou faisaient des tentatives. Ce même caractère dépressif fut constaté chez une femme atteinte de délire érotique, dans 1 cas de démence, 4 cas de paralysie générale, 2 d'imbécillité et 1 d'épilepsie.

Ainsi l'élément douloureux, quoique beaucoup plus fréquent

dans un type spécial de folie, peut cependant se produire dans tous les autres, nouvelle preuve que les espèces diverses de la maladie se rattachent à une origine commune.

Il arrive souvent aussi que la mort violente dans la manie est le résultat d'une hallucination, d'une illusion ; le maniaque se précipite par la croisée et se tue, parce qu'il entend des voix qui l'appellent, aperçoit des figures qui lui font des signes, ou bien il se brise la tête contre un mur, pour en faire sortir le mal ou en déloger un ennemi Une jeune dame maniaque est dans une agitation terrible causée par la vue de serpents qui, la gueule pleine de sang, l'étreignent, l'étouffent et s'apprêtent à la dévorer. Si elle n'était pas camisolée et fixée, elle mettrait fin à ses jours. Ici, il n'y a point l'intention de se détruire, la mort ne serait qu'un accident. Le suicide si fréquent dans les accès de délire aigu (fièvre chaude) est également la conséquence de visions, d'illusions, etc.—Il peut arriver, cependant, que les maniaques se tuent, poussés au désespoir par l'affection morale qui a causé le délire ou par le sentiment douloureux de leur position ; quelques-uns sont honteux d'avoir été fous, gémissent des excès qu'ils ont commis. La mort peut aussi être la suite des efforts qu'ils ont faits pour se débarrasser de leurs liens ou pour s'échapper. Esquirol a cité des exemples de maniaques qui ont péri en tombant de leur lit, suffoqués par la camisole qui leur étreignait le cou.

Ces indications doivent être prises en considération, lorsqu'on les observe chez les maniaques, et il faut alors redoubler de surveillance. On peut dire, cependant, d'une manière générale, que le suicide est rare chez ces malades.

Avant de décrire les caractères du suicide chez les monomanes tristes qui en sont plus spécialement affectés, nous parlerons de quelques formes de la folie où cette complication se présente à l'observation.

Dans la *folie des ivrognes,* les signes de suicide sont souvent

très marqués. Un assez grand nombre d'entre eux, dit M. Marcel, sont en proie à des hallucinations qui déterminent une impression morale pénible. Ils sont convaincus qu'on les poursuit; ils voient des gens armés de couteaux, de bâtons; ils entendent des voix menaçantes, quelquefois les personnes présentes se transforment en diables, prennent des aspects effroyables. Dans le chapitre des causes, nous avons constaté que 543 individus s'étaient donné la mort à la suite d'habitudes d'ivrognerie. Sur ce nombre, 141 étaient aliénés, et chez 53 de ceux-ci, la folie dominante était une monomanie suicide ébrieuse avec hallucination de nature triste.

Notre ouvrage *sur les hallucinations* contient la description des hallucinations spéciales du *delirium tremens*.

La *folie puerpérale* prédispose les femmes au suicide. On l'observe surtout dans la variété mélancolique : sur 111 observations de folie puerpérale recueillies à Bethlehem, on nota 32 fois la tendance au suicide.

L'*érotomanie*, comme toutes les mélancolies qui semblent n'être que le dernier degré d'une grande passion, conduit au suicide par le désespoir ou la certitude de n'obtenir jamais l'objet aimé. Les miracles attribués au saut de Leucade prouvent, dit Esquirol, que les anciens regardaient l'érotomanie comme une véritable affection nerveuse, et qui pouvait se guérir par de vives secousses morales. Ils prouvent encore que de tous les temps, le suicide a été une des terminaisons de la folie.

La *nostalgie* a plus d'une fois eu pour résultat le suicide. La nature des idées, la gravité des lésions qu'on constate à l'autopsie, expliquent facilement cette terminaison funeste.

La conséquence de ces faits, c'est que l'élément douloureux est souvent la cause déterminante du suicide des aliénés.

Le caractère a présenté chez 38 malades des particularités qu'il importe de signaler. 14 fois il était triste, 10 fois irascible, exagéré, mobile; 8 fois d'une faiblesse plus ou moins prononcée;

2 individus se faisaient, au contraire, remarquer par leurs aptitudes et leur jugement. Chez les 4 derniers, il était réservé, inégal, bizarre.

24 de ces malades avaient eu, avant leur admission, le plus ordinairement un accès de tristesse, de mélancolie, de maladie noire; quelques-uns deux et trois accès. La plupart avaient guéri chez eux, plusieurs avaient été traités dans des établissements spéciaux.

L'influence de l'hérédité a été constatée dans 39 observations ainsi réparties : du côté de la mère 17, du père 8, de la sœur 3, du frère 1, des autres parents 10. Plusieurs fois cette influence s'étendait aux lignes ascendantes, directes et collatérales. Quelque soin que nous ayons mis à rechercher cette cause, il ne nous a pas été toujours possible de savoir la vérité, aussi croyons-nous que ce chiffre est loin d'indiquer la proportion réelle, que dans nos relevés de l'aliénation mentale nous estimons à la moitié.

Les hallucinations et les illusions sont un des phénomènes que nous avons le plus souvent observés; elles se sont manifestées dans cet ordre de fréquence :

Hallucinations de l'ouïe	83
— de la vue	30
Illusions de l'ouïe	6
— de la vue	13
— de l'odorat et du goût	33 (1)
— du toucher	6

Ces fausses perceptions existaient le plus ordinairement associées deux ou trois chez le même individu; elles méritent une attention sérieuse dans le diagnostic différentiel du suicide délirant et du suicide raisonné.

(1) Ces deux illusions ont été presque toutes notées dans les refus d'aliments.

L'attentat contre soi-même n'est pas seulement déterminé chez les mélancoliques par des hallucinations et des illusions en rapport avec le genre du délire, et, comme nous le verrons plus tard, par des conceptions délirantes, des idées noires, un dégoût irrésistible de l'existence, l'absence de tout motif, une force intérieure qui les pousse, les maîtrise à tel point qu'ils sont obligés d'y obéir subitement ou après une lutte plus ou moins longue (1); il peut encore être occasionné par des hallucinations ou des illusions, complétement étrangères à l'objet du délire. On ne peut admettre, dans ces cas de suicide proprement dit, que c'est une mort à laquelle la volonté pervertie du malade n'a pas participé. Un monomaniaque entend une voix céleste qui lui dit : *Mon fils, viens t'asseoir à côté de moi*, il s'élance par la croisée et se casse une jambe (Esquirol). Ce fait a été aussi noté dans la manie. Ces hallucinations peuvent entraîner des conséquences déplorables.

Les observateurs ont signalé la diminution et la perte de la sensibilité cutanée chez les monomanes tristes, et en particulier chez les suicides. Les mutilations étendues, les plaies énormes, les blessures répétées, paraissent à peine leur causer quelque douleur. Il est même de ces malades qui ne font entendre aucune plainte, et qui répondent, lorsqu'on leur demande s'ils souffrent, qu'ils n'ont pas de mal. Plusieurs monomanes se sont brûlé des parties assez étendues, sans avoir fait entendre les moindres gémissements.

Nous avons observé une disposition particulière de la peau qui dénote bien son insensibilité, le peu d'énergie de la vitalité dans certains cas, les modifications profondes de la sensibilité générale, sans doute aussi les troubles de la circulation. Une femme fait à son entrée, pendant la nuit, une tentative de stran-

(1) Aubanel, *Sur un cas de folie homicide* (*Annales médico-psychologiques*, 1849, p. 275).

gulation qui est aussitôt réprimée. Le matin, je lui trouve la figure énormément tuméfiée et noirâtre, les conjonctives oculaires injectées de sang. Cette coloration de la face dura plus de trois semaines ; elle devint bleuâtre et ne s'effaça que très lentement. L'injection des yeux persista pendant près de trois mois, et n'avait pas complétement disparu quand la malade quitta l'établissement.

Nous avons noté la même lenteur pour la disparition des ecchymoses et la cicatrisation des plaies dans les cas de l'espèce.

Une dame placée dans notre établissement pour tentative de suicide se trouve réduite, au bout de deux mois d'alimentation insuffisante, au dernier degré de marasme; elle ne pouvait plus se lever, la fixité de son idée nous avait obligé à lui maintenir la camisole dans son lit, sans toutefois la fixer par les côtés; elle profite, pendant la nuit, de cette disposition, lève les bras au niveau de son cou, fait un seul tour avec les liens qui retiennent les deux extrémités de la camisole, et sans l'aide de ses mains, elle s'asphyxie par cette simple pression. Peu de jours avant son entrée, cette malade avait cherché à s'étrangler, et lorsqu'elle nous fut confiée, elle présentait encore les traces d'un sillon circulaire parfaitement marqué dans les trois quarts de la région du cou, et spécialement sur les parties latérales. Ce sillon, qui avait pris une teinte brunâtre, n'a point disparu pendant les deux mois de séjour de cette aliénée dans l'établissement, et l'on a pu en constater l'existence, lors de l'examen judiciaire.

Plusieurs de ces malades avaient le pouls lent, la peau au-dessous de la température normale, et si on la pinçait, elle restait plissée et ne revenait que lentement sur elle-même.

Il est donc certain que l'anesthésie s'observe chez les aliénés mélancoliques et suicides; cette disposition peut coïncider avec un état d'hyperesthésie dans d'autres endroits.

Esquirol et M. Moreau de Tours ont appelé l'attention sur l'insensibilité de la peau chez les aliénés suicides, qu'on retrouve d'ailleurs dans une foule d'états nerveux. Cette anesthésie n'avait point échappé aux démonographes du moyen âge; tous ont rapporté des faits curieux d'absence de douleur et même d'extase chez les sorciers qu'on torturait ou qui s'étaient eux-mêmes mutilés. Suivant M. Moreau, l'engourdissement de la sensibilité, sa suspension momentanée, seraient des caractères communs aux éthérisés et à ceux qu'une idée, une impulsion délirante pousseraient au suicide. Dans les deux cas, ces phénomènes prendraient leur source dans des conditions psychologiques absolument semblables, l'excitation. —Cette théorie est celle que M. Moreau a développée dans son ouvrage sur le hachisch, et qui tend à prouver qu'à l'aide de certaines substances, on peut produire des phénomènes psychologiques identiques avec ceux de la nature.

La lenteur et la paresse des mouvements sont un symptôme fort commun dans cette forme de maladie.

La nature des conceptions n'établit pas un caractère moins tranché entre les deux espèces de suicides: ainsi, tandis que dans les morts volontaires avec conscience, les motifs sont pris dans les passions, les souffrances morales ou physiques de la vie réelle, nous allons voir que ceux du suicide des aliénés sont puisés dans la nature chimérique et fantastique de l'objet qui motive et excite leur passion.

Cet objet, comme l'a très bien fait observer M. Peisse, étant purement imaginaire, n'ayant aucune base dans la réalité des choses, n'étant qu'une fiction involontaire d'un jugement désordonné, les actes auxquels cette aberration d'idées peut conduire le sujet font eux-mêmes partie de sa conception délirante, et n'ont plus, dès lors, aucune signification morale. L'agent, dans ce cas, est déclaré fou, et dans ce qu'il croit et par ce qu'il fait, ses actes et sa croyance sont également et au même titre des

faits pathologiques, dont la personne morale ne saurait répondre (1).

Dans un genre de délire où l'idée du suicide est un des symptômes dominants, les conceptions délirantes doivent se ressentir de la disposition générale de l'esprit.

Les premières, par leur fréquence, sont celles qui proviennent des idées de persécution, d'empoisonnement, de tristesse, de frayeurs exagérées, de damnation, de prison, de remords, etc... (85).

Les malades sont convaincus qu'ils sont entourés d'ennemis, de gens qui veulent leur jouer un mauvais parti, leur faire du mal (2). Ils sont à l'index, en butte à des machinations, à des complots; on leur adresse des menaces, des mots injurieux, on murmure autour d'eux des paroles insultantes, on les dénonce, on les appelle voleurs, assassins, infâmes; on veut les tuer eux et leurs parents, etc. (32).

A l'idée d'ennemis s'associe souvent celle d'empoisonnement (20). Les monomanes suicides ayant, dans un grand nombre de cas, des désordres des voies digestives, transforment les sensations internes qui en résultent en hallucinations et en illusions du goût, de l'odorat, de la vue. C'est à ces croyances erronées qu'il faut attribuer beaucoup de refus de nourriture; quelques aliénés croient, non-seulement qu'on les empoisonne, mais encore qu'ils empoisonnent les autres par les émanations dangereuses qui s'exhalent de leur corps.

Les motifs de ces refus d'aliments et de boisson sont très variés (42). Ils peuvent tenir à des avis, à des ordres, à des défenses que font aux aliénés des voix mystérieuses, à des

(1) *Discussion sur la monomanie* (*Annales médico-psychologiques*, p. 281, avril 1854).

(2) Au groupe *folie*, nous avons signalé d'une manière générale la nature triste des idées dans la lypémanie, en annonçant que nous conservions les détails pour le chapitre de la *Physiologie*.

émanations fétides, à des saveurs désagréables, au goût singulier qu'ils trouvent aux aliments, à leurs changements de couleur, de nature; ils leur paraissent alors saupoudrés de substances délétères, couverts de vers, transformés en cadavres, etc. Il en est qui croient qu'ils ne peuvent manger, parce que rien ne passe. Un d'eux, qui avait la conviction que son œsophage était bouché, nous disait, avec un accent de désespoir indicible, comment voulez-vous que je prenne de la nourriture, puisque l'ouverture naturelle est fermée? Il faudra donc que ces aliments pénètrent par le poumon : vous me condamnez à un supplice atroce.

Quelques-uns de ces malades se refusent obstinément à toute alimentation, parce que leurs parents les ont abandonnés, mis en maison de santé. Une dame alléguait ce motif, quoique déjà chez elle, avant qu'il fût question de l'isoler, elle eût passé plusieurs jours dans un jeûne sévère. Sa position ayant été jugée grave, nous donnâmes le conseil de la reconduire à sa maison, bien que nous n'eûmes que fort peu de confiance dans ses paroles. Le premier jour, elle mangea assez bien, bientôt elle diminua la quantité de ses aliments, et finit par mourir d'inanition au bout de quinze jours, offrant des symptômes évidents d'une gangrène des poumons. Ce fait nous a rappelé l'observation d'une dame que nous soignâmes en 1834. Un grand chagrin lui avait suggéré la pensée de mettre fin à son existence. Le poison, le poignard, lui ayant fait défaut, elle prit la résolution de se laisser mourir de faim : pour que les souffrances ne fussent pas si cruelles, elle supprima successivement les viandes, le vin, le poisson, les légumes, les fruits, se réduisit à des quantités excessivement minimes, et finit par ne rien prendre. Lorsqu'elle mourut, au bout de cinq mois, elle était arrivée à une maigreur squelettique. Voulant lutter jusqu'au bout contre cette funeste résolution, je lui faisais donner des lavements de bouillon. Un jour, elle se lève sur son séant,

avec un air singulier, saisit l'instrument, en goûte le contenu, et s'écrie : « Les misérables ! ils veulent me torturer jusqu'à la fin. » Et depuis ce moment, il fut impossible de lui administrer ni nourriture, ni remède ; quatre heures avant sa mort, qui eut lieu quelques jours après, elle rejetait avec une sorte de fureur ce qu'on lui présentait. Les actes de cette dame ne pouvaient laisser aucun doute sur la perversion de ses facultés. Dans deux cas de paralysie générale, avec incohérence complète, nous découvrîmes que l'abstinence était due à l'éloignement des gardiens habituels : les aliénés mangèrent dès qu'on les eut rendus à leurs parents.

Quelquefois ce symptôme est produit par des conceptions délirantes bizarres. Un de nos malades opposait la plus vive résistance, lorsqu'on lui servait ses repas, parce qu'il prétendait que manger ce qui avait eu vie, était un sacrilége, un assassinat, et il menaçait de tuer ceux qui voulaient l'obliger à se nourrir, sous prétexte qu'ils étaient eux-mêmes des assassins. Un autre, que ses opinions politiques avait fait exiler et qui était rentré furtivement, fut cinq jours sans boire ni manger, donnant pour raison que les paysans sont très malheureux et ne peuvent s'acheter de la viande. Nous avons eu un ancien militaire, homme de mœurs fort respectables, qui ne prenait rien, lorsqu'il était dans la section des hommes, et ne renonçait à son jeûne que lorsqu'il était ramené dans la division des femmes, quoiqu'il fût toujours seul.

Dans un certain nombre de cas, la privation de nourriture peut être le résultat du projet d'en finir avec l'existence. Il ne faudrait pas croire que ce jeûne forcé causât toujours des douleurs bien vives ; il paraît constant que la perte d'appétit, l'anesthésie, dont sont atteints ces malades, leur état morbide général, rendent les souffrances très supportables.

Le refus d'aliments, dont nous avons fait connaître les motifs empruntés à nos 42 observations, peut être momentané, inter-

mittent, presque continu. Il est surtout prononcé dans la variété de désordre mental à laquelle nous avons donné le nom de *délire aigu hydrophobique*, il n'est pas rare de voir ces malades refuser, presque avec rage et jusqu'au dernier moment, les boissons qu'on leur présente. La fréquence du refus d'aliments a été notée par Esquirol ; il fait la remarque que, sur 198 femmes de la Salpêtrière qui attentèrent à leurs jours, 48 eurent recours à cet expédient.

Les conceptions délirantes qui portent au suicide peuvent provenir d'une disposition à la tristesse, à la mélancolie (14), d'une tendance à la crainte, à la peur, à des frayeurs exagérées (10), etc. Il est curieux, au point de vue psychologique, de suivre dans un de ces exemples l'évolution successive des idées. Un de ces malades, d'un caractère enclin, à la mélancolie, éprouve un chagrin très vif, il devient morose, taciturne, voit tout en noir. Il s'éloigne de ses amis, recherche la solitude. Pour se distraire, il a recours aux boissons : l'ivresse ne fait qu'augmenter la tristesse, il commence à croire qu'on lui en veut; bientôt il se persuade qu'on tient des propos désagréables sur son compte ; on chuchote autour de lui, on le regarde de travers, on lui fait des grimaces, on l'injurie, on complote contre sa vie. Aux hallucinations de l'ouïe se joignent les illusions de la vue, on répand des substances malfaisantes, de l'arsenic sur ses aliments pour l'empoisonner. Ses ennemis sont parvenus à le perdre, on va venir le chercher pour le juger et le condamner ; il souffrira les plus cruels supplices, des tortures inimaginables. Le délire des idées s'agrandit, les facultés affectives se pervertissent : ses parents s'entendent avec ses odieux persécuteurs ; il frappe sa femme, menace de la tuer. Sa situation lui devient intolérable, la vie est un fardeau trop lourd ; il fait une tentative de strangulation, qui manque par la rupture de la branche, et court aussitôt se noyer. — Les philosophes et les jurisconsultes ont voulu comparer la monomanie à la pas-

sion ; sans invoquer tous les caractères différentiels, et en particulier l'élément pathologique, qui établissent une démarcation si tranchée entre ces deux états, les transformations de l'idée dans les monomanies n'attestent-elles pas un procédé psychologique complétement différent de celui de la passion?

Certains malades sont tellement tourmentés, qu'ils ne peuvent tenir en place ou rester seuls.

La frayeur peut revêtir toutes les formes, donner lieu aux combinaisons les plus étranges, ne pas laisser un moment de repos aux malheureux insensés qu'elle terrifie. « Tirez-moi un coup de pistolet dans la tête, nous disait d'une voix sourde, haletante et saccadée, les traits décomposés, un ancien fonctionnaire, je ne puis supporter plus longtemps un supplice aussi horrible, je sais ce qui m'attend. Je vais m'étouffer, m'écorcher tout vif, m'arracher les yeux, etc.; on va m'écarteler, me faire subir des tortures inconnues. » — Un autre malade, après avoir fait plusieurs tentatives de suicide, devenu plus calme, nous avoua que ces déterminations funestes lui avaient été inspirées par la frayeur que lui causaient les changements de figure de ses commensaux, qui prenaient une expression épouvantable, et par les paroles terribles qu'ils prononçaient. Plusieurs fois, ils lui avaient montré le cadavre de sa mère. Un monomane, ruiné pas ses fausses spéculations, en proie à des hallucinations et des illusions d'une nature très triste, et dont les lettres étaient pleines d'exagérations et d'incohérences, nous affirmait, avec toutes les apparences de la raison, que ce qui l'avait porté à attenter à ses jours, c'était le désespoir de se voir, lui qui avait son bon sens, enfermé avec des fous. Il importe de faire observer qu'il avait fait les mêmes tentatives en ville.

Une jeune dame, d'une beauté séduisante, élevée dans les sentiments religieux, chérissant sa famille, ornée des dons de l'esprit, douée de talents remarquables et possédant une im-

mense fortune, est poursuivie par la crainte de faire une fausse couche, ce qui arrive par une fâcheuse coïncidence. Devenue une seconde fois enceinte, les terreurs sont continuelles, elle ne quitte plus sa chaise longue; elle est frappée de l'idée qu'elle mourra. — L'accouchement a lieu, il est heureux; bientôt on observe de la bizarrerie dans son humeur, les frayeurs augmentent, elle voit des personnages célestes, entend des accords divins, tombe dans une sorte d'extase. Une pensée la domine, celle de mourir. Pendant six semaines, elle fait des tentatives de toute nature; on est obligé, malgré la présence de deux femmes qui ne la quittent ni jour ni nuit, de se servir des moyens coercitifs, de rembourrer son lit, de matelasser son appartement, pour qu'elle ne se fracasse pas la tête contre les murs. La laisse-t-on un instant en liberté, elle roule ses cheveux autour de son cou pour s'étrangler; dans le bain, il faut plusieurs personnes pour l'empêcher de se noyer à chaque instant. Elle ne pousse aucun cri, ne fait aucune plainte, la lutte est tout intérieure; le plus ordinairement elle ne parle pas, ou si elle répond d'une voix douce, c'est pour tromper la surveillance et exécuter une nouvelle tentative. A force de l'interroger, on obtient par moments quelques paroles, elles expriment toujours le désir de mourir. Cherchons-nous à l'émouvoir par les images si touchantes de la famille et de la religion, cette infortunée se contente de dire : « Il vaut mieux pour mes parents, mes enfants, et moi surtout, que je meure; je souffre trop pour que Dieu ne me pardonne pas ma triste fin. » Après six semaines de ce douloureux spectacle, exténuée par la faim, l'irrégularité de l'alimentation, elle périt dans le marasme.

Parmi les autres variétés de la forme dépressive, nous avons recueilli des observations de malades dont les conceptions délirantes se rattachaient à des accusations imaginaires de vol, à la peur d'un jugement, etc., etc.

Le premier suicide d'aliéné que nous observâmes il y a vingt-

six ans, fut celui d'un employé qui, pour échapper à un prétendu déshonneur, avait voulu tuer sa femme et se tuer après. Conduit en maison de santé, il se noya dans un tonneau de jardin à fleur de terre. Ces monomanes doivent inspirer les craintes les plus sérieuses et ne pas être abandonnés un seul instant.

Quelques-uns s'écrient à tout moment qu'ils sont perdus ; plus on cherche à les consoler, plus ils s'exaltent dans leurs plaintes. — Dans d'autres cas, c'est une idée exagérée d'économie, de ruine, une pensée d'avarice. Ils se désolent d'être en maison de santé, ils n'ont pas le moyen de payer la pension ; il faudra tout vendre, il ne leur restera rien, leurs enfants seront sur la paille, ils seront réduits à la dernière misère. Le remords, dont nous avons souvent noté l'influence sur la production de l'hallucination, se montre aussi dans les formes dépressives de la folie. Nous avons donné nos soins à des monomanes qui se reprochaient d'avoir trompé leurs maris, mené une mauvaise conduite, fait des gains illicites, volé dans le commerce, etc.

Les idées religieuses non contenues conduisent assez fréquemment au suicide. — Les malades se désespèrent d'avoir commis des péchés mortels, ils sont au pouvoir du diable, ils sentent le soufre. Un juif nous poursuivait partout en nous répétant qu'il était condamné au feu éternel. Par une de ces contradictions si fréquentes chez l'homme, un aliéné nous témoignait ses craintes d'être damné, quoiqu'il ne crût pas à l'enfer. Nous avons été consulté plusieurs fois par une dame qui, depuis dix ans, a des accès de monomanie triste avec tendance au suicide. Ce qui la porte surtout à se donner la mort, pendant la maladie qu'elle est parvenue à cacher à toute sa famille, à l'exception de sa mère, c'est la terreur que lui cause la pensée d'être éternellement brûlée.

L'hypochondrie, par les appréhensions qu'elle détermine, provoque souvent l'idée du suicide (14). Ces sortes de malades, continuellement agités, gémissent du matin au soir, se disent

incurables, perdus, répètent à chaque instant qu'ils vont mourir. Ils ne peuvent respirer, ils vont étouffer, rien ne passe, ils périront d'inanition. « Je connais mon état, s'écriait l'un d'eux, je le déplore ; je sais que je ne guérirai pas, il ne me reste qu'à me tuer. » Les uns croient qu'on leur souffle des gaz méphitiques, qu'on les brûle; les autres accusent des souffrances intolérables, se plaignent d'être empoisonnés et invoquent la mort à grands cris. Un de nos malades, persuadé qu'il était parvenu au dernier jour de sa vie, s'abandonnait au désespoir, voulait faire son testament ; ce qui le préoccupait le plus, c'était la pensée de tuer quelqu'un, pour qu'on le fît mourir ensuite. Cette conception délirante, dont il y a dans la science plus d'un exemple, rappelle un procès célèbre dont l'issue fut une condamnation.

Récemment nous avons vu, en consultation avec M. le docteur Vigla, un de ces malades dont les souffrances étaient par moments si vives, qu'il craignait de ne pas résister à de nouveaux accès. Nous trouvâmes deux pistolets sur la cheminée de son salon.

Tous les médecins ont signalé l'existence d'une folie où les actions sont en désaccord avec les paroles (nous l'avons désignée sous le nom de *folie d'action*). Parmi les malades atteints de ce délire, les uns déchiraient leurs vêtements, se mettaient tout nus ; les autres brisaient ce qui leur tombait sous la main. Leur adressait-on quelques représentations, ils prenaient un air souriant, et vous expliquaient de la manière la plus plausible les motifs qui les avaient fait agir ainsi.

Un ancien négociant s'exprimait en termes si convenables, qu'on aurait pu douter de la justice de la mesure qui avait prescrit son isolement, si, après un calme de quelques jours, les conceptions les plus délirantes, les actes les plus déraisonnables, n'avaient dissipé tous les scrupules. Lorsqu'il était dans cet état, le moindre refus, une observation, l'impossibilité de lui accorder à l'instant

ce qu'il demandait, le jetaient dans de véritables frénésies. Il se précipitait contre les murs pour se fracasser la tête, cherchait à s'étrangler. Revenu à la raison, lui demandait-on la cause de ses actes, il répondait : Est-ce qu'on fait une pareille question à un homme qui n'a pas conscience des idées qui lui traversent subitement la cervelle?

Le refus de manger, si commun chez les aliénés, peut être aussi expliqué par eux avec une apparence de raison ; ils assurent qu'ils préfèrent mourir à se voir enlevés, sans être malades, à leurs affaires, à leur famille, ou bien, ils affirment que c'est par suite de chagrins, qu'ils se soumettent à cette terrible privation. Une dame attribue sa détermination à la douleur profonde que lui cause la perte de son mari ; elle se désespère de vivre dans un monde où les peines sont si grandes, elle plaint ses enfants d'être livrés à une pareille destinée; à tout prendre, il y a là une douleur exagérée, si l'on veut, mais pas de symptômes de folie, c'est l'impression qui resterait, si on la quittait après une visite de quelques heures. Écoutée et surveillée tous les jours, la nature du délire partiel se révèle dans la pensée qui l'obsède, de tuer ses jeunes enfants, pour les arracher au sort fatal qui les attend. — Cet examen de tous les instants met hors de doute que les malades qui paraissent les plus maîtres d'eux-mêmes, déraisonnent tout à coup, tiennent des propos incohérents, ont des visions, cèdent à des entraînements irrésistibles. Nous en avons entendu nous dire, lors de leur retour à la raison : Nous n'avons pas souvenir de notre refus de nourriture. On observe, dans ce cas, ce que nous avons plusieurs fois constaté dans le suicide : une demoiselle, qui s'était coupé le cou, nous a toujours répondu qu'elle ne savait pas ce qui l'avait poussée à cet acte et qu'elle ne se le rappelait en aucune manière.

Quelquefois, c'est une pensée mauvaise, insupportable, qui suggère cette détermination. « Je suis assailli, nous disait un

de nos malades, par l'idée de faire du mal ; ce tourment de toutes les minutes m'inspire l'horreur de l'existence, et c'est pour m'en débarrasser que je me condamne à une abstinence absolue. »

Le 28 février 1855, M. l'avocat général de La Baume, qui portait la parole dans l'affaire de l'institutrice Doudet, a rapporté ce fait, emprunté à la *Presse* du 21 novembre 1855. Un jeune négociant de la Chaussée-d'Antin s'est suicidé, et en mourant, il a ainsi expliqué les causes de son suicide : « Je suis poursuivi, depuis l'âge de raison, par la manie de l'assassinat ; je lutte, je résiste ; mais je me laisserai entraîner un jour ou l'autre, je déshonorerais ma famille ; je préfère me tuer. » A côté de cette observation se place une anecdote racontée par Buffon en ces termes : « Un ouvrier sage, laborieux, honnête, bon père de famille, charitable, vient me trouver et me dit : Je suis possédé de la manie de commettre un crime, j'en éprouve un tel désir que je ne pourrai y résister, et pourtant j'ai une femme que j'adore, un enfant unique, qui est tout mon espoir ; mais je suis obsédé de mon idée au point d'éloigner tout instrument tranchant ; je craindrais d'égorger ma femme et mon fils. » Buffon pensa que c'était là de l'aliénation mentale, il lui ordonna des bains de pied et l'engagea à revenir. Victor Cousin, c'est le nom de l'ouvrier, avant de mourir, assassina son plus proche voisin et son meilleur ami.

La pensée du suicide peut, dans quelques cas, dépendre du désespoir que causent la maladie, la crainte de son incurabilité, l'anxiété d'une rechute. Plus d'une fois, les malades nous ont dit : « Ne vaut-il pas mieux cent fois mourir que d'être fou ? » D'autres ne cessaient de répéter : « Nous voulons mourir ; rien n'est capable de chasser cette idée de notre esprit ; tous les raisonnements n'y peuvent rien. » Il était impossible d'en obtenir d'autre réponse.

Quelques-uns affirment qu'ils n'ont jamais eu un moment de

bonheur sur la terre. Un officier d'une grande instruction nous a déclaré plusieurs fois que l'opposition constante faite par sa famille à ses goûts et à ses volontés, avait causé sa maladie mentale, et que pour échapper à la tyrannie qui n'avait cessé de peser sur lui depuis son enfance, il se tuerait, et il a accompli cette menace. Un magistrat se persuade que dans une affaire grave, l'amitié lui a fait manquer à ses devoirs en n'ordonnant pas l'arrestation du coupable. Sa tête se monte, il fait des tentatives nombreuses de suicide. On le conduit également dans mon établissement. Ces deux malades expliquaient leur état d'une manière très rationnelle ; mais ils entendaient des voix : on voulait les empoisonner ; ils croyaient qu'on allait les faire périr, les déshonorer.

Cette raison apparente chez les monomanes suicides (8) est quelquefois portée si loin que, sans une observation incessante et quotidienne, on pourrait craindre de s'être trompé. Il y a peu de temps, un magistrat disait à ma femme, à l'occasion d'une jeune dame qu'il venait d'examiner, et qui lui avait parlé avec la plus parfaite lucidité pendant une heure : « Comment voulez vous que, dans nos interrogatoires, nous puissions reconnaître de pareilles folies ? il est évident que nous devons commettre des erreurs. Je connais les antécédents de cette malade, j'ai lu ses lettres, je suis convaincu de l'exactitude des détails que vous m'avez si soigneusement donnés, et cependant la conversation qu'elle a eue avec moi tout à l'heure a été si raisonnable qu'il est nécessaire que j'aie avec elle d'autres entretiens. Le surlendemain, cette jeune dame était en proie à une inquiétude extrême, elle prétendait que son ventre s'était vidé, qu'elle avait rendu tous ses boyaux, qui exhalaient une odeur de cochon ; elle réclamait un prêtre à grands cris, parce qu'elle se sentait près de mourir.

Plusieurs fois, des malades ont défendu devant nous leur projet de suicide avec tant de calme, d'adresse et de logique,

que nous ne savions quel langage tenir pour réfuter des arguments aussi bien présentés ; il ne nous restait d'autre ressource que celle de dire : Votre opinion est si bien enracinée dans votre esprit, que tout ce que nous pourrions vous objecter en ce moment n'ébranlerait aucunement vos convictions : nous préférons ajourner la discussion. Il en est d'autres qui vous soutiennent avec un calme extrême, sans que leurs traits décèlent la plus légère émotion, que l'idée de la mort assiége leur esprit depuis bien des années. Nous avons tout fait, assurent-ils, pour nous en débarrasser, sans pouvoir y parvenir. Nous exécuterons ce que vous nous recommanderez, mais nous craignons que ce soit sans succès. Si ce martyre se prolonge encore longtemps, il faudra bien en finir. Il est impossible, en pareille circonstance, lorsqu'il n'y a pas de cause de chagrin, que cette tendance ne soit pas liée à quelque perturbation de la sensibilité générale; le médecin doit redoubler de soins, d'attention pour retrouver le germe du mal dans un défaut d'équilibre des éléments psychique et somatique.

Parmi ces malades, il en est qui s'expriment ainsi : Je comprends la gravité de mon état; la mort est cent fois préférable à une pareille situation; d'autres, au contraire, affirment qu'ils ne sont pas aliénés, mais malades, et que cet état de souffrance est la seule cause de leur tristesse. « Je connais la nature de mon mal, nous avouait une dame, je n'en suis que plus malheureuse; ma faiblesse de volonté, mon irrésolution, mon indécision ne me permettent pas de prendre un parti, d'agir librement; je me plains sans cesse, je suis très exigeante, quoique je sache bien que je fais le tourment de mes parents; je souffre depuis douze ans; mes antécédents sont déplorables, je ne guérirai jamais; ne vaudrait-il pas mieux en finir? « Atteinte d'une fluxion de poitrine, elle fit de graves imprudences pour mourir, sans attenter directement à ses jours. C'était une sorte de compromis entre son impulsion morbide et ses principes reli-

gieux. Cette malade, qui causait avec le plus grand calme, remplissait ses devoirs de religion, travaillait une partie de la journée, n'avait ni conceptions délirantes ni hallucinations. Dans ses rares moments d'épanchement, elle reconnaissait qu'elle avait des idées bizarres, des manies ridicules; aussi elle luttait des heures, des journées, pour ne pas satisfaire aux besoins de la nature; elle devenait morose, irritable, si l'on s'occupait trop des autres malades; lui offrait-on quelque chose sans insister, pour qu'elle l'acceptât, elle refusait, et se plaignait à sa famille qu'on la négligeât et qu'on ne lui donnât pas ce qu'on envoyait aux autres. Le moindre dérangement dans ses habitudes la mettait hors d'elle-même.

Esquirol fait observer que les monomanes entraînés à la mort volontairement, et qui paraissent y penser avec plaisir, assurent qu'elle les délivrera de l'affreux tourment que leur cause leur état physique ou moral. Cet auteur a rapporté des observations de mélancoliques qui cherchent à attenter à leurs jours, parce qu'ils se croient impropres à tout et se regardent comme un fardeau pour leur famille. Cette idée, que rien ne justifie, s'enracine dans leur esprit, et ils finissent par succomber. Nous avons cité un certain nombre de cas semblables.

Plusieurs de ces malades ont au début des symptômes de mélancolie simple, d'hypochondrie, d'hystérie, d'affections gastralgiques, névralgiques, de la dyspepsie, des troubles dans les viscères abdominaux, des flatuosités, de la constipation. Leur teint s'altère, ils sont tristes, rêveurs, distraits, ils maigrissent ou deviennent bouffis. Ils ont des chaleurs, de la céphalalgie; ils renoncent à leurs habitudes, n'ont de goût à rien, parlent souvent de la mort. Ils sont ombrageux, pusillanimes, difficiles à vivre. L'idée de se tuer, d'abord passagère, devient fixe; ils sont tourmentés par des rêves affreux (Esquirol).

Un certain nombre des individus prédisposés au suicide ont le teint jaune, les traits de la face crispés, d'autres ont tous

les signes de la pléthore. L'expression de leurs yeux est, en général, sinistre.

Après une lutte intérieure d'une durée plus ou moins longue, avec des alternatives de rémission, affreusement tourmentés ou insensibles à tout, ces infortunés mettent fin à leur existence. Presque toujours alors, leur funeste résolution peut être soupçonnée par l'altération de leur teint pâle ou coloré, l'expression fixe, égarée, farouche, oblique, incertaine, fausse de leurs yeux, leur langage ou leurs actes insolites, un changement subit quelconque dans leurs habitudes. Ces considérations acquièrent d'autant plus d'importance, qu'il y a eu des suicides dans la famille. L'hérédité a, dans ce cas, une haute signification et il faut alors tenir compte de l'âge, de l'époque, du mode, en un mot, de toutes les circonstances antérieures.

Les précautions prises dans les établissements spéciaux restreignent singulièrement l'emploi des moyens; aussi, la pendaison est-elle le genre de mort le plus généralement usité. Nous en avons vu cependant qui se sont noyés dans un tonneau, ou un baquet, qui se sont précipités du haut des bâtiments, se sont frappés avec des fourchettes, des couteaux ronds, etc.

Le plus ordinairement, les malades font choix de l'instrument qui doit mettre fin à leur existence; cependant, il est des cas où ils emploient successivement tous les moyens qu'ils croient propres à l'accomplissement de leurs desseins.

L'opiniâtreté dans la résolution de se détruire et la persévérance dans l'exécution passent toute croyance, surtout chez les lypémaniaques.

La dissimulation et la ruse sont souvent portées très loin chez les malades qui veulent se tuer. Aussi, Esquirol pense-t-il que, si cette idée est bien arrêtée dans l'esprit, elle s'accomplira malgré toutes les précautions.

L'adresse des aliénés, pour arriver à leurs fins, est connue de tous les médecins d'asiles. Malgré l'attention la plus

grande, quand ils veulent s'évader, ils finissent toujours par y parvenir. Pour atteindre le but, dit M. Renaudin, lorsqu'ils réclament contre leur séquestration, ils cachent si bien leur idée fausse, raisonnent d'une manière si lucide, montrent tant de discernement, surexcités qu'ils sont par la présence des magistrats, le motif de l'examen, qu'ils sont mis en liberté. Ce médecin raconte qu'à l'époque où il était directeur de Stéphansfeld, l'autorité judiciaire prescrivit la sortie d'un lypémaniaque qui, dans son interrogatoire, n'avait donné aucun signe de folie. Le même jour, on le trouva pendu à peu de distance de son domicile (1).

Cependant, il y a certains signes qui doivent, en pareille circonstance, donner l'éveil. Lorsque les aliénés qui ont fait des tentatives répétées de suicide, ou chez lesquels ce penchant était extrêmement prononcé, changent tout à coup de discours, de manière d'être, répondent avec affectation, on doit redoubler de surveillance. L'attention est d'ailleurs éveillée par quelque chose qui n'est pas naturel dans le regard, la voix, les gestes, la conduite. Il en est d'autres, au contraire, qui ont tellement peur de succomber, qu'ils avertissent leurs parents, leurs amis, leurs gardiens, de les surveiller avec soin et de se défier de leurs desseins. Quelques-uns sont timides, méticuleux, irrésolus ou arrêtés par des motifs plus ou moins respectables. Esquirol a rapporté l'observation fort intéressante d'un général, qui fut retenu dans son désir de se tuer par la crainte de manquer à sa parole d'honneur ; cette promesse peut être facilement faussée, comme le prouve le fait d'un aliéné qui, après nous avoir fait un serment solennel, essaya, au bout de peu de temps, de poignarder sa femme et de se tuer ensuite. Il faut bien connaître le caractère de la personne pour avoir confiance dans sa parole.

S'il y a des signes précurseurs du suicide, chez les aliénés,

(1) Renaudin, *Études médico-psychologiques sur l'aliénation mentale.* Paris, 1854, p. 529.

dans la plupart des cas, et qui n'échappent pas à l'œil exercé du médecin, il est certain aussi que cette idée peut éclore subitement dans l'esprit.

Le suicide est quelquefois précédé d'homicide.

Les monomanes suicides présentent souvent, comme dans les autres formes de la folie dépressive, la perversion des sentiments affectifs. Ils sont indifférents pour leurs enfants, leurs parents; ils n'aiment plus personne; leur égoïsme se montre dans toute sa nudité; ils sont mécontents de ce qu'on fait pour eux; ils se portent, contre ceux qu'ils ont aimés, à des voies de fait et quelquefois même aux dernières extrémités.

Les impulsions morbides, l'irrésistibilité, sont fréquentes chez ces aliénés. Une jeune dame, d'une figure charmante et d'un caractère fort doux, fut conduite dans notre établissement parce qu'elle était assaillie à chaque instant de l'idée de tuer, avec une hache, ses enfants, elle-même et les personnes qui l'approchaient. Maintes fois elle nous a répété: « J'ai toutes les peines du monde à m'empêcher de me jeter sur les assistants pour les mordre ou les frapper; ces mouvements me surviennent tout à coup, sans y songer, comme des accès de rage; si je succombais à la tentation, je sens que loin d'avoir du regret, j'en éprouverais du plaisir; j'ignore qui a pu m'inspirer de pareilles idées. » Cette dame était hystérique et s'enflammait très facilement. « J'ai des envies furieuses de faire du mal, de tuer quelqu'un, nous avouait un ancien magistrat, c'est malgré moi, je combats de toutes mes forces, je suis poussé, entraîné par une véritable fatalité et je crains de commettre un crime. »

La tendance au suicide présente des nuances diverses; elle peut être soupçonnée par un air de tristesse profonde, par une expression particulière des yeux; le plus ordinairement elle est révélée par les paroles ou les actes des aliénés.

Les malades de la première catégorie sont moins nombreux (6). Ils ne font ou ne disent rien qui ait trait à leurs desseins, leur

pensée est muette, mais leur physionomie est si sombre, empreinte d'un tel caractère de désespoir, qu'ils inspirent les plus vives inquiétudes et sont l'objet d'une surveillance de tous les instants. L'expérience a d'ailleurs prononcé sur la gravité de ces cas.

La proportion des aliénés qui parlent ou agissent, est beaucoup plus considérable. Plusieurs manifestent seulement le désir de mourir (28).

Les menaces de suicides sont fréquentes chez les aliénés (31).

Il faut vivre avec ces malades qui s'attachent à vos pas, ne vous laissent pas un instant de repos, vous parlent avec un ton de voix déchirant, pour comprendre les dangers d'un pareil contact (1).

Beaucoup de suicides essaient de se donner la mort chez eux, et ce n'est souvent même qu'après avoir effrayé leurs parents par un acte de ce genre, qu'ils sont conduits dans les asiles. Sur le chiffre 117 de notre catégorie, 64 avaient fait des tentatives au dehors, 72 les ont réitérées dans l'établissement; dans ce dernier chiffre, il faut compter les 42 malades qui ne voulaient prendre ni aliments, ni boissons. 3 sont parvenus à se détruire au moyen de la strangulation.

Les diverses tentatives auxquelles les aliénés suicides ont eu recours ont été les suivantes :

Précipitation	19
Strangulation	16
Instruments tranchants	7
Submersion	6
Coups contre les murs, etc	4
Armes à feu	2
Empoisonnement	2
Charbon	1
	57
Genres non désignés	7
	64

(1) Les chiffres indiqués se rapportent aux 117 malades que nous avon observés.

Sur ce nombre, 26 avaient déjà tenté depuis 1 fois jusqu'à 5 de mettre fin à leurs jours. En dehors de cette catégorie, nous en avons eu d'autres dont il aurait été impossible de calculer les tentatives, tant elles ont été répétées. Nous devons faire observer que si, dans un certain nombre de cas, ces tentatives ont été exécutées, par ennui, dégoût de la vie, horreur de la position, dans l'immense majorité des faits, elles se rattachent à des conceptions délirantes, à des hallucinations, à des illusions, à des entraînements irrésistibles et à des mouvements automatiques dont les malades n'ont conservé aucun souvenir. Récemment, nous étions obligé de mettre la camisole à une femme en proie à une monomanie triste, avec abaissement de la matrice. Coup sur coup, elle s'était emparée d'un couteau, d'une paire de ciseaux, pour s'ouvrir le ventre et en retirer l'animal qui la dévorait ; cette fausse sensation était due au tiraillement et à la pesanteur de l'organe utérin.

En général, on peut affirmer que plus les tentatives sont fréquentes, plus elles prouvent l'aliénation mentale. Nous avons eu plusieurs de ces individus à soigner, et nous n'oublierons jamais les soucis qu'ils nous ont causés. La surveillance des suicides est, pour les chefs d'établissements, la véritable épée de Damoclès. Un d'eux, jeune homme fort doux, pendant les six mois qu'il a passés dans notre établissement de la rue Neuve Sainte-Geneviève, n'a pas laissé s'écouler une semaine sans chercher à s'étrangler, à se précipiter, à s'enfoncer quelque instrument piquant. Un matin, sur les cinq heures, nous étions à la croisée, lorsque nous entendîmes un grand cri, suivi du rebondissement d'un corps pesant. Nous nous précipitâmes dans la seconde cour, où s'était passé l'événement. C'était notre malheureux jeune homme qui, trompant la vigilance du gardien, avait en quelques minutes gravi les escaliers, percé le toit, et s'était précipité d'un cinquième. Par le plus grand des hasards, un treillage l'arrêta un moment et diminua la violence

de la chute ; lorsque je le relevai, il avait la pâleur de la mort sur la figure ; quelques minutes après, il se promenait dans le jardin.

J'ai eu, dans ma maison de santé du faubourg Saint-Antoine, deux aliénés dont les tentatives se sont renouvelées des centaines de fois pendant des années. L'un d'eux surtout, par la persistance de son idée fixe, m'a laissé un souvenir qui ne s'effacera jamais. Dans les premiers temps de son entrée, on le promenait dans les jardins ; il fallut y renoncer, à tout moment il prenait son élan pour se jeter du haut en bas des marches, ou se frapper la tête contre les murs, les arbres, la terre. Renfermé dans sa chambre et placé dans un fauteuil de bois garni, il cherchait à s'arracher la peau ; pendant des heures entières, il se frappait le derrière de la tête contre le dos de son fauteuil ; les pieds, les mains, étaient sans cesse en mouvement ; il s'efforçait de les contusionner, de les briser. On avait été obligé de garnir toutes ces parties de tampons bien rembourrés, et, malgré ces précautions, il parvenait encore à se blesser. Pendant longtemps, il avait refusé la nourriture, et ce ne fut que lorsqu'il vit ses efforts déjoués par la sonde œsophagienne qu'il céda sur ce point. Lorsqu'on lui adressait la parole pour le consoler ou lui faire quelques objections, il ne disait qu'une chose : Faites-moi mourir. Le plus ordinairement, il répondait : Si je pouvais être rôti, ou me précipiter du haut des tours Notre-Dame. Prêt à mourir, entouré de sa famille, de ses amis, il répétait encore les mêmes mots ; ses traits, son langage étaient empreints d'un désespoir si profond, d'une opiniâtreté si grande, qu'on ne l'approchait qu'avec douleur. Cet état avait persisté près de deux ans.

Les caractères distinctifs qui séparent les menaces et tentatives des suicides raisonnables de celles des aliénés, consistent dans la différence si tranchée des motifs invoqués dans l'une et l'autre de ces catégories.

La nature de la maladie, ses symptômes dominants, font pré-

voir que les revers doivent être nombreux. Sur les 117 cas soumis à notre observation, 38 sont restés stationnaires, chroniques ou incurables, 26 ont succombé !

Les éléments de la mortalité présentent des particularités qui ne sont pas sans intérêt. Sous le rapport du sexe, il y avait 15 hommes et 11 femmes.

Les formes de l'aliénation mentale se décomposent de la manière suivante :

Monomanie triste et suicide	14
Hypochondrie et monomanie triste	2
Mélancolie	1
Délire aigu avec monomanie triste	3
Exaltation maniaque avec monomanie triste	3
Délire des ivrognes avec monomanie triste	2
Paralysie générale avec monomanie triste	1
	26

Ce nombre embrasse les malades qui sont morts dans l'établissement (22) et ceux qui ont succombé peu de temps après leur sortie (4).

De la première catégorie, il faut défalquer 3 cas de délire aigu, 4 cas d'abstinence au dehors avec faiblesse, symptômes typhoïdes si graves à l'entrée, que la mort a eu lieu du septième au huitième jour ; 4 cas de maladies intercurrentes ; 1 cas de mort, par suite d'un coup de pistolet à domicile, et enfin 4 cas de mort à domicile, dont 1 par maladie et 3 par suicide. Nous n'avons eu que trop souvent l'occasion d'apprendre la mort violente de malades qui étaient sortis trop vite, seulement améliorés ou non guéris. En vain avertissions-nous les parents du danger de ces sorties prématurées, nos conseils étaient sans force contre des déterminations arrêtées d'avance. C'est un fait douloureux, mais incontestable : tout homme d'expérience, de jugement et de sagacité qui parle aux passions doit s'attendre au rôle de Cassandre.

La seconde catégorie ne comprend réellement que 10 individus qui aient succombé aux suites de leur maladie mentale. 6 se sont éteints dans l'espace d'un à six mois, par alimentation insuffisante, le plus ordinairement introduite de force, à l'aide de la sonde œsophagienne; ils étaient réduits au dernier degré de marasme, avaient des dévoiements, des symptômes d'entérocolite, de gangrène du poumon. La plupart de ces malades, vaincus par l'usage de la sonde, consentaient à manger pendant deux ou trois jours, mais ne prenaient que de petites quantités d'aliments, des bouillons, des potages, refusaient les viandes, le vin, n'acceptaient aucun médicament, puis ils ne voulaient plus rien manger, et il fallait recourir de nouveau aux moyens coercitifs. Le septième est mort d'une paralysie générale; les 3 autres ont péri de mort violente.

Anatomie pathologique. — Le peu de valeur des lésions trouvées à la mort des suicidés, nous a engagé à n'en pas faire de chapitre spécial, et à reproduire ici le résultat des recherches d'Esquirol et de Leuret. Le premier de ces médecins fait observer que les ouvertures des cadavres n'ont pas répandu beaucoup de lumières sur ce sujet; les désordres sont nuls, très variables ou l'effet des tentatives; néanmoins, ajoute-t-il, il est possible que les altérations fréquentes des organes de la digestion que l'on constate, aient une grande influence dans la détermination des suicides qui prennent la résolution de se laisser mourir par abstinence (1). Nous ferons seulement remarquer que cette détermination succédant presque toujours à des conceptions délirantes ou à des hallucinations et n'amenant la mort qu'après un temps plus ou moins long, il paraît plus rationnel de considérer ces lésions comme des effets que comme des causes.

(1) Esquirol, *Maladies mentales, altérations pathologiques observées chez les suicidés.* Paris, 1838, t. I, p. 639.

Quant à Leuret qui, dans l'article SUICIDE du *Dictionnaire de médecine pratique*, a donné le résumé de seize ouvertures de cadavres de suicidés, sa conclusion est celle-ci : dans sept cadavres, il n'y avait pas d'autres lésions que celles produites par le genre de mort, et dans les neuf restant, les altérations étaient tellement variées qu'on ne peut rien en induire, relativement à la nature et au siége du suicide (1).

Cette conclusion étant absolument celle à laquelle nous avons été conduit, nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

Si l'incurabilité et la mort sont fréquentes dans la forme dépressive de la folie, il est consolant de penser que les guérisons ne font pas défaut. 12 malades (5 hommes, 7 femmes) sont sortis améliorés : 7 le premier mois, 3 le second, les 2 autres du troisième au cinquième mois. Plusieurs étaient en voie de guérison ; les autres étaient mieux, mais non guéris. Un d'entre eux ne cessait de répéter qu'il était bien, dans l'intention d'obtenir sa liberté. Quelques-uns ont été emmenés par leurs parents trop tôt, et ont eu des rechutes qui ont nécessité un nouveau traitement. Le signe qui indiquait que la guérison n'était pas réelle chez un certain nombre de ces aliénés était leur persévérance à soutenir qu'ils n'avaient jamais été malades.

Les guérisons ont été au nombre de 41 (20 hommes, 21 femmes), ainsi représentées :

Monomanie triste et suicide	25
Mélancolie simple avec ou sans agitation	5
Hypochondrie avec ou sans agitation	4
Manie aiguë	4
Délire aigu	1
Délirium tremens	1
Épilepsie maniaque	1
	41

(1) Leuret, *Dictionnaire de médecine pratique*, t. XV, p. 85.

Sous le rapport de la durée, les guérisons se distribuent de la manière suivante :

Pendant le 1er mois.....	21 (2)	Report.....	31
— le 2e —	4	Pendant le 6e mois.....	4
— le 3e —	3	— le 7e —	4
— le 4e —	3	— temps indéterminé...	2
A reporter....	31		41

Le chiffre de guérisons dans le cours du premier mois a été considérable; cet heureux résultat tient à ce que les maladies étaient récentes, se rattachaient souvent aux événements du temps et à ce que les individus n'avaient subi aucun traitement antérieur, et étaient soumis à une médication très active. Nous avons entendu soutenir l'opinion que le travail des champs était le meilleur mode de traitement, celui qui procurait le plus grand nombre de succès et s'adaptait le mieux aux diverses formes de la folie. Nous applaudissons aux efforts qui ont eu pour but de généraliser le travail manuel, mais nous n'avons pas encore été assez heureux pour trouver le moyen d'y assujettir, d'une manière générale, les maniaques à l'état aigu, les monomanes tristes, les hypochondriaques, les suicides, les stupides, tandis qu'avec les moyens thérapeutiqnes et moraux, nous avons souvent réussi à rendre à la raison et à leurs familles, un bon nombre de ces malades, dans la durée du premier mois de leur traitement.

Résumé. — Les suicides chez les aliénés sont fort rares de dix à vingt ans. La forme oppressive est celle qui en compte le plus grand nombre.

On doit prendre en grande considération, chez les aliénés suicides, le tempérament, le caractère, les antécédents, l'hérédité.

Les hallucinations et les illusions sont très communes dans

(2) Plusieurs de ces guérisons ont eu lieu les 7e, 10e et 15e jours.

ce cas, et ont souvent une influence décisive sur la perpétration de l'acte. Quelquefois aussi, comme dans la manie, la mort n'est qu'un accident. Les lésions de la sensibilité générale et de la sensibilité cutanée existent chez un grand nombre d'aliénés suicides.

Les aliénés qui attentent à leurs jours sont presque toujours mus par des conceptions délirantes et des hallucinations, tandis que les suicides avec conscience sont le plus ordinairement dus aux passions et aux autres mobiles ordinaires de la vie.

Parmi les conceptions délirantes, celles dont l'action se fait le plus vivement sentir, sont les idées d'ennemis, d'empoisonnement, de persécution, de peurs exagérées, de l'enfer, de la police, de la prison, du jugement, du remords, etc.

A l'idée d'empoisonnement s'associe très fréquemment le refus d'aliments et de boissons. Ce refus peut être lié à des hallucinations ou à des illusions.

Il n'est pas rare d'observer le suicide dans l'hypochondrie et la folie d'action.

L'apparence de la raison peut être portée très loin chez les aliénés suicides, mais un examen attentif met toujours sur les traces de la folie.

Beaucoup de suicides présentent des symptômes physiques au début de la maladie.

La nature des idées, les paroles, les actes, la physionomie générale, les antécédents sont des indices qui éclairent sur les dispositions des suicides.

Le plus ordinairement, les aliénés suicides font choix d'un moyen ; il est des cas, cependant, où ils les emploient tous successivement.

La ténacité dans l'idée, la dissimulation, la ruse sont fréquentes chez les aliénés qui veulent mettre fin à leur vie, et il n'est pas rare qu'ils montrent beaucoup de discernement pour arriver à leurs fins.

L'idée du suicide peut éclore tout à coup dans l'esprit de l'aliéné.

Le suicide peut être précédé d'homicide.

La perversion des sentiments affectifs a été souvent notée chez les aliénés suicides.

On observe quelquefois chez ces malades des impulsions morbides, une véritable irrésistibilité.

Les menaces et les tentatives de suicides sont communes chez les aliénés tristes.

La forme oppressive se termine souvent par l'incurabilité et la mort, mais l'observation prouve qu'on peut cependant guérir une proportion assez considérable de ces malades.

CHAPITRE VII.

DE LA NATURE DU SUICIDE.

Preuves du libre arbitre dans l'acte du suicide. — Instinct de conservation. — Influence des idées et des croyances. — Doctrine de la folie. — Influence de l'organisation. — Vertige. — Suicides froidement exécutés. — Généralisation de l'idée du suicide. — Nombre considérable d'hommes célèbres qui ont eu la pensée du suicide. — Napoléon. — Absence de tout désordre. — Liberté d'esprit au dernier moment. — Lettres. — Écrivains qui ont justifié le suicide. — Différence de l'apologie du suicide et de sa défense au point de vue de la liberté, de la conscience et de la volonté. — Résumé.

Le suicide est-il un acte volontaire? doit-il être considéré comme une maladie, un symptôme de la folie? Ses mobiles sont-ils le courage ou la lâcheté? La religion et la morale n'ont-elles pas porté contre lui des sentences trop exclusives? Toutes ces questions se rattachent aux chapitres précédents qui ont dû nécessairement jeter sur elles une vive lumière ; mais pour qu'il ne reste aucune incertitude sur cet important sujet, nous allons

passer en revue les principaux arguments qu'on a fait valoir pour ou contre la liberté morale dans le suicide, et le lecteur jugera ensuite de quel côté est la vérité ou l'erreur.

Avec la doctrine absolue de l'état de folie dans les cas de suicide, le libre arbitre n'existerait plus. Quoi! un homme aura le triste privilége de se faire voleur, faussaire, assassin, après avoir froidement pesé le pour et le contre, et il ne pourra attenter à ses jours lorsqu'il se croira dans la nécessité de le faire! Sur quels motifs se fonde-t-on pour condamner dans le premier cas? Sur ce que l'individu a agi avec discernement, sur ce qu'il savait parfaitement ce qu'il faisait. L'instruction prouve souvent, en effet, que le coupable a pris ses mesures, prévu toutes les circonstances, marché avec lenteur, mais résolûment vers son but. Les précautions sont quelquefois telles, que le crime n'est jamais découvert. Ainsi, des actions criminelles peuvent être exécutées, et le sont en effet tous les jours, par des hommes qui ont leur raison, et il faudra être fou pour trancher en un instant une existence qui se traîne dans les privations, les douleurs, la misère et l'isolement! Une pareille opinion est en opposition directe avec le sens commun, la plus irrécusable autorité.

On a cru avoir trouvé des arguments irrésistibles pour l'hypothèse de la folie, en opposant au suicide l'instinct de conservation et en affirmant que, dans un grand nombre de cas, les passions sont un commencement d'aliénation. La plus simple observation prouve que l'instinct de conservation est loin d'être le même, suivant les âges et les individus; quant aux passions, qui ne sont que les sentiments portés à leur plus haut degré, ne conduisent-elles pas au bien comme au mal?

Soutenir que le suicide est toujours un symptôme de folie, c'est nier l'influence des idées et des croyances. Je suppose un homme franchement matérialiste, ennuyé de la vie; ne sera-t-il pas conséquent avec ses principes en mettant fin à ses jours? Que direz-vous des stoïciens, ces âmes invulnérables, qui, lors-

que le génie républicain fut menacé par le glaive d'un dictateur, lorsque tout cédait à la gloire de César, ou que tout rampait sous Tibère, donnèrent de grands spectacles au monde? Qu'ils étaient fous! Tous ces dévouements admirables qu'offre notre histoire à chaque page, autant d'actes de folie!

Un prince du sang, que Jean Bart avait été chargé d'escorter, lui demanda après le voyage : « Qu'auriez-vous fait si l'ennemi nous eût entourés? » « Prince, lui répond l'illustre marin, mon parti était pris d'avance, si les Anglais m'eussent attaqué, je me serais défendu jusqu'à la dernière extrémité; s'ils m'eussent pris, je me serais fait sauter. » Le chevalier d'Assas, renversé par les baïonnettes autrichiennes, a la vie sauve s'il se tait. *A moi, d'Auvergne!* s'écrie-t-il, et il meurt percé de coups. — Bisson, en voyant son navire envahi par les pirates grecs, force son équipage à gagner la côte, puis, descendant dans la soute aux poudres, il attend l'arrivée des ennemis ; 70 pirates volent dans les airs avec le brave lieutenant. — Deux maçons, dont la presse entière a rapporté l'accident, s'accrochent dans leur chute à un échafaudage qui vacille sous leurs pieds. S'ils restent, la mort est certaine. L'un murmure : *Ma chère femme, mes pauvres enfants!* — « Tu es marié, dit l'autre; c'est juste, ta vie est plus utile; prie Dieu pour moi, » et il se laisse tomber. Évidemment, si ces hommes sont fous, tout est confusion dans notre esprit, et les mots n'ont plus de valeur.

Dans ces suicides, comme dans ceux des marins du *Vengeur*, des Girondins, du commandant de Verdun, la mort était un moyen et non un but; elle présentait les caractères propres au suicide : l'acte ou sa tentative, avec conscience et volonté (1).

L'épisode des Girondins, et celle de la mort de Beaurepaire, nous intéressent à trop d'égards pour que nous n'en racontions pas ici les principales particularités.

(1) Étoc-Demazy, *Sur la production du suicide* (*Annales médico psychologiques*, t. IV, p. 495).

Pétion et Buzot, traqués de retraite en retraite par les comités révolutionnaires de Bordeaux, prirent du poison, et furent trouvés dans un champ à moitié dévorés par les loups.

Barbaroux, surpris dans sa retraite, se tira deux coups de pistolet, et fut porté mourant sur l'échafaud.

Vergniaud, qui s'était muni de poison, le jeta, n'ayant pas voulu le prendre.

Valazé, qui avait remis une paire de ciseaux à Riouffe, avant de monter au tribunal révolutionnaire, avait conservé un couteau avec lequel il se tua à la dernière audience, ce qui n'empêcha pas Fouquier-Tinville de requérir que le corps mort fût conduit, dans une charrette, à la place de la Révolution.

Louvet, dans le récit fort curieux qu'il publia sur sa fuite et ses tribulations, se représente comme perpétuellement armé d'une formidable espingole, dont la gueule était appliquée sur son front à tous les dangers sérieux; et il avait pris la précaution de composer son hymne de mort sur l'air : *Veillons au salut de l'empire*.

Lidon, trahi à Brives, sa patrie, par un ami auquel il avait secrètement demandé un cheval, et qui, au lieu d'un cheval, lui envoya deux brigades de gendarmerie, se défendit en désespéré, et tua trois gendarmes avant de se tuer lui-même.

Condorcet était depuis longtemps pourvu d'une dose de poison que lui avait donnée Garat. Mis hors la loi le 28 juillet 1793, pour s'être soustrait au décret d'arrestation, Condorcet sortit de Paris déguisé en ouvrier, et se retira à Sceaux, où il espérait trouver un asile chez un ami. N'ayant pas trouvé cet ami chez lui, il erra plusieurs jours et plusieurs nuits dans les carrières, d'où la faim le fit sortir pour entrer dans un cabaret de Clamart. La voracité avec laquelle il mangeait, son air inquiet, sa longue barbe, le firent remarquer. On le conduisit au comité révolutionnaire de Clamart, où il se donna pour domestique, du nom de *Simon*. Fouillé aussitôt, un *Horace*, annoté de sa main, fit

naître des soupçons assez naturels, et il fut conduit à Bourg-la-Reine, où on l'emprisonna, en attendant qu'il fût transféré à Paris. Le lendemain matin, comme on lui apportait un morceau de pain et une cruche d'eau, on le trouva mort.

Roland mourut aussi par le suicide, comme Pétion, comme Buzot, comme Condorcet, comme Valazé.

Ce passage curieux de l'*Histoire du Directoire*, par M. de Cassagnac, montre une fois de plus que le suicide, dans plus d'une circonstance, est le résultat des opinions philosophiques de l'époque. Les premiers révolutionnaires, copiant en tout l'antiquité, devaient naturellement se proposer les stoïciens pour modèles (1).

Il y avait là, dit un auteur contemporain parlant du siége de Verdun, un homme admirable, un héros de Plutarque, qui se fit sauter la cervelle plutôt que de se rendre ; et le duc de Brunswick avait dit, en mettant à l'arçon de sa selle les pistolets qui avaient consommé ce glorieux suicide : « Ils auront la place d'honneur dans mon cabinet d'armes ! » Pourquoi le commandant de la garnison de Verdun, pourquoi Beaurepaire s'était il tué ? Lisez, pour le savoir, le très curieux récit qu'a donné de ses derniers moments et de sa mort, l'auteur du livre dont le titre est indiqué plus bas dans une note.

Beaurepaire rentré chez lui après la séance du conseil, seul et calme, dans le silence de la nuit, après avoir considéré d'un œil tranquille cette situation sans espoir où son honneur était engagé sans issue, Beaurepaire se tua froidement, avec moins d'étalage que Caton, avec moins de blasphèmes que Brutus, désireux seulement de dégager aux yeux du monde, la parole donnée par lui devant l'Assemblée nationale, quand Cordier, introduit à la tête d'une députation d'Angevins, avait dit en pleine séance : « Le commandant de la ville de Verdun et le

(1) *Constitutionnel* du 29 août et 2 septembre 1851. — *Annales médico-psychologiques*, 1852, p. 155.

bataillon de Maine-et-Loire, ont juré de ne rendre cette place qu'à la mort! » C'est ce serment, prêté par procuration, qui avait tué Beaurepaire (1).

La grande erreur de quelques médecins aliénistes, c'est de voir des fous partout et d'imiter ainsi la conduite de ce voyageur anglais qui, débarquant à Calais, et rencontrant dans son hôtel une servante aux cheveux rouges, écrivait sur ses tablettes que toutes les Françaises étaient rouges.

Le pouvoir de généraliser est une faculté brillante que quelques hommes possèdent, mais à laquelle un bien plus grand nombre prétendent. C'est qu'en effet il n'est pas d'illusion plus séduisante que de se croire capable, à l'aide de quelques faits, de créer et de formuler un système. Cette mer est cependant fertile en naufrages, et cela se comprend facilement.

Pourquoi oublier que l'homme, base de tous ces systèmes, est un *subject merveilleusement vain, divers et ondoyant; qu'il est mal aysé d'y fonder jugement constant* (2).

Remarquez les conséquences de cette doctrine : il y a eu des écrivains qui ont soutenu que l'homicide devait être rangé parmi les aliénés ; d'autres ont été encore plus loin et tous les crimes sont devenus pour eux des monstruosités morales que le désordre de la raison pouvait seul expliquer.

Un homme vit à une époque où les croyances religieuses sont la loi suprême, où les apparitions, les visions, sont regardées comme des articles de foi ; il partage l'erreur de son siècle. En vain a-t-il donné des preuves d'un génie qui appartient à l'histoire ; en vain sa conduite a-t-elle été celle d'un homme habile, prudent, réservé ! C'est un fou !

(1) Feuilleton des *Débats* du 26 janvier 1851. — Cuvillier-Fleury, *Lettres, mémoires et documents sur le premier bataillon des volontaires de Maine-et-Loire.*

(2) Montaigne, *Essais*, édition publiée par M. Leclerc. 2 vol. in-8, Paris, 1834, t. I, p. 6.

M. Chéreau, dans ses *Considérations sur le suicide*, s'est attaché à combattre cette doctrine. Nous empruntons à son travail l'observation suivante, qui en est une réfutation concluante (1).

Il y a dans l'histoire romaine, un exemple qu'on a presque passé sous silence et qui mérite cependant une grande attention, c'est celui de l'empereur Othon. Vaincu par Vitellius, son compétiteur, il ne veut s'engager de nouveau dans la lutte qu'avec l'assentiment des masses : promptement désabusé de sa chimère, il prend la résolution d'en finir, aimant mieux : « *Qu'un seul périsse pour tous, que tous pour un seul.* »

« Mes chers compagnons, dit-il à ses soldats en les haranguant, les dispositions dans lesquelles je vous vois, et les témoignages touchants de votre affection rendent cette journée bien plus heureuse pour moi que celle où vous m'élevâtes à l'empire ; ne me refusez pas une marque d'intérêt plus grande encore, celle de me laisser mourir honorablement pour tant de braves citoyens Si je fus digne de l'empire romain, je ne dois pas craindre de me sacrifier pour ma patrie... »

Suétone qui était assurément bien informé des circonstances de sa mort, puisque son père servait alors, en qualité de tribun, dans la XIIIe légion, raconte ainsi ses derniers moments. « Il engagea son frère, le fils de son frère et chacun de ses amis en particulier, à prendre le parti qui leur semblait le plus convenable, les serra contre son cœur, les embrassa et les renvoya tous. Puis se retirant à l'écart, il écrivit deux lettres, l'une à sa sœur, pour la consoler, l'autre à Messaline, la veuve de Néron, qu'il avait voulu épouser ; il lui recommandait le soin de ses funérailles et de sa mémoire. Immédiatement après, il brûla tout ce qu'il avait de lettres, de peur qu'elles ne fussent,

(1) A. Chéreau, *Considérations sur le suicide*, extrait d'un ouvrage inédit, couronné par l'Académie impériale de médecine (année 1848, prix Civrieux). (*Union médicale*, feuilletons, 1849, p. 261, 265, 273, 297, 313).

pour quelques-uns, une occasion de péril ou de défaveur; il distribua aussi aux personnes de son service l'argent comptant qu'il avait à sa disposition. Il s'était ainsi préparé à la mort, lorsqu'un bruit se fit entendre. Othon apprit que l'on arrêtait comme déserteurs ceux qui s'éloignaient du camp : « *Ajoutons encore cette nuit à ma vie,* » s'écria-t-il. Ce sont ses propres paroles. Il défendit qu'on fît violence à personne ; son appartement demeura ouvert jusque fort avant dans la nuit, et il fut accessible à tous ceux qui avaient à lui parler. Ensuite, il but de l'eau fraîche, pour étancher sa soif, se saisit de deux poignards, et, après avoir alternativement essayé l'un et l'autre, il en cacha un, sous son oreiller; enfin, il se mit à dormir d'un sommeil très profond, les portes étaient restées ouvertes. Au point du jour, il s'éveilla, et se perça d'un seul coup, au-dessous du téton gauche... »

En supposant que dans la mort violente de Caton, il y eût une excitation telle, qu'elle gêna la manifestation du libre arbitre, il est impossible de ne pas reconnaître, dans celle d'Othon, tous les caractères d'un projet mûrement délibéré et accompli avec le plein exercice de la raison.

Nous ne pouvons assez protester contre le paradoxe de la folie, comme seule explication du suicide. Oui, certes, nous savons que beaucoup de morts volontaires ont eu lieu dans cet état.

Nous savons également que l'organisation physique peut avoir une influence sur les décisions; l'hérédité est puissante. Les lésions du cerveau et des autres organes, les fonctions physiologiques ne sauraient être passées sous silence. Une femme part dans l'intention de se noyer, en route ses règles apparaissent, avec elles s'évanouit la pensée de mort; un médicament a plus d'une fois obtenu le même résultat. Mais, si le suicide était toujours le résultat d'une maladie organique, il ne pourrait guérir que par un traitement pharmaceutique; lui opposer les

moyens moraux, l'éducation, serait aussi absurde que de traiter une inflammation des membranes du cerveau par des discours; et, cependant, cent exemples, entre autres, celui des filles de Milet, prouvent l'efficacité de cette méthode.

J'irai même plus loin dans la défense de l'organisme, car je suis du nombre de ceux qui sont convaincus que dans tout ce qui touche l'homme, il faut tenir compte des deux éléments, ou, comme l'a très bien dit M. l'abbé Bautain, du ciel et de la terre. Eh bien ! quand il serait prouvé que l'esprit physique a exercé son influence sur l'esprit psychique, il faudrait encore prouver que le résultat a été un acte de folie. Or, c'est ce qui ne me paraît aucunement établi dans le fait suivant, qui nous a vivement intéressé sous plus d'un rapport. La célèbre madame George Sand, obligée à l'âge de dix-sept ans, de ne dormir que deux heures pour veiller sa grand-mère, tombe dans une mélancolie intérieure. La lecture de *René* et d'*Hamlet* aggravent son état. Sa mélancolie devient de la tristesse, et sa tristesse de la douleur. De là au dégoût de la vie et au désir de la mort il n'y a qu'un pas. Son existence domestique était si morne et si endolorie, son corps si irrité par une lutte continuelle contre l'accablement, son cerveau si fatigué de pensées sérieuses trop précoces et de lectures trop absorbantes pour son âge, qu'elle arrive à une maladie morale très grave : l'attrait du suicide.

Dans cette situation d'esprit, madame Sand eut recours à la prière : « Je reçus, dit-elle, la force de résister à la tentation du suicide. Elle fut quelquefois si vive, si subite, si bizarre, que je pus bien constater que c'était une espèce de folie dont j'étais atteinte. Cela prenait la forme d'une idée fixe et frisait par moments la monomanie. C'était surtout l'eau qui m'attirait comme par un charme mystérieux. Je ne me promenais plus qu'au bord de la rivière, et, ne songeant plus à chercher les sites agréables, je la suivais machinalement jusqu'à ce que j'eusse trouvé un endroit profond. Alors, arrêtée sur le

bord et comme enchaînée par un aimant, je sentais dans ma tête comme une gaîté fébrile, en me disant : « Comme c'est aisé, je n'aurais qu'un pas à faire! »

« D'abord cette manie eut son charme étrange, et je ne la combattis pas, me croyant bien sûre de moi-même; mais elle prit une intensité qui m'effraya. Je ne pouvais plus m'arracher de la rivière aussitôt que j'en formais le dessein, et je commençais à me dire : *Oui* ou *non?* assez souvent et assez longtemps, pour risquer d'être lancée par le *oui*, au fond de cette eau transparente qui me magnétisait.

» Ma religion me faisait pourtant regarder le suicide comme un crime. Aussi je vainquis cette menace de délire. Je m'abstins de m'approcher de l'eau, et le phénomène nerveux, car je ne puis définir autrement la chose, était si prononcé, que je ne touchais pas seulement à la margelle d'un puits sans un tressaillement fort pénible à diriger en sens contraire.

» Je m'en croyais guérie, lorsque, allant voir une malade avec Deschartres, il nous fallut passer un gué à cheval. Au beau milieu, le vertige de la mort s'empare de moi, mon cœur bondit, ma vue se trouble, j'entends le *oui* fatal gronder dans mes oreilles, je pousse brusquement mon cheval à droite, où il y avait vingt pieds d'eau, et me voilà saisie d'un rire nerveux et d'une joie délirante. A cette vue, Deschartres fit des cris affreux qui me réveillèrent, et je parvins à me mettre en sûreté en m'accrochant à un têteau de saule qui se trouvait à ma portée... Je pris le parti de lui dire la vérité comme à un médecin et de le consulter sur cette inexplicable fantaisie dont j'étais possédée. Il n'en parut pas surpris. Ah! mon Dieu! s'écria-t-il! elle aussi! Allons, c'est héréditaire! Il me raconta alors que mon père était sujet à ces sortes de vertiges...

» L'attrait du suicide persista sous d'autres formes. Tantôt j'avais une extrême émotion en maniant des armes et en chargeant des pistolets; tantôt les fioles de laudanum que je tou-

chais sans cesse pour préparer des lotions à ma grand'mère, me donnaient de nouveaux vertiges.

» Je ne me souviens pas trop comment je me débarrassai de cette manie. Cela vint de soi-même avec un peu plus de repos que je donnai à mon esprit et que Deschartres vint à bout d'assurer à mon sommeil et peut-être aussi par les lectures des classiques grecs et latins qu'il me fit faire (1). »

Plus tard, des contrariétés de famille firent naître encore dans son esprit quelques idées passagères de suicide. Elle voulut se laisser mourir d'inanition, puis cette idée se passa.

Nous retrouvons dans cette observation toutes les influences que nous avons signalées ailleurs, relativement aux époques de la vie chez les femmes, au tempérament, au caractère, à l'hérédité, à la fatigue du corps, à la préoccupation de l'esprit, à l'entraînement de certaines idées, et, si l'on a encore présents à l'esprit les caractères propres à la folie, que nous avons soigneusement indiqués dans la physiologie des aliénés, il n'y a aucune comparaison à établir entre ce genre de suicide et celui de la folie.

Nous demandons la permission à madame George Sand, que nous remercions de sa bienveillante appréciation de notre ouvrage sur les *hallucinations* (2), de lui faire observer qu'un état maladif du système nerveux ne constitue pas la folie, et qu'il faut de plus la perte de la conscience ou du libre arbitre.

Ce serait à tort, quand il s'agit de l'intelligence, qu'on voudrait isoler les éléments qui la constituent de ceux de l'ordre physique. Chercher à séparer les conceptions délirantes, les idées fausses des éléments pathologiques primordiaux, c'est ne s'être jamais rendu compte d'un fait que nous avons maintes fois constaté. Nous sommes les jouets de mille idées bizarres,

(1) George Sand, *Histoire de ma vie*, 3e partie, chap. XIX, *Presse* des 6 et 7 mai 1855.

(2) George Sand, *Les visions de la nuit* (*Illustration*, 1851, n° 459).

folles, honteuses, criminelles, qui surgissent tout à coup des profondeurs de notre cerveau, et qui disparaissent avec la même rapidité qu'elles sont venues, sans que la mémoire en conserve la moindre impression. Mais il arrive aussi que ces idées persistent avec une opiniâtreté qui devient fatigante. Je me rappelle, entre autres, avoir été assailli pendant plusieurs semaines de la pensée du feu; cette pensée me prenait surtout au moment de me mettre au lit, avec telle vivacité, qu'elle m'empêchait de dormir et me forçait à me relever plusieurs fois pour aller voir si tout était bien, *all right*, comme disent les Anglais. J'éprouvais en même temps un sentiment de tristesse indéfinissable. Cet état de l'âme coïncidait avec des symptômes nerveux qui consistaient dans de l'oppression, une faiblesse du pouls, de l'embarras dans la digestion, des palpitations. La crainte exagérée du feu disparut comme par enchantement avec les symptômes nerveux.

Je me rendais parfaitement compte de la situation; il était de la dernière évidence pour moi que l'état intellectuel était sous la dépendance de l'état physique; mais, malgré la conclusion logique des prémisses, je ne pus déloger l'idée fausse du poste dont elle s'était emparée (1). Quelque tyrannique que fût l'idée dans cette circonstance, son exagération était jugée d'une manière convenable, et elle ne donna lieu à aucune détermination fantasque, à aucune mesure déraisonnable. Là encore une fois est le diagnostic différentiel des conceptions erronées qui sont sous l'influence de la folie et de celles qu'apprécie la raison.

Il n'est pas sans utilité de dire quelque chose du vertige dont il est parlé dans cette observation. Ce phénomène visuel qui détermine un si grand trouble dans l'économie, s'ob-

(1) A. Brierre de Boismont, *Analyse de études médico-psychologiques sur l'aliénation mentale*, par M. L.-F.-E. Renaudin (*Annales d'hygiène*, avril 1855, p. 474).

serve chez beaucoup de personnes, lorsqu'elles passent près de l'eau, s'approchent du parapet d'un pont, des bords d'une croisée, d'un étage élevé, montent au haut d'une tour, d'un clocher, ou sur une montagne escarpée. Cette sensation de malaise indéfinissable, qu'on pourrait appeler le *vertige de l'abîme*, a été aussi constatée par des voyageurs qui ont fait des ascensions en ballon. Ils racontent qu'en voyant s'ouvrir les soupapes de la nacelle, par laquelle l'aéronaute montait ou descendait à l'aide de son échelle de corde, ils se sont cramponnés aux cordages, pour ne pas se jeter dans le gouffre. Cette disposition essentiellement liée à un état particulier du système nerveux, ne peut être rattachée aux aberrations mentales, car on l'apprécie très bien, on lutte contre elle et l'on en triomphe. On peut d'ailleurs l'éviter complétement, en s'abstenant d'aller dans les lieux qui la provoquent.

Cette *part* faite à l'organisme, nous persistons à soutenir qu'il est des hommes qui se sont tués, après de mûres réflexions, parce que la vie leur était insupportable; cette conviction, nous l'avons puisée dans les faits de notre pratique et dans la lecture attentive de pièces d'une authenticité incontestable. Les adversaires de cette doctrine ont prétendu, il est vrai, que les exemples qu'on leur opposait étaient souvent incomplets, qu'il fallait remonter aux ascendants, suivre la famille jusque dans les descendants pour trouver la nature positive de la maladie. L'objection est juste : il ne faut pas cependant vouloir être les seuls observateurs, autrement toute discussion scientifique serait impossible. Quant aux critiques qui ont nié les relations des journaux judiciaires, traitées par eux de mensonges dramatisés, je leur répondrai : vous oubliez les lettres écrites par les suicides, les procès-verbaux des commissaires de police de Paris, auxquels on ne saurait assez rendre justice, et les rapports des médecins; nous pouvons enfin ajouter, notre expérience.

M..., âgé de quarante ans, avait reçu de la nature une intel-

ligence remarquable et l'aptitude au travail (1). La carrière qu'il avait choisie, celle de la médecine, parut se présenter à lui sous les auspices les plus favorables. Nommé plusieurs fois au concours, il fixa l'attention d'un homme illustre, qui l'admit à recueillir ses leçons. L'ouvrage qu'il publia, en collaboration avec un autre élève de son maître, sera toujours consulté avec fruit. Marié, de bonne heure, à une jeune femme très bien élevée, père de jolis enfants, entouré d'une famille respectable et considérée, tout semblait lui promettre une existence heureuse et brillante, lorsqu'un événement inattendu vint frapper d'étonnement ceux qui l'avaient connu : Arrêté pour vol dans un établissement public, il fut jugé et condamné à la détention.

Dans la prison, sa conduite fut si mesurée, qu'on ne le confondit pas avec les autres criminels, et la bienveillance royale abrégea le temps de sa peine.

Je l'avais perdu de vue; lorsque je le rencontrai dans un endroit où il était impossible de l'éviter sans un procédé blessant. Je l'avouerai, d'ailleurs, j'étais curieux d'étudier cette nature, dont la chute ne pouvait être attribuée qu'à une infirmité morale ou à une passion violente.

Je fus poli avec lui ; il s'approcha et me remercia dans les termes les plus vifs de l'accueil que je lui faisais. M..., malgré sa faute, avait réussi à se faire une bonne clientèle. Quelques mois après, il vint me conduire dans la maison de santé de la rue Neuve-Sainte-Geneviève un aliéné, auquel sa position de fortune ne permettait pas de rester dans le grand établissement où il avait d'abord été placé. A partir de ce moment, nos entrevues furent fréquentes, car il fut chargé par plusieurs familles de visiter des malades dans ma maison.

(1) Nous croyons devoir prévenir un reproche que quelques personnes, peu au courant des faits judiciaires, seraient tentées de nous adresser, en rappelant que le procès-verbal rédigé à l'occasion de M.. a reçu dans le temps la plus grande publicité dans tous les journaux.

La conversation de M... me révéla des qualités que j'étais loin de lui supposer et que peu de personnes ont pu apprécier, à cause de sa position exceptionnelle. Remarques fines, profondes, aperçus ingénieux, connaissances étendues en histoire, en littérature, telles étaient les qualités que M... montrait dans l'intimité et qui captivaient l'attention au plus haut degré. On l'écoutait sans fatigue. Un jour, que je lui témoignais ma surprise de trouver dans un homme de notre profession, livré aux exigences de la pratique, des connaissances aussi variées, il me répondit : « Tout ceci est le résultat de la division du temps. Chaque matin, je donne deux heures à la lecture des ouvrages qui concernent notre art, puis je vais aux cliniques; la plus grande partie de la journée est consacrée à la clientèle ; le soir je passe deux heures à lire nos meilleurs auteurs en histoire, en économie politique et en littérature. » Ainsi, chaque jour cet homme, né pour une meilleure destinée, dont la vie avait été très tourmentée et qui devait finir si misérablement, consacrait six heures au travail.

Comment avait-il été conduit à la faute qui avait brisé son avenir? C'était une confession que lui seul pouvait me faire. L'entretien s'étant engagé un jour sur les passions, M... m'avoua que le jeu avait été la cause de tous ses malheurs. « Jamais, me dit-il, je n'ai pu résister à son influence, et lors de ma catastrophe j'avais englouti la dot de ma femme, une partie de mon patrimoine, et j'étais couvert de dettes. Ce qui m'est arrivé m'a guéri pour toujours, et l'étude est venue me créer de puissantes distractions. »

Il n'est personne, en effet, qui n'eût cru, en voyant sa position actuelle, son goût pour le travail, qu'il avait triomphé de ce terrible penchant : il n'en était rien, et M... dépensait tout ce qu'il avait à satisfaire son insatiable passion.

Quelques jours avant sa fin déplorable, il vint me voir ; je le trouvai triste, abattu : « Un grand malheur m'arrive, me dit-il,

mon fils, qui promettait d'être un brillant sujet, a succombé avant-hier à la phthisie pulmonaire dont il était atteint. Cet événement m'a laissé sans force, et ce matin j'ai été sur le point de me détruire avec de l'acide prussique, que je porte toujours sur moi depuis le commencement de son mal. — C'était le lien qui m'attachait à la vie, il m'eût consolé de mes infortunes. J'étais fier de ses succès, car je le voyais tracer son sillon. » Je le consolai le mieux que je pus ; il me quitta et je lus presque immédiatement, dans les papiers publics, sa fin malheureuse qu'un journal judiciaire raconta en ces termes :

« Depuis longtemps le sieur M..., docteur en médecine, se rendait chez un marchand d'or, rue Saint-Honoré, et trafiquait avec lui d'objets divers, tels que montres, bijoux, chaînes, etc. M. M... avait justifié de sa qualité de médecin auprès du marchand ; il disait être dans la nécessité de se défaire de ces objets précieux, tantôt pour payer des dettes de jeune homme, tantôt pour faire un voyage indispensable ; et ces prétextes paraissaient toujours si naturels, si probables même, que le marchand ne devait concevoir aucun soupçon.

» Cependant les ventes se répétaient si souvent, que celui-ci finit par se dire que son vendeur avait nécessairement à sa disposition une mine de bijoux tout confectionnés. De cette première réflexion pour arriver au soupçon, il n'y avait qu'un pas, et le soupçon est une chose qui grandit vite. Le marchand présuma que les objets vendus ne provenaient pas d'une source légitime. On n'admet pas facilement qu'une personne dans une position honorable puisse agir d'une manière répréhensible, et ce fut après beaucoup d'hésitations qu'ils se détermina à faire part de ses doutes au commissaire de police de son quartier.

» Celui-ci s'étonna moins de la possibilité de rencontrer un voleur dans une classe où il est assez rare, en effet, de les trouver, et il recommanda seulement de l'avertir lorsque M... reviendrait faire quelque nouvelle vente.

» Cette occasion ne se fit pas attendre. Hier sur les quatre heures, il entra dans le comptoir pour proposer de vendre de l'argenterie : le commissaire fut prévenu aussitôt, et s'étant rendu chez le marchand d'or, il demanda au médecin d'où provenaient les objets dont il voulait se défaire et ceux qu'il avait vendus antérieurement. M..., dès qu'il eut appris quelle était la condition de la personne qui lui adressait ces questions, se montra tout décontenancé. Néanmoins, il reprit bientôt toute son assurance, et prétendit que ces valeurs provenaient d'un héritage; il parut se prêter de bonne grâce à ce qu'on fît une visite chez lui.

» Là, il indiqua comme son seul domicile une petite pièce au rez-de-chaussée, dans laquelle on ne trouva rien. Cette pièce n'avait pas de lit, et il était supposable que M... avait un autre logement. Le concierge consulté déclara, en effet, que le médecin habitait un appartement au cinquième étage. M... en convint et il dit en riant au commissaire qu'étant sous le coup d'une contrainte par corps et traqué comme un renard, il avait deux logements, pour éviter d'être arrêté.

» Avant de monter, M... demanda un verre d'eau au concierge, et lorsqu'il fut dans l'escalier, il avait l'air de se presser pour arriver le premier. Le commissaire, qui ne le quittait pas de vue, entra en même temps que lui dans une petite pièce assez coquettement meublée, et, pendant qu'il procédait à la visite, M... lui demanda la permission d'écrire une lettre à son père; M. D... la lui accorda, en lui déclarant qu'il se réservait de prendre connaissance de ce qu'il écrivait.

» La perquisition n'eut aucun résultat, et elle était sur le point d'être terminée, lorsque M. D..., qui n'avait cessé de surveiller son prisonnier, le vit porter rapidement à ses lèvres une fiole noire qu'il tenait cachée dans son mouchoir. Le commissaire lui saisit le bras, M... s'écria : C'est inutile, je suis un homme mort, car je viens d'avaler de l'acide prussique.

» Cependant, M. D..., secondé par ses agents, cherchait toujours à s'emparer de la fiole; en se débattant, M... se mit à la secouer et en fit jaillir plusieurs gouttes sur M. D... Leur atteinte, fort heureusement, ne fut point dangereuse; si elles étaient arrivées dans les yeux ou sur les lèvres, le magistrat courait grand risque de succomber comme son prisonnier. Sa lutte avec lui, par bonheur, ne fut pas longue, car une minute s'était à peine écoulée, que M... s'affaissa sur lui-même et cessa de vivre.

» M..., ainsi qu'il a été reconnu depuis, avait déjà subi une punition pour vol, et il paraît qu'il n'avait pas renoncé à cette coupable industrie. On suppose que, affilié à une bande de voleurs, il profitait de ses relations dans le monde pour leur indiquer les expéditions à faire, et qu'il se chargeait ensuite de vendre les objets qu'ils lui apportaient et d'en partager avec eux le produit. »

Ici, comme dans beaucoup d'autres cas, les suppositions du journal étaient complétement erronées. M... vivait seul et avait trop d'expérience des hommes pour se confier à personne.

Subjugué par une passion que rien n'avait pu vaincre et qui n'était elle-même que la conséquence d'une autre passion encore plus indomptable, et à laquelle les années avaient donné plus de force, il était entraîné à commettre des actions dont il concevait tout le danger. Ses antécédents ne pouvaient qu'attirer sur lui une condamnation très sévère. La publicité qu'aurait eue son affaire, le désespoir de ses parents, l'impossibilité de rentrer une seconde fois dans la société, la privation de plaisirs auxquels il était habitué, l'obligation désormais fatale de vivre avec les misérables flétris par la justice humaine, tels furent les motifs qui déterminèrent en principe son suicide. Il s'était dit : Marchons dans la voie où nous sommes engagé jusqu'à la découverte, alors sachons mourir. Comment le suicide l'aurait-

il arrêté? Ses études, ses opinions l'avaient rendu matérialiste. Lorsque la conversation tombait sur ce sujet, il parlait de la mort comme d'un accident naturel, et soutenait qu'on était libre de sortir de la vie, quand elle était devenue un fardeau.

L'exemple de M... est un des arguments les plus puissants qu'on puisse faire valoir contre l'opinion de ceux qui veulent identifier le suicide avec la folie. Dans toutes les circonstances de la vie, dit M. Etoc-Demazy, la nature morale d'une action n'est-elle pas constituée par les motifs de cette action, et la connaissance de ces motifs n'est-elle pas une condition indispensable pour apprécier l'état normal de celui qui a fait cette action? (1) Cette réflexion s'applique de tout point au malheureux M..., et confirme notre appréciation de sa conduite. Jamais nous n'avons vu M... exalté; c'était un esprit froid, raisonneur, dont la conversation était pleine d'intérêt, dont les idées étaient sans doute fausses sur quelques points, qui avait eu le malheur de céder à ses passions, mais qu'aucun de ceux qui l'ont connu, comme nous, ne sera tenté de regarder comme un fou.

A ce compte, les hommes les plus illustres devraient aussi être rangés parmi les fous; car beaucoup d'entre eux ont eu des pensées de suicide. Parcourez les biographies d'une foule d'hommes célèbres, vous y trouverez la pensée de suicide et souvent même un commencement d'exécution. Voici comme je m'exprimais dans les *Leçons orales*, de Dupuytren (2) :

Il y a dans la vie des personnages célèbres un moment d'un intérêt saisissant, c'est celui où mettant pour la première fois le pied sur le seuil de la vie réelle, ils vont commencer cette lutte terrible, dans laquelle la plupart trouveront la misère et la mort, le petit nombre la fortune et la gloire. On éprouve un

(1) Étoc-Demazy, *ouv. cit.*

(2) Brierre de Boismont et Marx, *Leçons orales de clinique chirurgicale*, faites à l'Hôtel-Dieu par M. Dupuytren. 6 vol., Paris, 1839, t. I, p. VI, 2e édition.

besoin impérieux de connaître le secret de ces années mystérieuses, longues alternatives de joies et de douleurs, d'espérances et de déceptions; triste époque où le suicide, souvent évoqué, vient se poser en face de la renommée future, n'attendant plus qu'un dernier signal, pour l'entraîner dans le gouffre de l'oubli. Par quels efforts, ces hommes si enviés ont-ils triomphé des obstacles qui les environnaient de toutes parts, de cet éloignement invincible qu'on éprouve pour les noms nouveaux? Comment ont-ils franchi ce mur d'airain que la fortune avait mis entre eux et le monde? Au milieu de cette solitude, de cet isolement dans lequel ils vivaient, ont-ils rencontré un ami, un protecteur, qui leur étaient si nécessaires? Détrompez-vous! Personne n'est venu; ce qu'ils sont, ils le doivent à eux-mêmes, à la trempe de leur caractère; ce que leur cœur a souffert, nul ne le sait. Ils n'ont pas faibli; ils ont tout affronté; ils n'ont reculé devant aucun danger. Mais à quel prix ont-ils conquis cette réputation si brillante? La somme des misères qu'il leur a fallu subir est réellement effrayante.

Le plus grand génie des temps modernes, Napoléon, n'a-t-il pas été lui-même trois fois sur le point de mettre un terme à ses jours? Les sources où nous allons puiser ces documents ne sont pas suspectes, puisqu'elles nous seront fournies d'abord par le héros lui-même, puis par le général Montholon.

« Toujours seul, dit-il, au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi et me livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De quel côté est-elle tournée aujourd'hui? Du côté de la mort.

» Dans l'aurore de mes jours, je puis encore espérer de vivre longtemps. Je suis absent depuis six ou sept ans de ma patrie. Quel plaisir ne goûterais-je pas à revoir, dans quatre mois, et mes compatriotes et mes parents? Des tendres sensations que me fait éprouver le plaisir des souvenirs de mon enfance, ne puis-je pas conclure que mon bonheur sera complet? Et quelle

fureur me porte donc à vouloir ma destruction? Sans doute, que faire dans ce monde? Puisque je dois mourir, ne faut-il pas autant se tuer? Si j'avais passé soixante ans, je respecterais les préjugés de mes contemporains, et j'attendrais patiemment que la nature eût achevé son œuvre; mais, puisque je commence à éprouver des malheurs, que rien n'est plaisir pour moi, pourquoi supporterais-je des jours où rien ne me prospère! Que les hommes sont éloignés de la nature, qu'ils sont lâches, vils, rampants! Quel spectacle verrai-je dans mon pays? Mes compatriotes, chargés de chaînes, embrassent en tremblant la main qui les opprime. Ce ne sont plus ces braves Corses, qu'un héros animait de ses vertus; ennemis des tyrans, du luxe, des vils courtisans.

» Le tableau actuel de ma patrie et l'impuissance de le changer, sont une nouvelle raison de fuir une terre où je suis obligé par devoir de louer des hommes que je dois haïr par vertu. Quand la patrie n'est plus, un bon citoyen doit mourir!... La vie m'est à charge, parce que je ne goûte aucun plaisir et que tout est peine pour moi; elle m'est à charge, parce que les hommes avec qui je vis et vivrai probablement toujours, ont des mœurs aussi éloignées des miennes que la clarté de la lune diffère du soleil (1). »

Plus tard, dans l'*Histoire de la captivité de Sainte-Hélène*, nous retrouvons, à plusieurs années de distance, la même idée, mais à un degré plus avancé, et même une fois en voie d'exécution. Est-ce à dire pour cela que Napoléon a été un fou? En vérité, l'esprit de système conduit à de bien étranges conséquences.

Pour mettre le lecteur plus à même d'apprécier ces circonstances, nous allons citer textuellement les paroles du général.

(1) *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, par M. G. Libri. Le journal d'où ces faits ont été tirés est en entier de la main de Bonaparte et se trouvait dans la bibliothèque du cardinal Fesch. (*Revue des Deux-Mondes.*)

L'empereur Napoléon, vers la fin de sa carrière, s'exprimait ainsi en parlant du suicide : « J'ai reconnu la vérité de la maxime qui dit que l'homme montre plus de vrai courage en supportant les calamités et en résistant aux malheurs qui lui arrivent, qu'il n'en montre en mettant fin à sa vie.

» Se tuer est l'action d'un joueur qui a tout perdu, et celle d'un prodigue ruiné. »

Un jour, la conversation l'ayant ramené au souvenir du règne de la Convention, et de son séjour à Paris, après le siége de Toulon, il donna les détails qui suivent :

« Je me trouvais dans une de ces situations nauséabondes, qui suspendent les facultés cérébrales et rendent la vie un fardeau trop lourd. Ma mère venait de m'avouer toute l'horreur de sa position. Obligée de fuir la guerre que se faisaient les montagnards corses, elle était à Marseille, sans aucun moyen d'existence, et n'ayant que ses vertus héroïques, pour défendre l'honneur de ses filles contre la misère et la corruption de tout genre, qui étaient dans les mœurs de cette époque de chaos social. La méchante conduite du représentant Aubry m'ayant privé de mes appointements, toutes mes ressources étaient épuisées ; il ne me restait qu'un assignat de cent sous. J'étais sorti, comme entraîné par un instinct vers le suicide, sans pouvoir le vaincre. Quelques instants de plus et je me jetais à l'eau, quand le hasard me fit heurter un individu couvert des habits d'un simple manœuvre, et qui, me reconnaissant, me sauta au cou, en me disant : — Est-ce bien toi, Napoléon ? Quelle joie de te revoir ! C'était Démasis, mon ancien camarade d'artillerie ; il avait émigré, et était rentré en France, déguisé, pour voir sa vieille mère ; il allait repartir. — Qu'as-tu ? me demanda-t-il, tu ne m'écoutes pas, tu ne te réjouis pas de me voir ? Quel malheur te menace ? Tu me représentes un fou qui va se tuer. Cet appel direct à l'impression qui me dominait produisit en moi une révolution, et, sans réflexion, je lui dis tout. — Ce n'est que

cela, me dit-il en ouvrant sa mauvaise veste, et en détachant une ceinture qu'il me mit dans les mains, voilà 30,000 francs en or, prends-les et sauve ta mère. Sans pouvoir me l'expliquer encore aujourd'hui, je pris cet or comme par un mouvement convulsif, et je courus comme un fou pour l'expédier à ma mère. Ce ne fut qu'une fois hors de mes mains, que je pensai à ce que je venais de faire. Je revins à la hâte à l'endroit où j'avais laissé Démasis, mais il n'y était plus. Plusieurs jours de suite, je sortais dès le matin et ne rentrais que le soir, parcourant tous les lieux où j'espérais le retrouver. Toutes mes recherches d'alors, comme celles que je fis à mon avénement au pouvoir, furent inutiles. C'est seulement vers la fin de l'empire que par hasard je retrouvai Démasis, et j'eus toutes les peines du monde à lui faire accepter 300,000 francs, et la place d'administrateur général des jardins de la couronne.

« Dans une autre circonstance, j'ai voulu encore me tuer, vous le savez sûrement? — Non, sire, lui dis-je. — En ce cas, écrivez, car il est bon qu'on connaisse un jour les mystères de Fontainebleau.

» Le 14 avril 1814, après une discussion des plus pénibles avec plusieurs de mes généraux, je ne résistai plus, et fidèle à mon serment, je rendis la couronne. Cette lutte m'avait jeté dans un extrême découragement, je pris le parti de mettre fin à une vie qui n'était plus utile à la France.

« Depuis la retraite de Russie, je portais du poison suspendu au cou, dans un sachet de soie; c'est Ivan qui l'avait préparé par mon ordre, dans la crainte d'être enlevé par des Cosaques..... — Pourquoi tant souffrir, me dis-je, et qui sait si ma mort ne placerait pas la couronne sur la tête de mon fils? La France serait sauvée.....

» Je n'hésitai pas, je sautai à bas de mon lit, et délayant le poison dans un peu d'eau, je le bus avec une sorte de bonheur; mais le temps lui avait ôté sa valeur. D'atroces douleurs

m'arrachèrent quelques gémissements; ils furent entendus, des secours m'arrivèrent. Dieu ne voulut pas que je mourusse encore..... Sainte-Hélène était dans ma destinée (1). »

Un argument qu'on a répété à satiété et que nous avons plusieurs fois réfuté, dans le cours de cet ouvrage, c'est que dans les cas même où l'acte est prémédité, il y a dans les gestes, les paroles, l'expression de la figure, de celui qui va mourir, les signes caractéristiques du désespoir et du délire. Mais le désespoir de la raison est-il celui de la folie? Évidemment non, et M. Lélut a été fondé à dire que le premier reconnaît une cause réelle, puisée dans le monde extérieur, tandis que dans le second, cette cause qui jadis a pu avoir ce caractère, l'a désormais perdu, et ne réside plus que dans les perceptions spontanées et sans objet du maniaque.

En s'exprimant ainsi, M. Lélut montre qu'il existe une distinction capitale entre le fait et son interprétation, et qu'il y a, comme l'a très bien dit M. J. Guérin, quelque chose au-dessus des faits : c'est l'esprit qui les observe et les juge.

Les faits, suivant la remarque de M. Dechambre, sont impuissants à révéler d'eux-mêmes les éléments d'une détermination scientifique. Ils sont muets de leur nature; ils n'apprennent rien quand l'esprit ne parle pas pour eux; l'observation pure et simple ne peut jamais donner qu'une succession de faits sans relation et sans harmonie. Dans un appareil symptomatologique, pas la moindre lumière, si l'esprit n'éclaire pas la source du mal, pour montrer la liaison des désordres disséminés dans l'économie, pour faire distinguer les vrais caractères pathologiques des phénomènes accidentels, et les effets primitifs de la cause et ses effets consécutifs. Il n'est pas douteux que les faits bien observés, tout indispensables qu'ils soient pour le raisonnement, n'en sont pas moins matière inerte et malléable, et ne

(1) Voyez *la Presse*, feuilletons des 5 et 14 février 1846, *Histoire de la captivité de Sainte-Hélène*, par le général Montholon.

peuvent passer dans les sciences que sous la forme et avec les caractères qui leur sont attribués par l'esprit. En dépit de toutes les méthodes, de toutes les prétentions à l'exactitude, leur signification n'est jamais que celle que lui a donnée l'esprit; elle est conséquemment susceptible d'infinies variations; elle vaut juste ce que vaut l'esprit; et bien loin que les faits soient un niveau à courber toutes les têtes, ce sont eux qui reçoivent le joug.

Le caractère du fait, tel est donc le véritable critérium du jugement. Faisons l'application de ces règles au prétendu délire des derniers moments des suicides, et prenons deux exemples entièrement opposés. Philippe Strozzi est tombé aux mains de son plus cruel ennemi, Côme de Médicis, qu'il a voulu renverser. Il fait partie d'une troupe de conjurés dont il a les secrets; s'il parle, leurs têtes rouleront sur l'échafaud, leurs biens seront confisqués, leurs familles réduites à l'indigence, et son nom à lui-même sera voué au déshonneur. S'il ne devait braver qu'une mort ordinaire, son silence serait inébranlable, mais la torture peut triompher de son courage, comme elle a triomphé de celui de l'infortuné Julien Gondi, et le rendre parjure. Il n'affrontera pas un semblable péril : tout plein de la lecture des Anciens, dont les ouvrages récemment exhumés, après tant de siècles de ténèbres, électrisent les imaginations italiennes, il descend au tombeau en invoquant les noms de Caton et des hommes vertueux qui ont fait une semblable fin.

Déjà dans l'antiquité, l'affranchie Epicharis avait donné un exemple identique, en s'étranglant avec sa ceinture plutôt que de dévoiler le nom de ses complices.

Les voleurs de la Banque ont bien étudié les dispositions intérieures de l'édifice, ils savent l'heure, la minute pendant laquelle l'employé chargé de la distribution des fonds revient de la caisse avec son portefeuille dont les valeurs dépassent plusieurs millions. A tel moment, il s'engage dans le corridor que sa situation cache à l'œil des surveillants et des visiteurs.

C'est dans cet instant presque indivisible qu'il faut le saisir, le terrasser, lui arracher son trésor et s'élancer ensuite pour franchir la porte, au milieu d'un concours considérable de monde. Netteté du coup d'œil, sang-froid dans l'action, résolution irrévocable si le coup manque, sont évidemment les traits distinctifs de cette audacieuse entreprise exécutée à l'heure de midi. Des cris se font entendre, l'employé a pu se dégager, l'un des criminels s'échappe, le second, déjà possesseur d'une énorme quantité de billets, se voit perdu, il a tout intérêt à cacher son nom, et avant qu'on l'ait saisi, il se fait sauter la cervelle, en ayant eu grand soin d'anéantir avant son action, tous les signes qui pouvaient trahir son origine. Quand bien même, ces deux hommes, entre lesquels aucune comparaison n'est possible, auraient eu du délire à leurs derniers moments, où est la folie dans la conception de l'acte? N'ont-ils pas été conduits à cette suprême résolution, prise longtemps d'avance, par des motifs parfaitement logiques, par des raisonnements, conséquences du principe posé, en un mot, parce que leur esprit avait parfaitement apprécié les résultats de l'insuccès ?

Quant à l'existence de ce prétendu délire, nous le contestons formellement dans beaucoup de cas, et comme preuve, nous rapportons le fait suivant, emprunté à des documents authentiques (*Procès-verbaux du Parquet de Paris*).

Un jeune homme de vingt-cinq ans, bien mis et de bonne apparence, se présente dans un des grands tirs de Paris; le maître de l'établissement et l'un de ses garçons l'accompagnent dans le salon du tir. En traversant le jardin, il parle de choses et d'autres d'un air très gai, et s'extasie sur la beauté des fleurs. Arrivé dans le salon, il demande quinze balles et lorsqu'il les a tirées, il prie le garçon de lui en choisir quinze autres, et continue ainsi pendant soixante-douze coups. La régularité de son jeu annonce un tireur exercé; plusieurs fois il enlève la mouche et ne quitte jamais la ligne. « Ces coups ne sont pas mauvais,

dit-il, mais j'en veux au pavillon. » Il fait des remarques sur le plus ou moins de précision de son jeu, sur la différence de guidon des pistolets qu'il essaie et change à plusieurs reprises. Après le soixante-douzième coup, qui avait presque touché le bouton, il prend des mains du garçon le pistolet chargé; mais au lieu d'ajuster, il le porte si rapidement à son front, que l'employé n'est averti de l'accident que par la détonation et la chute du corps. L'exercice avait duré une heure.

Les renseignements qui furent donnés apprirent que ce jeune homme, qui appartenait à une bonne famille, avait déserté son régiment et qu'il faisait partout des dupes. Aimant le plaisir, les femmes, le jeu, et ne pouvant s'astreindre à aucun travail régulier, il ne cessait de tourmenter ses parents pour avoir de l'argent et satisfaire ses tristes penchants. La bourse de ses amis avait été mise par lui à contribution.

Lorsqu'il se tua, il n'avait plus de logement, toutes ses connaissances le fuyaient; il avait pris un faux nom, donné de fausses signatures; on ne trouva sur lui qu'une lettre à une femme dans laquelle il lui faisait ses adieux.

Pour tout homme sans opinion préconçue, cette mort est la conséquence rigoureuse d'une vie passée dans la paresse, la débauche, les privations, la misère, avec la perspective certaine de ne pouvoir plus satisfaire des penchants devenus une seconde nature. C'est une remarque bien vulgaire, mais qui n'en est pas moins d'une vérité incontestable : dès qu'on a mis le pied sur une pente glissante, rien ne peut arrêter, il faut tomber au bas.

Parmi les arguments qu'on peut invoquer contre ce grand trouble des derniers moments, il en est un que nous empruntons à M. le docteur Vinchon. Dans la remarquable discussion qui a eu lieu à la *Société médico-pratique*, en 1846, à l'occasion du Mémoire de M. Bourdin, ce médecin dit en parlant des précautions prises par les personnes qui se donnent la mort par le

charbon : J'avoue que leur sang-froid, leur calme, leur ordre, leur précision, dans un moment aussi suprême, aussi solennel, m'ont toujours saisi d'étonnement, et pour des fous, ils m'ont paru bien raisonnables.

Dans l'analyse des derniers sentiments exprimés par les suicides, nous avons publié un nombre considérable de pièces qui mettent en évidence le sang-froid des victimes; nous ne pouvons résister au désir de citer, comme preuves nouvelles, deux écrits dont le premier est d'un homme que nous avons connu.

Succombant à la violence d'un chagrin invétéré, M. Saint-Edme, l'un des auteurs de la *Biographie des hommes du jour*, avait depuis longtemps conçu la pensée du suicide. Au moment d'exécuter ce funeste projet, il a consigné dans une sorte de journal toutes ses impressions. Voici ce document, qui offre un grand intérêt au point de vue psychologique :

« *Derniers moments du sieur Bourg-Saint-Edme* (Edme-Théodore), homme de lettres.

Pour Monglave.

» Je crois, mon cher ami, que vous devrez commencer par faire appeler le commissaire de police, afin que la constatation du suicide ait une origine légale.

» Pour la suite, vous suivrez mes instructions.

» Adieu ! santé et bonheur !

» 26 mars 1852, quatre heures et demie du matin.

» *Minuit.* — Je prépare les bas, la chemise et le drap qui doivent être mes derniers vêtements.

» Je sens que le moment approche. Je le sens à une émotion de l'âme dont je ne puis me défendre, malgré mon courage.

» Je fais ma prière à Dieu, pour le repos de l'âme de Maria, pour mes enfants, pour moi-même; car il y a un cri intérieur

qui appelle à lui les sentiments du cœur les plus doux, les meilleurs, et avec eux la confiance et l'espérance.

» J'entretiens le feu. Il me semble qu'il y a auprès de moi quelque chose qui vit.

» Si je n'avais pas été trompé, délaissé, abandonné, je n'en serais certainement pas où j'en suis.

» Mais seul, entraîné, abusé, dans un chagrin cuisant, depuis la mort de Maria, sans consolation, sans espoir, poursuivi par le besoin, par la misère, humilié, calomnié, outragé, je n'ai vu qu'un moyen de sortir de cette situation extrême, et ce moyen, c'est le suicide.

» *Deux heures.* — Que le temps passe vite ! Deux heures sonnent ! Le vent est fort et vif au dehors. Il y a dans l'espace une tempête qui retentit au fond de mon cœur.

» Je viens de mettre la clef dans ma serrure, du côté de l'escalier, et j'ai suspendu à la clef, par un fil rouge, une lettre à madame Lachaise, ma concierge, dans laquelle je la préviens de l'événement et lui donne quelques instructions. De sorte que la première personne qui viendra ce matin, la verra, la prendra, la remettra.

» *Deux heures et demie.* — Il faut pourtant que je m'occupe des préparatifs. Je ne veux pas que le jour me retrouve là.

» Le genre de mort ne m'était pas indifférent. Je voulais me tirer un coup de pistolet dans le cœur; c'était un mode facile et prompt. Je n'ai pu me procurer de pistolet. Me noyer, c'était hors de chez moi ! et puis, j'ai toujours eu horreur de l'eau. M'asphyxier par le charbon, c'était une agonie dure et lente. J'ai employé le moyen que voici :

» Pour plus de certitude de réussite encore, j'attacherai fermement au haut de ma bibliothèque une cordclière que j'ai depuis longtemps ; j'y ferai un nœud coulant que je me passerai au cou ; je chasserai la chaise qui sera sous mes pieds et je resterai enfin suspendu.

» La strangulation et la suspension doivent avoir insensiblement leur effet.

» Nous allons voir.

» *Trois heures.* — Le feu passe ; je suis contrarié.

» Je fais une remarque, c'est que les besoins de la nature sont plus fréquents depuis tantôt.

» J'entends le bruit des voitures des maraîchers qui vont à la halle. Je ne profiterai point de ce qu'ils apportent.

» Allons !

» O mes chers enfants ! vos douces figures sont devant moi et me troublent !

» Du courage !

» *Trois heures et demie.* — Je viens de fixer la cordelière.

» A quatre heures ou quatre heures un quart, j'exécuterai mon dessein, pourvu que tout marche à mon gré.

» Je ne crains pas la mort, puisque je la cherche, puisque je la veux ! mais la souffrance prolongée m'effraie.

» Je me promène; les idées s'évanouissent.

» Je n'ai que la conscience de mes enfants.

» Le feu noircit.

» Quel silence m'environne !

» *Quatre heures.* — Quatre heures sonnent. Voilà bientôt le moment du sacrifice.

» Adieu, mes filles chéries !

» Dieu pardonnera à mes douleurs.

» Adieu..., encore une fois adieu, mes enfants bien-aimées ! vous avez ma dernière pensée. A vous les derniers battements de mon cœur (1). »

L'autre écrit est d'un peintre anglais, Benjamin-Robert Haydon, dont le suicide (22 juin 1846) a vivement ému la ville de Londres. — La vie d'Haydon avait été une suite non inter-

(1) *Presse* du 7 avril 1852.

rompue de désillusions et de souffrances. Un de ses plus cruels moments de découragement fut quand il exposa son tableau du *Bannissement d'Aristide*, et que dans une salle voisine une autre exposition vint lui faire concurrence. Voici ce qu'il écrivait :

« C'est aujourd'hui qu'a ouvert mon exposition. Il a plu toute la journée, personne n'est venu, excepté J..., B..., F..., M... et H... Ç'aurait été bien différent, il y a vingt-six ans. La pluie alors n'aurait pas empêché de venir.

» Recette du premier jour pour l'*Entrée du Christ dans Jérusalem*, 1820, 19 livres 16 shill. 1 den.

» Recette du premier jour pour le *Bannissement d'Aristide*, 1 livre 1 shill 1 den.

» En Dieu, je me confie, *Amen !*

» 13 *avril*. — Les voilà qui se précipitent par milliers pour voir Tom Pouce (1). Ils se battent, se trouvent mal, ils crient au secours, à l'assassin, c'est une maladie, c'est une rage, *rabies furor*. C'est un songe ! jamais je n'en aurais cru les Anglais capables. Je suis dans la plus affreuse position, couvert de dettes, découragé par le peu de sympathie que témoigne le public pour mes meilleurs tableaux. Je me suis réveillé ce matin à quatre heures, comme d'ordinaire, alors j'ai prié mon Créateur, qui m'a soutenu pendant quarante ans dans cette vallée de larmes, de ne pas m'abandonner à la onzième heure.

» 21 *mai*. — Travaillé beaucoup à mon tableau. Triste parce que je n'ai pu donner de l'argent à mon cher fils pour aller voir ses amis de collége.

» 16 *juin*. — Resté assis de 2 heures à 5 heures en regardant mon tableau comme un idiot. Ma tête se brise en voyant les regards inquiets de ma famille, que j'ai été obligée de préve-

(1) Le fameux puffiste américain Barnum a raconté dans ses mémoires comment il avait transformé en nain un enfant de cinq ans, qu'il présenta à la reine d'Angleterre et au roi de France.

nir de ma position. Nous avons engagé toute notre argenterie. J'ai écrit à sir Robert Peel, à X... et à X..., disant que j'avais une forte somme à payer.

» Lequel a répondu le premier. Voici la lettre que je reçois :

« Monsieur, je suis fâché d'apprendre que vous soyez encore dans l'embarras. Dans une somme très limitée que j'ai à ma disposition, je prends 50 livres que je vous envoie.

» White-Hall, le 16 juin.

» Robert Peel. »

» 18 *juin.* — Il n'y a eu que Peel qui ait répondu, et on dit qu'il n'a pas de cœur ! »

Et enfin le dernier jour, 22 juin.

« Que Dieu me pardonne. *Amen !* »

Puis il se tua, laissant plusieurs lettres pour sa femme et pour ses enfants. A sa femme, il écrivait :

« Dieu te bénisse, cher amour ! Pardonne-moi cette dernière douleur. J'espère que sir Robert Peel considérera que j'ai bien gagné une pension pour toi. »

L'observation qu'on vient de lire appartient-elle à la lypémanie suicide, ou bien au suicide volontaire ? C'est ce qu'un critique a cherché à résoudre dans l'*Union médicale.*

En réfléchissant, dit-il, sur les pensées douloureuses consignées dans le journal de l'infortuné Haydon, on trouve partout la preuve, non de la folie, mais d'un des plus affreux malheurs, la misère, quand on a connu les douceurs de l'aisance. Haydon a cédé à un désespoir réfléchi : il s'est tué pour mettre fin à des maux qui, dans sa position, entouré comme il l'était d'une famille qu'il voyait dans le besoin sans pouvoir la soulager, étaient devenus intolérables. Si quelque ami l'eût secouru d'une manière efficace, il est certain qu'il ne se serait pas tué. Quel est l'homme courageux, résigné et *raisonnable* qui, se trouvant dans une position semblable, puisse être à l'abri de symptômes

qu'avec une interprétation large on pourra transformer en signes de folie? Faut-il être aliéné, en effet, pour éprouver des maux de tête quand la misère, avec toutes les angoisses qu'elle traîne à sa suite, vous fait sentir les premières et les plus douloureuses atteintes? Faut-il être insensé pour avoir, comme le disait l'infortuné Haydon, « la cervelle brouillée, trouble, » quand on voit devant soi la ruine, la prison, etc.? Non, Haydon n'était pas aliéné! son caractère a été aigri par le besoin, il a été malheureux; il a manqué de courage et de persévérance, il a voulu mettre fin à ses propres souffrances, peut-être, y voyait-il aussi un moyen de diminuer la misère de sa femme et de ses enfants qu'il regrettait tant de quitter. Cet espoir se trahit dans ces lignes qu'il écrivait à sa femme : « J'espère que sir Robert Peel considérera que j'ai bien gagné une pension pour toi... » L'espoir qu'avait peut-être conçu Haydon a été pleinement réalisé. Après la mort du peintre, le premier ministre anglais a envoyé à la veuve un secours de 200 livres (5,000 francs), avec la promesse d'une pension et l'offre de ses services particuliers. J'ai lu quelque temps après dans les journaux que cette pension a été fixée à 200 livres sterling (1).

Où sont dans ces trois faits les désordres qu'on a prétendu exister aux approches de la mort violente? Sans aucune doute, ces trois infortunés ont offensé Dieu et la morale; ils ont néanmoins agi avec discernement, et en se donnant la mort, ils savaient très bien ce qu'ils faisaient.

Ce ne sont pas seulement les littérateurs, les artistes, qui discutent, apprécient, jugent les motifs de leur suicide; à chaque instant des hommes du peuple s'expriment avec la même liberté d'esprit. Un cultivateur des environs de Compiègne adresse une lettre à M. le préfet de police ainsi conçue : « J'avais amassé à force de travail quelques sous. Je viens de

(1) *Union médicale.*

les perdre dans les sociétés californiennes. Je n'ai ni parents, ni amis, ni ressource aucune. Mes infirmités m'empêchent de faire des travaux fatigants, quand même j'en trouverais. Je ne veux pas vous demander de secours. Je sais que vous avez beaucoup de monde qui ont recours à vous, et que vous donnez tout ce que vous pouvez. Et puis, cela me soulagerait un instant, et il faudrait recommencer. Il vaut mieux que je m'en aille, ma vie n'est utile à personne. Je vous écris pour vous faire savoir que c'est bien de ma propre volonté que j'ai fait ça, et j'en demande pardon à Dieu. »

Des écrivains d'un immense talent, Montaigne, Montesquieu, ont justifié le suicide; c'est une grave erreur qu'ils n'eussent pas commise, s'ils avaient étudié les divers éléments de ce mal moral. Entre l'apologie du suicide et sa défense au point de vue de la liberté de la conscience et de la volonté, la différence est énorme, et c'est ce qu'ont très bien senti des auteurs modernes d'un mérite incontestable. « La physiologie, dit M. Lerminier, a presque toujours fait du suicide un acte de folie; il est souvent, au contraire, un acte de liberté. Le suicide n'appartient qu'à l'homme, à ce mélange de passions, d'intelligence et de volonté. Il a été pour tout un monde, le monde antique, un acte raisonnable, une vertu, la résolution de la volonté qui usait d'elle-même pour se détruire, du patriotisme qui succombait avec la liberté de son pays (1). »

M. Toussenel, qui a écrit un ouvrage fort curieux sur les oiseaux, assure qu'il existe une espèce de pigeons qui se laissent mourir de faim pour ne pas survivre à la perte du mâle ou de la femelle. Dernièrement, le *Droit* racontait qu'un chien s'était plusieurs fois jeté à l'eau, parce que son maître l'avait menacé de le battre (juin 1855).

« Le suicide, remarque M. Saint-Marc Girardin, est une idée

(1) Lerminier, *Philosophie du droit.*

que l'homme ne tient pas de la nature, mais de la réflexion, cela se prouve par la mode; ainsi, dans l'antiquité, selon les temps et selon la secte dominante, on mourait en stoïcien ou en épicurien. De même, de nos jours, les suicides sont taillés sur le patron des drames modernes; ils sont tous exaltés, mélancoliques, pleins de colère contre la société. »

M. Saint-Marc Girardin, avec cette sagacité qui est le caractère de son observation, ajoute : « A côté du suicide mêlé de philosophie et de passion, qui naît des sectes de l'antiquité ou de l'influence de la littérature moderne, et qui est le suicide le plus commun de nos jours, il y en a un autre, moins réfléchi et moins subtil, qui naît de l'égarement de la passion toute seule et où la philosophie n'est pour rien ; puis enfin, un dernier plus accrédité que causent la faiblesse et l'impatience des âmes plutôt que la violence des passions ou l'égarement des systèmes (1). »

Résumé. — La conscience de l'acte, la liberté de la volonté dans un grand nombre de suicides, voilà donc pour beaucoup de médecins, pour nous, pour d'éminents moralistes, des faits qui paraissent incontestables. Y a-t-il dans cette doctrine une justification du suicide? Le soutenir serait un étrange abus de la logique. La mort sur le rocher de Sainte-Hélène, a dit avec beaucoup de raison M. Lerminier, voilà qui vaut mieux qu'un suicide, et cette opinion est celle de tous les véritables moralistes. Nous ne sommes pas exclusif : si nous reconnaissons souvent les caractères distinctifs du libre arbitre dans la mort volontaire, nous ne faisons aucune difficulté d'avouer l'influence de la folie sur ce genre de mort, et c'est un motif déterminant pour l'Église d'user d'indulgence à l'égard de ces victimes involontaires.

(1) Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature. Du suicide et de la haine de la vie.* Paris, 1843.

CHAPITRE VIII.

MÉDECINE LÉGALE (1).

SOMMAIRE. — 1° *Asphyxie par le charbon.* — Moyens doubles, opium. — Accidents secondaires, le suicide peut devenir homicide. — Possibilité de confondre le suicide avec l'homicide, usage fréquent des liqueurs fortes. — État normal de la face. — Faits de tentatives diverses. — 2° *Asphyxie par submersion.* — Syncope. — État des organes génitaux au moment de la menstruation. — Erreurs dues à l'altération des traits. — Lésions, résultats de chutes ou d'autres tentatives pouvant induire en erreur. — 3° *Asphyxie par strangulation et suspension.* — État des organes sexuels. — Possibilité de la strangulation, le corps appuyant sur le sol. — Remarques sur les liens, le sillon, l'absence d'empreinte. — Rapidité de la mort. — Phénomènes à l'instant de la pendaison. — 4° *Plaies d'armes à feu.* — Lieux d'élection, tête, poitrine, abdomen. — Fréquence du suicide dans la bouche. — Décapitation. — Effets d'armes à feu tirées dans la bouche entièrement close. — Persistance de la vie après la lésion du cœur. — Incendie. — Signes médico-légaux des blessures à bout pourtant ou à distance. — 5° *Précipitation, chute.* — Plaies de tête plus fréquentes. — Chutes d'un lieu très élevé sans fractures. — Commotion cérébrale, spinale. — 6° *Instruments tranchants.* — Fréquence de la section du col. — Suicides par double moyen. — Plaies du cœur. — Persistance de la vie après la lésion de l'organe. — Observation. — Plaies du bras et du pli du bras. — Plaies de poitrine. — Plaies de l'épigastre. — Plaies de l'abdomen. — 7° *Empoisonnement.* — Acide sulfurique. — Acide nitrique. — Arsenic, opium, laudanum. — Aconit. — Autres substances. — Observation. — 8° *Écrasement.* — 9° *Abstinence.* — 10° *Simulation du suicide.* — 11° *Du suicide dans ses rapports avec l'homicide.*

La fréquence des suicides qui, pour le seul département de la Seine, montent à près de six cents par année, sans compter les tentatives, qui forment plus de la moitié en sus, n'a que trop suffisamment fourni aux médecins légistes l'occasion d'éta-

(1) On pourra consulter le travail que nous avons publié sur le même sujet dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1848, t. XL, p. 411, et dont nous avons retranché ici toutes les observations et un grand nombre de paragraphes.

blir des règles pour chaque genre de mort, et de préciser, dans l'immense majorité des cas, les signes qui différencient le suicide de l'homicide. Aussi notre intention n'est-elle point de parcourir ce vaste champ; nous voulons seulement faire connaître quelques résultats auxquels nous a conduit le dépouillement des 4,595 procès-verbaux sur lesquels a porté notre examen.

Les suicides composant ce chiffre total se divisent en :

1,426	cas d'asphyxie	par le charbon.
989	—	par submersion.
796	—	par strangulation.
578	—	par armes à feu.
424	—	par précipitation.
207	—	par instruments tranchants.
158	—	par empoisonnement.
16	—	par écrasement.
1	—	par abstinence.
4,595		

Nous suivons dans notre examen l'ordre que présente ce tableau.

1° *Asphyxie par le charbon.* — Les symptômes de ce genre de mort sont trop bien connus pour que nous les rappelions; aussi n'entretiendrons-nous nos lecteurs que des particularités qui ont plus spécialement appelé notre attention. Il arrive assez fréquemment que pour rendre la mort plus certaine ou pour diminuer la violence des symptômes, les individus ont recours à d'autres moyens de destruction, comme l'opium et ses préparations, ou à des stimulants, comme les boissons alcooliques.

Dans un cas d'asphyxie par le charbon avec empoisonnement par le laudanum, l'individu, presque sans connaissance, avait encore eu assez d'énergie pour jeter par la croisée le vase qui avait contenu le poison.

L'asphyxie par le charbon donne lieu à des accidents secondaires qui peuvent entraîner la mort, quoiqu'on soit parvenu à

dissiper les symptômes de l'asphyxie. Nous avons noté dans un cas la paralysie des membres; plusieurs jours après la tentative, ils étaient encore dans l'immobilité et fort peu sensibles. Ce fait a été observé par M. Cruveilhier, et consigné dans la thèse de M. Bourdon. Les membres peuvent au contraire être agités de spasmes, de mouvements convulsifs; l'un de ces asphyxiés avait les poignets contournés. La pneumonie, tantôt simple, tantôt double, a été constatée : le plus ordinairement les individus succombent. Un d'eux, chez lequel on avait pu suivre le développement de l'affection, vécut onze jours.

Les hémorrhagies sont communes. Elles peuvent avoir lieu par les fosses nasales, la bouche; c'est le cas le plus ordinaire; quelquefois elles se font par le fondement. Chez un individu, il y eut une hémorrhagie très abondante; chez un autre, qui portait un anévrysme de la crosse de l'aorte, la rupture de la poche eut lieu pendant les efforts de l'agonie. Quelques personnes ont eu une émission de sperme. Chez un asphyxié dont les extrémités inférieures étaient beaucoup plus injectées qu'elles ne le sont ordinairement dans ce genre de mort, la verge laissait sortir à la pression une liqueur blanchâtre, qui par l'odeur et la couleur ressemblait au fluide séminal; le rapporteur mentionne dans son procès-verbal qu'il avait deux fois rencontré cette particularité. Dans un autre cas, la verge était en érection, et il y avait une émission abondante de sperme.

On a vu l'accouchement être hâté par la lutte qui s'établit alors. Dans un cas de ce genre, l'enfant tenait encore à la mère qui n'était pas délivrée. La chaleur peut se conserver fort longtemps; elle était presque entière, dix heures après la mort, chez un homme qui était couché et bien couvert. Un autre conservait un peu de chaleur dans le dos après quarante heures; la température était entre 14 et 15 degrés. Une femme fut trouvée encore chaude et flexible, et à côté d'elle était un petit chien roide et donnant une sensation de froid très prononcée.

La mort a quelquefois lieu très promptement, ce qui dépend de l'étroitesse du local, de la manière exacte dont il est calfeutré. La décomposition rapide peut être la conséquence de ces deux causes réunies, jointes à l'élévation de la température. Chez un homme mort dans la nuit, et qui fut examiné vers le milieu de la journée, l'odeur était insupportable, la figure noire, tuméfiée; l'œil faisait saillie hors de l'orbite; il y avait des phlyctènes sur le corps.

On pourrait quelquefois confondre la mort par accident avec le suicide, et la différence n'est pas toujours facile à établir. Un homme qui avait l'habitude de s'enivrer se couche à côté de son camarade qu'il croit endormi; celui-ci venait de s'asphyxier à l'aide d'un réchaud. L'odeur du gaz, la gêne de la respiration, l'instinct de la vie, le poussèrent à ouvrir la croisée. Sans ce mouvement automatique, il était perdu; on l'eût rangé parmi les doubles suicides. Ce cas donne lieu à plus d'une réflexion; car on pourrait enivrer un homme, le placer ensuite dans une pièce qui contiendrait du charbon en ignition, et dire qu'il s'est asphyxié. Au reste, il est très fréquent de trouver des fioles, des bouteilles ayant contenu des liqueurs fortes dans l'appartement de ceux qui se sont donné la mort par le charbon. Il est hors de doute que dans ce cas, les individus cherchent à rendre la mort moins douloureuse en s'étourdissant. Il y a vingt ans, nous fûmes appelé au milieu de la nuit pour secourir une jeune fille qui, dans son désespoir amoureux, avait voulu s'asphyxier. Ses préparatifs terminés, elle avala une demi-bouteille d'eau-de-vie et s'assoupit presque aussitôt. Lorsque nous l'eûmes rappelée à la vie, elle ne conservait aucun souvenir de ce qui s'était passé. Dans une autre circonstance, les vapeurs gazeuses ayant surpris l'homme pendant qu'il était debout, il y eut une chute qui amena la fracture de l'occipital; de sorte qu'on aurait pu croire qu'il avait été frappé, tué, et qu'on avait simulé l'asphyxie. Ce sujet est intéressant au point de vue médico-légal.

Les observateurs ont noté dans l'asphyxie par le charbon, le gonflement du visage, sa rougeur anormale, le luisant et le brillant des yeux, l'écoulement de mucosités blanchâtres et sanguinolentes par la bouche et les fosses nasales, plusieurs de ces signes peuvent manquer. Ainsi il arrive quelquefois que la face ne décèle aucun signe de l'asphyxie par le charbon : les traits sont naturels, la figure est tranquille et calme ; la plupart de ceux qui se trouvaient dans cette catégorie (ils étaient au nombre de 11) semblaient dormir. Dans un de ces cas où le rapport indiquait que la figure ne présentait ni bouffissure, ni injection, ni écoulement quelconque par la bouche et les fosses nasales, le rapporteur attribua cet état de choses à la rapidité de la mort, à la grande quantité du charbon et à l'étroitesse de la pièce entièrement calfeutrée. Un autre individu dont les traits étaient calmes, la langue sans gonflement, et chez lequel il n'existait aucun signe apoplectique, avait la verge en érection et sa chemise couverte de taches spermatiques.

Un homme et une femme, couchés sur le même lit, se tenaient embrassés ; leur figure ne révélait aucune souffrance, elle semblait même exprimer le bonheur. Ce double suicide suggéra les réflexions suivantes : on se croit heureux, tout semble en effet l'annoncer, et voilà qu'on apprend que ce père de famille qui aimait sa femme et ses enfants, jouissait d'une belle fortune acquise par des travaux honorables, une probité irréprochable, a une passion secrète, et un matin tombe au milieu des siens la nouvelle foudroyante qu'il vient de se donner la mort avec sa maîtresse. Le bonheur domestique durait depuis vingt ans. Comptez donc sur quelque chose ! N'est-ce pas le cas de s'écrier avec Crésus : « Solon ! Solon ! »

6 de ces asphyxiés donnaient encore des signes de vie. L'un d'eux avait même recouvré entièrement connaissance, mais il succomba deux jours après.

Un mari et une femme s'étaient asphyxiés ensemble ; la femme

put être sauvée, parce qu'elle était plus près de la croisée ; le mari, qui était dans la ruelle, fut trouvé froid. Dans un autre cas, absolument semblable, la femme survécut également, quoique le corps de l'amant fût froid ; elle déclara n'avoir conservé aucun souvenir de ce qui s'était passé. Lorsqu'elle commença à reprendre connaissance, elle entendait frapper, mais il lui était impossible de faire aucun mouvement. Une femme qu'on était parvenu à ranimer, ne voulut recevoir aucun secours, et battit même ceux qui s'efforçaient de lui être utiles. Un individu vécut trois jours sans reprendre l'usage de ses sens.

Deux hommes, craignant que l'asphyxie par le charbon manquât ou se prolongeât trop, eurent recours à d'autres moyens. L'un se serra le cou avec une cravate, qui détermina une empreinte circulaire très marquée. L'asphyxie avait occasionné une tuméfaction considérable de la face et du cou. Un autre, voyant que l'asphyxie marchait trop lentement, s'ouvrit la carotide gauche.

Parmi les faits de ce genre, qui nous ont paru mériter une mention spéciale, nous rapportons les suivants :

Le docteur Villeneuve, de l'Académie de médecine, a vu un homme qui s'était tiré un coup de pistolet dans la bouche, avait coupé l'artère thyroïdienne droite avec un rasoir, et qui, non content de ces deux moyens, avait allumé un réchaud dont le charbon était en partie consumé.

Deux amants contrariés dans leur liaison prennent la résolution de se tuer. L'homme tire un coup de pistolet à sa maîtresse et lui traverse le poumon et les gros vaisseaux du cœur. En la voyant sans vie, il cherche inutilement à se frapper avec l'arme tranchante, alors prenant un pistolet, il se décharge l'arme dans la région frontale. Un réchaud allumé met fin à cette série de tentatives diverses (Durocher et Montanzeux).

2° Asphyxie par la submersion. — Il arrive quelquefois que l'asphyxie par la submersion paraît plutôt due à une syncope

qu'à la privation de l'air. Un homme fut retiré de l'eau, peu de minutes après sa chute : on trouva le cerveau légèrement congestionné, il y avait absence de sang dans le cœur. Les rapporteurs furent portés à conclure que la mort avait eu lieu plutôt par l'effet d'une syncope survenue au moment de la chute du corps dans l'eau, que par l'asphyxie due à la submersion. Une femme se jeta dans la Seine ; elle en fut retirée aussitôt : elle avait déjà cessé de vivre. Une mort aussi rapide fut justement considérée comme le résultat d'une vive frayeur. Cette femme, qui était à l'époque de ses règles, ayant été ouverte, on trouva la matrice, les trompes et les ovaires injectés, tous les vaisseaux gorgés de sang. Le col utérin, d'un rouge vif, était entouré d'un cercle d'apparence hémorrhoïdaire. La cavité utérine, très injectée, était enduite d'une matière muqueuse et sanguinolente; la vulve avait une couleur de sang (1).

L'asphyxie par submersion peut être très prompte. Un homme s'enfonça la tête dans un vase où il n'y avait qu'un pied d'eau ; on le retira presque aussitôt : il vécut seulement quelques instants.

La décomposition peut être plus rapide qu'elle n'est indiquée dans les ouvrages de médecine légale. Un homme fut repêché trois jours après sa submersion; c'était en été, par une température ordinaire. Les yeux faisaient saillie hors de l'orbite; on apercevait des taches noires sur le tronc et les extrémités; l'épiderme des mains se détachait; il y avait des plaques violacées et jaunâtres sur les cuisses. Le cerveau était en bouillie, d'une couleur grisâtre; l'estomac et les intestins étaient distendus par des gaz. Chez un homme qui avait séjourné trois mois dans l'eau, on trouva les deux mains détachées.

Les changements apportés par le séjour dans l'eau peuvent induire en erreur les rédacteurs des procès-verbaux; ainsi, on

(1) A. Brierre de Boismont, *De la menstruation*, ouv. cit., p. 181. Paris, 1842.

lit dans l'un d'eux que l'individu avait trente ans, et l'enquête prouva qu'il n'en avait que quatorze. Dans un autre procès-verbal, la personne noyée fut désignée comme ayant quarante ans environ, et l'on apprit qu'elle n'en avait que seize.

Quelques noyés portent des traces de contusions, de blessures, de stangulation, qui sont le résultat de chutes ou d'autres tentatives faites avant la submersion, mais qui exigent aussi un examen approfondi, pour qu'il ne reste pas de doutes entre le suicide et l'homicide. Cependant la solution de cette dernière question n'est pas toujours facile. Un homme, en tombant se fait plusieurs contusions et plaies pénétrantes ; il avait rencontré un croc à trois branches, qui avait déchiré la peau du ventre, donné issue aux intestins et divisé en même temps l'artère crurale. L'examen du lieu, la nature des plaies, ne laissèrent aucune incertitude sur la cause de ces solutions de continuité. Un asphyxié, dont la cravate serrait assez fortement le cou, avait, à la partie antérieure de cette région et à la partie supérieure de la poitrine une grande ecchymose; les rapporteurs se demandèrent si elle était due à la constriction causée par le lien.

MM. les docteurs Guichard et Cousin furent requis par M. le procureur du roi, pour donner leur avis dans un cas où l'on soupçonnait un assassinat. Il existait, à la partie antérieure de la région du cœur, deux petites plaies pénétrantes faites du vivant de l'individu, qui pouvait avoir été précipité ensuite dans l'eau, où l'état blanchâtre des pieds et des mains annonçait qu'il avait séjourné quelque temps. A l'autopsie, ces médecins constatèrent que les deux plaies n'avaient que très superficiellement intéressé le poumon gauche, tandis que les téguments de la tête, la substance du cerveau, le parenchyme pulmonaire et les cavités droites du cœur, gorgées de sang, annonçaient qu'il avait réellement péri par submersion, mais,

ajoutèrent-ils, cependant rien ne prouve que l'individu n'ait été frappé auparavant par des assassins et qu'il n'ait été ensuite précipité dans l'eau, comme cela n'est que trop malheureusement arrivé.

3° Asphyxie par strangulation et suspension. — 790 individus, dont 656 hommes et 134 femmes, ont mis fin à leurs jours par ce mode de suicide. Sur ce nombre, la suspension a été notée 338 fois. 76 hommes, le dixième environ du chiffre total, ont été trouvés en érection d'après les procès-verbaux, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en eût beaucoup plus. Chez plusieurs, la verge était très volumineuse. L'érection était considérable chez un homme de cinquante ans, dont le gland très gros offrait une teinte brune. L'érection fut constatée dans deux cas, dix heures après la strangulation; elle persistait encore cinq jours après dans un autre cas, mais la verge avait subi un commencement de putréfaction.

114 individus, ce qui forme environ le septième du chiffre total des strangulés, avaient eu des éjaculations plus ou moins abondantes. Les taches de sperme existaient en général sur la chemise. La liqueur spermatique se retrouvait entre le gland et le prépuce et dans le canal. Quelquefois, il n'y avait qu'un fluide peu abondant, transparent, légèrement visqueux, qui paraissait uniquement constitué par la liqueur prostatique. Chez un de ces strangulés, en enlevant le pantalon, il se fit sur-le-champ une forte éjaculation. Dans un cas, où il y avait des taches de sperme abondantes sur la chemise, les cuisses, un tabouret voisin, on constata une luxation de la seconde vertèbre sur la première ; la tête était très mobile. Un assez bon nombre de ces suicidés avaient en même temps des évacuations d'urine et de matières fécales. Cette disposition tient-elle à un spasme ou à un relâchement des sphincters? Ce fait, qui n'a été consigné nulle part, pas même dans les traités *ex-professo* de médecine légale, a été invoqué et mis en lumière par M. Devergie, dans le procès

de l'accusé Duroulle, qui était accusé d'avoir étranglé sa femme (1).

Dans 17 autres cas, où ces détails ont été consignés, 7 fois il n'y avait point d'érection, 10 fois il n'existait pas de traces d'émissions spermatiques. Ainsi, sur les 656 hommes qui se sont pendus, les symptômes relatifs aux organes génitaux ont été notés dans 207 cas, c'est-à-dire, dans un grand tiers environ du chiffre entier; 190 ou le quart, présentaient des érections ou des émissions spermatiques.

Il ne reste aujourd'hui aucune incertitude sur la possibilité de strangulation, quelles que soient les différentes positions du corps sur le sol. Les détails statistiques que nous allons donner confirment des faits déjà connus. Nous avons trouvé cette circonstance mentionnée dans 174 procès-verbaux, environ le quart du nombre total (4,58).

112 de ces individus étaient debout contre les murs; tantôt les pieds reposaient sur le sol à plat, en même temps que les genoux étaient fortement pliés, de sorte qu'il était évident qu'ils avaient pesé de toute leur force sur le lien; la position de plusieurs d'entre eux faisait même supposer qu'ils auraient pu se dégager s'ils l'avaient voulu; tantôt les pieds touchaient encore la terre, mais moins complétement, quelques-uns même n'y arrivaient que par l'extrémité des orteils. Un homme était adossé contre l'échelle à laquelle il s'était pendu, les pieds horizontalement sur le sol; son suicide présenta cette particularité qu'il s'exécuta dans la même chambre où, quelques jours avant, un autre homme, qu'il s'était empressé de secourir, avait fait une double tentative de suicide. (Toutes ces particularités sont

(1) A. Devergie, *affaire Duroulle. — Consultation médico-légale sur un cas de mort par suspension* (*Annales d'hygiène et de médecine légale*, p. 460, avril 1855). — Duroulle avait été condamné par la Cour d'assises d'Évreux, le 4 février 1854, aux travaux forcés à perpétuité. L'arrêt ayant été cassé, Duroulle a été acquitté par la Cour impériale de Rouen, devant laquelle il avait été renvoyé.

en général indiquées avec plus de soin, par MM. les commissaires de police, que par MM. les médecins légistes.)

11 avaient pour supports des chaises sur lesquelles ils étaient montés pour mettre leur projet à exécution; tantôt les deux pieds posaient à plat sur la chaise, tantôt un seul pied appuyait sur les barreaux et l'autre touchait le sol. 6 s'étaient pendus debout dans leur lit, les pieds reposaient en plein sur les matelas et les genoux étaient pliés. 23 étaient accroupis, à genoux, ployés en deux. L'un de ces derniers était à genoux sur une chaise et avait les pieds à terre. La plupart étaient à genoux sur le sol, l'un semblait uriner; un autre seulement avait le cou serré à sa partie antérieure.

4 après s'être attachés aux colonnettes de leur lit, s'étaient laissés glisser à terre, de sorte que leur corps était presque parallèle au sol.

11 étaient assis sur des chaises ou des matelas à terre. Un d'eux fut trouvé dans une voiture, assis, la tête contre une glace et passée dans une de ces gances qui servent de poignées; il n'y avait pas d'autre lien. 6 individus étaient couchés dans leur lit. Un de ceux-ci s'était étranglé avec la corde qui servait à le soulever, quoiqu'il n'eût qu'un bras. Deux autres s'étaient asphyxiés en se serrant le cou avec une cravate; l'un de ces derniers avait les jambes demi-fléchies sur quatre coussins et la cravate était fortement nouée. Parmi les faits de ce genre qui prouvent la possibilité de se donner la mort dans la position horizontale, nous citerons le suivant dont nous garantissons l'authenticité.

Un gentilhomme étranger est placé dans un établissement justement renommé. « Monsieur, disent les parents au directeur, nous ne vous demandons qu'une seule chose, c'est d'empêcher cet infortuné de se détruire, comme il l'a déjà essayé » à diverses reprises. Faites tout ce que vous jugerez convenable; nous vous donnons liberté entière. » Le directeur,

homme habile et expérimenté, place deux gardiens auprès de l'étranger.

Celui-ci fatigué du long voyage qu'il vient de faire, désire se coucher; les deux gardiens sont établis de chaque côté du malade, prêts à s'élancer au moindre mouvement. Tous les objets propres à exécuter un suicide ont été soigneusement écartés.

Une demi-heure après, l'étranger fait appeler le directeur : « Monsieur, lui dit-il, je conçois que, d'après la recommanda- » tion de mes parents, vous preniez toutes les précautions » possibles; je n'ai aucune objection à faire à cela; mais il ne » faut pas me torturer, et c'est, je vous l'avouerai, un supplice » insupportable que d'avoir sans cesse devant moi ces deux » hommes dont les yeux ne me quittent pas un seul instant. » Je tombe de fatigue et il m'est impossible de dormir. Placez- » les où vous voudrez; de grâce, qu'ils ne restent pas ainsi » penchés sur moi. »

Le directeur obtempère à sa demande; les gardiens sont retirés des deux côtés du lit avec l'ordre de ne pas le perdre de vue. Deux heures après, le directeur revient : « Comment va votre malade? — Il est tranquille et repose. » Le directeur s'approche; il appelle le malade, point de réponse; il touche, point de mouvement. D'un geste rapide, il enlève les couvertures; le doute affreux qui a traversé son esprit est éclairci : l'étranger est mort sous les yeux de ses domestiques, et, sans que ceux-ci lui aient vu faire le plus léger mouvement; il a déchiré le bas de sa chemise de batiste, l'a roulé en cordonnet, placé autour de son cou, et un simple nœud fortement serré lui a suffi pour mettre à exécution son idée fixe (1).

(1) A. Brierre de Boismont, *Observations critiques sur le système de* no-restraint, *suivi en Angleterre à l'égard des aliénés* (*Annales médico-psychologiques*, t. IV, p. 113). — Duchesne, *Sur la strangulation* (*Annales d'hygiène*, 1845, vol. XXXIV, p. 141).

Nous avons observé un suicide absolument semblable chez une femme, dans un des hôpitaux de Paris.

La dame religieuse de service avait demandé, à cinq heures du matin, à la malade comment elle allait, celle-ci lui avait répondu qu'elle était bien. A six heures, la religieuse s'approcha de son lit, et lui fit la même question : comme elle ne répondait pas et que sa figure avait quelque chose de particulier, elle la découvrit et s'aperçut qu'elle avait un mouchoir autour du cou. On s'empressa de lui porter des secours, elle était morte.

Il arrive assez souvent que le lien se rompt; dans 8 procès-verbaux où cette circonstance fut notée, les individus étaient debout ou par terre. Une fois, le lien resté intact était si étroit, que, vérification faite, le médecin et l'officier public ne purent s'expliquer comment la tête avait pu sortir par une ouverture semblable. Le sillon, ses caractères médico-légaux, le lieu, les antécédents de l'individu ne permettaient pas cependant d'avoir le moindre doute sur le suicide.

Le sillon a donné lieu sept fois à quelques observations. Dans un cas, il avait une profondeur de 4 à 5 lignes, la peau était jaunâtre, desséchée, semblable à du parchemin : au-dessus et au-dessous de ce sillon existaient des ecchymoses. Dans un autre cas, l'empreinte, d'un pouce de profondeur, était dure, noire, sèche, comme parcheminée. Cette impression avait été déterminée par une forte corde. Une fois, le lien, composé d'un fil fouet, avait divisé la peau, comme un rasoir, à une profondeur de 4 lignes.

Un individu présentait un sillon, au centre duquel se trouvait une ecchymose; la compression avait été très forte. Chez un autre, dont le sillon remontait derrière les oreilles, celui-ci était brun et ecchymosé. Un troisième individu avait un sillon peu profond à la partie antérieure du cou, sur le côté droit et en arrière ; la peau sur son trajet n'était ni ecchymosée, ni éraillée.

Quelquefois le lien circulaire ne laisse aucune empreinte, comme l'atteste l'observation suivante, que nous avons recueillie.

Une vieille femme, d'environ quatre-vingts ans, fabrique un lien dont la partie moyenne est constituée par un bas de laine, et l'attache à l'espagnolette d'une croisée; elle passe sa tête dans cette espèce d'anneau; peu d'instants après, on entre dans sa chambre, elle était debout, les pieds à plat sur le sol, la tête inclinée sur le bas qui enveloppait le cou des deux côtés, jusqu'aux apophyses mastoïdes. La pauvre femme n'existait plus; il n'y avait pas l'ombre d'un sillon, ni d'une empreinte quelconque. La mort avait eu lieu par une légère compression du cartilage thyroïde, déterminant à l'instant des symptômes de suffocation. Ce dernier phénomène s'observe également chez les individus très nerveux, lorsqu'ils se trouvent engagés dans une foule, quoiqu'ils n'aient aucun obstacle autour du cou; et ils perdraient connaissance, s'ils ne parvenaient à se dégager. Nous avons connu des personnes dont il suffisait de presser les deux côtés de ce cartilage, pour qu'ils éprouvassent à l'instant un commencement de suffocation.

Dans un rapport fait par le docteur Magistel, on lit: « Contre l'ordinaire, en pareille circonstance, l'empreinte est oblique de bas en haut et d'arrière en avant, de sorte que le nœud coulant, au lieu de correspondre à la nuque, comme cela arrive généralement, ou sur les côtés, se trouve dans le cas présent, immédiatement sous le menton, et par conséquent, au-dessus de la langue. »

Parmi les circonstances à noter dans ces nombreuses strangulations, il en est plusieurs qui nous ont paru offrir un véritable intérêt.

La rapidité avec laquelle la mort arrive dans quelques cas, est réellement surprenante.

Une femme qui se défiait des intentions de sa sœur enfonce

brusquement la porte de sa chambre; elle la trouve debout sur son lit, la corde passée autour du cou. Elle s'élance pour la décrocher : l'autre la regarde fixement, ploie les genoux, fait quelques soupirs ; tous les secours furent inutiles. Dans un autre cas, le mouchoir avait seulement serré la partie antérieure du cou, dans un instant presque indivisible. Par les soins du médecin, la circulation fut rétablie; puis quelques heures après, elle se ralentit de nouveau, et la mort eut lieu, malgré l'énergie des moyens employés.

La lecture des nombreux procès-verbaux sur l'asphyxie par strangulation a ajouté de nouveaux faits à ceux qui ne sont déjà que malheureusement trop connus, à l'appui de ce cruel préjugé qui veut qu'on ne touche au corps d'un suicidé qu'en présence de l'autorité. Quelques infortunés donnaient encore des signes de vie; des ignorants, des imbéciles, n'ont pas voulu ou ont empêché de donner des secours.

Une circonstance que nous avons plusieurs fois notée dans les rapports, c'est qu'il n'existait aucune trace de turgescence, de congestion dans le cerveau, les sinus, les poumons. Chez un de ces individus, pendu depuis dix heures, dont la verge était en érection, il y avait beaucoup de sperme sur la chemise, la pression en faisait sortir du canal ; il n'y avait point de symptômes apoplectiques, de saillie de la langue, de proéminence du globe oculaire; les pieds portaient en plein sur le sol.

La pendaison peut être la terminaison de divers autres tentatives de suicide. Un individu, après s'être fait plusieurs blessures graves au cou, s'ouvre l'artère brachiale gauche et la veine du même côté; en un instant la chambre, les draps, le lit, sont inondés de sang ; ainsi mutilé et affaibli, il a encore la force de se pendre à un clou. On trouve quelquefois chez les pendus les mains attachées derrière le dos. Deux individus avaient les mains si fortement liées avec un foulard, qu'on eut beaucoup de peine à les dégager.

Quelques-uns de ceux qui furent rappelés à la vie déclarèrent qu'ils avaient vu comme un éclair leur passer devant les yeux et qu'ils avaient senti leurs jambes d'une pesanteur extrême; aucun n'a fait allusion à l'état qui semblerait résulter des phénomènes des organes génitaux. Plusieurs ont affirmé qu'ils avaient perdu à l'instant même tout sentiment de l'existence.

4° Plaies par armes a feu. — Les blessures par armes à feu ont été, dans ces derniers temps, l'objet d'études approfondies. On trouve dans les *Leçons orales* de Dupuytren des recherches fort intéressantes sur le trajet des balles et sur la manière dont elles se comportent, suivant la nature des corps qu'elles traversent, et d'après leur point d'émergence (1). Nous allons essayer d'ajouter quelques faits à ceux déjà connus, ils nous seront fournis par l'analyse de 368 procès-verbaux, formant plus de la moitié du chiffre total (578).

Considérés d'après les régions, les plaies par armes à feu se partagent ainsi :

Tête	297
Poitrine, abdomen	71

Le lieu d'élection est donc, dans le plus grand nombre de cas, la tête, et c'est probablement à cette fréquence qu'est due la locution *se brûler la cervelle.*

Les hommes qui terminent ainsi leurs jours sont sans doute mus par la pensée de ne pas souffrir, et peut-être aussi par celle de rester inconnus.

Nous avons recueilli l'observation d'un homme blessé mortellement par une balle, qui avait fracturé le temporal droit et intéressé l'œil gauche; il eut encore la force d'ouvrir une croisée, de monter sur le bord et de s'élancer dans la rue, de la hauteur d'un troisième étage.

(1) Dupuytren, *ouv. cit.*

Bouche. — 234 procès-verbaux, relatifs à ce genre de mort, nous ont paru présenter des particularités intéressantes. Sur ce nombre de suicides, 39 ont eu des déchirures des commissures avec des fractures diverses; 56 n'ont eu que peu ou point de déchirures des commissures, la voûte palatine a surtout été lésée; 109 ont eu la partie antérieure de la face du frontal et des portions plus ou moins considérables de la tête enlevées.

Les déchirures des commissures étaient rayonnées, comme en étoile, en lambeaux irréguliers, s'étendaient jusqu'aux favoris ou consistaient en une séparation des lèvres sur la ligne médiane. Quelquefois les lèvres et les joues étaient horriblement déchirées. Le maxillaire inférieur était très souvent fracturé, ainsi que le maxillaire supérieur. Ces solutions de continuité s'expliquent par le refoulement de l'air et sa dilatation.

Les dents étaient quelquefois toutes brisées. Les fractures de la base du crâne peuvent compliquer celles des maxillaires. Dans un cas, les commissures étaient régulièrement rayonnées; la lèvre inférieure, la lèvre supérieure et la cloison des narines divisées dans presque toute leur hauteur; les os du nez étaient disjoints ainsi que les os maxillaires supérieurs et la voûte palatine; l'os maxillaire inférieur était brisé à sa partie moyenne. Ce genre de désordre a été noté plusieurs fois. Nous avons recueilli une observation dans laquelle les yeux étaient détruits et sortis des orbites. Une fois, la face semblait divisée par le milieu comme avec un instrument tranchant.

Dans les 56 cas où la voûte palatine était surtout intéressée, plusieurs des plaies consistaient dans une ouverture à cette région faite comme par un emporte-pièce, tantôt sans ouverture de sortie, la balle étant restée dans le cerveau, tantôt avec une ouverture plus ou moins irrégulière à l'occipital ou dans d'autres régions du cerveau.

Quelquefois les bords de la bouche n'avaient subi aucune déchirure; mais, dans ce cas comme dans le précédent, on trou-

vait assez fréquemment la langue, la luette, les piliers, la partie postérieure et supérieure du pharynx contus, déchirés, la base du cerveau fracturée à la réunion du sphénoïde avec l'occipital.

Un certain nombre de ces faits nous ont paru mériter quelques détails. Un individu présentait une bouffissure des lèvres, des joues, avec une teinte bleuâtre au pourtour de la bouche; les maxillaires supérieurs et inférieurs, la voûte palatine n'étaient le siége d'aucune lésion. Le coup de pistolet n'avait point été entendu, parce que le bout de l'arme avait été profondément enfoncé dans la bouche; les commissures des lèvres étaient intactes. Dans un autre cas, il n'y eut qu'une hémorrhagie buccale et pulmonaire considérable. Le même fait d'absence de détonation s'est reproduit une troisième fois ; les personnes qui étaient dans la chambre n'entendirent aucun bruit; le médecin attribua cette particularité à ce que le suicidé avait exactement appliqué ses lèvres sur le canon du pistolet et enfoncé sa tête sous les couvertures. Il arrive quelquefois qu'on ne trouve point la balle, quoiqu'il n'existe pas de désordres dans les parties environnantes; dans une circonstance semblable, elle était logée dans la langue, qu'elle avait labourée dans une étendue considérable.

La voûte du palais est souvent brisée en éclats, et ces désordres s'accompagnent de fractures des maxillaires, des parties supérieure et moyenne de la voûte du crâne.

La direction du pistolet en avant peut occasionner des blessures plus ou moins graves, sans être mortelles: ainsi nous avons constaté des fractures des os malaires, des os nasaux, avec destruction plus ou moins étendue des fosses nasales, du nez, sans que l'individu succombât. Chez un homme qui présentait une cicatrice récente du cou, l'os maxillaire inférieur était brisé aux deux points d'attache; il y avait, en outre, fracture du maxillaire supérieur, des os de la pommette, du sphénoïde,

des fosses nasales; l'artère carotide gauche avait été ouverte, et la balle était sortie par la partie supérieure de la tête. Lorsque le pistolet est dirigé verticalement, fort souvent la voûte palatine, les os frontal et pariétaux se trouvent brisés ou disjoints. S'il est porté plus en arrière, la sortie de la balle a fréquemment lieu par l'os occipital qui, quelquefois, offre une plaie assez régulière, ordinairement plus ou moins large, irrégulière, en esquilles. La bourre de l'arme peut mettre le feu aux parties voisines. Une forte charge peut produire de graves désordres: un homme se tire un coup de pistolet d'arçon, les maxillaires inférieur et supérieur sont brisés, tout le côté droit de la tête est enlevé, la cervelle jetée à terre et le crâne vidé. Les blessures graves de la voûte palatine n'amènent pas toujours immédiatement la mort. Dans un cas où il y avait perforation et fracture des os de cette région, division des parties molles du cou, l'individu vécut deux mois.

Un des accidents les plus fréquents des coups de pistolet dans la bouche est la fracture de l'os maxillaire inférieur à sa partie moyenne, sur les côtés, dans ses insertions; ces solutions de continuité sont quelquefois compliquées de luxation.

Lorsque la charge est considérable, que le pistolet est de gros calibre, ou que l'arme est une carabine, un fusil de munition, les désordres sont beaucoup plus étendus que dans le cas précédent. Les procès-verbaux relatifs à ce genre de désordres s'élèvent à 139.

Dans 52 cas, les lésions portaient exclusivement sur la face; celle-ci se trouvait ou complétement emportée avec le frontal et une portion des pariétaux, ou seulement mutilée dans une partie. Chez un de ces individus, toute la partie antérieure du front était ouverte depuis les sourcils jusqu'au sommet de la tête; on apercevait la base du crâne à nu, le cervelet seul restait; un grand lambeau des téguments du crâne était suspendu à une branche d'arbre, à une hauteur de plus de vingt pieds. Dans

quelques circonstances, les médecins ont constaté qu'un côté seul de la face était enlevé.

Il peut arriver que la partie supérieure de la tête soit seule emportée, la voûte du crâne est projetée au loin, fort souvent il n'en reste que la base; parfois le désordre est encore plus considérable, on ne découvre qu'un simple fragment de peau, et l'individu est littéralement décapité. Dans ces cas, il y a des déperditions énormes de substance cérébrale; celle-ci peut manquer, à l'exception du cervelet, qui peut lui-même être aussi projeté au dehors.

Ces blessures offrent quelquefois des particularités fort singulières. Un homme dont la tête avait presque entièrement disparu ne présentait aucune trace de sang sur ses vêtements; un examen attentif en fit apercevoir quelques vestiges sur la malléole externe, la peau de la jambe et dans ses souliers. On ne put s'expliquer comment il n'en existait que dans ces endroits. Chez un individu dont toutes les parties situées au-dessus de la langue avaient été lancées dans un rayon de 22 mètres, il n'y avait pas de sang sur lui, et l'on trouva à une grande distance un fragment cérébral du poids de 500 grammes.

Dans quelques circonstances, la tête vole en éclats, comme si l'on avait introduit un obus dans la bouche.

Quelquefois les os frontal, pariétaux, occipital, sont simplement désarticulés. Nous avons compté quarante-deux rapports médico-judiciaires qui attestaient que la tête avait été emportée en totalité.

Thorax. — Les lésions de cette partie du corps étaient, en proportion, beaucoup moins grandes que celles de la tête, mais leur nombre s'élevait encore à 71, savoir : 45 au cœur, 23 à la poitrine, 3 au ventre.

Les plaies du cœur présentaient, en général, deux ouvertures : la première presque ronde, à bords dentelés, noirâtres; la seconde souvent aussi ronde, tantôt plus grande, tantôt plus petite. Il y

avait quelquefois en même temps fracture de la côte voisine. Le cœur dans toutes ces blessures était plus ou moins atteint; une fois, il était réduit à une sorte de bouillie. Dans un autre cas, une portion du ventricule gauche était à terre, le désordre était considérable; l'individu qui faisait le sujet de cette observation avait introduit un petit canon dans une planche qu'il avait fixée et placée à la hauteur de son cœur. Le canon était appuyé sur un réchaud allumé, lorsque la chaleur l'eut suffisamment échauffé, l'explosion eut lieu. La mort a été instantanée dans tous les cas, à l'exception d'un, dans lequel l'individu vécut plusieurs heures, quoiqu'il eût le ventricule gauche lésé. Nous avons cité plusieurs exemples analogues, dans les *Leçons orales* de Dupuytren. La sortie des balles s'est faite à différentes reprises au-dessous de l'omoplate gauche.

Un des accidents assez fréquents des armes à feu, est l'incendie qu'elles allument. La bourre met le feu à la chemise, aux vêtements, et l'individu se trouve plus ou moins brûlé. Le feu, dans quelques circonstances, s'est même communiqué à l'appartement.

Outre la plaie principale, on constate, dans un certain nombre de cas, d'autres lésions qui ont été déterminées par l'explosion de l'arme. Chez un individu, le poignet avait été désarticulé, et il existait une luxation des os de la première rangée sur ceux de la deuxième. Un autre individu avait tous les doigts fracturés. Il est assez commun de trouver un doigt emporté et des mutilations plus ou moins étendues de la main.

Les plaies de poitrine ont fixé notre attention, à cause des désordres produits par l'entrée et la sortie des projectiles.

Presque toujours les armes sont appliquées immédiatement sur le corps, soit nu, soit couvert de ses vêtements. Dans le premier cas, les ouvertures d'entrée sont souvent rondes, à bords secs, noirs et charbonnés; quelquefois il existe à la peau une plaque de couleur jaunâtre, brune, grillée.

Dans une observation de ce genre, il y avait au centre une plaie ronde de quatre lignes de diamètre, à bords irréguliers, charbonnés, brûlés; du côté opposé, on remarquait une tumeur ecchymosée, sous laquelle, après une incision, on trouva la balle aplatie. Dans d'autres circonstances, la plaie est arrondie, mais les bords sont inégaux, contus, mâchés, et la peau, dans une étendue de plusieurs pouces, est jaunâtre. D'autres fois, l'ouverture de sortie, irrégulièrement ronde, est plus large, et ses bords sont renversés en dehors. L'ouverture d'entrée peut être parfaitement ronde, comme si elle avait été faite avec un emporte-pièce, ou bien elle est irrégulière, large à l'entrée, circulaire à la sortie. Nous avons noté une fois que, la première avait plus de six lignes de diamètre, la seconde n'en avait que trois, ce qu'explique le changement de calibre de la balle.

La médecine légale, lorsqu'il y a doute, peut tirer des renseignements précieux de la brûlure des vêtements et des parties sous-jacentes, des altérations de la peau (les assassins tirant toujours à distance), des blessures et des mutilations des mains, de la direction du coup, du lieu d'élection.

5° Précipitation, chute. — Les chutes volontaires sont nombreuses, puisqu'elles comprennent 424 cas, un peu moins du dixième du nombre total des suicidés.

Les lésions indiquées auxquelles elles ont donné lieu, se présentent dans l'ordre suivant.

Les plaies et fractures de tête sont évidemment, de toutes, les plus nombreuses, car elles s'élèvent à 215. Les détails sur ce genre de mort sont très précis dans les procès-verbaux. Presque toujours, en effet, les rapporteurs décrivant la nature des lésions, font connaître que la tête a été écrasée, etc. Viennent ensuite les lésions de la colonne vertébrale, les commotions simples et les fractures des membres et surtout des extrémités inférieures.

Les désordres qui accompagnent ce genre de suicide offrent des particularités que nous ne devons pas passer sous silence.

Un individu commence par se couper le cou, puis il se tire un coup de pistolet au-dessous de l'appendice xiphoïde, la balle pénètre dans le ventre; aucune de ces blessures n'amène immédiatement la mort, il se précipite par la croisée. Dans sa chute, il se brise le coronal, l'extrémité inférieure du tibia et donne encore des signes de vie pendant plusieurs instants.

Un homme se frappe à l'aide d'un couteau au-dessus du sein gauche, il en résulte une hémorrhagie considérable, qui baigne la chemise et inonde la chambre; la trace de ses mains sanglantes était empreinte sur un réchaud; n'ayant pas réussi dans cette première tentative, il monte sur le rebord de la croisée de sa chambre, située au troisième étage, et se précipite dans la rue. On le relève : il avait le coronal enfoncé, les deux fémurs brisés et le pied droit luxé en dedans.

Dans 40 cas, on n'a pu s'expliquer la mort que par des commotions cérébrales ou cérébro-spinales. Les deux tiers de ces chutes eurent lieu du deuxième et du troisième étage; mais il en est un certain nombre qui se sont faites du cinquième et du sixième étage. Une d'elles, attestée par le médecin, le maire et un grand nombre de témoins oculaires, est sans contredit un des cas les plus extraordinaires que l'on connaisse. L'individu qui fait le sujet de cette observation, était un aliéné en proie à la manie du suicide ; il était monté sur une sorte de terrasse de l'église de L..., s'avançant en pointe dans le vide; à chaque instant il faisait des dispositions pour s'élancer. L'officier municipal était arrivé très près de lui, évitant de faire aucun mouvement qui pût l'alarmer. Après avoir parlementé quelques minutes, il lui vit faire un geste qui lui parut significatif; au moment où il étendait la main pour le saisir, le fou s'élança, tourbillonna dans l'espace d'une hauteur de 16 mètres environ, tomba sur la terre, se releva, et alla se jeter dans une carrière proche, au fond de laquelle il roula. Dans sa fureur, trouvant encore des forces, il se traîna auprès d'un second puits

contigu au lieu où il était étendu et s'y précipita. La hauteur mesurée de ces trois chutes successives donna une élévation de 50 mètres. Il n'y avait ni fractures ni commotion cérébro-spinale. Il survint seulement un gonflement considérable des jambes avec infiltration sanguine énorme de ces parties. Tous ces accidents se dissipèrent en quinze jours. La chute n'eut aucune influence sur la folie. Nous avons reçu dans notre établissement un certain nombre d'aliénés qui s'étaient également jetés de très haut, et chez lesquels il n'existait point de fracture.

Presque toujours, dans ces cas, les individus tombent sur les pieds, mais il arrive aussi fort souvent que les rebords d'auvents, des supports plus ou moins flexibles, les arrêtent dans leurs chutes, ou du moins en ralentissent la vitesse. Les accidents déterminés par la secousse peuvent être limités au cerveau, ils peuvent s'étendre à tout l'axe cérébro-spinal. Dans 10 cas, les procès-verbaux mentionnaient cette double lésion. Les ouvertures de cadavres ne laissent quelquefois découvrir aucun vestige d'altérations pathologiques. Un individu fait une chute du sixième étage; on l'examine, il semble avoir conservé l'usage de toutes ses fonctions; il répond bien, ne se plaint que fort peu. Relevé et transporté à l'hôpital, il y expire en entrant. L'autopsie ne révèle aucune lésion qui permette d'expliquer la mort autrement que par l'ébranlement général. La secousse imprimée au système nerveux n'est pas toujours le seul phénomène : des épanchements sanguins s'observent dans les centres nerveux; les organes internes sont aussi quelquefois contus, déchirés, remplis de foyers sanguins. Un homme se brise la colonne, les deux jambes, le sternum, plusieurs côtes droites et gauches, et l'on trouve de plus, un épanchement de sang dans la plèvre, un autre épanchement sanguin dans le poumon et une déchirure du foie. Dans plusieurs cas, la chute eut lieu aux époques menstruelles.

Les lésions de la colonne vertébrale étaient au nombre de 37.

Dans 11 cas, la colonne seule était lésée ; dans 26 autres, il y avait complication de fractures des membres, du bassin, etc. Les fractures, dans le premier cas, ont porté quatre fois exclusivement sur les vertèbres cervicales ; un des individus de cette catégorie s'était jeté du haut du puits de Bicêtre ; deux fois les malades étaient tombés sur le sacrum, qui avait été fracturé.

Les désordres de la colonne vertébrale avec complications ont présenté des lésions plus ou moins nombreuses. Un homme se précipite du quatrième étage : en le relevant, on constate deux fractures de la colonne, une fracture du coccyx ; l'humérus et le radius droits étaient brisés en deux endroits ; le coude et le fémur du même côté offraient également une solution de continuité.

Chez un assez grand nombre d'individus, la mort paraissait bien évidemment avoir été plutôt déterminée par la commotion cérébro-spinale que par les blessures du rachis et de la moelle, qui n'avait qu'une étendue et une gravité médiocres.

Les *fractures des membres*, divisées en simples et en compliquées, formaient 67 cas. Les plaies simples, au nombre de 26, consistaient en écrasement du calcanéum, de plusieurs métatarsiens, et en fractures des extrémités supérieures et inférieures. Souvent les condyles du fémur, la rotule étaient broyés.

Outre la fracture des deux pieds, caractérisée surtout par un écrasement, il y avait assez souvent des fractures de la tête du fémur, simple ou avec pénétration dans le bassin, solution de continuité des deux rotules, des malléoles.

Les accidents de la commotion existaient dans un certain nombre de cas ; mais ils étaient surtout prononcés dans la seconde catégorie, formant 41 cas.

6° Instruments tranchants. — Un certain nombre d'individus attentent à leurs jours au moyen d'instruments tranchants. La proportion de ceux qui se sont suicidés de cette manière est de 207, environ la vingt-deuxième partie du chiffre général.

Section du col. — Le nombre de ceux dont nous avons recueilli les observations comprend 71 individus; sur ce chiffre, 57 n'ont pas fait d'autres tentatives. Nous allons dire quelques mots des cas de cette catégorie. La proportion la plus forte a été celle des individus qui se sont coupé la gorge en avant, sur la ligne médiane, avec des couteaux, des canifs, le plus ordinairement avec des rasoirs. Cet endroit est toujours celui qui est choisi de préférence; à raison de la disposition anatomique des vaisseaux, ce genre de suicide manque fréquemment son effet. Dans 28 procès-verbaux, contenant des détails assez précis sur cette lésion, l'instrument avait pénétré profondément, divisé plus ou moins complétement les muscles, les vaisseaux artériels et veineux, le pharynx, la trachée artère, et ne s'était arrêté qu'à la colonne vertébrale. Dans plusieurs cas, la plaie, affreusement béante, laissait voir toutes les parties intéressées. Chez un individu qui présentait une plaie de 18 centimètres, la peau, le peaucier, les aponévroses cervicales, les muscles sterno-mastoïdien, thyro-hyoïdien, scapulo-hyoïdien, les veines jugulaires externe et interne, avaient été divisés; les carotides, à nu, étaient intactes. Un de ces malheureux, qui avait une plaie de 27 millimètres de profondeur sur 81 de largeur, tenait encore un rasoir à la main; il s'efforçait de se porter de nouveaux coups : on fut obligé de le maintenir.

Beaucoup de ces larges blessures avaient été faites d'un seul coup; mais, dans d'autres cas, les suicidés s'y étaient repris à diverses fois. Un de ces individus avait, en réalité, déchiqueté la plaie avec un canif; un autre s'était mutilé la gorge avec une scie. Deux hommes eurent la force, après s'être coupé le cou devant la glace de leur cheminée, de faire un assez long trajet, en s'accrochant aux meubles et inondant tout l'appartement de leur sang, pour aller regagner leur lit, s'y étendre et mourir.

Le pronostic de ces sortes de blessures peut donner lieu à des

erreurs. A deux reprises différentes, des chirurgiens distingués déclarèrent la blessure mortelle, et quelques jours après, les malades quittaient l'hôpital radicalement guéris.

Nous avons dit que quatorze individus avaient cherché à se donner la mort non-seulement par la section du cou, mais encore en se frappant ailleurs; le plus grand nombre des individus de cette catégorie ont essayé de s'ouvrir les veines du bras et les artères, plusieurs y sont parvenus. D'autres se sont ensuite jetés par la fenêtre. Un de ces derniers, après s'être fait une blessure au front, avoir divisé la carotide droite, l'artère crurale, le pli du bras, tomba par terre, à raison de la grande quantité de sang qu'il perdait; il se releva ensuite et s'élança de la croisée dans la rue.

Dans un autre cas, l'individu, après s'être fait des sections superficielles au cou, deux autres sections à la partie interne de chaque bras, coupa la saphène, et périt par l'hémorrhagie de cette veine. Un de ces malheureux qui avait divisé les carotides, ouvert la trachée, et traversé le poumon, montrait encore une telle fureur que, quoique mortellement blessé, personne n'osa lui retirer le couteau dont il s'était servi pour accomplir ces différents actes.

Un certain nombre de suicides s'étaient fait, en outre, des blessures au ventre, par lesquelles s'échappaient des anses intestinales divisées. Un d'eux se coupe le cou, la racine de la verge, entre l'instrument dans le cœur et l'abdomen, et s'ouvre enfin les vaisseaux de l'avant-bras.

Plaies du cœur. — 23 individus se sont donné la mort en se frappant au cœur; l'un d'eux, outre la blessure principale, avait vingt-cinq piqûres à la région précordiale. 2 avaient enfoncé l'instrument à diverses reprises, et présentaient trois et même un plus grand nombre de plaies de cet organe: les blessures, dans ce dernier cas, avaient été faites par un foret. 4 individus n'ont cessé de vivre qu'au bout d'un temps plus

ou moins long. Le premier a survécu une heure à une blessure occasionnée par un grand couteau de chasse qui lui avait traversé l'organe; le deuxième, qui s'était enfoncé un poignard dans le ventricule gauche, vécut deux heures; le troisième, qui avait le cœur également traversé, a parcouru une distance de plus de cent pas pour se rendre à l'hôpital, où il est mort presque aussitôt en arrivant; le quatrième, qui s'était donné un coup de couteau dont la lame avait pénétré dans le ventricule gauche, n'expira qu'au bout de six jours. Un homme se donna quatre coups de poignard, dont deux pénétrèrent dans le ventricule gauche, et il eut encore la force de se jeter à l'eau. Les faits avaient été constatés par plusieurs témoins; le cadavre ne fut repêché que longtemps après, présentant des signes d'une décomposition avancée. L'autopsie établit les lésions du cœur. Sans les circonstances commémoratives, comment aurait-on pu reconnaître s'il avait été assassiné ou s'il s'était suicidé?

Une fille fut examinée à l'hôpital Beaujon par le docteur Blandin, qui constata un épanchement de sang d'environ une livre dans la plèvre gauche, une membrane rougeâtre enveloppant le cœur, une plaie de 4 lignes à l'extérieur et de 3 lignes à l'intérieur du ventricule gauche. La mort n'était survenue que quinze heures après la blessure (1).

Nous croyons devoir rapprocher de ce fait le suivant : « Hier, vers neuf heures du soir, une femme se précipitait dans la Seine, à peu de distance du pont d'Austerlitz. Témoin de sa chute, le sieur Canapoille se jette à la nage et parvient à la ramener sur la berge. Il reconnut alors qu'elle avait à la poitrine une large blessure, par laquelle le sang s'écoulait en abondance; il appela à son aide. Cette femme fut transportée dans une pharmacie;

(1) Voyez, dans les *Leçons orales* de Dupuytren, l'article *Sur les plaies du cœur*, l'observation si intéressante de monseigneur le duc de Berry, et, pour les détails de l'observation ci-dessus, le mémoire que nous avons publié dans les *Annales d'hygiène*, en 1848, t. XL, p. 411.

mais, malgré les secours qui lui furent donnés, elle ne tarda pas à expirer.

» Des papiers trouvés sur elle firent connaître qu'elle se nommait Sébastienne E .., demeurant rue Malher, et qu'elle avait volontairement cherché la mort par suite de la perte récente de sa fortune. On constata qu'elle s'était frappée à l'aide d'un couteau à lame aiguë, et de nouvelles recherches firent retrouver au bord de la Seine l'arme dont elle s'était servie infructueusement, avant d'avoir recours à la submersion (1). »

Plaies de l'abdomen. — Elles étaient au nombre de trois. L'une d'elles était compliquée de lésions fort nombreuses et donna lieu à une erreur de diagnostic remarquable. Le jéjunum avait été traversé, la veine cave était ouverte en trois endroits, le sein gauche divisé, le foie blessé, le diaphragme, le péricarde et le ventricule droit traversés, l'aorte divisée; l'instrument tranchant avait été évidemment enfoncé et retourné dans différentes directions. Pendant près de trois heures, ces nombreuses blessures ne déterminèrent aucun accident, et le chirurgien de l'hôpital émit l'opinion que la plaie n'était point pénétrante. La mort eut lieu instantanément.

7° Empoisonnement. — A mesure que nous avançons dans les différents genres de suicide, nous voyons leur proportion décroître d'après les règles qu'il serait facile d'établir. Ainsi, tandis que la mort par instruments représentait environ la vingt-deuxième partie du chiffre général, celle par les empoisonnements n'en est plus que la vingt-neuvième partie, et son rang dans l'échelle du suicide le septième. Le nombre des empoisonnements connus est de 157.

Acide sulfurique. — Plusieurs de ceux qui s'étaient empoisonnés avec cet acide n'offrirent que des symptômes peu intenses.

Acide nitrique. — Sur les 7 individus dont l'examen put

(1) *Le Droit*, 17 juin 1855.

être fait, 2 présentaient des taches brunâtres de la muqueuse buccale et des débris de fausses membranes. Chez un d'eux, la mort survint plus particulièrement par la tuméfaction de la glotte et de l'épiglotte.

Un militaire nous a présenté un gonflement énorme de la langue qui pendait au dehors.

Presque toujours les taches étaient jaunâtres ou d'un blanc jaunâtre; on les rencontrait sur les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche.

Dans plusieurs cas, l'épiderme de la bouche, de la langue, était enlevé, la langue racornie et les membres rétractés.

Un homme, après avoir avalé une cuillerée d'acide nitrique, vécut un mois, la langue dénudée, avec des symptômes de gastrite suraiguë. Dans un cas, il n'existait point de coloration jaunâtre au pourtour des lèvres, dans la bouche, le pharynx; mais à la fin de l'œsophage, dans l'estomac et à l'orifice pylorique, il y avait des eschares jaunâtres, la muqueuse était détruite au grand cul-de-sac; il y avait aussi des eschares jaunâtres flottantes dans le duodénum. Les vomissements ont été moins observés que dans l'empoisonnement par l'acide sulfurique.

M. Rayer nous a raconté qu'il avait reçu dans son service un jeune homme qui avait des nausées continuelles. Plusieurs confrères, après l'avoir examiné avec attention, s'imaginèrent qu'il simulait un empoisonnement. On ne trouvait, en effet, aucune trace de substance corrosive sur les lèvres, dans l'intérieur de la bouche et même dans l'arrière-bouche. A l'autopsie, on constata toutes les lésions propres à l'empoisonnement par l'acide nitrique. Cette absence de symptômes extérieurs venait de ce que ce jeune homme avait avalé l'acide à la régalade, ce qu'il avait, d'ailleurs, lui-même déclaré.

Arsenic. — Parmi les individus chez lesquels la mort eut lieu par cet empoisonnement, deux n'éprouvèrent que des souffrances très modérées; ils ne se plaignaient point, accusaient à

peine des douleurs; ils vomissaient et allaient à la garderobe sans effort. Ils s'éteignirent en quelques heures, sans lutte, sans altération des traits, sans contraction, et comme par un simple épuisement de la force nerveuse.

Dans 2 autres cas, la mort fut assez rapide; l'un de ces hommes avait pris le poison à cinq heures du matin; les déjections commencèrent à six heures, les vomissements à sept; la mort eut lieu à midi. L'autre s'était ingéré l'arsenic à six heures du matin; la mort survint à une heure de l'après-midi, sans douleur. Chez un de ces suicidés, on nota des lésions cérébrales qui ont été données comme propres à la folie. L'arachnoïde était épaissie, injectée, adhérente; les substances grise et blanche fortement piquetées; la membrane muqueuse intestinale rosée; les poumons avaient une coloration rouge sanguinolente. On n'avait jamais constaté chez lui de signes d'aliénation mentale.

Une fois on trouva les pupilles dilatées; la rétine ecchymosée, le ventre ballonné. Enfin, dans un cas, les mains étaient crispées, violacées, les mâchoires serrées, la rigidité cadavérique plus grande et plus prompte.

Opium, *laudanum*. — Cinq fois les circonstances furent notées avec quelques détails. Dans 2 cas, les individus semblaient dormir; l'un de ces hommes avait pris de l'eau-de-vie en même temps : la mort survint sans souffrance. Une fois, les pupilles furent trouvées contractées quatre heures après la mort; une autre fois, elles étaient dilatées et la conjonctive injectée. Un cas de mort double nous a paru offrir quelques particularités intéressantes :

Un homme et une femme se donnent la mort par contrariété d'amour; on constate seulement l'événement quatorze jours après. Des débris de charbon semblent attester que l'asphyxie, par l'acide carbonique, a été la cause de ce double suicide, mais on trouve dans la main de la femme, un flacon ayant contenu

du laudanum. L'homme, qui avait succombé aux seuls effets du charbon, présentait une couleur noire; la putréfaction était très avancée, l'odeur infecte; la femme, parfaitement conservée, offrait une légère coloration rosée, un enfoncement des yeux, des traits grippés, la roideur cadavérique des membres; les ongles étaient mous, les doigts contractés.

Autres substances. — 2 individus s'étaient empoisonnés avec la noix vomique; chez l'un, les extrémités étaient rétractées, le ventre ballonné et les pupilles dilatées; chez l'autre, les lèvres et la langue avaient une couleur foncée, les dents une teinte verdâtre; le ventre était ballonné, très dur.

Un homme, qui s'était fait mourir avec de l'acide prussique, présentait une rigidité cadavérique très grande; les extrémités des mains étaient violacées, et les poignets contractés comme dans les convulsions de l'enfance; le facies était celui d'un homme fatigué par une maladie chronique ou par les excès. Nous avons recueilli l'observation d'un homme chez lequel l'acide prussique ne détermina presque aucun accident.

Un individu ayant succombé à un empoisonnement par l'eau seconde (acide nitro-muriatique), on trouva l'estomac ulcéré et perforé; il avait contracté des adhérences avec la rate; l'abdomen était le siége d'une péritonite; l'estomac, outre ses ulcérations et ses rides nombreuses, était considérablement racorni; le pharynx et l'œsophage étaient revenus sur eux-mêmes. L'individu avait vécu trois mois, et sa santé générale paraissait même bonne; un excès d'aliments fut la seule cause appréciable des accidents qui amenèrent la mort.

L'emploi des substances toxiques végétales a été souvent noté dans les suicides, mais l'empoisonnement par l'aconit, mangé en salade, est fort rare, si même il a été constaté; aussi pensons-nous que le fait suivant, qui s'est passé dans la commune de Sommery, mérite une mention particulière.

Une jeune fille d'une vingtaine d'années, nommée P..., s'est

empoisonnée volontairement avec des feuilles d'aconit mêlées à une salade. Cette plante, très commune dans les jardins, trop commune même, puisque l'année dernière on assure qu'un empoisonnement a encore eu lieu par son emploi dans le canton de Buchy, constitue un poison des plus violents. Il est malheureux que la connaissance de ses effets toxiques se répande, et qu'un poison de cette nature se trouve à la portée de beaucoup de personnes.

Au reste, ceux qui seraient tentés d'imiter cette malheureuse jeune fille seraient bien guéris s'ils avaient été témoins de sa mort; elle n'a succombé qu'après deux heures de souffrances tellement intolérables, qu'elle suppliait son père et sa mère de la jeter à l'eau pour les abréger.

Quelques feuilles d'aconit ont suffi pour causer sa mort. L'emploi de cette plante peut donc donner lieu à de très graves accidents plus ou moins volontaires, et il ne serait pas sans utilité que sa propagation fût l'objet de l'attention particulière de l'autorité (1).

8° Écrasement. — Le suicide par l'écrasement se présente dans des proportions fort restreintes. 16 individus seulement, la deux-cent-quatre-vingt-septième partie environ du chiffre total, se sont donné la mort de cette manière. Presque toujours c'est en se précipitant sous des voitures pesamment chargées, qu'ils ont réalisé leur projet. La mort est le plus souvent instantanée et entraîne avec elle des désordres qu'il est facile de constater. Quelquefois les individus présentent des lésions à peine appréciables. Un homme, qui se promenait depuis quelque temps sur la place de la Bastille, apercevant une voiture chargée qui descendait assez vite le faubourg, se jette au-devant des roues, la voiture lui passe sur le corps, on le relève, il n'avait aucune blessure et put même dire aux personnes qui l'entouraient et s'empressaient de lui porter des secours, qu'il avait voulu se

(1) *Journal de chimie médicale* (*Abeille médicale*, 15 novembre 1853, p. 318).

tuer parce qu'il était très malheureux. On le transporta à l'hôpital Saint-Antoine, où nous assistâmes à son pansement. Le corps ne portait aucune trace de blessures, la sensibilité de l'abdomen faisait pressentir que la roue avait dû passer à cet endroit. L'accident avait eu lieu dans la soirée; le malade, dont l'aspect extérieur ne présageait rien de grave, expira le lendemain. A l'autopsie, on trouva les intestins contusionnés, couverts de nombreuses ecchymoses; le ventre était rempli de sang qui provenait d'une déchirure du foie, dont la substance avait été fortement contuse. Dans d'autres circonstances, on a constaté des déchirures de la vessie avec épanchement considérable d'urine.

Depuis quelques années, les chemins de fer ont été le théâtre de suicides. Ce genre de mort a donné lieu à des mutilations plus ou moins étendues, parmi lesquelles le broiement du corps, la division des membres, et surtout la détroncation, ont été observées. Dans un cas, la tête avait été entièrement broyée.

9° Abstinence. — La mort par abstinence n'a été constatée dans les procès-verbaux, que dans un seul cas. La science en possède plusieurs exemples; c'est surtout chez les aliénés qu'elle se remarque. La durée de l'abstinence chez ces malades peut être fort longue. L'haleine de ces aliénés a une fétidité spéciale qu'il est impossible d'oublier lorsqu'on l'a sentie quelque temps. Les lésions trouvées après la mort, surtout lorsque celle-ci a été rapide, sont en général peu nombreuses. La muqueuse de l'œsophage et celle de l'estomac sont rouges, quelquefois ramollies; converties en une sorte de bouillie, elles peuvent être complétement décolorées. L'estomac peut diminuer de volume ou paraître revenu sur lui-même. Dans plusieurs cas d'alimentation insuffisante prolongée, on a vu les intestins grêles réduits au volume d'une plume à écrire.

La gangrène des poumons est assez fréquente chez les aliénés qui périssent des suites de l'abstinence.

Tout récemment encore une de nos clientes a succombé à une affection semblable; la fétidité de l'haleine était insupportable.

Un des faits les plus curieux de ce genre est celui que Marc a publié dans la *Bibliothèque médicale*.

Un négociant, âgé de trente-deux ans, qui, par une série de calamités, avait perdu une fortune considérable et ne s'était pas vu suffisamment secouru par sa famille, conçut le projet de se laisser mourir de faim. A cet effet, il se rendit, le 15 septembre 1818, dans un bois peu fréquenté, y creusa sa fosse, et y séjourna sans nourriture, jusqu'au 3 octobre suivant, jour auquel il fut trouvé par un aubergiste du voisinage. Malgré une abstinence prolongée pendant dix-huit jours, le malheureux respirait encore : il était sans connaissance, et il expira immédiatement après que l'aubergiste lui eut fait avaler, avec beaucoup de peine, une tasse de bouillon avec un jaune d'œuf. On trouva sur lui un journal écrit au crayon ; ce journal, que M. Hufeland a publié, est unique en son genre ; il doit vivement intéresser les médecins ainsi que les psychologues. Je pense, en conséquence, qu'on me saura quelque gré d'en donner une traduction exactement littérale, afin de conserver, même aux dépens de la correction du style, la couleur de la rédaction originale.

« Le généreux philanthrope qui me trouvera un jour ici après ma mort, est invité à m'enterrer, et à conserver pour lui, en raison de ce service, mes vêtements, ma bourse, mon couteau et mon portefeuille. Je fais au reste observer que je ne suis pas un suicidé, mais que je suis mort de faim, parce que les hommes pervers m'ont privé d'une fortune considérable, et que je ne veux pas être à charge à mes amis.

» Il est inutile d'ouvrir mon corps, puisque, ainsi que je viens de le dire, je suis mort de faim.

« Anonyme. »

« D'après cette déclaration, que j'ai écrite lorsque j'étais à S..., je voulais y mourir incognito, et détruire auparavant les

pièces qui existent sur moi; cependant, j'ai cru devoir agir autrement, afin de prévenir les informations qui pourraient être faites dans les feuilles publiques, sur ce que serait devenu mon cadavre; et je remarque seulement que c'est la dureté de ma famille qui me réduit à mourir de faim; que c'est elle en conséquence qui est la cause de ma mort.

» J'étais, le 12 février 1812, ainsi qu'on peut le voir par le passeport que je porte sur moi, établi négociant à S..., je perdis par des malheurs, par des vols, etc., la majeure partie de ma fortune. Il me devint impossible de remplir avec exactitude mes engagements; on obtint contre moi un décret de prise de corps, et l'on vendit mes meubles et immeubles.

» Que me restait-il à faire sans argent, dans ce monde, si ce n'était de mourir de faim? Toute ma fortune, que je portais dans une bourse, consistait en 9 gros; j'allai, avec cette somme, à F..., où j'arrivai à quatre heures; j'y mis deux lettres à la poste, et je payai 3 gros 1/24, pour celle qui était destinée à ma tante, laquelle ne reçoit pas de lettres sans qu'elles soient affranchies. Je dépensai pour ma nourriture 3 gros 1/24, et je quittai F..., à cinq heures moins vingt minutes, avec 3 gros 6 p. f. 1/24, que je possède encore. La providence me conduisit sur la grande route, et je bivouaquai à la belle étoile entre L... et F...

» A deux heures du matin, je ne pus supporter davantage la pluie et le froid qui me frappaient dans le buisson où j'étais couché; je me levai, traversai P..., et pris possession du bivouac où je suis maintenant, et où je compte attendre une mort amère, à moins que la providence ne vienne à mon secours, car je ne puis ni ne veux mendier.

» Hier, 15 de ce mois, je me suis préparé cette petite cabane, et aujourd'hui 16, j'ai écrit ces lignes. (Suivent divers détails de famille.) Hélas! C'est ici que je dois mourir de faim, puisqu'à mon âge (trente-deux ans), on n'est plus reçu soldat, et que je

me suis présenté vainement à tous les chefs militaires. Je ne veux pas non plus me présenter à mes autres parents ni à mes amis; car rien n'est plus affreux que de dépendre des faveurs d'autrui, surtout lorsqu'on a été son propre maître, et que l'on a possédé de la fortune.

» Enfin, je supplie le généreux philanthrope qui me trouvera ici après ma mort, laquelle aura probablement lieu dans quelques jours, puisque je ne puis supporter plus longtemps la faim, la soif, l'humidité, le froid et le manque total de sommeil, d'envoyer par la poste et sans cachets, à mon frère N..., à N..., cet écrit, avec un certificat de ma mort. Mon frère lui remboursera volontiers les frais que cet envoi exigera.

» Le négociant, N. de N...

» Le 16 septembre 1818.

» P. S. Je dois encore faire remarquer que, depuis six à sept semaines, j'ai été malade, en portant une charge d'orge au grenier, j'ai fait une chute, et j'ai senti quelque chose se rompre dans mon ventre; car, depuis cette époque j'y éprouve continuellement de la douleur. »

« J'existe encore, quelle nuit j'ai passée! Que j'ai été mouillé! Que j'ai eu froid! Grand Dieu! Quand mes tourments cesseront-ils? Aucune créature humaine ne s'est offerte à moi depuis trois jours : seulement quelques oiseaux.

» Près de F..., 17 septembre 1818. »

« Pendant presque toute la nuit précédente, le froid rigoureux m'a forcé de me promener, quoique la marche commence à m'être pénible, car je suis bien faible! Une soif ardente m'a contraint à lécher l'eau sur les champignons qui croissent autour de moi; elle a un goût détestable. Aujourd'hui je puis espérer que, dans quelques jours, je ne souffrirai plus.

» J. T. N. .

» Près de F..., le 18 septembre 1818. »

« Malheureusement, ma situation est toujours la même. Si j'avais seulement un briquet, afin de pouvoir me faire un peu de feu la nuit! Car il ne manque pas de broussailles sèches! Je n'ai pas de gants, et je suis si légèrement vêtu! On s'imaginera aisément ce que je dois souffrir pendant des nuits si longues!... Dieu! pourquoi faut-il que, parmi des millions d'hommes, je sois probablement le seul destiné à une mort aussi cruelle, et cela sitôt! J'aurais pu vivre encore cinquante ans!

» J. T. N...

» Près de F..., le 19 septembre 1818. »

« Le Seigneur ne veut jusque-là m'envoyer ni la mort ni tout autre secours. Pas une âme ne se laisse voir en ce lieu, quoique j'y sois depuis sept jours. En attendant, il se fait dans mon estomac un vacarme terrible, et la marche m'est extrêmement pénible. La faim, et surtout la soif, deviennent de plus en plus affreuses. Il n'a pas plu depuis trois jours; si je pouvais seulement lécher l'eau des champignons! J'espère du moins être délivré dans deux jours!

» Dans le cas où mon décès serait porté sur le registre de l'église de B..., je ferai remarquer que je suis né le 6 mars 1786, à N..., près de N..., et que je serai décédé le jour dont la date manquera sur mon journal. Mon père s'appelait M. C. N..., il était pasteur à N... Ma mère était madame N. N..., née à N..., fille aînée de M. N..., à N..., près de N... Je n'ai pas été marié et n'ai pas eu d'enfants.

» J. T. N...

» Près de F..., le 20 septembre 1818. »

« Afin d'apaiser légèrement la soif horrible qui me dévore depuis sept fois vingt-quatre heures, par conséquent, depuis cent soixante-huit heures, je me suis rendu au Ziegen-Hrug, distant d'une lieue de ma cabane; j'y ai pris une bouteille de bière. J'ai été obligé d'employer plus de trois heures pour faire

cette route. Comme l'aubergiste m'avait vu venir du côté de F..., j'allai du côté de B..., et je m'établis de nouveau près du Ziegen-Hrug. Cependant, la bouteille de bière n'a pu me soulager; la soif est toujours extrême, au moins je trouve de l'eau près de moi, c'est-à-dire à la pompe de l'aubergiste, tandis qu'il n'y en a pas au milieu des bruyères; j'en ferai usage ce soir, quand il sera tard, si la mort ne vient pas bientôt me délivrer. Dieu! que j'ai l'air maigre et défait, lorsque je me regarde dans le miroir de l'aubergiste.

» J. T. N...

» Près de F..., dans le voisinage de Ziegen-Hrug, le 21 septembre 1818. »

« Hier, 22, j'ai pu à peine me remuer, et moins encore conduire le crayon. La soif la plus dévorante qu'on puisse imaginer me fit aller de grand matin à la pompe; mon estomac vide refusa l'eau glaciale, et je l'ai non-seulement vomie, mais j'ai en outre éprouvé des convulsions tellement violentes, qu'elles étaient à peine supportables, et elles ont duré jusqu'au soir. Alors la soif extrême m'a conduit comme le matin à la pompe. L'estomac paraît vouloir s'habituer à l'eau froide; tout cela ne peut pas durer bien longtemps, puisque c'est déjà le dixième jour que je passe sans aliments, et qu'en sept jours je n'ai pris qu'un peu de bière et de l'eau, sans avoir eu pendant tout ce temps un instant de sommeil. J'espère que c'est aujourd'hui le dernier jour de ma vie (c'est justement celui de la fête de mon frère); dans cet espoir, je fais ma prière, et je dis: Dieu, je te recommande mon âme!

» J. T. N...

» Près de F..., dans le voisinage de Ziegen-Hrug, le 23 septembre 1818. »

« Grand Dieu! encore trois jours d'écoulés, et pas l'espoir encore de mort ni de vie. Mes jambes pourtant semblent

être mortes; je n'ai pu, depuis le 23 au soir, me rendre à la pompe, ce qui a dû naturellement augmenter la soif et la faiblesse, au point que ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai pu tracer ce peu de lignes.

» Cela ne peut plus durer longtemps; mais le cœur est toujours sain.

» J. T. N...,

» Près de F..., à côté de Ziegen-Hrug, le 26 septembre 1818. »

« Encore trois jours, et j'ai été tellement trempé pendant la nuit, que mes vêtements ne sont pas encore secs. Personne ne croira combien cela est pénible, et il faut nécessairement que ma dernière heure arrive. Il est vrai que pendant la forte pluie il m'est entré de l'eau dans la bouche; l'eau ne peut plus calmer ma soif; il m'est impossible de m'en procurer depuis six jours, car je suis hors d'état de changer de place.

» Hier, j'ai vu, pour la première fois, un homme, depuis l'éternité que je passe ici. Il s'est approché de huit à dix pas de moi; c'était un berger qui conduisait des moutons. Je l'ai salué silencieusement, et il a répondu de la même manière à mon salut. Peut-être me trouvera-t-il après ma mort!

» Je termine en déclarant, devant Dieu le tout-puissant, que, malgré les infortunes qui m'ont accablé depuis ma jeunesse, c'est avec bien du regret que je quitte la vie, quoique la misère m'y ait forcé impérieusement.

» Cependant, je prie pour obtenir la mort. Mon père, pardonne-lui, car il ne savait ce qu'il faisait.

» La faiblesse et les convulsions m'empêchent d'en écrire davantage, et je pense que c'est pour la dernière fois.

» Près de F..., à côté de Ziegen-Hrug, le 29 septembre 1818 (1). »

(1) Marc, *Bibliothèque médicale.*

10° Simulation du suicide. — Il peut arriver que l'individu qui a commis un crime emploie tous les moyens qui sont en son pouvoir pour faire croire que la victime a attenté à ses jours; quelquefois le coupable lui-même simule le suicide et il y a des observations d'hommes qui ont été sur le point de se prendre dans leurs propres filets. En octobre 1847, la Cour d'assises de Paris condamna à la peine de mort un épicier dont la femme fut trouvée sans vie. Il était lui-même froid, insensible, dans un véritable état de stupeur. Les objections contre la réalité de son suicide furent tirées de la quantité considérable d'acide carbonique qui avait été dégagée par la combustion du charbon, de l'impossibilité que la lampe fût restée allumée toute la nuit dans la chambre hermétiquement fermée et remplie de gaz délétères. On n'admit pas que l'inculpé eût eu la force de se lever, lorsqu'il fut revenu à lui après la mort de sa femme, pour aller boire trois verres d'alcool, ainsi qu'il le prétendait. Il y avait cependant un carreau cassé dans la chambre, ce qui pouvait expliquer l'absence d'odeur. L'asphyxie avait commencé le soir, et il était huit heures du matin, quand on pénétra dans la pièce (1).

Il existe le plus ordinairement dans la science, des moyens propres à éclairer la justice, mais si l'on se rappelle les faits d'individus qui ont survécu à des tentatives d'asphyxie, tandis que leurs compagnons ont succombé, on comprendra que nous eussions hésité à prononcer une condamnation en pareil cas.

Il y a quelques mois, on a signalé le fait étrange de deux personnes soumises, dans des conditions identiques, à l'inhalation de la vapeur de charbon qui, chez l'une, détermina la prompte cessation de la vie, et ne produisit sur l'autre, plus faible en apparence, que des effets passagers.

Un nouveau cas de ce genre vient de se produire :

Le sieur A..., tailleur, avait eu l'occasion d'employer, à des

(1) *Le Droit*, 1er octobre 1847.

travaux de sa profession, une jeune personne nommée C..., qui exerçait l'état de couturière. Bientôt s'étaient établies entre eux des relations intimes, et depuis quelque temps ils vivaient maritalement.

Tous deux désiraient cependant faire légitimer leur union, et ils faisaient à ce sujet d'actives démarches, lorsque des obstacles à leur mariage furent suscités par les parents de Marguerite C... Désespérant de les surmonter, la jeune fille déclara au sieur A... qu'elle allait cesser de demeurer avec lui. Celui-ci manifestant la plus vive douleur, s'écria que la vie lui devenait à charge et qu'il était déterminé à se détruire. Sa maîtresse, après avoir cherché en vain à combattre sa résolution, lui dit qu'elle était prête à mourir avec lui.

Hier, vers cinq heures du soir, ils prirent ensemble des mesures pour accomplir leur funeste projet. Dans leur chambre à coucher, calfeutrée avec soin, ils placèrent un fourneau de grande dimension, rempli de charbon allumé. Ils avaient acheté un décalitre de ce combustible, et ils laissèrent ce qui en resta dans un panier auprès du fourneau; ensuite ils se mirent au lit. Il était environ minuit, quand Marguerite C... se réveilla comme d'un évanouissement. Elle appela le sieur A...; ne recevant pas de réponse, elle se leva, alluma une chandelle et s'assura que son amant ne donnait plus aucun signe de vie.

Déterminée à mourir, elle remplit le fourneau de charbon qu'elle souffla jusqu'à ce qu'il fût complétement embrasé, puis elle se recoucha. Le charbon se consuma entièrement sans qu'elle éprouvât autre chose qu'un léger mal de tête. Elle se leva de nouveau et mit dans le fourneau une telle quantité de charbon, qu'il en tomba une partie sur le carreau de la chambre.

Les vapeurs de ce brasier incandescent la jetèrent dans un évanouissement de courte durée.

Cependant les voisins avaient conçu quelques soupçons, dans lesquels ils furent confirmés par les exhalaisons méphitiques qui

s'échappaient des fissures de la porte d'entrée. Ayant jeté cette porte en dedans, ils pénétrèrent dans la chambre à coucher, dont ils s'empressèrent d'ouvrir les fenêtres. Ils trouvèrent le sieur A... mort dans son lit. Marguerite C... était étendue à terre; le mouvement de l'air la fit revenir à elle; elle raconta ce qui venait d'avoir lieu, et l'enquête du commissaire de police prouva que les choses s'étaient passées comme elle l'avait déclaré (1).

Cette observation établit de la manière la plus évidente qu'un individu plongé dans un milieu d'acide carbonique peut survivre; les faits que nous avons rapportés au commencement de ce chapitre en sont une preuve convaincante. La même chose a été constatée pour les animaux; ainsi, on a vu des chiens périr, tandis que des chats placés dans la même pièce avaient résisté aux émanations. La persistance de la lumière de la lampe qu'on a invoquée contre l'épicier condamné, n'a pas la valeur qu'on lui a attribuée, parce que dans la narration d'un asphyxié par le charbon, écrite par lui-même, on voit qu'au bout d'une heure et quelques minutes, ce mode d'éclairage n'avait pas perdu de sa clarté, tandis que la chandelle s'était promptement éteinte; d'ailleurs, dans l'observation de l'épicier, il y avait un carreau cassé.

La pendaison offre aussi dans certains cas de grandes difficultés, et le plus prudent est de s'arrêter devant une condamnation. Dans l'affaire Duroulle, jugée à la Cour d'assises de Rouen, et qui s'est terminée par un acquittement, après avoir été précédée d'une condamnation aux travaux forcés à perpétuité, les rapports des deux experts, hommes d'un talent et d'une probité incontestables, ont été entièrement opposés. L'un concluait au suicide, l'autre inclinait fortement à l'homicide.

M. Devergie a fait valoir, en faveur de la première opinion,

(1) *Débats*, 6 juin 1851.

la tuméfaction de la face, sa coloration bleuâtre, la teinte violacée des lèvres, la constriction des mâchoires, le gonflement de la langue, son application contre les arcades alvéolaires, la saillie de ses bords et leur pression entre les dents. Il n'existait aucune trace de violence.

Dans l'hypothèse de l'assassinat accompli le 26 février 1855, tandis que le premier rapport fixe la mort au 27 dans la soirée, il est très difficile, suivant lui, de s'expliquer la chaleur encore manifeste du corps et l'absence de rigidité des membres, ainsi que l'atteste la déposition du garde champêtre et qui est ici en contradiction avec celle du docteur Boulard, qui affirme que le corps était presque froid. Comment après trente heures, la rigidité par une température basse (2 degrés 5 à 6 dixièmes), ne s'était-elle pas développée, tandis qu'on ne connaît dans le suicide, qu'un seul fait signalé par Nysten, où la rigidité ne s'est manifestée qu'à la seizième heure après la mort, et encore s'agit-il d'une asphyxie par le charbon, où la chaleur se conserve le plus longtemps?

Si l'on eût étranglé la dame Duroulle, et qu'on l'eût pendue ensuite, on aurait trouvé deux empreintes du lien autour du cou; l'une horizontale, dénotant la constriction circulaire de l'étranglement préalable à la suspension; l'autre oblique, conséquence de la suspension; ce qui n'existait pas : l'empreinte était double et parallèle, parce que le lien avait été double.

La suspension *pendant la vie* est prouvée par les phénomènes de congestion cérébrale et d'asphyxie, signalés à l'ouverture du corps, la présence de l'écume dans les voies aériennes, et surtout la contraction des mâchoires, avec la langue engagée et comprimée entre les arcades dentaires; puis la présence de l'urine et des matières fécales sur le sol, immédiatement au-dessous du point d'insertion du lien à la filière du grenier. Ce signe, d'une grande importance dans l'espèce, a été indiqué par nous, en 1848, et cependant il a été omis dans les traités *ex*

professo. On a voulu expliquer ces déjections, sur le lien même qui a, dit-on, servi à la pendaison, par la pression sur le ventre ; mais la vessie était complétement vide.

L'ecchymose du nez se rattache à la chute du corps sur le sol, lors de la rupture du lien. Quant à l'absence de déjections sur les vêtements, elle s'explique par la manière dont certaines femmes satisfont leurs besoins, et cette position a dû nécessairement être prise par la dame Duroulle, pour se pendre, à cause du peu de hauteur du point de suspension (1 mètre 87 centimètres, distance de la filière au sol). (La distance du lien au sol est de 1 mètre 55 centimètres.)

Pour se pendre, continue M. Devergie, dans de semblables conditions, avec un mauvais lien, formé par un cordon de tirage de rideaux, sans avoir déterminé aucune contusion, aucune marque de violence, il faut admettre que la dame Duroulle s'est prêtée d'elle-même à toutes les manœuvres. On ne peut, en effet, considérer comme des sévices, l'ecchymose légère du nez, et l'ecchymose sous-cutanée, d'un centimètre de diamètre, placée au niveau de l'os maxillaire inférieur, et que M. Bidault a attribuée avec vraisemblance à la pression d'un nœud du lien.

M. Tardieu a combattu les arguments de M. Devergie en objectant que tous les signes énumérés, pris isolément ou réunis aux autres, pouvaient être tout aussi justement invoqués comme preuve de la strangulation et de la suffocation suivie ou non de pendaison. Dans ce système, les traces de congestion sanguine du cerveau et des poumons, la fluidité du sang appartiennent aussi bien à la plupart des asphyxies. L'état de la face et de la langue, peuvent exister chez les pendus, mais c'est l'exception ; la face est généralement pâle, les yeux sont entr'ouverts et la langue béante. La tuméfaction et l'injection dans le cas particulier peuvent dépendre de ce que le lien serait resté longtemps appliqué après la mort et placé beaucoup plus bas que dans le cas actuel.

On ne peut accorder aucune importance à l'excrétion de l'urine et des matières fécales, d'abord parce que le corps a été dérangé. La pression de l'abdomen et le développement des gaz suffisent d'ailleurs pour donner l'explication de cette circonstance, tout à fait secondaire.

Relativement au lien, il peut affecter toutes les formes et toutes les directions, qu'il y ait eu strangulation ou pendaison, et il n'est nullement besoin qu'il existe des empreintes, pour que l'on admette l'existence successive de l'une et de l'autre. L'état de la peau est exactement le même, qu'on ait appliqué le lien sur le cadavre ou sur le vivant, et l'injection des lèvres du sillon se produit après la mort, pour peu que la constriction ait été opérée dans les premiers moments qui la suivent. Tout au plus la direction et la forme du sillon peuvent-ils fournir quelques probabilités de strangulation ou de suspension, suivant qu'il est plus ou moins horizontal, plus ou moins complet et placé plus ou moins haut.

La formation d'écume dans les voies aériennes est un phénomène exceptionnel dans la pendaison ; elle est, d'ailleurs, très peu abondante, à larges bulles et épaisse, tandis que l'écume, composée de bulles très fines, est presque constante dans la strangulation et la suffocation.

L'ecchymose manque dans le plus grand nombre de cas ; elle peut d'ailleurs être le résultat d'une violence, d'une pression des mains, de l'occlusion forcée des voies aériennes immédiate ou médiate ; l'absence même de contusions, de traces de sévices, n'a qu'une signification très bornée, puisqu'elles peuvent ne pas se trouver dans le cas d'étouffement ou d'étranglement.

On n'a pas recherché dans le cas de l'espèce, l'état de la colonne vertébrale dans la région du cou, là où se rencontrent quelquefois et presque exclusivement dans les cas de pendaison homicide des lésions véritablement caractéristiques.

On ne peut pas plus invoquer l'enchaînement des phénomènes

de refroidissement graduel, de rigidité cadavérique et de putréfaction, parce qu'ils n'ont rien de constant. La rigidité, dans un grand nombre de cas, survient alors que la chaleur n'a pas complétement disparu. La durée est très incertaine. Plus elle survient vite, plus elle disparaît en entier. La chaleur peut persister à un degré plus ou moins abaissé, pendant plus de vingt-quatre heures, de sorte que si la rigidité était survenue trois ou quatre heures après la mort, sur un cadavre non encore privé de chaleur, et qu'elle n'eût duré que six ou sept heures, on pourrait, en examinant un cadavre au delà de ce terme, considérer comme encore non développé un phénomène qui serait déjà passé. La chaleur elle-même peut se conserver au delà de vingt-quatre heures, au moyen de vêtements chauds, de couvertures.

D'après cet ensemble de faits, M. Tardieu a émis l'opinion qu'il y avait lieu de penser que la suspension avait été opérée par des mains étrangères.

Tout récemment, M. Tardieu a lu à l'Académie de médecine, un mémoire pour établir les caractères propres à la mort par suffocation. Ses expériences faites *sur* 116 *enfants nouveau-nés*, lui ont montré *les signes de l'étouffement dans* 58 *cas*. Voici ses conclusions : La seule présence des extravasations sanguines disséminées sous la plèvre et sous le cuir chevelu, à quelque degré et en si petit nombre que ce soit, suffit pour établir d'une manière positive que la suffocation est bien en réalité la cause de la mort. A ces lésions viennent s'ajouter, d'une manière moins constante, les taches ecchymotiques sous le péricarde, la rupture de quelques vésicules superficielles et la présence d'écume fine, blanche ou légèrement rosée, dans les voies aériennes, ainsi que les diverses traces extérieures de violence, telles que l'aplatissement du nez et des lèvres, l'excoriation des téguments, la dépression et l'écrasement des parois de la poitrine et du ventre, etc., etc. Ces signes, ajoute M. Tardieu,

permettent de distinguer sûrement la mort par suffocation de la submersion, de la pendaison et même de la strangulation, et fournissent ainsi, dans plus d'un cas, un moyen précieux de ne pas confondre l'homicide avec le suicide (1).

L'impression qu'a produite sur nous l'examen comparatif des deux rapports, a été un doute profond, et nous n'hésitons pas à déclarer que, membres du jury, nous eussions voté comme la majorité, pour l'acquittement. Voici cependant quelques remarques que notre pratique nous a suggérées. Les signes de tuméfaction et d'injection de la face, de saillie des yeux, ne sont pas aussi exceptionnels que M. Tardieu le pense. Le genre du tempérament, l'habitude du corps, l'état de la température, peuvent avoir une influence sur la manifestation de ces symptômes. Un homme, dans la force de l'âge, très sanguin, replet, fortement coloré, se pend dans les premiers moments de son arrivée; son suicide est constaté au bout d'une demi-heure : il y avait un gonflement considérable de la face, coloration rouge brun, proéminence des yeux, projection de la langue. On était au mois de juillet. Les sinus de la dure-mère, la substance cérébrale, les poumons et les cavités du cœur, étaient gorgés de sang. Dans plusieurs cas, nous avons trouvé les arcades dentaires tellement serrées, qu'on ne pouvait les écarter, quoique la mort fût récente. Nous n'insisterons pas sur l'excrétion de l'urine et des matières fécales : ce phénomène, que nous avons signalé pour la première fois en 1848, observé de nouveau depuis cette époque, nous paraît acquis à la science.

Depuis la publication de nos observations médico-légales sur les suicides, nous avons recueilli quelques particularités intéressantes, relativement au sillon. Cette empreinte peut être déterminée sur le vivant, par une compression quelconque. Plusieurs

(1) A. Tardieu, *Des signes de la mort par suffocation* (*Union médicale*, 3 mars 1855).

fois nous l'avons vue produite par le collet de la baignoire de force, nous nous rappelons surtout un homme atteint de chorée au plus haut degré, qui portait aux parties antérieures et latérales du cou, une compression circulaire très marquée, due à l'agitation de ses mouvements. Cet homme étant tombé, la tête la première, dans un tonneau de jardin, où il puisait de l'eau, fut trouvé mort quelque temps après. L'examen juridique, fait avec beaucoup de soin par un médecin expérimenté, lui suggéra la pensée d'un suicide. J'exposai ce que j'avais observé, touchant l'impression déterminée par le collet de la baignoire; il y eut doute, le parquet considéra la mort comme un accident. Dans la physiologie du suicide, j'ai rapporté quelques faits de persistance prolongée du sillon, chez des monomanes tristes; l'une de ces malades conservait l'empreinte près de deux mois après sa tentative. Le lien a quelquefois donné lieu à une ecchymose plus ou moins considérable, sur la partie antérieure de la poitrine. Quant à la direction du sillon, nous l'avons vue deux fois parfaitement horizontale, chez deux individus qui s'étaient étranglés dans leur lit, au milieu du monde, avec les plus grandes précautions. Enfin, il peut arriver qu'il n'y ait aucune empreinte, comme dans l'observation de cette femme âgée, qui avait passé son cou dans une anse faite avec un bas de laine (p. 529).

Les tentatives doubles, triples de suicide, par des moyens différents, sont de nature à faire faire de sérieuses réflexions et à inspirer une très grande réserve, lorsque le doute est prononcé. Il nous suffira de rappeler l'observation de cet homme qui se frappa de quatre coups de poignard dans la région du cœur, dont deux pénétraient dans le ventricule gauche (p. 543), et qui eut encore la force de marcher pour aller se jeter à l'eau.

Les faits avaient été constatés par plusieurs témoins; sans leur témoignage, comment aurait-on résolu la question du sui-

cide ou de l'assassinat? L'étendue de l'ouvrage nous oblige à ne pas insister davantage sur ce point; on trouvera dans ce chapitre de nombreux exemples à méditer et nous ne doutons pas qu'ils n'aient pour résultat de conseiller la prudence dans les cas difficiles.

Quant au travail de M. Tardieu, que nous avons trouvé fort intéressant, il faut rechercher si les plaques qu'il a signalées chez les nouveau-nés, se retrouvent chez les adultes.

11° Du suicide dans ses rapports avec l'homicide. — Il est aujourd'hui bien établi par des observations nombreuses, que des individus en proie à des idées de suicide mais ne voulant pas se tuer, parce que leurs principes religieux s'y opposent, assassinent la première personne venue, afin d'avoir le temps de se réconcilier avec Dieu, et de mourir en état de grâce. Il semblerait que la question ainsi posée ne fût susceptible que d'une seule solution, et que le simple bon sens n'eût à prononcer qu'un verdict de folie. Un procès récent, jugé à Lyon, et terminé par la condamnation du coupable, toutefois avec des circonstances atténuantes, montre que sur ce point, en apparence si clair, les opinions sont partagées. On a dit : Un individu ruiné, déshonoré, malheureux enfin, aspire à la mort; il manque de courage pour se la donner, et il en charge la justice en se livrant à elle, sous l'imputation du crime d'incendie. Où est le cachet de la folie? Ce n'est pas dans le suicide, qui, *logiquement*, avait sa raison d'être. Est-il dans le choix du moyen? Le moyen est parfaitement logique; il est on ne peut mieux adapté au but. Mais il est horrible! Cela est vrai; pourtant la folie n'est pas encore là : car le sentiment du crime était entier; il était entier avant et après la perpétration. Est-elle dans la perte de la liberté morale! Non, car le sujet a délibéré tranquillement, et il a toujours paru jouir de la plénitude de toutes ses facultés.

Voilà un premier cas. En voici un second : Ce n'est plus la pusillanimité qui repousse le suicide et conseille le crime : c'est

la crainte d'un châtiment éternel ; c'est la pensée que le meurtre de soi-même ne laissera pas le temps de se repentir. Une telle association d'idées est-elle nécessairement d'un fou ? Toutes les raisons alléguées pour le fait précédent conviennent à celui-ci, et le seul refuge qu'y puisse trouver l'irresponsabilité est dans l'opposition des deux idées associées, à savoir, une idée criminelle et une idée religieuse. Sur ce point, l'opposition n'est souvent qu'apparente. Les auteurs de l'acte se donnent réellement le moyen de se sauver par le repentir, et ils ne manquent à aucun dogme religieux en espérant. En réalité, d'ailleurs, dans combien de circonstances des actes reconnus contraires à la loi divine ont-ils été mis au service d'idées religieuses, sans qu'on puisse y voir autre chose que l'exaltation ! M. Dechambre, qui a formulé ces objections, a soin d'ajouter : puisque l'acte ne porte pas avec lui la preuve positive et directe de l'aliénation, on comprend de quelle importance il devient de scruter la vie entière, d'étudier à fond la constitution physique, d'analyser toutes les actions, toutes les habitudes des malheureux tombés dans de tels égarements. (*De la monomanie homicide-suicide.*)

En admettant pour un instant que la folie n'existe pas dans les deux exemples précédents, il est impossible de ne pas reconnaître qu'il y a faiblesse d'intelligence, perversion du jugement et du sens moral ; absence des notions du juste et de l'injuste, du bien et du mal ; or, un individu dans toutes ces conditions ne saurait être assimilé à un coupable, jouissant de la plénitude de ses facultés. Voici un homme qui veut mourir, qui n'a pas le courage de se tuer et qui commet un crime pour atteindre son but. Mais avec le bon sens le plus ordinaire, il doit s'apercevoir que cette route n'est rien moins que sûre, car il peut obtenir le bénéfice des circonstances atténuantes, ce qui est presque toujours arrivé depuis Henriette Cornier, et au lieu d'en finir avec l'existence, il sera confondu pour le reste de sa vie avec de vils scélérats ; il peut être considéré comme aliéné et

envoyé temporairement dans un asile, à l'exemple des deux frères D..., et de beaucoup d'autres. Le moyen même que ce coupable d'une nouvelle espèce met en usage pour parvenir à ses fins, est le renversement complet du sens commun général. L'incendie de cette maison qui va ruiner toute une famille, peut-être plusieurs, le meurtre de cet inconnu qui est le soutien, la joie des siens, peuvent présenter tout ce qui constitue un projet mûrement conçu, délibéré, exécuté ; mais cette réunion de circonstances qui paraissent si concluantes, se constate à chaque instant dans nos maisons. J'ai rapporté, lors de la discussion sur la monomanie, l'observation citée par Haslam, de cet aliéné anglais, qui, maltraité par son gardien, jure de s'en venger ; il affecte une grande apparence de calme, convient de ses torts, se rend utile, gagne la confiance, s'empare un jour d'un couteau de cuisine qu'il cache pendant quelque temps, et, profitant d'une occasion favorable, il assassine le gardien. Interrogé longtemps après par Haslam, il lui raconte, avec un sentiment de bonheur, tous les détails de cette affaire et le plaisir qu'il avait eu à tuer son persécuteur. La logique du crime, sa préméditation, sont évidentes dans ce cas, et cependant on n'a jamais mis en doute la folie de cet homme, qui est mort à l'hospice de Bethlehem.

Ce qui fait la différence capitale des deux exemples choisis, leur critérium, en un mot, c'est la nature chimérique, inintelligible, absurde même pour les esprits les plus vulgaires de l'idée métaphysique qui conduit au crime, tandis que tout le monde comprend les actions coupables, commises à l'instigation de leurs mobiles ordinaires, la vengeance, la jalousie, la haine, le vol, etc., et sent qu'elles sont passibles des peines de la loi.

Esquirol, qui a consigné dans son ouvrage plusieurs observations d'individus qui avaient tué des innocents, pour avoir le temps de faire leur paix avec Dieu, constate qu'ils appartenaient tous à la catégorie des monomanes tristes, qu'il a appelés *lypémaniaques*.

Nous avons publié, dans les *Annales médico-psychologiques*, un travail sur ce sujet, dont nous allons extraire un certain nombre d'observations qui offrent un grand intérêt pour l'étude de ce point de médecine légale.

Marguerite R..., jeune femme de vingt-trois ans, fut conduite dans la maison de correction d'Onolzbach, en septembre 1755, pour plusieurs délits dont elle s'était rendue coupable. Fouettée plusieurs fois, elle en ressentit un tel chagrin qu'elle prit la vie en dégoût, et pour s'en délivrer, elle prit la résolution de commettre un meurtre. En agissant ainsi, elle s'imagina qu'il lui resterait encore assez de temps pour se repentir et faire pénitence, tandis que si elle se suicidait, elle paraîtrait en état de péché devant Dieu. Marguerite prémédita son dessein de *sang-froid*, et l'exécuta de la manière suivante sur une femme :

Un dimanche, elle se plaignit de malaise, et demanda à être dispensée du service divin ; une fille très simple et à moitié imbécile, nommée Mederin, lui fut donnée pour garde. Marguerite lui persuada qu'il n'y avait que le suicide qui pût les délivrer de leur misérable position, et elle la détermina à se laisser tuer la première. Mederin y consentit facilement, à la condition que sa camarade ne la ferait pas souffrir. Marguerite lui coupa aussitôt la gorge.

Interrogée sur les motifs de ce meurtre, elle répondit que c'était la crainte des mauvais traitements qui l'attendaient dans la prison. *Je voulais en finir avec l'existence*, ajouta-t-elle, *mais je pensais en moi-même que si je m'ôtais la vie, mon âme serait perdue, tandis que si je tuais une autre personne, je n'en perdrais pas moins la vie, mais que j'aurais le temps de me repentir, et que Dieu me pardonnerait.* Marguerite déclara en outre qu'elle n'avait aucune plainte contre sa compagne qui la regardait comme son amie. Loin d'être troublée après cet acte si terrible, elle pria Dieu avant de se mettre

au lit, dormit bien, et à son réveil elle fit sa prière. Pendant tout l'interrogatoire, elle se montra calme et recueillie; quand on lui eut fait comprendre que, loin d'avoir pris la route du bonheur, elle avait attiré sur elle la colère éternelle de Dieu, elle se mit à pleurer amèrement. Le médecin qui la visita attribua son action au désespoir et au *tædium vitæ*. Cette malheureuse fut condamnée (1).

Daniel Volkner, né à Friedland, en Prusse, après s'être enrôlé deux fois, commença à éprouver, en 1753, des idées de meurtre dont l'origine semblait se rattacher à un enthousiasme religieux. La pensée de jouir du bonheur céleste eut pour résultat de lui inspirer l'ennui de la vie et le désir de s'en affranchir. Le seul moyen qui s'offrit à lui pour atteindre ce but, fut de mériter la mort par un meurtre; il s'imaginait qu'après cet acte il aurait le temps de faire sa paix avec Dieu.

Pour mettre son projet à exécution, il invita deux petites filles à monter dans sa chambre, et leur partagea son souper. Immédiatement après, mettant la main sur le front de l'une d'elles, il lui incline la tête en arrière, et avec un couteau qu'il avait aiguisé à dessein un ou deux jours auparavant, il lui coupe la gorge. Aussitôt il se rend en prison, et avoue qu'il a maintenant beaucoup de regrets. Son sommeil fut fort calme toute la nuit; il disait que l'inquiétude extraordinaire qu'il avait éprouvée depuis trois semaines avait cessé au moment où il avait commis le meurtre.

Pendant l'interrogatoire, il s'exprima avec précision et montra beaucoup de réserve, soit dans ses actions, soit dans ses paroles. Il raconta les principales circonstances de sa vie, dit qu'il savait parfaitement bien les suites que devait avoir son action, et que ce serait avec plaisir *qu'il satisferait de tout son*

(1) Gall, *Organologie ou exposition des instincts, des penchants, des sentiments*, etc., t. IV, p. 146.

sang (1). Ces deux observations sont extraites du *Magazin psychologique allemand* de Moritz, 1756. Crichton les a insérées dans son intéressant ouvrage sur la folie, et M. Falret les a traduites de l'anglais dans le bon traité qu'il a donné, en 1823, sur *le suicide et l'hypochondrie*. Ce médecin n'hésite pas, en s'appuyant sur ces faits et d'autres semblables, à proclamer en pareil cas l'existence de l'aliénation mentale.

Les deux infortunés dont nous venons de raconter l'histoire furent condamnés. Dans les trois observations suivantes, la maladie fut reconnue, les insensés enfermés dans un hospice ; mais comme on avait refusé de faire mourir l'un d'eux judiciairement, en désespoir de cause, il se brûla la cervelle.

M..., âgé de quarante-sept ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'un caractère bouillant, impétueux, issu de parents sains d'esprit et de corps, passa ses premières années sans éprouver aucune maladie grave, et servit pendant six ans dans les armées. Il se maria et devint père de trois enfants. Il aimait la bonne chère, et avait ainsi mangé sa petite fortune.

Depuis longtemps, il était tyrannisé par la passion de la jalousie, et épiait soigneusement la conduite de sa femme. Déjà il avait eu à ce sujet avec elle de vives altercations ; enfin, un soir qu'il croyait l'avoir surprise en flagrant délit, il s'arme d'un maillet et d'un couteau, se couche, et feint de dormir en attendant que sa femme soit plongée dans le sommeil. Quand il vit que ce moment était venu, il lui donna un coup de maillet sur la tête, et acheva de la tuer en la perçant de plusieurs coups de couteau. Le lendemain matin, il se lève du lit funèbre, va trouver le procureur impérial, lui dit qu'il a tué sa femme, qu'il mérite la mort, qu'il va se rendre en prison. Il fut conduit dans la ville de *** pour y être jugé définitivement. Quoiqu'il soutînt toujours qu'il était dans son bon sens, qu'il avait tué sa femme

(1) Gall, *ouv. cit.*, p. 148.

parce qu'elle le méritait, et que si c'était encore à faire, il agirait de même, la médecine légale, invoquée, décida que M... était atteint d'une véritable aliénation mentale. Il fut donc renvoyé comme insensé, condamné toutefois à être enfermé dans l'hôpital de cette ville. Quelque temps après, ce malheureux se procura par ruse un pistolet et se brûla la cervelle. Il laissa une lettre dans laquelle, après avoir exprimé son horreur pour l'injustice, il ajoutait que s'il ne s'était pas donné la mort après avoir tué sa femme, c'était parce qu'il avait préféré la recevoir des mains du bourreau; mais que, puisqu'on n'avait pas voulu lui infliger une si juste punition, il lui appartenait d'acquitter une dette envers la société (1).

Augusta-Wilhelmine Strohm, âgée de près de trente ans, d'une constitution saine et robuste, n'ayant jusque-là manifesté aucun signe de mélancolie, invite une de ses connaissances, la nommée Sophie Flugel, de Perne, à prendre le café chez elle. Celle-ci, se trouvant un peu échauffée, se repose sur le lit et y reste quelque temps avant de s'endormir. La fille Strohm l'observe, et lorsqu'elle s'aperçoit que le sommeil est profond, elle se rend dans la cuisine, y prend une hachette, ainsi qu'un couteau qu'elle avait eu soin d'aiguiser d'avance, revient, et porte avec le premier de ces instruments plusieurs coups sur la tête de son amie. Flugel s'éveille et emploie à sa défense le peu de forces qu'elle conserve. Augusta Strohm saisit alors le couteau et achève de l'assassiner en le lui plongeant plusieurs fois dans la poitrine.

Dans la prison, elle raconta que c'était la vue de deux exécutions qui lui avait suggéré son idée.

Dès ce moment, elle regarda comme le plus grand bonheur celui de pouvoir terminer sa vie de la même manière, c'est-à-dire de pouvoir être préparée à la mort et de faire une fin aussi édifiante que la condamnée.

(1) Gall, *ouv. cit.*, t. IV. p. 154.

On peut lire dans le *Tableau des États danois*, par Catteau, Paris, 1802, la terrible influence qu'eut sur les habitants de ce pays, vers le milieu du dernier siècle, le spectacle de la pendaison.

Ni la haine, ni tout autre ressentiment, ne lui avaient désigné sa victime, qui, au contraire, était une de ses meilleures amies; peut-être même ne l'avait-elle choisie, ainsi que cela s'est observé quelquefois chez les aliénés de cette sorte, que dans l'intention de lui procurer une belle fin (1).

Celui qui se propose de quitter la vie n'ayant pas assez d'énergie pour exécuter lui-même son dessein, peut se faire aider par une main étrangère. Ce cas, on le pense bien, est extrêmement rare; mais il s'est déjà présenté.

Il y a vingt et quelques années, un mélancolique, atteint au plus haut degré d'une propension au suicide, arriva de la province (du département de la Somme, autant que je me le rappelle), à Paris, bien décidé à mourir. Il obtint d'une fille publique qu'elle l'aiderait dans son entreprise funeste. Séduite par l'appât d'un léger lucre, et entraînée probablement aussi par l'effet des boissons enivrantes dont elle avait fait usage en déjeunant avec lui, elle aida à lui enfoncer un instrument piquant dans la poitrine; l'infortuné, quoique grièvement blessé, ne succomba pas. Ayant conservé la même propension, il se suicida quelque temps après. La fille publique fut condamnée à quinze ans de travaux forcés et à l'exposition (2).

A tous ces faits, nous pourrions joindre celui d'un homme qui, à la suite de grands chagrins domestiques, fut pris de l'idée de mettre fin à ses jours; comme il ne se sentait pas le courage nécessaire pour exécuter son projet, à force d'y penser, il imagina que le plus sûr moyen de réussir était de tuer une

(1) Marc, *ouv. cit.*, t. I, p. 235.

(2) Marc, *id.*, p. 164.

personne qu'il connaissait à peine. Ces deux idées faisaient le tourment de ses jours.

Il arrive quelquefois que le malheureux ainsi poursuivi par l'idée d'en finir, se dénonce comme l'auteur d'un crime capital. Tous les journaux anglais ont rapporté l'histoire d'un petit marchand de la cité qui vint se constituer prisonnier, en s'avouant coupable du meurtre d'une domestique qui avait disparu de chez lui, et que les recherches les plus actives n'avaient pu faire découvrir. L'affaire s'instruisit; le marchand persévérait dans sa déposition, et donnait des détails très précis; on croyait à sa culpabilité, lorsqu'on apprit que la domestique était retrouvée. Celle-ci dit qu'elle avait quitté la maison de son maître parce qu'elle se trouvait peu convenablement traitée, et que le récit de son prétendu assassinat n'était qu'une invention de son ancien maître. On examina le pauvre homme qui s'était dénoncé. D'abord, il persista dans sa première déclaration; mais, pressé de questions, il finit par avouer le motif réel de son action. J'étais malheureux, criblé de dettes, rien ne me réussissait, j'avais éprouvé de violentes contrariétés; la vie était devenue un fardeau pour moi; la lecture des journaux, sans cesse remplis de meurtres et de confessions de meurtriers, me suggéra l'idée d'employer ce moyen pour me débarrasser de l'existence. Le journal anglais qui cite cette anecdote ajoute qu'on eut toutes les peines du monde à faire sortir ce monomane de prison.

Dans toutes les observations que nous venons de citer, le libre arbitre, ce régulateur de l'homme, ce signe caractéristique de la raison, n'existe plus. L'équilibre entre les facultés de l'entendement et de la volonté est rompu. Les individus sont poussés fatalement, ils obéissent à une influence irrésistible, à une idée fausse, comme les autres aliénés de nos établissements qui répètent à satiété qu'ils ne peuvent faire autrement. La perversion morale, qui les porte à tuer pour être tués, est absolument semblable à celles qui entraînent d'autres insensés à

voler, à mettre le feu, à se prostituer. Nous avons connu plusieurs dames, et entre autres une femme d'une grande naissance, qui quittaient furtivement leur maison pour aller provoquer les hommes de la plus basse classe ; jamais les magistrats et les préfets de police n'ont hésité à considérer ces femmes comme insensées et à les faire enfermer dans des établissements spéciaux.

L'irrésistibilité de certains actes, leur spontanéité, l'impuissance de la volonté en pareil cas, sont des faits incontestables. Un homme cause tranquillement avec ses amis : tout à coup il s'élance, franchit un parapet et tombe dans l'eau. Retiré aussitôt, on lui demande les motifs d'une pareille conduite; il n'en sait rien, il a cédé à une force qui l'a entraîné malgré lui. Une dame noble, d'une haute piété, ne peut s'empêcher d'adresser les mots les plus grossiers aux personnes qui l'approchent. Nous l'avons entendue un jour, et nous aurions pu dire d'elle comme de Ver-Vert :

Les B., les F. voltigeaient sur son bec.

En rendant compte des *folies instantanées* (1), nous avons signalé la germination soudaine de milliers de pensées désordonnées qui, le plus ordinairement étouffées à leur naissance, ont souvent donné lieu aux actes les plus excentriques. On doit à Pariset l'anecdote d'un littérateur distingué qui, en contemplant un des tableaux de Gérard à une exposition, fut saisi d'un tel désir de crever ce tableau, qu'il n'eut que le temps de se retirer à la hâte. L'observation intime ne montre-t-elle pas que mille circonstances fortuites peuvent donner naissance à ces idées désordonnées? « Depuis plus de vingt ans, dit Marc, que je suis chargé de constater la situation mentale des aliénés placés dans les maisons de santé, j'ai eu l'occasion d'examiner

(1) *Union médicale*, septembre 1851.

plus de deux cents malades atteints de monomanie instinctive, et, chez tous, les idées fausses ou les actes m'ont paru le résultat direct d'une lésion de la volonté (1).

A priori, on comprend donc qu'une perversion des facultés affectives puisse porter un homme à se tuer, ou à en tuer un autre pour mourir ensuite.

Les motifs qui poussent les individus à commettre un meurtre pour pouvoir périr à leur tour sont très variés, mais évidemment en dehors de la volonté. Ainsi les uns ne se sentent pas le courage de se suicider, les autres veulent avoir le temps de paraître devant Dieu.

Or, l'expérience apprend que chez ces individus il existe toujours un état maladif somatique, et l'unité psychique ne permet pas d'ailleurs de fractionner ainsi les facultés de l'esprit.

Des faits qui précèdent, on peut tirer la conséquence qu'il existe deux catégories de cette maladie mentale : dans la première, les individus obéissent à des conceptions délirantes, à des hallucinations, à des raisonnements faux; le dérangement de leur raison est évident pour tout le monde.

Dans la seconde, les malades ne présentent, en apparence, aucune altération appréciable de l'intelligence et souvent même des affections. Ils sont poussés par un instinct aveugle, par quelque chose d'indéfinissable, par une puissance irrésistible, par une détermination irréfléchie, une lésion de la volonté, une perte du libre arbitre. Cette deuxième section est sans contredit la plus difficile à reconnaître; mais, comme dans les monomanies homicides, on peut y parvenir par l'examen attentif des motifs, des antécédents, des symptômes. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir. La justice des hommes, qui condamne par an des milliers d'individus dont toutes les actions coupables ont un motif réel,

(1) *De la folie dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*, t. I, p. 245. Paris, 1840.

compromettrait-elle beaucoup les intérêts de la société, quand elle renverrait comme un fou dans un établissement spécial un homme dont l'acte incriminé ne peut s'expliquer par aucun motif plausible, ou du moins dont les motifs sont si fantastiques ou si futiles, que la raison ne saurait les admettre? Cet argument est notre seule réponse aux personnes qui nous ont accusé de vouloir sauver tous les criminels. Le dégustateur de vins qui se pendit parce qu'il ne distinguait plus la qualité des vins, rentrait évidemment dans cette catégorie.

L'opinion que nous soutenons ici est celle de médecins très versés dans l'étude des maladies mentales.

« Le monomaniaque, dit Marc, qui attente à la vie de quelqu'un parce que, voulant mourir et n'ayant pas le courage de se donner la mort, il veut se faire condamner, est un fou comme ce monomaniaque auquel une hallucination des sens de l'ouïe fait entendre des propos insultants, et qui, pour se venger, attaque dans sa colère la première personne qui se présente à sa vue. »

« Parmi ces malheureux, fait observer Esquirol, il en est qui ne veulent pas se tuer dans la crainte d'être damnés, sachant que le suicide est un très grand crime, dont ils ne pourront obtenir le pardon; tandis que, étant certains d'être condamnés à mort, après qu'ils auront commis un meurtre, ils espèrent avoir le temps, avant le supplice, de se réconcilier avec Dieu et de se préparer *à bien mourir*. Il en est qui tuent les personnes qui leur sont les plus chères pour les préserver des peines de la vie, des dangers de la damnation; enfin on en a vu tuer les objets de leur plus vive tendresse, ne voulant pas s'en séparer, croyant être réunis avec eux après la mort. Peut-on croire, ajoute-t-il avec raison, qu'une pareille violation des lois de la nature, que tant d'exaltation de l'imagination, que tant d'égarement de la sensibilité, puissent se concilier avec la plénitude de la santé, avec l'intégrité de la raison? Ne faut-il pas, au contraire, être

arrivé au dernier degré du délire pour se déterminer à tuer une femme que l'on chérit, des enfants qu'on adore? N'est-ce pas s'abandonner à la fois aux actes les plus contraires à la loi naturelle, à l'instinct de la conservation? Et cependant plusieurs faits prouvent que ces malheureux, hors de cet acte, avant et après son accomplissement, sont calmes et raisonnables. Ce calme, cette raison, ne s'observent-ils pas chez ces maniaques qui, pour le plus léger motif, pour la contrariété la plus inoffensive, vont se livrer aux manifestations de la fureur la plus aveugle? Ce ne sont pas les signes du délire qui manquent chez celui qui se suicide, ce sont les observateurs qui ne sont pas à portée de tout voir et de bien voir (1). »

Il est donc constant qu'il existe une variété de monomanie-suicide dans laquelle les individus tuent pour être tués, afin d'avoir le temps de faire pénitence, de rentrer en grâce auprès de Dieu et de jouir ainsi du bonheur éternel. Dans quelques cas, ils avouent qu'il n'ont pas le courage de se donner la mort ou qu'ils préfèrent périr sur l'échafaud. Après le meurtre, ils sont calmes, ne manifestent ni regrets ni remords, et s'applaudissent d'avoir accompli leur projet. Plusieurs de ces insensés prennent des précautions pour assurer leurs coups et pour en dérober les preuves. Quelques-uns regrettent ce qu'ils ont fait, déclarent que l'agitation dans laquelle ils étaient, a cessé avec le meurtre. Devant les cadavres de leurs victimes, ils restent impassibles, et racontent froidement, et comme s'il s'agissait d'une chose ordinaire, tous les détails de leur crime. D'autres viennent, aussitôt après l'acte, en faire la déclaration aux magistrats, et demandent instamment qu'on les fasse mourir. Parmi ces aliénés, il en est qui résistent à leur idée, ou luttent longtemps avant de succomber. Enfin plusieurs sont entraînés fatalement et exécutent le meurtre avec une extrême rapidité.

(1) Tome I, p. 571.

Dans ce dernier cas, l'impulsion est parfois subite, plus forte que la volonté; le crime est commis sans motifs, sans précautions, le plus ordinairement sur des personnes inconnues, quelquefois sur des personnes chéries. Aujourd'hui, presque tous ces individus sont enfermés comme fous.

L'Angleterre a établi pour cette catégorie de malades, à Bethlehem (hospice d'aliénés à Londres), une section spéciale connue sous le nom de *Division des fous criminels?* En 1823, il y avait dans cette section 54 malades, et en 1846, lorsque nous la visitâmes, on en comptait 97, dont les actes pouvaient être ramenés aux trois chefs suivants :

1° Contre l'État	2
2° Contre les personnes	63
3° Contre les propriétés	32
	97

Le docteur Alex. Morison, l'un des médecins de cet hôpital, qui a publié sur les maladies mentales un bon traité, nous dit que la folie n'était pas douteuse chez ces aliénés.

La connaissance de ces faits, leur nombre, la conviction où je suis qu'ils ne peuvent s'expliquer que par la folie, opinion partagée par les médecins aliénistes de tous les pays, la création déjà ancienne en Angleterre d'une division particulière pour les insensés, m'ont fait proposer l'établissement d'un hôpital spécial pour les fous vagabonds et criminels (1).

Ce moyen concilie les droits de la société et les égards dus au malheur. Cette opinion est aussi celle de M. le docteur H. Roger. Dans son compte rendu du travail que j'avais envoyé à l'*Union médicale* sur le fait qui avait impressionné si douloureusement la ville de Lyon (2), il s'exprime en ces termes :

(1) *Annales d'hygiène et de médecine légale*, t. XXXV, p. 396; 1846.

(2) *Constitutionnel*, 30 septembre 1851.

« Au moyen âge, ces fous redoutables, et d'autres souvent fort inoffensifs, les sorciers, par exemple, mouraient sur le bûcher comme les criminels; insensés où coupables, on brûlait tout, laissant à Dieu le soin de reconnaître les innocents. La justice de nos jours est moins expéditive : plus éclairée, elle distingue davantage. Mais s'il est juste de regarder ces crimes insolites, ces forfaits inexplicables, comme le douloureux produit de l'aliénation mentale, il n'en faut pas moins aviser à ce que les citoyens paisibles et raisonnables soient préservés efficacement des coups aveugles de ces furieux. Que ces terribles monomanes soient absous au point de vue de la criminalité, ainsi le veulent sans doute l'humanité et la philosophie chrétienne; mais au moins est-on en droit de demander qu'ils soient mis à tout jamais dans l'impossibilité de nuire ou de répéter leurs actes de folie impitoyable, comme l'aliéné fanatique de Pinel (1). »

(1) A. Brierre de Boismont, *Des rapports de la folie-suicide avec l'homicide* (*Annales médico-psychologiques*. 1851, p. 626 et suiv). Ce mémoire contient un plus grand nombre d'observations.

CHAPITRE IX.

TRAITEMENT DU SUICIDE.

SOMMAIRE. — *Deux sections.* — État de raison, état de folie. — *Première section.* — État de raison. — Influence des idées dominantes; moyens à employer. — Importance des devoirs. — But d'activité. — Arguments contre le mal. — Arguments tirés de Dieu, de la société, de la famille. — Direction des passions. — Préceptes de Dumas. — Conseils aux parents, aux maîtres, pour la jeunesse. — Influence du sentiment religieux, du respect de la loi, de l'amour de la patrie, pour l'âge mûr. — Traitement moral. — Méthode de diversion. — Moyens religieux, confession, cloître. — Conseils à la vieillesse. — Inutilité des peines comminatoires chez les peuples civilisés. — Part considérable de la folie dans le suicide. — Mesures préventives. — Moyens physiques, suicides symptomatiques. — Traitement du suicide chez les paysans. — Traitement du suicide instantané. — Résumé.

Tout le traitement de cette maladie repose sur la division établie par le titre du livre. En admettant des suicides avec ou sans conscience, nous reconnaissons que la thérapeutique doit former deux sections différentes, suivant l'état de raison ou de délire. Il y a cependant, dans ce dernier cas une distinction importante à faire. L'aliéné, dans quelques circonstances, peut avoir la conscience de son acte, savoir qu'il fait mal; mais il cède à une impulsion plus forte que sa volonté, à un entraînement irrésistible.

PREMIÈRE SECTION.

ÉTAT DE RAISON.

SOMMAIRE. — Moyens moraux et physiques.

Il est de la dernière évidence que les ouvrages moraux contre le suicide n'ont été écrits que pour ceux qui pouvaient les lire et les comprendre ; la preuve, c'est que plus d'une fois ils ont changé la résolution fatale et rendu au monde des malheureux qui allaient le quitter violemment. Ces faits incontestables ont une valeur significative dans la question, car il est très rare, et

pour notre part, nous n'en avons jamais observé d'exemple, que les aliénés soient détournés de l'idée de se donner la mort par le raisonnement ou les considérations morales lorsqu'ils sont sous l'empire de leurs conceptions délirantes. Mais les suicides qui ont la conscience de leur acte ne sauraient être traités d'une manière uniforme. Il en est qui écouteront la voix de la religion, d'autres qui se rendront aux raisonnements de la morale. Ceux-ci ne céderont qu'aux sentiments de la nature, ceux-là à la variété des distractions. Une forte émotion dissipera à l'instant les nuages de l'esprit. Tout le succès est dans le choix des moyens.

Guérir les maladies, voilà le devoir du médecin; les prévenir tel est but qu'il doit avoir sans cesse devant les yeux.

L'histoire nous apprend que, dès la plus haute antiquité, dans les nations civilisées, les idées dominantes ont exercé une grande influence sur la production du suicide. Ce pouvoir, nous le retrouvons au moyen âge et dans les temps modernes. Parmi les idées actuelles dont l'action est puissante, les moralistes s'accordent à placer au premier rang, le doute, le scepticisme, l'indifférence, l'infériorité des faits moraux, la prééminence des faits matériels.

Il suffit d'indiquer ces sources pour faire sentir la nécessité de leur opposer les digues les plus solides. Contre le doute, le scepticisme et l'indifférence, les gouvernements ne sauraient faire assez d'efforts, car si ces desséchements de cœur sont mortels pour ceux qui les éprouvent, ils ne sont pas moins dangereux pour la vie des États. De toutes les armes, la plus efficace est la religion qui enseigne le dévouement et la résignation sans ôter à l'homme sa spontanéité et sa liberté; il faut que l'exemple en soit donné de haut et qu'il n'y ait pas alliance intéressée entre les deux pouvoirs, car la religion, en France surtout, pour être bien accueillie doit protéger les petits, modérer les grands, agir par la persuasion et ne jamais s'imposer par la force. L'histoire

est là pour prouver que toutes les fois qu'elle a eu recours à ce dernier moyen, ses revers en ont fatalement été la conséquence.

Le développement du sens moral n'est pas moins indispensable que l'enseignement religieux. Il n'est pas de meilleure manière de le faire pénétrer dans une nation que de choisir les premiers de l'État parmi les réputations sans tache, de préférer la vertu au dévouement ou à la flatterie ; de leur côté, les citoyens ne doivent pas élever aux honneurs et entrer en communauté d'intérêts avec ceux qui n'ont pas de principes arrêtés sur le juste et l'injuste, quelles que soient d'ailleurs leur capacité et leur position. L'honnêteté (et elle s'allie souvent au mérite), voilà la devise des gouvernements et des peuples.

Parmi les idées de ce temps, une surtout, la satisfaction des désirs de la chair, de l'homme animal, suivant l'expression d'un médecin contemporain, a pris une extension prodigieuse.

Le bonheur matériel, telle est la pensée dominante des nations éclairées. Renfermée dans les limites de l'honnête et du juste, cette pensée n'a rien de contraire aux doctrines spiritualistes; les misères inhérentes à notre nature, la mort, mettront d'ailleurs un contre-poids à cette poursuite incessante.

Le sentiment du bien-être convenablement dirigé, sans bouleversement subit, sans ruine, sans effusion de sang, aura pour conséquences naturelles d'effacer les barrières et les préjugés des peuples, d'ouvrir des débouchés immenses à l'agriculture, à l'industrie, de rattacher l'homme à la terre en lui faisant comprendre qu'il a une place marquée dans cette lutte pour l'amélioration générale de l'espèce, et d'affaiblir dans son esprit la teinte mélancolique due trop souvent aux souffrances physiques et morales auxquelles le condamne l'état actuel de la société.

Nous sommes donc persuadé que la recherche du bien-être doit donner une nouvelle force à l'instinct de conservation que battent journellement en brèche tant de passions oppressives; mais cette impulsion naturelle a besoin d'être fortement modérée

par les sentiments des devoirs. Pour que ces puissants auxiliaires secondent le but d'activité nécessaire à tout homme et choisi, autant que possible, selon son caractère, ses goûts et ses aptitudes, ils doivent faire partie intégrante de l'éducation, être enseignés dès son commencement. Il importe également que les maîtres chargés de ces fonctions les plus importantes de toutes, se pénètrent de leur apostolat, et que l'autorité sache bien que la régénération et l'avenir de la société est dans le corps enseignant.

Combattre les idées dominantes dans ce qu'elles ont de dangereux ou d'exagéré est un premier pas dans la lutte contre le suicide; il faut parler d'une manière plus directe à l'esprit, en lui montrant que le meurtre volontaire est un crime envers Dieu, la société et soi-même.

Dieu n'a donné à personne le droit de disposer de ses jours. On n'est pas seulement sur terre pour y vivre, souffrir et mourir. Il y a bien peut-être à la vie humaine un but, une fin, un objet moral. L'homme fait certainement partie du plan général de la création : en se tuant, il substitue sa volonté à celle du souverain maître, et il assume une responsabilité terrible, car, si d'un côté, il y a l'impossibilité de supporter la douleur, de l'autre il y a le juge suprême, l'immortalité de l'âme et l'éternité.

M. Jules Simon, qui a très vigoureusement combattu la doctrine des stoïciens sur le suicide, prouve d'une manière irréfutable qu'elle tombe dès que l'homme cesse d'être sa propre fin. S'il y a un Dieu, nous ne pouvons aller à lui que quand il nous appelle. Si des devoirs ont été imposés à l'homme, le crime est encore plus grand de se dérober à sa tâche que d'y faillir. Quand bien même il nous serait démontré que nous ne pouvons plus rien pour personne, ce qui est impossible, nous ne serions pas maîtres de notre vie, car nous ne pouvons attenter à l'ordre universel en nous (1).

(1) Jules Simon, *le Devoir*, p. 435 et suiv. Paris, 1854.

« Depuis l'idéal des arts jusqu'aux règles de la conduite, écrivait en 1577 l'infortunée Jane Gray au docteur Aylmers, tout doit se rapporter à la foi religieuse, et la vie n'a pour but que d'enseigner l'immortalité. Si je me dérobais au malheur éclatant qui m'est destiné, je ne fortifierais point par mon exemple l'espérance de ceux que mon sort doit émouvoir. Les anciens élevaient leur âme par la contemplation de leurs propres forces, les chrétiens ont un témoin, et c'est devant lui qu'il faut vivre et mourir; les anciens voulaient glorifier la nature humaine, les chrétiens ne se regardent que comme la manifestation de Dieu sur la terre; les anciens mettaient au premier rang des vertus la mort qui soustrait au pouvoir des oppresseurs; les chrétiens estiment davantage le dévouement qui nous soumet aux volontés de la Providence. Lorsque la destinée est pour ainsi dire face à face avec nous, notre courage consiste à l'attendre; et regarder le sort est plus fier que de s'en détourner. »

L'objection contre le mal, tant invoquée par les meurtriers d'eux-mêmes, n'a pas la valeur qu'ils lui ont attribuée, par la raison que le mal rentre dans l'ordre général, sans cela Dieu ne l'eût pas permis.

La considération du mal nous a rappelé un fait d'observation qui ne peut que vivement impressionner. Nous avons connu un grand nombre d'hommes, réduits aux dernières extrémités, sans argent, sans ressources, sans protection, ayant usé tous les moyens, et auxquels il ne restait en perspective que le désespoir et le suicide. Après les avoir perdus de vue pendant plusieurs années, nous les avons retrouvés engagés dans le mouvement du monde et ayant complétement oublié leurs funestes dispositions. Cette remarque, que chacun est à même de faire, nous paraît une objection sérieuse contre la fatalité du suicide. Il n'existe pas plus de situations désespérées que d'hommes indispensables. Le temps est un remède à tous les maux.

Celui qui sait attendre trouve toujours une occasion favorable.

La Providence, sans doute, soumet l'homme à de grandes épreuves, elle ne l'abandonne jamais. Il y a mille exemples de malheureux qui, s'ils avaient attendu quelques jours, quelques heures même, auraient eu les moyens de soutenir la lutte.

Supposons maintenant qu'il n'y ait pas de Dieu, le but que se propose le suicide n'en est pas pour cela plus certain, car rien ne prouve que le néant succède à la mort. N'est-il pas, au contraire, très possible que dans l'ordre interverti où l'on entre irrégulièrement et au hasard, en mourant contre le cours ordinaire, on s'expose à des maux bien plus terribles que ceux dont on a prétendu se débarrasser?

Madame de Staël a eu raison de dire : comment se croit-on assuré d'échapper par le suicide à la douleur qui nous poursuit? Quelle certitude les athées peuvent-ils avoir de l'anéantissement, et les philosophes du mode d'existence que la nature leur réserve?

Si Dieu a un compte sévère à demander à celui qui attente à ses jours, la société ne doit pas se montrer moins rigide à son égard; non-seulement il la prive de la part d'efforts et de travail qu'elle était en droit d'attendre de lui pour les avances qu'elle lui avait faites, mais la doctrine qu'il professe est éminemment attentatoire à sa sûreté, car l'homme qui dispose à son gré de sa vie est maître de celle des autres. Il n'y a qu'un pas de l'envie de mourir à l'envie de tuer, a dit Delisle de Sales dans la *Philosophie de la nature*. Depuis l'assassinat de M. Calemard de Lafayette et le suicide de son meurtrier, il y a vingt ans, sur la place Louis XV, les faits de ce genre ne se sont que trop répétés. Si la mort était un sommeil sans réveil, une simple dissolution des molécules, le canon du pistolet qui peut nous en abréger le chemin ne serait pas à dédaigner, puisqu'il nous dispenserait de vertu dans cette vie et de responsabilité dans une autre (Isidore Cahen). La question est en effet là.

Enfin, le suicide ne s'immole pas seul, il plonge sa famille dans la douleur et l'entraîne souvent dans sa ruine; avec moins d'égoïsme et plus de persévérance, il eût pu sauver lui et les siens.

Il faut donc s'appuyer sur les considérations empruntées à ces trois ordres de faits, et si l'on est à la hauteur de cette mission, on sera souvent assez heureux pour détourner par le raisonnement le suicide de sa cruelle résolution, ce qui n'a presque jamais lieu pour l'aliéné, et cette différence est importante à constater.

Un jeune homme, d'une imagination ardente, doué de talents naturels qu'avait développés une excellente éducation, mais sans fortune, rencontre dans un des grands théâtres de la capitale une demoiselle immensément riche dont il devient éperdûment amoureux. Pour arriver jusqu'à elle, il se précipite avec toute l'ardeur de son âge et l'aiguillon d'une grande passion dans la mêlée de la vie. Ses efforts sont couronnés de succès, et, en peu d'années, il réussit à se faire un nom et à acquérir une honnête aisance. Pour obtenir celle qu'il aime et dont il est aimé en secret, il faut un poste brillant. Le parti qu'il sert de sa plume arrive enfin au pouvoir, ses services sont d'une telle nature qu'il ne doute pas un seul instant de la récompense. Un jour se passe sans recevoir de nouvelles, enfin une estafette lui apporte sa nomination à un emploi subalterne dans une administration dont ses collaborateurs ont pris les premières places. Au même instant il apprend que la femme qui a été le mobile de toutes ses actions se marie à un ministre étranger. La vie lui est odieuse, il rentre dans son appartement désespéré, allume des fourneaux et tombe privé de connaissance.

Son projet avait été deviné par un domestique dévoué qui arriva assez à temps pour le rappeler à la vie. Un ecclésiastique fut appelé en toute hâte; c'était un de ces hommes d'élite habitués par les devoirs du sacerdoce à pénétrer dans les cœurs;

il découvrit dans l'expression des regards tout le travail d'une vie vainement employée à chercher un but qui fût digne d'elle. S'animant alors de la charité dont son âme était remplie, il montra à l'infortuné la nécessité d'une croyance qui offrît un aliment et des espérances à la pensée. Il lui fit voir le vide du cœur, rassasié des petitesses et des misères de la vie, tandis que la religion était pour l'ennui un soulagement toujours prêt, pour la douleur irréparable une école de résignation, pour l'ambition trompée une consolation d'une grandeur surhumaine.

Pendant qu'il lui parlait avec la ferveur d'un ministre pénétré de ses devoirs, la mère du jeune homme accourut, la scène déchirante qui fut le résultat de cette pénible entrevue parut produire une profonde impression sur le malade, il leva les yeux au ciel d'un air qui annonçait combien il se repentait de son action.

Vingt ans après, l'ecclésiastique, devenu évêque, se trouvait dans le salon d'un de ses amis, député, riche, considéré, marié à une femme de son choix. La maladie du fils unique en proie à l'ennui qui le dévorait et menaçait d'amener une catastrophe les avait rassemblés, le prélat fut naturellement conduit à raconter l'événement auquel il avait assisté. « Je connais la personne dont vous parlez, dit le député, c'est moi-même. Lorsque je fus rétabli, je voulus m'entretenir avec vous des idées religieuses que notre entretien avait réveillées dans mon cœur, vous étiez parti pour la province, vos exhortations avaient dissipé mes doutes ou plutôt le nuage formé par les passions. Je me retirai du tourbillon où je m'étais jeté ; j'appliquai mon goût pour l'étude, à des travaux sérieux, la réputation et la fortune vinrent me trouver à la campagne où je vivais tranquille, et, pour comble de bonheur, j'épousai la chère compagne de ma vie, dont le mariage avait été empêché par la ruine de son père. »

Dans la conversation, M. P... avait laissé soupçonner l'existence d'un journal de ses douleurs jusqu'au moment fatal;

aux demandes détournées qu'on lui adressa, il sentit que la lecture de ce manuscrit était ardemment désirée, et cédant aux muettes prières de sa famille, il le prit dans son secrétaire et le remit à sa femme. Ce récit fidèle qui reproduisait jour par jour les projets, les vœux, les rêves, les angoisses, les tortures et le désespoir d'une âme emportée par l'imagination et sans guide pour la diriger, produisit sur tous, et en particulier sur le fils, une émotion des plus vives. A la vue de son père qui s'était retiré pendant la lecture, il se précipita tout en larmes dans ses bras.—Mon père! vous m'avez sauvé! voyez! Et, tirant un pistolet de sa poche : Cette nuit, je me donnais la mort (1).

Que de malheureux périssent ainsi par impatience!

Il est sans doute de la plus haute utilité de faire un appel énergique aux devoirs, de démontrer la criminalité du suicide ; il n'est pas moins nécessaire de diriger de bonne heure les passions, qui, dans l'immense majorité des cas, sont les promoteurs, les véritables causes déterminantes du suicide.

L'éducation peut encore rendre dans ce cas les plus grands services, en épiant l'éveil de la passion dominante, et en employant toute son influence à la contenir, la neutraliser, la vaincre. Les exemples de Socrate, de saint François de Sales, du duc de Bourgogne et de tant d'autres, sont là pour attester ce pouvoir quand il est exercé avec habileté.

Lorsqu'on étudie les passions avec soin, on reconnaît que le plus ordinairement leur pouvoir tyrannique ne s'établit pas d'emblée sur nous. C'est par le défaut de surveillance de la famille et des maîtres, et plus tard par des concessions successives qu'elles atteignent ce point culminant. Dès qu'on s'habitue à leur céder, la pente devient de plus en plus facile, et la chute a lieu presque sans avertissement. On ne saurait assez le répéter, le salut est au commencement ; jamais alors la conscience ne fait

(1) Edouard Alletz, *Maladies du siècle*. Paris 1835.

défaut; ses cris sont pleins d'énergie et ils ne s'affaiblissent qu'avec le temps. Il est donc de la dernière évidence que pour se préserver des tristes états qui conduisent au suicide, il faut travailler de bonne heure à se rendre maître de ses passions, surtout de celles qu'on sent devoir dominer. C'est aux parents et surtout à la mère qu'incombe le devoir d'étudier, dès le plus jeune âge, les premières manifestations mimiques de leurs enfants, afin de lutter contre elles, dès qu'ils s'aperçoivent qu'elles sont mauvaises.

Dumas recommande, pour combattre la tendance au suicide, de s'accoutumer à l'ordre, à la modération, à la patience, aux privations, de s'endurcir à la douleur, de se plier, comme il convient, aux choses qu'on ne peut empêcher ou changer; de s'abstenir des excès ou des vices, de tout ce qui peut abréger la santé, déranger la constitution, aigrir l'humeur, vicier le caractère, corrompre les penchants et les mœurs. Il faut apprendre à envisager tout du meilleur côté, à se consoler de tout; à se faire un fond de gaîté et de contentement qui soit à l'épreuve des catastrophes, et à se mettre en garde contre cette causticité de l'esprit qui se plaît à peindre tout en laid, contre cette misanthropie qui fait haïr les autres et soi-même, contre ces circonstances, ces bizarreries, ces caprices, sources de tant de dégoûts, de déplaisirs, d'inquiétudes qui empoisonnent les plus douces jouissances. Le bonheur de la vie dépend de tous ces soins; pour être heureux, il faut les prendre dès sa jeunesse.

Ces conseils sont excellents, mais ils ne s'adressent qu'aux esprits forts, à ceux qui réfléchissent de bonne heure, qui profitent des avis, des conseils, à ceux qui ont déjà expérimenté la vie; les jeunes gens, pour la plupart, sont peu aptes à en profiter. Chez ces organisations mobiles, impressionnables, la réflexion porte peu au suicide, c'est la sensibilité qui est surtout mise en jeu: aussi les romans, les spectacles, les narrations d'anecdotes et les conversations relatives à ce genre de mort, les peines

d'amour, l'oisiveté, les désirs sans but, la rêverie, ont-ils une grande influence sur le développement de la pensée du suicide. Un des premiers devoirs des parents et des instituteurs, est donc de prévenir ces jeunes âmes contre les notions qui ne peuvent que développer outre mesure la sensibilité si naturelle à leur âge. Quelle règle établir en pareil cas? Notre expérience nous fait presque hésiter. Nous avons vu la pensée de suicide se montrer au sein de la famille, avec l'indulgence, la fermeté, la religion. L'empreinte héréditaire, l'organisation, la diversité des caractères, la légèreté de l'humeur, l'amour du plaisir, l'éloignement du travail, le milieu environnant, étaient autant d'éléments à consulter. Je le déclare hautement, il y a eu plus d'une fois dans ce cas des problèmes dont la solution nous a été impossible. En face de ces difficultés, il faut pourtant prendre un parti. Voici pour la famille les conseils que nous donnerions : Si vous avez plusieurs enfants, soyez ferme et juste, n'ayez point de préférence, développez, autant qu'il sera en vous, le sentiment d'une amitié réciproque ; jetez dans leurs âmes les germes de la religion et de la morale, regardez bien la direction qui leur est propre et ne cédez pas à cette illusion de tant de parents qui veulent refaire leurs enfants à leur image. A chacun sa personnalité. Dans les fautes de leur âge, employez avec discernement la punition, le pardon ou l'oubli. Soyez le plus possible leur ami. Donnez-leur de bonne heure un but d'activité et faites tous vos efforts pour qu'ils cherchent à l'atteindre. Il faut néanmoins vous attendre à en rencontrer parmi eux qui vous diront : Je n'ai pas d'ambition, et si j'étais libre, je ne ferais rien. Au fond, c'est le plus grand nombre, car la paresse est le trait distinctif de cet âge et peut-être de tous les âges ! Tournez la difficulté sans trop les harceler, et tirez-en ce que vous pourrez : il ne faut pas vous le dissimuler, le souffle du dehors ébranlera plus d'une fois votre échafaudage. Encore, dans les conseils que nous venons de tracer, avons-nous supposé le père et la mère intelligents, pénétrés de

leurs devoirs, capables de les remplir : le contraire aura lieu dans le plus grand nombre de cas. A ceux que leur intelligence et leur position ne mettront point en état d'élever leurs enfants, il ne reste d'autres ressources que de les placer dans les établissements publics. Là, d'autres difficultés se présenteront. Les premières viendront de l'enseignement lui-même : en entendant vanter le dévouement des Codrus, des Décius, des Curtius, l'héroïsme de Régulus, des frères Phillènes, en lisant le récit de la mort de Thémistocle, etc., l'élève se familiarisera avec la mort volontaire, et lorsque les contrariétés, qui ont tant d'importance à cet âge, viendront l'assaillir, la mort lui paraîtra son unique refuge. Il faudrait que les maîtres chargés de l'enseignement corrigeassent, contrebalançassent les mauvais effets de ces livres par de courtes réflexions, des commentaires historiques, qu'ils apprissent de bonne heure aux jeunes gens les devoirs qu'ils sont appelés à remplir; le latin et le grec y perdraient quelques heures, l'éducation et la force morale y gagneraient beaucoup. Il faudrait au lieu d'unités, voir les individualités, imiter une corporation célèbre, dont la maxime est de bien connaître les caractères des élèves qui lui sont confiés, et de les diriger en conséquence.

Enfin, lorsque l'ennui, si fréquent parmi les jeunes gens, vient à s'emparer de leurs âmes, il faut redoubler de précautions. Trois moyens ont surtout été recommandés dans ce cas : ne pas aimer sa tristesse, avoir une famille, exercer une profession. Fuir la tristesse, en effet, c'est fuir l'idée fixe dont l'action constante sur le cerveau est d'amener la folie; or, rien ne contribue davantage à enraciner la tristesse, que la rêverie et l'amour de la solitude. De tous les moyens destinés à prévenir ce résultat, un des meilleurs est sans contredit le mariage. Choisir une compagne vertueuse, sympathique qui adoucisse les peines de la vie, les partage avec vous, vous donne des enfants destinés par une bonne éducation à devenir la con-

solation de votre vie, surtout ne pas préférer l'argent aux qualités; voilà ce qu'il faut bien avoir présent à la pensée. Il manquerait à ces deux puissants auxiliaires le lien intermédiaire, le travail, qui est la loi de l'humanité : aussi la profession complète-t-elle la réunion des trois choses les plus propres à conjurer l'ennui. Il existe une nation chez laquelle le travail pour travailler et pour ne se reposer jamais, est la tendance générale; cette nation est celle des Américains. Leur but dans le travail, c'est d'employer l'énergie qui est en eux, de s'épanouir, de se manifester, de vivre en un mot avec le plus d'intensité possible. Aussi les Américains sont-ils plus avancés que les Anglais, dans l'idée pratique et philosophique du travail et plus en rapport avec l'esprit des temps à venir et partant plus dans la réalité.

L'Américain professe la religion de l'activité humaine. Il se console de toutes les douleurs par le travail. Combien de médecins avons-nous vus supporter la perte d'êtres chéris, que rien ne pouvait plus remplacer, par la seule influence du travail !

Afin d'obtenir un résultat aussi complet que possible, des efforts unanimes sont nécessaires d'un côté pour ranimer la foi religieuse, de l'autre pour réveiller dans les esprits le sentiment du devoir, le respect de la loi et l'amour de la patrie.

L'utilité de la religion bien établie, il faut encore graver dans les cœurs des jeunes gens le sentiment des devoirs. Le bonheur de la vie est dans leur accomplissement. La pratique constante de la vertu est la meilleure règle de conduite, elle est tout entière dans ce précepte : Ne pas faire à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait. On ne peut assez s'imaginer combien toute déviation de ce principe amène de suites fâcheuses.

L'obéissance à la loi est au premier rang parmi les devoirs. La loi, suivant un éminent prélat, est la raison suprême des choses dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique. Elle est par cela même le principe et la garantie de l'ordre, et l'ordre

est la condition de la vie, dans toutes les sphères de la création. Quand l'être moral viole la loi, il sort de l'ordre, il entre en opposition avec la volonté suprême; il cherche follement à se faire lui-même sa voie. De là, son agitation, son trouble, son malheur, Qui entreprend de renverser les lois, dit le grand évêque de Meaux, n'est pas seulement un ennemi public, mais un ennemi de Dieu. Car Dieu n'a-t-il pas fait entendre ces paroles? « C'est par moi que les législateurs font les lois et que les juges décernent la justice sur la terre. » « Passant, écrivaient les guerriers de Léonidas sur les rochers des Thermopyles, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour la défense de ses saintes lois. »

L'amour de la patrie n'est pas moins nécessaire que l'obéissance aux lois. Aimer son pays est le premier, le plus grand des devoirs, et le patriotisme, le principe de toutes les vertus publiques. Le véritable citoyen sait lui faire au besoin le sacrifice de sa fortune et de sa vie. Malheur aux nations où l'intérêt privé est mis au-dessus de la chose publique, les lois n'y sont plus respectées et dès qu'elles gênent l'égoïsme, elles sont éludées par la ruse ou attaquées par la violence (1)!

Si dès le jeune âge, on inculquait dans l'esprit ces principes, on développerait les sentiments généreux, on fortifierait l'esprit contre ses faiblesses et ses défaillances, et on lui fournirait les armes les plus propres à résister au suicide.

Dans mes inspections des écoles primaires libres et communales, en qualité de délégué cantonal, je me suis enquis avec soin des moyens à l'aide desquels la religion, la morale, le sentiment des devoirs étaient enseignés chez les jeunes enfants, dont l'imagination est alors si propre à recevoir les impressions. Partout on m'a montré le Catéchisme, l'Évangile, l'Abrégé de l'Écriture sainte. C'était sans doute une excellente réponse, elle

(1) *Mandement* de monseigneur l'archevêque de Paris, *pour développer et confirmer le décret du Concile de Paris, relatif à l'intervention du Clergé dans les affaires politiques.* Paris, 1851.

ne m'a pas complétement satisfait. Pour quiconque a observé les enfants dans leurs jeux, leurs conversations, loin de la tenue officielle de la classe, il est hors de doute qu'ils sont avides de récits, de narrations, d'anecdotes. Ce qui est sérieux fixe peu leur attention : ne faut-il pas leur frotter de miel les bords du vase qui contient la médecine pour la leur faire avaler? Pourquoi après l'enseignement grave des vérités religieuses, ne leur en rendrait-on pas le sens plus intelligible, la pratique plus facile, par la lecture de quelques histoires intéressantes de personnages dont les actions et les paroles seraient les commentaires et les explications des préceptes qui se graveraient bien mieux dans leurs esprits ?

Si l'enseignement religieux nous a du moins offert des bases importantes, celui qui concerne la morale, les devoirs, nous a paru presque nul. Entendons-nous bien, il ne s'agit point de critiques adressées aux maîtres, dont la moralité est incontestable, mais de la manière dont on apprend aux garçons leurs rapports avec la famille, la société, la patrie, et aux filles ce qu'elles doivent savoir pour devenir de bonnes mères, d'habiles ménagères et de véritables citoyennes. N'y a-t-il pas là une lacune à combler par la publication de petits livres, qui, à l'imitation de ceux de l'Angleterre et des États-Unis, traiteraient de ces divers sujets, sous une forme attrayante ? La lecture de ces ouvrages serait faite dans les classes deux ou trois fois la semaine.

Plus tard, lorsque ces jeunes êtres auraient grandi et que leur intelligence se serait développée, nous conseillerions d'imiter la conduite des deux nations déjà citées. Depuis quelques années, elles ont vu se produire un grand nombre d'hommes riches, intelligents, instruits, appartenant aux classes les plus éclairées, qui se sont donné la mission de faire des cours au peuple et de l'initier à des connaissances destinées à agrandir utilement le cercle de ses idées et améliorer sa position. Rien de plus aisé dans ces enseignements, que d'inspirer aux audi-

teurs l'estime d'eux-mêmes, l'amour du bien, le sentiment des devoirs, par des anecdotes et des récits bien amenés et par des paroles chaleureuses. C'est en ne perdant jamais un seul instant de vue la pensée de la moralisation de toutes les classes, que la civilisation portera tous les fruits qu'on est en droit d'attendre d'elle.

Un célèbre médecin aliéniste, Esquirol, dont nous nous honorons d'avoir été l'élève, avait aussi compris toute la valeur de ces préceptes. Voici sur ce sujet en quels termes il s'exprime : « Si par son éducation, l'homme n'a pas fortifié son âme par les croyances religieuses, par les préceptes de la morale, par les habitudes d'ordre et de conduite régulière; s'il n'a pas appris à respecter les lois, à remplir les devoirs de la société, à supporter les vicissitudes de la vie ; s'il a appris à mépriser ses semblables, à dédaigner les auteurs de ses jours, à être impérieux dans ses désirs et ses caprices, certainement, toutes choses égales d'ailleurs, il sera plus disposé à terminer volontairement son existence, dès qu'il éprouvera quelques chagrins ou quelques revers. L'homme a besoin d'une autorité qui dirige ses passions et gouverne ses actions ; livré à sa propre faiblesse, il tombe dans l'indifférence et après, dans le doute, rien ne soutient son courage ; il est désarmé contre les souffrances de la vie, contre les angoisses du cœur, etc. (1). »

Le docteur Descuret dit dans la *Médecine des passions :* « Sur une centaine de suicides, dont j'ai été appelé à constater la mort, je n'en ai trouvé que quatre commis par des personnes d'une piété reconnue, et toutes les quatre étaient aliénées. »

La pensée de la mort chez les jeunes gens est, en général, mobile et fugace comme leurs idées. Il en résulte que chez eux le suicide est rarement réfléchi. Il n'en est plus ainsi dans l'âge adulte où les morts volontaires sont excessivement nombreuses,

(1) *Maladies mentales*, t. I, p. 587, 1839.

et souvent liées à des déterminations plus ou moins anciennes. La force des passions à cette période de la vie est la meilleure explication de la fréquence et de la ténacité des morts volontaires. Cette réflexion s'applique aussi à la vieillesse, où d'autres passions conduisent au même résultat.

C'est ici que le traitement moral trouve véritablement son application. On raconte que le célèbre médecin Bouvard, entrant chez un de ses clients, négociant considéré, le trouva, les traits altérés, exprimant une douleur profonde et une détermination arrêtée. « Vous souffrez, lui dit-il, que puis-je faire pour vous? — Mon mal n'est pas de ceux que la médecine soit en état de guérir, répondit le client de Bouvard. — Vous croyez, je vais toujours formuler une ordonnance. Lisez maintenant, ajouta-t-il, en lui présentant un papier sur lequel étaient écrits ces mots : *Bon pour trente mille francs.* La physionomie du négociant changea à l'instant même d'expression, et prenant les mains de Bouvard, il s'écria : Vous m'avez sauvé l'honneur et la vie.

On cite un trait semblable dans la vie de Montesquieu. Un Anglais qui ne manquait pas de quelque talent littéraire, lui ayant écrit : « Si j'avais cent écus, je ne me tuerais pas, » le grand écrivain s'empressa de lui envoyer la somme, et ce généreux don conserva les jours de l'étranger.

De pareilles consultations sont malheureusement fort rares; mais il y a des consolations, des services, des amitiés qui peuvent soustraire le suicide à ses déterminations. Nous avons vu plusieurs exemples. C'est à ceux qui entourent le malade à employer dans ce but toutes les ressources de leur esprit, et surtout à les chercher dans les inspirations de leur cœur. Les accents de parents aimés, d'une femme, d'un mari, d'enfants, d'amis, d'un ministre de Dieu ont souvent été entendus dans ces circonstances critiques.

Le raisonnement a aussi plus d'une fois détourné le suicide

de sa fatale résolution. Nous extrayons des journaux anglais l'anecdote suivante :

Un pauvre, ayant été ramasser du bois dans Hyde-Park, vit un homme bien mis, ayant une épée au côté, qui se promenait d'un air triste et rêveur. Croyant que c'était un officier qui venait là pour se battre en duel, il se cacha derrière un arbre. Le gentilhomme s'approcha de cet endroit, ouvrit un papier qu'il lut avec l'esprit fort ému et déchira ensuite. Il tira de sa poche un pistolet, regarda l'amorce et cassa la pierre avec une clef. Après avoir jeté son chapeau à terre, il appuya le pistolet sur son front; l'amorce prit, le coup ne partit point. L'homme qui s'était caché, s'élance sur l'officier et lui arrache son pistolet. Celui-ci met l'épée à la main et veut en percer son libérateur qui lui dit tranquillement : « Frappez ! je crains aussi peu la mort que vous, j'ai plus de courage ; il y a vingt ans que je vis dans les peines et l'indigence, et j'ai laissé à Dieu le soin de mettre fin à mes maux. » Le gentilhomme, frappé de cette réponse, resta un moment immobile, puis répandit un torrent de larmes, et tira sa bourse qu'il donna au pauvre homme. Il prit ensuite son nom, son adresse, et lui fit jurer de ne faire aucune perquisition à son sujet, si le hasard le rapprochait encore. Pendant le reste de sa vie, le pauvre reçut de son généreux inconnu des secours qui lui permirent de passer des jours plus heureux.

L'anecdote à laquelle on doit les *entretiens* de M. Guillon sur le *suicide*, est encore plus concluante que la précédente. Dans le premier cas, ce fut comme un trait de lumière qui éclaira l'esprit de l'officier ; dans le second cas, il fallut toutes les ressources de l'esprit et du cœur pour vaincre une passion violente, qui avait appelé à son aide les arguments les plus forts en faveur du suicide.

Une sensation nouvelle, un autre ordre d'idées peuvent triompher de la pensée du suicide, lorsque tous les autres moyens ont échoué.

Un ancien élève de l'École polytechnique, arrivé à un grade élevé par l'étendue et la solidité de ses connaissances, était assailli d'idées noires, et parlait souvent à notre ami, le docteur Caffe, de l'intention où il était de se donner la mort. Comme son raisonnement était très sensé et ses idées bien arrêtées, notre confrère craignit de ne pouvoir l'emporter dans la lutte. Un jour que son client l'entretenait de nouveau de son projet, le médecin se contenta de lui dire : « J'ai la conviction que votre idée de suicide se lie à quelque lésion du cerveau que je serais assez curieux de connaître dans l'intérêt de la science; recommandez bien avant de vous donner la mort, qu'on m'envoie chercher pour faire votre autopsie, afin que je puisse constater la nature de l'altération. » Cette réponse, proférée avec un grand flegme, produisit une impression si heureuse, que le malade ne parla plus de suicide. Il s'est marié, a eu plusieurs enfants, il les élève, et remplit avec distinction les devoirs de sa profession ; son caractère est devenu gai; jamais il ne fait allusion à son ancien projet (1).

L'observation prouve que les ressources morales contre ce mal sont très nombreuses et qu'il suffit de les bien choisir. Le docteur Reid raconte qu'ayant été consulté par un homme qui voulait mettre fin à ses jours, il lui conseilla de se livrer à la composition d'une œuvre d'imagination. L'idée lui plut, à mesure que le roman avançait, son ardeur au travail augmentait; lorsque la composition de l'œuvre fut terminée, la pensée triste

(1) Lorsque la pensée du suicide existe chez les gens raisonnables, il faut toujours se placer au point de vue de l'existence d'une maladie physique, établir que le désordre de l'esprit n'est que l'effet d'une disposition morbide des organes, réagissant sur le cerveau et les nerfs, et affirmer que la maladie est curable. Cela peut être souvent vrai, et détermiuer l'individu à recourir aux remèdes; l'imagination est occupée et un traitement convenable réussit à triompher de l'idée.

n'existait plus. Un hypochondriaque, dominé par la même idée, se mit à faire des recherches très longues sur les différents genres de morts, dans l'intention de choisir celui qui serait le moins douloureux. Après plusieurs mois d'études bibliographiques, il se trouva qu'il avait totalement oublié son but. L'infortuné Kotzebue, qui périt si misérablement sous les coups d'un fou fanatique, eut dans un jour de désespoir la pensée du suicide; son esprit chassa cette image funèbre en composant le drame de *Misanthropie et repentir*. C'était sans doute par suite de la conviction dans la toute-puissance d'une occupation que lord Bacon engageait les esprits mélancoliques à se livrer à l'étude des mathématiques.

Le mariage, si utile aux jeunes gens pour combattre l'ennui, ne l'est pas moins dans l'âge mûr pour dissiper la mélancolie et les idées noires. Que d'hommes ont dû à la salutaire influence exercée par des femmes heureusement choisies d'avoir supporté les épreuves de la vie! Arago rapporte dans son *Éloge de James Watt*, que le caractère de ce savant illustre ne put résister aux attaques incessantes de ses adversaires. Les longs procès qu'ils lui avaient intentés excitèrent en lui des sentiments de dépit et de découragement, qui se faisaient jour quelques fois dans des termes acerbes; son esprit était d'ailleurs si rempli de caprices, qu'un de ses amis lui dit : Inventez donc un régulateur pour vous-même. Grâce à sa seconde femme, mademoiselle Mac-Gregor, douée de goûts sérieux et studieux, l'esprit capricieux de Watt, qui eût peut-être, dans ces pénibles circonstances, tourné sans elle à la mélancolie, dont il avait déjà donné quelques indices, fut constamment tenu en éveil. Il n'y avait pas de maison plus agréable que la sienne, et où la science du comfort et du bon accueil fût mieux pratiquée. Aussi était-elle trois fois par semaine le rendez-vous des hommes les plus distingués par leur conversation ou leurs succès littéraires. Au milieu d'eux, James Watt recommençait sa jeunesse, ou

plutôt une autre jeunesse, celle d'un homme du monde, d'un poëte et d'un romancier.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de constater cette action bienfaisante de la conversation. Il y a peu de temps, une dame atteinte d'une monomanie de jalousie, avec tendance à la tristesse, fut guérie par des paroles. Il n'est pas d'homme intelligent qui, dans un accès de spleen, rencontrant un causeur agréable, enjoué, spirituel, n'ait vu ses idées passer sans effort du noir au blanc. Un ancien ministre des finances, M. R..., qui appréciait beaucoup cette influence sur la digestion, disait à un de ses convives, dont la conversation était pleine de charmes : « Vous venez me remercier; c'est moi, monsieur, qui suis votre obligé, un maître de maison est heureux de rencontrer des assaisonnements aussi sains et aussi délicats. »

La tristesse, la mélancolie, l'ennui, le dégoût de la vie, le spleen ont leurs degrés d'intensité, et c'est sur cette échelle que doivent se graduer les agents thérapeutiques. Lorsque les idées noires ne sont pas profondément enracinées, les distractions seront souvent fécondes en résultats. Si la conversation pour les hommes d'esprit est un moyen de diversion si puissant, les plaisirs de la société, les soirées, les spectacles, les concerts ont aussi leur part d'influence. Les voyages ont plus d'une fois triomphé de la mélancolie. La vue d'une belle nature imprime une direction particulière aux idées. L'amour des arts, leur cultures ont également des moyens énergiqnes de diversion. On sait les succès que le célèbre chanteur Farinelli obtint auprès de Philippe V, en proie à une mélancolie profonde, et qui ne voulait même pas prendre les premiers soins de sa personne. Le docteur F. Winslow raconte qu'une jeune dame, passionnée pour la musique, avait manifesté l'intention de se tuer. Sa famille, craignant un malheur, la plaça dans un établissement, où elle fut veillée avec le plus grand soin. L'idée fatale ne l'abandonna pas jusqu'au moment où l'on eut la prévoyance de lui envoyer sa

harpe. A peine l'eut elle entre ses mains qu'on vit s'affaiblir la mélancolie, et, avec elle, la tendance au suicide. Elle exprima à ses amis toute la reconnaissance de leur bonne pensée, et avoua hautement le changement avantageux que la musique avait produit sur son humeur (1). J'ai lu quelque part l'anecdote d'un homme, dont la position paraissait désespérée, qui, entendant sonner les cloches dans le ton le plus faux, en fut si irrité, qu'il courut prendre la place de l'inexpérimenté sonneur. Le résultat de cet accès musical lui fut des plus favorables, car il revint entièrement à la santé.

La méthode de diversion ou d'émotion peut se varier à l'infini. C'est au tact du médecin à deviner celle qui changera la chaîne vicieuse des idées ; quelquefois un heureux hasard peut vous mettre sur la voie : souvent il en est de cela comme de la fortune, une simple cloison vous en sépare, mais qui ouvrira la communication ?

On peut aussi imprimer à l'esprit un nouveau but d'activité par le développement d'une aptitude, d'un goût, d'un penchant. Une personne, qu'un grand chagrin avait jetée dans un désespoir extrême, en fut débarrassée par le goût des autographes qu'on éveilla en elle. Lorsque la tendance au suicide résiste aux moyens employés, il suffit quelquefois pour en triompher de mettre l'individu aux prises avec une passion forte.

D'autres fois, au but d'activité normal, il faut joindre un ensemble de mesures suggéré par le caractère, l'humeur, la position du malade.

Un médecin, qui s'était acquis une réputation méritée par ses travaux, devint peu à peu la proie d'une affection mélancolique, dont le germe était dans son organisation nerveuse et excessivement impressionnable. Un mot, un geste, une contrariété, un accident atmosphérique le plongeaient à l'instant même dans la

(1) Forbes Winslow, *The anatomy of suicide*, p. 177. London, 1840.

tristesse ; l'étude lui était alors insupportable ; sa famille, qu'il chérissait, ne lui apportait aucune consolation ; il était obligé de la quitter momentanément et ne se trouvait mieux que dans la solitude. Quelquefois il passait des heures entières à la même place, voulant prendre une résolution et ne le pouvant pas ; son esprit était en proie aux idées les plus noires, le dégoût et l'ennui pesaient sur lui comme un manteau de plomb ; parfois une idée, prenant une fixité étrange, ne lui laissait plus un moment de repos ; c'était surtout lorsque la notion de santé se présentait à l'œil intérieur, que son imagination enfantait les combinaisons les plus douloureuses ; en un moment incommensurable, il avait parcouru les phases entières du mal, et un trouble extrême, qui semblait l'avant-coureur de la terminaison fatale, s'emparait de tout son être. Dans d'autres circonstances, c'était une préoccupation morale qui acquérait une telle intensité, que la lumière intellectuelle était presque obstruée. Le spasme fini, ce médecin ne pouvait s'empêcher de comparer ces idées maladives avec celles des aliénés ; il en saisissait la filiation et en tirait des conséquences de nature à l'impressionner vivement. Sa profession ne pouvait d'ailleurs qu'aggraver cette disposition de son esprit. Il comprit le danger qui le menaçait : doué d'un bon jugement, d'une volonté forte, il médita un plan de conduite qui pût contre-balancer les mauvais effets de son organisation et le péril de sa position.

Fuir le danger lui parut la première règle à suivre. Dans ce but, il prit la résolution de ne se mettre au travail, qu'il aimait par-dessus tout, qu'aux heures où l'esprit était libre et dispos. Il eut soin de ne pas s'attacher exclusivement à un sujet, quelque intéressant qu'il fût. Pour éviter la tension cérébrale qui en est si souvent la conséquence, il abandonnait un instant son travail pour s'occuper d'autres points scientifiques ou littéraires d'une moindre importance et plus variés. Dans l'emploi de son temps, il consultait la nature de ses idées et l'état de sa santé. Était-il

mal disposé ou assailli par les diables bleus, il quittait aussitôt son cabinet et s'abandonnait à la flânerie des beaux quartiers. Si ce moyen était inefficace, il improvisait une partie de campagne, un dîner, une distraction quelconque, jamais il n'arrêtait d'avance un plan d'amusement. Un peu moins d'argent, un peu plus de gaieté, telle était sa devise; une conversation agréable, un spectacle attrayant, une fête du monde, toutes les distractions, en un mot, étaient ses armes contre la mélancolie; la diversité des sensations était surtout son grand moyen thérapeutique. Partout où il y avait quelque chose à voir, on était sûr de l'y rencontrer. Les théâtres en plein vent, les promenades à la mode, les concerts, les exhibitions d'arts, les voyages d'agrément, les réunions du peuple, les raouts du monde lui offraient d'utiles diversions pendant la durée de sa maladie noire. Dès que l'accès était sur le déclin, il reprenait ses occupations régulières, renonçait à cette vie d'agitation, jusqu'à la nouvelle apparition du mal. Parvenu à une grande aisance, il évitait avec un soin extrême la satiété; quand son état était normal, il n'eût jamais pris un plaisir deux jours de suite. Quelque fête splendide qu'on annonçât, il ne s'y rendait que quand il se sentait libre d'esprit, en bonne disposition de corps. Sa maxime était de travailler comme s'il devait vivre un siècle, et d'employer le jour présent comme s'il ne devait pas avoir de lendemain. Ce traitement préventif, adopté pour résister à un mal qui a fait de si nombreuses victimes et qui l'eût moissonné de bonne heure (car dans la lutte qu'il avait soutenue, comme tant d'autres, il avait eu son long jour d'angoisse et de désespoir), l'avait conduit à éviter toutes les sensations pénibles. Aussi prit-il, après un mûr examen, la résolution de ne s'engager dans aucune de ces routes que l'on ne parcourt presque jamais sans y recevoir des blessures toujours saignantes, sans y puiser le germe de maladies souvent mortelles, et, ce qui est plus pénible encore, sans y laisser quelque chose de sa propre estime.

Peu à peu les accès de mélancolie s'éloignèrent de loin en loin, l'attaque d'hypochondrie, comme si elle eût quitté la place à regret, revenait avec force et durait plus longtemps. Alors, il n'hésitait pas à recourir à quelque émotion puissante et prolongée et suivait les conseils de Bacon, qui, dans l'*Histoire de la vie et de la mort*, recommande comme utiles à la vie et à la mort les choses décolletées et enjouées. En insistant sur ce moyen thérapeutique, nous croyons être dans le vrai, car lorsque la vie ou la raison d'un homme sont en péril, on ne doit pas balancer, après avoir épuisé les remèdes connus, à faire résonner le clavier de la sensibilité pour découvrir s'il existe une note cachée qui sera peut-être l'ancre de salut.

Seize années de ce régime médico-psychologique eurent les résultats qu'on était en droit d'espérer. Les idées noires qui jadis avaient des proportions énormes, se rapetissèrent de plus en plus, et n'apparurent qu'à de longs intervalles, les jours de calme se multiplièrent et la vie redevint ce qu'elle devrait être pour tous, un mélange de biens et de maux.

Une activité diversifiée mais continuelle fut en résumé la base de ce traitement. Cette observation prouve avec quelle sagacité les grands poëtes observent la nature humaine, car l'auteur, sans le savoir, mit en pratique cette remarque profonde de Gœthe : Une excessive délicatesse qui fait que l'on attache trop de prix à la personnalité propre, peut être une cause d'hypochondrie, si elle n'est contre-balancée par une grande activité.

On doit méditer cette thérapeutique morale, elle est applicable à un grand nombre de cas analogues, avec les différences de tempérament, de caractère et de position.

Les souvenirs d'une personne chérie, la simple vue d'un objet qui lui a appartenu, peut chasser pour jamais la pensée du suicide. — Un pauvre vigneron, désespéré de ne pouvoir épouser celle qu'il aime, prend la résolution de se tuer, mais il ne veut

pas mourir sans lui faire connaître le motif de sa résolution. « J'allai, dit-il, à mon armoire pour y prendre de l'encre et du papier. Pendant que j'y furetais, ma main tomba sur une petite boîte qui renfermait divers objets ayant appartenu à ma pauvre mère : ses bagues, son chapelet, sa croix d'argent, sa pièce bénite, d'autres choses encore. Je restai un instant à les tenir entre mes doigts ; je voulais m'en séparer, je ne le pouvais pas. A la fin, sentant que mon cœur commençait à se gonfler, je rejetai brusquement la boîte, et je m'assis pour écrire. Dès les premières lignes, de grosses larmes m'emplirent les yeux; j'eus de la peine à les refouler. A la muraille en face de moi pendait un grand crucifix de bois noir, contre lequel, du vivant de mes parents, se tournait toute la famille pour faire la prière du soir. Dois-je ne l'attribuer qu'aux larmes qui me troublaient la vue? Je ne sais, mais tout à coup le Christ me sembla prendre les traits de mon pauvre père. Il avait la figure triste, deux fois même je crus le voir remuer la tête d'un air de reproche. La plume me tomba des mains ; je mis ma lettre en mille pièces. — Non, non, m'écriai-je, non, mon père, je ne le ferai pas ; je ne vous causerai pas ce chagrin !

» J'étais tombé à genoux ; je voulus prier, je ne pus que pleurer à chaudes larmes. Sans mon pauvre père, sans son avertissement, qu'allais-je faire ? Je n'y pense jamais sans avoir honte de moi-même. Au moins mourrai-je le front huilé, et me portera-t-on en terre bénite (1). »

Toutes les âmes aimantes comprendront cette influence ; aussi recommandons-nous aux cœurs bons et sensibles d'évoquer ces pieux souvenirs. Il est bien difficile que l'image de ceux que l'on a aimés, que l'on aime encore, n'arrête la main prête à frapper.

Si ces fibres sont insensibles, il reste une dernière ressource,

(1) Charles Toubin, *Hist. jurassienne* (*Revue des deux mondes*), août 1854.

celle de se consacrer au soulagement des malheureux. Cherchez autour de vous, pénétrez dans ces réduits où gémissent entassés des pauvres honteux, cloués par la maladie, les privations, sur une paille à demi corrompue, élevez vos yeux vers le ciel, prenez l'engagement sacré de vous consacrer à leur soulagement, et cette vie qui était pour vous un fardeau insupportable, va devenir le soutien, la consolation de ces infortunés. Ah! si l'on savait toutes les jouissances que procure le dévouement à ses semblables, il y aurait bien moins de catastrophes en ce monde?

Le médecin ne doit négliger aucune des mesures propres à sauver ses malades, et il ne faut pas que la fausse honte l'empêche de remplir son devoir. *Scribo in aere romano*, a dit Baglivi; pourquoi n'ajouterions-nous pas : *Scribo in aere christiano*. Qu'importent les attaques, si les secours religieux peuvent nous fournir les moyens d'arracher à la mort un certain nombre d'infortunés?

Que de fois nous avons entendu des malades, qui nous exposaient leurs souffrances morales, s'écrier : Sans la religion nous nous serions donné la mort. Il n'est pas d'année que parmi nos clients, nous ne constations le même fait. Il y a peu de temps encore, une pauvre dame, que l'inconduite de son fils avait jetée dans la mélancolie la plus profonde, nous répétait : La religion m'a détournée de bien des tentatives, mais le pourra-t-elle toujours?

La religion catholique a deux leviers par excellence, qui ont sauvé de nombreuses victimes, ces deux leviers sont la confession et le cloître. Leur nom pourra faire sourire de pitié plusieurs métaphysiciens allemands, et d'autres encore, qui ont pour devise : Périssent les nations plutôt qu'un principe. Comme nous n'avons qu'une pensée, celle de guérir, nous sommes dans l'obligation de recommander un moyen qui a produit d'admirables effets. D'ailleurs, pour nous permettre une pareille hardiesse, nous nous sommes appuyé sur une grande autorité phi-

losophique, celle de Leibnitz, l'illustre auteur de la *Théodicée* (1). « On ne saurait nier, dit l'émule des Malebranche et des Descartes, que toute l'institution de la confession ne soit parfaitement digne de la sagesse divine, et si quelque chose est louable, grand et glorieux dans la religion, certainement c'est le sacrement de la réconciliation, que les Chinois et les Japonais ont tant admiré eux-mêmes. Cette nécessité de la confession devient, en effet, pour un grand nombre, un frein salutaire; elle apporte à ceux qui sont tombés une grande consolation, de telle sorte que je regarde un confesseur pieux, grave et prudent, comme un des plus puissants instruments de Dieu, pour le salut des âmes. »

Nous ajouterons seulement à ce passage du manuscrit de

(1) Quant à ceux que la critique pourrait émouvoir, et qui s'affligeraient d'être traités d'esprit borné (*as a christian or an ordinary man*), et de substituer à la philosophie hégélienne des tendances orthodoxes, ils pourront se consoler en lisant ces paroles de Hegel, sur l'ouvrage de Leibnitz : « Il n'a cherché qu'à faire un roman de métaphysique. Cela sonne bien aux oreilles pieuses, mais cela ne signifie rien, ne prouve rien; c'est un bavardage aussi ennuyeux que boiteux, tout au plus bon pour la foule. » (*Œuvres complètes*, t. XV, p. 407 et suivantes, 2e édit.) M. Feuerbach est encore plus explicite, « l'air d'orthodoxie stupide de la théodicée gâte le peu qu'on y trouve d'idées plausibles » (*Exposé critique du système de Leibnitz*, l. c., § 16). Ces paroles injurieuses de Hegel et de M. Feuerbach, adressées à la mémoire d'un des plus grands génies philosophiques des temps modernes, et, sans contredit, d'une des plus belles gloires de l'Allemagne, sont bien dépassées par les écrits du docteur Mac Stirner, qui s'est déclaré hautement le champion de l'athéisme et du matérialisme. L'inquiétude causée par ces doctrines a été si forte dans cette contrée que plus de cinq cents théologiens, pasteurs, magistrats, notables de toute profession et de tout rang, se sont réunis en 1848 à Wittemberg, pour annoncer le christianisme au peuple innombrable des lettrés. La sophistique, l'exégèse, dit M. Saint-René Taillandier, auquel nous empruntons ces détails, ont détrôné Dieu et mis à sa place l'homme rétabli dans la plénitude de son être, et qui a pris pour devise : *Eritis sicut Deus* (*).

(*) *Le Roman et les Réformes religieuses en Allemagne*, par M. Saint-René Taillandier (*Revue des deux mondes*, juin 1855).

Leibnitz, tout entier de sa main, imprimé depuis quelques années pour la première fois, et cité par M. de Ravignan, les paroles suivantes de cet orateur chrétien : « Étrange et douce merveille ! ces trois choses, l'aveu, le repentir, le pardon, consacrées dans l'institution catholique, garanties par la mission du prêtre, ont apporté au monde plus de paix, plus de joies, plus de changements heureux, plus de déterminations généreuses, plus d'héroïques sacrifices, plus d'œuvres utiles ou sublimes, que les inspirations du génie et tout l'enthousiasme de la gloire. »

Nous parlons ici en médecin et en observateur du cœur humain. Trouvez un meilleur moyen à opposer au remords, cette cause si fréquente de maladies de langueur, d'affections organiques, d'hallucinations, de folie, de suicide, et nous serons heureux de la signaler à ces milliers d'âmes souffrantes qui ont besoin d'être consolées !

C'est cette même influence qui a fait entrer dans les cloîtres tant d'hommes brisés par la douleur. Leur action bienfaisante n'avait pas échappé au plus grand génie des temps modernes. Napoléon avait reconnu nécessaire l'existence d'un certain nombre de couvents, pour servir d'asiles aux grands malheurs, aux cœurs à pénitence extraordinaire, de refuge aux imaginations exaltées qui ne conviennent plus au monde, et auxquelles le monde est à charge et à dégoût

Dans les grandes luttes entre la foi et la passion, fait observer M. Paulin Limayrac, les âmes grandissent et s'élèvent à de telles hauteurs au-dessus des choses ordinaires de la vie qu'elles ne peuvent plus en redescendre pour se remettre au train vulgaire.

Ces âmes ont tour à tour goûté des joies si ineffables et tellement souffert, qu'après de semblables épanouissements de bonheur, comme après d'aussi terribles orages, elles ne peuvent plus se réfugier que dans la mort ou dans le cloître. L'équilibre

est rompu à jamais et l'apaisement impossible. Les solitudes de la Trappe ne furent pas pour René un véritable tombeau, comme le couvent des Carmélites pour madame de la Vallière? Le cloître, pour ces deux belles âmes inguérissables, fut un suicide sanctifié.

Autrefois, dans les classes élevées, continue ce moraliste, le désespoir de l'amour conduisait droit au cloître, et dans les classes populaires ce désespoir ne se traduisait ni par le cloître ni par la mort. Aujourd'hui, le cloître n'existe plus pour les classes d'en haut, et la mort est venue pour les classes d'en bas. Combien de pauvres filles, dans les faubourgs de Paris seulement, se voyant abandonnées et trahies, s'enferment dans leur mansarde et allument un réchaud!

La conclusion de ces remarques n'est-elle pas que les couvents peuvent servir d'abri aux âmes que les passions ont réduites au désespoir? C'est aussi notre conviction, et l'accroissement qu'ont pris ces asiles volontaires en est jusqu'à un certain point la preuve.

La statistique a montré que la vieillesse n'était pas à l'abri du suicide, et ses tableaux ne laissent aucun doute à cet égard. Le célèbre Barthez disait en pleurant, un an après la mort de sa gouvernante, qui ne l'avait pas quitté pendant quarante ans : « Je m'en veux de n'avoir pas imité mon père, qui, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, s'est laissé mourir de faim, à cause de la perte de sa seconde femme (1). »

M. Descuret a fait la remarque ingénieuse, que la plupart de ceux dont il a vérifié le décès étaient seuls et sans animaux domestiques. La vue d'un chien fidèle a souvent suffi pour rattacher à la vie des cœurs profondément blessés, et sous ce rapport le tableau de l'ami du pauvre est un véritable trait de mœurs. Il est donc nécessaire que le vieillard, d'un caractère mélanco-

(1) *Exposition de la doctrine de Barthez*, par Lordat

lique, se crée un entourage agréable, qui comble les vides qu'ont faits les années parmi les siens. A leur tour, les parents, les amis, doivent redoubler d'égards, de déférence, d'attention, pour l'empêcher d'apercevoir cette sorte de désert qui se fait autour de lui. Ce qu'il lui faudrait surtout, ce serait l'espérance d'un meilleur avenir et les joies de la famille.

Le suicide n'est pas seulement individuel, il peut aussi se propager par imitation, par enseignement, par une sorte de contagion morale. — Il y a longtemps qu'on a noté les conséquences désastreuses de *Werther* et d'autres livres analogues. Un écrivain disait dernièrement ; « Il lit *Werther*, le voilà tout monté pour l'enivrement de la mort. » Comment s'opposer à cette influence dont les éléments sont très divers ? Le meilleur préservatif est de fortifier l'esprit par une bonne éducation, le corps par une gymnastique éclairée, quand le tempérament nerveux s'annonce de bonne heure, de flétrir enfin par une critique énergique les ouvrages qui font l'éloge de ces nombreuses histoires de suicides, dont les détails souvent romanesques impressionnent si douloureusement les organisations pour lesquelles tout est émotion. Si la voix de la raison pouvait se faire entendre, nous recommanderions à ces sensitives humaines de fuir ce qui attriste, assombrit leur imagination. Qu'elles imitent l'exemple de ceux qui ont horreur de la douleur, s'en défendent par tous les moyens possibles, et vont chercher une diversion dans un gros bon rire !

Beaucoup d'auteurs ont signalé l'influence imitatrice des feuilles publiques sur la production du suicide. Leurs récits, généralement choisis parmi les plus émouvants, doivent affecter profondément une imagination avide de l'extraordinaire.

« Lorsqu'il est si bien démontré, dit M. de Latena, que l'exemple a tout pouvoir sur notre imagination, n'est-il pas probable que des hommes endurcis ou démoralisés par la vue con-

tinuelle ou par le récit de tous les crimes, chercheront à les imiter pour assouvir leurs passions? Conservez la publicité qui peut contenir, mais restreignez celle qui peut développer les penchants dangereux (1). »

Que dire des peines comminatoires? Elles ne sont plus dans nos mœurs (2), frappent des innocents; elles auraient d'ailleurs pour résultat, comme l'a très bien fait observer le P. Debreyne, de porter à l'imitation les aliénés suicides, qui sont si nombreux et ne pourraient qu'augmenter chez leurs enfants la fatale prédisposition. Quant à ceux qui croient que ces lois les détourneraient par rapport à leur famille, ils ignorent complétement que chez ces malades les affections sont primitives. L'Église, dans un but fort louable, a privé les suicides de la sépulture chrétienne; à l'époque où elle fit ses ordonnances, l'aliénation mentale n'était ni connue, ni développée comme elle l'est de nos jours. Il est maintenant démontré que les fous apportent un contingent considérable au chiffre des suicides; il faut donc des preuves incontestables de l'exercice du libre arbitre, pour user de sévérité à l'égard du coupable. Cette observation est d'autant plus nécessaire qu'on a eu plusieurs fois l'occasion de constater que la tentative du suicide était le premier signe d'une folie que jusqu'alors personne n'avait soupçonnée.

Nous sommes surpris que deux esprits aussi éminents que MM. Chauveau (Adolphe) et Faustin Hélie aient pensé que l'inscription seule du suicide parmi les délits serait déjà un

(1) N.-V. de Latena, *Étude de l'homme*, p. 442. Paris, 1854.

(2) Tout au plus pourrait-on les appliquer aux nations ignorantes. La *Revue de Paris* rapporte (29 avril 1845) que les nègres de Cuba, atteints de nostalgie, se suicidaient en grand nombre, s'imaginant qu'ils ressusciteraient le troisième jour. On en compta un jour jusqu'à 30. Le conseil municipal n'abolit cette funeste pratique qu'en ordonnant que tous les suicidés seraient brûlés à l'exception de leur tête, leurs cendres jetées à la mer et la tête exposée un mois.

avertissement et une leçon, et que celui qui aurait prêté au coupable une simple assistance, aujourd'hui impunie (Cass , 27 avril 1815), serait aussi atteint (1).

L'opinion de M. Charles Desmaze, procureur impérial à Laon, est beaucoup plus conforme aux faits que nous avons continuellement sous les yeux. « Reconnaissons, dit ce magistrat, que, dans toutes les époques, dans tous les pays, la loi a été impuissante contre le fait, inhérent, pour ainsi dire, à notre humanité même (2). »

Si les peines comminatoires ne nous paraissent plus en rapport avec l'expérience, il y a cependant des punitions qui peuvent diminuer le nombre des suicides : telles sont celles qui infligeraient l'amende, la prison ou quelques jours de travail au profit de l'État, à ceux qui s'enivreraient. Maladies, crimes, folie, suicide, telles sont les tristes conséquences de l'ivrognerie. Diminuer le nombre des cabarets, former des sociétés de tempérance, sont sans doute de bonnes mesures ; la loi doit aussi restreindre le plus possible cette passion basse et honteuse, ses moyens les plus efficaces sont encore les peines graduées. Il y a pour le législateur une lacune à combler. Les impôts qu'on retire de l'immoralité se soldent par des comptes courants trop connus !

Nous sommes heureux de nous appuyer sur ce point de l'autorité de M. le baron de Watteville : « Des peines rigoureuses et pécuniaires devraient être appliquées, dit-il, suivant la gravité des délits, à ceux qui laissent un homme s'enivrer chez eux ou qui vendent des boissons à un homme ivre. Non-seulement

(1) *Théorie du Code pénal*, t. V, p. 225.

(2) *Suicide dans l'arrondissement de Laon*, de 1826 à 1853. L'auteur fait la remarque que le nombre des suicides dans l'arrondissement de Laon s'y est constamment élevé depuis 1830. Il était alors de 13 seulement ; il est aujourd'hui de 26, après s'être élevé jusqu'à 41 en 1852, sur une population totale de 245,580 habitants. (Page 9).

le cabaret réduit l'ouvrier à la plus profonde misère, mais il le démoralise complétement et détruit sa santé à tout jamais. Sans une législation spéciale contre les hommes qui fréquentent les cabarets, il n'y a rien à faire pour améliorer le sort des classes pauvres (1). » L'accroissement du nombre des fous et des suicides par l'abus des liqueurs alcooliques est le meilleur commentaire de ces paroles.

Déjà, à l'article IVROGNERIE, nous avons signalé les heureux effets des sociétés de tempérance, constatons maintenant les résultats considérables dus à l'action de la loi.

— On lit dans les journaux de New-York (États-Unis), 21 avril 1855 :

« En 1852, époque où, dans l'État du Maine, les prisons et » les dépôts de mendicité étaient si pleins, qu'il était question » de construire de nouveaux bâtiments pour servir de succur- » sales à ces établissements, la législature de cet État rendit une » loi qui défendait, sous des peines sévères, la vente en détail » de toute boisson alcoolique. Par suite de cette mesure salu- » taire, les crimes et les délits, ainsi que la misère, ont diminué » progressivement dans le Maine, et actuellement, c'est-à-dire, » au bout d'un espace de trois ans à peine, depuis la cessation » du débit des liqueurs spiritueuses, les prisons et les dépôts » de mendicité du Maine sont presque vides, et le gouverne-

(1) De Watteville, *Rapport à Son Excellence le ministre de l'intérieur sur l'administration des Bureaux de bienfaisance et la situation du paupérisme en France*. On lit dans ce curieux document qu'il existe dans notre pays 1 mendiant sur 104 habitants. 9,336 communes seulement ont un bureau de bienfaisance. Leur population est de 16 millions 521,883 âmes, et le chiffre des indigents inscrits à leur bureau est de 1 million 329,659, ce qui donne donc 1 indigent sur 12 habitants. La moyenne des secours annuels de ces communes est de 12 francs 70 centimes par indigent, mais la quotité des sommes distribuées varie de 1 centime à 899 francs 51 centimes, c'est-à-dire que les uns n'ont rien, tandis que les autres regorgent de secours.

» ment a décidé d'en réduire le nombre. A Portland, deux de » ces établissements viennent déjà d'être mis en vente pu- » blique.

» L'exemple donné par le parlement du Maine a été suivi » successivement par ceux de dix autres États de l'Union, et » tout récemment encore par l'État de Wisconsin, de sorte » qu'à cette heure, dans treize des États de l'Union, la vente au » détail des boissons alcooliques est prohibée (1). »

Quels que soient les obstacles apportés à l'ivrognerie, élément si considérable de la misère, il resterait encore beaucoup à faire contre cette dernière cause dont nous avons montré toute la puissance dans la statistique du suicide. Les ouvriers qui ont vieilli sous l'uniforme civil de l'industrie ont droit à toutes les sympathies, et il faudrait généraliser pour eux les créations récentes du gouvernement. Les sociétés de secours mutuels, les asiles pour les invalides devraient couvrir toute la France. Le rôle des préfets ne saurait être assez stimulé pour la propagation de ces utiles établissements, et l'autorité supérieure récompenserait publiquement ceux qui se seraient le plus distingués. Diminuer les causes de la misère, c'est resserrer le cercle du suicide, et nous pouvons répéter ici ce que nous écrivions dans notre *Relation historique et médicale du choléra-morbus de Pologne*, en 1831 : « Combattre la misère, dans les mesures du possible, est sans doute une recommandation sur laquelle on ne saurait assez insister; il n'est pas moins utile de s'occuper des intérêts matériels des classes ouvrières. » Nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles de l'académicien Droz, de si regrettable mémoire : « Améliorez l'éducation, dit-il, faites pénétrer dans les âmes le sentiment de la dignité humaine; que, sous l'heureuse influence de la religion, des mœurs et de la paix, l'état de la société devienne assez prospère pour que l'ouvrier ait quelque part aux

(1) *Journal des Débats* du 14 mai 1855.

douceurs de la vie, et vous verrez qu'il ne voudra pas se marier avant d'être certain que ses enfants auront les mêmes avantages. La population ne tendra pas à dépasser les moyens d'existence dès que l'état de la civilisation sera meilleur. En dehors du progrès moral des masses, en dehors de la pratique par elle, d'une vie régulière, tout ce qu'on pourra proposer pour arrêter le débordement de la population dangereuse sera chimérique. Mais aussi il faut que les lois générales favorisent l'effort que feront les classes nécessiteuses pour améliorer leur condition; autrement, leur désir d'acheter par leur labeur une existence meilleure se changerait en désespoir, et la société serait bouleversée (1). »

Moyens physiques, suicides symptomatiques. — Si l'idée fausse est souvent le point de départ du suicide, si la thérapeutique morale doit s'attacher à la redresser, il n'en est pas moins certain qu'elle réagit sur le corps et y détermine des dérangements physiques plus ou moins marqués. Certains états du corps peuvent à leur tour retentir sur le cerveau et faire naître la tendance au suicide. L'influence des mauvaises digestions sur la production des idées noires n'est ignorée de personne. On lit dans l'*Anatomie du suicide*, de F. Winslow, l'anecdote suivante : « Voltaire, qui était alors réfugié en Angleterre, causait un soir avec un riche habitant de ce pays de la perversité humaine; le thème leur échauffa tellement l'imagination, qu'ils prirent la résolution de quitter ensemble le lendemain matin un monde si corrompu. Fidèle à sa promesse, l'insulaire se présenta de bonne heure chez Voltaire, pour lui rappeler leur engagement; celui-ci se contenta de lui répondre: — Ah! monsieur, pardonnez-moi, j'ai bien dormi, mon remède a opéré, et le soleil est dans tout son éclat. » Les anciens con-

(1) Michel Chevalier, introduction à la 3e édition du *Traité d'économie politique* de M. J. Droz. — *Débats* du 28 août 1854.

naissaient cette action des intestins sur le cerveau. *Melancholicos infrà vehementiùs purgabis*, avait dit Hippocrate. Dans l'opinion d'Amelung, si malheureusement assassiné, il y a quelques années, par un aliéné de son asile, un grand nombre de suicides dont la cause n'est pas appréciable dépendent d'une lésion des organes du bas-ventre.

Les altérations du foie ont coïncidé dans plus d'une circonstance avec la disposition à la tristesse. Cette remarque a surtout été faite en Angleterre, où les dérangements de l'organe biliaire sont très fréquents ; aussi les médecins doivent-ils examiner avec soin ces deux systèmes d'organes.

Dans la propension au suicide, il faut rechercher s'il n'y a pas de vestiges de maladies cérébrales primitives ou secondaires, de disposition aux congestions vers la tête; une émission sanguine a quelquefois suffi pour faire disparaître l'idée noire.

Un négociant de la Cité, ayant fait quelques pertes dans son commerce, en fut très affecté et conçut la pensée de mettre fin à ses jours; mais comme il était intelligent et élevé dans de bons principes, il lutta avec force contre l'idée de la destruction. Ayant éprouvé une nouvelle contrariété, il dit un soir à son premier commis qu'il se sentait la tête lourde et serrée, et qu'il avait le pressentiment qu'il arriverait quelque chose avant le matin. Le commis lui conseilla, mais en vain, de recourir à un médecin. Vers le milieu de la nuit, il s'éveilla dans une grande agitation, en proie à des sensations si extraordinaires, que le suicide lui semblait son unique secours. Dans cet état, il s'élança de son lit, appela ses domestiques et leur ordonna de lui amener à l'instant même un chirurgien. A peine celui-ci, qui demeurait dans le voisinage, entrait-il dans la chambre, que le négociant s'écria : « Saignez-moi, ou je me coupe la gorge. » L'opération fut pratiquée sur-le-champ, et dès que le sang commença à couler, le malade dit : « Mon Dieu, je vous remercie!

j'ai été sauvé de moi-même. » L'idée du suicide l'avait complétement abandonné (1).

Une dame, d'une quarantaine d'années, était tombée dans une mélancolie profonde qui lui faisait désirer la mort. Des contrariétés domestiques et l'influence du temps critique avaient été le point de départ de cette maladie. Pendant plusieurs mois on eut recours inutilement à tous les moyens en usage : l'affection triste, loin de diminuer, faisait des progrès sensibles ; le médecin qui la soignait me proposa de pratiquer une saignée du pied. L'opération eut les résultats les plus heureux. En peu de jours, il se fit un changement remarquable dans son humeur, et au bout d'un mois elle retournait dans sa famille, l'esprit libre de la funeste pensée qui l'avait obsédée.

C'est à quelque modification organique particulière qu'il faut rapporter la pensée qui tourmenta le docteur Marc, d'une manière intermittente, pendant plusieurs années et dont nous avons parlé ailleurs.

Nous partageons l'opinion de la plupart des médecins aliénistes modernes sur les dangers des émissions sanguines ; il ne faut pas cependant se jeter d'un extrême dans l'autre. L'observation démontre, en effet, que la saignée rend souvent de grands services : nous nous rappelons une jeune dame maniaque dont l'état restait stationnaire ; nous lui fîmes faire le premier jour une application de vingt sangsues, et le lendemain une seconde de quarante sangsues. La perte du sang fut suivie de symptômes convulsifs en apparence effrayants, mais le retour à la raison eut lieu presque instantanément. Les ventouses derrière les oreilles ont été plusieurs fois avantageuses.

Dans l'étiologie du suicide, nous avons montré que l'idée noire pouvait surgir dans le cours d'un assez grand nombre de maladies. On l'a vue se déclarer avec les affections des voies urinaires, la spermatorrhée, les maladies du cœur, des organes

(1) Forbes Winslow, *ouv. cit.*, p. 236.

génitaux, la lèpre, le scorbut et beaucoup d'autres entités morbides, dont l'énumération a déjà été faite. Il faut donc, dans les soins à donner aux suicides, s'enquérir avec sollicitude des causes et des phénomèmes physiques, en un mot tenir grand compte de l'état psychico-somatique. L'état des viscères doit être exploré avec une grande attention. Ainsi on recherchera si la tête est le siége de douleurs, de tension, d'embarras, de pesanteur, s'il y a des éblouissements, des bourdonnements d'oreille. On surveillera non moins attentivement l'état de l'estomac. Il faudra s'enquérir également des maladies antérieures, des suppressions de flux, d'exanthèmes, de la nature des sécrétions et des excrétions; en un mot, interroger l'économie entière dans son passé et son présent, imiter ce qu'on fait si bien dans l'école de M. Louis : ici les détails les plus minutieux ont tous leur importance.

La connaissance du genre d'alimentation peut éclairer les causes du suicide M. Cazauvieilh a fait voir que les boissons âpres, acerbes, aigres, passant à la fermentation acéteuse, favorisaient chez les paysans la tendance à se tuer. Nous ne croyons pas devoir passer sous silence les conseils qu'il donne pour traiter cette maladie quand elle les attaque : « Il faut, dit-il, employer surtout à leur égard les recommandations morales, ne pas les abandonner à eux-mêmes, ne pas abonder dans leur sens, ne pas les combattre par des idées menaçantes, supporter avec calme leur susceptibilité; car les moyens qu'on pourrait prescrire avec succès chez d'autres, tels que les exercices du corps, les travaux manuels, la culture des champs, n'ont plus chez eux la même efficacité que chez les citadins. Le traitement préservatif par excellence, ajoute-t-il, serait de lutter avec force contre les causes dont les principales, chez les paysans, sont le relâchement des croyances religieuses, la cupidité, l'apathie, l'ignorance superstitieuse, le libertinage, les alliances avec des familles de fous et de suicides. Leur insou-

ciance à cet égard est si grande, qu'une fille à laquelle on disait que son prétendu était ivrogne et épileptique.—Soit, répondit-elle, je le corrigerai et je le ramasserai (1). » En résumé, dans le traitement, on doit tenir un égal compte de l'état intellectuel et somatique, et ne pas puiser ses ressources dans un seul ordre de choses. Cette recommandation n'est pas moins applicable aux suicides de l'état de raison qu'aux suicides de l'état de délire.

Suicides instantanés. — Avant de parler du traitement des suicides dus à l'aliénation mentale, nous devons dire un mot des morts volontaires qui ont lieu instantanément.

Le docteur F. Winslow rapporte dans son journal, qu'une femme dont on n'avait jusqu'alors aucunement suspecté le désordre de l'intelligence se lève brusquement de table et s'élance vers la croisée pour se précipiter au dehors. Ce fut le premier symptôme d'une exaltation maniaque de longue durée. Un homme qui passait sur un pont, se jette dans la rivière. On l'interroge, il lui est impossible de se rendre compte de cet acte insolite. Dans plusieurs circonstances semblables, nous avons également voulu nous enquérir des motifs de la tentative, les personnes nous ont répondu : nous ne savons pas comment cela s'est fait, nous avons été entraînés malgré nous, nous ne nous rappelons aucun détail.

Dans les cas de l'espèce, il faut prendre en considération l'état moral et physique, et agir d'après les préceptes qui sont formulés dans le traitement général du suicide de l'état de raison ou de folie.

Résumé. — Les ouvrages de morale ne détournent du suicide que ceux qui ont conservé la raison.

— Les idées dominantes de chaque époque ont toujours exercé une grande influence sur la production de cette maladie.

(1) Cazauvieilh, *ouv. cit.*

— La religion, la morale, la pratique des devoirs, sont les meilleurs moyens préservatifs du suicide.

— Le suicide est un crime envers Dieu, la société et l'individu.

— Le raisonnement peut triompher de l'idée du suicide, lorsque la passion seule est en jeu; dans l'état de folie un pareil résultat est rarement obtenu.

— La sage direction des passions peut rendre de grands services, mais leur éducation demande à être entreprise de bonne heure.

— Il faut combattre chez les jeunes gens la tendance au suicide par une pédagogie éclairée.

— Lorsque l'ennui les accable, trois moyens doivent être recommandés, fuir la tristesse, avoir une famille, exercer une profession.

— Il importe de se hâter d'inculquer aux jeunes gens le sentiment et l'amour du devoir, et de diriger en même temps leur esprit vers un but d'activité.

— C'est surtout dans l'âge mûr que le raisonnement, les moyens moraux, la méthode de diversion, peuvent être couronnés de succès.

— Les hommes intelligents, affectés de spleen, d'hypochondrie, d'idées noires, qui connaissent leur mal, peuvent par un ensemble de mesures suggérées par le caractère, l'humeur, etc., vaincre leur mal ou le rendre tolérable.

— Il existe dans la religion deux puissants leviers qui ont arraché plus d'une victime au suicide, ces deux leviers sont la confession et le cloître.

— La vieillesse, par l'isolement où elle se trouve, est souvent poussée au suicide. La meilleure manière de vaincre cette disposition est de créer autour d'elle une nouvelle famille.

— L'imitation, sorte de contagion morale, contribue à propager le suicide. Il faut lui opposer une éducation morale

et physique éclairée, et recommander aux personnes nerveuses, impressionnables, de fuir les entretiens, les livres qui traitent de ce sujet.

— Les peines comminatoires sont tout au plus bonnes pour les nations ignorantes ; il y a des punitions qui, infligées à certains vices, à l'ivrognerie, par exemple, pourraient diminuer le nombre des suicides.

— La thérapeutique morale est sans doute d'une haute importance ; mais il faut aussi rechercher si l'état physique n'est pas un élément de maladie et lui opposer alors un traitement convenable.

— La pensée du suicide peut naître subitement ; le traitement, en pareille circonstance, dépend de l'état de raison ou de folie.

DEUXIÈME SECTION.

ÉTAT DE FOLIE.

Sommaire. — Moyens physiques et moraux. — Nécessité de l'isolement. — Historique du traitement. — Période d'acuité. — Bains prolongés et irrigations continues. — Affusions froides. — Méthode hydrothérapique. — Frictions. — Alimentation forcée. — Moyens coercitifs. — Morphine. — Vie de famille. — Travail manuel, agricole. — Distractions. — Voyages. — Méthode de diversion. — Crises. — De quelques formes particulières à la folie avec tendance au suicide. — Traitement préventif pour les enfants nés de parents aliénés. — Résumé.

L'analyse des causes du suicide dans les passions et la folie, l'étude de la symptomatologie dans ces deux catégories, ont suffisamment montré les caractères différentiels qui séparent les personnes qui se tuent librement de celles qui cèdent à des conceptions délirantes. Le mode de traitement par lequel nous avons souvent guéri les aliénés-suicides, et dont nous allons reproduire les points principaux, achèvera d'établir la ligne de démarcation.

Ce n'est plus par le raisonnement ou en évoquant les souvenirs de la Divinité, de la famille, des devoirs, que nous essaie-

rons de combattre cette funeste tendance. Dans l'immense majorité des cas, nous aurons d'abord recours à l'isolement, aux mesures coercitives, aux agents thérapeutiques, et ce n'est que lorsque la période aiguë sera passée que nous nous servirons de l'influence de la vie de famille qui nous rend de si grands services.

S'il était besoin de prouver la nécessité de l'isolement dans la folie-suicide, les exemples se presseraient en foule sous notre plume.

Un jeune homme, employé dans une maison de commerce de la province, élevé dans d'excellents principes, plein de dévouement pour sa famille, se livre avec une extrême ardeur au travail; il cherche par tous les moyens possibles à se créer une existence indépendante, afin d'améliorer l'état précaire de sa mère et de sa sœur. Sous l'influence de cette préoccupation constante, il s'exalte, perd le sommeil, l'appétit, ne peut plus vaquer aux devoirs de sa place. Le délire s'empare de lui; il tient des propos incohérents, pousse des cris, veut attenter à ses jours, il se croit tombé au pouvoir du diable Ses tentatives se renouvellent; sa mère éplorée, le conduit dans l'établissement de la rue Neuve-Sainte-Geneviève. Il est en proie à une grande excitation; il ne veut pas manger, il est damné, son état est affreux; nous sommes des misérables qui le tourmentent sans cesse. Plusieurs fois, il se précipite la tête la première contre la terre. Malgré toutes les précautions, il se fait à la figure de graves contusions. On est dans la nécessité de le camisoler et de le fixer. A force de bains prolongés et d'irrigations continues, l'agitation cesse. Ce malade si intéressant passe plusieurs heures avec nous; peu à peu le calme rentre dans son âme, il connaît son état, pense à son avenir et nous quitte en convalescence au bout de deux mois. Ce jeune homme a repris ses occupations, et pendant longtemps nous avons eu de ses nouvelles; il était parfaitement rétabli.

Il est évident que si la mesure de l'isolement était prise à temps, on arracherait à la mort beaucoup de ces infortunés dont la fin malheureuse vient chaque matin grossir les colonnes de journaux. Par contre, plus d'une fois, des familles que leur dévouement pour leurs parents, l'impression qu'elles éprouvaient de leurs plaintes, de leurs supplications, avaient vivement émues, et qui, d'après leurs assurances répétées de guérison, les retiraient des maisons de santé avant qu'ils fussent guéris, ont eu la douleur de les voir périr chez eux de mort violente. Comment pourrait-il en être autrement, lorsque la cause de l'aliénation se lie souvent à des chagrins domestiques, à des revers de fortune, etc. ?

Cette première mesure mise à exécution, il faut combattre la période d'acuité par les remèdes les plus propres à la calmer.

Esquissons en peu de mots l'histoire de la médication suivie par nos devanciers.

Esquirol, qui considérait le suicide comme un acte consécutif du délire des passions ou de la folie, a écrit qu'il avait peu de chose à dire sur le traitement d'un symptôme C'est aussi le raisonnement qu'il a tenu pour l'hallucination, et il faut reconnaître que Leuret a victorieusement réfuté cet argument.

Quant aux moyens employés par ce grand médecin, ce sont ceux qu'il a mis en usage dans l'aliénation mentale et, en particulier, dans les monomanies tristes. Un des premiers il a institué les préceptes de la vie commune pour les suicides, et introduit la sonde œsophagienne par les fosses nasales dans les cas de refus d'aliments. La méthode d'Avenbrugger, qui consiste à placer un exutoire sur la région du foie et à faire boire abondamment de l'eau, a été essayée sans succès par Esquirol; il en a été de même de celle de Theden et de Leroy (d'Anvers), qui préconisaient plus spécialement l'eau froide.

M. Falret a obtenu quelques succès à l'aide des vomitifs, lorsque le suicide compliquant le début de la manie et de la

mélancolie, les malades s'obstinent à ne prendre aucune nourriture. Amar recommandait, quand l'émétique ne produit pas de vomissement, d'administrer une petite dose d'opium, et c'est sans doute les cas de guérison dus à ce médicament qui ont fait reprendre l'usage de cette substance dans la folie-suicide. Depuis longtemps, M. Voisin prescrit deux larges vésicatoires aux jambes des malades qui ont une propension aux idées tristes. Ce moyen, dont nous nous servons également, nous a paru agir d'une manière favorable chez plusieurs d'entre eux par la diversion qu'il opère; en effet, ces individus qui n'ont pas hésité à faire des tentatives, se préoccupent outre mesure de leur exutoire, s'en tourmentent, et la fixité de la pensée maladive s'en trouve parfois singulièrement diminuée.

Nous aurions pu donner une grande extension à ces préliminaires, en y joignant les préceptes moraux et les médications recommandées dans les monomanies tristes, nous avons pensé qu'il serait plus avantageux pour les lecteurs de connaître les résultats de notre pratique.

Dans toutes les formes aiguës, nous avons prescrit les *bains prolongés et les irrigations continues* pendant cinq, six, sept, huit heures et plus, en en réduisant de beaucoup la durée quand nous avions à traiter des organisations débilitées, des femmes chlorotiques, et en insistant au contraire sur ce moyen, lorsque l'hystérie compliquait l'affection mentale; nous suspendions l'emploi des bains dans les cas de chlorose, d'anémie, si l'acuité était modérée, si la nourriture était insuffisante et si les malades se décoloraient, maigrissaient. Il ne faut pas croire que cet agent thérapeutique ait une action aussi marquée dans les formes tristes que dans la manie aiguë (1). Sur 117 individus que nous

(1) Dans la manie aiguë elle-même, certains individus succombent en quelques jours; malgré les bains. Il y a, dans ce cas, une sorte de marasme maniaque, l'organisation est, pour ainsi dire, épuisée par une déperdition considérable du fluide nerveux.

avons soumis à cette médication, en en déduisant 8 cas de démence, de paralysie générale, d'imbécillité et d'épilepsie, 68 ont été réfractaires aux bains, et il a fallu en discontinuer l'usage. Chez plusieurs de ces malades, l'affection avait déjà une date ancienne ; mais la plupart offraient des symptômes aigus (1).

Il y a des aliénés, surtout quand ils présentent des signes de faiblesse, d'apathie, de stupidité, de débilité des voies digestives, qui éprouvent un soulagement notable des affusions froides, faites quatre à cinq minutes sur la tête et le long de la colonne vertébrale, pendant que le corps est plongé jusqu'à la ceinture dans un bain à la température ordinaire.

C'est encore dans les mêmes circonstances que nous avons eu recours à la méthode hydrothérapique, dont les bons effets ont été préconisés par plusieurs médecins spécialistes. Comme moyen révulsif, cette méthode remplit assez complétement les indications et répond jusqu'à un certain point au précepte thérapeutique formulé de la manière suivante par M. Trousseau : Étant donnée une lésion, produire artificiellement dans un autre lieu une lésion plus énergique et moins dangereuse, afin d'atténuer la première. » Il faut aussi reconnaître, d'après la remarque de M. Lubanski, que l'hydrothérapie est à la fois un moyen palliatif et une précieuse ressource curative contre les congestions chroniques (2).

La sécheresse de la peau, les perversions de la sensibilité, le défaut d'énergie du système circulatoire, nous ont fait recourir

(1) Ce moyen, que nous avons le premier systématisé, en indiquant les cas où il convenait, ceux où il était sans succès, ceux même où il peut nuire, en même temps que nous avons cherché à éviter l'excès dans lequel tombent tous ceux qui trouvent une bonne chose, a été le sujet de deux mémoires, dont l'un a paru dans les *Mémoires de l'Académie impériale de médecine*, t. XIII, et l'autre dans la *Revue médicale*, 1848, t. II.

(2) *Gazette médicale de Lyon*, n° 6, juin 1854. — Lubanski, *Études pratiques sur l'hydrothérapie*, 1847, 1 vol. in-8.

depuis longtemps à l'emploi des frictions sèches avec une brosse de flanelle douce. On les pratique d'abord sur les membres supérieurs et inférieurs pendant huit à dix minutes, puis sur la paroi antérieure du tronc, et l'on termine par la région postérieure, en suivant le trajet de la colonne vertébrale. Ces frictions doivent durer en tout une demi-heure; elles peuvent être renouvelées matin et soir. Plusieurs fois, elles ont produit une réaction marquée, et réveillé à un haut degré l'action des organes génitaux. Chez un malade hypochondriaque, qui croyait à chaque instant mourir, et ne sortait jamais seul dans la crainte de tomber ou de se trouver mal, les frictions excitèrent tellement le spasme sexuel qu'il fallut momentanément les suspendre.

Les émissions sanguines (sangsues, ventouses) ont été prescrites, lorsqu'il y avait des signes de pléthore, de congestion, de suppression. Plusieurs fois, nous avons donné les émétocathartiques, lorsqu'il existait des indices d'embarras gastrique ou pour déterminer une secousse, une perturbation, dans les cas d'apathie, d'immobilité, de stupidité.

Lorsque les malades refusaient obstinément de manger, nous introduisions les aliments à l'aide de la sonde œsophagienne, d'après un mode qui nous est propre. Presque toujours ce procédé a suffi pour que les aliénés ne persistassent pas dans leur idée. Nous avons vu déperir et s'éteindre plusieurs de ceux à l'égard desquels on avait manqué de fermeté dès le principe et qu'on avait laissés se nourrir d'une manière irrégulière. D'autres ont été alimentés à l'aide des sondes de MM. Baillarger et Émile Blanche, portées dans l'estomac; mais comme ils n'en éprouvaient presque aucune douleur, ils s'y habituaient facilement, et l'on était obligé d'en continuer l'emploi pendant un temps assez long. Dans deux cas, la durée de cette alimentation a été de six semaines à deux mois. Le docteur Zélaschi a rapporté une observation fort curieuse où ce

procédé fut mis en usage pendant deux ans et cinquante jours chez un lypémaniaque halluciné qui finit par guérir (1).

On s'est beaucoup exagéré les effets de l'intimidation; il est des cas assez nombreux où elle est nécessaire, fait partie du traitement et a plus d'une fois sauvé la vie et rendu la raison aux malades. Nous avons eu souvent l'occasion de traiter des aliénés qui, par un motif ou par un autre, se seraient laissés mourir de faim, le voulaient même; ce malheur nous est rarement arrivé depuis que nous les avons mis aux prises avec une douleur qui les impressionnait fortement. Ce sujet étant neuf dans la science, nous croyons devoir entrer ici dans quelques détails.

Nourrir l'aliéné qui se condamne à un jeûne absolu ou ne prend pas assez pour vivre, est sans doute un point important; les exhortations, l'adresse, la ruse, la crainte, les douches, les affusions froides, la camisole, les moyens mécaniques prescrits dans ce but, ont été couronnés de succès. On a également vu des malades, après une abstinence très prolongée, puisque M. Falret, dans ses leçons, cite un cas qui avait plus de quarante jours de date, revenir d'eux-mêmes à leurs habitudes. Il ne suffit pas cependant de nourrir, car il n'est pas rare de voir des individus qui sont ainsi alimentés depuis un temps assez long, sans que leur conception délirante ait été aucunement modifiée. Aussi avons-nous pensé que si l'on pouvait triompher dès le début de la perversion de l'instinct, on obtiendrait un résultat bien autrement avantageux, que si l'on se contentait d'alimenter le monomane. Pour cela, il fallait un moyen énergique, vigoureux, puissant, à la hauteur de l'opiniâtreté de l'aliéné; nous l'avons tenté, sans être arrêté par ces considérations que la fausse philanthropie est si habile à faire valoir.

Voici le procédé que nous employons depuis plusieurs années :

(1) *Annales médico-psychologiques*, juillet 1854.

Après avoir attendu deux ou trois jours, quelquefois plus, suivant les forces du malade et la nature des symptômes, mis en usage les moyens signalés plus haut, s'il n'existe pas de symptômes fébriles, nous prévenons l'aliéné que nous allons être obligé de recourir à un traitement douloureux qui lui fera beaucoup de mal, mais que notre conscience ne nous permet pas d'assister comme simple témoin à la perte d'un homme qu'on peut sauver malgré lui. Quelques-uns intimidés, cèdent momentanément, le plus grand nombre résistent; nous faisons camisoler le patient, qu'on assujettit dans un fauteuil de force. Nous introduisons ensuite dans l'une des fosses nasales la sonde œsophagienne ordinaire, munie d'un mandrin de fer légèrement recourbé à son extrémité inférieure, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée dans l'arrière-bouche; on retire alors le mandrin. Nous ne cherchons pas à faire pénétrer la sonde dans l'œsophage, parce que tel n'est pas le dessein que nous nous proposons; un aide ferme la bouche avec sa main ou une serviette; un autre applique ses doigts sur la narine restée libre, et nous versons le bouillon, le tapioka, etc., à l'aide d'un entonnoir. On peut encore se servir d'une seringue à injecter dont on place l'extrémité dans la sonde. Le malade fait tous ses efforts pour ne pas avaler, mais en cherchant à respirer, il est contraint de pratiquer la déglutition. Dès que l'entonnoir est vide, nous laissons respirer l'aliéné quelques instants, puis nous recommençons à verser. Il y a ici une véritable lutte, des symptômes d'asphyxie commençante, un aspect capable d'effrayer; il y a aussi presque certitude de succès, car la plupart de ces aliénés cèdent à la première épreuve et affrontent rarement la seconde, surtout si l'on n'a pas temporisé. Il y a plus, la terreur de la sonde agit quelquefois comme une véritable révulsion morale, et les malades sont non seulement guéris de leur perversion instinctive, mais encore de leur folie. Une jeune fille ne voulait rien prendre, parce que tout ce qu'on lui offrait lui paraissait recou-

vert de sperme humain. Les raisonnements, les moyens employés avaient été sans succès. L'alimentation forcée la guérit en deux jours. — Un des exemples les plus décisifs est celui d'un aliéné paralytique qui tenait les dents tellement serrées, qu'on aurait plutôt réussi à les briser qu'à lui ouvrir la bouche. Ce malade croyait que le diable s'était emparé de lui. A la deuxième introduction, il mangea facilement. Son abstinence qui durait depuis cinq à six jours, lui avait donné l'aspect d'un homme qui a une lésion organique, il exhalait une odeur fétide, et avait les lèvres et la langue noires. Tous ces signes disparurent en trois jours. A partir de ce moment, il reprit des aliments, on n'avait besoin que de lui montrer la sonde pour le faire obéir. Ce moyen ne réussit pas toujours, exige une grande prudence : il nous a néanmoins donné de beaux résultats.

Le refus des aliments peut quelquefois tenir à l'éloignement du foyer domestique. Dans deux cas, où cette cause nous a été bien prouvée, nous avons renvoyé les malades chez eux, et ce parti a été couronné de succès. Il arrive par contre que des monomanes qui ne voulaient rien prendre des mains de leurs parents, à peine conduits en maison de santé, acceptent des aliments, et les craintes que l'on avait conçues s'évanouissent. Un jeune homme de province s'était abstenu de toute nourriture depuis cinq jours ; dès son entrée, il se mit à table. Au bout de dix jours, il était complétement rétabli.

Une inspiration suffit quelquefois pour triompher de ce refus obstiné. Un imbécile, qui ne voulait plus parler depuis plusieurs mois, cesse tout à coup de manger. Cette abstinence se prolonge pendant six jours. La famille effrayée me demande d'appeler en consultation Esquirol. Ce célèbre médecin prescrit quelques remèdes, et recommande surtout d'amener tout de suite le malade à la campagne, pour essayer de faire diversion à ses idées. Il était six heures ; j'avais quelques personnes à dîner, on se met à table. J'ai la pensée d'y faire asseoir le ma-

lade. A la vue de mets plus nombreux, plus délicatement apprêtés, il sourit, accepte ce qu'on lui présente, mange avec un grand appétit, et à partir de ce moment, il ne recommença plus sa tentative. Nous n'avons jamais pu savoir ce qui l'avait poussé à cette détermination.

La proportion assez forte de ceux que nous avons vus essayer de se tuer, se tuer même malgré la présence d'un domestique, quelquefois pendant son sommeil, nous a fait prendre la résolution d'employer les moyens coërcitifs chez les malades dont l'idée est opiniâtre, constante et donne lieu à des tentatives. La camisole et le manchon sont ceux que nous mettons en usage Le langage que nous tenons en pareille circonstance aux malades témoigne du regret que nous éprouvons d'en être réduits à cette dure extrémité; nous leur répétons d'un ton pénétré que la confiance des parents, la douleur d'un pareil événement, les comptes que nous avons à rendre à l'autorité, nous forcent à user de ces mesures. Lorsque l'œil est revenu à l'état naturel, que la pensée dominante s'est affaiblie et n'apparaît plus que de loin en loin, nous nous relâchons de nos précautions. Il y a longtemps que nous avons écrit que dans les cas de l'espèce, le point important était de gagner du temps, Il faut d'ailleurs, dans l'emploi de ces mesures, beaucoup de tact, de fermeté et de douceur, discerner les cas et parler toujours aux malades, comme le conseillait Daquin, le langage de la raison, quand bien même ils sembleraient ne pas l'entendre.

Les Anglais et les Allemands ont beaucoup préconisé la morphine dans les formes tristes, et le docteur anglais Seymour en a rapporté d'assez nombreux succès dans la monomanie suicide. Nous avons fréquemment prescrit l'acétate de morphine, aux doses successives de 2, 3, 5 centigrammes, lorsque les aliénés à tendances suicides ne dormaient pas, étaient en proie à une vive agitation, sous l'obsession continuelle de leur idée.

Nous n'en avons jamais constaté d'effets nuisibles et plusieurs fois l'exagération de la sensibilité a fini par se calmer. Il faut en continuer l'administration pendant deux ou trois mois, en cesser et en reprendre l'usage.

Il y a des circonstances particulières où, en présence d'une disposition hystérique, d'habitudes érotiques, nous nous sommes servi avec avantage du camphre et de la valériane en lavement.

Peut-être pourrait-on en pareil cas recourir au mariage? Le fait suivant, raconté par Esquirol, prouve que ce moyen a été quelquefois couronné de succès. Nous croyons cependant, d'après notre expérience, qu'il serait inefficace, si l'idée de suicide dépendait de l'aliénation mentale.

« Une demoiselle, âgée de seize ans, fut sur le point d'être violée par son père; elle en éprouva tant d'horreur, qu'elle eut de fortes convulsions. Le surlendemain, elle prit, en une fois, une potion opiacée, préparée pour plusieurs jours. Les accidents qui suivirent furent des plus graves, et cette jeune personne resta sujette à des attaques de nerfs très rapprochées et très violentes.

« Deux ans après, fatiguée de cet état, elle avala 15 grains de tartre émétique (75 centigrammes); elle vomit beaucoup; les convulsions augmentèrent. Mademoiselle R... fut envoyée à Paris; elle avait alors dix-neuf ans. Sa taille était élevée, son embonpoint marqué, son teint vermeil; cependant, elle éprouvait presque continuellement les souffrances et les convulsions les plus variées et les plus singulières; elle était successivement aveugle, sourde ou muette, incapable de marcher ou d'avaler. Cet état persistait pendant quelques heures, un jour et même deux; quelquefois sa langue sortait de deux pouces hors de la bouche, se tuméfiait; dans d'autres instants, la malade ne pouvait avaler, quelque effort qu'elle fît; elle a passé sept jours une fois sans pouvoir rien prendre. Je l'ai vue tomber de toute

sa hauteur sur un parquet, tantôt sur le dos, tantôt sur la face; je l'ai vue tourner sur elle-même pendant une heure, sans qu'il fût possible à quatre personnes de l'empêcher.

» J'avais appliqué un vésicatoire à la jambe gauche; lorsque mademoiselle R... devenait aveugle, sourde, muette, ou sans mouvement, l'application d'une seule goutte de vinaigre sur les plaies du vésicatoire lui rendait subitement la vue, l'ouïe, la parole ou le mouvement. Après quinze jours, ce moyen s'usa. Tout le monde jugeait que cette femme était hystérique. On parlait si souvent à cette demoiselle du bien que lui ferait le mariage, qu'enfin elle se laissa séduire dans la seule pensée de se guérir.

» Après sept ou huit mois, son état ne changeant pas, mademoiselle R... avala 12 grains de tartre émétique (60 centigrammes); elle fit des efforts de vomissement atroces et vomit un peu de sang; cependant elle se rétablit des accidents convulsifs, mais non de ses maux de nerfs Désespérée, elle disparaît : ses parents, ses amis la crurent noyée. Quatre mois après, passant près de la porte Saint-Martin, je me sens saisi au collet de mon habit. Je fis un grand effort pour me dégager. « Vous » ne m'échapperez pas, » me dit une voix que je reconnus; je » me retourne et m'écrie: « Que faites-vous là, mademoi- » selle?... — Je me guéris; n'ai-je pas tout fait pour me guérir? » N'ai-je pas essayé vainement de terminer ma déplorable exis- » tence? Tout le monde ne m'a-t-il pas répété, vous comme » les autres, que le mariage me guérirait? Qui eût voulu se » marier avec moi? Eh bien! si l'horrible remède que je fais ne » me guérit pas, j'irai me jeter dans la rivière. »

» Cette malheureuse personne était vêtue des haillons de la prostitution la plus abjecte; elle était dans la plus grande misère, et souvent privée des moyens de satisfaire les premiers besoins de la vie. Six mois après, mademoiselle R... fit une fausse couche, les maux de nerfs, les convulsions et les autres

phénomènes se montrèrent moins intenses et moins fréquents. Un an plus tard, c'est-à-dire vingt-deux mois depuis que mademoiselle R... menait ce genre de vie, elle accoucha. Dès lors, presque tous les symptômes disparurent ; elle se retira chez une domestique qui l'avait servie à son arrivée à Paris ; elle se rétablit parfaitement, réclama de retourner dans sa famille, s'y maria quelque temps après, et est devenue mère de quatre enfants (1). »

Les toniques, dont nous avons déjà parlé dans la chlorose, sont souvent utiles. Un jeune homme, en proie à des idées de suicide, avait été énergiquement traité par les antiphlogistiques, il en était résulté une grande faiblesse. Nous lui prescrivîmes le quinquina en décoction, associé à une bonne nourriture et au vin de Bordeaux. Ses idées tristes disparurent, et il recouvra rapidement la raison avec la force.

On ne saurait assez insister, chez les monomanes tristes, sur la nécessité d'une nourriture saine, abondante et réparatrice, à laquelle on ajoute, après chaque repas, un verre à vin de bon bordeaux ou bourgogne. L'état du système circulatoire mérite une attention sérieuse : existe-t-il des signes de chlorose ou d'anémie, il faut recourir aux préparations ferrugineuses. Avec le retour des globules, il n'est pas rare de voir disparaître l'idée suicide.

Il est un auxiliaire du traitement qui nous a rendu les plus grands services, dans ces sortes de maladies, et surtout pendant la période de convalescence ou d'amélioration ; cet auxiliaire si puissant est *la vie de famille*. Puisque la douleur morale est dans l'immense majorité des cas le point de départ de la folie, comme elle l'est également d'un grand nombre d'affections organiques, le simple bon sens ne conseille-t-il pas de traiter cette maladie par les consolations, la bienveillance, la bonté, le dévouement de tous les instants ? C'est ici que conviennent surtout les recom-

(1) Esquirol, *ouv. cit.*, t. I, p. 538.

mandations de Haslam sur les qualités extérieures; mais les avantages physiques seraient d'un médiocre secours s'ils ne se trouvaient réunis à un caractère bon et ferme en même temps, à une patience inaltérable, à une organisation mobile et peu impressionnable, car un contact continuel avec les aliénés n'est pas sans danger, et peu d'hommes ont l'égalité d'humeur nécessaire pour entendre la répétition non interrompue de leurs plaintes, de leurs chimères, et supporter sans rien dire l'injustice, sous toutes les formes — Il n'y a que les femmes qui puissent se dévouer à ce saint sacerdoce, et les exemples du bien qu'elles peuvent faire les encouragent dans cette voie de sacrifices.

Lorsque nous prîmes la direction de la maison de santé de la rue Neuve-Sainte-Geneviève, nous comprîmes qu'il fallait opposer aux inconvénients nombreux de cet établissement, une méthode de traitement qui pût lutter avec avantage contre les obstacles que présentait l'emplacement. La vie de famille, dont l'excellente et respectable madame Blanche nous avait suggéré l'idée, nous parut le moyen par excellence. Je m'en reposai, pour l'exécution de cet essai, sur la digne compagne que la Providence m'avait donnée. Pénétrée des avantages que présentait ce mode de traitement pour les malades, elle réunit dans son appartement des monomanes de toute catégorie, surtout ceux qui voulaient attenter à leurs jours, étaient en proie à de sombres tristesses ou assaillis par des hallucinations douloureuses, quelquefois même ceux qui avaient des pensées de mort contre les autres. Cet apostolat ne durait pas une heure ou deux, mais la journée entière. Là, sans cesse au milieu d'eux, les raisonnant, les encourageant, les réprimandant ou les plaisantant suivant les circonstances, elle recevait les visiteurs, faisait ses affaires et forçait ses hôtes à être spectateurs de ce qui se passait. Si jamais le vœu de cet ancien qui voulait que les maisons fussent de verre, reçut son appli-

cation, ce fut sans aucun doute dans ce cas expectionnel. Malgré eux, les monomanes absorbés dans leur idée fixe étaient forcés d'écouter ce qui se disait. Cette variété de personnages, de conversations, d'objets, exerçait à la longue son influence sur leur esprit, et nous pourrions citer des exemples pleins d intérêt de malades semblables à des statues, n'écoutant rien, ou désespérés, annonçant des résolutions sinistres, tenant sans cesse les mêmes discours, que cette pression de tous les moments finissait par ébranler, faire sortir de leur engourdissement et ramener aux réalités de la vie. Un officier supérieur se laisse abattre par un violent chagrin; une mélancolie profonde s'empare de lui, il ne veut plus quitter son appartement, le moindre exercice lui devient insupportable, plusieurs fois il cherche à mettre un terme à son existence. Assis dans un coin de la chambre de madame de B..., il paraît complétement étranger à ce qui se passe autour de lui. Chaque jour on lui adresse à diverses reprises la parole, il reste muet ou ne répond que par des monosyllabes. Peu à peu il se ranime, se mêle à la conversation, prend part aux divertissements, et consent à faire des promenades au dehors; d'abord il ne veut sortir qu'avec la directrice. Dans une de ces excursions à la campagne, il s'arrête un jour brusquement, la regarde en face et lui dit : « Vous n'avez pas peur de vous trouver seule avec moi, si je vous tuais. « Madame de B... lui répond : « Une pareille pensée ne m'est jamais venue dans l'esprit; je suis femme, votre protection ne m'est-elle pas acquise ? — Vous avez raison, répliqua l'officier, » et depuis il n'a plus fait d'allusion à cette conversation. Quelque temps après, il quitta l'établissement trop tôt, mais pouvant reprendre ses occupations.

L'infortuné Gérard de Nerval a raconté dans son dernier ouvrage, *Le rêve et la vie*, qu'il serait plus juste d'appeler le rêve et la mort, une anecdote où il fut lui-même acteur, et qui trouve ici naturellement sa place.

« Parmi les malades de la maison de santé où j'avais été con-

duit se trouvait un jeune homme, ancien soldat d'Afrique, qui depuis six semaines se refusait à prendre de la nourriture. Au moyen d'un long tuyau de caoutchouc, introduit dans une narine, on lui faisait couler dans l'estomac une assez grande quantité de semoule ou de chocolat.

» Ce spectacle m'impressionna vivement. Je rencontrais un être indéfinissable, assis comme un sphinx aux portes suprêmes de l'existence. Je me pris à l'aimer à cause de son malheur et de son abandon, et je me sentis relevé par cette sympathie et cette pitié. Je passais des heures entières à m'examiner mentalement, la tête penchée sur la sienne et lui tenant les mains. Il me semblait qu'un certain magnétisme réunissait nos deux esprits, et je fus ravi quand la première fois une parole sortit de sa bouche. On n'en voulait rien croire, et j'attribuais à mon ardente volonté ce commencement de guérison. Le pauvre garçon, de qui la vie intelligente s'était si singulièrement retirée, recevait des soins qui triomphaient peu à peu de sa torpeur. Ayant appris qu'il était né à la campagne, je passais des heures entières à lui chanter d'anciennes chansons de village, auxquelles je cherchais à donner l'expression la plus touchante. J'eus le bonheur de voir qu'il les entendait et qu'il répétait certaines parties de ces chants. Un jour, enfin, il ouvrit les yeux un seul instant, et je vis qu'ils étaient bleus comme ceux de l'esprit qui m'était apparu en rêve. Un matin, à quelques jours de là, il tint ses grands yeux ouverts et ne les ferma plus. Il se mit aussitôt à parler, mais seulement par intervalle, et me reconnut, me tutoyant et m'appelant frère. Cependant il ne voulait pas davantage se résoudre à manger. Un jour, revenant du jardin, il me dit : « J'ai soif. »

» J'allai lui chercher à boire; le verre toucha ses lèvres sans qu'il pût avaler.

» — Pourquoi, lui dis-je, ne veux-tu pas manger et boire comme les autres ?

» — C'est que je suis mort, dit-il; j'ai été enterré dans tel cimetière, à telle place.

» — Et maintenant, où crois-tu être?

» — En purgatoire, j'accomplis mon expiation (1). »

Ce fragment d'observation est un curieux exemple de l'influence heureuse de la vie de famille, en même temps qu'il prouve la part des conceptions délirantes dans les déterminations des aliénés.

Depuis notre arrivée au faubourg Saint-Antoine, la distribution de la maison nous a permis de donner plus d'extension à cette méthode de traitement. Aidés par une famille nombreuse qui nous seconde activement dans nos efforts, nous avons obtenu des améliorations, des guérisons qui avaient résisté à tous les autres moyens

L'époque où il faut commencer ce traitement varie suivant la nature des symptômes; ainsi il est souvent nécessaire d'attendre que les malades soient plus calmes, qu'ils n'aient plus que leur idée fixe. Le mélancolique-suicide qu'on a maintenu, dans la période aiguë, dix ou douze heures au bain, celui qui a été soumis à l'alimentation forcée, ceux envers lesquels on a été dans l'obligation de recourir aux mesures coërcitives, ne peuvent s'empêcher de reconnaître, par le contraste des moyens, que les mesures rigoureuses employées contre eux étaient dictées par leur seul intérêt. — Cette séparation d'avec les malades dont ils étaient auparavant les compagnons exerce une salutaire influence sur leur esprit, en réveillant d'autres sentiments; que de pensées sinistres nous avons vues disparaître à ce contact journalier! Plus d'une fois, des convalescents ont hésité à nous quitter, et, ce qui est une bien douce récompense, des liaisons reconnaissantes et durables se sont formées.

(1) Gérard de Nerval, *Le rêve et la vie.* — *Aurélia.* Paris, 1855, p. 121 et 128.

Cette vie intime et familière a eu pour nous d'autres résultats intéressants au point de vue psychologique, en nous facilitant les moyens de nous livrer à une analyse minutieuse des facultés intellectuelles et morales de nos malades. Cette étude de tous les jours, de toutes les heures, de toutes les minutes, reproduite avec une parfaite exactitude de mémoire par celle qui nous est d'un si grand secours, nous a convaincu du lien commun qui unit toutes les idées, et ne nous permet pas de croire à l'existence d'un délire partiel absolument circonscrit (1). Pourquoi donc refuser à l'esprit l'unité, qui est la loi de la physiologie et de la pathologie ?

Il ne faut pas s'imaginer que les monomanes tristes reçoivent toujours avec reconnaissance les consolations qu'on leur donne, se prêtent avec plaisir à cette vie en commun. Il en est qui détestent les réunions, sont douloureusement affectés par la douce gaieté, les distractions du salon, des jardins; d'autres, d'un caractère jaloux, égoïste, ne peuvent supporter qu'on s'occupe également des divers malades Chez plusieurs, l'éloignement pour la société est dû à leurs conceptions délirantes. A part ces exceptions, on peut dire que cette méthode de traitement est couronnée de succès dans un grand nombre de cas. L'action incessante du raisonnement, des avis, des exhortations, des consolations, ce don si sublime de pleurer avec ceux qui souffrent, ces marques d'intérêt, de sympathie, prodiguées chaque jour aux blessés de la société, par des étrangers qu'anime le désir ardent de soulager, finit par produire à la longue une impression sur ces esprits malades, et la glace se fond peu à peu. Mais il faut rendre justice à qui de droit, c'est la femme qui a la plus grande part dans ce résultat. Le caractère de

(1) Voyez pour ce sujet notre Mémoire : *De l'état des facultés dans les délires partiels ou monomanies.* (*Annal. méd.-psych.*, t. V, 2e série, p. 567, année 1853.)

l'homme, comme nous l'avons déjà fait observer, ne peut se plier à cette sorte d'esclavage, à ces répétitions continuelles, à ces plaintes assourdissantes qui retentissent sans cesse aux oreilles et ébranlent le cerveau. On ne saurait assez recommander aux médecins qui se destinent au traitement des aliénés d'apporter un grand soin dans le choix de leur compagne, car elle peut rendre d'immenses services à l'établissement, et il en est qu'elle seule peut rendre.

Les avantages de la vie de famille, surtout pour les monomanes tristes, sont trop évidents pour que nous y insistions plus longtemps ; il en est un qui frappera les esprits judicieux. Pour appliquer cette partie du traitement moral, il n'est pas besoin de qualités supérieures : un cœur droit, bon et religieux y réussira très bien L'homme de génie obtiendra, par des règles exceptionnelles, quelques guérisons éclatantes ; l'homme bienveillant, qui considérera les aliénés comme des enfants qui lui sont confiés et sera sans cesse au milieu d'eux, aura des guérisons moins brillantes, mais plus fructueuses et à coup sûr plus durables. Ce résultat n'est pas le seul, il en est d'autres qui ne sont pas moins positifs On amène des malades indociles, mécontents de tout, agités, se croyant entourés d'ennemis, ne voulant rien faire de ce qu'on leur demande, déraisonnables dans leurs actes, se plaignant sans cesse, difficiles, souvent même insupportables. A peine quelques jours se sont-ils passés depuis leur entrée, que cette existence en commun assouplit leurs caractères et bientôt ils se mettent à l'unisson de leurs commensaux. Sans doute, il n'y a pas encore guérison, mais l'ordre dont ils subissent la loi est déjà une amélioration. Une autre conséquence de la réunion des deux sexes, sous la surveillance continuelle de l'un des chefs de l'établissement et avec les précautions qu'exige la nature des affections mentales, c'est le mouvement, l'entrain, la physionomie normale,

l'air de vie enfin que présentent les malades ainsi rassemblés.

Comparez le spectacle que vous avez sous les yeux avec celui des divisions où les sexes sont séparés, je ne crains pas de dire parqués, et il est impossible que l'observation la plus superficielle ne vous fasse pas saisir de suite les différences des deux méthodes. La déduction est toute naturelle : voulez-vous rendre à la société des malades que la nécessité a contraint d'isoler : montrez-leur les bons côtés de cette société, en remplissant près d'eux les fonctions de consolateur, d'ami, en un mot, de médecin de l'âme et du corps. Nous croyons être dans le vrai en disant que par la méthode des bains prolongés et des irrigations continues, par l'institution de la vie de famille, nous avons fait faire un progrès à la thérapeutique des maladies mentales. Ces deux améliorations n'ont-elles pas d'ailleurs pour elles le cachet de tout ce qui est durable, la simplicité du moyen (1)?

Dans les asiles publics, les travaux manuels rendent depuis longtemps de véritables services en modifiant la direction des idées des monomanes suicides, et en contribuant à leur procurer du sommeil ; mais il ne faut pas plus exagérer l'action de cet agent thérapeutique que celle des bains prolongés, de la vie de famille, etc. Le travail manuel n'est pas d'ailleurs à l'usage de toutes les classes de la société. Plus on vit par le cerveau, moins on est disposé à se servir de ses bras, et si l'on cite quelques exemples isolés, l'observation montre que les hommes riches ou qui exercent des professions libérales, ont une répugnance invincible pour la fatigue corporelle. Le jardinage, l'horticulture, inspirent moins d'éloignement aux gens du monde. On peut encore remplacer jusqu'à un certain point les

(1) A. Brierre de Boismont, *De la thérapeutique des maladies mentales*. Voir l'*Union médicale* des 16, 21 et 26 juin 1855, à l'occasion de la discussion sur la folie qui a eu lieu à l'Académie impériale de médecine.

travaux agricoles par une gymnastique bien entendue. Depuis longtemps nous recommandons l'emploi de ce moyen, et lorsque les malades ont assez d'empire sur eux-mêmes pour s'y soumettre, il contribue à améliorer l'état mental. Dans les classes aisées, il faut suppléer à l'éloignement pour la fatigue physique par tous les exercices de corps qui peuvent distraire les malades, tels que le jeu de billard, de tonneau, l'équitation, l'escrime, les promenades, les distractions variées, etc. Un des points capitaux du traitement, c'est la distribution régulière du jour, de telle sorte que chaque heure ait son occupation, sans qu'on aperçoive la contrainte. L'inaction, le désœuvrement, la rêverie, doivent être combattus par tous les moyens possibles.

Lorsque la convalescence commence, le séjour à la campagne, les voyages surtout contribuent puissamment à amener et à consolider la guérison ; l'état chronique s'en est trouvé lui-même plusieurs fois amélioré. Le déplacement n'a plus les mêmes avantages, lorsque les malades sont en proie à leurs conceptions délirantes, à leurs hallucinations. On a quelquefois recours aux voyages en désespoir de cause; sans citer les observations où l'indifférence, l'apathie, le mécontentement même des malades les ont rendus complétement inutiles, les archives de la science ont enregistré souvent des évasions, des suicides, des meurtres.

Les voyages sur mer pourraient être de quelque utilité, si l'on jugeait nécessaire de déterminer des secousses dans l'économie; ils doivent être de courte durée, et proscrits quand il existe des idées tristes, des hallucinations et une disposition au suicide.

Quelquefois une émotion nouvelle, une passion, font ce que le changement continuel des lieux n'avait pu produire. L'observation suivante en est une preuve bien convaincante.

Il y a vingt-deux ans, j'accompagnai à l'étranger un homme

qui venait de passer trois mois dans une maison de santé, pour un accès de folie avec tentative de suicide. Une grande spéculation dans laquelle se trouvaient engagés plusieurs millions et qu'il avait crus perdus sans ressource, avait été la cause du dérangement de son esprit. Lorsque nous partîmes, M. de C..., était convalescent, il conservait cependant une apathie, que rien ne pouvait surmonter, et une résolution arrêtée de se donner la mort, que son défaut d'énergie l'empêchait seul de mettre à exécution. Jeune, agréable de figure, instruit, causant bien, il passait ses journées dans l'indolence la plus complète : cet état de l'esprit, qui me causait une foule de désagréments, était aussi mon meilleur garant contre sa malheureuse idée, car le raisonnement l'ennuyait sans lui faire impression, il trouvait des réponses à tout; le plus ordinairement, il se contentait de me dire : « Je n'aime que l'industrie, j'ai donné aux puissances financières un exemple de folie, aucune d'elles ne pourra désormais avoir de confiance en moi, je n'ai plus qu'à mourir. »

J'essayai de toutes les distractions, de tous les plaisirs, aucun changement ne se manifesta dans son état; quelquefois, il me disait, d'une manière presque ironique : « Vous voyagez pour vous; quand vous serez las de ces courses continuelles, vous m'en préviendrez, et je vous assure que je me trouverai moins mal, dès que je pourrai rester en place. »

Ces dispositions existaient depuis huit mois, lorsque nous prîmes la résolution de nous arrêter dans une grande ville, renommée par l'hospitalité de ses habitants. Deux jours après, nous recevions une invitation de passer la soirée chez une dame dont les salons étaient le rendez-vous du monde élégant. Après la présentation, M. de C... fut placé auprès d'une jeune femme d'une grande beauté, qui n'était que depuis peu de temps dans la ville. On racontait sur elle une affaire romanesque. En butte à la jalousie d'un homme excessivement violent qui l'avait fort maltraitée et avait même, ajoutait-on, été sur le point de la

tuer, elle avait été contrainte de s'éloigner furtivement de son pays pour échapper au danger qui la menaçait.

Pendant la soirée, M. de C..., dansa plusieurs fois avec l'étrangère. A notre retour à l'hôtel, il me parla le premier de cette dame. Ce fut pour moi un trait de lumière. La position de la personne dont vous m'entretenez, lui répondis-je, me paraît fort intéressante ; la violence de son persécuteur l'expose chaque jour à des périls très grands. Vous êtes jeune, spirituel, plein de courage, voilà plus de qualités qu'il n'en faut pour venir à son secours et la protéger efficacement. A peine quelques jours s'étaient-ils écoulés, qu'un changement complet s'était opéré dans toute la personne de M. de C... Il ne passait plus au lit des journées entières, se rasait sans cette hésitation qui m'avait causé tant d'alarmes, causait avec une extrême gaîté, sortait fréquemment et avait enfin secoué cette torpeur qui l'anéantissait.

Un mois après cette soirée, M. de C... avait repris la liberté entière de son esprit. L'homme du monde avait remplacé le malade insouciant, la pensée du suicide avait disparu, et il comprenait qu'il était encore appelé par sa position, sa fortune, son âge et son éducation à occuper un rang dans son pays. La guérison était certaine ; nous nous quittâmes pour ne plus nous revoir comme amis, quoique au moment de la séparation il me remercia, les larmes aux yeux, des soins que je lui avais prodigués.

Au bout de deux ans, je le rencontrai à Paris, dans une réunion, il venait de se marier ; sa conversation, l'état général de sa santé, l'expression de son regard, annonçaient que le désordre d'autrefois n'avait laissé aucune trace ; investi par la confiance de ses concitoyens d'un poste élevé, il s'y montra homme de sens et de bon conseil, en même temps qu'il déployait dans ses affaires particulières une aptitude remarquable. Il est mort l'année dernière d'une maladie accidentelle, laissant une grande

fortune, et n'ayant présenté pendant la longue période de temps qui s'était écoulée depuis sa maladie aucun symptôme qui pût faire soupçonner la rectitude de son esprit et mettre sur la voie de son ancienne affection.

Esquirol raconte qu'un littérateur forma le projet dans un moment de désespoir de se jeter dans la Tamise. Il était sur le parapet du pont, prêt à s'élancer dans le fleuve, lorsqu'il fut assailli par des voleurs. Il fait volte-face à l'instant, se défend courageusement et parvient à leur échapper. Il rentre chez lui sous l'impression de cette aventure, mais l'idée du suicide avait complétement disparu, et pendant le reste de sa longue carrière (car il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans), il n'en fut plus tourmenté, quoique souvent réduit aux expédients. Ce fait et plusieurs autres ont porté le médecin de la Salpêtrière à émettre l'opinion que le suicide guérissait quelquefois spontanément par l'influence des agents hygiéniques, par quelque crise physique ou morale, par des médicaments.

L'observation publiée par Parkman est favorable à l'opinion soutenue par Esquirol. Un homme était déjà depuis un temps assez long atteint d'aliénation mentale avec tendance au suicide. L'espèce d'apathie dans laquelle il paraissait plongé l'avait fait abandonner, et l'on ne s'en occupait plus que pour les besoins physiques, lorsqu'on s'aperçut qu'il se couvrait de poux. En même temps, on reconnut que l'expression de la figure changeait, il faisait attention aux objets environnants ; peu à peu il se mêla au mouvement de la vie ; ses raisonnements avaient de la suite ; enfin, il devint évident que la raison lui était revenue. En l'interrogeant avec soin, on constata que la tendance au suicide avait entièrement cessé.

Dans l'exposé qui vient d'être fait, nous avons surtout eu en vue la forme générale de la monomanie triste, nous allons dire quelques mots de plusieurs espèces particulières. Il arrive fréquemment que la tendance au suicide se montre à un haut

degré dans la folie mélancolique des femmes nouvellement accouchées (*manie puerpérale*); dans la folie des ivrognes, la stupidité, la folie épileptique et le délire aigu, avec refus des boissons et des aliments.

Une grande surveillance est nécessaire dans ces diverses espèces; il ne faut pas que les malades soient quittés un seul instant, et il est même des cas où l'impulsion instinctive, automatique se répète si souvent que les moyens contentifs sont les seuls qui puissent prévenir un malheur.

La tendance au suicide dans le délire des buveurs et la folie épileptique cesse avec les accès; quelquefois cependant les malades sont si désespérés de leur état qu'ils prennent la résolution de mettre fin à une existence qui leur est à charge. M. Delasiauve, dans son *Traité de l'épilepsie*, en a rapporté un exemple.

Lorsque la stupidité se complique d'hallucinations effrayantes, les malades sont assez fréquemment entraînés à se donner la mort : il importe donc aussi dans ce cas de se tenir sur ses gardes.

Les précautions prises pour empêcher une catastrophe sont sans doute de première nécessité; mais elles seraient purement palliatives, si l'on n'y joignait le traitement médical et moral. Nous avons fait connaître celui qui convient le plus ordinairement; nous renvoyons, pour les remèdes spéciaux à employer dans les variétés que nous signalons, aux Traités d'Esquirol, de Guislain, de M. Morel et au neuvième volume que nous avons publié dans la *Bibliothèque des médecins praticiens*.

Nous avons retracé aussi fidèlement que possible, les règles de conduite que nous suivons depuis de longues années dans le traitement de la folie-suicide, directe ou indirecte; il nous reste à parler de la prophylaxie que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de recommander pour les enfants nés de parents aliénés.

Et d'abord, l'hérédité a-t-elle une influence aussi fatale et surtout aussi générale que l'ont prétendu plusieurs aliénistes modernes? Nous croyons qu'il convient de faire ici des réserves :

il est évident, par exemple, qu'il faut établir une grande différence entre les enfants nés avant la folie des parents ou après son apparition, entre l'influence des mères et des pères, etc. Si, au lieu de se borner à l'action bien connue de la folie directe et même collatérale, on grossit le catalogue des causes en faisant un appel à toutes les maladies nerveuses, au tempérament scrofuleux, lymphatique, à la diathèse rhumatismale, cancéreuse, même à la phthisie, etc., il est évident que la folie sera la règle, et le bon sens, l'exception. Déjà une réaction commence contre ces opinions extrêmes; nous croyons, avec plusieurs médecins américains et français, que la vérité est au milieu En étudiant d'ailleurs d'une manière pratique cette question si capitale de l'hérédité, on constate des courants contraires, parmi lesquels prédomine une force créatrice qui, à chaque instant, lutte contre l'hérédité, et d'éléments morbides fait naître des germes pleins de force et de santé. C'est ainsi qu'on voit souvent des parents poitrinaires donner le jour à des enfants qui ne sont jamais affectés de cette maladie. Sans ces modificateurs puissants, l'hérédité maladive ne tarderait pas à infecter la société.

L'expérience ne permet pas de douter aujourd'hui que l'on ne guérisse des enfants atteints à leur tour d'affections mentales et qui sont traités au début du mal ; mais si ces faits sont bien établis, la science n'a cessé également de proclamer que la meilleure des médecines était celle qui prévenait : c'est pour remplir cette utile indication que nous allons donner quelques conseils sur ce qu'il convient de faire en pareil cas.

La folie attaque par voie d'hérédité le principe organico-vital ; elle se transmet plus spécialement par les organes matériels ; le corps doit donc être d'abord la base du traitement préventif. La première chose à faire est de choisir à l'enfant une nourrice bien constituée, dont les antécédents soient parfaitement connus. Le milieu à habiter n'est pas indifférent : puisqu'on change les con-

ditions du crétinisme, en transplantant le nouveau-né dans d'autres endroits, pourquoi ne pas appliquer les mêmes règles aux enfants issus de parents aliénés ? Ce qu'il importe d'abord d'obtenir, c'est le développement le plus régulier possible du corps; au lieu de l'emprisonner dans d'étroites habitations, il est indispensable qu'il se meuve en plein air, dans les parties les plus élevées, les mieux orientées et les plus saines. Lorsque l'enfant a acquis une certaine force, on commence à le soumettre à des exercices gymnastiques, modérés, destinés surtout à fortifier les parties les plus faibles. Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici de la gymnastique qui consiste en tours de force, mais de celle qui favorise l'action musculaire, lui donne de la précision et de l'adresse. Le mouvement est la vie des enfants, et il devient d'autant plus précieux qu'il est réglé et dirigé vers un but utile. Dans les premiers temps de cette éducation, la gymnastique a lieu tous les jours, comme un amusement et sans fatigue. Plus tard, lorsque le cercle de l'instruction s'élargit, il suffit de deux leçons par semaine.

A mesure que l'enfant grandit, les exercices corporels se multiplient. La natation doit nécessairement faire partie du programme : elle peut être une planche de salut. La danse, l'escrime, l'équitation, ont aussi leur utilité.

Les exercices, quels qu'ils soient, exigent de la régularité; car si l'ordre est la principale condition d'une vie bien ordonnée, c'est surtout aux enfants dont il est ici question, que la régularité est indispensable; le grand art au début est de rendre l'ordre agréable et de n'en pas faire un devoir monotone, fatigant. — Parents et maîtres se pénétreront de l'importance de ce précepte.

La nourriture n'est pas un objet indifférent. Rien de plus malsain pour les enfants que de manger à toute heure, de se nourrir de sucreries, de fruits, de pâtisseries qu'ils se procurent avec leur argent de poche. Si les besoins de l'estomac nécessitent

des repas plus fréquents, on les satisfait à des heures fixes, jusqu'à ce que l'appétit se soit régularisé, que la constitution se soit formée. La nourriture des enfants doit être de facile digestion : la soupe grasse, le bœuf, les viandes rôties, les légumes non venteux, quelques fruits bien mûrs, la boisson du pays en forment les principaux éléments. Dans les familles riches, l'alimentation a l'inconvénient d'être trop abondante et trop succulente. Les ragoûts, les assaisonnements, les vins de luxe ne peuvent que nuire. Il ne faut pas sans doute pousser les choses à l'extrême, néanmoins les mets recherchés doivent être l'exception.

Bientôt des besoins d'un autre ordre se font sentir, les enfants se montrent curieux, ils interrogent, écoutent, lisent souvent avec ardeur tous les ouvrages qui leur tombent sous la main. Le médecin philosophe qui prête une oreille attentive à leurs discours remarque avec peine que leur esprit est rempli de notions fausses, futiles, exagérées, reproduction fidèle de ce qui se dit autour d'eux. Plus tard, à moins d'une grande surveillance, leurs idées, leurs conversations, sont la copie décalquée de la littérature de l'époque. Cette aptitude à tout recevoir, qui n'a d'autre contrôle que l'imagination, exige une surveillance continuelle chez les enfants nés de parents malades. Une conséquence naturelle de cette remarque, c'est que le choix des personnages qui entourent les enfants demande un grand discernement. Les domestiques sont souvent, sous ce rapport, une véritable calamité. — Règle capitale, depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence, il faut écarter tous ceux qui peuvent fausser les idées.

Pour le corps, j'ai recommandé une nourriture substantielle, de facile digestion, régulière, répétée s'il est nécessaire, un milieu bien choisi, tous les exercices salutaires ; le précepte n'est pas moins important pour l'esprit. C'est ici que commence le rôle du maître. Des notions sages mais courtes sur Dieu, la religion, la

famille, les devoirs, présentées sous forme de récits, de paraboles, seront le point de départ de son enseignement. Le besoin de l'instruction est-il vif chez l'enfant ou plutôt manifeste-t-il un instinct de curiosité? Au lieu de le soumettre à l'étude abstraite de la grammaire et des langues mortes, qui demandent une logique au-dessus de sa portée et sèment la confusion dans l'intelligence du plus grand nombre, il faut parler à ses yeux, à son imagination : l'histoire naturelle est le meilleur de tous les moyens; insectes, papillons, plantes, géologie, sont des mines inépuisables d'intérêt et plus tard d'utilité. Des lectures choisies diversifieront ces études. Vers douze à treize ans, on peut commencer l'étude raisonnée du français, à laquelle on joint celle de l'histoire et de la géographie. Vers quinze ans, il sera temps de mettre le jeune homme à l'étude des langues mortes; en deux ans, elles s'apprennent, pour peu qu'on ait quelque aptitude. On dissimule ce que ce travail peut avoir d'aride, par des cours de dessin, de chimie, de mathématiques et de physique.

Si le jeune homme n'était pas destiné aux professions qui nécessitent le baccalauréat, je préférerais de beaucoup les langues vivantes aux langues mortes.

A cette époque de la vie, les exercices de l'escrime, de la danse, du cheval, contribuent à fortifier et à développer le corps.

L'instituteur doit modérer l'ardeur, si elle est trop vive, et à mesure que les années augmentent, que la raison se forme, insister sur les travaux sérieux, car ce qu'il importe par-dessus tout, c'est de renfermer l'imagination dans des limites convenables et de faire prédominer le jugement. Le côté réel de la vie, voilà ce que le jeune homme doit avoir toujours présent à l'esprit.

Aux organisations nerveuses, impressionnables, les spectacles, les romans qui transportent dans un monde faux et rêveur, doivent être sévèrement défendus, ou du moins bornés à ceux

qui s'approchent le plus de la réalité, signalent les travers, ou peignent le développement des beaux caractères. Nous n'avons eu que trop d'exemples, chez les personnes ainsi organisées, des suites déplorables dues à ces influences, pour ne pas en signaler les dangers.

C'est surtout aux jeunes demoiselles que ces conseils s'adressent. A raison de la mobilité de leur être, de la prédominance de la sensibilité générale, du besoin d'émotivité, il faut se tenir en garde contre tout ce qui peut augmenter la susceptibilité de leur système nerveux, et à n'accorder aux arts d'agrément, à la musique surtout, que le strict nécessaire.

Ces règles elles-mêmes seraient inefficaces, sans le concours d'une bonne éducation religieuse et morale. La religion ne doit pas consister dans de simples formules sèchement dites et machinalement répétées. Il y a en outre des précautions à prendre, il faut éviter tout ce qui pourrait donner aux enfants une crainte exagérée des châtiments, des peines, des supplices d'un monde à venir. Il est sans doute utile de leur répéter que Dieu punit le méchant et récompense les bons ; mais il ne faut pas faire une peinture effrayante des flammes éternelles, des tourments des damnés, car on jette dans ces jeunes âmes des germes d'effroi, qui trop souvent se changent plus tard en monomanie religieuse, en démonomanie, etc Le plus sage est d'insister modérément sur ces matières.

L'amour de Dieu, poussé trop loin, a d'autres inconvénients : on ne pense qu'à la prière, à l'église, et il n'est pas rare de voir se manifester une tendance au mysticisme, et plus tard des folies religieuses d'une nature toute différente. Un directeur, instruit, sensé, connaissant la position, est d'une extrême importance. Comme la religion est appelée à rendre de grands services, il ne faut pas qu'elle prenne une part trop large dans la vie de l'enfant, pour lequel tout ce qui est sérieux ne doit pas durer longtemps, si l'on veut fixer son attention et obtenir

un bon résultat. En développant le sentiment religieux, on doit aussi faire tous ses efforts pour inspirer l'amour du devoir et jeter les fondements d'une forte éducation morale. Il ne s'agit pas de cet enseignement banal que l'on débite partout, mais des leçons d'un maître vertueux, au choix duquel les parents ne sauraient apporter un trop grand soin. L'habitude, prise de bonne heure, de remplir ses devoirs, est un des plus puissants auxiliaires de la raison; la règle à suivre est un juste-milieu, c'est-à-dire une religion sans bigoterie, des principes moraux sans puritanisme.

Dans la direction de l'enfant il ne faut jamais perdre de vue la connaissance de son caractère, afin de modérer, d'arrêter même ce qui est trop vif, de favoriser le développement de ce qui est faible et de neutraliser les mauvais germes. Une bonne éducation, confiée à un maître doué d'un cœur généreux et d'un esprit intelligent, peut faire de grandes choses; il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir observé ce qu'on a obtenu dans ces derniers temps des idiots, qu'on est presque parvenu à élever à l'état d'homme.

De son côté, le maître doit se tenir sur ses gardes et se rappeler que s'il note des singularités, elles proviennent d'une origine maladive, et que la sévérité ordinaire manquerait ici complétement son but. Si les enfants sont doués de qualités brillantes, il aura sans cesse présent à l'esprit que la raison doit passer avant les considérations de succès.

Le médecin de la famille, qui ne devrait jamais être changé, a lui-même un ministère important à exercer, car les renseignements ou les conseils qu'il donnera sont de la plus haute utilité; il fournira des indications précieuses sur les rapports existants entre les parents et les enfants. Comme toute défectuosité d'organes, toute prédominance de systèmes, pourront devenir des causes occasionnelles d'aliénation, il fera ses efforts pour diminuer leurs influences.

Si j'insiste tant sur l'éducation morale et religieuse, sur le choix des personnes qui sont successivement mises en rapport avec l'enfant et le jeune homme, c'est qu'il faut les prémunir contre des instincts, des émotions qui ne se font que trop prématurément sentir. En pareil cas, c'est sur le tempérament, l'organisation, l'humeur qu'il faut se régler. Nous avons vu les excès très fréquemment, la continence beaucoup plus rarement, contribuer également au développement de la folie.

Enfin, lorsque l'époque du mariage est arrivée, les plus grandes précautions doivent être apportées dans le choix des époux. Les considérations de fortune, source de tant de malheurs, doivent complétement disparaître devant celles du caractère moral et de l'état physique. Attributs de la santé, nul vestige d'influence héréditaire, éducation morale excellente, caractère ferme et bon, jugement droit, telles sont les conditions indispensables de celui ou de celle qui doivent contre-balancer le principe originel. C'est en pareille circonstance qu'il faut avoir la sagacité du blanc, dont l'œil exercé reconnaît le sang noir à la lunule de l'ongle.

Dans le plan qui vient d'être tracé, on remarquera l'absence de remèdes; c'est qu'en effet il s'agit de modifier les deux éléments constitutifs de l'homme, pour le mettre en état de soutenir la lutte contre le principe de transmission héréditaire, et c'est seulement par un système pédagogique, bien combiné, suivi avec persévérance, qu'on obtiendra ce résultat. Le système cellulaire, dirigé par des hommes éclairés, animés d'intentions généreuses, ramène au bien une foule d'enfants auxquels les parents avaient transmis le germe de leurs vices; le système éducateur que nous recommandons, modifié suivant les circonstances, ne sera pas moins puissant sur les enfants nés de parents malades.

En 1847, nous terminions un article sur le suicide, publié dans le *Constitutionnel*, en disant : Il est à craindre que, malgré

tous les efforts, la folie et les passions ne fassent toujours des victimes. Un savant médecin, dont le nom fait à juste titre autorité parmi nous, M. le docteur Parchappe, croit qu'on pourrait remédier aux progrès vraiment effrayants de la contagion du mal, en l'attaquant dans sa source, dans le prétendu droit conditionnel d'homicide, qui est généralement accordé à l'homme.

Pour supprimer le meurtre, sous toutes les formes qu'il revêt, il faudrait, suivant notre honorable confrère, d'abord, que l'idée de la légitimité de l'homicide fût absolument effacée de la raison humaine; il faudrait, de plus, qu'à cette idée inhumaine et impie, fût substituée l'idée de l'inviolabilité de la vie dans l'homme (1).

Nous faisons des vœux pour que la réforme demandée par M. Parchappe s'exécute, car si elle devait amener l'extinction du suicide, il aurait rendu un immense service à l'humanité.

Résumé. — Le traitement du suicide dans la folie diffère complétement de celui de l'état de raison.

— Le plus ordinairement, il faut recourir à l'isolement, aux agents thérapeutiques, aux mesures coercitives.

— Les bains prolongés et les irrigations continues conviennent dans la période aiguë de la folie-suicide.

— Les affusions froides, l'hydrothérapie, les préparations toniques, antispasmodiques peuvent aussi être employées avec succès. Il en est de même des frictions sèches, des émissions sanguines, des vésicatoires, etc.

— L'alimentation forcée à l'aide de la sonde œsophagienne est quelquefois indispensable dans le refus prolongé d'aliments.

— L'emploi de la morphine paraît avoir une action avantageuse dans le traitement du suicide.

(1) Max. Parchappe, *De l'extinction du suicide* (*Revue de Rouen*), janvier 1844.

— L'alimentation est d'une haute importance dans les cas de l'espèce.

— Lorsque la période aiguë est passée, la vie de famille rend de grands services.

— A l'époque de la convalescence, la campagne, les voyages, les distractions, la gymnastique, le travail intellectuel et manuel contribuent à hâter et à consolider la guérison.

— Une diversion morale peut amener la guérison dans les cas où la maladie reste stationnaire.

— La guérison de la folie-suicide peut être due à une crise physique ou morale.

— Les enfants nés de parents suicides doivent être l'objet d'un traitement préventif, qui consiste dans une éducation physique et intellectuelle particulière dirigée avec sagacité et persévérance par des personnes choisies.

TABLE DES CHAPITRES [1].

PRÉFACE		V
CHAPITRE Ier.	Du suicide dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, aux points de vue historique et philosophique	1
CHAPITRE II.	Des causes	47
CHAPITRE III.	Analyse des derniers sentiments exprimés par les suicides dans leurs écrits	316
CHAPITRE IV.	De l'influence de la civilisation sur le développement du suicide	352
CHAPITRE V.	Distribution des suicides par régions, modes, époques	390
CHAPITRE VI.	Physiologie et symptomatologie du suicide	427
CHAPITRE VII.	De la nature du suicide	481
CHAPITRE VIII.	Médecine légale	516
CHAPITRE IX.	Traitement du suicide	580

(1) Pour plus de détails, voyez la *Table alphabétique et analytique* qui se trouve à la fin de ce volume.

ERRATA.

Pag. 9, lig. 11, *au lieu de :* appelée *des synapothumènes* (συναποθυμενῶν); *lisez :* des συναποθανουμενῶν (co-mourants).

42, note, *au lieu de :* d'un atlas sur sa vie; *lisez :* d'une notice sur sa vie.

198, lig. 21, *au lieu de :* cet homme, maréchal..... ; *lisez :* » dernièrement, un maréchal.....

203, lig. 25, *au lieu de :* psychologique de naturel ; *lisez :* psychologique naturel.

514, lig. 26, *au lieu de :* M. Toussenel, qui a écrit un ouvrage fort curieux sur les oiseaux, assure qu'il existe une espèce de pigeons qui se laissent mourir de faim pour ne pas survivre à la perte du mâle ou de la femelle; *lisez :* M. Toussenel, auteur d'un ouvrage fort curieux sur les mœurs des oiseaux, assure que les hirondelles femelles sont si attachées à leurs maris, que lorsqu'elles ont la douleur de les perdre, elles ne convolent jamais en secondes noces; il n'est pas rare qu'elles entreprennent des voyages de plusieurs milliers de lieues pour revoir les lieux où ils ont vécu ensemble d'heureux jours. Plusieurs même s'enferment dans leurs nids, refusent toute espèce de nourriture et expirent d'abstinence prolongée et de douleur. (*Les Colombiens*, feuilleton de la *Presse*, octobre 1854.)

TABLE ANALYTIQUE.

A

Absence de la règle et du sens moral, leurs influences sur le suicide, 39.
Abstinence (suicide par), 448, 549.
Accidia, maladie noire du moyen âge, 26, 168.
Accouchement, son influence, 66.
Accroissement des suicides, 45, 354.
Adulation, causes de suicide, 21.
Affaiblissement du sentiment de la responsabilité humaine, 35.
Affusions froides, 625.
Africains, doctrine de l'âme universelle et de la métempsycose, suicide commun, 9.
Ages, leur influence, 67.
Alcoolisme chronique, maladie des buveurs, 102.
Alfred de Vigny, 181.
— Son opinion sur le suicide, 301.
Alimentation forcée, 626.
Altération du sentiment de la Providence, 35.
— du sentiment de la vie future, 35.
Ambition, son influence, 299.
Amitié (suicides causés par l'), 15.
Amour, son influence, 249.
Amour des époux (suicides causés par l'), 15.
Amour de la famille (suicides causés par l'), 15.
Amour de la patrie (suicides causés par l'), 15.
— Sa nécessité, 593.
Amour-propre, son influence, 299.
Analyse des derniers sentiments, 316.
Anatomie pathologique, 477.
Angleterre, réaction en faveur du suicide au moyen âge, 31.
— (suicides en), 368.
Animaux (suicides chez les), 514 et *errata*.
Annibal, son suicide, 16.
Antinoüs, son suicide, 15.
Antiquité (fréquence du suicide dans l'), 1.
Apathie, élément de suicide, 52.
Apicius, son suicide, 18.
Aptitude intellectuelle, sa part sur le suicide, 51.
Arcésilas, fondateur de la deuxième académie, son suicide, 12.
Aristomène, son suicide, 16.
Arles (le concile d') se prononça contre le suicide, 24.
Armée (suicides dans l'), 93, 391, 392.
Armes à feu, 406.
Arria, son suicide, 15.
Artisans, leur proportion dans le suicide, 92, 360.
Artistes, leur sensibilité maladive, 187, 364.
Asphyxie par le charbon, 517.
— par strangulation et suspension, 524.
— par submersion, 521.
Athumia, maladie noire, 27, 164.
Atmosphère (influence de l'), 60.
Augustin (saint) s'élève contre le suicide, 24.
Aurélien de Courson, son opinion sur l'action de la réforme, 33.
Autriche (suicides en), 375.
Avarice, 306.

B

Bains prolongés et irrigations continues dans le suicide aigu des aliénés, 624.
Balbus, leurs suicides, 16.
Beaurepaire, son suicide, 485.
Belgique (suicides en), 373.
Benjamin Constant, son ennui, 180.
Blanche de Castille, sa pensée du suicide, 166.
Bouddhisme, système religieux qui enseigne la nécessité de dégager notre âme de ce monde périssable pour lui donner entrée dans le monde immatériel où réside Bouddha, 2.

Bourquelot, signale le suicide dans les monastères au moyen-âge, 28.
Braques (le concile de) inflige des peines aux suicides, 24.
But d'activité, son importance, 34.
— (utilité du), 601.

C

Calenture, son influence, 61.
Calmeil, suicide des démonolâtres, 167.
Calomnie, son influence, 227.
Campagnes, leur influence, 357.
Caractère, son influence, 50, 156, 161.
Cardan (Jérôme), son suicide, 30.
Carnéade, fondateur de la troisième académie, son suicide, 12.
Carrière, histoire d'un suicide, 306.
Cassien, signale une maladie noire nommée *accidia*, 26, 166.
Caton, sa mort, 13.
Causalité du suicide (condition de), 53.
Causes, 47.
— distinctions à faire, 302.
— déterminantes, 98.
— prédisposantes, 55.
Cazauvielh, ses exemples d'hérédité, 56.
Célibat, son influence, 81, 359.
Celtes, assignaient un lieu de délices aux suicides; lieux publics où l'on se tuait, 10.
Césaire, sa description de l'accidia, 168.
Chagrins, cause de folie et de suicide, 146.
— domestiques, leur influence, 206.
— en général, influence, 206.
Chaldéens, suicide rare chez eux, 7.
Chaleur, son influence, 60.
Chamfort, son suicide, 309.
Charité (action puissante de la), 606.
Chasteté, fait de nombreuses victimes, 17, 26.
Châteaubriand, ce qu'il dit de la privation du sens moral, 39, 179.
Chatterton, son suicide, 299.
Chinois, croient que la mort n'est qu'un changement de forme, le suicide une action louable, 2, 380.
Chloroforme (suicide par le), 418.
Christianisme, sa lutte contre le suicide, 20.
Chrysostôme (saint Jean), sa description de l'*Athumia*, 27.
— sa description de l'ennui, 162.
Chute (suicides par), 537.
Cicéron, son opinion sur le suicide, 11.
Civilisation, son influence, 352.
Cléomènes, son suicide, 18.
Climat, son influence, 60.
Cloître (utilité du), 606.
Clubs, des suicides, 9.
Codrus, son suicide, 15.
Colère, 310.
Combustion volontaire (suicide par), 416.
Commissaires de police, leur intervention, 400.
Co-mourants (académie des), 9.
Conciles, infligent des peines aux suicides, 24.
Confession (utilité de la), 606.
Conscience, sa persistance dans le suicide, 491, 580.
Constatation des suicides (mode de), 399.
Contrariétés, influence, 206.
Conversation, son utilité, 600.
Crainte des poursuites judiciaires, 257.
Crainte du déshonneur, son influence, 277.
Crises (utilité des), 645.
Cuvillier-Fleury, ses remarques sur le mal de l'insuccès, 38.
Cyniques, pratiquaient le suicide, 12.
Cyrénéens, enseignaient le suicide, 13.

D

Danemarck (suicides en), 375.
Danois, leurs guerriers regardaient comme une honte de mourir dans leur lit, 22.
Délire, son influence, 154.
— aigu, 154.
Delirium tremens, son influence sur le suicide, 107.
Démence, 148.
Demeures, 391.
Démonolâtres (suicide des), 170.
Démosthènes, son suicide, 17.
Devergie, 63, 558.
Devoirs (nécessité du sentiment des), 592.
Dévouement exagéré, 306.
Dieu, son intervention dans le suicide, 583.
Diodore, son suicide, 14.
Diogène, son suicide, 12.
Distractions (utilité des), 600.
Distribution des suicides par jours, mois, saisons, années, 423.
Diversion (utilité de la), 601, 629.

Domestiques, 93.
Douleur, son influence sur le suicide, division en douleurs vraies, futiles ou fausses, inconnues, 99, 384.
— physique, causes de nombreux suicides, 18.
Doute, son influence sur le suicide, 12.
Du Deffand (madame), son ennui, 201.
Dupuytren, son ennui, 189, 240.
Durand-Fardel, le suicide chez les enfants, 68.

E

Écrasement (suicide par), 548.
Écrits, leur importance, 153.
Ellis, ses remarques sur l'hérédité, 58.
Embarras d'argent, leur influence, 121.
Emmanuel d'Oliveira, maladie de Panama, 247.
Émotions (utilité des), 598, 641.
Empoisonnement (suicides par), 544.
Encyclopédie, influence de ses doctrines exagérées, 34.
Enfants (du suicide chez les), 68.
— conseils pour les enfants nés de parents aliénés, 645
Ennui, son influence sur le suicide, 162.
— acquis, originel, 183, 189, 203, 204.
Épicuriens, pratiquaient le suicide, 13.
Époques critiques et de transition, leur influence, 366.
— des suicides, le jour, le soir, la nuit, 419.
Esprit de révolte, 37.
Esquirol, ses observations d'hérédité, 56, 431, 469.
État civil, son influence, 81.
États-Unis (suicides aux), 370.
Etoc-Demazy, son opinion sur le suicide des vieillards, 77.
Eusèbe, rapporte plusieurs suicides de femmes chrétiennes, 18.
Exaltation, 158.

F

Faiblesse de caractère, son influence, 157.
Falret, ses observations d'hérédité, 57.
Famille, son intervention dans le suicide, 586.
— Nécessité d'une famille, 591, 633.
Fatalité, ses conséquences dangereuses, 54.
Femmes, leur proportion dans le suicide, 63.
Folie, cause de suicide dans l'antiquité, 18.
— son influence sur le suicide, n'est pas la seule explication du suicide, 135, 136, 149, 448.
Forçats, 95.
Force de caractère, préservatif du suicide, 174.
Fortune (état de), son influence, 83.
Foscolo, son panégyrique du suicide, 33.
Français (prédominance de la sensibilité chez les), 48.
Fréquence de la pensée du suicide chez les hommes célèbres, 499.
Froid, son influence, 60.

G

Gall, ses exemples de l'hérédité du suicide, 55.
Genève (suicide dans le canton de), 378.
Gérard de Nerval, anecdote d'un malade, 635.
Germains (le suicide était dans les mœurs des), 22.
Girondins (suicide des), 488.
Gordien, son suicide, 16.
Goths, méprisaient la mort par vieillesse, 23.
Grecs, leurs philosophes vantaient le suicide, lieux où l'on se tuait, lois comminatoires, 11.
Grégoire de Tours (saint) rapporte plusieurs exemples de suicide, 25.
Grossesse, son influence, 66.
Groupes, leur division, 102.
Guerry (de), 45, 393, 395.
Gymnastique, son utilité, 640.
Gymnosophistes, philosophes qui se tuaient facilement, 4.

H

Hallucinations, 149.
Hambourg (suicides à), 375.
Hamlet, personnification d'une espèce de suicide rêveur et mélancolique, 173.
Haydon, journal de sa mort, 510.
Hébreux, suicides longtemps rares chez eux; fréquents après l'invasion des Romains, 7.
Hérédité, son influence, 49, 55, 59.
Homicide (l'), dans ses rapports avec le suicide, 565.
Hommes, leur proportion dans le suicide, 63.

Horrors (influence de the), 610.
Hydrothérapie, 625.
Hypochondrie, 160, 463.

I

Idées dominantes, leur influence sur le suicide. Voir le chapitre Ier, moyens de les combattre, 581.
— instantanées, 313.
Imitation, son influence sur le suicide, 141.
— conseils contre l'imitation, 610.
Inclinations, leur action, 99.
Inconduite, son influence, 126.
Indiens, doctrine de l'unité et de l'identité de Dieu, des âmes et de la matière, suicide commun, 2.
— (suicides chez les), 380.
Industrie, son influence, industriels, 83, 88, 93.
Influence de Paris et des grands centres sur le développement du suicide, 356.
Innéité (loi d'), 59.
Instincts génésiques, son exaltation par l'ivresse, 109.
Institutions politiques et religieuses, leur influence, 365.
Instruction, son influence, 84, 364.
Instruments tranchants, 406, 540.
Intérêts matériels, leur influence sur le moral, 40, 220.
— utilité de ne pas les développer outre mesure, 582.
Inventeurs, leur destinée, 362.
Irrésistibilité du penchant à l'ivrognerie, 116.
Irritabilité ou idiosyncrasie, son mode d'action, 52.
Isocrate, son suicide, 17.
Isolement (nécessité de l'), 622.
Italie (suicides en), 379.
Ivrognerie, son influence, société de tempérance, 102.
— peines préventives, 612.

J

Jalousie, son influence, 266.
Jane Gray, son opinion sur le suicide, 30, 584.
Japonais, leurs croyances, suicide fréquent, 398.
Jérôme (saint), sa description de la tristesse, 165.
Jeu, son influence, 291.
Jeunes gens (conseils aux), 589.
Josèphe, ses exhortations aux Juifs de Jotapat pour les détourner du suicide, 7.
Juifs, leurs suicides fréquents à partir du XIIe siècle, 29.

L

Lazzari, son suicide, 228.
Leblanc, son suicide, 363.
Liberté dans le suicide, 482.
Libre examen, son influence sur le suicide, 33.
Licinius, son suicide, 15.
Lieux de naissance des suicides, 390.
Lieux du suicide, 397.
Littérature moderne, son influence, 36.
Lois (nécessité d'obéir aux), 592.
Lucrèce, son suicide, 14, 17.
Luxe, son influence, 307.

M

Magnin, parle d'un suicide dans sa tragédie de Callimaque, 27.
— ce qu'il dit de la mélancolie du moyen âge, 166.
Mahométans (suicides chez les), 381.
Mal de l'insuccès, 38.
Mal (objection contre le), 584.
Maladies, leur influence, 147, 237.
— déterminées par l'ivresse, 111.
— morales des temps modernes, 41.
Manque d'ouvrage, son influence, 129.
Marcel, son opinion sur les idées tristes des buveurs, 107.
Mariage, son influence, 81, 359.
— (utilité du), 591, 599, 631.
Mathieu, son tableau des âges, 78.
Mecklembourg-Schwerin (suicides dans le), 375.
Médecine légale, 346.
Mélancolie païenne, son action sur le suicide, 21.
Mélancolique (caractère), 161.
Menaces de suicide, 435.
Mérovée, son suicide, 25.
Mesures coërcitives, 630.
Météorologiques, influences, 60.
Mexicains (suicides chez les), 380.
Militaires, 88.
Mirabeau, 239.
Misère, son influence, 114; mesures contre, 614.

Mithridate, son suicide, 16.
Modes de suicide, 410.
Moi humain, dangers de son exagération, 36.
Moines, leur maladie de tristesse, 165.
Mois (distribution des suicides par), 423.
Monastères (fréquence du suicide dans les), vers les XIIe et XIIIe siècles, 28.
— (maladie triste des), 165.
Monomanie du vol ébrieuse, 109.
— homicide ébrieuse, 108.
— suicide, 140.
— suicide ébrieuse, 108.
— suicide homicide, 375.
Monomanies, leur influence, 147.
Montaigne, favorable au suicide, 31.
— suicide chez les enfants, 68.
Moralité, 86.
Moreau (de Tours), ses observations d'hérédité, 57, 456.
Morgue, 400.
Morphine, 630.
Mortalité des suicides aliénés, 476.
Motifs divers, quelques cas, 305.
— futiles, 18, 223.
— faux, 336.
— inconnus, 312.
Moyen âge, son influence sur le suicide, 20.
Moyens physiques contre le suicide, 615.

N

Napoléon, son ennui, 189.
— ses idées de suicide, 500.
Nation hyperborée de Pline, les vieillards se précipitaient d'un rocher, 23.
Nature du suicide, 481, 504.
Nègres (suicides chez les), 371, 380.
Nombre des suicides en France, 45, 67, 354, 392.
Nostalgie, 147.
Numantins, leur suicide, 15.

O

Objets trouvés, 402.
Odin, encourage le suicide, 22.
Opinions exaltées, leur influence, 305.
Ordre numérique et ordre proportionnel, ordre de groupement et d'analogie avec la proportion relative des causes au chiffre total, 100.
Organisation, son influence, 489, 491.
Orgueil, son influence sur le suicide, 34, 36, 299.
Othon, son suicide, 487.

P

Palladius, son suicide, 25.
Panthée, son suicide, 15.
Panthéisme, système philosophique qui réduit toutes les existences à celle de Dieu, 2.
Paralysie générale, 148.
Paresse, son influence, 130.
Pariset, son ennui, 189.
Passions, leur influence, 98, 382.
— leur direction, 588.
Patrie (nécessité de l'amour de la), 593.
Pauline, ses tentatives, 15.
Pauvreté, son influence, 114.
Paysans (traitement chez les), 618.
Peines comminatoires, 611.
— morales, 226.
— préventives, 612.
Pellagre, son influence sur le suicide, 246.
Pendaison, 524.
Pérégrin, son suicide, 12.
Persans (suicides rares chez les), 7.
Perse (suicides en), 381.
Péruviens (suicides chez les), 380.
Petit, ses remarques sur les éléments urbain et rural, 357.
Pétrone, son suicide, 14.
Peur, son influence, 144, 309.
Philo, son suicide, 15.
Philène (de Carthage), leur suicide, 14.
Philippe Strozzi, son suicide, 30.
Physiologie du suicide, 427.
— chez les individus raisonnables, 429.
— chez les aliénés, 448.
Physique, son influence, 49.
Piémont (suicides en), 379.
Pietra-Santa (de), ses remarques sur le suicide des prisonniers, 96.
Plaies du cœur, 542.
— par armes à feu, 531.
Plantus Numida, son suicide, 16.
Platon, son opinion sur le suicide, 11.
Pline, son opinion sur le suicide, 10.
Plomb, son action sur le suicide, 149.
Poison, 406.
Politique, son influence, 366.
Pomponius, son suicide, 15.
Population (rapport des suicides avec la), 395.
Porcie, son suicide, 15.
Position du corps, 403.
Précipitation (suicides par), 537.
Prisonnières (rareté du suicide chez les), 65.

Prisonniers, 95.
Professions, leur influence, 88, 360.
Prosper Lucas, ses exemples d'hérédité, 56.
Prostituées, 95.
Prusse (suicides en), 373.
Pyrrhonisme, son influence sur le suicide, 19.

R

Races, leur influence, 43.
Raisonnement, son utilité, 596.
Raphaël, sa maladie, 178.
Réclamés, non réclamés, suicides, 409.
Reconnaissance des suicides, 399.
Reconnus, non reconnus, suicides, 409.
Réforme, elle jette une teinte triste et sévère sur les esprits, origine du spleen anglais, 33.
Régions (suicides par), 394.
Religion, son influence, 367.
— son intervention, 381.
Remords, son influence, 277, 311.
Rémusat (de), son opinion sur Chatterton, 300.
René, sa maladie, 177.
Rêverie, son influence, 41.
Revers de fortune, leur influence, 121.
Reybaud, ses réflexions sur le suicide, 296.
Rocher des aïeux, lieu d'où les vieillards goths se précipitaient, 23.
Romains, le suicide très commun parmi eux, lois comminatoires, 11.
Romans, leur influence, 305.
Russie (suicides en), 375.

S

Saint-Edme, journal de sa mort, 509.
Saint-Marc Girardin, sa description de la tristesse, 164, 361.
Saisons (distribution des suicides par), 423.
Sand (George), ses idées de suicide, 489.
Sang-froid dans le suicide, 495, 506.
Sardanapale, 16.
Scepticisme, son influence sur le suicide, 19.
Section du cou, 541.
Séjan, suicide de sa première femme, 16.
Sénèque, sa description de l'ennui, 162.
— se suicida, 13.
Sens moral (absence du), son influence sur le suicide, 39.
— son utilité dans le traitement, 582.
Sensibilité générale, son influence sur tous les actes, 47.
Sentiments, leur influence, 381.
— leur analyse, 316.
— bons, 320; mauvais, 331; mixtes 339.
Sésostris, son suicide, 9.
Sexes, leur mode d'action, 62.
Shakespeare, sa description de la tristesse, 173.
Siècle (seizième), son influence sur le suicide, 172.
Simulation du suicide, 556.
Sirocco, son influence, 62.
Sisygambis, son suicide, 15.
Société, son intervention dans le suicide, 585.
Sociétés de tempérance, 103.
Sombre, caractère, 161.
Sombre, son suicide, 257.
Sophie Monnier, son suicide, 256.
Souvenirs (bienfaits des), 604.
Speusippe, chef de la première académie, son suicide, 12.
Stagyre, type de l'ennui, 163.
Statistique, remarques, 368, 382.
Stilpon, son suicide, 12.
Stobie, son observation, 175.
Stoïciens, enseignant le suicide, 12.
Suicide, ses rapports avec chaque âge, 78.
— dans ses rapports avec l'homicide, 565.
— instantané, 106, 108, 150, 156, 215, 266. Traitement, 619.
Suicides de Paris et dans les diverses parties de la France, 392.
— doubles, 15, 407.
Suttées, suicides des femmes indiennes sur le bûcher à la mort de leurs maris, abolis par les Anglais, 4.
Symptomatologie du suicide : 1° chez les individus raisonnables, 427 ; 2° chez les aliénés, 448.
Systèmes philosophiques anciens, leur influence sur le suicide, 19.
Spleen anglais, origine, 33.

T

Tableaux des causes, 100.
Tædium vitæ, son influence sur le suicide, 189.

Tardieu, 560.
Tempérament, son rôle dans les suicides, 50.
Température (influence de la), 60.
Temps modernes, leur influence sur le suicide, 32.
Tentatives, 66.
— de suicide, 438.
Terminaisons du suicide des aliénés, 478.
Teutons (suicide des femmes des), 17.
Thémistocle, son suicide, sa mère, 15, 16.
Thomas Morus, favorable au suicide dans son utopie, 31.
Tissot, a signalé comme cause de suicide l'esprit de révolte, 38.
Traitement du suicide dans l'état de raison, 580.
— dans l'état de folie, 621.
— moral, 596.
Travail, son influence, sa nécessité, 132.
— (utilité du), 592, 630.
Triste, caractère, 161.
Tristesse, son influence, 161 ; nécessité de la fuir, 591.
Turquie (suicide en), 381.
Tyrannie des empereurs, cause de nombreux suicides, 17.

V

Vanité, son influence, 299.
Vertige, son mode d'action, 493.
Vêtements, 402.
Veuvage, son influence, 81, 359.
Vie de famille, son influence heureuse, 633.
Vieillesse, cause de suicide chez les peuples septentrionaux, 24.
— (développement du suicide dans la), 77, 78.
— (conseils à la), 609.
Villes, leur influence, 357.
Voltaire, son état moral décrit par Tronchin, 37.
Voyages (utilité des), 641.
Voyageurs (suicide des), 391.

W

Werther, type de la tristesse au XVIIIe siècle, 175.

Z

Zénon, fondateur de la secte des stoïciens, se tue, 13.

Accession no.

Author Brierre de Boismont. Du suicide et de la folie ...

Call no. 19th cent
RA1136
B75
1856